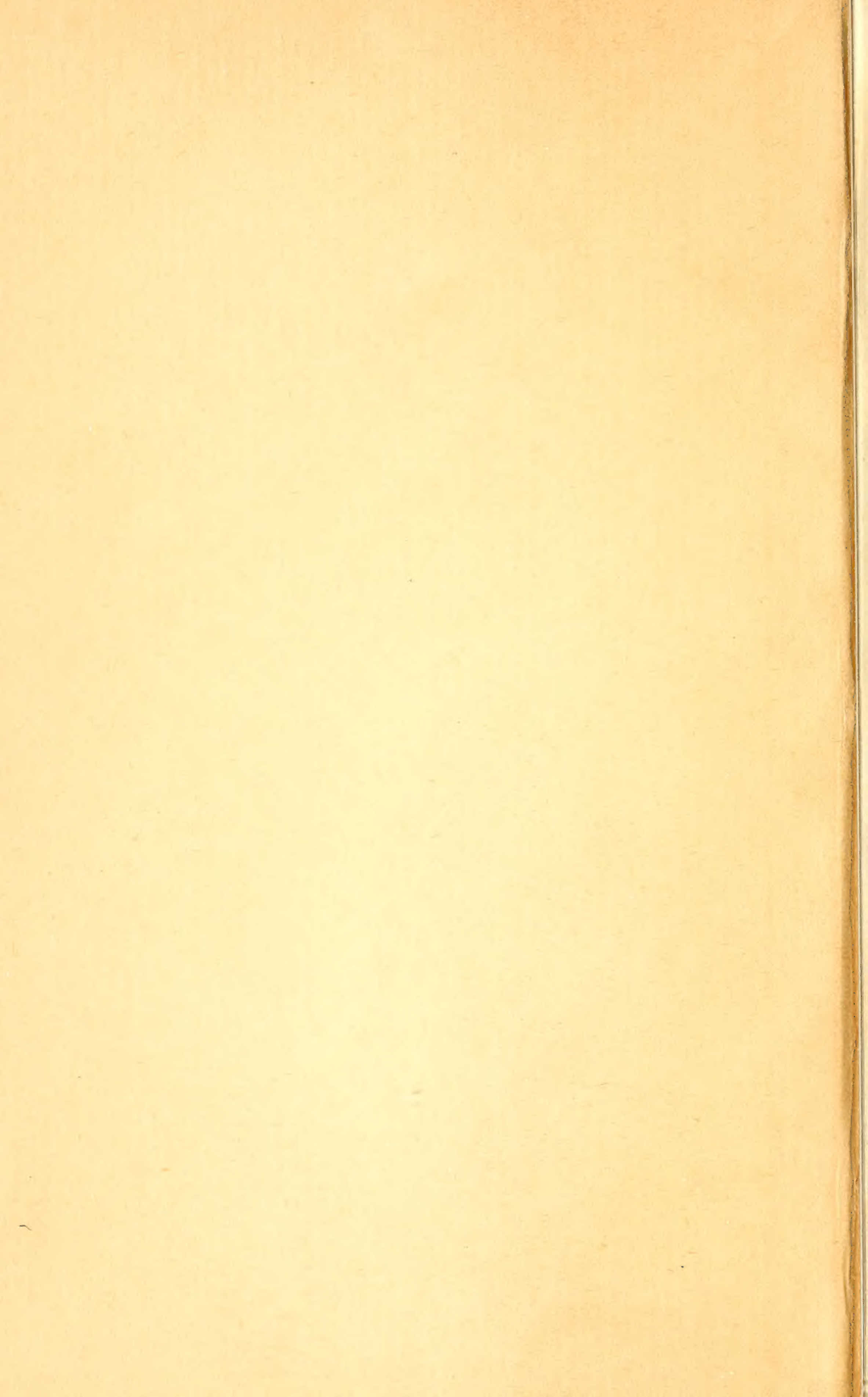








ŒUVRES
DE RABELAIS.

TOME TROISIÈME.

Imprimerie de

Jules Didot aîné,

IMPRIMEUR DU ROI.

ŒUVRES
DE RABELAIS

ÉDITION VARIORUM,

AUGMENTÉE DE PIÈCES INÉDITES,

DES SONGES DROLATIQUES
DE PANTAGRUEL,

OUVRAGE POSTHUME, AVEC L'EXPLICATION EN REGARD;

DES REMARQUES DE LE DUCHAT, DE BERNIER, DE LE MOTTEUX,
DE L'ABBÉ DE MARSY, DE VOLTAIRE, DE GINGUENÉ, ETC.;

ET D'UN NOUVEAU COMMENTAIRE

HISTORIQUE ET PHILOLOGIQUE,

PAR ESMANGART ET ÉLOI JOHANNEAU,

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES.

TOME TROISIÈME.



A PARIS
CHEZ DALIBON, LIBRAIRE,
PALAIS-ROYAL, GALERIE DE NEMOURS.

M. DCCC. XXIII.

LA VIE
DE GARGANTUA
ET
DE PANTAGRUEL.

LIVRE SECOND.

PANTAGRUEL, ROY DES DIPSODES,
RESTITUÉ EN SON NATUREL,
AVEC SES FAICTZ ET PROUESSES ESPOUVENTABLES :
COMPOSEZ PAR FEU M. ALCOFRIBAS,
ABSTRACTEUR DE QUINTE ESSENCE.

DIXAIN

de maistre Hugues Salel [1] a l'autheur de ce livre.

Si pour mesler proufict avec doulceur,
On met en prix un autheur grandement,

[1] Au prologue du livre V, il est appelé *Salet* dans toutes les éditions. Pasquier, peu exact, a écrit *Salel et Salet*, liv. VII, chap. VI de ses Recherches; et il y a en Languedoc une famille du nom de *Salel*,

Prisé seras, de cela tien toy seur :
Je le congnoy, car ton entendement
En ce livret, soubz plaisant fondement,
L'utilité ha si tresbien descripte
Qu'il m'est advis que voy ung Democrite
Riant les faictz de nostre vie humaine.
Or persevere, et si n'en as merite
En ces bas lieux, l'auras en hault dommaine[2].

et en Lorraine une autre du nom de *Salet.* Mais Marot, qui devoit connoître ce poëte, puisqu'ils étoient compatriotes, le nomme *Salel* dans ces vers, qui sont d'une épigramme qu'il lui adresse :

> Quercy, *Salel*, de toy se ventera :
> Et, comme croy, de moi ne se taira.

Peut-être prononçoit-on *Salet* et *Salel*, comme on a fait voir ci-dessus qu'on a dit également *bechevet* et *bechevel;* mais il est sûr que *Salel* est l'orthographe qui a toujours paru à la tête des œuvres du même poëte. Scaliger le père l'a cru faussement évêque de Marseille, comme on en peut juger par sa lettre adressée *Hugoni Salelo episcopo Massiliensi.* Peut-être l'a-t-il confondu avec *Seissel.* Le bon Salel, au reste, est assez plaisant, lorsqu'ici, dans son dixain, il promet paradis à Rabelais, pour récompense de la peine qu'il a prise de composer Gargantua et Pantagruel. (L.) — Maître Hugues Salel, poëte françois du XVI[e] siècle, assez estimé, étoit contemporain, ami, et compatriote de Marot : il étoit originaire du Quercy. Il mourut en 1553, âgé de quarante-neuf ans et six mois. Il est auteur d'une traduction de l'Iliade, intitulée : *l'Iliade d'Homère, traduite du grec en vers françois, par Hugues Salel, abbé de Saint-Cheron, et l'un des grands-maîtres* (de la maison) *du roi.* Cet ouvrage est dédié à François I[er].

[2] En paradis.

PROLOGE
DE L'AUTHEUR.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE PROLOGUE.

Le début de ce prologue, comme celui du premier livre, s'adresse clairement aux courtisans de François Ier, et peut-être à François Ier lui-même. L'auteur remercie tous les braves champions de Bacchus de l'accueil qu'ils ont fait à son livre. Il desire que chacun l'apprenne par cœur, pour qu'il ne tombe jamais dans l'oubli; car il le donne pour un remède à tous les maux. Il termine par engager ses lecteurs à croire fermement tout ce qu'il dit du grand Pantagruel. Il appuie toujours sur l'article des vérolés et des goutteux.

Bernier ne paroît pas fort enthousiasmé de ce prologue, ni du succès prodigieux du *Gargantua.* « Il faut avouer ici, dit-il, que notre docteur, quoique fertile en inventions, ne le paroît guères dans son second prologue, n'étant presque autre chose que le premier retourné: car s'il y dit, pour rendre le premier livre recommandable, qu'il en avoit été plus vendu en deux mois que de bibles en neuf ans, c'est assez le sort des balivernes, des fabliaux et de semblables livres d'être préférés aux bons; le nombre des conteurs, des fainéants, et des ignorants excédant infiniment celui des chrétiens épurés; abus qui règne encore à présent, puisqu'on achète plus de livres au Palais qu'en la rue

Saint-Jacques. A quoi l'on peut ajouter que n'étant pas alors permis de lire la Bible en (*langue*) vulgaire, on en vendoit bien moins qu'à présent. »

Tresillustres et tres chevalereux champions, gentilzhommes, et aultres, qui vouluntiers vous addonnez a toutes gentillesses et honnestetez, vous avez n'agueres veu, leu, et sceu les grandes et inestimables chronicques de l'enorme geant Gargantua : et, comme vrais fideles, les avez creues tout ainsi que texte de bible ou du sainct evangile[1], et y avez maintesfoys passé vostre temps avec les honnorables dames et damoiselles, leur en faisant beaulx et longs narrez, alors que estiez hors de propous[2], dont estes bien dignes de grande louange et memoire sempiternelle[3]. Et a la mienne volunté[4] que ung chascun laissast sa propre be-

[1] Le Duchat lit *galantement*, au lieu de, *tout ainsi que texte de Bible ou du sainct evangile*, paroles qui apparemment ayant été censurées, ont été changées dans les éditions postérieures à celles de 1534 et de 1542. « C'étoit, dit-il, une ironie maligne contre ses lecteurs, auxquels feignant d'applaudir sur l'honneur qu'ils lui avoient fait de croire son histoire de Gargantua comme celle de la Bible, il insinuoit qu'ils ne croyoient pas plus l'une que l'autre. »

[2] Quand vous n'aviez rien autre chose à dire.

[3] *Et memoire sempiternelle* n'est point dans les éditions de 1534, ni dans celle de Dolet. (L.)

[4] Et plût à Dieu que, comme explique de Marsy.

soigne, ne se souciast de son mestier[5], et mist ses affaires propres en oubly, pour y vacquer entierement, sans que son esperit feust d'ailleurs distraict ny empesché, jusques a ce que l'on les tinst par cueur, affin que, si d'adventure l'art de l'imprimerie cessoyt, ou en cas que tous livres perissent on temps a venir, ung chascun les pust bien au net enseigner a ses enfans, et a ses successeurs et survivens bailler comme de main en main, ainsi qu'une religieuse caballe[6]. Car il y ha plus de fruict que par adventure ne pensent ung taz de gros talvassiers[7] tous croustelevez[8], qui enten-

[5] *Ne se souciast de son mestier* n'est pas non plus dans les éditions de 1534, ni dans celle de Dolet. (L.)

[6] Ni ceci encore, depuis *et a ses successeurs*, jusqu'à *caballe*. (L.) — *Cabale* est un mot hébreu qui signifie tradition orale : c'est en effet parmi les Juifs une tradition touchant l'interprétation mystique et allégorique de l'ancien Testament; cette tradition est non écrite, mais seulement transmise oralement de père en fils. Rabelais l'appelle *religieuse cabale*, comme il donne le nom de *cabale monastique*, liv. III, chap. XV, à l'institution de la cuite de bœuf salé observée par succession de moine en moine en leur cuistrerie claustrale, qu'il dit être leur sainte chapelle.

[7] De Marsy explique ce mot par belîtres, Le Duchat, liv. I, chapitre XXV, note 20, par fanfarons, faux braves, et le dérive avec raison de *tallevas*, sorte de bouclier ou ancien pavois, qui différoit de la targe ordinaire, en ce qu'il étoit courbé des deux côtés, et formoit une espèce de toit. *Tallevas* ou *talevas*, qu'on a dit aussi *taillevas* et même *talebart*, vient très certainement par inversion, comme le dit Le Duchat, de l'italien *tavolaccio*, qui a le même sens, et qui est un augmentatif de mépris, dérivé du latin *tabella*. Le dictionnaire d'Oudin, à ce mot, et les trois vers de Merlin Coccaie, cités par Le Duchat dans Ménage, ne laissent aucun doute à ce sujet.

dent beaucoup moins en ces petites joyeusetez que ne faict Raclet[9] en l'Institute. J'en ay congneu de haultz et puissans seigneurs en bon nombre, qui, allans a la chasse des grosses bestes, ou voller[10] pour canes, s'il advenoyt que la beste ne feust rencontree par les brisees[11], ou que le faulcon se mist a planer, voyans la proye guaigner a tire d'aesle, ilz estoyent bien marriz, comme entendez assez: mais leur refuge de reconfort, et affin de ne soy morfondre, estoyt a recoler les inestimables faictz dudict Gargantua. Aultres sont par le monde (ce ne sont fariboles) qui estans grandement affligez du mal des dens, apres avoir

[8] Couverts de *croutes* et d'*élevures* de gale, selon de Marsy.

[9] Ménage et Bernier ont avancé que du temps de Rabelais ce Raclet étoit professeur en droit dans l'université de Poitiers; mais cela ayant été avancé sans preuve, je pense qu'on peut fort bien alléguer Gilbert Cousin, en latin *Gilbertus Cognatus*, qui, dans sa Description de la Franche-Comté, fait mention d'un *Raimbert Raclet*, professeur en droit à Dole. « Petrus Vacherdus, dit-il, Renobertus *Ra-* « *cletus*, Simeon à Campo, etc., advocati et juris professores, magnâ « facundiâ et humanitate, tum amici nostri veteres. » Rabelais, il est vrai, n'est pas de l'avis de Gilbert Cousin sur la capacité du professeur Raclet; mais aussi le premier écrit-il une satire. (L.) — C'est-à-dire que Raclet n'entend rien à l'Institute et aux lois de Justinien.

[10] Ou à celle du vol pour cannes.

[11] Les *brisées* sont les traces des bêtes fauves dans les bois. « *Brisée*, dit Nicot, c'est rompure, mais au pluriel *brisées* sont les rameaux *brisés* que les veneurs questans descoupent et jettent à costé parmy le chemin, pour retrouver la beste et sçavoir rentrer en leur enceincte. Selon ce, on dit retourner sur ses brisées, pour reprendre son chemin, et retourner sur son propos ou affaire encommencée. »

tous leurs biens despendu en medicins sans en rien prouficter, n'ont trouvé remede plus expedient que de mettre lesdictes chronicques entre deux beaulx linges bien chaulds, et les appliquer au lieu de la douleur, les sinapizant avecques ung peu de pouldre d'oribus[12]. Mais que diray je des paovres verollez et goutteux? O quantesfoys nous les avons veu a l'heure qu'ilz estoyent bien oingtz, et engressez a poinct, et le visaige leur reluisoyt comme la claveure[13] d'ung charnier, et les dens leur tressailloyent[14] comme font les marchettes d'ung clavier d'orgues ou d'espinette, quand on joue dessus, et que le gosier leur escumoyt comme a ung verrat que les vaultres[15] ont aculé entre les

[12] Ci-dessus déja, liv. I, chap. XXII, *a la barbe d'oribus*. Voyez la note sur cet endroit. (L.) — De la poudre d'or ou de perlinpinpin, de la merde pulvérisée. C'est ce que Rabelais appelle, chap. XXX de ce livre, *diamerdis*.

[13] Comme la serrure d'un charnier d'église, presque toujours brillante et bien entretenue. « Je crois qu'en cet endroit, dit Le Duchat dans Ménage, *claveure* est la plaque de fer dans laquelle est pratiquée l'entrée de la *clef* qui doit ouvrir la porte du charnier. Comme cette porte s'ouvre sans cesse, à cause du grand nombre de morts qu'on enterre de jour en jour, de là vient que cette plaque, quoique exposée à l'air et à la pluie, ne laisse pas d'être fort luisante. » On trouve dans le dictionnaire françois-italien d'Oudin, claveure, *inchiodatura*, qui correspond à *enclaveure*. Un *charnier* est un cimetière.

[14] Dans certains auteurs satiriques, dit l'auteur du Glossaire bourguignon, au mot CLAQUO, *aller au pays de claquedent*, c'est passer par le grand remède.

[15] Sorte de chien entr'allant et mâtin pour chasser aux ours et

toilles. Que faisoyent ilz alors? toute leur consolation n'estoyt que d'ouir lire quelque paige dudict livre. Et en avons veu qui se donnoyent a cent pipes de vieulx diables, en cas qu'ilz n'eussent senti allegement manifeste a la lecture dudict livre, lors qu'on les tenoyt es limbes [16], ny plus ny moins que les femmes estans en mal d'enfant, quand on leur lit la vie de saincte Marguerite [17]. Est ce rien cela? Trouvez moy livre en quelque langue, en quelque faculté et science que ce soit qui ait telles vertus, proprietez et prerogatives, et je payeray choppine de trippes [18]. Non, messieurs, non. Il

aux sangliers. Turnèbe dit que ces chiens ont été appellez *Veltrahos*, *quod feram trahant*. Farnabe dérive ce mot, *ab agiliter vertendo*. Le *vautrait* est un terme de chasse qui signifie un grand équipage entretenu pour courre les sangliers ou les bêtes noires. (L.) Chiens qui servoient pour le *vautrait* ou chasse du sanglier. Les Italiens les appellent *veltri*. Le *vautrait* est le rassemblement des meutes du roi. *Vautrait* ou *vaultrait* est un dérivé de *vaultre*, qui est formé du latin *vertagus*, nom d'un chien de chasse, d'une espèce de limier, dans Martial, et *vertagus* est composé de *verto* et *ago*, comme le dit Farnabe. L'étymologie de Turnèbe n'est pas recevable : si l'on a dit *veltragi* et *veltrahi* en bas latin, c'est par le changement ordinaire de *r* en *l*, et par la perte du *g* entre deux voyelles.

[16] Lorsqu'on les tenoit aux *limbes* ou aux portes de l'enfer, auxquels il assimile le lieu où l'on traitoit les vénériens de son temps

[17] Voyez note 2 du chapitre VI du livre I.

[18] Encore, liv. IV, chap. LIII : *Je voudrois.... avoir payé* chopine de tripes *a embourser*. C'est une expression de goinfre, parcequ'en buvant on se lave les trippes. Ainsi, chapitre V du livre I, un buveur dit : « Je laverois voluntiers les tripes de ce veau que j'ai ce matin « habillé. » Et un autre : « Voulez-vous rien mander a la riviere, cet- « tuy-cy va laver les tripes? (L.)

est sans pair, incomparable, et sans parangon : Je le maintiens jusques au feu *exclusivè*[19]. Et ceulx qui vouldroyent maintenir[20] que non, reputez les abuseurs, predestinateurs[21], imposteurs, et seducteurs. Bien vray est il que l'on treuve en aulcuns livres de haulte fustaye[22] certaines proprietez occultes, au nombre desquelz l'on tient Fesse pinte[23], Orlando furioso[24], Robert le diable[25],

[19] Ceci n'est point dans l'édition de Dolet. C'est celle de 1553 qui l'a ajouté. (L.)

[20] On lit dans Le Duchat : *Et ceulx qui vouldroyent ce maintenir, qu'ilz soyent reputez ;* dans l'édition in-18 de 1820, *maintenir que si, reputez les ;* dans celle in-8° de 1823, *maintenir que non*. De Marsy a mis dans son texte, *le disputer,* et dit en note, en rétablissant l'ancien texte, *ce maintenir :* « ce qui forme un sens fort louche. » Il avoit raison.

[21]* L'abbé Guyet a cru qu'on devoit lire *prestigiateurs*, mais *predestinateurs* est comme il faut lire. Ce mot, ajouté depuis les premières éditions, de même que le suivant, regarde très assurément Calvin, à qui Rabelais, devenu son ennemi, reproche le dogme de la *prédestination* absolue, en vertu duquel les hommes sont prédestinés à une éternité heureuse ou malheureuse. Il joint à *predestinateur* le nom d'*imposteur,* qu'il lui donne encore plus ouvertement, liv. IV, chap. XXXII. (L.) — Hérétiques qui établissent, comme Calvin, la *prédestination* absolue. Voy. liv. I, chap. II, stroph. 2, note I.

[22] *Livres de haulte fustaie, de haulte graisse ;* ce sont, dit l'abbé de Marsy, des termes originaux qu'on ne trouve que dans Rabelais, et dont le sens se devine plus aisément qu'il ne s'explique. Dans la plupart des éditions, il y a *dignes de haulte fustaye*. Rabelais, suivant la remarque de Le Duchat, avoit mis originairement, *livres dignes de memoire :* il a mieux aimé dire depuis, *livres de haulte fustaye.* Mais en substituant cette seconde expression à la première, les imprimeurs ont mal-à-propos retenu *dignes*, qui est fort bon avec *memoire,* mais qui ne vaut rien avec *haulte fustaye.*

[23] Voyez note 18 du prologue du livre I. *Fessepinte* est l'histoire

Fierabras, Guillaume sans paour, Huon de Bourdeaulx, Monteville[26], et Matabrune[27]. Mais ilz ne sont comparables a celluy duquel parlons. Et le

d'un grand buveur qui expédie ou avale expéditivement une pinte de vin comme un autre en avaleroit un verre.

[24] L'*Orlando furioso*, dit l'abbé de Marsy, est un mauvais roman qu'il ne faut pas confondre avec le poëme de l'Arioste. Tous ces romans, ajoute-t-il, sont si misérables, que Le Duchat, d'ailleurs peu avare de remarques, n'a pas daigné en parler. Un autre commentateur sans critique dit que l'*Orlando furioso* dont il est ici question, est le *Roland furieux* de l'Arioste.

[25] C'est un roman de la Bibliothèque bleue, ainsi que *Fierabras*, *Guillaume sans peur*, et *Huon de Bordeaux*. Robert le diable et Guillaume sans peur sont deux ducs de Normandie; Fierabras est un géant sarrasin qui fut vaincu par Olivier; Huon de Bordeaux, ou Hugon, duc de Bordeaux, est un Paladin fameux sous Charlemagne. Mais tous ces personnages sont fabuleux. Le dernier est sans doute le même que celui qu'on appelle encore aujourd'hui, à Tours, *le roi Hugon*, et dont une porte de cette ville a tiré son nom. C'est de *hugon* qu'on a fait celui de *huguenots*, pour *hugonnaux*, parceque les calvinistes s'assembloient la nuit près de cette porte, et qu'on croit encore que ce roi ou paladin y revient toutes les nuits.

[26] C'est l'histoire d'un chevalier normand, qui est vraisemblablement ainsi nommé de la baronnie et du bourg de Monteville, à trois lieues de Rouen.

[27] Liv. II, chap. XXX, *Matabrune, lavandiere de buees*. L'Histoire de la reine Stelle et de sa belle-mère Matabrune, en 79 mauvaises stances italiennes *in rima ottava*, fut imprimée à Venise, in-4°, il y a deux cents ans. Le roman intitulé *Chronique du chevalier au Cyne*, dépeint cette Matabrune comme une vraie Mégère; et, au chapitre I, on la donne pour femme du roi Pierron de l'Isle-fort, et pour mère du prince Oriant, l'un des ancêtres de Godefroi de Buillon. (L.)— *Matabrune* étoit une femme *brune*, forte et grande, et sur-tout très méchante. Ainsi son nom doit être composé de l'allemand *magad*, par contraction *magd*, la vierge, et *braun*, brun, la vierge brune ou

monde ha bien congneu par experience infaillible le grand emolument et utilité qui venoyt de ladicte chronicque gargantuine: car il en ha esté plus vendu par les imprimeurs en deux moys, qu'il ne sera achapté de bibles en neuf ans[28]. Voulant doncques (je vostre humble esclave) accroistre vos passe temps dadvantaige, vous offre de present ung aultre livre de mesme billon[29], si non qu'il est peu plus equitable et digne de foy que n'estoyt l'aultre. Car ne croyez (si ne voulez errer a vostre escient) que j'en parle comme les Juifs de la loy[30]. Je ne suis né en telle planette, et ne m'advint oncques de mentir, ou asseurer chose qui ne feust veritable. J'en parle comme ung gaillard onocrotale[31], voyre, dy je, crotenotaire des martyrs amans, et croquenotaire d'a-

la vierge noire. C'est sans doute la même que la déesse *Magada*, qui a donné son nom à *Magdebourg*; que la reine *Brunehaud*, à laquelle on attribue, dans la Picardie et dans la Flandre, les voies romaines, qu'on nomme aujourd'hui *les chaussées Brunehaud*.

[28] Jamais livre, dit l'abbé de Marsy, n'a été plus universellement goûté que l'ouvrage de Rabelais. Il a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. Les éditions se sont multipliées à l'infini: aujourd'hui même, que presque personne ne l'entend, tout le monde l'achète, et cette année (1752) en aura vu éclore trois ou quatre éditions à Paris.

[29] De même valeur: par allusion à la monnoie de billon. Voyez Trévoux à ce mot.

[30] Comme les Juifs parlent de la loi chrétienne, qu'ils défigurent par mille mensonges.

[31] L'*onocrotale* est un oiseau qui a une grande poche sous le bec.

mours[32] : j'en parle comme sainct Jean de l'Apocalypse, *quod vidimus testamur.* C'est des horribles faictz et proesses de Pantagruel, lequel j'ay servi a guaiges des ce que[33] je feus hors de paige jusques a present, que par son congié je m'en suys venu visiter mon pays de vache, et sçavoir si en vie estoyt parent mien aulcun. Pourtant[34], affin que je face fin a ce prologue, tout ainsi comme je me donne[35] a cent mille pannerees de beaulx

et qui brait comme un âne. Mais ici l'auteur joue sur le mot, et entend par *onocrotale* un canoniste, savant dans les *decretales*, habile à les *décroter* ou les expliquer.

[32] Dans une édition gothique de ce livre, a Paris, sans date, après le mot *veritable*, au lieu de *comme ung gaillard d'onocrotale, voyre, dis je, crotenotaire des martyrs amans, et croquenotaire d'amours*, on lit ce qui suit : *agentes et consentientes*, c'est-à-dire, *qui n'a conscience n'a rien. J'en parle comme sainct Jean de l'Apocalypse, quod vidimus testamur.* Ces derniers mots latins, qu'on a laissez en réformant l'endroit, sont tirez du chapitre I de l'épitre I de saint Jean, appellé si galamment le secrétaire des amours du fils de Dieu, par le fameux P. Joseph, capucin. C'est ici, au reste, une turlupinade contre les protonotaires de ce temps-là, que, par des allusions boufonnes, Rabelais appelle *onocrotales, crotenotaires*, et *croquenotaires*, qui, loin de ressembler aux anciens protonotaires établis pour écrire l'histoire des martyrs, n'employoient leur temps, comme la plupart de nos abbez d'aujourd'hui, qu'à lire ou à composer des historiettes amoureuses. (L.) — Ce passage, dit l'abbé de Marsy, a été si corrompu dans toutes les éditions, et d'ailleurs est si obscur par lui-même, qu'il faudroit avoir la passion du commentaire pour entreprendre de l'expliquer. On entrevoit seulement que Rabelais veut jouer ici sur le mot de *protonotaire*, qu'il estropie burlesquement.

[33] Dès que, depuis que. — [34] Par tant.

[35] Or, Rabelais ne s'y donne pas : ainsi, pas la moindre imprécation contre personne. (L.)

diables, corps et ame, trippes et boyaulx, en cas que j'en mente en toute l'histoire d'ung seul mot, pareillement, le feu sainct Antoine vous arde, mau de terre bous bire[36], le lancy[37], le maulubec vous trousse[38], la cacquesangue[39] vous vienne, le

[36] On appelle *mau de terre* ou *mal de terre* le scorbut; parceque ce mal qu'on prend ordinairement sur mer, ne se guérit qu'en terre-ferme. Laurent Joubert dit qu'en Languedoc *mau de terre* est le haut mal, parce qu'il jette par terre ceux qui en sont atteints. Rabelais de même que Joubert savoit le langage du païs, et la vérité d'ailleurs est qu'à examiner cette phrase *mau de terre bous bire*, la seconde explication y convient beaucoup mieux que la première. (L.) — Vous vire, vous tourne à l'envers. C'est une expression languedocienne. Des deux étymologies que Le Duchat donne de *mau de terre*, c'est la seconde que nous préférons. Sans l'autorité de Laurent Joubert, on eût pu croire qu'il falloit lire ici *mau de teste* pour *mal de tête*. Ainsi *mau de terre* répond à *mal-caduc*, ou *haut mal*, mal qui fait tomber de haut en bas.

[37] Autre mot du Languedoc. C'est l'*esquinancie*, de l'espagnol *esquilencia*, en retranchant les deux premières syllabes. La signification de ce mot dans le même païs s'est étendue à toutes sortes de mauvaises choses, jusqu'à la foudre et au diable. (L.) — On trouve dans Duez, LANCY, *squinanzia ;* dans Oudin, LANCY, *esquilencia*. Les paysans, dit Le Duchat, appellent encore ainsi ce mal. On a dit aussi *l'encis*. Voy. Ménage. *Le lancy* et *l'encis* ne sont donc que deux variantes du mot *esquinancie*, *esquilencia*.

[38] Ce mot a été suffisamment expliqué à la fin du prologue du premier livre. (L.) — Autre imprécation du Languedoc. L'abbé Pérau, dans son Rabelais, prétend, sans doute d'après Le Duchat, que le maulubec est une espèce de chancre qui, après avoir rongé la bouche et le nez, gagne le cerveau, et fait mourir alors promptement. Mais il lit *maulebec* au lieu de *maulubec*. Voyez la note 58 du prologue du livre I, où ce mot est expliqué. Voyez aussi un article de Le Duchat, dans Ménage, à ce mot. Quoiqu'il déraisonne, l'article est curieux et savant.

mau fin feu de ricqueracques[40], aussi menu que poil de vache[41], renforcé de vif argent[42], vous puisse entrer au fondement, et comme Sodome

[39] Le flux de sang.

[40] C'est le *fic*, ulcère qui vient au fondement; le nom de *ricque racque* lui est ici donné d'assez loin. Ce mot, suivant Pierre Le Febvre de Rouen, curé de Mérai, dans son Art de pleine rhétorique, signifie une sorte de longue chanson ancienne dont les vers étoient de six à sept syllabes, et les rimes croisées diversement. Il est aisé de reconnoître à cette description les *lais* de nos vieux romanciers. C'étoient des chansons amoureuses; et comme les goûts en amour sont différents, certains hommes aimant à l'italienne, et d'autres à la françoise, il est arrivé qu'on a nommé *ric* l'amour à l'italienne, et *rac* l'amour à la françoise, par la raison contenue dans le petit conte suivant :

> Certain François, habitant de Florence,
> Se confessoit du péché de la chair
> A père Isac, qui lui dit : Parlez clair,
> Le cas est-il de Toscane ou de France?
> Expliquez-vous, le point est important.
> Peu m'en souvient, dit l'autre en hésitant,
> De nuit le tout s'est fait à l'aventure.
> Le confesseur, trouvant la chose obscure :
> Cela, dit-il, faisoit-il *ric* ou *rac*?
> *Ric*, répondit le pénitent sincère.
> Parbieu le cas, reprit le bon Isac,
> Est donc toscan : n'en doutez pas, compère.

Or, comme par la fréquente pratique avec un même sujet le *ric* ne se maintient pas, mais dégénère avec le temps en un son qui tient du *ric* et du *rac*, on a cru dans la suite devoir donner à l'action d'homme à homme le nom de *ric-rac*, d'où en conséquence le fic est ici appelé *le mau fin feu de ricque racque*, parceque c'est l'exercice du *ric rac* trop souvent répété qui cause ce mal au patient. Que tel soit le véritable sens de Rabelais, les paroles qu'il ajoute de *Sodome* et de *Gomorrhe*, le justifient clairement. (L.) — « Cette expression, *feu de ricqueracque renforcé de vif argent*, c'est-à-dire de mercure, jointe à ce qui est dit immédiatement après de *Sodome* et

et Gomorrhe puissiez tumber en soulphre, en feu et en abysme, en cas que vous ne croyez fermement tout ce que je vous raconteray en ceste presente chronicque[43].

de *Gomorre*, prouve, dit l'abbé de Marsy, que Rabelais veut parler d'une maladie vénérienne, ou plutôt antivénérienne, appelée *fic*, fruit infame de certaines débauches. Ce que dit Le Duchat touchant l'étymologie prétendue de *ricqueracque*, ne nous apprend rien, sinon que ce commentateur avoit l'imagination bien gâtée ou bien froide. Peut-on débiter de sang-froid tant d'obscénités! Que Rabelais est modeste en comparaison de son commentateur! » Nous concevons très bien que Le Duchat n'a dû rien apprendre ici à l'abbé de Marsy, jésuite qui s'est fait enfermer à la Bastille pour en savoir trop long sur ce point, et qui fait l'hypocrite, en accusant ce savant commentateur d'avoir l'imagination bien gâtée ou bien froide. Le lecteur, au reste, jugera entre les deux interprètes; mais l'hypocrisie de l'un et la bonne foi de l'autre ne sont pas ici équivoques. Cette différence tient à la robe et à l'état de l'un et de l'autre, autant qu'au caractère.

[41] Ce sont les pustules brûlantes et sans nombre qui accompagnent cette maladie.

[42] C'est-à-dire avec traitement au mercure.

[43] Le roman de Rabelais est véritablement une chronique, mais une chronique énigmatique, satirique, et scandaleuse.

DIXAIN[1]

nouvellement composé a la louange du joyeulx esprit de l'autheur.

Cinq cens dixains, mille virlais,
Et en rimes mille virades,
Des plus gentes et des plus sades[2],
De Marot, ou de Saingelais,
Payez content sans nuls delais,
En presence des Oreades,
Des Hymnides[3], et des Dryades,
Ne suffiroyent, ni Pantalais
A pleines balles de Ballades
Au docte et gentil Rabelais.

[1] On le trouve après le prologue du livre II, dans deux éditions in-16 de 1552 et 1553, sans nom de lieu. (L.)

[2] Agréables, gracieux.

> Advocats et phisiciens
> Sont tous liez de tels liens,
> Tant ont le guain doux *et sade*
> Qu'ils voudroient pour un malade,
> Qu'il y en eust plus de cinquante.
>
> *Roman de la Rose.* (L.)

[3] Au lieu d'*Hymnides*, terme corrompu, le poëte devoit dire *Limnides* ou *Limniades*, de Λίμνη, *stagnum*, les nymphes des étangs ou des lacs; ou *Limonides*, ou *Limoniades*, de Λειμών, *pratum*, les nymphes des prez et des fleurs. (L.) — Un interpréte confondant *Hymnides* avec *Hymnades*, dit que les *Hymnides* étoient des chanteurs ou chanteuses d'hymnes; mais il est évident qu'il faut lire ici *Limnides*, soit que l'auteur du dixain se soit trompé, soit que ce soit l'imprimeur.

CHAPITRE PREMIER.

De l'origine et anticquité du grand Pantagruel.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Quoique le premier chapitre du livre premier soit intitulé, *De la genealogie et anticquité de Gargantua*, l'auteur n'y donne pas cependant la liste des ancêtres de ce géant, et renvoie à *la grande chronicque pantagrueline*, c'est-à-dire au premier chapitre du livre II : « Ou vous entendrez plus « au long comment les geands nasquirent en ce monde, et « comment d'iceulx, par lignes directes, yssit Gargantua, « pere de Pantagruel. » Ces géants, au nombre de cinquante-neuf, sont les cinquante-neuf rois de France qu'on compte de Pharamond à Henri II. « Si Gargantua et ses prédécesseurs, dit Le Motteux, qui, égaré par son faux système, n'a tiré aucun fruit de cet aperçu, sont représentés comme une race de géants, *c'est qu'ils sont rois*, et que les rois, dans un sens moral, sont des géants. »

Rabelais place donc au commencement de cette *chronicque pantagrueline*, la généalogie qu'il a promise dans l'histoire de Gargantua. Il ne dissimule point qu'il a prétendu imiter saint Luc et saint Matthieu; et cet aveu prouve moins un dessein irréligieux de travestir l'évangile, que la licence du siécle où il vivoit. Il fait descendre Pantagruel de géants qui régnoient avant et après le déluge, et qui tous, jusqu'à son père Gargantua, furent de grands bu-

veurs, de grands amis de la table et des plaisirs. *Saint Pansart* et *Mardi Gras*, gens de bien et bons raillards, brillent au nombre de ses ancêtres; et en effet le bon Henri II, le vrai Pantagruel, n'a point, dans ce genre-là, dégénéré du mérite des siens, du *bon raillard* Louis XII.

Voici les différents jugements que les commentateurs ont portés de ce chapitre, et les explications diverses qu'ils en ont données. Selon un interprète, ce chapitre, examiné de près, cache un sens curieux, mais que nous sommes loin d'adopter : « L'époque du massacre d'Abel, commis par Caïn, figure, dit-il, celle du crucifiement de Jésus-Christ par les Juifs, à laquelle l'auteur fait remonter l'origine de Gargantua, à cause des rois très chrétiens, ses prédécesseurs. Les fruits sortis pour nous des flancs de la terre, qui fut imbibée du sang du juste, sont les heureux fruits de notre rédemption; les grosses *mesles* que la terre a produites, sont les nombreuses *messes* qui se sont célébrées depuis cette époque, et notamment les trois messes de la nuit de Noël; les calendes des bréviaires grecs que renferment ces messes, sont l'ordre des bréviaires grecs et romains montés sur ce mystère. Le mois de mars, qui manque en carême, et le bouleversement de la nature, qui suit, sont les phénomènes qui accompagnèrent la passion de Jésus-Christ. Les malheurs auxquels fut sujette, comme Noé, premier planteur de vigne, la longue suite de ses descendants, qui mangèrent inconsidérément de ces bons fruits, sont les malheurs auxquels se sont exposés tous ceux qui ont reçu indignement le sacrement de l'eucharistie ! »

« L'auteur bat bien ici du pays, dit Bernier, pour venir à la généalogie et a la naissance de Pantagruel, comme s'il avoit fallu des jours et des nuits pour mettre au jour cette (*sic*) Alcide romanesque. Ceux qui croyent y trouver, comme dans tous les autres chapitres du même livre, l'histoire du temps de Rabelais, et y entrevoir la généalo-

gie du roi Henri II, depuis Charlemagne, devroient se mettre dans l'esprit que c'est bien assez qu'on le fasse descendre de Robert-le-Fort, de mâle en mâle, tant cette suite lui fait honneur, sans vouloir le mener par les femmes jusques à Charlemagne, ce qui n'est pas fort facile et fort net. Il suffit donc de marquer qu'il n'y avoit pas alors, et qu'il n'y a pas encore à présent dans le monde, une race plus noble et mieux prouvée que celle de nos rois; car, quant à ces géans tels que les romanciers font leurs grands personnages, et tels que Rabelais a fait ceux de son temps pour illustrer sa scène, c'est ainsi qu'en ont usé les anciens, les Hébreux ayant donné des tissus de généalogies les plus reculées de leur temps qu'ils ont pu. Il n'y a pas même encore long-temps que les contrats de mariage des particuliers commençoient par une manière de *qui fuit*. Vanité qu'on a raillée, comme celle des gens qui se font des généalogies sans fin, par ce vers :

> Hìc situs est quidam, cujus genus extat ab Adam.

Il y a de semblables généalogies, à-peu-près telles qu'est celle de Rusticus et de Lupica, son épouse, *in Salomon. et Marcolphi disputatione, ad calcem Epistolarum obscurorum virorum*, 1543. Quant aux noms de cette généalogie de Pantagruel, il suffit de dire qu'ils ont jusque dans la prononciation, et à chaque syllabe, quelque chose de gigantesque, et qu'ils sont tous faits à plaisir : car comme on ne sait point quelle a été l'intention de l'auteur, et s'il a voulu former cette généalogie sur le plan de la plus sainte de toutes celles qu'on a, on suspend son jugement par charité à son égard, et par respect pour cette sainte génération. Mais laissant à part tous les autres noms, pourquoi y dire que Fontasnou est François Fontanon, médecin de Montpellier, comme quelques uns l'ont rêvé? Quel rapport d'un médecin à un géant? »

« On ne peut se méprendre, dit Voltaire, à la généalogie de Gargantua (*de Pantagruel*), c'est une parodie très scandaleuse de la généalogie la plus respectable. »

« Ce premier chapitre, dit Le Motteux, traite *de l'origine et anticquité du grand Pantagruel*, issu d'une race de *géants*. Or, j'ai déja dit que les géants de Rabelais sont des *rois*: et ce qui me confirme dans cette pensée, c'est l'observation d'un savant homme qui prétend que le mot hébreu, rendu par celui de géants dans les versions de la Bible, ne signifie proprement que *prince*. J'ai déja dit aussi que lorsque Rabelais fait de la famille de ses héros une race de géants, et une race dont la généalogie remonte presque à l'origine du monde, il semble en avoir voulu, soit personnellement à Jean d'Albret, qui est censé l'aïeul de son Pantagruel, et qui aimoit un peu trop l'étude des nobiliaires; soit généralement à tous ceux qui ont la même maladie, ou qui sont trop vains de quelques vieux titres incertains et souvent chimériques. Pantagruel, Gargantua, Grandgousier, viennent en ligne droite d'un géant bien plus ancien que Noé: et ne s'est-il pas trouvé un homme en Bretagne qui avoit pris pour sa devise ces paroles, *Antequam Abraham esset, ego sum?* »

« L'histoire du géant Hurtali, *qui regna au temps du deluge*, et qui, ne pouvant entrer dans l'arche, *estoyt dessus, a cheval, jambe deça, jambe dela*: cette histoire, dis-je, et celle de l'origine des géants, dont les premiers ne devinrent tels que pour avoir mangé de certaines *grosses mesles*, sont une imitation badine des fables qui se lisent dans le Thalmud et dans telles autres légendes des Rabbins [1]. Notre auteur dit, en parlant de *l'annee des grosses mesles*, qu'*en*

[1] On ne peut douter, comme le remarque de Missy, que Rabelais n'ait voulu rire en passant aux dépens des docteurs juifs, puisqu'il dit en autant de termes : *je vous allegueray l'authorité des massoretz... beaulx cornemuseurs hebraicques.*

icelle les kalendes feurent trouvees par les breviaires des Grecs: c'est-à-dire que pour la date de ces histoires, il nous renvoie *aux calendes grecques;* les seules véritablement auxquelles les Rabbins pourroient nous renvoyer, si nous leur demandions la date des faits ridicules dont leurs livres sont remplis. On sait que les Grecs n'avoient point de calendes, et que c'est par cette raison que les calendes grecques signifient un temps imaginaire. Je me figure cependant qu'il y a ici quelque chose de plus qu'un simple badinage à la rabbinesque.»

«Les *grosses mesles*, selon notre auteur, vinrent d'une fertilité surnaturelle de la terre: et la terre ne fut *si tres fertile*, que parcequ'elle avoit été nouvellement *embue du sang du juste;* du sang d'Abel, *occis par son frere Caïn.* N'y auroit-il pas là-dedans quelque allusion aux persécutions que les protestants avoient souffertes? Il y a long-temps qu'on l'a dit: le sang des martyrs est la semence de l'église. Le sang des martyrs protestants fertilisa réellement le champ du Seigneur, grossit leur parti, multiplia le nombre de ceux qui osoient se *mêler* de la réformation de l'église, et à qui l'on faisoit un crime de ce qu'ils s'en *mêloient*, et qui, par cette raison peut-être, auront été désignez ici sous l'emblème des *mêles*, s'il est vrai que Rabelais ait songé à eux, en parlant de ce fruit. Elles étoient d'une grosseur monstrueuse, *car les trois en faisoient le boisseau:* et à tous ceux qui s'en nourrirent «survint au corps une «enfleure tres horrible: mais non a tous en ung mesme «lieu, car aulcuns enfloyent par le ventre... les aultres en«floyent par les espaules...» Ils grossissoient enfin plus monstrueusement encore que les mêles, leur nourriture. Or, il est bien vrai que ni les protestants, ni ceux qui se nourrissoient de leurs principes jusqu'à le devenir comme eux, n'étoient point des gens remarquables par quelque monstruosité: mais il n'est pas moins vrai qu'on les regar-

doit comme autant de monstres[2]. *Faictes vostre compte*, au reste, *que le monde voluntiers mangeoyt des dictes mesles*: et que si monstrueuses qu'elles fussent, *elles estoyent belles a l'œil et delicieuses au goust.* »

« Tout extraordinaires, dit l'abbé de Marsy, que paroissent les contes rapportés dans ce premier chapitre, il est certain que l'idée n'en est pas absolument nouvelle. Non seulement ce chapitre contient plusieurs fables tirées du Thalmud et des légendes rabbinesques, mais malheureusement on y rencontre plusieurs traits qui paroissent imités de l'Écriture. Je mets au rang de ces traits, 1° la généalogie de Pantagruel; 2° la fable des *grosses mesles*. Pour ce qui est de la généalogie de Pantagruel, c'est Rabelais luimême qui nous apprend et la source où il l'a puisée, et le modèle qu'il a suivi en la composant. « Je voy, dit maître « Francois, que tous bons historiographes ont ainsi traicté « leurs chronicques (c'est-à-dire, ont mis à la tête des *gé-« néalogies semblables*): non seullement les Grecs, les Ara-« bes et Ethniques, mais aussi les autheurs de la saincte es-« cripture, comme monseigneur sainct Luc mesmement et « sainct Matthieu. » Qu'on examine avec attention la généalogie de Pantagruel, et sur-tout qu'on en rapproche le passage que j'ai cité, on trouvera que l'imitation n'est en effet que trop sensible. Non que Rabelais ait prétendu travestir l'évangile, et se jouer de la religion : on auroit tort de l'accuser de cette impiété, fort éloignée de ses mœurs et de sa maniere de penser (voyez sa Vie); mais telle étoit

[2] *Monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum.* C'est ainsi, dit le traducteur de Le Motteux, qu'un grave historien catholique parle de l'hérésie des protestants, après avoir dévotement *invoqué la majesté divine par l'intercession de la sainte Vierge*, pour obtenir *la grace* de parler dignement de cette hérésie. Voyez Henri de Sponde, traduit par Coppin, à la tête du tome III de sa *Continuation des Annales ecclésiastiques.*

la licence ou plutôt la simplicité de son siècle. Les faiseurs de romans se permettoient d'étranges libertés en ce genre. L'Écriture sainte étoit entre les mains de tout le monde : c'étoit presque le seul livre qu'on lût alors. Les auteurs de théâtre la travestissoient sur la scène : les prédicateurs en abusoient dans leurs sermons; les prêtres et les moines la citoient à table, et en faisoient les applications les plus prophanes. »

« Rabelais, poussant encore plus loin cet horrible abus, fabrique sa généalogie sur le modèle de la généalogie sacrée, commence son Pantagruel comme saint Matthieu commence son évangile; et, bien loin d'y entendre malice, il prévient les lecteurs de son dessein, et dit hautement : Je pretens imiter *monseigneur sainct Matthieu.* Conclure de là que Rabelais a voulu jouer la religion, ce seroit raisonner fort mal : c'est comme si l'on disoit que l'auteur de *tirant le blanc* a prétendu se moquer de la Trinité, parcequ'il fait boire à son héros trois rasades, *au nom du père, et du fils, et du saint esprit :* ou que le bon chevalier Bayard, contemporain de Rabelais, se jouoit de la confession, lorsqu'il se confessa de si bonne foi à son valet-de-chambre. »

« La fable des grosses *mesles* est, à mon sens, une imitation de la première histoire de la Bible. Moïse commence la Genèse par l'aventure d'Adam et d'Eve, qui se perdirent eux et leurs descendants, pour avoir mangé du fruit défendu. Rabelais commence son Pantagruel par une histoire fort ressemblante : « *Au commencement du monde,* dit « notre auteur, la terre fut singulierement fertile en *mesles.* « Faictes vostre compte que le monde mangeoyt volontiers « desdictes *mesles :* car elles estoyent belles a l'œil et deli- « cieuses au goust. Les *hommes* et les *femmes* de cestuy temps « mangeoyent en grand plaisir de ce beau et gros fruict : « mais accidens bien divers leur en advinrent : car *a tous* « survint au corps une enflure horrible. »

« *Nota* que le mot *mêle*, sans chercher bien loin son étymologie, peut fort bien venir du *malum* des Latins, et encore mieux du *mele* des Italiens, qui signifie *pommes*, au pluriel. Je ne sais ce que le lecteur pensera du système de Le Motteux, qui soupçonne que dans l'allégorie des *mêles*, Rabelais a prétendu désigner les gens qui se *mêlent* de la réforme. »

Selon M. Dulaure, Histoire de Paris, tom. III, p. 318, la généalogie de Pantagruel est une allusion maligne à celle des princes de Lorraine, qui parut en 1535. Ces princes prétendoient descendre de Charlemagne.

Si l'on desire maintenant savoir ce que nous pensons de ces différentes explications, l'allégorie des grosses *meles*, d'où naquirent les géants, nous semble une allusion à celle des pommes du paradis, qui précède dans la Bible celle de la naissance des géants. Quant à l'explication du mot *mêles*, nous trouvons la première et la quatrieme pitoyables; celle de l'abbé de Marsy n'est pas sans vraisemblance, mais elle est cependant plus ingénieuse que solide. Il nous paroît plus simple et plus naturel de croire qu'il ne s'agit pas ici de pommes, mais de *nèfles*, puisqu'on appelle ce fruit des *mêles*, dans l'Orléanois et dans la Touraine, par contraction, du latin *mespilum*. Les nefles ou les *mêles* ne sont bonnes que quand elles sont molles; on les met sur la paille pour les faire mûrir: de là l'on dit proverbialement: avec le temps et la paille, les nefles mûrissent, pour dire qu'avec du soin et de la patience on vient à bout de bien des choses; qu'il faut exécuter son dessein avec constance et patience. De plus, les *mêles* sont fort astringentes, et très propres pour arrêter le cours de ventre et le vomissement. Elles pourroient donc bien être ici, comme le croit Le Motteux, qui ne se tromperoit que sur le mot, un symbole de la persécution des protestants et de la patience qu'ils opposèrent à cette atroce persécution qui fit répandre des flots de sang innocent.

Mais comme Rabelais dit des *mêles* ce que l'Écriture dit des pommes du paradis, « qu'elles estoyent belles a l'œil « et delicieuses au goust; qu'a tous ceulx qui mangeoyent « de ce beau et gros fruict, survint une enflure tres hor- « rible », que quelques uns croissoient en matière de couilles; et enfin que de la sont venus les géants, et par eux Pantagruel, il nous paroît bien plus probable que notre cynique auteur entend par les mêles, celles du *laboureur de nature*, dont elles sont la représentation et le symbole. Pour produire des géants, ou des rois puissants, il en falloit de grosses : il n'y a donc pas de doute que la généalogie du géant Pantagruel ne soit celle du roi Henri II, qui est le vrai Pantagruel : la preuve, c'est que le nombre des géants ses ancêtres est le même que celui des rois de France qui ont précédé Henri II; et que plusieurs de ces géants sont placés dans l'arbre généalogique, et caractérisés de manière à ne pouvoir s'y méprendre, comme nous allons le faire voir par une comparaison suivie.

Rabelais donne les noms de cinquante-neuf géants, dont le dernier est Pantagruel; Bouchet, son contemporain et son ami, compte aussi cinquante-neuf rois de France, dans ses Annales d'Aquitaine : « Depuis Pharamond, dit-il, premier roi des Francois, regnant es Gaules, jusques a ceste presente annee 1557, que regne Henry, second de ce nom, y a eu, les dicts Pharamond et Henry second comprins, cinquante-neuf roys de France. » Il semble même que l'auteur ait voulu distinguer par les noms de ces géants les trois races de nos rois et les quatre branches de la première race : cinq des premiers sont des géants hébreux, dont quatre sont inconnus, ou appartiennent à la mythologie rabbinique, comme si nos premiers rois fabuleux remontoient aux géants qui ont précédé le deluge; et quatre de ces cinq premiers géants ont le nom terminé en *broth*, comme s'ils avoient été imaginés et forgés par Rabelais

sur le modèle des noms des quatre législateurs de la loi salique, *Arbogaste*, *Radegaste*, *Vitigaste* et *Salogaste*, terminés en *gaste*; les vingt-six ou vingt-sept suivants sont des géants de la mythologie grecque; les vingt-deux ou vingt-trois derniers sont des géants de la mythologie germanique ou de la chevalerie françoise. C'est certes une chose bien remarquable, que le nombre des cinquante-neuf géants de notre roman réponde exactement au nombre des cinquante-neuf rois de France, jusques et y compris Henri II; ce qui, joint aux conformités plus ou moins frappantes qui se rencontrent entre les personnages correspondants, donne la preuve certaine que l'auteur n'a eu en vue, dans la liste des ancêtres de Pantagruel, que de faire celle des ancêtres ou prédécesseurs de Henri II. Nous devons avouer cependant que, faute d'avoir connu la clé de cette liste, et d'en avoir saisi l'esprit et les allusions, on trouve, dans une édition nouvelle, deux noms de plus que dans les autres éditions, *Morbois* et *Machura*, qui ont été intercallés entre celui d'*Érix* et celui de *Goliath*; mais ces deux noms ne sont point des noms de géants, ils sont tout-à-fait inconnus, et ont dû avoir été ajoutés après coup, soit arbitrairement, soit pour dérouter la malignité des ennemis de l'auteur. Nous aurions pu d'ailleurs, comme un autre interprète l'a fait, sans omettre, comme lui, Clotaire IV, commencer la liste des rois de France à Marcomir, et compter soixante rois au lieu de cinquante-neuf; mais les rapports frappants de vérité qu'offre notre concordance entre un grand nombre de géants et de rois, ne nous l'ont pas permis. Ces rapports ont été pour nous un fil conducteur qui nous a empêché de nous égarer dans ce labyrinthe. C'est sur-tout en remontant du dernier géant au premier, que nous avons remarqué ces points de correspondance, et que nous sommes parvenus à des résultats aussi satisfaisants et à des rapprochements aussi piquants.

CONCORDANCE

OU

TABLEAU PARALLÈLE

DE LA LISTE DES GÉANTS

AVEC CELLE DES ROIS DE FRANCE CORRESPONDANTS.

GÉNÉALOGIE DES GÉANTS, ANCÊTRES DE PANTAGRUEL.

I. CHALBROTH. Ce nom hébreu, qui a la même finale que celui de *Nembroth*, et les deux noms suivants, a dû être forgé par Rabelais; on ne le trouve ni dans les dictionnaires, ni dans la Bible, ni dans les concordances : il est composé de כל, *chal*, absolvit, perfecit, complevit, et de ברית, *brith* ou *broth*, fœdus, pactum, testamentum; celui qui acheva ou perfectionna le pacte social, l'alliance entre le roi et le peuple, la loi.

II. SARABROTH. Ce nom nous paroit composé de סר, *sar*, discedens, recedens, declinans, et

LISTE DES ROIS DE FRANCE, ANCÊTRES OU PRÉDÉCESSEURS DE HENRI II.

I. PHARAMOND, premier roi de France : on lui attribue la loi Salique. Son nom vient du germanique, *fair mund*, belle bouche, dans le sens de ceux de *Chrysologue* et de *Chrysostôme*, qui parle bien, qui interprète bien la loi, comme Mercure, nommé *Hermès* en grec, ou l'interprète; ou de *foreman* composé de *fore man*, l'homme qui va devant, qui est en tête, le chef, le premier des rois de France.

II. CLODION, dit *le chevelu*. Ce roi non seulement portoit la chevelure longue, mais il fit la loi

de la même finale : celui qui s'éloigne, qui s'écarte de la loi.

que les enfants des rois et ceux de leur race la porteroient longue, et les autres rognée. De là nos premiers rois étoient tous appelés *reges criniti*, les rois chevelus. François Ier est le premier de nos rois qui, selon Pasquier, dégénéra, par un sinistre augure, de cette vénérable ancienneté. (Voy. note 21, chap. II, liv. I.) Ces anciens rois étoient d'une force de corps extraordinaire. Les quatre premiers étoient païens.

§. Ier. PREMIÈRE RACE.

III. FARIBROTH. Ce nom doit être composé de פרה, *phara*, fructificavit, crevit, פרי, *phari*, fructus, et de la même finale : le fruit de la loi, celui qui fait fructifier la loi. Il pourroit bien être aussi un jeu de mot rabelaisien qui feroit allusion et à *Pharamond* et à *faribole*, pour indiquer que *Pharamond*, Clodion, et Mérovée, sont des rois fabuleux.

IV. HURTALY, *qui feut beau mangeur de souppes, et regna on temps du deluge*. Si ce nom est grec, il est composé d'ὅρος, limite, ou ὄρος, montagne, et θάλος, race, fils, gloire, honneur, ou θαλία, rameau vert, race, le fils ou la gloire des frontières ou des montagnes ; s'il est françois, c'est le mot composé *heurte-taille* ou *tail-*

III. MÉROVÉE. Il fut très grand et très fort. C'est le premier des rois de la première race, appelés de son nom *Mérovingiens*. Il y eut sous son régne une bataille de géants, celle des Huns et d'Attila contre les Francs et Mérovée.

Malgré ses fiers projets et son orgueil jaloux,
Le barbare Attila tombe enfin sous ses coups.
LE RAGOIS.
(*Pour l'instruction du dauphin.*)

IV. CHILDÉRIC. Il fut aussi fort et courageux, mais ayant violé les femmes des nobles, et étant devenu tyran, ses sujets se révoltèrent et le chassèrent de ses états. Il se retira chez Basin, roi de Thuringe. Quand il fut remonté sur le trône, Basine, femme de son hôte, qui en étoit devenue amoureuse, alla le trouver, comme la

lis, et il reviendroit à celui de perceforest ou au titre de *grand forestier*, par allusion aux forêts ou aux montagnes de la Thuringe. Rabelais en fait un *beau mangeur de souppes*, à cause de la taille de ce géant.

V. Nembroth ou Nemrod. La Genèse, ch. x, v. 8, dit de lui : « Chus genuit Nemrod : ipse cœ« pit esse potens in terrâ. Et erat « robustus venator coram domi« no. Ob hoc exivit proverbium : « quasi Nemrod robustus vena« tor coram domino. Fuit autem « principium regni ejus Babylon « et Arach, et Achad et Chalan« ne... Resen quoque inter Nini« ven et Chale : hæc est civitas « magna. » Comestor, sur ce passage, lui donne dix coudées de haut, et ajoute que c'étoit un tyran dominé de la passion de régner, d'où le proverbe : *Fortis et malus ut Nembroth*.

VI. Athlas, *qui, avecques ses espaules, guarda le ciel de tumber.* Atlas est l'un des Titans qui firent la guerre à Jupiter; pour l'en punir, ce dieu le condamna à porter le ciel.

> Maximus Atlas
> ....Æthereos humero qui sustinet orbes.
> *Æn.*, VIII, 136.

Il étoit le chef des Titans; et c'est sans doute pour cela que Rabelais a fait d'Hurtaly un mari de la reine de Saba ou celle des Amazones, et l'épousa. Rabelais a vu sans doute un rapport de noms entre *Childéric* et *Hurtaly*.

V. Clovis. Son nom est le même que celui de *Louis*. C'est le premier roi chrétien des Francs, il est le fondateur de la monarchie, et il porta au plus haut degré leur puissance. Ce fut un roi cruel, même envers ses parents, et grand chasseur. Il laissa quatre fils, Thierry, Clodomir, Childebert, et Clotaire, entre lesquels il partagea et fit tirer au sort ses états, qui devinrent autant de royaumes, sous les noms de Paris, d'Orléans, de Soissons, et de Metz. Mais on ne met au rang des rois de France que ceux qui étoient rois de Paris. La bataille des Visigoths contre Clovis et ses Francs, est une seconde bataille de géants.

VI. Childebert Ier. Il vengea la mort de son aïeul sur Sigismond, roi de Bourgogne, il vainquit Amalaric, roi des Visigoths, qui étoit arien, mais il leva le siége de Sarragosse par respect pour saint Vincent, dont il emporta la tunique; il fit bâtir à Paris, à son retour, l'église de Saint-Vincent, dite aujourd'hui de Saint-Germain-des-Prés, pour

lais le met à la tête des géants qui, selon la mythologie grecque, firent la guerre aux dieux.

VII. Goliath. Ce géant fut vaincu et tué par David, alors simple berger. Le premier livre des Rois lui donne six coudées et une palme de haut.

Vidimus horrendum membris animisque
Goliam. Prud.

VIII. Érix, *lequel feut inventeur du jeu des guobeletz*. Ce géant étoit très fort, cruel et brave ; il tuoit tous ceux dont il étoit vainqueur, après les avoir provoqués au combat du ceste : c'est sans doute parcequ'il jouoit bien des mains, et à cause de ses deux énormes gantelets, que Rabelais en fait un escamoteur.

In medium geminos immani pondere cæstus
Projecit, quibus acer Eryx in prælia suetus
Ferre manum, duroque intendere brachia tergo.

Il fut enfin vaincu par Hercule, et enseveli sur le mont appelé *Érix* de son nom, où il avoit bâti un temple à Vénus *Érycine* sa mère.

y déposer cette relique. C'est sans doute à cause de son expédition d'Espagne, et de son zèle pour la religion chrétienne dont il fut l'appui, que Rabelais le compare à Atlas, qui portoit le ciel sur ses épaules, et régnoit au jardin des Hespérides, en Mauritanie.

VII. Clotaire I[er]. Ce roi étoit vaillant, mais cruel; une ambition démesurée ternit ses exploits, et le porta à des crimes affreux. Il assassina lui-même deux fils de Clodomir, son frère. Son fils, Chramne, s'étant révolté contre lui, il le fit brûler avec sa famille, dans une chaumière où il s'étoit sauvé.

VIII. Charibert ou Aribert. Il fut excommunié par l'évêque saint Germain, pour avoir répudié sa femme, et s'être marié avec deux sœurs, filles d'un cardeur de laine, mais qui avoient pris le voile sacré. Il est mort au château de Blaye, sur la Garonne, et fut enterré dans l'église de Saint-Romain. C'est aussi à Blaye que fut enterré le paladin Roland, qui étoit l'Hercule de son temps. C'est sans doute pour cela, ou pour le rapport de *Aribert* à celui d'*Éryx*, que Rabelais fait de Charibert un Éryx; comme en rapportant *Goliath* à *Clotaire*, il semble n'avoir pas eu d'autre motif que le rapport apparent qu'il y a entre ces deux noms.

IX. TITIE, ou TITYUS, géant, fils de Jupiter, dont le corps étendu couvroit neuf arpens. Ayant eu l'insolence de vouloir attenter à l'honneur de Latone, il fut tué à coups de flèches par Apollon et Diane, et précipité dans le Tartare, où un insatiable vautour lui dévore le foie, qui renait sans cesse pour son supplice. M. D. L., respectant l'ignorance des premiers éditeurs, lit *Tite;* mais c'est une mauvaise leçon : il faut *Titie* ou mieux *Titye.*

Porrectusque novem Tityus per jugera terræ
Assiduas atro viscere pascit aves.
TIB., l. I, Eleg. III.

X. ÉRYON. C'est ainsi qu'on lit dans toutes les éditions; mais il n'y a point de géant de ce nom : ce doit être *Euryon*, *Urion*, ou plutôt *Orion*, qu'il faut lire. Le géant *Orion* dépassoit les flots de la mer de toute la tête. OEnopeus, dont le nom ὀινοποιὸς signifie qui fait du vin, qui cultive la vigne, l'ayant enivré, lui creva les yeux, et le laissa sur le bord de la mer. Orion s'étant levé, arriva près d'une forge, où, rencontrant un jeune garçon, il le prit sur ses épaules, le priant de le guider vers les lieux où le soleil se lève. C'est notre saint

IX. CHILPÉRIC. Ce roi fut le Néron de la France :

Par de noirs attentats, la colère des cieux
Rendit son regne infame et son nom odieux

Il fit étrangler Galsuinde sa femme, pour épouser Frédégonde sa maitresse, qui, de concert avec Landry, son amant, l'assassina un soir qu'il revenoit de la chasse. Son tombeau étoit dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, avec une épitaphe en trois vers, dont le premier lui reproche d'avoir ravagé les plaines de la Champagne :

Campanos vastavit agros, crudelis et atrox.

C'est aussi *in campanis agris,* en Campanie, dans les champs Phlegréens, qu'on place le combat des géants contre Hercule.

X. CLOTAIRE II. Il commença à régner n'étant âgé que de quatre mois, ce qui le fit surnommer *le Jeune.* Porté à la tête de l'armée, entre les bras de sa mère Frédégonde, il remporta, près de Soissons, une grande victoire contre Childebert roi d'Austrasie. Il se défit des enfants de son frère Thierry.

Christophe. Sa naissance n'est pas moins merveilleuse que sa vie. Hyrieus ayant logé dans sa cabane Jupiter, Neptune, et Mercure, desira avoir un fils sans avoir de femme : ces trois dieux urinèrent sur la peau d'une genisse qu'il venoit d'immoler à Jupiter; et, dix mois après, il en vint un enfant nommé *Urion* ou *Orion*, de οὖρον, urine. Orion est nommé avec *Étion* dans Pline, liv. VII, c. XVI. Notre correction est donc certaine. Voyez le n° 13.

XI. Polyphème, géant cyclope qui dévora dans sa caverne quatre des compagnons d'Ulysse. On peut voir, dans le livre IX de l'Odyssée, la description de cette caverne ; de quelle manière Ulysse et ses compagnons crevèrent l'œil à ce géant, et comment ils en sortirent, en s'attachant sous le ventre de ses béliers.

> Summo cùm monte videmus
> Ipsum inter pecudes vasta se mole moventem
> Pastorem Polyphemum, et littora nota petentem
> Monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum
> Trunca manum pinus regit, et vestigia firmat.
> *Æn.*, III, 655.

XII. Cace ou Cacus, insigne brigand de Rome, qui déroba les bœufs d'Hercule, en les faisant entrer à reculons dans sa caverne du mont Aventin.

XI. Dagobert Ier. Il dépouilla les églises, entre autres celle de Poitiers, pour enrichir l'abbaye de Saint-Denis qu'il avoit fondée ; il dépouilla aussi son peuple, en le surchargeant d'impôts. Il fut le premier des rois de France qu'on a enterrés à Saint-Denis. Il semble que Rabelais ait voulu comparer ici la caverne de Polyphème, à l'abbaye de Saint-Denis, où Dagobert receloit ses vols.

XII. Clovis II. Ce roi dépouilla l'abbaye de Saint-Denis que son père avoit enrichie; mais c'étoit pour secourir les pauvres, et il lui fit accorder en dédommage-

Magnâ se mole ferebat...
Caudâ in speluncam tractos, versisque viarum
Indiciis raptos, saxo occultabat opaco.
Æn., VIII, 210.

XIII. Étyon, *lequel premier eut la verolle, pour n'avoir beu fraiz en esté, comme tesmoigne Bartachin.* Pline, qui nomme *Étion* après *Orion*, l. VII, c. XVI, dit que *Étion* étoit un géant de quarante-six coudées, dont un tremblement de terre fit trouver le corps en Crète.

XIV. Encelade. Ce géant fut foudroyé par Jupiter, et enseveli sous le mont Etna, pour avoir tenté de le détrôner, en escaladant le ciel.

Fama est Enceladi semiustum fulmine corpus,
Urgeri mole hac ingentem insuper Ætnam
Impositum.
Virg., *Æn.*, l. III, v. 578.

XV. Cée ou Cæus. Ce géant fut aussi foudroyé par Jupiter, pour avoir voulu venger l'honneur de Latone sa fille, que ce dieu avoit violée. Le nom de ce fils de la terre est le même que celui de *Caius* ou *Gaius* : il vient de γαῖα, la terre, γαῖος, né de la terre, comme Adam.

Partu terra nefando
Cæumque, Iapetumque creat, sævumque Typhœa,
Et conjuratos cœlum rescindere fratres.
Ter sunt conati imponere Pelio Ossam
Scilicet, atque Ossæ frondosum involvere Olympum.
Ter pater exstructos disjecit fulmine montes.

ment une exemption de toute juridiction.

XIII. Clotaire III, ou plutôt Ébroin, maire du palais, qui régna sous son nom, et qui étoit un monstre d'ambition.

XIV. Childéric II. Ce roi déréglé et cruel relégua dans un cloître Ébroin, qui avoit voulu lui ravir la couronne. Il fut assassiné, comme Chilpéric, en revenant de la chasse, par Bodilon, qu'il avoit fait attacher à un poteau et fouetter.

XV. Théodoric ou Thierry, premier roi fainéant. Il laissa Ébroin qui avoit été rasé et mis dans un couvent, régner sous son nom. Après que ce maire du palais eut été assassiné, ce fut Pepin d'Heristel qui tint les rênes du gouvernement.

Qu'un autre aux champs de Mars exerce sa valeur,
La douceur du repos fait mon plus grand bonheur.
Le Ragois.

XVI. Typhoé ou Typhoeus. Ce géant fut foudroyé et enseveli sous le mont Etna par Jupiter; Lucain, liv. V, v. 101, dit que ce fut sous l'île d'Inarimé :

Conditur Inarimes æterna mole Typhœus.

Virgile le dit aussi :

Tum sonitu Prochyta alta tremit, durumque cubile
Inarime, Jovis imperiis imposta Typhœo.

XVI. Clovis III, deuxième roi fainéant. Pépin d'Heristel, maire du palais, le détrôna de fait, en ne lui laissant que le nom de roi.

XVII. Aloé ou Aloeus. La femme de ce géant, amoureuse de Neptune, eut de ce dieu deux enfants, Othus et Éphialte, nommés *Aloïdes*, parceque *Alœus*, leur père putatif, les éleva. Voy. Paus., l. IX, c. xix.

XVII. Childebert II, troisième roi fainéant. Pépin d'Heristel règne encore sous ce roi.

Que sert le diadème et le titre de roi,
Quand sur le trône assis on ne fait pas la loi?
Le Ragois.

XVIII. Othe ou Otus. Ce géant, fils d'Alœus ou plutôt de Neptune, fut percé de flèches par Apollon, pour avoir osé escalader le ciel, et fait la guerre aux dieux, en élevant montagne sur montagne.

XVIII. Dagobert II, quatrième roi fainéant. C'est toujours Pépin d'Heristel qui règne de fait.

XIX. Ægéon, géant cruel, qui d'un seul coup lançoit cent rochers contre Jupiter. Il fut enfin vaincu, et attaché par Neptune aux rochers de la mer *Ægée*. De là son nom.

Ægeon qualis, centum cui brachia dicunt
Centenasque manus, quinquaginta oribus ignem
Pectoribusque arsisse; Jovis cùm fulmina contra
Tot paribus streperet clypeis, tot stringeret enses. *Æn.* x, 565.

XIX. Clotaire IV, cinquième roi fainéant. Ce ne fut qu'une ombre de roi : *Magni dat nominis umbram*. Charles Martel est le vrai roi ou le Jupiter de ce règne.

Du peuple et de l'état pour se rendre l'arbitre,
Martel de souverain lui donna le vain titre.
Le Ragois.

XX. Briaire ou Briarée, géant qui avoit cent mains et cinquante ventres. Il fut foudroyé par Jupiter.

> Et centumgeminus Briareus.
> *Æn.*, l. VI, v. 287.

XXI. Porphyrio, un des géants qui firent la guerre aux dieux. Jupiter, pour le vaincre plus aisément, lui inspira de l'amour pour Junon, espérant par là le désarmer. Mais le géant alloit faire violence à la reine des dieux, si Jupiter avec sa foudre, et Hercule avec ses flèches, ne lui eussent ôté la vie.

XXII. Adamastor, autre géant foudroyé dans la guerre des géants contre Jupiter. Sidonius Apollinaris et Claudien l'appellent *Damastor*; on lit dans le premier :

> Porphyrion Pangæa rapit, Rhodopemque Damastor.

* XXIII. Antée ou Antæus, géant, roi de Libye. Il arrêtoit tous les passants, les contraignoit de lutter avec lui, et les étouffoit du seul poids de son corps énorme.

XX. Chilpéric II, sixième roi fainéant. Roi banni, rappelé, mais toujours dans les fers, il éprouva qu'un trône est un siége bien mobile : *Regnum mutabile sensit.* Charles Martel, qui l'avoit fait descendre du trône, pour y placer Clotaire IV, l'y replaça après la mort de celui-ci, et il régna sous son nom.

XXI. Thierry II, septième roi fainéant :

> Pour amuser le peuple, en lui donnant un roi,
> Martel m'assit au trône, et fut plus roi que moi.
> Le Ragois.

La victoire que Charles-Martel remporta sous son règne, contre les Sarrasins, est une troisième bataille de géants.

XXII. Childéric III, dit *l'insensé*, huitième roi fainéant. Pépin-le-Bref, croyant qu'il étoit de son intérêt de donner à la France un fantôme de roi, le fit proclamer en 742. Aussi ce roi est-il le dernier de sa race, de cette longue liste de rois fainéants, énervés et dégénérés.

> Le sort capricieux partout frappe sans choix,
> Et son ordre insolent fait et défait les rois.
> Le Ragois.

XXIII. Pépin-le-Bref. Il usurpa la royauté, et son usurpation fut consacrée par le pape Zacharie. *Meruit regnare vocatus.*

> Si la France m'élève au trône de ses rois,

Il provoqua Hercule, qui le renversa trois fois; mais, dès qu'il touchoit la terre, sa mère, il reprenoit ses forces. Hercule le saisit de nouveau, l'enleva en l'air, et le serra si fort, qu'il expira. Ce géant n'étoit pas *bref :* il avoit soixante-quatre coudées de haut.

Ma valeur justifie et confirme son choix.
LE BAGOIS

Il combattit contre un lion, comme Antée combattit contre Hercule revêtu d'une peau de lion. Il fut le chef de la race des Carlovingiens, nommés ainsi du nom de Charlemagne son fils. On dit encore : *Prudent comme Pépin.*

§. II. SECONDE RACE.

XXIV. AGATHO ou AGATHON, géant athénien, qui se rendit fameux au temps de l'empereur *Adrien* par sa force et sa taille de huit pieds, et par sa vaste chevelure. Il combattoit les monstres des bois, et alloit couvert d'une peau de loup. Philostrate dit qu'il ressembloit à un grand Gaulois. Son nom est formé du grec ἀγαθὸς, fort et brave, deux caractères distinctifs de Charlemagne, dont le nom de *Karl* signifioit aussi, selon Schilter, kilian et goldast, un homme fort, bon et brave, et qui vivoit du temps du pape *Adrien*. Tous ces rapports étoient plus que suffisants, dans l'esprit de l'auteur, pour comparer Agathon à Charlemagne.

XXIV. CHARLEMAGNE, ou *Charles Ier, dit le Grand*, roi de France et empereur d'Occident. Il étoit grand de huit pieds, et avoit une tête d'un pied de long. C'est peut-être même à sa taille, autant qu'à ses exploits, qu'il doit le surnom de *grand*. Il a fait pendant trente-trois ans une guerre d'extermination aux Saxons, qu'il regardoit comme des monstres, à cause de leur idolâtrie, et il n'a cessé de les combattre que lorsqu'il les eut convertis, par le sabre, au christianisme. L'Église l'a mis au nombre des saints. Voyez Belleforest, chap. VII, pag. 13, le roman de Charlemagne, et les Mémoires de l'Académie celtique, tom. III, p. 473, et tom. V, p. 125.

XXV. PORE (ou PORUS), *contre lequel batailla Alexandre-le-Grand.* Ce roi indien, courageux et malheureux, fut vaincu par Alexandre, et tué ensuite par la trahison des siens. Plutarque et

XXV. LOUIS Ier, ou *le débonnaire*, roi de France et empereur. Comme Porus, malheureux et courageux, il fut renversé de son trône par les siens, et comme lui il y remonta.

Philostrate font de ce roi un vrai géant.

XXVI. Aranthas, géant de Bebrycie, haut de huit coudées, ambitieux et méchant. Son nom vient du grec ἄρας, ἀνῖος, part. aor. d'αἴρω, *tollo*.

XXVII. Gabbara, *qui le premier inventa de boire d'aultant*. Géant d'Arabie qui avoit neuf pieds neuf pouces de haut. Il fut présenté à l'empereur Claude. Voyez Pline, liv. VII, chap. XVI.

XXVIII. Goliath de Secundille, c'est-à-dire Goliath, fils de la géante Sécondille. La géante *Secunda* fut nommée par antiphrase du nom diminutif *Secundilla*, de la même manière, dit Le

XXVI. Charles II. dit *le chauve*, empereur et roi de France. Il fut méchant et ambitieux. Dans la fameuse bataille de Fontenay, qui se donna sous son règne, il périt la plus grande partie des grands seigneurs de la France, les géants de ce temps-là. Ce fut aussi sous son règne que commencèrent les incursions des Normands, autre sorte de géants. Enfin il éleva des gens de rien, de nouveaux Titans, aux grades militaires et à des dignités qui n'étoient dues alors qu'aux grands du royaume : ce qui occasiona un bouleversement général dans l'état, et le fit empoisonner.

XXVII. Louis II, dit *le bègue*, parcequ'il étoit bègue en effet, empereur et roi de France. Le pape Jean VIII s'étant réfugié en France, pour éviter les persécutions du duc de Spolete, le couronna empereur d'Occident, à Troyes.

> Malgré des mécontents les projets téméraires,
> Je parvins à m'asseoir au trône de mes pères.
> Le Ragois.

XXVIII. Louis III, dit *le fainéant*, car la race des rois fainéants n'est pas encore éteinte. Ce roi avoit pour second dans le gouvernement, Carloman, son frère bâtard, qui fut tué à la

Duchat, qu'un géant qui parut avec elle du temps d'Auguste fut appelé *Pusio*, le petit garçon.

XXIX. Offot, *lequel eut terriblement beau nez à boyre au baril.* Il nous a été impossible de retrouver ce géant qui ne savoit que boire sans doute; d'où nous conjecturons qu'il faut lire *OEnopion* (voy. n° 10), ou *Ophion*, qui est le nom, 1° d'un roi géant, qui, avec sa femme Eurynome, fille de l'Océan, fut le maître du monde, et fut ensuite vaincu et mis en fuite par Saturne; 2° d'un compagnon de Cadmus né des dents du serpent : son nom vient du grec ὄφις, serpent. Rabelais aura peut-être voulu dire *ofiot* ou *ophiode*, du grec ὀφιώδης, pour ὀφιοειδὴς, qui a la forme d'un serpent. Le Duchat n'en parle pas.

XXX. Artachées ou Artacæas, général persan, plein de courage et de prudence, qui avoit près de cinq coudées de haut. Il étoit le plus grand de toute l'armée de Xerxès, ce roi seul excepté. Voy. Hérodote, liv. VII, chap. cxvii.

XXXI. Oromédon, géant dont le nom signifie qui commande aux montagnes. Properce en fait mention, liv. III, comme menaçant le ciel et Jupiter dans les champs Phlégréens.

Te duce vel Jovis arma canam cæloque minantem
Cæum et phlegræis Oromedonta jugis.

chasse par un sanglier, et mourut, comme Louis, sans laisser de postérité.

XXIX. Charles III, dit *le gros*, empereur et roi de France; sur la fin de son règne, sa tête s'étant affoiblie, il fut chassé du royaume, et relégué dans une ville de Souabe, avec une si modique pension, que l'évêque de Mayence fut obligé de pourvoir à sa subsistance. Il étoit, dit Velly, au-dessous de son rang. C'est sans doute parcequ'il étoit *gros* comme un tonneau, que Rabelais le compare à un géant qui avoit *beau nez a boyre au baril.*

XXX. Odo ou Eudes, grand homme de guerre, plein de prudence et de courage : il gagna deux batailles contre les Normands, fut aimé du peuple qu'il rendoit heureux, et haï des grands qu'il réprimoit.

XXXI. Charles IV, ou *le simple.* Ce surnom lui vient de ce qu'après avoir vaincu et tué Robert, comte de Paris, qui s'étoit fait couronner roi à Reims, il fut frappé d'une terreur panique à la suite d'une grande bataille où il fut défait, et se sauva chez le comte de Vermandois, qui l'en-

ferma au château de Péronne où il mourut :

Par trop de confiance et de simplicité,
Ce roi perdit son trône avec sa liberté.
LE RAGOIS.

XXXII. GEMMAGOG, *qui feut inventeur des souliers à poulaine.* Géant de douze coudées qui osa arrêter Hercule et lutter contre lui, selon Architrenius :

. . . . . cubitis ter quattuor altum,
Gemagog Herculea suspendit in aera luctâ.

Rabelais en fait l'inventeur des souliers à poulaine, sans doute parceque ayant douze coudées de haut, sa chaussure devoit être très grande. Son nom n'a point de rapport avec les noms hébreux de *Gog* et de *Magog :* il est grec, et doit être composé de γῆ, *terra*, αἷμα *sanguis*, et ἀγωγὸς, *ductor*, ou de γέμος, *plenitudo*, *onus*, et du dernier radical, et signifier, qui fait couler le sang de la terre ou qui excite la plénitude, la pléthore.

XXXII. RAOUL. Il arréta les Normands dans leurs courses, et lutta toujours avec avantage contre eux et les autres ennemis de la France, dont il étendit beaucoup les limites. L'auteur le met en parallèle avec *Gemagog*, sans doute parcequ'il osa usurper le trône :

J'ai su par mes vertus et ma haute valeur,
Me faire pardonner le nom d'usurpateur.
LE RAGOIS.

XXXIII. SISYPHE. Ce géant, fils d'Éole et frère de Salmonée, étoit père de Porphyrion, quoiqu'il ne vienne que le douzième après lui, et roi de Corinthe, ville située dans un isthme, entre deux mers. C'étoit, dit Homère, le plus sage et le plus prudent des mortels. On dit qu'il avoit enchaîné la Mort. Cependant les poëtes le mettent dans les enfers, où il roule continuellement au haut d'une mon-

XXXIII. LOUIS IV, dit d'*Outremer*, roi prudent et brave, il revint d'Angleterre, à la mort de Raoul, qui lui avoit enlevé la couronne; de là son surnom. Hugues Le Blanc lui fit la guerre, le fit prisonnier, et ne lui rendit la liberté qu'après qu'il lui eut cédé le comté de Laon. Ce Hugues Le Blanc, étoit aussi surnommé le grand, soit à cause de sa naissance, soit à cause de sa taille.

tagne, un rocher qui en retombe aussitôt.

Sisyphus est illic saxum volvensque petensque.

OVID. in Ibin. v. 175

*XXXIV. LES TITANES, *dont nasquit Hercules, qui engendra* ENAY. LES TITANES, ou TITANS, sont des géants qui, malgré leur audace, échouèrent dans la guerre impie qu'ils firent à Jupiter; et ENAC est le nom du père des géants, en hébreu, dans les Nombres, dans Josué, dans les Juges, et dans le Deutéronome. *Enac* a trois fils, comme Saturne l'*aîné* des Titans; les géants de la Bible, qui sont les mêmes que les Titans et les géants de la mythologie, sont nommés au pluriel *Enacim*, en hébreu, dans le chapitre VI de la Genèse : nous sommes donc persuadés qu'il faut lire ici *Enac* ou *Enacim* au lieu d'*Enay*, ou qu'*Enay* est pour *Enac*.

Hic genus antiquum terræ titania pubes
Fulmine dejecti fundo volvuntur in imo.

VIRG.

XXXIV. LOTHAIRE, prince d'un grand courage, mais qui ne réussit point dans ses projets, dit Velly. Hugues Le Blanc régna sous son nom, ensuite ce fut Hugues Capet, l'aîné de ses fils. Lothaire ou *Lotharius*, est la tige des princes de Lorraine (*Lotharingia*), qui prétendoient dans leur généalogie, imprimée en 1535, remonter jusqu'à Charlemagne, et se disoient les représentants de sa grandeur impériale. Lothaire, répond donc aux *Titans;* Hugues-le-Blanc, qui régnoit sous son nom, à *Hercules;* et Hugues Capet son fils *aîné*, qui régna également sous le nom de Lothaire, après la mort de Hugues-le-Blanc, répond à *Enay*. Ainsi les *géants* sont les rois de France, les *Titans* sont les princes de Lorraine. Cet endroit étoit le nœud gordien; c'étoit ici que se trouvoit la plus grande difficulté à résoudre, pour faire correspondre exactement la généalogie des géants à la liste des rois de France, 1° parce-qu'il nous sembloit d'abord que les trois générations des *Titans*, d'*Hercules*, et d'*Enay*, devoient correspondre à trois rois, tandis qu'il n'y en a réellement qu'un de

nom, et deux de fait; 2° parce-que Rabelais s'écarte ici de son plan, en faisant naître au lieu d'un géant, une famille entière de géants, sous le nom de *Titans*, pour faire une allusion maligne à la généalogie des princes de Lorraine.

XXXV. Fièrabras, *lequel feut vaincu par Olivier, pair de France, compagnon de Roland.* Géant sarrasin, turbulent et avide d'aventures; il avoit un onguent qui le guérissoit des blessures mortelles. C'est aussi un comte de Poitiers qui figure dans le roman des *Douze pairs.* Son nom s'applique à un fanfaron qui fait le brave et le furieux, et qui veut se faire craindre par ses vaines menaces. Il est composé de *fier à bras*, qui est fier du bras ou d'un bras fier, et non pas de *ferreum bracchium*, comme le prétend Ménage. Toujours est-il qu'il ne vient pas de ces deux mots latins immédiatement; car il pourroit se faire en effet que *fier* fût pour *fer;* alors *Fièrabras* signifieroit *à bras de fer, qui a un bras de fer.*

XXXV. Louis V, ou *le fainéant.* Ce prince turbulent et inquiet, fut comme son père, empoisonné par sa femme. Ce *fier-à-bras* fut le dernier roi de sa race.

§. III. TROISIÈME RACE.

XXXVI. Morgan, *lequel premier de ce monde joua aux dez, avecques ses bezicles.* Géant fier et ambitieux. Son nom vient de *morguant*, et signifie qui a de la *mor-guant*,

XXXVI. Hugues Capet ou Cappet. Ce surnom lui vient de ce qu'il avoit une grosse tête ou de l'entêtement, et de la superbe, au moins dans l'idée de Rabelais, qui

que et de l'arrogance : c'est sans doute à cause de cela que Rabelais lui donne des besicles, comme si c'étoit l'attribut d'un regard superbe.

XXXVII. Fracassus, *duquel ha escript Merlin Coccaie, dont nasquit Ferragus.* Merlin Coccaie parle en effet de ce géant dans la seconde macaronée :

> Primus erat quidam *Fracassus* prole gigantis,
> Cujus stirps olim Morganto venit ab alto,
> Qui bacchioconem campanæ ferre solebat,
> Cum quo mille hominum colpos *fracasset* in uno.

Son nom doit signifier qui fait beaucoup de *fracas*, ou qui *fracasse* et brise tout. Celui de *Ferragus*, son fils, est composé de *fer aigu* ou *fer agut*, comme parlent ceux du Languedoc, qui désignent, dit Le Duchat, sous ce le désigne par le nom de *Morgan*. Il poussa l'ambition jusqu'à usurper le trône sur les Carlovingiens, qui l'avoient usurpé sur les Mérovingiens :

> Si je donne à la France une face nouvelle,
> Roi nouveau, je la rends plus brillante et plus belle. Le Ragois.

Adalbert comte de la Marche, ayant assiégé Tours, Hugues Capet lui envoya l'ordre de s'en dessaisir, ce que ce vassal refusa. Le roi alors lui fit demander : *Qui vous a donc fait comte? Ceux-là même qui vous ont fait roi.* Et il continua le siége, et il prit la ville. C'est de lui que descendent les rois Capétiens, et les cinq branches de la troisième race, dont une règne encore sur la France.

XXXVII. Robert-le-Pieux. Ce roi chantoit au lutrin, et composoit des hymnes. Il fit en outre grand bruit, grand *fracas* dans le monde, tant à cause de son mariage avec Berthe qui étoit sa cousine, et de plus sa commère, qu'à cause des foudres du Vatican dont cet inceste spirituel fut frappé. Ce mariage fut cassé par une sentence du pape ; et il se remaria légitimement alors avec Constance, qui étoit si violente et si fière qu'elle bouleversa tout le royaume :

> Ante Helenam cunnus teterrima belli
> Causa fuit,

a dit Horace

nom un bretteur de profession. Ce géant fut aisément assommé d'un coup de battant d'une grosse cloche par le géant *Morgant* qu'il avoit défié au combat. Voyez le roman de Morgant le géant, chapitre XXVII.

XXXVIII. Happemousche, *qui premier inventa de fumer les langues de bœuf a la cheminee, car auparavant le monde les saloyt comme on faict les jambons.* Ce nom, qui conviendroit bien à l'empereur Domitien, revient à celui d'*Engoulevent*, du n° 44, et au nom suivant.

XXXVIII. Henri I[er]. Il fit nombre de tentatives infructueuses ; cependant sa mère Constance préférant Robert à Henri son frère, et ayant excité une révolte dans laquelle elle fut soutenue par les comtes de Flandres et de Champagne, Henri, aidé de Robert-le-Diable, duc de Normandie, soumit les rebelles ; mais il pardonna à son frère sa révolte, et lui céda même le duché de Bourgogne. Ce qui fut cause que huit ans après, Eudes, fils de ce même Robert, se souleva de nouveau avec les enfants du comte de Champagne.

*XXXIX. Bolivorax. L'avaleur de *boles* ou pilules : du latin *bolus* et *vorax*. Voyez le n° précédent, et le n° 44.

XXXIX. Philippe I[er]. Ce roi, dit Velly, avala mille contradictions. Il répudia son épouse pour vivre avec Bertrade, qu'il avoit enlevée au comte de Montfort son mari, et qu'il épousa malgré les excommunications du pape. Tous les princes chrétiens s'étant croisés pour conquérir la Terre-Sainte, il aima mieux rester oisif dans son palais avec sa chère Bertrade.

XL. Longis. Ce nom de géant qui est évidemment forgé à des-

XL. Louis VI, dit *le gros*. Le surnom de ce roi indique qu'il de-

sein par Rabelais, et qui signifie un homme *long* à faire tout ce qu'il entreprend, un musard qui est bon à aller quérir la mort, semble faire allusion au nom du roi *Louis-le-Gros*, à qui le géant *Longis* correspond, par un jeu de mot qui lui est fort ordinaire. Au reste on appelle *Saint Longis* le soldat qui ouvrit d'un coup de lance (λόγχη) le côté de J.-C.

voit être gros et lent. En effet, il mit, dit Velly, trop de lenteur dans ses mesures contre l'Angleterre. Il dit à son fils, en mourant : *Souvenez-vous, mon fils, que l'autorité royale n'est qu'une charge publique, dont vous devez rendre compte après votre mort.* Tous les rois devroient bien s'en souvenir.

*XLI. Gayoffe, *lequel avoyt les couillons de peuple* (de peuplier) *et le vit de cormier*. Géant présomptueux et vain. Son nom vient de l'italien *gaglioffo*, un vaurien, un fainéant, un poltron, un sot, un niais, un lourdaud; mot composé de *gaio*, gai, et *goffo*, goffe, niais, sot, lourdaud; *guffo* ou *gufo*, un hibou, un sot; *guffone*, un gros hibou, un grand sot. *Goffe* se dit encore, en françois, pour lourdaud, mal bâti, grossier; et *goffement* pour lourdement, sottement.

XLI. Louis VII, dit *le jeune*. La manie des croisades et sa grande présomption lui firent perdre la Guyenne et le Poitou, et sa femme Éléonore qui lui avoit apporté ces provinces en dot : il les lui rendit en la répudiant. Il épousa ensuite deux autres femmes. De là sans doute la manière dont Rabelais le caractérise sous le nom de *gayoffe*, qui a du rapport avec son surnom de Louis *le Jeune*, pris dans le sens de *béjaune* ou de *niais*.

*XLII. Maschefain, géant affamé comme un ogre. On donnoit ce nom aux gens du palais : il signifie mangeur affamé et insatiable, mangeur des plaideurs. Voyez la note 13 du chap. LIV du liv. I. Ce nom répond à celui de δημόβορος, mangeur du peuple, que les Grecs donnoient à une sangsue du peuple.

XLII. Philippe II ou Philippe-Auguste. Ce fut un roi affamé d'argent, de conquêtes, et de gloire. Il chassa les juifs de son royaume comme usuriers, et il déclara ses sujets quittes de leurs dettes envers eux : c'étoit punir l'usure par le vol.

XLIII. Bruslefer. Le nom de ce géant paroît forgé par l'au-

XLIII. Louis VIII, dit *cœur-de-lion*. Ce surnom analogue à celui

teur : cependant il y a encore à Montreuil, près de Vincennes, un boucher de ce nom qui est originaire de Meaux.

de *Bruslefer*, lui vient de son courage : il employa souvent *le fer* et le feu contre ses ennemis. Le pape l'excommunia et renouveloit ses excommunications toutes les semaines. Ce roi fit cependant la guerre aux héretiques albigeois.

*XLIV. Engoulevent, personnage crédule et vain. Son nom répond à ceux du comte de *Mouillevent*, de Rabelais, à ceux de *Taillevent*, et de *Baillevent* de Villon, et à ceux de *Bolivorax* et de *Happemouche* des numéros 38 et 39. On promenoit autrefois dans Paris, le jour du mardi-gras, un personnage ridicule sous ce nom, et sous celui de *Prince des sots*.

XLIV. Louis IX ou Saint Louis. Ce roi crédule et dévot s'engoua malheureusement de la vaine manie des croisades, dont il ne recueillit que de la honte et du vent. C'est pour cela sans doute que Rabelais, toujours satirique, le caractérise par le surnom d'*engoulevent*.

XLV. Galehault, *lequel feut inventeur des flaccons*. C'est le nom du roi d'outre les marches, dans la Grande-Bretagne, d'après le roman de Lancelot du Lac, chap. LXV. Le Duchat croit que c'est un nom anglois qui signifie un *gaillard* ami de la bonne chère, qui n'aime pas à répandre le vin. Nous pensons nous que c'est un nom françois composé de *gale*, qui a signifié *gala* et *régal*, ou de *gueule* et de *haut*, et qu'il signifie un géant de *haut régal*, ou plutôt *gueule haute*. Voyez *Galaffre*, n° 47.

XLV. Philippe III ou *le hardi*. Ce surnom lui vient du grand courage qu'il fit paroître en Afrique après la mort de son père, ou de sa résolution *hardie* de venger le massacre des vêpres siciliennes qui arriva sous son régne. Comme le vin ne payoit alors aucun droit, selon Velly, Rabelais suppose qu'on devoit bien boire et se régaler, et qu'il inventa les flacons. Ce n'est en effet que sous le régne suivant que furent abolis les Templiers qui buvoient si bien, que c'est passé en proverbe.

XLVI. Mirelangault. Un mille langues, un polyglosse, un pan-

XLVI. Philippe IV ou Philippe-le-Bel. Il fut surnommé ainsi

glosse. Plus bas, liv. III, ch. xxxv et xxxvii, l'auteur, comme le remarque Le Duchat, parle du pays de *Myrelingues*, et du parlement de *Myrelingois en Myrelingues*. D'où nous conjecturons qu'il faut lire ici *Myrelingault*, ou mieux encore *Myrelingant*: on aura pris un *n* pour un *u*.

parcequ'il étoit beau, et le *faux monnoyeur* parcequ'il altéra la monnoie, et vexa le peuple par des impôts exorbitants. Sa mémoire est sur-tout odieuse, parcequ'il fit brûler les Templiers sur une fausse accusation d'idolâtrie et de magie, dont l'illustre secrétaire de l'académie françoise les a vengés par de beaux vers, et par des faits et des raisonnements convaincants. Le pape Boniface VIII l'excommunia, parcequ'il avoit refusé de partager avec lui l'argent qu'il lui avoit permis de lever sur le clergé, et donna même la couronne de France à l'empereur. Philippe se montra en cette occasion vraiment roi: il brûla la bulle, et donna ordre d'arrêter le pape et de l'amener à Paris. Rabelais l'appelle *mirelangault*, parceque c'étoit un roi lettré qui savoit plusieurs langues.

XLVII. Galaffre, géant querelleur et entêté qui avoit sept frères, tous plus grands que lui. Il fut mis à mort par Huon de Bordeaux. Voyez le roman de Huon de Bordeaux, et la note 25 du prologue du livre II. *Galaffre* est un vieux mot que nous n'avons trouvé que dans Duez et dans Oudin, où il est expliqué, ainsi que *galiffre*, qui n'en est qu'une variante, par grand mangeur, glouton, gourmand, goinfre, débauché: « de voir ainsi ce grand *Ga*-

XLVII. Louis X, dit *le hutin*, parcequ'il fut entêté, têtu, et querelleur. Il établit de nouveaux impôts, vendit les charges de judicature, et, par une inconséquence fort ordinaire, fit pendre au gibet de Montfaucon Enguerrand de Marigny, ministre des finances, accusé d'avoir surchargé le peuple d'impôts.

liffre danser aux orgues et aux pifres (*fifres*), » *Satyres chrestiennes.* D'où l'on a dit *galiffrer*, faire le glouton, le *goulafre*, ou en mouillant, le *gouliafre*, comme on dit encore aujourd'hui; ce qui prouve qu'il est composé comme *Galehault* (voy. le n° 45) de *gale* pour *regal*, *gala*, ou plutôt de *gula*, gueule ou goule, et de *affre*, radical d'*affreux :* on dit encore au pluriel, les *affres* de la mort. Il nous faudroit relire le roman de Huon pour justifier notre étymologie, et l'histoire de *Louis-le-Hutin* pour faire sentir la justesse de l'allusion et de l'application; mais tous ces détails nous méneroient trop loin.

* XLVIII. Falourdin, homme long et lourd comme une *falourde*. C'est le sens étymologique de *falourdin*, qui est dérivé de *falourde*, dans le sens de fagot et dans celui de conte à plaisir, mot composé de *faix lourde*. C'est aussi le sens usuel que Duez et Oudin donnent à *falourdin :* Duez l'explique en italien par *ballordo*, *sciocco;* et l'on trouve dans les dictionnaires de Borel et de Le Roux *faiour* (pour *falourd*), sot, inepte, fou, insensé; *fallorder*, attraper, duper. Toutes ces étymologies sont certaines. Faute d'autres renseignements, elles sont bien nécessaires pour saisir l'es-

XLVIII. Philippe V, dit *le long*. Il est ainsi surnommé parcequ'il étoit d'une grande taille et un peu lent. Il se proposoit d'établir pour toute la France un système uniforme de poids et mesures. Les rois d'Angleterre, depuis sa mort, se prétendoient héritiers légitimes du royaume de France, et ce droit prétendu fut reconnu par le traité de Troyes.

prit et les malignes allusions de notre auteur.

* XLIX. Roboastre. De *Roboaster,* un second Roboam, sous lequel les dix tribus d'Israël se séparèrent des deux tribus de Juda et se choisirent un roi. C'est ainsi que *Goliath de Secundille* (n° 28) est un second Goliath.

XLIX. Charles IV ou le Bel. Il semble que Rabelais, par le nom de *Roboastre,* ait voulu faire entendre, 1° que ce roi a adoré, comme *Roboam,* le veau d'or, en faisant faire une recherche générale des usuriers qui étoient presque tous Lombards, et en confisquant leurs biens; 2° qu'en lui finit la branche des Capets, pour donner naissance à la seconde branche des Capétiens, appelée la première des Valois ; 3° que ce fut sous son successeur que le roi d'Angleterre prit les armes de France. Quel admirable artifice!

* L. Sortibrant de Conimbres, ancien paladin dont nous n'avons pu retrouver le nom ni les exploits.

L. Philippe VI ou de Valois. Ce roi est le premier de la deuxième branche; et il semble encore que Rabelais par le nom de *Sortibrand* ait voulu faire allusion à ce choix du *sort* et à cette *branche.* Ce prince établit un nouvel impôt sur le *sel,* ce qui fut cause qu'Édouard, roi d'Angleterre, l'appeloit plaisamment l'*auteur de la loi salique.* Ce fut sous son régne que les Anglois prirent Calais et vainquirent les François à Crécy.

LI. Brushaut de Mommiere. C'est le nom d'un héros de roman de chevalerie. Il doit être composé de *bruit* pour renommée, et de *haut* comme *Galehault* (voyez n° 45), et signifier haute renommée. On lit dans les éditions de

LI. Jean-le-Bon. Roi brave, franc, véridique, et qui avoit la renommée (*le bruit*) de garder inviolablement sa parole, ce qui est bien rare chez les rois. Il disoit que *si la bonne foi et la vérité étoient bannies du reste du*

Le Duchat et dans plusieurs autres *Brushant;* mais il est facile de prendre un *u* pour un *n*. Voyez le n° 46. Quant au surnom de *Mommiere,* ce surnom semble accuser *Jean-le-Bon,* le vrai *brushaut,* de momeries religieuses.

*LII. Bruyer, *lequel feut vaincu par Ogier le Dannoys, pair de France.* Le nom de ce paladin doit être dérivé de *bruit,* premier radical du nom précédent; mais nous ne pourrions décider s'il doit être pris en bonne ou en mauvaise part, dans le sens propre de *bruit,* ou dans le sens figuré de *renommée,* si nous ne savions pas que ce paladin correspond à *Charles-le-Sage;* car on a dit *bruyant* pour fanfaron, qui fait beaucoup de bruit, faux brave. Le surnom du roi qu'il doit caractériser suffit pour indiquer que *bruyer* vient de *bruit,* renommée, et signifie qui a de la renommée, qui a *bon bruit,* comme on disoit autrefois. Cette étymologie jette un nouveau jour sur cette mystérieuse généalogie de géants. Voy. le numéro suivant.

*LIII. Mabrun. *Matto* signifiant *fou* en italien, *Mabrun* doit venir de *mat brun*, fou brun, pour opposer Charles-le-Simple, le vrai *Mabrun*, à Charles-le-Sage. Ce nom pouvoit venir aussi de *mal brun*, mauvais brun. Qui n'admireroit pas l'adresse que

monde, elles devroient se trouver dans la bouche des rois. C'est le seul roi de France de ce nom et de ce surnom.

LII. Charles V, dit *le sage.* Il fut brave, prudent, et sage. Cependant c'est principalement à Du Guesclin qu'il doit l'illustration de son règne, et d'avoir réparé les malheurs de la France. Ce connétable célèbre l'éclipsa par sa renommée, comme Ogier éclipsa Bruyer.

LIII. Charles VI ou *le simple.* Ce roi étoit brave et d'une grande force corporelle, selon Bouchet; mais l'on sait combien sa démence et sur-tout sa femme Isabeau de Bavière furent funestes à la France. Un coup de soleil ou une vision l'avoit rendu fou.

montre l'auteur dans le choix et l'application des noms de ces géants aux rois de France! Mais aussi qu'il étoit difficile de retrouver des allusions si obscures dans une aride et simple nomenclature de noms de géants fabuleux et pour la plupart si peu connus! Qu'on nous pardonne ce retour de l'amour-propre sur lui-même. Il n'y a que le plaisir de faire de telles découvertes qui ait pu soutenir notre ardeur.

*LIV. Foutasnon. Ce nom obscène s'entend assez sans en donner l'étymologie : il indique malignement ce qu'on appelle, en termes populaires, un *foutriquet*, un *foutrassier*. L'âne, chez les anciens, étoit consacré à Priape; il est encore le symbole de la lubricité, témoin l'expression de *viédaze*, pour *v.. d'âne*, celle de *l'aze* (asinus) *te f....*, et plusieurs autres aussi grossières. Qu'on en fasse maintenant l'application au *roi de Bourges*, c'est-à-dire au personnage réel qu'il caractérise, et on jugera de quel intérêt est notre commentaire historique sur cette généalogie allégorique et satirique. Voyez la note 52 de ce chapitre.

*LV. Hacquelebac. « C'est le nom, dit Le Duchat, d'une galerie du château d'Amboise, ainsi appelée, selon Commines, (livre dernier, chap. XVIII), d'un nom-

LIV. Charles VII ou *le victorieux*. La vie voluptueuse de ce prince qu'on appeloit ironiquement *le roi de Bourges*, ville qui avoit pour armes un âne assis dans un fauteuil, et ses amours avec Agnès Sorel, justifient le nom par lequel Rabelais le désigne. Il ne dut ses succès qu'à ses généraux et à la Pucelle. Pendant qu'ils combattoient pour délivrer la France du joug odieux de l'étranger, il ne s'occupoit que de ses amours, de jeux, et de fêtes, au point que La Hire disoit qu'on ne pouvoit perdre un royaume plus gaiement. Il n'est pas le seul roi qui ait perdu et reconquis un trône, sans s'en mettre beaucoup en peine.

LV. Louis XI. Ce roi est en effet fameux par sa dissimulation et sa politique insidieuse. Il disoit que *qui ne sait pas dissimuler, ne sait pas régner*, et que, si

mé *Hacquelebac*, qui autrefois l'avoit en garde. Il est à remarquer que dans cette même galerie, qui est celle où Charles VIII mourut en 1498, seroient les portraits d'un mari et de sa femme, tous les deux d'une taille gigantesque. *Duceris...*, dit en parlant du château d'Amboise, Jodocus Sincerus, en son voyage de France, *in locum ubi subitâ et miserabili morte Carolus octavus obiit. Picti in pariete conspiciuntur conjuges duo* magnæ et proceritatis et crassitiei... *Nescio cui officio in arce præfuerant.* Il y a de l'apparence, continue Le Duchat, que l'époux étoit le concierge *Hacquelebac*, et que c'est par rapport à sa taille énorme, que Rabelais fait de lui un géant. » Le Duchat croit que ce nom est allemand ou suisse, mais tout nous prouve qu'il est composé et dérivé du grec α augmentatif, et κλέπτω, *occulo*, *clam facio*, κλέπος, *furtum*, et qu'il signifie celui qui fait tout en cachette, qui est dissimulé. Ainsi d'après cette étymologie, qui est en rapport avec le caractère du vrai personnage, il n'y a pas de doute que ce prétendu concierge du château d'Amboise ne soit Louis XI, qui y faisoit sa résidence habituelle.

* LVI. Vitdegrain. Ce nom signifie *qui vit de grain*, comme un poulet.

sa chemise savoit son secret, il la brûleroit. A-la-fois dissimulé, méchant, cruel même, il prit cependant le premier le titre de *roi très chrétien;* c'étoit peut-être à ses yeux un moyen de plus de couvrir ses perfidies et de cacher son jeu. M. Malte-Brun, en opposant le *Tibère françois* au roi René, a tracé du premier un portrait digne du pinceau de Tacite : « Autour du château du Plessis, quelle scène différente! c'est le silence de la terreur, c'est la solitude de la mort; le riant jardin de la Touraine semble comme frappé d'une grande contagion; tous les visages sont pâles, tous les regards sont abattus vers la terre; le voyageur imprudent qui n'est pas arrêté par ces sinistres présages, s'engloutit dans des fosses meurtrières, creusées sous un chemin perfide; s'il pénètre jusqu'à la tanière royale, ce n'est point une colonnade qui en orne le vestibule, c'est un double rang de potences où le grand prévôt Tristan est occupé à suspendre à la corde fatale les individus suspects qu'il a pu rencontrer dans sa promenade du matin; mais ce bourreau tremble lui-même, en apercevant son maître. » Journal des Débats.

LVI. Charles VIII, dit *l'affable.* Il fut effectivement, d'après l'histoire, nourri et élevé comme

un poulet, à cause de la délicatesse de sa complexion. « Le roy Charles, dit Bouchet, estoyt fort jeune (il n'avoit pas quatorze ans quand il monta sur le trône), de petite qualité; et par le commandement de feu son père, avoyt esté nourry grossement, sans vouloir qu'il occupast son facile engin aux lettres, ny es choses subtiles, doubtant qu'il eust corrompu sa nature qu'il cognoyssoyt débile et délicate. » Il fut le dernier de la première branche des Valois.

* LVII. Grandgousier, c'est-à-dire *grande avaloire*.

LVII. Louis XII, dit *le père du peuple*. Il fut de grand appétit, l'ami du vin, de la bonne chère, et de la joie; et il vendit le premier les offices. C'est le seul roi de la troisième branche, dite la Maison d'Orléans.

* LVIII. Gargantua. Nous avons prouvé, note 3, chap. VII du liv. Ier, que ce nom venoit de *gargantuasse*, et signifioit qui a une grande *gargate*, qui est un grand mangeur.

LVIII. François Ier, surnommé *le père des lettres*. Louis XII, son beau-père, prince économe de l'argent de son peuple, prévoyant sa vaine prodigalité, disoit : *Ce gros garçon gâtera* (mangera) *tout*. En effet, par ses prodigalités, par ses maîtresses, par ses guerres ruineuses, et sur-tout par sa rançon exorbitante, il fut un vrai *Gargantua*, un δημοβόρος, un dévorateur du peuple. Ce nom de *Gargantua* que Rabelais lui donne fait en même temps allusion, comme nous l'avons dit ailleurs, à son titre de duc *d'En-*

goulesme, comme on écrivoit alors, et à celui de comte *de Valois*.

*LIX. PANTAGRUEL. Rabelais, lui-même, donne l'étymologie de ce nom, dans le chapitre suivant, et dit qu'il signifie *tout altéré*.

LIX. HENRI II, dit *le grand*, comme son père, de son vivant. Rabelais l'appelle l'*altéré*, à cause de l'impôt sur le sel qu'il augmenta beaucoup, et qui occasiona des révoltes déplorables aussitôt après son avénement au trône.

Ce ne sera chose inutille, ne oisifve, veu que sommes de sejour, vous ramentevoir la premiere source et origine dond nous est nay le bon Pantagruel. Car je voy que tous bons historiographes ainsi ont traicté leurs chronicques, non seullement les Grecz, les Arabes, et Ethniques[1], mais

[1] C'est ainsi qu'il faut lire ce passage, qu'on a altéré depuis, dit l'abbé De Marsy, par une fausse délicatesse qui tend à faire soupçonner Rabelais d'une impiété à laquelle il n'a jamais songé, et qui étoit fort éloignée des mœurs de son siècle et de ses propres mœurs. On a substitué dans les éditions postérieures, *non seullement les Arabes, Barbares, et Latins, mais les Gregeois gentils qui feurent buveurs eternels*. C'est Dolet qui le premier a fait ce changement dont au reste on lui a su si peu de gré qu'on ne laissa pas de le brûler vif pour certaines additions qu'il fit au Pantagruel. Et c'est ainsi que lit Le Duchat. « Au lieu, dit-il, de ces mots, « car je voy que tous bons « historiographes ainsi ont traicté leurs chronicques, non seulle- « ment les Arabes, Barbares et Latins, mais les Gregeoys, Gentilz, « qui feurent beuveurs eternels, » qui avec leur orthographe sont proprement de l'édition de Dolet, dans une gothique in-12, Paris,

aussi les autheurs de la saincte escripture, comme monseigneur sainct Luc mesmement, et sainct

sans date, mais vrai-semblablement de l'année 1529, on lit : « Car « je voy que tous bons historiographes ainsi ont traicté leurs chro- « nicques, non seullement des Grecs, des Arabes, et Ethniques, mais « aussi les aucteurs de la saincte escripture, comme monseigneur « sainct Luc mesmement, et sainct Matthieu. » Le libertinage de ces dernières paroles, et peut-être quelque absurdité apparente dans le mot *Ethniques* opposé à *Grecs et Arabes*, ayant donné lieu à la correction qui a paru dans les éditions suivantes, il reste deux difficultés ; l'une de savoir, si dans l'édition gothique *Ethniques* n'étoit pas suffisamment exprimé par les mots de *Grecs* et *Arabes;* l'autre, si dans la correction même, après le mot *Gregeoys*, il faut lire tout de suite et sans virgule *Gentilz*, c'est-à-dire, *nobles;* ou *gentilz*, dans la signification de *payens*, afin que ce mot réponde à celui d'*Ethnique*, employé dans l'édition gothique. Cette dernière leçon, qui est celle de toutes les éditions modernes, paroît avoir quelque chose de ridicule, ou au moins, de fort peu juste ; puisqu'aujourd'hui les *gentils* ou *payens* ne sont pas différents des *Latins* et *Grecs* qui ont précédé. De sorte qu'il semble qu'on peurroit faire à Rabelais le même reproche que Verville fait à Thevet, au chapitre intitulé Journal, qui est le dix-septième de son *Moyen de parvenir:* voici ses paroles : « O gros Thevet, beste de bon esprit, que tu estois sot quand « tu me dis qu'il n'y avoit point de contrée où il y eust plus de vingt- « quatre heures de jour, et que tu estimois que *payennerie* fust *na-* « *tionneté!* » Mais, s'il est permis de répondre sérieusement à une bouffonnerie, on peut dire qu'effectivement, dans le langage de nos vieux auteurs, *payennerie* étoit *nationneté.* Que cela ne soit, le sire de Joinville dit dans son histoire de saint Louis, suivant l'édition publiée à Paris par M. du Cange, l'an 1668, p. 26, que « le souldan de « Connie, c'est-à-dire, Iconnie, appellée *Coni* par les Turcs, étoit « le plus puissant roi de toute payennie ; et pag. 99, que « le souldan « de la Chamelle, appellée *Emissa* ou *Emesa* par les anciens, etoit « l'un des meilleurs chevaliers et des loyaux qui fussent en toute « payennie. » Il dit encore page 72, fol. 73, que « telle estoit la « coustume entre les payens et les chrestiens, que quant aucuns

Matthieu. Il vous convient doncques noter que au commencement du monde (je parle de loin, il

« princes estoient en guerre l'un vers l'autre, et l'un se mouroit du-
« rant qu'ils eussent envoyé des ambassadeurs en message l'un à
« l'autre ; les ambassadeurs demeuroient en celuy cas prisonniers et
« esclaves, ust en payennie ou en chrestienté. » Sur le premier de ces passages de Joinville, M. du Cange fait cette remarque, pag. 58 de ses observations : « *Paganismus*, terres des payens, comme *Chris-*
« *tianismus*, terres des chrétiens dans les auteurs latins du moyen
« temps. Le roman de Garin le Loheran MS.

« De Paiennie amen'rons Paiens tant.

« L'ordene de chevalerie MS.

« Dont a Huë le congié pris,
« C'aler s'en veut en Paiennie.

« La chronique MS de Bertrand du Guesclin :

« Se un tel estoit roy au païs de Surie,
« Et de Jerusalem, de Thebes, et d'Angourie,
« Dessous luy soumettroit toute Paiennerie. »

Après quoi M. du Cange renvoie à son Glossaire latin, au mot *Paganismus*, où effectivement je trouve qu'il cite un autre MS. intitulé de *statu Terræ Sanctæ*, duquel il rapporte ces mots : *Baudar est chiès de paiennie, aussi come Rome est chiès de toute chrestienté.* Ces passages font voir que, par les *payens*, nos anciens auteurs n'ont entendu ni les Grecs ni les Latins ; communément ils ont ainsi appellé les *Mahométans* ou les *Sarrazins*. Dans Joinville, pag. 65, Saladin le payen est un Sarrazin, et un de leurs admiraux, mahométan, dit pag. 74 et 75, que « le roi saint Louis est le plus grant en-
« nemi de la loy des payens : » or, comme Rabelais s'est plu à imiter quelquefois le style des anciens auteurs, il introduit, dans le chap. XXIX du liv. II, un payen *loup-garou* jurant *par Mahom* ; et un de ses *géans, par Golfarin, neveu de Mahom.* Pour ce qui est du mot même de *Gentil*, que Rabelais a employé dans la correction du passage que j'examine, il est aussi employé par nos vieux auteurs pour toute autre chose que les *Grecs et les Latins.* Dans la Passion

y ha plus de quarante quarantaines de nuictz[1], pour nombrer a la mode des anticques druides),

de J.-C. à personnages, au feuillet 62, Pérusine parle ainsi à la Madelène, sa maîtresse :

Vous avez l'esprit si subtil,
Le corps si faitis et agil,
Le babil
De si plaisant devis aorné,
Qu'il n'est Grec, Hebreu, ne Gentil
Tant soit il mignon et subtil,
Dont fust il,
Que tantost n'eussiez suborné.

Il semble aussi que dans quelques anciens auteurs, le mot de *gentils* désigne quelque autre chose que des *Mahométans* ou des *Turcs*; témoin le recueil des mots dorés de Caton, etc., publié par Pierre Grosnet, d'Auxerre, où pages 163 et 164 de l'édition gothique, on lit ces vers :

Qui feist les nobles soubz l'espére (*la sphère*)
Sinon vertu, et act's (*actes*) gentils;
Adam à tous a esté pére
Tant aux Payens, Turcs, que Gentilz.

Cette distinction ayant été ignorée ensuite dans la nouvelle édition de ce livre, qui fut faite à Paris, environ l'an 1537, au lieu du dernier vers, qui causoit de l'embarras, on lit au feuillet 84, tourné :

Tant aux Payens que aux Gentilz;

ce qu'on a entendu des *paysans* et des *gentilshommes* : tout ce que je puis dire là-dessus pour le présent, c'est que par les *payens* nos anciens auteurs qui ont écrit depuis les croisades, ont ordinairement entendu les *Mahométans* ou les *Turcs*, et que par *gentils* ils ont entendu les idolâtres qui étoient alors. Dans le deuxième voyage de Siam du P. Tachard, pag. 99 de l'édition de Paris, 1689; les *Macassars*, qui sont mahométans, devoient avoir proposé à *tous les chrétiens, gentils, et payens*, qui étoient dans le royaume, de se faire de leur religion ou de mourir; ce qui signifiant apparemment tous les chrétiens du pays sans exception, tant ceux qui étoient nés tels,

peu apres qu'Abel feut occis par son frere Cain, la terre, embue du sang du juste, feut certaine annee si tresfertile en tous fruictz qui de ses flancs nous sont produictz, et singulierement en mesles[3], qu'on l'appela de toute memoire l'annee des grosses mesles; car les troys en faisoyent le bois-

que ceux qui l'étoient devenus en quittant le *mahométisme*, ou l'idolâtrie, donne quelque pensée que le mot de *gentils*, dans la signification où il se prend dans nos vieux livres, est encore d'usage parmi les Francs de l'Orient. Nonobstant toutes ces remarques, qui ne m'ont pas paru indignes d'être proposées aux lecteurs, je ne doute pas que dans le passage de Rabelais qui m'a donné lieu de les faire, *Grégeois gentils*, etc., ne désigne les anciens Grecs par la *noblesse* de leur penchant, qui les portoit à boire excessivement, jusqu'à s'enivrer sans scrupule dans leurs débauches. C'est la même chose qu'*illustres*, comme Rabelais qualifie les buveurs au commencement de ses prologues. Voy. la première remarque sur le prologue du liv. I. De là vient le verbe *pergræcari* pour ce qu'on appelle faire *carrous*. Nicolas Leonic, lib. II, cap. XCIII de son *de variâ Historiâ*, mérite d'être consulté sur ce mot, de même qu'Erasme en ses adages; et il ne faut pas non plus oublier le dire d'Anacharsis dans Diogène Laërce, où ce sage Scythe parle avec étonnement de la crapule des Grecs de son temps, qui se réservoient à boire le vin à grands traits sur la fin du repas, après avoir noyé leur soif dans un grand nombre de moindres verres. »

[2] Ces mots ne sont point dans l'édition de Dolet. En ce qui concerne la coutume qu'ils renferment, voyez ce qu'en dit Ménage dans son dictionnaire étymologique, au mot *Anuit*. (L.) — C'étoit en effet la manière des Druides de compter par nuit, d'où nous est restée l'expression *anuit* pour aujourd'hui, et celle de *fortnight*, quinzaine, à la lettre, quatorze nuits, en anglois. Voyez les Commentaires de César, liv. VI.

[3] En nefles, selon nous : du latin *mespila ;* en pommes, selon De Marsy : du latin *mala*, en italien, *mele*. Voy. le comment. histor.

seau[4]. En icelle les kalendes[5] feurent trouvees par les breviaires des Grecz: le mois de mars faillit en quaresme[6], et feut la mi aoust en may[7]. On mois de octobre, ce me semble, ou bien de septembre (affin que je ne erre, car de cela me veulx je curieusement[8] guarder) feut la sepmaine tant renommee par les annales, qu'on nomme la sepmaine des troys jeudis[9]: car il y en eut troys, a

[4] Un interprète, qui raffine en cet endroit mal à propos, explique le boisseau par la grande mesure, *mesles* par *messes*, et y voit une allusion aux trois messes que disent les prêtres dans la nuit de Noel, et qui font en effet, dit-il, le grand comble de la mesure, en cette partie.

[5] Les Grecs ne comptoient point par calendes, c'étoit la manière de compter des Romains. *En icelles les kalendes..... et feust la mi-aoust en may*, manque dans l'édition de Dolet.

[6] C'est-à-dire, le mois de mars contre le proverbe, et contre ce qui est toujours arrivé, ne se trouva point en carême; soit parceque le carême n'étoit pas encore établi, soit parcequ'en anagrammatisant, on ne trouve point complètement le mot *mars* dans le mot *carême*.

[7] Ceci manque aussi dans l'édition de Dolet. (L.) — Ou plutôt en anagrammatisant encore, dit un interprète, *et fut mai en la mi-août;* mais l'auteur ne parle ici que de prodiges contre l'ordre de la nature.

[8] Soigneusement: du latin *cura*, soin.

[9] « On trouve en effet, dit un interprète, dans l'assemblage des lettres de tous ces mots, de quoi composer *la semaine des trois jeudis.* » L'auteur, ajoute-t-il, est dans son moment d'anagramme; mais c'est plutôt l'interprète. L'auteur, dit-il encore, trouve peut-être aussi trois jeudis dans la semaine sainte, en cette manière : d'abord le jeudi, purement et simplement, ensuite le sixième jeudi de carême, troisièmement, le jeudi saint. » M. D. L. donne une explication ingénieuse de cette expression proverbiale : on peut, dit-il, en quelque

cause des irreguliers bissextes [10], que le soleil bruncha quelque peu comme *debitoribus* a gausche [11], et la lune varia de son cours plus de cinq toises, et feut manifestement veu le mouvement de trepidation on firmament dict Aplane [12] : tellement

sorte supposer une semaine des trois jeudis. C'est la première du mois de janvier de l'année qui suit une séculaire, et qui commence par un lundi, car alors il y aura dans cette semaine le premier jeudi du mois, le premier jeudi de l'année, et le premier jeudi du siècle. » Mais c'est expliquer une absurdité, et c'est bien là le cas de dire : *si non è vero, è bene trovato.*

[10] On appelle *bissextes* les jours intercalaires que forment les années *bissextiles*, parcequ'alors on dit *bis sextà* (*die ante*) *calendas* pour le jour intercalé après le 6 d'avant les calendes de mars : ce qui fait en effet compter deux fois ce sixième jour, et augmente d'un jour le mois de février.

[11] Par allusion au *sicut et nos dimittimus debitoribus nostris*, sur lequel article il est peu de chrétiens qui ne *gauchissent*. (L.) — « Cette expression, tirée du *Pater noster*, dit l'éditeur de 1820, peint cette sorte de gens qui veulent bien qu'on leur remette leurs fautes, mais qui prétendent ne pas oublier celles d'autrui. » C'est plutôt une allusion à la conduite des mauvais débiteurs et des banqueroutiers qui gauchissent ou bronchent dans leur commerce, ou même font éclipse totale.

[12] Sur tout ceci, qui n'a été ajouté que depuis l'édition de Dolet, voyez Agrippa, cap. XXX de son *de Vanitate Scientiarum*. Ce mouvement au reste, si difficile à concevoir, est de l'invention ou plutôt de l'imagination de l'arabe Thebit Ben Coreth, fameux astronome du neuvième siècle. Voyez Bergeron, paragraphe dernier de son Traité des Sarrasins : c'est par rapport à cela que Rabelais dit que ce mouvement fut manifestement vu. (L.) — « Je laisse, dit de Marsy, à nos philosophes et à nos astronomes l'explication de cette énigme. Pour ce qui est de ce prétendu mouvement de trépidation dans le ciel, plusieurs philosophes modernes l'ont adopté. On est redevable de cette rare découverte à l'astronome arabe Thébit Ben

que la pleiade moyenne, laissant ses compaignes, declina vers l'equinoctial : et l'estoille nommee l'espy[13] laissa la vierge, se retirant vers la balance : qui sont cas bien espouventables et matieres tant dures et difficiles que les astrologues n'y peuvent mordre. Aussi auroyent ilz les dens bien longues, s'ilz pouvoyent toucher jusques la.

Faictes vostre compte que le monde vouluntiers mangeoyt desdictes mesles : car elles estoyent belles a l'œil et delicieuses au goust. Mais, tout ainsi comme Noé, le sainct homme (auquel tant sommes obligez et tenuz de ce qu'il nous planta la vigne, dont nous vient celle nectaricque, delitieuse, pretieuse[14], celeste, joyeuse et deificque

Coreth, qui vivoit dans le neuvième siècle. Rabelais insinue assez ce qu'il pense de cette trépidation imaginaire, lorsqu'il dit qu'elle fut *vue manifestement* la même année qu'on trouva les calendes grecques, et qu'on vit la semaine des trois jeudis. » Un autre interprète rapporte mal-à-propos *Aplane* à *mouvement*, au lieu de le rapporter à *firmament*, et l'entend dans un sens contraire à celui qu'il a ici, dans le sens de mouvement vagabond, du grec *ἀπλανὴς*, qu'il explique par *vagabundus*. En effet, ajoute-t-il, ce mouvement est appelé *aplane* dans Macrobe : « *Aplanes, motus qui ad vagas stellarum* « *et luminum sphæras refertur.* » Macrobe *de somnio Scipionis*, liv. 1, fol. 5, verso ; mais il se trompe doublement, 1° *aplane* est dit ici du firmament. 2° Ἀπλανὴς ne signifie pas vagabond, mais non vagabond, non errant, de α priv. et πλάνη, égarement, il a en grec le même sens que *firmamentum* en latin ; celui de ciel des étoiles fixes, et non pas celui de mouvement vagabond.

[13] C'est une étoile claire, dit l'auteur de l'alphabet, située au haut de la main sénestre de la Vierge, en grec *στάχυς*, en latin *spica, sive arista Virginis*, en arabe *azimech*.

liqueur qu'on nomme le piot[15]), fut trompé en le beuvant, car il ignoroyt la grande vertu et puissance d'icelluy, semblablement les hommes et femmes de celluy temps mangeoyent en grand plaisir de ce beau et gros fruict; mais accidens bien divers leur en advindrent: car a tous survint une enfleure treshorrible, mais non a tous en ung mesme lieu. Car aulcuns enfloyent par le ventre, et le ventre leur devenoyt bossu comme une grosse tonne; desquelz est escript: *Ventrem omnipotentem*[16]: lesquelz feurent tous gens de bien et bon raillards. Et de ceste race nasquit sainct

[14] De *spacieuse* qu'on lit au lieu de *précieuse* dans les Rabelais de Hollande, après l'édition de 1553, on a fait *specieuse* dans celle de Lyon 1608; mais il faut lire *prétieuse*. L'édition gothique in-12, de Paris, sans nom d'imprimeur et sans date, porte: *dont nous vient cette nectarcïque*, pcieuse, *celeste et deïficque liqueur*. J'ai représenté l'abbréviation de *précieuse*, telle qu'elle est dans l'imprimé, précédée d'une virgule à l'antique qu'on a prise pour une *s*, et qui, étant jointe à *pcieuse*, a fait croire aux imprimeurs ignorants que c'étoit *spacieuse*, d'où ensuite les correcteurs qui n'avoient point vu l'édition ancienne que j'ai citée, ni celle de 1542, ont fait *spécieuse*. (L.)

[15] Le vin, du latin *potus*, selon Ménage. « C'est la liqueur bachique, dit l'auteur de l'alphabet, tesmoin la joyeuse et proverbiale demande: tandis que j'ay la main au pot, veux-tu Lyot, du doux piot? *à verbo* πίνω (je bois). A quoi se rapporte le langage des blesches, quand ils veulent dire que quelqu'un a beu, ils disent *il a pié*. L'auteur interprète bravement ce mot au chap. 1er du liv. II, et au prologue du liv. IV: il l'appelle benoist et desiré piot. »

[16] Ceci s'entend des gens de table et de bonne chère, qui, comme de vrais *gastrolatres*, ne sachant se refuser rien de ce que le ventre

Pansart[17] et Mardygras. Les aultres enfloyent par les espaules, et tant estoyent bossus, qu'on les appelloyt montiferes, comme porte montaignes, dont vous en voyez encores par le monde en divers sexes et dignitez. Et de ceste race yssit Esopet[18], duquel vous avez les beaulx faictz et dictz par escript. Les aultres enfloyent en longueur par le membre qu'on nomme *le laboureur de nature*[19]:

ou leur appétit leur demande, deviennent bientôt *puissants* et *ventrus* comme ce jeune Gastrolâtre dont parle Rabelais livre IV, chapitre LIX (L.)

[17] Catherinot, dans ses Doublets de la langue françoise, a cru que saint *Pansart* ou *Panchart*, qui est le mardi-gras des Picards, étoit le saint *Pancrace* du calendrier; mais il est visible que ce sont les railleurs qui de *panse* ont fait saint *Pansart*. Un médecin champenois nommé Adrien le Tartier, chapitre LIX de ses Promenades printanières, dit que Rondelet appeloit le carnaval *festum sancti Pansardi*. (L.)

[18] Encore, liv. II, chap. XV, *qui en ung bissac, tel comme celui d'Esopet*, etc. Car c'est *Esopet* et non *Esope*, qu'on lit en cet endroit dans les anciennes éditions. Le traducteur en vers françois de la Nef des fous avoit déja dit *Esopet* dans le prologue de cette traduction imprimée l'an 1497, et cela plutôt à cause de la taille extrêmement petite et difforme d'*Esope*, que de *Jésopito*, nom par lequel les Hébreux ont rendu en leur langue celui d'Ésope, à quoi nos bons vieux Gaulois ne songeoient pas. (L.) — Sortit Esope, qui naquit contrefait.

[19] On trouve, dans les cabinets des curieux, comme le remarque l'éditeur de 1820, des amulettes égyptiennes, qui représentent un homme ou plutôt un dieu, le dieu Osiris, avec un phallus monstrueux, souvent plus gros que son corps. Il le tient embrassé à grands bras; et on le tourne autour de son corps, comme le décrit Rabelais. Saturne, dont le nom vient par contraction de *satorinus*, diminutif dérivé de *sator*, étoit appelé *sator hominum*, le planteur des hommes;

en sorte qu'ilz l'avoyent merveilleusement long, grand, gras, gros, vert, et accresté[20], a la mode anticque; si bien qu'ilz s'en servoyent de ceinture, le redoublans a cinq ou a six fois par le corps. Et, s'il advenoyt qu'il feust en poinct, et eust vent en poupe, a les veoir eussiez dict que c'estoyent gens qui eussent leurs lances en l'arrest pour jouster a la quintaine[21]. Et d'iceulx est perdue la race, ainsi comme disent les femmes. Car elles lamentent continuellement qu'il n'en est plus de ces gros etc. Vous sçavez le reste de la chanson. Aultres croissoyent en matieres de couilles, si enormement que les troys emplissoyent bien ung muy. D'iceulx sont descendues les couilles de Lorraine[22], lesquelles jamais n'habitent en braguette : elles tombent au fond des chausses[23].

Aultres croissoyent par les jambes, et a les veoir eussiez dict que c'estoyent Grues, ou Flammans[24],

et il étoit censé, ainsi que Osiris, avoir appris aux hommes *le labour* de la terre.

[20] *Cristatus*, orné d'une *créte*, comme un coq.

[21] La quintaine étoit un pal ou pieu, auquel on attachoit un bouclier, ou un jaquemart, (un homme de bois, habillé d'une *jacque* et armé d'un *marteau*), qui servoient de but pour les joûtes.

[22] * Allusion à l'énervé et efféminé cardinal de Lorraine, que l'auteur se plait à ridiculiser, sous le nom de Panurge. Cette expression grossière a passé en proverbe, et Voltaire, comme le remarque l'éditeur de 1820, a rappelé l'*attribut de Lorraine*, dans une épître à Pallu, de 1725.

[23] Ceci a été ajouté dans l'édition de 1553. (L.)

[24] Par ce mot, qui manque dans l'édition de Dolet, on entend

ou bien gens marchans sus eschasses. Et les petits grimaultz les appellent en grammaire *jambus*[25].

Es aultres tant croissoyt le nez qu'il sembloyt la fleute d'ung alambic, tout diapré[26], tout estincellé de bubelettes, pullulant, purpuré, a pompettes[27], tout esmaillé, tout boutonné, et brodé[28] de gueules. Et tel avez veu le chanoine Panzoult, et Piedeboys, medicin d'Angiers : de laquelle race peu feurent qui aymassent la ptisane, mais tous feurent amateurs de puree septembrale[29]. Nason

communément certain oiseau qui a les plumes de la couleur de la *flamme* et les jambes longues et rouges. (L.) — C'est de son plumage couleur de *flamme*, que lui vient le nom de *flammant*.

[25] Équivoque du latin *iambus*, sorte de mètre en poésie, au françois *jambus* qui signifie ceux d'entre les hommes qui ont de grandes jambes. La différence de l'*i* voyelle et de l'*i* consonne n'étant pas encore introduite dans l'écriture du temps de Rabelais, et l'*ï* marqué de deux points, nommé *i trema*, étant alors inconnu, les petits écoliers qui trouvoient *jam*, *jacto*, *jocor*, *jambus*, écrits par un *i* de même figure, prononçoient également ces quatre mots par un *i* consonne. Les régents eux-mêmes admettoient cette prononciation que l'ignorance des siècles précédents avoit établie. Alexandre de Villedieu prononçoit *jambus*, et le fait toujours de deux syllabes dans les vers de son Doctrinal. (L.)

[26] Peint de diverses couleurs.

[27] *Pompettes* sont proprement ces balles avec lesquelles on applique l'encre sur les formes où l'on imprime. Ces *pompettes*, semblables avec leurs manches à de grosses *pommes*, ont donné le nom à ces grosses verrues qui pendent à de certains nez que de là on appelle *nez à pompettes*. (L.) — C'est-à-dire nez bourgeonné, cramoisi, et arrondi par le bout, nez d'ivrogne, couvert de grosses verrues.

[28] Bordé de rouge. Le rouge se dit *gueules* en terme héraldique.

[29] C'est-à-dire est amateur du vin, dont la vendange, dans les pays chauds, se fait en septembre.

et Ovide [30] en prindrent leur origine. Et tous ceulx desquelz est escript, *ne reminiscaris* [31]. Aultres croissoyent par les aureilles [32], lesquelles tant grandes avoyent, que de l'une faisoyent pourpoinct, chausses, et sayon [33]; de l'aultre, se couvroyent comme d'une cappe a l'hespaignole. Et dict on qu'en Bourbonnoys encore dure l'eraige [34],

[30] *Nason* et *Ovide* sont deux noms qui ne signifient ici qu'un même homme, savoir *Nason* en la personne d'*Ovide*, et *Ovide* comme étant de la famille des Nasons :

> Comme une guigne estoit rouge son nez.
> Beaucoup de gens de sa race sont nez.

dit Marot, parlant de Bacchus, chanson 32. (L.)

[31] Ceci est d'une antienne prise du livre de Tobie, chapitre III, verset 3, qui commence par *Ne reminiscaris delicta nostra*, et qui se chante avant et après les sept psaumes pénitentiaux. Ici Rabelais semble avoir eu en vue quelque chanoine à rouge trogne, qui ne pouvoit dire ces paroles qu'en chantant du nez. (L.) — Équivoque du *ne* qui commence le verset *ne reminiscaris*, au mot *nez*.

[32] Pomponius Mela, lib. III, cap. VI, Pline, lib. IV, cap. XIII, et lib. VII, cap. II, disent à peu près la même chose de certains peuples nommés *Tout-oreilles*, Πανώτιοι, qui n'ont point d'autre couverture de leur nudité que leurs oreilles, dont ils s'affublent depuis la tête jusqu'aux pieds. Strabon, lib. II, s'inscrit en faux contre ces historiens qui ont eu le front d'écrire que ces peuples, à l'heure de leur repos, se faisoient de leurs oreilles un matelas. Pigafète, sur la fin du pontificat de Léon X, débitoit à Rome de pareilles fables, et plus incroyables encore, dont il parloit *de visu*. Ce que le pape ayant appris, eut d'autant plus d'envie de rire, que Pigafète, peu de temps auparavant, lui avoit rendu un compte fidèle de son voyage. (L.)

[33] Habit gaulois que les Romains appeloient *sagum*.

[34] La race, la lignée, c'est un mot dérivé du vieux françois *hoir*, qui vient du latin *heres*, héritier. Ménage l'explique de même, mais

dont sont dictes aureilles de Bourbonnois[35]. Les aultres croissoyent en long du corps: et de ceulx la sont venuz les geans, et par eulx Pantagruel.

Et le premier fut Chalbroth:
Qui engendra Sarabroth,
Qui engendra Faribroth,
Qui engendra Hurtaly, qui feut beau mangeur de souppes, et regna on temps du deluge,
Qui engendra Nembroth,
Qui engendra Athlas, qui, avecques ses espaules, guarda le ciel de tumber,
Qui engendra Goliath,
Qui engendra Erix[36], lequel feut inventeur du jeu des guobeletz;

le fait venir ridiculement du latin *radix*, racine, d'où nous avons fait *race*. Un interpréte s'est encore plus mal imaginé que ce mot étoit dérivé d'*ere*, et signifioit l'usage du temps! ce qui rendroit cet endroit inintelligible.

[35] Les oreilles des Bourbonnois ont passé en proverbe dans la signification de grandes oreilles. On en dit autant de celles des Lyonnois, d'où un poëte satirique après avoir remarqué avec Verville l'honneur qu'on faisoit aux enfants de Lyon, de leur laisser le chapeau sur la tête quand on les menoit pendre, prit autrefois sujet de s'écrier :

Privilége fort authentique
Pour cacher l'oreille arcadique! (L.)

— La Nouvelle xciv de des Périers commence ainsi : *Es païs de Bourbonnois où croissent mes belles oreilles.*

[36] Le mont Saint-Julien, en Sicile, porta anciennement le nom de ce géant, que la fable dit y avoir été enterré. Voyez Hygin, chapitre ccLx. (L.)

Qui engendra Titie,
Qui engendra Eryon,
Qui engendra Polypheme,
Qui engendra Cace[37],
Qui engendra Etion[38], lequel premier eut la verolle, pour n'avoir beu frais en esté, comme temoigne Bartachin;
Qui engendra Encelade,
Qui engendra Cee,
Qui engendra Typhoé,
Qui engendra Aloé,
Qui engendra Othe[39],
Qui engendra Aegeon,
Qui engendra Briaire, qui avoyt cent mains;

[37] *Cacus.* Tite-Live parle de lui et de sa caverne, liv. I, chap. VII. (L.) — Virgile en parle aussi.

[38] Ce nom du prétendu géant *Étion* se trouve dans quelques manuscrits de Pline, lib. VII, cap. XVI, où au lieu de *quod alii Orionis, alii Oti fuisse arbitrantur,* on lit *quod alii Orionis, alii Etionis,* etc. Les éditions les plus correctes ont retenu *Oti.* Bartachin n'est cité ici qu'à plaisir (*par dérision*), comme un écrivain fort éloigné de traiter pareille matière. C'étoit un grave jurisconsulte de Fermo, dans la Marche d'Ancone, vers la fin du quinzième siècle. Son vrai nom est Jean Bertachin, il est auteur du *Repertorium juris.* Ici Rabelais le nomme *Bartachin* à la Parisienne, mais plus bas, chap. X, il le nomme mieux *Bertachin.* (L.)

[39] Géant dont le corps de quarante-six coudées de long étoit couvert par une montagne qu'entr'ouvrit ou renversa un tremblement de terre dans l'île de Crète. Pline, lib. VII, cap. XVI. L'édition gothique a *Othus,* la bonne orthographe vouloit qu'on écrivît *Ote* ou *Otus.* Rabelais, et avant lui Textor, ont suivi cette édition. (L.)

Qui engendra Porphyrio[40],
Qui engendra Adamastor[41],
Qui engendra Antee[42],
Qui engendra Agatho,
Qui engendra Pore[43], contre lequel batailla Alexandre le grand;
Qui engendra Aranthas,
Qui engendra Gabbara[44], qui premier inventa de boire d'aultant;
Qui engendra Goliath de Secundille[45],

[40] Fils de Sisyphe, qui pourtant ne vient ici que le douzième après le géant Porphyrio. *Porphirion trepidam conatur rumpere Delon*, dit Claudien dans sa Gigantomachie. (L.)

[41] C'est Sidonius Apollinaris, qui appelle ainsi ce géant, dont le vrai nom est *Damastor*. Voyez la Gigantomachie de Claudien. (L.)

[42] Géant dont le cadavre fut trouvé long de soixante coudées. Voyez Plutarque, dans la vie de Sertorius. (L.)

[43] Philostrate, liv. II, chap. x de la Vie d'Apollonius, fait du roi *Porus* un vrai géant. Voy. Freinshemius sur Quinte-Curce, liv. VIII, chap. xiv. (L.)

[44] Géant arabe, qui fut présenté à l'empereur Claudius. Pline, lib. VII, cap. xvi, lui donne neuf pieds et neuf pouces de hauteur. Ce géant est nommé *Gabbarus* dans ce vers de l'Architrenius de Jean de Hanville, lib. I, cap. xiii, *In bis quinque pedes produxit Gabbarus artus*, où du Cange s'équivoque bien fort de croire que *Gabbarus* en cet endroit signifie une sorte d'écrévisse de mer appelée en latin *Squilla*. (L.)

[45] Rabelais, pour se divertir, suppose ici un Goliath second du nom, fils du géant Gabbara, et de la géante Secondille. Louis Guyon, et ceux qui comme lui prennent *Secundilla* pour un géant, ne s'entendent guère à connoître le sexe par la terminaison des noms latins. La géante *Secunda* fut nommée par les rieurs *Secundilla*, de la même manière qu'un géant qui parut avec elle du temps d'Au-

Qui engendra Offot, lequel eut terriblement beau nez[46] a boyre au baril;
Qui engendra Artachees,
Qui engendra Oromedon,
Qui engendra Gemmagog, qui feut inventeur des souliers a poulaine[47];

guste fut appelé *Pusio*. Voyez, touchant ces deux colosses, Pline, et son abbréviateur Solin. (L.)

[46] Villon, dans une Ballade de son grand Testament:

Que luy donray-je que ne perde?
Assez ay perdu tout cest an
Dieu le veuille pourvoir. Amen.
Le *barillet?* Par m'ame, voyre.
Genevoys est plus ancien,
Et a plus *grant nez* pour y boire.

Ce qui revient à ce que Rabelais a dit ci-dessus, que tout homme à grand, gros, et rouge nez, est volontiers bon biberon. (L.)

[47] Ci-dessous encore, au dernier chapitre de ce livre, *ventres a poulaines*. Item, liv. IV, chap. XXXI, *le ventre* à poulaines, *boutonné* etc. Et au chap. V de la Prognostication pantagruéline, *Enlumineurs de museaux*, *ventres a* poulaines, *brasseurs de biere*. Mézerai, dans l'abrégé de la vie du roi Charles V, sur l'an 1365, parle des souliers à *pouleines*, comme d'une chaussure qui sous le règne de ce prince, étoit particulière en France aux personnes de qualité, et aux honnêtes gens dans les villes. « Ils avoient aussi, dit cet historien, mis en usage une certaine sorte de chaussure, qui par devant avoit de longs becs recourbez en haut (ils les nommoient des *pouleines*), et par derrière comme des éperons qui sortoient du talon. Le roi par ses édits bannit ces ridicules modes, continue Mézerai »; mais celle des souliers à *poulaine* revint, et même elle dura jusque bien avant dans le quinzième siècle. Le quarante-deuxième des Arrêts d'amours, composés vers ce temps-là par Martial d'Auvergne.» Y ha six ou huict varletz cordoüanniers qui se sont plainctz en la cour de céans, de ce qu'il fault maintenant mettre aux poinctes des soulliers qu'on

Qui engendra Sisyphe,
Qui engendra les Titanes, dont nasquit Hercules;
Qui engendra Enay, qui feut tresexpert en matiere d'oster les cirons des mains;

faict, trop de bourre. Disants qu'ilz sont trop grevez, et qu'ilz ne pourroyent fournir les compaignons, ny continuer cette charge, s'ilz n'en avoyent plus grandz gaiges, qu'ilz n'avoyent accoustumé, attendu que le cuyr est cher, et que les dictes *poullaines* sont plus fortes à faire qu'ilz ne souloyent. Si ha la court faict faire information, et rapport du profit, et dommaige qu'ilz en ont, et pourroyent avoir et tout veu et considéré, ce qu'il falloit considérer, la court dict que les dictz cordoüanniers feront les dictes *poullaines* grosses et menuës, à l'appetit des compaignons, suyvant ledict service d'amours, sur peine d'amende arbitraire. »

Saintures, chaprons de migraines,
Chausses et souilliers à poulaines,

dit aussi dans son plaidoyer, Coquillart, qui vivoit environ l'an 1460 Quoiqu'il soit constant que nos vieux historiens appellent *Poulaine* la *Pologne*, Ménage qui cherchoit l'étymologie de *poulaine*, n'a osé adopter l'opinion de Borel, qui pour cette raison dérive ce mot de *Polonia;* mais peut-être n'auroit-il pas été si retenu, s'il avoit jeté les yeux sur les contes d'Eutrapel. *Le pourpoint*, y lit-on dès le premier feuillet, *gros et enflé de bourre, descendant jusqu'au fin fond des parties casuelles d'entre les cuisses à la* Polaque, *ou selon nos anciens à la* Polaine. Et ce qui sans doute l'auroit encore mieux déterminé, c'est ce que dit Bernardin de Mendosse au livre IX de ses Commentaires de la guerre de Flandres, où parlant des patins dont les Hollandois se servent pour traverser en temps de gelée les lacs et les canaux. *A la pointe de ces patins ou souliers*, dit cet Espagnol, *il y a un crochet comme un espaulon de soulier turquesque ou* polonois, *ou à barques d'Espagne*. Comme donc le brodequin ferré est particulier aux Polonois; il y a bien de l'apparence que les souliers à *polaine* nous vinrent en effet des Polonois; mais que, comme l'insinue l'historien Mendosse, ceux-ci les avoient pris des Turcs originaires de la Scythie. (L.) — « Dans l'histoire de Charles VII, sur l'an 1443, le

Qui engendra Fierabras, lequel feut vaincu par Olivier, pair de France, compaignon de Roland;

Qui engendra Morgan [48], lequel premier de ce monde joua aux dez avecques ses bezicles;

Qui engendra Fracassus, duquel ha escript Merlin Coccaie;

roi de *Pologne*, ajoute Le Duchat, dans Ménage, est appelé *roy de Poulaine*. Borel dit qu'*à poulaine* veut dire *à la polonoise*, et que la Pologne se nommoit en vieux françois *poulaine* : ce qui est vrai. C'est aussi le sentiment de Bernardin de Mendosse, qui, dans ses Commentaires de la guerre de Flandres, parlant des patins dont les Hollandois se servent pour marcher sur les canaux gelés, dit qu'à la pointe de ces patins ou souliers, il y a un crochet comme un espaulon de soulier turquesque ou polonois, ou à barques d'Espagne. Rabelais, liv. II, chap. XXXIV, et liv. V chap. XLVI, parle de *ventre a poulaine*, au lieu de quoi on dit aujourd'hui *ventre à la Suisse*, pour un ventre qui se jette en dehors, comme *la poulaine* ou *bouline*, autrement appelé l'avant du vaisseau, le cap ou l'éperon, qui fait une grande saillie en mer. Voyez Furetière au mot *poulaine*. On lit aussi *mentons à poulaines*, page 36 des Paradoxes, imprimés en 1554, chez Robert Étienne. Les sabots, ou souliers de bois retiennent encore aujourd'hui quelque chose de la pointe des souliers à *poulaines*. Les *poulaines* avoient encore la vogue du vivant de Rabelais; et même il semble (d'après le quarante-deuxième des Arrêts d'amour) que les amoureux de ce temps-là en avoient inventé de plus ridiculement grandes qu'on n'en eût encore porté. » — Si Rabelais, dit l'abbé de Marsy, eût vécu dans notre siècle, il auroit attribué à Gemmagog l'invention des souliers à talons rouges.

[48] Ou *Morgant*, nom d'un géant, héros d'un ancien roman, duquel parle Antoine du Verdier, page 899 de sa Bibliothèque. Luigi Pulci en a fait un poëme italien de vingt-huit chants, attribué mal-à-propos à Politien par des gens qui ne savent pas juger du style de ce dernier. Ceux qui croient qu'Agrippa, chap. V *De sa vanité des sciences*, a parlé de Morgan, se trompent, c'est de Morgue la fée. (L.)

Dont nasquit Ferragus;

Qui engendra Happemousche[49], qui premier inventa de fumer les langues de beuf a la cheminee; car auparavant le monde les saloyt comme on faict les jambons.

Qui engendra Bolivorax,

Qui engendra Longis,

Qui engendra Gayoffe[50], lequel avoyt les couillons de peuple, et le vit de cormier[51];

Qui engendra Maschefain,

Qui engendra Bruslefer,

Qui engendra Engoulevent,

Qui engendra Galehault[52]; lequel feut inventeur des flaccons;

[49] *Aquila non capit muscas.* Ainsi ce geant ne devoit pas être fort magnanime, non plus que l'empereur Domitien qu'ailleurs Rabelais appelle *Croque mousche.* (L.)

[50] De l'italien *gaglioffo*, c'est-a-dire, vilain, coquin. *Gaioffus* est le nom du magistrat de Mantoue, dans Merlin Cocaie. Ici le géant Gayoffe devoit être quelque *puissant ribaut.* (L.)

[51] Autre temps, autres mœurs, dit l'abbé de Marsy. Aujourd'hui telle comédie de Molière et de Dancourt ne passeroit pas à la police, à cause de certaines expressions qui visent à l'obscénité. Dans le siècle de Rabelais, les obscénités les plus crues s'imprimoient, et s'imprimoient avec privilège. Il y a plus : le mot de c.... n'étoit point autrefois un terme obscène. L'ancien traducteur de l'*Examen des esprits*, écrivain grave, l'a toujours employé sans scrupule. Chose étonnante! plus les hommes sont corrompus, et plus ils deviennent délicats! » C'est que de même que la vanité est le supplément du mérite, l'hypocrisie est le supplément de la vertu.

[52] C'est un nom anglois qu'on lit dans Froissart; et au chap. LXV du premier vol. de Lancelot du Lac, c'est le nom du roi d'Outre-les-

Qui engendra Mirelangault,
Qui engendra Galaffre,
Qui engendra Falourdin,
Qui engendra Roboaste,
Qui engendra Sortibrant de Conimbres,
Qui engendra Brushaut de Mommiere,
Qui engendra Bruyer, lequel feut vaincu par Ogier le dannoys, pair de France;
Qui engendra Mabrun,
Qui engendra Foutasnon [53],
Qui engendra Hacquelebac,
Qui engendra Vitdegrain,
Qui engendra Grandgousier,
Qui engendra Gargantua,
Qui engendra le noble Pantagruel mon maistre.

J'entendz bien que, lisans ce passaige, vous faictes en vous mesmes ung doubte bien raisonnable. Et demandez : comment est il possible qu'ainsi soit : veu que on temps du deluge tout le monde perit, fors Noé, et sept personnes avec-

Marches dans la Grande-Bretagne. Or, comme en ce pays-là le vin, pour y être rare, n'en est que plus au goût des habitants, qui ne le verroient pas volontiers répandu ni gâté, Rabelais nous donne un Anglois *gaillard* et homme de bonne chère pour inventeur des flacons, où le vin n'est sujet, ni à se répandre, ni à s'éventer. (L.)

[53]* « Laissant à part, dit Bernier, tous les autres noms, pourquoi dire que *Foutasnou* (il lit ainsi) est François *Fontanon*, médecin de Montpellier, comme quelques-uns l'ont rêvé? quel rapport d'un médecin à un géant?» Il a raison, mais il ne s'est pas douté du véritable *Foutasnon*. Voyez le commentaire historique, n° 54.

ques luy dedans l'arche, au nombre desquelz n'est mis ledict Hurtaly [54]? La demande est bien faicte sans doubte, et bien apparente; mais la response vous contentera, ou j'ay le sens mal guallefreté [55]. Et parceque n'estoys de ce temps la pour vous en dire a mon plaisir, je vous allegueray l'authorité des massoretz, bons couilleaux, et beaulx cornemuseurs hebraicques [56], lesquelz afferment que, veritablement, ledict Hurtaly [57] n'estoyt dedans l'arche de Noé (aussi n'y eust il peu entrer, car il estoyt trop grand), mais il estoyt dessus a cheval, jambe deça, jambe de la, comme sont les petitz

[54] Rabelais a dit plus haut que Hurtaly régnoit au temps du déluge.

[55] C'est-à-dire, éventé, mal calfeutré. Ces paroles manquent dans l'édition de Dolet. (L) — Mal calfaté. Un navire mal calfaté, dit de Marsy, fait eau : une tête mal gallefretée, est une tête *fêlée*, et qui s'évente.

[56] C'est-à-dire qui parmi les Juifs tiennent le lieu des moines, des abbés, et des autres prélats de l'Église romaine, auxquels il appartient d'interpréter l'Écriture et les traditions. Les *couillaux* ici, comme encore ailleurs dans Rabelais, ce sont les moines : de *cucullellus;* et les *cornemuseurs*, témoin, liv. II, chap. VII, *la* cornemuse *des prélats*, ce sont les *musars* ou plus studieux prélats, dont la mître a quelque rapport avec cette espèce de *cornes* que les peintres donnent à Moïse. Du reste, au lieu de ces paroles *bons couillaux*, etc., il y a dans les anciennes éditions de 1534 et 1542, *interprètes des sainctes lettres.* (L.) — Bons conteurs en matière de religion judaïque.

[57] Ménage a remarqué à la marge de son Rabelais, que les rabins disent cela, non de Hurtaly, mais d'Og, roi de Basan (dont on fait bien d'autres contes). Voyez Le Pelletier, chapitre XXV de son Arche de Noé, page 236. (L.)

enfans sus les chevaulx de boys, et comme le gros taureau de Berne[58], qui feut tué a Marignan, chevaulchoyt pour sa monture ung gros canon pe-

[58]* Quoique liv. IV, chap, XLI, Rabelais parle encore de ce *Taureau de Berne*, etc., ceci (*et comme le gros thoreau de Berne*, *etc.*) manque dans l'édition de Dolet. Du reste, je ne sai aucun historien françois qui ait touché cette particularité de la bataille de Marignan, et si Rabelais n'en avoit parlé, peut-être ne se seroit-on jamais avisé de la déterrer dans Paul Jove, où elle a été trouvée par un réfugié curieux (*Le Motteux*), qui a mis une savante préface en anglois au devant de la traduction angloise de Rabelais, imprimée avec des notes aussi angloises, à Londres, l'an 1694. Ce vaillant Bernois, que notre auteur caractérise de *taureau*, vraisemblablement à cause de la voix mugissante dont il animoit ses gens au combat, étoit le nommé Pontiner, l'un des chefs de la nation Suisse, à cette fameuse journée. La taille de Pontiner, de soi excessivement haute, mais prodigieuse encore par un embonpoint extraordinaire, faisoit terriblement redouter les coups de ce Suisse, qui s'étant acharné sur les lansquenets de l'armée du roi, en avoit tué plusieurs. Ceux-ci l'abbattirent enfin d'une grèle de coups de mousquets, au moment qu'il avoit déja la main sur l'une des pièces de l'artillerie françoise, et vengèrent la mort de leurs compagnons sur ce vaste corps, qui, suivant une ancienne mais barbare coutume des Allemands dans leurs combats contre la nation helvétique, servit de fourreau à leurs piques qu'ils faisoient trophée d'élever en l'air toutes sanglantes, et dégouttantes de la graisse qui sortoit des plaies du brave Pontiner. C'est à Pontiner que le livre Ier des *mémoires de du Bellay* semble attribuer aussi cette action, quoique sans le nommer. Voilà l'histoire du prétendu taureau de Berne. Le canon *pevier* qu'on lui donne pour monture est une exagération bouffonne de l'audace qu'eut ce Suisse d'aller porter la main jusque sur le canon du roi. L'abbé Guyet au lieu de *pevier*, lisoit *perrier*, mais sans nécessité, *pevier* se trouvant dans Oudin comme un synonyme de *Perrier*, ou de *Pierrier*, qui est aujourd'hui le mot d'usage. C'est le πετροβόλον des Grecs. (L.)— Peut-être même, ajoute de Marsy (ce que Paul Jove a pu ignorer), qu'ayant enjambé ce canon, il étoit monté dessus pour l'enclouer. Voyez aussi

vier[59], c'est une beste de beau et joyeulx amble[60], sans poinct de faulte. En icelle façon, saulva, apres dieu, ladicte arche de periller[61] : car il luy bailloyt le bransle avecques les jambes, et du pied la tournoyt ou il vouloyt, comme on faict du gouvernail d'une navire. Ceulx qui dedans estoyent, luy envoyoyent vivres par une cheminee, a suffisance, comme gens recongnoissans le bien qu'il leur faisoyt. Et quelquesfoys parlementoyent ensemble, comme faisoyt Icaromenippe[62] a Jupiter,

sur ce géant bernois, Jean Barillon, manuscrit de la bibliothèque du Roi, Gaillard, Vie de François Ier, tom. I, p. 251, et la note suivante.

[59] L'abbé Guyet avoit raison de lire *perrier*. *Pevier*, il est vrai, se trouve non seulement dans Oudin, comme synonyme de *perrier*, mais dans les deux dictionnaires françois-italien et italien-françois de Duez, et dans Borel, et dans toutes les éditions que nous avons sous les yeux, au nombre de huit. Les lexicographes ayant dû prendre ce mot dans Rabelais, ne sont pas des autorités. On a toujours dit *pierrier* ou *perrier*, du latin *petraria*, qui se trouve dans nombre d'auteurs latins du moyen âge, dont plusieurs, entr'autres Paul Diacre, Adon, sont cités à ces deux mots, dans Ménage et dans du Cange; et de *petraria* on n'a pas pu faire *pevier*, le *tr* ni l'*r* simple ou double ne se change pas en *v*. Il faut donc qu'on ait mal lu et qu'on ait pris les deux *rr* de *perrier* ou l'*yr* de *peyrier* pour un *v*. Les Grecs du Bas-Empire appeloient cette machine de guerre non seulement πετροϐόλον, mais λιθοϐόλον, qui lance des pierres.

[60] C'est-à-dire, la belle monture qu'un gros canon! sur-tout pour aller l'amble!

[61] De pericliter : dérivé de *péril*, immédiatement.

[62] *Icaromenippe*, ou le voyageur aérien. C'est ainsi que Lucien nomme le philosophe *Ménippe*, qui, à la manière d'*Icare*, s'étoit attaché des ailes, pour s'élever de la terre jusqu'aux sphères de la lune et du soleil. Lucien dit aussi que Jupiter conversoit familière-

selon le rapport de Lucian. Avez vous bien le tout entendu? beuvez doncques ung bon coup sans eaue. Car, si ne le croyez, non fay je, feit elle[63].

ment avec les hommes et avec ce Ménippe, par des trappes pratiquées au ciel. *Erant autem ordine fenestræ, cujusmodi sunt ora puteorum.....*

[63] C'est-à-dire, si vous n'en croyez rien, ni moi non plus. Je ne sai dans quelle province s'est conservée cette expression, mais une preuve qu'elle est très ancienne dans notre langue, c'est qu'on la trouve dans Perceforest, volume V, chapitre XVIII. Du reste, ceci manque dans l'édition de Dolet. (L.)

CHAPITRE II.

De la nativité du tres redoubté Pantagruel.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Nous allons exposer, selon notre coutume, dans l'ordre chronologique, les différentes explications historiques des commentateurs sur ce chapitre; nous donnerons ensuite la nôtre. « Le deuxième chapitre, dit Bernier, nous fait naître Pantagruel en la manière qu'il lui plaît, jusques à former ce nom du grec et de l'arabe, lui donnant pour mère une Badebec, de *badare*, jaser, une jaseuse, fille du roi des Amaurotes (d'*amauroo*, obscuro), et d'utopie (*ou topou*, loci), c'est-à-dire, *courés après*, d'où il vous plaira; car de même que Gargantua est un mot fait à plaisir, comme *falbala*, tout ce qu'il dit du nom de Pantagruel n'est que pour en faire un homme fort altéré et fort altérant. Le reste n'est qu'une description d'une année fort seiche, et par conséquent fort altérante. Sur quoi il ne faut pas oublier qu'il s'est trouvé dans tous les temps des hommes si prévenus en faveur de Rabelais et de son Pantagruel, que M. de Montauban, fameux avocat, fit il y a quarante ans une comédie, laquelle avoit pour titre et pour sujet Pantagruel. De plus on lisoit pendant la jeunesse de feu M. le duc d'Orléans, avec tant de prévention, ces gestes de Gargantua et de Pantagruel, qu'à son retour de Bruxelles

on dança, à Blois, un balet en sa cour, dont le sujet étoit le mariage de Panurge. Il n'y avoit pas jusques à la mule de Rabelais qui n'entrât quelquefois dans les chansons, témoin celle qu'un poëte de cette cour fit sur un abbé fort ignorant, laquelle finissoit ainsi :

> Car vous avez là mine
> D'avoir moins de doctrine
> Que la mule à Rabelais,
> Qui passoit aux marais.

« Le deuxième chapitre, dit Le Motteux, nous instruit *de la nativité du tres redoubté Pantagruel,* lequel Gargantua engendra *en son eage de quatre cens quatre vingt quarante et quatre ans:* sur quoi d'abord, selon l'avis de l'auteur, « vous noterez qu'en icelle annee feut seicheresse tant « grande... que c'estoyt pitoyable cas de veoir le travail des « humains pour se guarentir de ceste horrificque altera- « tion : » et que ce fut pour cela que Gargantua, son fils Pantagruel, « voulant inferer qu'a l'heure de sa nativité le « monde estoyt tout alteré, et voyant en esperit de prophe- « tie qu'il seroyt quelque jour dominateur des alterez. » Or cette grande altération, qui fait tant de bruit dans le monde à la naissance de Pantagruel, je puis l'interpréter, ce me semble, par le cri presque universel des laïcs pour le vin de l'eucharistie qu'on leur avoit ôté, et dont ils parurent aussi altérez que jamais vers le temps qu'*Antoine de Bourbon, duc de Vendôme*, épousa l'héritière du royaume de Navarre : ce qui arriva en M. D. XLVIII, durant les embarras du concile de Trente : car c'est du mariage de ce prince qu'il faut dater ici sa naissance, puisque ce fut par ce mariage qu'il devint fils de *Henri d'Albret*, qui, suivant mon commentaire, est Gargantua, père de Pantagruel : et comme sa naissance, prise en ce sens, est la naissance d'un homme fait, et d'un homme à qui ses titres donnent un rang con-

sidérable parmi les grands, on pourroit ajouter que c'est pour cela que l'auteur observe dans la suite que *Pantagruel naissant au monde estoyt aultant grand que l'herbe* qui de son nom fut nommée *pantagruélion*, et dont la tige *communement est de cinq a six pieds.* Sur quoi l'on peut voir les chapitres XLVII-XLIX du troisième livre. » Le second livre de Rabelais ayant paru en 1542, et le troisième en 1546, il est impossible que Rabelais, comme le remarque le traducteur de Le Motteux lui-même, ait voulu parler du mariage d'Antoine de Bourbon, ou de sa naissance métaphorique, en qualité d'héritier de la couronne de Navarre, dans les passages du troisième livre cités ici par Le Motteux; ce mariage ne s'étant fait, selon sa propre remarque, qu'en M.D.XLVIII. On doit juger par là du fond que l'on doit faire sur ce qu'il dit de la naissance de Pantagruel, telle qu'elle est rapportée dans le livre II, qui a paru avec le premier l'an 1542, et dont on a une édition séparée, datée de 1533, une autre de M.D.XXXIV, pour ne pas dire de M.D.XXVIII.

« Le second chapitre, dit l'abbé de Marsy, fait mention d'une sécheresse et d'une altération effroyable qui se fit sentir l'année de la naissance de Pantagruel. Le Motteux, qui n'avoit l'esprit occupé que de son calvinisme, trouve encore ici de l'allusion à la réforme. Voici mes idées : 1° ceci me paroît encore une imitation de l'histoire de la Genèse, quoique sous un tour fort différent; au lieu du déluge dont les saintes écritures ont parlé, et dont les eaux furent si abondantes, qu'elles couvrirent la superficie des plus hautes montagnes, en sorte que tous les hommes en furent submergés, Rabelais suppose une sécheresse épouvantable, et que tous les hommes furent effroyablement altérés. « Vous noterez, dit-il, qu'en icelle annee feut seicheresse tant grande... que passarent trente six moys troys « sepmaines quatre jours treize heures sans pluye... toute la « terre estoyt aride... les rivieres taries, les fontaines à sec. »

« 2° Je soupçonnerois un autre mystère dans cette altération prétendue, sur laquelle Rabelais insiste beaucoup dans ce chapitre, et même dans tout le cours de ce livre. Pantagruel, dit Rabelais, devoit être un jour *dominateur des alterez:* son nom même, moitié grec et moitié arabe, *vaut autant a dire comme tout alteré.* Il est dit, au chapitre VI de ce même livre, que Pantagruel *prit a la gorge* l'écolier limousin, et pensa étrangler ce pauvre jeune homme, lequel *tant feut alteré qu'il disoyt souvent que Pantagruel le tenoyt a la gorge.* Au chapitre VII, Pantagruel ayant fait sonner par les rues la grosse cloche de Saint-Aignan, tout le bon vin d'Orléans *poussa, et se gasta:* et un chacun se sentit tant altéré d'avoir bu de ces vins poussés, qu'ils ne faisoient que cracher aussi blanc que coton de Malthe, disants: *Nous avons du Pantagruel, et avons les gorges sallees.* Au chapitre XXVIII, Pantagruel envoie une boîte de confiture au roi Anarche, lequel n'en eut pas plutôt avallé une cuillerée, qu'il lui vint tel *eschauffement de gorge avecques ulceration de la luette, que la langue lui pela.* Et plus bas, dans le même chapitre, Pantagruel attache à sa ceinture une chaloupe pleine de sel, qu'il séme dans le camp des ennemis, dont il leur remplit tout le gosier, *tant que ces paovres haires toussoyent comme regnards, criants: Ha, Pantagruel, tu nous chauffes le tison.* Toutes ces expressions, dis-je, que Rabelais répete avec une sorte d'affectation, et qui se rapportent à une même idée, me paroissent renfermer quelque mystère. Je crois que Rabelais a prétendu faire allusion aux cruels supplices auxquels François Ier fit condamner les protestants : la corde et le feu étoient les plus ordinaires; ils sont assez bien désignés ici sous toutes les expressions allégoriques contenues dans les passages que j'ai cités. Henri II poussa la rigueur encore plus loin que François Ier, et j'ai cru pendant un temps que Rabelais avoit eu ici ce prince en vue. Je m'attachois d'autant plus

volontiers a cette idée, que bien des gens ont pensé que Henri II étoit le Pantagruel de Rabelais, comme il est certain que François Ier est son Gargantua. Mais il se présente une difficulté contre ce système, et cette difficulté est telle, qu'elle le détruit entièrement, au moins pour ce qui concerne les allusions contenues dans le premier livre du Pantagruel. En effet, ce livre étoit déja publié en 1542; et Henri II n'étant monté sur le trône qu'en 1547, il est évident que Rabelais n'a point ici songé à lui. »

La date de la publication du deuxième livre, que de Marsy, qui fait deux romans de Gargantua et de Pantagruel, a intitulé le premier livre de Pantagruel, prouve seulement que Rabelais n'a pu avoir en vue que François Ier, et non pas Henri II, dans les passages de ce livre où de Marsy croit qu'il fait allusion aux rigueurs exercées contre les protestants. Il est étonnant qu'un littérateur aussi exercé et aussi judicieux que ce commentateur ait pu croire que cette difficulté, quand même il s'agiroit ici de ces rigueurs, ce qui n'est pas, détruisoit entièrement le systeme de ceux qui ont pensé que Henri II étoit Pantagruel. L'éditeur de 1752 dit: « Ceux qui se piquent d'entendre Rabelais, voyent dans Pantagruel Henri II, quoiqu'il n'eût que dix ans lorsque le livre qui porte ce titre parut pour la première fois. » Il se trompe: Henri II avoit déja vingt-quatre ans, quand le premier livre du Pantagruel parut.

Un autre interprète, qui ne tient pas tant à la précision, et qui se contente de grossiers aperçus, regardant l'âge de *quatre cens quatre vingts et quarante quatre ans* qu'avoit Gargantua quand il engendra son fils Pantagruel, comme étant l'âge du monde depuis l'ère chrétienne, y ajoute mille ans, pour faire l'an 1524. Mais il en résulte une date qui n'est ni l'âge du monde, ni l'âge de Gargantua, comme il le reconnoît lui-même. « Rabelais, dit-il, fait naître Pantagruel dans la quatre cent quatre vingt et quarante qua-

trième année de son père Gargantua (en 1524, le mil est sous entendu), ce qui répond, à bien peu de chose près, à la véritable époque de la naissance de Henri II (1518). L'auteur n'osoit en préciser aucune. »

Le même interpréte, qui n'est jamais arrêté par la chronologie, parcequ'il n'a pas même songé à s'occuper de l'époque à laquelle chaque livre a paru, explique la sécheresse et l'altération que la naissance et le nom de Pantagruel présageoient, par la révolte de 1547 pour le sel! « La grande sécheresse et altération, dit-il, présagées aux peuples de Pantagruel par les phénomènes qui accompagnèrent sa naissance, s'expliquent naturellement par la grande augmentation et la rigoureuse perception de l'impôt sur le sel, en France, dès la première année de l'avénement de Henri II au trône, impôt insupportable, principalement aux provinces maritimes. » Ignorant l'époque à laquelle le deuxième livre a paru, il n'a pas vu que Rabelais, qui écrivoit et publioit ce deuxième livre au plus tard en 1542, ne pouvoit pas faire allusion à un événement qui n'est arrivé qu'en 1547. Mais c'est sa critique ordinaire; c'est aussi celle de Le Motteux dans ce chapitre, comme on vient de le voir. Il n'y a que de Marsy qui ait été arrêté par la difficulté résultant de la date de la publication du deuxième livre, et de celle où Henri II est monté sur le trône, et qui en ait été découragé au point de douter d'une chose plus claire que le jour, et qu'il reconnoît lui-même par-tout ailleurs, savoir que Pantagruel est Henri II.

Voici notre explication des deux principales difficultés qui résultent de ce chapitre. 1° Rabelais fait naître Pantagruel *en l'eage de quatre cens quatre vingtz et quarante et quatre ans* de son père Gargantua. En effet, Gargantua étant François Ier, qui est né en 1494, et Pantagruel étant Henri II, qui naquit en 1518, la date assignée par le roman répond à la véritable époque historique de la nais-

sance de Henri II, comme nous l'avons déja prouvé dans la note 18 du chapitre XXIV. Il ne faut que retrancher cinq cents ans de l'âge du géant, pour que l'âge de vingt-quatre ans qui en résulte, soit historiquement vrai. 2° Il est évident que *la seicheresse tant grande* et *l'horrificque alteration* présagée par la naissance de Pantagruel, qui doit être *dominateur des altérés*, et dont le nom signifie *tout altéré*, se rapporte ici à François Ier, et non à Henri II. Gargantua dit, livre I, chapitre XXII: *De ma nature je dors sallé, et le dormir m'ha valu aultant de jambon.* Elle ne peut donc faire allusion qu'à l'augmentation de l'impôt sur le sel sous François Ier, et à la révolte qui s'ensuivit. Il ne s'agit donc point dans ce chapitre des rigueurs exercées contre les protestants, soit par François Ier, soit par Henri II, comme l'a cru de Marsy, et encore moins de l'altération que causoit aux laïcs la privation du vin de l'eucharistie, comme se l'est imaginé Le Motteux, en homme à la vérité très spirituel, mais aveuglé par une opinion qui lui attiroit ainsi qu'à ses frères tant de persécutions de la part des gouvernements intolérants.

Il est bien vrai qu'il y a eu en 1547, l'année même où Henri II est monté sur le trône, une révolte contre les gabeleurs, en Guyenne, en Saintonge, et en Angoumois; mais ce ne peut pas être à celle-là que ce chapitre fait allusion, mais à celle qui eut lieu sous François Ier, en 1541, tant parceque l'impôt de la gabelle fut augmenté, que parceque les habitants du ressort de chaque grenier à sel furent contraints d'y prendre du sel. C'est dans la même année, comme nous l'avons déja dit, note 4 du chapitre VIII, que François Ier célébra à Châtellerault, qui n'est pas éloigné de Chinon, les noces de Jeanne d'Albret, sa nièce, avec un faste si extravagant, que, pour combler le déficit du trésor, il augmenta, par un édit daté de la même ville, les droits sur le sel: ce qui fit donner à ces noces le nom

de *noces salées*, et a dû faire naître à Rabelais l'idée de désigner Henri II par le nom de *Pantagruel*, le tout altéré, et les deux peuples révoltés de la Guyenne et de la Saintonge par les noms de *Dypsodes* et d'*Almyrodes*, les altérés et les salés. C'est aussi ce qui explique le monstrueux accouchement de la reine Badebec, qui mit d'abord au monde des charretées de sel et de denrées altérantes, puis le grand Pantagruel immédiatement après.

Comme la connoissance des révoltes et des guerres même que cet impôt odieux occasiona en France sous François Ier et sous Henri II, est aussi importante à l'intelligence du Pantagruel que celle de l'histoire des trois conquêtes du Milanois sous Louis XII et sous François Ier, l'est pour l'intelligence de la guerre des fouaces du Gargantua, nous allons en donner l'histoire en détail, d'après les Annales d'Aquitaine de Bouchet, historien contemporain, et voisin, ainsi que Rabelais, des malheureuses contrées où ces révoltes éclatèrent.

« On dit an (1541), et vers le commancement d'iceluy, dit Bouchet, furent remonstrés au roy les abus et malversations qui estoyent commises en ses droicts de gabelle par les faulx saulniers, non seulement a son prejudice, mais a la grand' foule et charge du peuple. Au moyen de quoy, le roy pour y remedier auroyt faict saisir tout le sel estant es salines des generalités de Languedouy (*Langue d'oui* pour *Languedoc*), Guyenne et Bretaigne... Sur ce est a considerer qu'on dict temps et au par avant, la forme accoustumee de lever les droicts du roy sur le sel de son royaulme estoyt qu'il faisoyt lever par ses officiers droict de gabelle en tout son royaulme, fors en Poitou, Xaintonge, ville et gouvernement de la Rochelle, Engoulmois, et es isles de Ré et de Marans, ou il prenoyt le quart denier de la vente, qui se levoyt sur les marchans revendans le dict sel, qui estoyt cinq sols pour livre. Lequel droict tant qu'il y a eu

douaire pour roynes douairieres de France, leur estoyt baillé, pour partie de l'assignation de leur douaire, et estoyt affermé a gens qui levoyent icelluy droict... Certain temps apres (que madame Marie d'Angleterre, vefve du feu roy Loys douziesme de ce nom fut decedée), le roy avoyt augmenté le dict droict de deux sols six deniers par livre... es lieux et aultres villes de son royaulme ou il faisoyt lever le dict droict de gabelle, il prenoyt par chascun muy de sel trente livres tournois. Et en mesme temps qu'il avoyt augmenté le droict du quart du sel, comme dict est, il augmentoyt aussi le droict de gabelle de quinze livres pour muy : et par ce moyen en levoyt quarante cinq livres pour chascun muy. Et avoyt ordonné que les deniers procedans de la creue des dicts droits de sel, tant en gabelle que paye de quart, seroyent employés au payement des presidens, conseillers, et officiers des cours de parlement de son royaulme. »

« La maniere de lever les dicts droits estoyt qu'es pays de gabelle il y avoyt certains lieux et villes, ou y avoyt greniers a sel pour le roy : esquels tous marchans pouvoyent mener du sel, prins es isles et marais, et y avoyt officiers et receveurs pour les debiter, appelez grenetiers et controleurs : lesquels faisoient registres de la descharge du dict sel. Et ce faict, avoit chascun des dicts officiers et le marchant la clef du grenier. Et apres le dict sel avoyr esté au grenier un an pour le moins, le marchant se retiroit par devers le général des finances du roy, en la charge du quel estoyt le dict grenier, le quel arrestoyt les frais du dict marchant, qu'il avoyt faicts pour l'achapt du sel, peage et conduite jusques au grenier. Et selon iceulx frais, sur les quels estoyt jecté le droict de gabelle, il mandoyt ausdicts officiers vendre le dict sel, et bailler au marchant les deniers d'icelluy, retenant le droict de gabelle pour le roy. Et convenoyt que chascun habitant du ressort du dict grenier a

sel allast querir sel pour sa provision au dict grenier, sans auser en aller prendre ailleurs qu'il feust sceu. Et par chascun an, chascune paroisse estoyt taxée par les dits officiers a prendre certaine quantité de sel au dict grenier, au pris qui estoyt arbitré par les dicts officiers. Lequel sel estoyt departy sur chascun habitant de la paroisse. Et s'il n'en avoyt assés pour sa provision, convenoyt qu'il envoyast au dict grenier en querir, et prendre billet ou certification du sel qu'il avoyt prins. »

« Surquoy fault entendre que les dicts officiers alloyent chascun an, ou quant bon leur sembloyt, es lieues et parroisses de leur ressort : et faisoyent appeller les habitans des dictes parroisses par devant eux, pour savoyr quel sel ils avoyent prins l'année precedente au grenier. Et ou ils voyoyent qu'ung habitant mesnager, veu le train qu'il avoyt a sa maison, ne s'estoyt par conjecture vraysemblable peu passer du sel qu'il informoyt avoyr prins au grenier, le condamnoyent en amende *arbitraire :* voulans inferer qu'il avoyt prins du sel aillieurs qu'au grenier : la quelle amende se departoyt par moictié au profit du roy et des dicts officiers : qui estoyt une grand' peine et vexation, frais, et mises, pour les personnes du dict pays de gabelle : parceque les dicts officiers y commettoyent plusieurs abbus. Et avoyent les gens subjects au quart, le sel a beaucoup meilleur compte, que les dicts gens de gabelle, voire de moitié. Et a cause de ce estoyent aussi plus chargés de tailles... »

« Cette forme et maniere d'achapter et vendre sel, et d'en prendre les droicts tels que dessus, dura jusques au dict an mil cinq cens quarante, que le roy feit un general edict, par lequel il a reduict tous les pays de son royaulme a droict de gabelle, non tel que le precedent : mais a voulu et veult que toutes personnes pourront vendre sel, en payant certaine somme de deniers pour chascun muy, pour droict de

gabelle de quart et demi quart, selon les ordonnances qu'il a sur ce faictes. Et sans ce qu'il y ayt plus de greniers a sel. Mais pour le faire vendre, revendre, et distribuer par les proprietaires et marchans en tous les lieux de son royaulme, a ordonné grand nombre d'officiers selon et ainsi qu'il est contenu par ses dictes ordonnances, qui furent arrestées par le roy en son conseil, *en la ville de Chastelleraud*, le premier jour de juing, l'an mil cinq cens quarante ung, dont y a livre en impression, ou je remets les lecteurs. »

« Ceux de Poictou, Xaintonge, gouvernement de la Rochelle et des isles y adjacens et des Marais, furent mal contans, voire aulcuns contredisans d'obeir ausdittes ordonnances : disants que le sel leur coustoyt presque deux fois autant qu'il avoyt accoustumé : et que ceulx qui estoyent du pays de gabelle, estoyent grandement soulagés, parce que du sel qu'ils avoyent, le roy prenoyt quarante cinq livres pour muy, et de present n'en prenoyt pas tant. Et ceux qui estoyent subjects au quart, et demi quart, en payoyent plus qu'ils n'avoyent de coustume, et si n'estoyent soulagés du faict des tailles, dont ils avoyent esté surchargés, par le moyen qu'ils n'estoyent grevés de la gabelle, comme les aultres. Le roy envoya, pour pacifier les dicts contre disants, monsieur François de la Tremoille, vicomte de Thouars, comte de Taillebour, et gouverneur du pays de Poictou, et le general Bouhier en pays de Xaintonge, au mois d'aoust mil cinq cens quarante ung, ou furent longuement; mais ne firent rien... Les manans et habitans des isles de Marennes, Oleron, Sainct Fort, Sainct Jehan d'Angles, Sainct Just, Bourg, Libournes, Bourdeaux, Sainct Machaire, Langast, et aultres, ou la plupart d'iceux prindrent les armes contre les officiers et commissaires du roy, sur le faict de la gabelle, en grand' assemblée de gens : commettans contre sa majesté plusieurs rebellions, desobeissances, et resistences. Au moyen de quoy le roy feit as-

sembler son ban et arriereban de Poictou : et leva ung nombre de gens de pied, pour contraindre les habitans des lieux susdicts a obeir a l'execution de ses edicts : dont ne tindrent grand conte : voyans que le roy estoyt occupé ailleurs, et qu'il avoyt entreprins droisser cinq armées pour la tuition de son royaulme; et par ce moyen, les choses demourerent en cest estat par quelque temps. De sorte que les officiers du roy n'en furent les maistres. Mais apres en avoyr faict faire amples informations, se retirerent, attendans les autres affaires du royaulme estre plus asseurées d'une autre part. »

Les habitants de La Rochelle (*nous abrégeons dans notre style*) ayant pris part à cette rebellion, le roi y envoya des troupes, et y alla lui-même l'année suivante. Les prisonniers qu'on avoit faits sur les révoltés, *liés et enferrés*, tous montés sur des chevaux, furent conduits par les archers de la garde dans les prisons du château. Le lendemain, qui étoit un dimanche, dernier jour de septembre, le roi retournant à son logis, accompagné des cardinaux et des princes, une troupe d'enfants cria : *Sire, miséricorde!* Le 1[er] octobre, le roi après son dîner ordonna que tous ces prisonniers fussent amenés, et que les principaux habitants de La Rochelle, accusés, comparussent devant lui. Le roi monta sur un théâtre dressé dans le jardin de son hôtel. Les habitants des îles eurent pour défenseur Guillaume Le Blanc, avocat au parlement de Bordeaux, et ceux de La Rochelle Etienne Noyau, lieutenant et assesseur de La Rochelle. Après que le premier eut parlé : « Les paovres habitans, qui estoyent de genoux, se prindrent tous a cryer a haute voix, les mains tendues, *misericorde!* comme aussi feirent les Rochellois qui estoyent de l'aultre cousté, aussi a genoux, et les testes nues : qui fut chose lacrymable et piteuse a ouyr... Ces humbles requestes ouïes par le roy, auroyt luy mesme dit et remonstré ausdits habitans des

isles et de la Rochelle, l'enormité des cas par eux commis contre sa majesté... Et que par ce bien avoyent merité leurs corps et biens estre confisqués, toutes fois il leur octroyoyt sentence de misericorde. Et soupa le soir mesme avec les citadins de la ditte ville, qui luy feirent ung festin solennel, en la salle Sainct Michel, ou fut conduit par trente des plus apparens d'icelle ville, richement vestus, et portans chascun d'eux une torche ardente en main. »

« Le lendemain apres disner, le roy partit de la dite ville avec sa compagnée, prenant son chemin a Bloys, a Orleans, a Paris, et a Fontainebleau. Monseigneur le dauphin (qui fut depuis Henri II, François, son frère aîné, étant mort) ne peust estre a ce tant recommandé acte, parce qu'il estoyt demouré ung peu mal disposé a Engoulesme, ou luy tenoyt compagnée madame la dauphine. Lesquels peu de temps par apres suyvirent le roy, et le trouverent a Orleans ou a Paris. »

Gargantua, en son eage de quatre cens quatre vingts quarante et quatre ans[1], engendra son filz Pantagruel, de sa femme, nommee Badebec[2], fille

[1] Voyez le commentaire histor. et la note 18 du ch. XXIV du liv. I.

[2] *Badebec*, fille du roi des Amaurotes en Utopie, est Claude, fille de Louis XII et femme de François I[er]. Son nom *Bas* ou plutot *Basse de bec*, désigne, non pas une *badeuse*, une jaseuse, comme le dit Bernier, mais au contraire une femme silencieuse, pleine d'humilité et de douceur; en effet on ne l'appeloit de son vivant que la *bonne reine*; elle n'avoit point de voix au conseil, point de crédit sur son mari, et n'étoit jamais écoutée; ce nom est l'opposé de *caquet-bon-bec*. Au-dessus de la porte de la chambre de la tournelle criminelle, on lisoit : *Bonbec sauve la vie*. Le Duchat, dans Ménage, fait aussi venir *Badebec* de *basse de bec*, mais dans le sens de *basse de lèvre*.

du roy des Amaurotes en Utopie, laquelle mourut du mal d'enfant[3] : car il estoyt si merveilleusement grand et si lourd[4], qu'il ne peust venir a lumiere sans ainsi suffoquer sa mere. Mais, pour entendre pleinement la cause et raison de son

« Ce devoit être, dit-il, quelque princesse de la maison d'Autriche, où on a généralement depuis plus de deux siècles la lèvre inférieure basse et avallée. » Les *Amaurotes* sont les François : ce nom vient du grec ἀμαυρὸς, *obscurus*, ἀμαυρόω, *obscuro*, et signifie les gens obscurs, vêtus de bure ou de couleur brune. Rabelais entend sans doute par là que Louis XII, qu'on nommoit *le père du peuple*, étoit le roi des vilains, comme l'en accusoient orgueilleusement les nobles de son temps : ce nom est en effet bien propre à faire sentir l'opposition et le contraste qu'il y avoit entre les François modestes de la cour de l'économe Louis XII, et les François brillants de celle du prodigue et fastueux François Ier. Le pays d'*Utopie*, dont le nom grec est composé d'εὖ, *benè*, feliciter, et de τόπος, *locus*, bon lieu, heureux pays, est la France, qui en effet étoit heureuse sous le gouvernement de ce bon roi.

[3]* Si la vraie Badebec ne mourut point en mal-d'enfant, comme le dit l'auteur, elle mourut au moins des suites du devoir conjugal, puisque son mari lui communiqua la maladie honteuse dont elle mourut. Voy. Brantôme, *Vie de Claude de France*, tom. II, p. 270.

[4]* Henri II, le vrai Pantagruel, étoit en effet né très vigoureux ; il étoit grand et lourd : c'est pour cela que Rabelais l'appelle ailleurs le grand Pantagruel. Voici comme le dépeint l'historien Garnier : « Des trois fils de François Ier, c'étoit celui qui avoit le moins réussi à lui plaire. Une complexion vigoureuse, des traits réguliers, mais sans expression ; un air pesant, un maintien timide et embarrassé, une passion démesurée pour les exercices du corps, peu ou point d'aptitude pour ce qui exige quelque contention d'esprit, n'annonçoient aucune de ces qualités brillantes qui avoient séduit la nation en faveur du père. » Mais, dit M. Gail, ses lettres prouvent que malgré son maintien timide, il se sentoit la force, dans les moments de crise, de prendre un parti ; qu'il n'étoit pas étranger aux sentiments

nom, qui luy feut baillé en baptesme, vous noterez qu'en icelle annee feut seicheresse tant grande en tout le pays d'Africque[5] que passarent trente six moys troys sepmaines[6] quatre jours treze heures et quelque peu dadvantaige sans pluye, avec chaleur de soleil si vehemente que toute la terre en estoyt aride.

Et ne feut, au temps de Helie, plus eschauffee que feut pour lors. Car il n'estoyt arbre sus terre qui eust ny feuille ny fleur: les herbes estoyent sans verdure, les rivieres taries, les fontaines a sec, les paovres poissons delaissez de leurs propres elemens, vaguans et crians par la terre horriblement, les oyseaulx tumbans de l'aer par faulte de

tendres, aux affections douces. Fatigué des perfidies de Charles-Quint, il écrit au connétable Anne de Montmorency : *Au partir d'ici, je m'en irai à Beauvais, et n'en bougerai que tout ne soit fait ou failly.* Les foiblesses que la postérité lui reproche et que rappellent ce croissant et ces chiffres enlacés qui ornent tant de manuscrits précieux et les palais de nos rois, prouvent un cœur sensible à l'amour; ses lettres au connétable déposent qu'il ne l'étoit pas moins à l'amitié. Dans l'une, il lui écrit : *Ne vous voyant poynt, les jours me durent* (des) *années.* Il naquit à Saint-Germain-en-Laye, le 31 mars 1518, parvint au trône le 31 mars 1547, et mourut le 10 juillet 1559.

5* L'Afrique est ici pour la France. L'auteur a fait choix de l'Afrique, parceque c'est une contrée sèche, aride, et brûlante, comme l'indique son nom composé d'*a* augmentatif et φρύγω, ou φρυγεω, *torreo, sicco, frico,* φρύγιος, *aridus.*

6* Ceci a été ajouté dans l'édition de 1553. (L.) — Ce qui revient aux trois ans et plus de durée de la fameuse sécheresse du temps d'Élie, qui est rappelée deux lignes plus bas. Peut-être aussi que la révolte de 1541, pour le sel, dura en effet cet espace de temps.

rosee: les loups, les regnards, cerfz, sangliers, dains, lievres, connils, belettes, foynes, blereaulx et aultres bestes l'on trouvoyt par les champs, mortes la gueule baye[7].

On reguard des hommes, c'estoyt la grande pitié: vous les eussiez veuz tirans la langue comme levriers qui ont couru six heures. Plusieurs se jectoyent dedans les puytz, aultres se mettoyent on ventre d'une vache, pour estre a l'umbre: et les appelle Homere: Alibantes[8].

Toute la contree estoyt a l'ancre[9], c'estoyt pitoyable cas de veoir le travail des humains, pour se guarentir de ceste horrificque alteration. Car

[7] Voyez la description de la sécheresse et de la famine qui arrivèrent sous Élie, chap. XVII, liv. III, des Rois, et la note précédente.

[8]* Plutarque, au traité intitulé: *Lequel est plus utile, le feu ou l'eau*, appelle ainsi les trépassés, les morts; et Galien les vieillards, froids, desséchés, immobiles; ce mot est le pluriel d'*Alibas*, qui est selon Suidas le nom d'un fleuve infernal, qui dessèche tout: il est composé d'ἅλς, *sel*, qui fait en composition ἁλι, et de βᾰς, qui va; qui marche, ou qui va sur le sel, autre allusion à la révolte de 1541, pour le sel; et c'est peut-être de là aussi que vient le nom de saint Alipantin du chapitre VI suivant.

[9] C'est-à-dire que personne n'osoit démarer faute de provision d'eau douce. Dans l'édition de Dolet, au lieu d'*à l'ancre* on lit *alancrée*, mot inconnu, et auquel on ne sauroit donner de sens, si ce n'est peut-être celui d'*alangourée*, qui se lit pour *tombée en langueur* dans le Roman de la Rose, au feuillet 2 de l'édition de 1531. (L.) — *Être à l'ancre*, signifioit anciennement être dans un état dur, âpre, selon le glossaire de la langue romane. Il signifie encore en Saintonge, selon M. Beauséjour, n'avoir plus de ressource, être à l'extrémité.

il y avoyt prou affaire de saulver l'eaue benoiste[10] par les ecclises, a ce que ne feust desconfite : mais l'on y donna tel ordre, par le conseil de messieurs les cardinaulx et du sainct pere[11], que nul n'en ausoyt prendre qu'une venue[12]. Encore, quand quelqu'ung entroyt en l'ecclise, vous en eussiez veu a vingtaines de paovres alterez qui venoyent au derriere de celluy qui la distribuoyt a quelqu'ung, la gueule ouverte, pour en avoir quelque goutelette, comme le maulvais riche, affin que rien ne se perdist. O que bienheureux feut en icelle annee celluy qui eut eaue fresche et bien guarnie! Le philosophe raconte, en mouvant la question pourquoy c'est que l'eaue de la mer est sallee, que, au temps que Phebus bailla le gouvernement de son chariot lucificque a son filz Phacton; ledict Phacton, mal aprins en l'art, et ne sçavant ensuyvre[13] la ligne ecliptique entre les deux tropicques de la sphere du soleil, varia de son chemin, et tant approcha de terre qu'il mist a sec toutes les contrees subjacentes, bruslant une grande partie du ciel, que les philosophes appellent *via lactea*, et les lifreloffres[14] nomment le che-

[10] L'eau bénite par les églises, pour qu'elle ne fût pas déconfite.

[11] L'auteur ne manque pas une occasion de faire sentir que l'Église ne se laisse jamais entamer.

[12] C'est-à-dire qu'on ne plongeoit que légèrement le bout du doigt dans le bénitier. — [13] Et ne sachant bien suivre.

[14] *Lifreloffre*, par la raison que j'ai dite sur le chapitre VIII du

min sainct Jacques. Combien que les plus huppez poetes disent estre la part[15] ou tumba le laict

livre Ier, se prend quelquefois pour Suisse ou pour Allemand. Ici c'est une équivoque tabarinique à *philosophe* pour désigner avec mépris un philosophe impertinent. (L.) — Le Duchat ajoute, dans Ménage : « *Liffrelofres*, dans ce passage, et dans celui des questions encyclopédiques de Pantagruel, pourroit bien venir de l'allemand *lieber lauffer*, c'est-à-dire un homme qui aime à courir : par ce mot Rabelais entend les pèlerins, et particulièrement les Allemands, qui, outre qu'ils voyagent volontiers, faisoient en ce temps-là par dévotion, en foule, le voyage de Saint-Jacques en Galice et autres. Dans le prologue du livre III, sous le nom de *liffrelofre*, Rabelais entend les buveurs allemands; et il les appelle de la sorte, parceque ce mot est composé de syllabes dont le son revient souvent dans la langue allemande, et que c'est un baragoin qui approche beaucoup du bredouillement d'un Allemand qui est ivre. Dans le passage du chapitre VIII du livre III, *liffrelofre* est une allusion au mot de philosophe; c'est comme si Pantagruel disoit à Panurge : Voulant philosopher, à présent que chacun s'en mêle, tu fais comme un grand nombre d'Allemands, qui entreprennent des pèlerinages depuis que le temps est beau et que les pluies ont cessé. Dans le continuateur Moustalon, *liffrelofre* est proprement un pèlerin, et particulièrement un de ceux qui visitent le trou de Saint-Patrice, en Irlande, dans une île que forme la rivière de *Liffer;* et ce mot vient de l'allemand *liffer lauffer,* comme qui diroit *coureur* de (la rivière de) *Liffer.* » De ces deux étymologies allemandes c'est la dernière que nous adoptons : le surnom de *jacobipetes* que Rabelais donne aux *liffrelofres* dans la dernière des questions encyclopédiques de Pantagruel, prouve que ce mot est en effet composé de l'allemand *laufer* coureur, et qu'il signifie pèlerins de la rivière de *Liffer* et du trou de Saint-Patrice, et par suite pèlerins de Saint-Jacques. Dans le chap. VIII du liv. III, Rabelais lui-même l'explique par philosophe : « Tu es devenu depuis les dernières années, y dit Pantagruel, en jouant sur ce mot, un grand *liffrelofre*, voire, dis-je, philosophe. » « Ainsi par ce mot, au chap. II du liv. II, dit l'auteur de l'alphabet, il veut entendre ces messieurs les suffisants qui contrefont les philosophes, et donnent

de Juno, lors qu'elle alaicta Hercules [16]. Adoncques la terre feut tant eschaufee qu'il luy vint une sueur enorme, dont elle sua toute la mer, qui par ce est sallee: car toute sueur est sallee. Ce que vous direz estre vray, si voulez taster de la vostre propre, ou bien de celle des verollez quand on les faict suer; ce m'est tout ung.

Quasi pareil cas arriva en ceste dicte annee: car ung jour de vendredy [17], que tout le monde s'estoyt mis en devotion [18], et faisoyt une belle procession, avec force letanies et beaulx prechantz,

des noms aux choses tout autres que ceux que les anciens philosophes leur ont donnés, comme ils disent le chemin de Saint-Jacques que les anciens philosophes ont nommé *viam lacteam*, c'est-à-dire le chemin au ciel, qui paroît blanc comme laict. » Enfin on trouve dans la chronique scandaleuse (à l'année 1465), citée par Ménage et par Le Duchat, *liffrelofres* employés pour Allemands ou pèlerins affamés: « Audit lieu arrivèrent plusieurs *liffrelofres*, calabrois et suisses, qui avoient telle rage de faim aux dents, qu'ils prenoient fromages sans peler. »

[15] Que c'est la partie. — [16] Ceci manque dans l'édition de Dolet.

[17]* L'auteur place ce grand événement un jour de vendredi, jour de maigre, d'abstinence, parcequ'effectivement Henri II, le vrai Pantagruel, est né en carême; car il est né le 31 mars 1518: or, on sait, d'après le proverbe, que le carême tombe toujours en mars, et d'ailleurs Louise de Savoie, dans son Journal, nous apprend qu'il est né à la mi-carême: « Henri II, fils de mon fils, dit-elle, naquit le jour de la mi-carême, à Saint-Germain-en-Laye, à sept heures six minutes avant midi. »

[18]* Ce qui est vrai à la lettre, puisque le carême est une époque de l'année où les catholiques redoublent en effet de dévotion et de pratiques religieuses. Peut-on douter maintenant que Pantagruel ne soit Henri II?

supplians a dieu omnipotent les vouloir reguarder de son œil de clemence en tel desconfort, visiblement feurent veues de terre sortir grosses gouttes d'eaue, comme quand quelque personne sue copieusement. Et le paovre peuple commença a s'esjouir, comme si c'eust esté chose a eulx prouffictable : car les aulcuns disoyent que de humeur il n'y en avoyt goutte en l'aer dont on esperast avoir pluye, et que la terre suppleoyt au default[19]. Les aultres gens sçavans disoyent que c'estoyt pluye des antipodes : comme Seneque narre au quart livre *Quæstionum naturalium*, parlant de l'origine et source du Nil; mais ilz y feurent trompez. Car, la procession finie, alors que chascun vouloyt recueillir de ceste rosee[20], et en boyre a plein guodet, trouvarent que ce n'estoyt que saulmure, pire et plus sallee que n'estoyt l'eaue de la mer. Et, parce qu'en ce propre jour nasquit Pantagruel, son pere luy imposa tel nom[21] : car *Panta*,

[19] A ce défaut.

[20]* Cette rosée étoit le sel, que les habitants des pays maritimes croyoient pouvoir prendre à discrétion; et *la saumure*, ou l'eau salée, *pire que l'eau de la mer*, désigne les punitions rigoureuses, qui leur furent infligées, pour raison de leur révolte.

[21] En effet d'après l'étymologie que l'auteur donne lui-même de ce nom, et d'après le caractère qu'il attribue au personnage, les phénomènes de sa naissance, et les gestes de son héros, ce nom est en rapport avec ceux de *Grandgousier* et de *Gargantua*, avec les *noces salées*, avec les noms des Dypsodes et des Almyrodes, et avec ce qu'il dit de Pantagruel dominateur des altérés, et de la reine Bade-

en grec, vault autant a dire comme tout, et *Gruel*, en langue hagarene[22], vault autant comme alteré.

bec, qui mit d'abord au monde des charretées de sel et denrées altérantes : mais si la signification que Rabelais donne à ce nom est certaine, sa composition est mauvaise, étant formé d'un mot grec et d'un mot arabe : sa signification véritable et son étymologie sont bien différentes. « S'il y a un seul mot dans Rabelais forgé par l'auteur, dit Le Duchat, dans Ménage, c'est, selon l'opinion commune, celui de *Pantagruel*, dont il a fait le nom d'un de ses héros. Cependant c'est un vieux mot françois, qui, dans notre vieux langage, signifie les angoisses de la mort; et c'est sur le pied de cette signification, que, liv. II, chap. VI, et liv. III, chap. XLIX, il est dit de ceux qui sont en danger d'être étranglés, que Pantagruel les tient à la gorge. Le Verger d'honneur, parlant d'un vieillard parvenu au dernier période d'une longue vie :

> Aussi pour trop graut nourriture,
> Tourner luy peult en pourriture,
> Foye, cueur, pormon, tripe, rate,
> Où le *penthagruel* le grate
> Si treffort dehors et dedans,
> Que parler ne peult, et de dents
> Ne peult ronger d'un an appeine.
> Pourquoy? pource qu'il n'en a point. »

D'où nous pensons que *Penthagruel* ou *Pantagruel* vient de *panse à gruel* ou *gruau*, c'est-à-dire à son ou farine d'avoine ou d'orge pilée; et que c'est par badinage, et pour adapter ce nom à son dessein, qu'il le fait venir d'un mot grec et d'un mot éthiopien. On trouve dans Oudin, *pent* de rets, *lienço* (toile), d'où on a fait *pantiere*, rets ou filet à prendre des oiseaux. *Pent* doit être une variation de *pente*, formé de *pendre*, et *panse* une autre variante de *pente*. Ainsi le *pentagruel* doit être le gesier, la poche, le second ventricule des oiseaux qui se nourrissent de grain. Toute autre étymologie tirée d'une autre langue est inadmissible : celle de Rabelais, qui suppose que c'est un mot hybride, métis, composé de deux mots de deux langues différentes, n'est qu'une dérision, comme celles qu'il donne de *Gargantua* et de *Beauce*.

Voulant inferer qu'a l'heure de sa nativité, le monde estoyt tout alteré, et voyant, en esperit de prophetie, qu'il seroyt quelque jour dominateur des alterez : ce que luy feut monstré a celle heure mesme, par aultre signe plus evident. Car, alors que sa mere Badebec l'enfantoyt, et que les saiges femmes attendoyent pour le recepvoir, yssirent premier de son ventre soixante et huict tregeniers[23], chascun tirant par le licol ung mulet tout chargé de sel, apres lesquelz sortirent neuf dromadaires chargez de jambons et langues de beuf fumees, sept chameaulx chargez d'anguillettes[24], puis vingt et cinq charrettees de pour-

[22] C'est-à-dire arabe, car les Arabes ou Sarasins, se disent descendants d'Ismaël, fils d'*Agar*, qui fut la concubine d'Abraham, du consentement de *Sara* sa femme, et dont le nom signifie *la pélerine*, *l'étrangère*, en hébreu.

[23] *Tregenier*, du latin barbare *traginarius*. Du Cange produit des exemples de *traginaire* dans la signification de *trahere*. Antoine de Arena, dans son poëme *de Guerra Romana*, a dit *trahinavit* pour *traxit*. Dans le dictionnaire de la langue tolosane *treginié* est expliqué par voiturier, et *tregi* par voiture, trac des chevaux. (L.) — « Ils ont été appelés de la sorte, ajoute Le Duchat dans Ménage, parcequ'ils vont au pas, au *trac* des chevaux qu'ils tiennent par le licol, comme on voit dans ce passage de Rabelais. » Bernier explique *trageniers* par chevaux qui vont un certain train. Mais il est évident qu'il s'agit ici de voituriers ou muletiers qui vont au *trac* des mulets qu'ils conduisent par le licol : *tregeniers* vient donc de *trac*, comme *traquenart*.

[24] Ce n'est ni *aguillettes*, comme dans quelques éditions gothiques, ni *aiguillettes*, comme dans celle de 1626, ni *andouilles* comme dans celle de Lyon 1608, mais *anguillettes* qu'il faut lire, comme

reaulx, d'aulx, d'oignons et de cibotz[25]; ce qu'espouventa bien lesdictes saiges femmes, mais les aulcunes d'entre elles disoyent: Voicy bonne provision, aussi bien ne beuvions nous que laschement, non en lancemant[26]. Cecy n'est que bon

dans l'édition de Dolet; et l'auteur a égard à ce que dans les rivières et même dans les moindres ruisseaux du Languedoc et de la Guyenne, il se prend pendant les pluies de l'automne une infinité de petites anguilles, que ceux du pays salent pour le carême. Rondelet, chapitre XXIII de son livre des Poissons de rivière: « Idem certum est evenire in permultis Galliæ rivulis et fluminibus, in quibus turbata aqua autumnalibus pluviis nassis et aliis excipulis innumerabiles capiuntur *Anguillæ* quæ salitæ in proximum quadraginta dierum jejunium servantur. » (L.) — Le Duchat lit *aiguillettes* et explique ce mot autrement, dans Ménage. « *Aiguillettes,* sorte de manger de très haut goût. J'estime, dit-il, que c'est ainsi qu'il faut lire, suivant l'édition de 1626, et non pas d'*anguillettes,* comme on lit dans les autres. C'est quelque ragoût qui excite à boire, comme des *aiguillettes* de jambon. Rabelais, liv. II, chap. VII, a mis au nombre des plus vieux livres de la bibliothèque de Saint-Victor, l'*aiguillon* de vin, et l'*éperon* de fromage, comme *aiguillonnées* et *éperonnées* à boire. Plus bas, dans le même chap. II du liv. II, les jambons, langues de bœufs fumées, et autres choses pareilles, dont Rabelais venoit de parler, sont par lui traitées d'*aiguillons* de vin. Liv. IV, chap. LX, au lieu d'*anguillettes* salées, je crois qu'il faut lire *aiguillettes.* » On appelle en effet *aiguillettes,* des tranches de viande, très minces, qu'on sale et poivre fortement, et qui, par conséquent, provoquent la soif. C'est sur-tout la poitrine du canard qu'on découpe en *aiguillettes.* De Marsy lit *anguillettes,* qu'il explique par petites anguilles qu'on sale en Languedoc et en Guyenne.

[25] Petites ciboules ou échalottes.

[26] Opposition entre *boire lâchement* et *boire en landsman*, c'est-à-dire comme les Allemands qui se portent santés sur santés en se traitant l'un l'autre de *landsman*, ou de compatriotes. Plus haut, liv. I, chap. V, *lans trinque; à toy compaing.* Et au prologue du

signe, ce sont aguillons[27] de vin. Et comme elles cacquetoyent de ces menuz propous entr'elles, voicy sortir Pantagruel, tout velu comme ung ours, dont dist une d'elles en esperit prophetique: Il est nay a tout le poil[28], il fera choses merveilleuses, et, s'il vit, il aura de l'eage[29].

liv. III, *je ne suis pas de ces importuns lifreloffres, qui par force, par oultraige et violence contraignent les* lans *et compagnons trinquer, voire* carous, *et* allus *qui pis est.* Dans ces deux passages *lans* pour *lands-manner*, revient à pays, dans la signification de *compatriotes.* (L.)

[27] Aiguillon ou pointe de vin.

[28]* Avec le poil. Ce qui marquoit le grand courage et la prodigieuse force que devoit avoir un jour Pantagruel. Au chap. XC du Ier vol. de Perceforest, il est rapporté que des damoiselles disoient à des chevaliers que pour Dieu ils montrassent à certaine journée la force de leurs bras, la laine de leur pis, le loz de leur pronesse, et la chevalerie dont ils étoient renommés. et au chap. CLII : « Adonc avoit ung chevalier au-dehors du tournoy esgardant et esprenant *la laine de son pis*, la force de ses membres, et la puissance de son cheval, car beaulté de pucelle luy avoit fait vouer telle chose que grand doubte avoit d'en venir à chef. » Au liv. IV, chap. XII de Rabelais les *chicannoux* sont traités de *gens à tout le poil*, c'est-à-dire puissants et redoutables. (L.) — En effet Henri II, le vrai Pantagruel, étoit très fort. « Il avoit (Henri II) la taille belle, le corps bien quarré, fort robuste, merveilleusement agile et souple. Il avoit les yeux vifs,... et le poil noir .. » Mézerai, in-fol., tom. II, pag. 1057, an 1547.

[29] Raillerie contre ces flatteurs, qui feroient volontiers le panégyrique d'un enfant qui ne fait que de naitre. *S'il vit, il aura de l'eage*, c'est-à-dire : suivant qu'il se tournera on en dira du bien ou du mal ; et tous ces beaux prognostiqueurs, dont les princes ne manquent jamais, pourront bien se tromper sur son chapitre. (L.) — S'il vit, il vivra long-temps.

CHAPITRE III.

Du deuil que mena Gargantua de la mort de sa femme Badebec.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Gargantua donne dans ce chapitre de grands regrets à la perte de sa femme. Cependant on peut apercevoir dans ces regrets quelque chose d'ironique, qui semble en démentir la sincérité, comme quand il l'appelle *ma tendrette*, *ma savate, ma pantoufle, jamais je ne te voiray*... On sait le souci et les regrets qu'inspire la perte d'une *savate* et d'une *pantoufle*. L'épitaphe que l'auteur fait composer à Gargantua est tout-à-fait dans le sens des propos qu'il lui fait tenir, et le mal d'enfant dont il la fait mourir, nous paroît bien être le même mal dont il mourut lui-même. « Si la reyne sa mere (*Anne de Bretagne*) eust vécu, dit Brantôme (Voy. *Dames illustres*, p. 281), jamais le roy François ne l'eust espousée, car elle prevoyoit bien le mauvais traictement qu'elle en devoit recevoir, d'autant que le roy son mary luy donna la verole qui luy avança ses jours: et madame la regente sa belle mere (*Louise de Savoie*) la rudoyoit fort, mais elle se fortifioit le plus qu'elle pouvoit de son bel esprit et de sa douce patience et grande sagesse pour supporter ses rigueurs. » On ne peut donc pas plus douter de l'existence malheureuse de cette pauvre reine, que de la feinte douleur que François Ier témoigna de sa

mort, et du persifflage qu'en fait Rabelais dans ce chapitre. Nous pensons donc qu'il se moque ici du peu de regrets que François Ier paroît avoir donnés à la perte de Claude de France son épouse, qui, étant boiteuse et sans beauté, n'étoit parée que de vertus. Il fait en même temps une allusion maligne à l'humeur volage de ce prince, qui étoit disposé à s'en consoler bientôt avec une autre, quand il lui fait dire : « Dieu gard le demourant, il me faut penser d'en « trouver une aultre... » En effet, François Ier, le vrai Gargantua, épousa en secondes noces, six ans après, Éléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint.

Voici ce que Bernier et Le Motteux ont pensé de ce chapitre. « Beau portrait, dit le premier, du deuil des hommes à la mort de leurs femmes, et de l'inconstance de la plupart des uns et des autres, tant on paroît ordinairement tôt consolé. Mais d'où vient que Rabelais n'épargne pas la peine au bonhomme de pleurer sa femme, puisque c'étoit en ce temps-là la coutume de substituer des pleureuses à gages [1], et particulièrement en son pays de Touraine, où elle a duré jusques à notre temps?... Quant au reste du chapitre, raillerie de tant de sottes épitaphes que les vivants donnent plus à leur vanité qu'à la douleur et à la mémoire du mort, car si Rabelais nous donne ici une épitaphe de Badebec, si ridicule qu'elle semble faite à plaisir, ce n'est que pour nous marquer ou la stérilité ou le ridicule de la plupart de celles que nous voyons dans les églises, les cimetières, et les collections qu'on en a faites, telles que sont celles du seigneur des Accords, et le célèbre recueil du cordelier, *Magister Petrus à cornibus*, imprimé à Paris en 1542. »

« Le chapitre trois, dit Le Motteux, nous entretient du *deuil que mena Gargantua de la mort de sa femme Badebec*,

[1] Comme chez les Romains, qui les nommoient *præficæ*.

qui venoit de mourir en accouchant de Pantagruel. Peut-être cela fait-il allusion à la naissance d'Édouard VI d'Angleterre, qui coûta la vie à sa mère Jeanne Seymour : car on dit que Henri VIII s'en consola, en disant qu'il pouvoit trouver une autre femme, mais qu'il n'étoit pas sûr d'avoir un autre fils. Mais la principale circonstance du récit de Rabelais, savoir que la mort de la mère et la naissance du fils arrivèrent presque en même temps, nous ramène à l'histoire de Marguerite de Valois, reine de Navarre, qui est pour moi la véritable Badebec, et à l'histoire de son gendre Antoine de Bourbon, qui est mon Pantagruel. On sait que cette princesse mourut peu de temps après qu'elle fut devenue mère de ce prince, dans le sens que je disois tout-à-l'heure. »

La chronologie seule suffit pour détruire ces vaines conjectures. La mort de Marguerite de Valois est postérieure au temps où Rabelais écrivoit : elle mourut le 21 décembre 1549, et sa fille épousa Antoine de Bourbon au mois d'octobre 1548.

Gargantua jure *foy de gentilhomme :* « c'étoit là le serment ordinaire de François Ier, qu'on doit reconnoître ici non seulement à ce trait, dit l'abbé de Marsy, mais à plusieurs autres (de ce chapitre) assez remarquables. L'affliction comique de Gargantua à la mort de sa femme Badebec, le portrait qu'il en fait, soit dans ses regrets burlesques, soit dans l'épitaphe qu'il lui compose, ces paroles surtout, *Ma femme est morte, eh! bien, il me fault penser d'en prendre une aultre :* tout cela prouve assez que Gargantua fut médiocrement affligé de la perte de son épouse. Tels furent à-peu-près les sentiments de François Ier, lorsqu'il perdit Claude de France, sa première femme. Il s'en consola fort vite ; et si son second mariage avec Éléonore d'Autriche ne se consomma que six ans après la mort de Claude, on peut dire que ses regrets pour celle-ci n'entrèrent pour

rien dans ce retardement. Claude étoit une princesse fort vertueuse, fort charitable, et fort dévote, mais laide, mal faite, et même boiteuse. Brantôme nous apprend que cette pauvre princesse mourut d'un mal que son mari lui avoit donné, et dont ce prince mourut lui-même dans la suite. C'est peut-être par allusion à cette maladie, que Rabelais s'exprime ainsi au commencement de l'épitaphe de Badebec :

> Elle en mourut, la pauvre Badebec,
> Du mal...

Le reste de l'épitaphe peint au naturel cette princesse, aussi estimable par ses vertus que peu recommandable du côté de la beauté. »

Quand Pantagruel feut nay, qui feut bien esbahy et perplex? ce feut Gargantua son pere : car, voyant d'ung cousté sa femme Badebec morte [1], et de l'aultre son fils Pantagruel nay, tant beau et tant grand [2], ne sçavoyt que dire ne que faire. Et le doubte qui troubloit son entendement estoyt assavoir s'il debvoyt pleurer pour le dueil de sa femme, ou rire pour la joye de son filz. D'ung cousté et d'aultre il avoyt argumens sophisticques qui le suffocquoyent; car il les faisoit tresbien *in*

[1] * Cette Badebec est Claude de France, sainte femme sans crédit ni faveur, n'ayant point de voix au conseil, et négligée par son mari, sans oser s'en plaindre, ce qui lui fit donner avec raison, par l'auteur, le nom de *Badebec* (basse de bec) ou de voix basse. Voyez Gaillard, Vie de François I[er], tom. VII, pag. 116.

[2] Voyez chap. II, note 4.

modo et figura, mais il ne les povoyt souldre[3]. Et par ce moyen demouroyt empestré comme la souriz empeigee[4], ou ung milan prins au lasset.

Ploureray je, disoyt il, ouy: car, pourquoy? Ma tant bonne[5] femme est morte, qui estoyt la plus cecy, la plus cela qui feust au monde. Jamais je ne la voyrray, jamais je n'en recouvreray une telle: ce m'est une perte inestimable! O mon dieu, que t'avoys je faict pour ainsi me punir? Que n'envoyas tu la mort a moy premier qu'a elle? car vivre sans elle ne m'est que languir. Ha, Badebec, ma mignonne, m'amye, mon petit con (toutesfoys elle en avoyt bien troys arpens et deux sexterees)[6].

[3] Résoudre.

[4] *Mus in pice deprehensus*. Proverbe. Voyez les Adages d'Érasme, Chil. 2, Cent. 3, n° 68. Ci-dessous encore, liv. III, chap. XXXVI: *Vous me semblez à une souris* empeigée, *tant plus elle s'efforce soi despestrer de la* poix, *tant plus elle s'en embrenne.* D'*impicata* fait de *pix*, qui signifie *de la poix*. Ces mots, au reste, ne sont point dans l'édition de Dolet; et l'abbé Guyet qui croyoit qu'il falloit lire ici *empeguée*, ne travailloit point sur celle-là. (L.) — Empoissée ou prise dans la poix. Un interprète explique *empeigée* par prise au piége, et cite le glossaire de la langue romane, qui porte en effet *empegé*, *empegié*, pris aux lacs, tombé dans le piège, poissé, *impicatus*. Mais comme on trouve dans ce même glossaire, *empiger*, enduire de poix, *impicare*, et qu'*empeigée* est clairement expliqué par embrenée de poix, dans Rabelais lui-même, il est certain que ce mot vient de *poix*, et non pas de *piége*.

[5]* On n'appeloit jamais autrement la reine Claude, que *la bonne reine*, ce qui est encore un trait de lumière!

[6] C'est comme il faut lire, suivant les meilleures éditions, de 1542, 1553, et 1626, et non *sexterces*, comme dans les nouvelles. *Sexterée*,

ma tendrette, ma braguette, ma savate, ma pantoufle, jamais je ne te voirray. Ha paovre Pantagruel, tu as perdu ta bonne mere, ta doulce nourrice, ta dame tresaimee. Ha faulse mort, tant tu m'es malivole[7], tant tu m'es oultraigeuse de me tollir[8] celle a laquelle immortalité apartenoyt de droict.

Et ce disant plouroyt comme une vache: mais tout soubdain rioyt comme ung veau[9], quand Pantagruel luy venoyt en memoire. Ho mon pe-

certa misura di terra, dit le dictionnaire françois-italien d'Oudin. Par la coutume du Dunois, art. 25, une *sexterée* est un arpent de terre labourable. Dans le Poitou c'est proprement autant de terre qu'on en peut semer avec un *setier* de blé. (L.) — Le Duchat ajoute, dans Ménage, que la coutume de Poitou porte, art. 189: *Sixterée de terre gaignable est prise en estimation d'un sextier de bled tel qu'il eschet selon la nature de la terre.* Et que ce terme est aussi comme dans le Languedoc. C'est-à-dire et deux *septerées*. La septerée est une mesure de terre, contenant un setier de semence. Ce mot est encore en usage dans différentes provinces de France, entr'autres en Sologne. Ce mot vient donc de *sextarius*, mesure de blé, que nous appelons *septier*.

[7] De l'italien *malivolo*, mal veillant ou mal veuillant, comme on lit dans Duez; qui veut du mal.

[8] Oter: du latin *tollere*.

[9] * Ces propos n'annoncent point un chagrin bien réel, et conviennent fort, dans la circonstance, à François Ier, prince galant, auquel Anne de Bretagne, qui l'avoit bien jugé, ne voulut jamais accorder sa fille, prévoyant le sort qui l'attendoit. En effet cette reine fut négligée de son mari, qui, de plus, lui inocula un mal honteux dont elle mourut ainsi que lui. Voyez Brantôme, Vie de Claude de France, tom. II, pag. 270, et Dulaure, Histoire de Paris, tom. III, pag. 62.

tit filz, disoyt il, mon couillon, mon peton[10], que tu es joly, et tant[11] je suis tenu a dieu de ce qu'il m'ha donné ung si beau filz, tant joyeulx, tant riant, tant joly. Ho, ho, ho, ho, que je suis aise: beuvons ho, laissons toute melancholie, apporte du meilleur, rince les voyrres[12], boute la nappe, chasse ces chiens, soufle ce feu, allume la chandelle, ferme ceste porte, taille ces souppes, envoye ces paovres, baille leur ce qu'ilz demandent, tien ma robbe, que je me mette en pourpoinct pour mieulx festoyer les commeres.

Ce disant, ouit la letanie et les mementos des prebstres qui portoyent sa femme en terre; dont

[10] Mon petit pied; les enfants, les mères, et les nourrices, disent encore un *peton*, pour un petit pied. Gargantua appelle ainsi son fils, peut-être par une allusion libertine du pied de ce bambin géant à la chaussure de Badebec, qui avoit trois arpens et deux sexterées. Le Duchat explique ce mot par *piéton*, dans Ménage: « De *pedito*, d'où nous avons fait, dit-il, *pion* et *piéton*. *Peton* veut dire là petit valet ou vassal, qui dans la suite deviendra chevalier. Les paysans du pays messin appellent de même leurs garçons, leurs *valets*, leurs *petits valets*. »

[11] Et que je suis tenu.

[12] C'est *raince*, et non *rince*, qu'on lit dans l'édition de Dolet où il y a très peu de fautes. Ainsi, *rincer*, que Ménage a cru venir de *resincerare*, pourroit bien avoir été formé de *ramicare* fait de *ramicus*, d'où le diminutif *ramicellus*, duquel nous avons fait *rainceau*, qui se trouve pour *rameau* au feuillet 52 du Roman de la Rose, édition de 1531. De petites tiges de certaines herbes avec leurs feuilles sont très propres à bien *rincer* un verre. (L.) — Rince les verres. *Rincer* vient immédiatement de *rainceau* ou *rainseau*, formé du latin *ramicellus*: *ramicare* ne s'est jamais dit, même en latin barbare.

laissa son bon propous, et tout soubdain feut ravy ailleurs, disant : Seigneur dieu, fault il que je me contriste encore? cela me fasche, je ne suis plus jeune, je deviens vieulx, le temps est dangereux, je pourray prendre quelque fiebvre, me voila affolé. Foy de gentilhomme[13], il vault mieulx plourer moins, et boyre dadventaige. Ma femme est morte, et bien, par dieu (*da jurandi*[14]), je ne la ressusciteray pas par mes plours : elle est bien, elle

[13] * Nous lisons au chap. xv de l'apologie d'Hérodote, que c'étoit là le serment le plus ordinaire du roi François Ier, parceque suivant les idées qu'avoit ce grand prince de la vraie noblesse, la qualité de gentilhomme renferme tout ce qu'ont de plus noble celle de prince et même celle de roi. Aussi le roi d'Angleterre, Henri VIII, à qui ces sentiments de François Ier étoient bien connus, crut-il un jour ne pouvoir mieux louer ce monarque, à l'ambassadeur de qui il parloit, qu'en disant que c'étoit un *fort sage et vertueux gentilhomme*. C'est le même Henri Étienne qui nous apprend cela, page 261 de ses Dialogues du nouveau langage françois italianisé : et à la page 594 du même livre, il insiste de nouveau sur un serment si modeste pour un monarque. On sait, au reste, que Charles V fit dire un jour au même François Ier que, puisqu'il refusoit la paix à de certaines conditions que celui-ci trouvoit déraisonnables, il espéroit de le rendre en peu de temps le plus *pauvre gentilhomme* de France; et il n'est pas sans apparence que cette terrible menace d'un ennemi aussi orgueilleux que François Ier l'étoit peu, contenoit une raillerie de ce qu'un simple *gentilhomme*, comme François Ier en prenoit volontiers la qualité, osoit se mesurer avec lui, qui, outre la couronne impériale, possédoit plusieurs royaumes et autres états. (L.) — Ce jurement mis ici dans la bouche de Gargantua, pourroit suffire seul à prouver que Gargantua n'est autre que François Ier, puisque c'étoit son jurement familier, et que l'auteur n'écrit jamais rien sans dessein.

[14] Pour *da veniam jurandi*, qu'il me soit permis de jurer.

est en paradiz pour le moins, si mieulx n'est : elle prie dieu pour nous, elle est bien heureuse, elle ne se soucie plus de nos miseres et calamitez, autant nous en pend a l'œil. Dieu guard le demourant, il me fault penser d'en trouver une aultre. Mais voicy que[15] vous ferez, dist il aux saiges femmes (ou sont elles? Bonnes gens, je ne vous peulx veoir[16]), allez a l'enterrement d'elle, et ce pendent je berceray icy mon filz : car je me sens bien fort alteré, et seroys en dangier de tumber malade[17] : mais beuvez quelque bon traict devant : car vous en trouverez bien, et m'en croyez sur mon honneur. A quoy obtemperans allarent a l'enterrement et funerailles, et le paovre Gargantua demoura a l'hostel[18]. Et cependent feit l'e-

[15] Mais voici ce que vous ferez.

[16] Et au prologue du livre IV : *Gents de bien..... où estes-vous? Je ne vous peulx veoir*, etc. Cette pensée est de Crémyle, dans le *Plutus* d'Aristhophane, tant il est vrai que c'est de tout temps que la vertu et la probité sont plus rares qu'on ne pense. (L.)

[17] * C'est que les rois de France n'assistent jamais à aucunes funérailles, pas même à celles de leurs plus proches, à cause qu'on leur a persuadé que le mauvais air des cavaux pourroit nuire à leur santé. Aussi remarque-t-on que ce n'est que les pieds devant qu'ils entrent dans Saint-Denis. (L.) — C'est une nouvelle preuve que Rabelais a peint, comme le dit de Marsy, dans le géant Gargantua, non un roi de Navarre, comme le prétend Le Motteux, mais un roi de France ; et quel autre peut-il avoir eu en vue que François Ier?

[18] Cet hôtel est le palais des Tournelles, que François Ier habita, comme ses prédécesseurs, et dont une rue voisine porte encore le nom.

pitaphe[19] pour estre engravé[20], en la maniere que s'ensuyt:

Elle en mourut la noble Badebec
Du mal d'enfant[21], que tant me sembloyt nice[22]:
Car elle avoyt visaige de rebec[23],
Corps d'Hespaignole, et ventre de Souice[24].

[19] Tout le monde sait que François Ier étoit poëte, aussi l'auteur lui fait-il faire ici des vers. Voyez liv. I, chap. XIII.

[20] Gravé.

[21] Voyez la fin du commentaire historique.

[22] Elle en mourut du mal d'enfant, la noble Badebec, qui, vû la ridicule difformité de sa personne, me paroissoit si *peu propre* à faire des enfants. Le *que* se rapporte à Badebec. (L.) — De Marsy explique *nice* ainsi : « Qui me sembloit si gentille, si délicate; louange ironique, comme on le voit par ce qui suit : le *qui* se rapporte à Badebec. » Mais nous préférons l'explication de Le Duchat.

[23] * Figure grotesque, en forme de visage, qu'on tailloit dans la partie supérieure du *rebec*, qui étoit un violon à trois cordes. De là on a appelé *visage de rebec* un visage sec et mal fait, comme ces *chiches-faces*, monstres chimériques dont on faisoit peur aux enfants. Coquillart, dans ses Droits nouveaux :

Les culz troussez deviennent peaux,
Les tetons deviennent tetasses,
Nourrices aux grandes pendasses,
Gros sains ouvers remplis de laictz,
Sont pensues comme chiches-faces
Qu'on vent tous les jours au Palays. (L.)

— C'est-à-dire un visage de bois, qui ne-dit rien, et semblable à ces visages grotesques qui terminent les manches de violes, qu'on appeloit autrefois *rébecs*. L'histoire nous dit que Claude de France, la vraie Badebec, n'étoit pas belle, et que tel étoit à-peu-près son visage long et décharné.

[24] * Le corps fort maigre, et le ventre extraordinairement gros et enflé. (L.) — Le corps maigre, la taille fort alongée, et le ventre

Priez a dieu qu'à elle soit propice,
Luy pardonnant, sans rien oultrepassa :
Cy gist son corps, lequel vesquit sans vice,
Et mourut l'an et jour que trespassa [25].

très gros. En effet, les femmes espagnoles ont toujours été citées pour la longueur de leur taille, et les femmes suisses comme très ventrues et bien conformées pour porter des enfants. « Quoy qu'il en soit (*quoiqu'elle ne fust pas belle*), dit Brantôme, elle produisit une tres belle et genereuse lignee au roy son mary, trois fils, François, Henry et Charles, et quatre filles, Louise, Charlotte, Magdelaine, et Marguerite. »

[25] Ce vers est du franc-archer de Baignolet de Villon, page 48.

CHAPITRE IV.

De l'enfance de Pantagruel.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

L'enfance de Pantagruel n'offre que des traits prodigieux de force et de gloutonnerie, qui sont autant d'allégories et d'allusions malignes et à l'enfance des princes en général, et à celle de Henri II en particulier. Étant encore au berceau, il humoit à chaque repas le lait de quatre mille six cents vaches... Cette allégorie nous paroît faire allusion à l'énormité des dépenses qu'occasionent aux peuples, qui sont les vaches à lait des princes, leur nourriture et leur entretien dès le berceau. La vache qu'il ronge, en commençant par le pis, est encore le peuple, dont ils ne se contentent pas de téter le lait et d'épuiser le pis. L'ours déchiré et mis en pièces par le petit Pantagruel, nous paroît une autre allégorie du peuple révolté pour la gabelle en 1541, et cruellement puni de sa révolte et de sa fureur. La soudaine apparition de ce bambin géant avec son berceau sur le dos, dans la salle du banquet de son père, fait allusion à la vigueur et à la force de corps extraordinaires que montra Henri II dès l'enfance.

Le Motteux et de Marsy se taisent sur les allusions de ce chapitre. Bernier seul en touche quelques mots. « Notre auteur, dit-il, ne fait pas ici son Pantagruel moins fort

dans le berceau que les poëtes ont fait leur Alcide. Tout en est grand et surprenant, pour marquer que tout ce que font les enfants des grands est admiré comme autant d'oracles. » Il auroit pu ajouter, que tout ce qu'ils font est admiré comme des tours de force prodigieux et merveilleux.

Je treuve, par les anciens historiographes et poetes, que plusieurs sont nayz en ce monde en façons bien estranges que seroyent trop longues a raconter : lisez le septiesme livre de Pline, si avez loisir. Mais vous n'en ouistes jamais d'une si merveilleuse comme feut celle de Pantagruel : car c'estoyt chose difficile a croire comment il creut en corps et en force en peu de temps. Et n'estoyt rien Hercules, qui estant au berceau tua les deux serpens : car lesdictz serpens estoyent bien petitz et fragiles. Mais Pantagruel, estant encores au berceau, feit cas bien espouventables. Je laisse icy a dire comment a chascun de ses repasts il humoyt le laict de quatre mille six cens vaches. Et comment, pour luy faire ung paeslon[1] a cuire sa bouillie, feurent occupez tous les pesliers[2] de Saulmur en Anjou, de Villedieu en Normandie, de Bramont en Lorraine[3]; et luy bailloyt on la-

[1] Un poêlon.

[2] Tous les poêlonniers ou chaudronniers.

[3] *Fromont*, bourg de la Lorraine sur les frontières de l'Alsace.

dicte bouillie en ung grand tymbre[4] qui est encore de present a Bourges, pres du palais: mais les dens luy estoyent desja tant creues et fortifiees qu'il en rompit dudict tymbre ung grand morceau, comme tresbien apparoist.

Certain jour vers le matin, qu'on le vouloyt faire teter une de ses vaches (car de nourrices il n'en eut jamais aultrement comme dict l'hystoire), il se defeit[5], des liens qui le tenoyent au berceau, ung des bras, et vous prend ladicte vache par dessoubz le jarret, et luy mangea les deux tetins et la moitié du ventre, avec le foye et les rognons, et l'eust toute devoree, n'eust esté qu'elle crioyt horriblement, comme si les loups la tenoyent aux jambes: auquel cry le monde arriva, et ostarent ladicte vache a Pantagruel: mais ils ne sçeurent si bien faire que le jarret ne luy en demourast comme il le tenoyt; et le mangeoyt tresbien, comme vous feriez d'une saulcisse; et quand on

On y fait quantité de poëlons de fer, et ce lieu a été appellé *Bramont* et *Fromont* par corruption pour *Faramond*. (L.)

[4] *Tymbre* signifie ici une auge ou grande pierre creuse, dans laquelle on met de l'eau pour abreuver les bestiaux, les chevaux. Ce pourroit bien être dans ce sens, plutôt que dans celui de tymbre d'horloge, qu'il est pris, strophe I du chapitre II du livre I. Il est encore usité pour auge de pierre dans le Poitou et dans la Saintonge. Peut-être y avoit-il en effet à Bourges, du temps de Rabelais, une auge semblable; mais il se pourroit bien aussi qu'il l'ait supposé pour faire allusion à l'âne qui figure dans les armes de cette ville.

[5] Il se défit un des bras des liens.

luy voulut oster l'os, il l'avalla bientost, comme ung cormoran feroyt ung petit poisson; et apres commença a dire : Bon, bon, bon, car il ne sçavoyt encore bien parler; voulant donner a entendre qu'il l'avoyt trouvé fort bon, et qu'il n'en failloyt plus qu'autant. Ce que voyans ceulx qui le servoyent, le liarent a gros cables, comme sont ceulx que l'on faict a Tain[6] pour le voyaige du sel a Lyon; ou comme sont ceulx de la grand nauf françoise[7] qui est au port de Grace[8] en Normandie. Mais quelquefoys[9], qu'ung grand ours que nourrissoyt son pere[10] eschappa, et luy venoyt

[6] Gros bourg situé sur le Rhône, vis-à-vis de Tournon. Valence en Dauphiné est le magasin d'où on tire ce sel, auquel on fait remonter la rivière pour le débarquer à Lyon. (L.) — Tain étoit un grand passage pour le sel. L'auteur montre par-tout que la gabelle lui tient au cœur.

[7]* Certain beau vaisseau de guerre, qui apparemment portoit le nom du roi François Ier, comme de nos jours on en voit plusieurs du nom de *Louis*. Il se peut aussi que sous le nom de *grande Nauf françoise*, Rabelais entende seulement que le vaisseau qui portoit ce nom n'étoit proprement ni un gros *galion* espagnol, ni un vaisseau presque rond, comme les *orques* flamandes; mais d'une fabrique particulière, qu'on appelloit *françoise*. (L.) — *Nauf* pour *nef* ou navire : du latin *navis*.

[8] Le Havre-de-Grace ou le Havre, port à l'embouchure de la Seine.

[9] Une fois, un certain jour.

[10]* Ceci ne regarderoit-il point personnellement le roi François, duquel Belon rapporte, liv. III, chap. II de son Ornithologie, que « comme nous tenons quelque petit chien pour compagnie, que fai- « sons coucher sur les pieds de nostre lict pour plaisir : ce prince « y avoit telle fois quelque lion, once, ou autre telle fiere beste, qui

lescher le visaige, car les nourrices ne luy avoyent bien a poinct torché les babines, il se deffeit desdictz cables aussi facillement comme Samson d'entre les Philistins, et vous print monsieur de l'ours[11], et le mist en pieces comme ung poulet, et vous en feit une bonne gorge chaulde pour ce repast. Parquoy, craignant Gargantua qu'il se guastast[12], feit faire quatre grosses chaines de fer pour le lier[13], et feit faire des arboutans a son berceau bien afustez. Et de ces chaines en avez une a la Rochelle,, que l'on leve au soir entre les deux grosses tours du havre. L'aultre est a Lyon, l'aultre a Angiers[14]; et la quarte feut emportee des diables pour lier Lucifer qui se deschainoyt[15] en ce temps la, a cause d'une colicque qui le tourmentoyt extraordinairement, pour avoir mangé

« se faisoient chiere, comme quelque animal privé ès maisons des « païsants ? » (L.)

[11] Ci-dessus déja, liv. I, chap. XXXIII : *Monsieur* du Pape *meurt desja de peur*. Et, au chapitre XXX de ce présent livre : *Monsieur* du Roy. La Fontaine a dit de même dans le comique, liv. I, fabl. II : *Monsieur du Corbeau*. Au chapitre XVII du cinquième volume de Perceforest, on lit : *Madame de sœur*, pour *madame ma sœur*. (L.)

[12] Se blessât, se fit du mal. Nicot explique *se gaster* par *conficere se*. (L.) — Que mal lui arrivât.

[13] Telle est l'enfance de la plupart des princes : si jeunes qu'ils soient, il semble qu'ils se sentent déja ; on a toutes les peines du monde à les contenir.

[14] On l'y appelle *la haute Chaîne*. (L.)

[15] Se demenoit jusqu'à rompre *la chaîne* dont il étoit lié.

l'ame d'ung sergeant[16] en fricassee a son desjeuner. Dont pouvez bien croire ce que dict Nicolas de Lyra sus le passaige du psaultier ou il est escript : *Et Og regem Basan*[17]. Que ledict Og, estant encore petit, estoyt tant fort et robuste qu'il le falloyt lier de chaines de fer en son berceau. Et ainsi demoura coy et pacificque : car il ne pouvoyt rompre tant facillement lesdictes chaines, mesmement[18] qu'il n'avoyt pas espace au berceau de donner la secousse des bras. Mais voicy que arriva ung jour d'une grande feste, que son pere Gargantua faisoyt ung beau bancquet a tous les princes de sa court. Je croy bien que tous les officiers de sa court estoyent tant occupez au service du festin que l'on ne se soucioyt du paovre Pantagruel, et demouroyt ainsi *a reculorum*[19]. Que feit il? Qu'il feit[20], mes bonnes gens? Escoutez : Il es-

[16] Comme plus bas, au chapitre XIV de ce livre, Panurge soutient qu'il n'est point de mal de dents plus grand que quand les chiens vous tiennent aux jambes, ici l'auteur veut dire qu'il n'est point de mal de *côté* si violent que quand les sergents vous serrent les *côtes*, ni de si méchante *colique* que lorsqu'on est pris au *colet*. (L.)

[17] Voyez N. de Lyra sur cet endroit du pseaume 134 ou 135, Alphonse Tostat, quest. 27, et Ger. Vossius, lib. I, *de Idol. Gent.*, cap. 26. (L.) — [18] D'autant qu'il.

[19] Cette expression nous est venue de l'université. Mat. Cordier pag. 433 de son *De corr. serm. emend.*, édit. de 1531 :

> Bene veniatis qui apportatis :
> Et qui nihil apportatis, *à reculorum*. (L.)

[20] Pour *ce qu'il fit*, comme plus haut, *voicy que arriva* pour *voici ce qui arriva*.

saya de rompre les chaines du berceau avecques les bras, mais il ne peust, car elles estoyent trop fortes: adoncques il trepigna tant des pieds qu'il rompit le bout de son berceau, qui toutesfoys estoyt d'une grosse poste[21] de sept empans en quarré; et ainsi qu'il eust mis les piedz dehors, il s'avalla[22] le mieulx qu'il peust, en sorte qu'il touchoyt les piedz en terre. Et alors, avecques grande puissance se leva[23], emportant son berceau sus l'eschine ainsi lié, comme une tortue qui monte contre une muraille, et a le veoir sembloyt que ce feust une grande carracque[24] de cinq cens tonneaulx qui feust debout. En ce poinct[25] entra en la salle ou l'on banquetoyt, et hardiment qu'il es-

[21] Poûtre. De *postis*, comme *pôteau*. L'édition gothique de Paris, au lieu de *poste* a *poustre*, que nous écrivons *poûtre*. *Poste* néanmoins a pu se dire dans la signification de colonne, comme son diminutif *posteau*, qu'on prononce et écrit *pôteau*, le marque. (L.)

[22] Il se glissa en bas.

[23]* Henri II, le vrai Pantagruel, étoit très vigoureux.... « Il jouoit « à la balle à emporter ou au ballon, ou au mail, qu'il avoit fort « bien en main; car, dit Brantôme, il étoit fort adroit. » Voy. Brantôme, tom. VIII, pag. 100. Voy. aussi la note du chapitre II.

[24] C'est un grand vaisseau marchand destiné à transporter des marchandises par mer, comme on les transporte en chariots par terre. Ce mot vient donc de *carrus*. Il faut ne pas connoître les premiers principes de l'art étymologique, pour croire, avec Le Duchat, (dans Ménage), qu'on aura pu faire ce mot d'*arca*, comme *carcasse*. *Carcasse* ne vient pas non plus d'*arca*; c'est un augmentatif de l'italien *carga*, charge, d'où nous avons fait aussi *subrécargue* et *cargaison*.

[25] En cet accoutrement.

pouventa bien l'assistance : mais, par autant qu'il avoyt les bras liez dedans, il ne pouvoyt rien prendre a manger; mais en grande peine s'enclinoyt pour prendre a tout [26] la langue quelque lippee. Quoy voyant son pere, entendit bien que l'on l'avoyt laissé sans luy bailler a repaistre, et commenda qu'il feust deslié desdictes chaines, par le conseil des princes et seigneurs assistans [27] : ensemble aussi [28] que les medicins de Gargantua disoyent que, si l'on le tenoyt ainsi on berceau, que seroyt toute sa vie subject a la gravelle. Lors qu'il feust deschainé, l'on le feit asseoir, et repeut fort bien, et mist son dict berceau en plus de cinq cens mille pieces, d'ung coup de poing qu'il frappa au mylieu par despit, avec protestation de jamais n'y retourner.

[26] Avec la langue.

[27] L'auteur insinue qu'autrefois en France les rois consultoient les princes et les grands du royaume dans tout ce qui pouvoit regarder l'état : comme ici, où il s'agissoit de la manière d'élever l'héritier présomptif de la couronne. Remarquez que, si jeunes que soient les princes, comme ils sont déja les maîtres, ils sont fort difficiles à contenir. (L.)

[28] Outre que les médecins.

CHAPITRE V.

Des faictz du noble Pantagruel en son jeune eage.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Ce chapitre fait la description des différents exercices de corps et d'esprit du jeune Pantagruel, et sur-tout de ses études et de ses voyages; ce qui donne occasion à l'auteur de jeter le ridicule à pleines mains sur les colléges, les écoles de droit, les universités et leurs suppôts. Pantagruel est envoyé à Poitiers pour faire ses études, sans doute par allusion à Diane de Poitiers, dont Henri II, le vrai Pantagruel, étoit amoureux. Il trouve que les écoliers ne font rien qui vaille; il parcourt les autres universités de la France, et les divers caractères des villes où il passe n'échappent point à ses observations et à sa malignité. A Toulouse, « il apprint fort bien a danser. Mais il n'y demoura gueres, « quand il vit qu'ilz faisoyent brusler leurs regents tout « vifs. » A Montpellier, il veut étudier en médecine, « mais « il considere que l'estat estoyt fascheux par trop et me- « lancholicque, et que les medicins sentoyent les clysteres « comme vieulx diables. » A Avignon, il n'y fut pas trois jours qu'il devint amoureux; « car les femmes y jouoyent « vouluntiers du serre croupiere, parce que c'est terre pa- « pale. »

Ainsi croissoyt Pantagruel de jour en jour, et prouffictoyt a veue d'œil [1]; dont son pere s'esjouissoyt par affection naturelle. Et luy feit faire, comme il estoyt petit, une arbaleste pour s'esbattre apres les oysillons, qu'on appelle de present la grand arbaleste de Chantelle [2]. Puis l'envoya a l'eschole pour apprendre et passer son jeune eage. De faict vint a Poictiers [3] pour estudier, et prouf-

[1] Ceci doit s'entendre à la lettre et sans hyperbole. (L.)

[2] On voit dans Brantôme, tome I, pag. 41 de ses Hommes illustres françois, une lettre du roi Louis XI, datée du 4 mars ...., de Chantelle, assez forte place du Bourbonnois, appartenante, en 1523, au connétable Charles de Bourbon. Du reste, au lieu de ces mots, *qu'on appelle de présent la grand' arbaleste de Chantelle*, il y a dans l'édition gothique de Paris, *qui est de present en la grosse tour de Bourges*: ce qui fait voir que c'étoit une de ces prodigieuses *arbalestes de passe*, dont il a été parlé au chapitre XXIII du livre I. (L.) — *Chantelle* est *Chantelle-le-Châtel*, ou le Château, petite ville du Bourbonnois, aux confins de l'Auvergne, sur la rivière du Bouble, qui se jette dans la Sioule. Elle avoit en effet un château qui fut rasé sous François Ier, après que le connétable de Bourbon, à qui elle appartenoit, eut quitté et trahi la France, pour servir Charles-Quint contre sa patrie. Les ducs de Bourbon y séjournoient souvent.

[3] * Comme ceci n'est pas fort à la louange de l'université de Poitiers, il est bon de remarquer ce que dit d'elle Chasseneuz dans son *Catalogus gloriæ mundi*, part. X, consider. 32: *Nec est ulla universitas*, dit cet écrivain, *quæ non habeat sua impedimenta, cum apud nos in vulgari dicatur*, les flutiers et joueurs de paume de Poitiers; les danseurs d'Orléans; les bragards d'Angers; les crotez de Paris; les brigueurs (les querelleux, de l'italien *briga*) de Pavie; les amoureux de Thurin. (L.) — C'est moins sans doute parcequ'il y avoit une université à Poitiers qu'il y envoie Pantagruel faire ses études, que pour faire entendre que c'est auprès de la belle Diane de Poitiers que Henri II a fait son éducation.

ficta beaucoup : onquel lieu voyant que les escholiers estoyent aulcunes foys de loisir, et ne sçavoyent a quoy passer temps, en eut compassion. Et ung jour print, d'ung grand rochier qu'on nomme Passelourdin[4], une grosse roche, ayant environ de douze toises en quarré, et d'espaisseur quatorze pans[5], et la mist sus quatre pilliers au mylieu d'ung champ, bien a son aise; affin que lesdictz escholiers, quand ilz ne sçauroyent aultre chose faire, passassent temps a monter sus ladicte pierre, et la bancqueter a force flaccons, jambons, et pastez, et escripre leurs noms dessus avecques ung coulteau, et de present l'appelle on la Pierre levee[6]. Et, en memoire de ce, n'est au-

[4] A quelque distance de Poitiers. C'est une grosse roche appelée de la sorte, parceque les écoliers nouvellement venus à l'université de Poitiers, n'y passent pour déniaisez qu'après que les autres les ont fait passer sur cette roche; ce qui n'arrive jamais sans danger pour le jeune homme, à cause que le passage n'est qu'un trou fort étroit taillé dans le roc, sur le bord d'un précipice. Belleforest, histoire 32 du Bandel : « D'autant que le bon homme n'estoit encore « passé sous l'arche de Saint Longin à Mantouë, pour estre déniaisé; « ny sur le roch *Passe Lourdin*, à Poitiers, pour se bien former la « cervelle. » (L.)

[5] Déja, liv. I, chap. XIX : *dix* pans *de saulcisses*. Ce mot est du Languedoc, où il a la même signification qu'ailleurs celui d'*empan*. (L.)

[6] Cette pierre, qu'on veut qui ait soixante pieds de tour, se voit près de Poitiers, du côté du Pont-à-Joubert. Elle fut posée en cet endroit sur cinq autres pierres, l'an 1478, pour monument de la foire qui se tient en octobre dans le vieux marché de Poitiers. Mais, quoique les historiens mêmes du Poitou rapportent la chose de cette

jourd'hui passé aulcun en la matricule de ladicte université de Poictiers, sinon qu'il ait beu en la fontaine caballine de Croustelles[7], passé a Passe-

sorte, les bonnes gens du païs aiment mieux croire que l'entassement de ces rochers, les uns sur les autres, est un des miracles de sainte Radegonde, laquelle, disent-ils, plaça de cette sorte dans ce lieu ces six grosses pierres, dont elle porta, à une seule fois, les cinq moindres dans son tablier, et la plus lourde sur sa tête. (L.) — Elle fut ainsi appelée, « parceque, lorsque la foire d'octobre de Poitiers fut octroyée (il y a deux foires anciennes, l'une à la mi-carême et l'autre au mois d'octobre, qu'on appelle *la pierre levée*), en mémoire d'icelle, une grosse pierre ou roche fut enlevée, comme on voit encore, hors ladite ville, du côté du Pont à Joubert, dès le temps de madame Alienor, duchesse d'Aquitaine. » Voyez *Annales d'Aquitaine*, par Jean Bouchet de Poitiers, fol. 161 verso, édition de 1557. Cette pierre célèbre, située près de Poitiers, est un monument du culte druidique. Le Duchat a donc mal compris Bouchet, quand il dit qu'elle fut posée en cet endroit sur cinq (Rabelais dit quatre) autres pierres, l'an 1478, pour monument de la foire qui se tient en octobre dans le vieux marché de Poitiers : Bouchet ne fixe pas l'époque de son érection, qui lui étoit inconnue ; il dit seulement que « on dict an 1478, le roy Loys permist a messire Olivier Merichon, seigneur du fief des halles de Poictiers, de faire et droisser halles aux vieulx marché de ladicte ville, pour y estaller toutes marchandises, et y prendre tels et semblables droicts qu'aux foires anciennes d'icelle ville. » On trouve en France plusieurs autres *pierres levées*, qui sont des autels druidiques, avec un trou mystérieux dans lequel on passe encore par superstition. Il y en a une semblable entre autres à Trie, près de Gisors, non loin de Paris.

[7] Bourg à une petite lieue de Poitiers. On y fait quantité de petits sifflets, qui firent appeller *Sifflars*, en 1561, certains garnements de Poitiers et autres écoliers, qui portoient chacun au cou un de ces sifflets, dont ils prétendoient se servir à s'attrouper contre les religionnaires. (L.) — Le nom de ce bourg, dont la situation est très agréable, doit venir du latin *crustula* ou *crustulum*, croûtelette, croustille, petite croûte, petit gateau ; d'où *crustularius*, pâtissier qui fait et

lourdin, et monté sus la Pierre levee. En apres, lisant les belles chronicques de ses ancestres, trouva que Geoffroy de Lusignan, dict Geoffroy a la grand dent, grand pere du beau cousin de la sœur aisnee de la tante du gendre de l'oncle de la bruz de sa belle mere, estoyt enterré a Maillezais[8]; dont print ung jour campos, pour le visiter comme homme de bien. Et, partant de Poic-

vend de petits gâteaux. Ce sont sans doute ses petits gâteaux et sa fontaine *caballine* qui y attiroient les écoliers de Poitiers. Puisqu'on y buvoit du vin et de l'eau en l'honneur de Bacchus *hilaris*, ou de saint *Hilaire*, évêque de Poitiers, il étoit naturel qu'on y mangeât une petite croûte en l'honneur de Cérès sa mère, ou de sainte Radegonde. Ce genre de sacrifice est bien ancien. On y faisoit apparemment subir à sa fontaine, comme le remarque de Marsy, une autre épreuve aux nouveaux débarqués, pour les déniaiser, comme on en faisoit subir aux initiés, dans les mystères de Bacchus et de Cérès, pour leur faire voir la lumière, ce qui les faisoit nommer ensuite les *époptes*, les témoins à qui on a ouvert les yeux : c'est ce qui fait que Rabelais compare la vertu de la fontaine de Croustelles à celle de la fontaine *caballine*, c'est-à-dire du *cheval* Pégase, qui donnoit de l'esprit à ceux qui en buvoient, qui inspiroit les poëtes et les prophètes, que les Hébreux nommoient les *voyants*. Tout étoit mystère, symbole et allégorie, dans les anciennes religions, parcequ'elles n'étoient que le culte de la nature.

[8] Autrefois siége de l'évêque qui l'est à présent de La Rochelle. Dans l'édition de Dolet on lit *Maillerays*, que Froissart, volume II, chap. 136, écrit *Mailleretz*. Au feuillet 36 de la Taxe des bénéfices de France, imprimée à Paris l'an 1518, cette ville est appellée *Maillerès*, et le roi Louis XI en écrivoit le nom *Malaizé*. Mais ni *Maillerays*, ni *Mailleretz*, ni *Maillerès*, ni *Malaizé* ne valent rien. C'est *Maillezais* qu'il faut écrire et prononcer, de *Maleacensis*, en sous-entendant *Tractus* ou *Diœcesis*. (L.) — Rabelais ne pouvoit pas oublier ici ni Geoffroy *a la grand' dent*, un des ancêtres de la belle-

tiers avecques aulcuns de ses compaignons, passarent par Legugé[9], visitant le noble Ardillon, abbé; par Lusignan, par Sausay, par Celles, par Colonges, par Fontenay le Comte, saluant le docte Tiraqueau[10], et de la arrivarent a Maillezais, ou visita le sepulchre dudict Geoffroy a la grand dent;

mère de Pantagruel, ni Maillezais, dont Geoffroi d'Estissac, son patron, étoit évêque.

[9] C'est comme il faut lire. *Legugé*, dans le Bas-Poitou, est un prieuré, dont Rabelais avoit connu très particulièrement deux prieurs consécutifs. Le premier étoit Geoffroi d'Estissac, évêque et seigneur de Maillezais, qui honoroit Rabelais d'une bienveillance distinguée, comme en fait foi le volume des lettres que notre auteur lui écrivoit de Rome pendant l'année 1536. Le second, Antoine Ardillon, abbé de Fontaine-le-Comte (*à 2 kil. de Poitiers*), qu'il appelle ici *le noble Ardillon abbé*, paroles qui ne sont point dans les éditions de 1534 et de 1542, non plus que *saluant le docte Tiraqueau*, qui se lit plus bas. C'est, au reste, à l'abbé Antoine Ardillon, qui devoit être un personnage distingué, que Jean Bouchet a dédié ses Annales d'Aquitaine; et, dans le sixième livre des Odes de Salmon Macrin, qui n'ont été imprimées qu'à Lyon, chez Gryphe, in-8°, 1537, il y en a une *ad Antonium Ardillonem Fontis Comitis Cœnobiarcham*. Legugé est un séjour très agréable, soit à cause de la beauté et de la situation du lieu, soit par rapport à son terroir fertile et fort propre pour le jardinage. (L.)

[10] André Tiraqueau, bon ami de Rabelais, et en ce temps-là lieutenant-général au baillage de Fontenai-le-Comte. (L.) — André Tiraqueau, qui a été ensuite conseiller au parlement de Paris, étoit un homme fort savant, qui a composé des livres sur la jurisprudence, comme le remarque de Marsy. Il avoit rendu un grand service à Rabelais, l'ayant tiré de la prison où les cordeliers de Fontenay-le-Comte, ses confrères, l'avoient enfermé. Rabelais, plein de reconnoissance pour son libérateur, en parle plusieurs fois dans son ouvrage. « André Tiraqueau, dit Bernier, pag. 70, estimoit Rabelais au point qu'il fut un de ceux qui le tirèrent des Cordeliers, où il étoit *comme un diamant fort mal enchâssé*; c'est sans doute pour-

dont eut quelque peu de frayeur, voyant sa pourtraicture; car il y est en imaige comme d'ung homme furieux, tirant a demy son grand malchus[11] de la guaine. Et demandoyt la cause de ce. Les chanoines dudict lieu luy dirent que n'estoyt aultre cause sinon que *pictoribus atque poetis*, etc. c'est a dire que les painctres et poetes ont liberté de paindre a leur plaisir ce qu'ilz veulent. Mais il ne se contenta de leur responsе, et dist: Il n'est ainsi painct sans cause. Et me doubte qu'a sa mort[12] on luy ha faict quelque tort, duquel il de-

quoi Budée, écrivant à notre docteur, appelle ce fameux jurisconsulte *tuum Tiraquellum.* »

[11] « Nous appellions ainsi anciennement un coutelas, dit Ménage. Henri Étienne, dans la préface de son Traité de la conformité du langage françois avec le grec: « Nos ancestres, de la lance, dite « λόγχη en grec, ont fait un homme (saint Longis), voyre qu'ils ont « canonisé; et au contraire d'un homme dit *Malchus* ont fait une « certaine sorte de glaive. » Nous appelons aujourd'hui de la sorte un demi confessionnal, comme qui diroit un confessionnal qui n'a qu'une oreille, parceque Malchus n'avoit qu'une oreille, saint Pierre lui en ayant coupé une. » En effet, on trouve Malchus expliqué dans Nicot, *ensis falcatus*, dans Duez, par *coltellaccio*, dans Oudin, par *cuchilla, machete;* et on lit dans Scaron :

Et tous ces ennemis vaincus
Par le tranchant de son *malchus.*

Ce qui vient de ce que saint Pierre coupa avec son glaive l'oreille droite à Malchus, serviteur du grand-prêtre : *Petrus habens gladium eduxit eum, et percussit pontificis servum ; et abscidit auriculam ejus dexteram ; erat autem nomen servo Malchus.* Évang. saint Jean, XVIII, 10. Ce mot burlesque est un trope bien singulier.

[12] Geoffroi, surnommé *a la grand' dent*, avoit fait brûler en 1232

mande vengeance a ses parens. Je m'en enquesteray plus a plein, et en feray ce que de raison. Puis retourna non a Poictiers, mais voulut visiter les aultres universitez de France: dont, passant a la Rochelle, se mist sus mer et vint a Bourdeaulx, onquel lieu ne trouva grand exercice, sinon des guabarriers[13] jouant aux luettes[14] sus la grave. De la vint a Thoulouse, ou apprint fort bien a dancer[15], et a jouer de l'espee a deux mains, comme

l'abbaye de Maillezais, ce qui lui ayant fait une fort mauvaise affaire à Rome, on l'y avoit contraint de rebâtir cette abbaye, et de lui donder des rentes pour plus de trois mille livres. C'est pour cela qu'il y est enterré comme un second fondateur, et apparemment que c'est aussi le sujet pourquoi son effigie le représentoit comme tout indigné du tort qu'il croyoit lui avoir été fait. (L.) — « Il y a, dit l'abbé de Marsy, une satire très maligne dans tout ceci... Rabelais faisant ici allusion à la simplicité de ce bon chevalier, qui sans doute ne tarda pas à se repentir d'une donation si ruineuse, suppose que la grande fureur où on le voit n'a d'autre principe que l'injure qu'on lui a faite, et qu'encore aujourd'hui il en demande vengeance à ses parents :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor. »

Il n'est point étonnant, au reste, que l'image d'un guerrier tel que Geoffroi, eut quelque chose d'effrayant, puisqu'il étoit représenté le sabre à la main, et qu'il avoit une dent qui descendoit prodigieusement de la mâchoire supérieure sur l'inférieure. Voyez le roman de Mellusine, Mélang. de littérat., lettre v, suite de la cinquième partie.

[13] Mariniers conducteurs de gabarres ou bateaux.

[14] Voy. livre I, chap. xxii, note 28. Un interprète, fondé sur je ne sais quoi, explique *jouant aux luettes* par *jouant pour une quantité quelconque de seigle et de bled*. Quelle pitoyable explication!

[15]* Henri II étoit le premier sauteur de sa cour. Voyez Brantôme, tome VIII, pag. 113. Voyez la note 24.

est l'usance des escholiers de ladicte université : mais il n'y demoura gueres, quand il veit qu'ilz faisoyent brusler leurs regens tous vifz[16] comme harans soretz, disant, ja dieu ne plaise que ainsi je meure, car je suis de ma nature assez alteré[17],

[16] * Ceci regarde personnellement Jean Caturce, de Limoux, brûlé en juin 1532, à Toulouse, où il avoit été emprisonné pour cause de religion dès le mois de janvier précédent. Il avoit déja été noté dans Limoux, au sujet de quelques discours qu'il y avoit tenus le jour de la *Toussains* 1531, et il avoit pris le parti de se retirer à Toulouse, où il remplissoit une chaire de droit. Là, s'étant trouvé invité à un repas la veille des Rois 1532, il avoit gagné sur le reste des convives, qu'à chaque fois qu'il écherroit de crier à l'accoutumé *le roi boit*, au lieu de ce cri prophane et superstitieux, tous les conviez diroient entre eux de concert, *Jésus-Christ règne dans nos cœurs*, et qu'avant de se séparer, chacun à son tour feroit à la compagnie un petit discours d'édification. Ce qu'il dit à son rang lui coûta la vie, car quelques mouchars qui l'écoutoient l'ayant aussitôt déféré comme luthérien, Caturce n'ayant pas voulu se dédire, quoique dans les premiers jours de son procès il eût témoigné quelque foiblesse, il fut brûlé vif; mais plusieurs, particulièrement de ceux qui avoient assisté à ses leçons de droit, furent si charmez de la constance qu'il fit paroître à un si cruel supplice, que dès lors ils cherchèrent à s'instruire à fond de la doctrine pour laquelle ils avoient vu mourir leur régent. Étienne Dolet, pag. 55 et 56 de sa deuxième Déclamation contre Toulouse, où il étoit alors, dit que le pauvre Caturce fut brûlé vif, quoiqu'il eût témoigné être prêt à se retracter. Mais apparemment que ceci regarde Caturce dans ces petits moments de foiblesse que lui attribue Jean Crépin dans son Martyrologe protestant, où l'on voit qu'ils n'eurent point de suite. (L.) — « Ces supplices, dit l'abbé de Marsy, devinrent très fréquents sous Henri II, et furent une des grandes taches de son règne. » Il auroit dû ajouter, et même sous François Ier.

[17] Allusion au nom de Pantagruel, qui signifie *tout altéré*, et à la révolte pour le sel, en 1541.

sans me chauffer dadvantaige. Puis vint a Montpellier, ou il trouva fort bons vins de Mirevaulx[18] et joyeuse compaignie; et se cuida mettre a estudier en medicine, mais il considera que l'estat estoyt fascheux par trop, et melancholicque, et que les medicins sentoyent les clysteres comme vieulx diables. Pourtant vouloyt estudier en loix; mais, voyant que la n'estoyent que troys tigneux et ung pelé de legistes, se partit dudict lieu. Et en chemin feit le pont du Guard, et l'amphitheatre de Nismes[19], en moins de troys heures, qui toutesfoys semble œuvre plus divin que humain, et vint en Avignon, ou il ne feut troys jours qu'il ne devint amoureux: car les femmes y jouent vouluntiers du serrecropiere, parce que c'est terre papale[20]. Ce que voyant son pedagogue, nommé Epistemon[21], l'en tira, et le mena a Valence au

[18] *Mirevaulx* est une petite ville du bas Languedoc, à treize kilomètres de Montpellier.

[19] Le pont du Guard et l'amphithéâtre de Nîmes sont deux antiquités romaines d'une magnificence surprenante et d'un travail prodigieux; c'est pour cela que Rabelais en attribue la structure à Pantagruel, qu'il représente comme un grand prince et comme un géant. (L.)

[20] Où tout fourmille de moines et de prêtraille, qui ont obtenu pour les courtisanes toute liberté d'y exercer leur métier, moyennant une taxe très modique. Jodocus Sincerus, pag. 204 de son *Itinerar. Galliæ*, parlant de la ville d'Avignon : *Caveas hìc pulpamenti Terentiani venditores et proxenetas, qui se sistent tibi quamprimùm urbem ingressus fueris. Norisque merces illos corruptissimas venum exponere.* Ce qui est répété en françois pag. 150 d'un Voyage de France

Daulphiné : mais il veit qu'il n'y avoyt grand exercice, et que les marrouffles de la ville battoyent les escholiers[22], dont eut despit, et ung beau dimanche que tout le monde dançoyt publicquement, ung escholier se voulut mettre en dance, ce que ne permirent lesditz marroufles. Quoy voyant Pantagruel, leur bailla a tous la chasse jusques au bord du Rhosne, et les vouloyt faire tous noyer : mais ilz se mussarent contre terre comme taulpes, bien demie lieue soubz le Rhosne. Le pertuys[23] encore y apparoyst. Apres il s'en

dédié au comte de Schleswic, etc., et imprimé in-8°, à Paris, l'an 1643. (L.)

[21] * C'est le cardinal de Tournon.

[22] Dans la suite ceux-ci eurent leur revanche, et ces désordres durèrent long-temps, témoin ce que déposoit, environ l'an 1560, « un « procureur de Valence ; qu'il avoit tenu huit ans le greffe de la ville, « durant lesquels ne s'étoit passé une seule nuit, que le lendemain « ses registres ne fussent remplis de plaintes qu'on faisoit à justice, « des insolences que commettoient les *coureurs de pavé ;* en sorte « que nul n'osoit aller par la ville qu'il ne fust batu, volé, et pillé, « les maisons eschellées, les portes rompuës, et icelles maisons sac- « cagées, les filles et femmes violées : bref, que les *estrangers* y com- « mettoient tant de méchancetez, qu'il n'étoit loisible, la nuit étant « venuë, d'aller en façon que ce soit visiter l'un l'autre, pour quel- « que grande affaire qui eust pu survenir. Mais que depuis qu'il avoit « plû à Dieu allumer sa clarté en leur ville par moyen de la prédica- « tion de son saint évangile, tout cela avoit presque cessé, comme « s'il fust venu avec le changement de doctrine changement de vie. » (L.)

[23] C'est un trou qui, commençant dans l'abbaye de Saint-Pierre, traverse assez loin sous le Rhône, et qui même, si l'on en veut croire le crédule Coulon, pag. 143 de son Voyage de France, imprimé

partit, et a troys pas et ung sault[24] vint a Angiers, ou il se trouvoyt fort bien, et y eust demouré quelque espace, n'eust esté que la peste les en chassa.

Ainsi vint a Bourges, ou estudia bien long temps, et prouffiета beaucoup en la faculté des loix. Et disoyt aulcunesfoys que les livres des loix luy sembloyent une belle robbe d'or, triumphante et pretieuse a merveilles, qui feust brodee [25] de merde : car, disoyt il, au monde n'y ha livres tant beaulx, tant aornez, tant elegans comme sont les textes des Pandectes ; mais la brodure d'iceulx c'est assavoir la glose de Accurce[26], est tant salle, tant infame et punaise que ce n'est qu'ordure et villennie. Partant de Bourges vint a Orleans, et

in-12, en 1660, conduit dans les campagnes au-delà de cette rivière. (L.) — Un interprète, confondant Valence avec Genève, fait cette remarque sur ce passage : « ce qui est conforme à la géographie, qui dit que le Rhône se jette dans ce goufre, où il devient invisible l'espace d'une demi-lieue ! »

[24]* Ce *saut* est le passage de la Loire, qui a son cours entre Valence et Angers. (L.) — Après il en partit, et avec trois pas et un saut, il vint à Angers. C'est-à-dire qu'en trois pas il parcourut la distance qu'il y a du Rhône à la Loire, et qu'en un saut il passa cette rivière. Voyez la note 15.

[25] Laquelle on auroit bordée. On disoit *broder* pour *border, brodure* pour *bordure*, ce qui prouve que *broder* vient de *bord*, par métathèse.

[26] Rabelais, sur les idées de Budé, de Vivès, et de quelques autres, parle ici d'Accurse avec beaucoup de mépris. La barbarie cependant et l'ignorance dont on l'accuse sont moins sa faute que

la trouva force rustres d'escholiers[27], qui luy feirent grand chiere a sa venue, et en peu de temps aprint avecques eulx a jouer a la paulme, si bien qu'il en estoyt maistre. Car les estudians dudict lieu en font bel exercice, et le menoyent aucunesfoys es isles[28] pour s'esbattre au jeu du poussavant[29]. Et, au reguard de se rompre fort la teste a

celle de son tems. On avoue qu'il étoit mauvais grammairien; mais on croit pouvoir soutenir qu'il étoit bon jurisconsulte. C'est ce que François Fleuri, dans son livre *de Juris Civilis interpretibus*, a su fort bien démêler. La Glose d'Accurse, ouvrage de neuf années, renferme tout l'esprit de jurisprudence répandu dans les écrits des docteurs précédens. On peut voir le jugement qu'en a rendu Cujas, liv. XII, chap. XVI de ses Observations. (L.)

[27] Au chapitre XXXI de ce livre, Panurge, présentant à Pantagruel le roi Anarche vêtu *a la pendardè*, comme on parloit alors, lui demande s'il connoît ce *rustre*. Au chapitre VII de ce même livre, il est parlé de *la* rusterie *des Prestolans*, et plus bas, au chap. XII, il est dit que *rusterie, c'est teste de mouton*. Il paroît, par une de mes remarques sur le chapitre XXVI du livre I, que ceux qu'autrefois on appelloit *rustres*, de *rus*, *ruris*, étoient proprement des fantassins levez à la campagne, non payez, et qui, venant à se débaucher avec les grivois, faisoient ripaille entre eux de ce qu'ils pouvoient voler chez le bon homme. C'est dans la même signification que Rabelais traite ici de *rustres* certains écoliers d'Orléans, dont les parens ne fonçant pas (*ne faisant pas les fonds*) à tous de quoi fournir à leurs dépenses, quelques-uns de ces jeunes gens faisoient la meilleure chère qu'ils pouvoient de ce qu'ils avoient *riblé de nuit* sur les passans; et tels étoient, à Valence, ces *coureurs de pavé* dont parle plus haut une de mes remarques sur le présent chapitre. (L.)

[28] Dans les deux îles qui étoient à côté de l'ancien pont d'Orléans, théâtre ordinaire de leurs jeux. C'est peut-être de là que l'une de ces îles s'appeloit l'île du Tonneau.

[29] *Peu* se prononçoit autrefois *pou*. Ainsi je ne sai s'il n'y auroit

estudier, il ne le faisoyt mie[30], de paour que la veue luy diminuast. Mesmement que ung quidam des regens disoyt souvent en ses lectures qu'il n'y ha chose tant contraire a la veue comme est la maladie des yeux. Et quelque jour que l'on passa licentié en loix quelqu'ung des escholiers de sa congnoissance, qui de science n'en avoyt gueres plus que sa portee, mais en recompense sçavoyt fort bien dancer et jouer a la paulme; il feit le blason et divise des licentiez en ladicte université, disant :

Ung esteuf[31] en la braguette,
En la main une raquette,
Une loy en la cornette[32],
Une basse dance au talon[33],

pas ici une allusion de *poussavant* à *peu savant*, tel que demeura Pantagruel, à en juger par ce qui suit dans notre texte. Au chapitre XXII du livre I, *passavant* est un des jeux de Gargantua : et, pour ce qui est du *poussavant*, jeu auquel on s'exerçoit dans les deux isles qui sont à chaque coté du pont d'Orléans, tantôt c'est un jeu de boule du Dauphiné, et tantôt c'est le jeu d'amour appelé *poussavant* dans une vieille chanson françoise, mise en musique par Giachet du Pont, et réimprimée à Venise, chez Jérôme Scot, l'an 1549. (L.)

30 * « Henri II, dit Garnier, tom. XXVI, p. 1, avoit un air pesant... une passion démesurée pour les exercices du corps, peu ou point d'aptitude pour tout ce qui exige quelque contention d'esprit. »

31 * C'est-à-dire, avec une balle, une raquette, une loi, et quelque usage de la danse, vous voilà passé maître en droit. Henri II, le vrai Pantagruel, excelloit dans ces sortes d'exercices. Il étoit bon joueur de paume, dit Legendre, tom. Ier, p. 670.

32 En la tête.

Vous voyla passé coquillon[34].

[33] Antoine de Arena a fait, en vers élégiaques macaroniques, un Traité des basses-danses, c'est-à-dire, des danses régulières et communes, telles que sont celles des honnêtes gens. Alain Chartier, au livre des Quatre Dames :

> Amours compasse
> Ses faiz comme la *dance basse*,
> Puis va avant, et puis repasse,
> Puis retourne, puis oultrepasse.

Les danses *par haut* sont celles des baladins qui font des cabrioles et des gambades. (L.)

[34] Docteur. De *cucullio*, à cause du bonnet doctoral fait autrefois en forme de capuchon. (L.) — « On a donné le nom de *coquille*, ajoute Le Duchat dans Ménage, à une certaine coeffure de femmes, sans doute de sa ressemblance à une *coquille ;* et je ne doute point que dans le premier passage (*celui de ce chapitre*), où *coquillon* signifie docteur, ce ne soit encore une allusion à ce même mot, par rapport aux différens étages pyramidaux de la *coquille*, et de l'ancien chaperon doctoral. Les *coquillons gastrolastres* du dernier passage (*du chap.* LVIII *du liv.* IV) sont tous les moines en général, que Rabelais, liv. II, chapitre dernier, et liv. III, chap. XXII et XXIII, avoit déjà désignés à-peu-près sous les mêmes caractères. Au livre IV, chapitre XLVI, il avoit déjà dit que de tous repas, il n'est que les repas des farfadets pour être bons et friands; et l'on sait que chez lui ce sont les moines qui sont les farfadets. Ici il les appelle *coquillons*, tant à cause de la grande variété qu'il y a entre eux, comme entre les coquilles de mer, que principalement à cause de leur *cagoule* ou *cogule*, duquel mot il a fait celui de *coquillon*. Au livre II, chap. V, *coquillon* signifie proprement bachelier ès loix; et ce sobriquet fut donné aux gradués légistes, à cause qu'ils portoient la cuvette, qui étoit une espèce de *coquille*. » Tout cela est savant, ingénieux, et curieux ; mais nous pensons que *coquillon* signifie ici tout simplement un disciple de *Coquille*, un petit *Coquille*, un diminutif de *Coquille*, célèbre docteur ès lois, auteur de plusieurs ouvrages estimés, et, entre autres, d'annotations sur les coutumes du Nivernois, et d'une institution au droit françois.

CHAPITRE VI.

Comment Pantagruel rencontra ung Limosin qui contrefaisoyt le languaige françoys.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

« Rabelais, dit notre excellent ami et savant confrère M. Eusèbe Salverte (*Revue encyclopédique*, 55e cahier, juillet 1823), avoit senti plutôt que ses contemporains l'imperfection de notre idiome national, la nécessité de le compléter, et en même temps le risque que l'on couroit de le dénaturer, de le rendre barbare, sous prétexte de l'enrichir. Dans un temps où l'étude du latin et du grec remplissoit l'éducation presque entière, il prévit qu'on voudroit tout devoir à ces deux langues : le chapitre très plaisant de *l'ecolier limosin, qui contrefaisoyt le languaige françoys*, est destiné à faire sentir ce danger. Rabelais y décria le style de Ronsard long-temps avant que Ronsard fit entendre les accents

De sa muse en françois parlant grec et latin.

Pénétré de l'importance de sa critique, Rabelais l'a reproduite, en publiant une épître en vers (*Epistre du Limosin de Pantagruel*), dans un jargon ridicule, mais tel que vingt ans plus tard les admirateurs de Ronsard auroient

pu la croire écrite sérieusement par leur poéte ou par quelqu'un de ses imitateurs. »

Rabelais, dit l'abbé de Marsy, après s'être égayé, dans le chapitre v, aux dépens de la plupart des universités du royaume, se moque ici, en la personne d'*ung Limosin qui contrefaisoyt le languaige françoys*, de l'affectation ridicule de quelques écrivains de son siècle, qui, sous prétexte, comme il le dit, de *pindariser*, farcissoient leurs écrits d'expressions et de tournures latines, auxquelles ils se contentoient de donner une terminaison françoise. « Tel est, continue-t-il, le jargon de son écolier limosin. » La correction que lui fait Pantagruel est fort sensée : justement indigné de voir un Limosin affecter le beau jargon, et trancher du bel esprit. « Qu'est-ce a dire, s'écrie-t-il, que diable de « languaige est cecy? Par dieu, tu es quelcque heretic- « que... Qu'est ce que veut dire ce fol? tu es Limosin pour « tout potaige. Et tu veulx icy contrefaire le Parisian. » Là-dessus il le prend à la gorge, menace non seulement de l'étrangler, mais de l'écorcher vif, et lui fait à la fin crier, merci, en son patois limosin. C'est le point où il vouloit l'amener. « A ceste heure, lui dit-il, parles tu naturelle- « ment, et ainsi le laissa. » Correction fort sensée, comme je l'ai dit, et qui seroit fort nécessaire dans notre siècle contre tant d'écrivains ridicules et précieux, qui se sont fait un jargon que personne n'entend, *et cuident ainsi pindariser, parce qu'ilz dedaignent l'usance commune.* »

« Il faut sçavoir le latin, pour bien sentir tout le sel de la satyre de Rabelais, et même pour entendre ce sixième chapitre. J'avois d'abord eu la pensée de traduire l'impertinent discours du Limosin ; mais cet endroit, *nous invisons les lupanaires*, et sur-tout ce qui suit, *nous inculcons*, etc., m'a arrêté tout court. Comment rendre cela en termes honnêtes? »

« Du Fresny, dans le *Parallèle burlesque* qu'il a fait d'Ho-

mère et de Rabelais, et qu'il a inséré dans ses Mercures (année 1711), cite ce chapitre de l'écolier limosin comme un des plus sublimes morceaux de Rabelais: peu s'en faut qu'il ne l'oppose au magnifique morceau du vingtième livre de l'Iliade, où Jupiter, Neptune, Pluton, et les autres dieux descendent de l'Olympe, animant les troupes des deux partis, et se mêlant eux-mêmes dans le combat. Il prétend que la décision de Pantagruel, et l'idée qu'il donne de la vraie et naturelle éloquence, renferme en son genre quelque chose d'aussi grand et d'aussi sublime. Il a même essayé de traduire ce chapitre, c'est-à-dire, de le mettre à la portée des lecteurs qui ne l'entendent point. Voici sa version, ou plutôt sa paraphrase: je la rapporte tout entière, pour dédommager ceux qui n'ont point compris l'original: « Un jour Pantagruel rencontra certain licencié, non autrement sçavant ès sciences de son métier de docteur, mais en recompense sachant très-foncierement danser et jouer à la paume. Lequel donc rencontré par Pantagruel, fut interrogé d'où il venoit, et lui répondit: *Je viens de l'urbe et cité célébrissime que vulgairement on vocite Lutece.* Qu'est-ce à dire, dit Pantagruel, à son truchement ordinaire? Je suis tout ébahi de tel jargon. C'est, répondit le truchement, qu'il vient de Paris. Hé, reprit Pantagruel, à quoi passez-vous le temps à Paris, vous autres licentiés? « Nous, répondit le licentié, en nos occupations « épurons et despumons la verbocination latine, et en nos « recreations captons la benevolence de l'omniseduisant et « omnimouvant sexe feminin. » A quoi Pantagruel dit: Quel diable de languaige est ceci? Ce n'est que latin écorché, dit le truchement; et lui semble qu'il est eloquent orateur, pour ce qu'il dedaigne l'usance commune de parler. Or le licentié croiant que l'etonnement et ebahissement de Pantagruel venoit pour admirer la haute beauté de cette elocution, se reguinda encore plus haut et plus obscur, si

que par longueur de periodes poussa patience à bout. Parbleu, dit à part soi Pantagruel, je t'apprendrai quelle est vraie et naturelle eloquence: puis demanda au licentié de quel païs il étoit; à quoi repond ainsi le licentié: « L'illus-« trissime et honorifiante propagation de mes aves et ata-« ves tire son origine primordiale des regions limosinien-« nes. » J'entends bien, dit Pantagruel: tu n'es qu'un Limosin de Limoges, et tu veux faire le Démosthenes de Grece. Or viens ça que je te donne un tour de peigne. Lors le prit à la gorge, disant: Tu ecorches le latin, moi j'écorcherai le latiniseur : si fort lui serroit la gorge, que le pauvre Limosin commence à crier en Limosin: « Vee dicou, « gentillastre; ho saint Marsault! secoura me, hau, hau, « laissas a quo, au nom de dious, et ne me toucas grou.» Ah! dit Pantagruel, en le laissant, voilà comment je le voulois remettre en droit chemin de vraie eloquence; car à cette heure viens-tu de parler comme nature, et grand bien te fasse icelle correction. »

« Au reste, je suis fort éloigné d'approuver la version triviale et insipide de du Fresny, qui, en ôtant à l'original une partie de ses graces, ne rend que très imparfaitement ses idées. Ce n'est pas là éclaircir Rabelais: c'est le travestir ridiculement. S'il y avoit des gens assez injustes pour censurer le projet du *Rabelais moderne*, et pour m'accuser moi-même de n'avoir fait que travestir Rabelais, je les prie de comparer ma retenue et mes ménagements avec la hardiesse et les véritables attentats de du Fresny. Qu'on lise dans ces mêmes Mercures la lettre de Grandgousier à Gargantua, le conte de *Dindenaut*, celui de *la Femme muette*, *la Tempête*, etc.; qu'on lise ces morceaux dans du Fresny, et qu'on compare la manière dont il les a travestis avec celle dont ils sont rendus dans mon Rabelais; en un mot, qu'on me confronte avec du Fresny, et qu'on me juge. »

« Quant à la personne, dit Le Duchat, dont Rabelais a

voulu railler, sous le nom de cet écolier limousin, qui vouloit *pindariser* par ses mots nouveaux, et contrefaire de la sorte le langage des Parisiens, Pasquier prétend que c'étoit une demoiselle picarde, nommée *Helisaine* ou *Lizane* de Crenne (dans Perceforest, vol. VI, chap. x et suiv., *Lizane* est le féminin de *Lizeus*, qu'on y lit pour *Élisée.*) Elle vivoit du temps de la plus grande jeunesse de Pasquier, et traduisit en francois les quatre premiers livres de l'Énéide, qu'elle dédia au roi Francois Ier; et elle fit aussi l'histoire non seulement de sa vie, mais même de sa propre mort, dans un livre imprimé à Lyon, et en 1541 à Paris, sous le titre des *Angoysses douloureuses qui procedent d'amour*[1]. Par ces livres, particulièrement par le dernier, où à chaque page on lit *rége*, pour *régit; pigricité*, pour *paresse; Venus circondée d'une nuée aureine*, *je reformide*, *ociosité*, *timeur*, *ultime delibération*, *aménicule passion*, *jubarité*, *fatigues préteritz*, *chien tricipitc*, *hilarité irrigée*, *emanée*, *exhibée*, *mancipe*, pour *esclave; le refulgent curre du soleil*, *les rutilans astres*, *fragrante ambrosie*, populeuse et *inclyte cité*, et une infinité d'autres mots barbarement écorchez du latin, elle crut s'attirer l'admiration du public, et peut-être quelque pension du roi, qui d'entre les gens de lettres ne considéroit que ceux qui étoient véritablement savans et éloquens. Mais au lieu de l'un et de l'autre, elle essuya seulement les railleries de Rabelais, et mourut si *à sec*, comme on parle, que l'auteur insinue qu'elle manquoit d'eau pour boire. »

« Comme aucun des écrivains du temps de Rabelais, dit Le Motteux, n'avoit plus ridiculement affecté un jargon pédantesque qu'un certain *Hélisaine de Limoges*, qui, *en françois parlant grec et latin*, pensoit avoir bien embelli sa

[1] Selon le Dictionnaire historique, le livre des *Angoysses* a été imprimé en 1538, à Paris, in-8°. Dans ses œuvres, publiées en 1543, outre ce dernier traité, on trouve les *Epistres familieres et invectives*, *le Songe de la dite Dame*, etc.

langue maternelle, c'est d'un écolier de Limoges, par préférence qu'il fait le jouet de cette satire, à laquelle il faut joindre le badinage qu'il a intitulé *Epistre du limosin de Pantagruel*, et qui est imprimé à la suite de la *Pantagrueline prognostication.* Je transcrirai ici ce que dit Étienne Pasquier, auteur contemporain, dans une de ses lettres de son deuxième livre de Lettres, page 53, où il examine *quelle est la vraye naïveté de notre langue :* « Petrarque acquit la vogue entre les siens, pour ne s'estre seulement arresté au langage toscan, ains avoir emprunté toutes paroles d'eslite en chaque sujet de diverses contrées de l'Italie... Le semblable devons-nous faire chacun de nous en nostre endroit pour l'ornement de nostre langue, et nous ayder mesmes du grec et du latin, non pour les escorcher ineptement, comme feit sur nostre jeune aage *Helisaine*, dont nostre gentil Rabelais s'est mocqué fort à propos en la personne de l'escolier limousin qu'il introduit parlant à Pantagruel en un langage escorche-latin. »

D'où l'on voit que Le Motteux, fondé sur l'autorité de Pasquier, fait de l'écolier limousin un homme; tandis que Le Duchat, qui semble aussi se fonder sur la même autorité, fait de ce même écolier une femme. Selon le premier, c'est un homme de *Limoges;* et, selon le dernier, c'est une demoiselle *picarde.* Savoir lequel des deux a raison, remarque de Missy, c'est ce qui n'est en aucune manière décidé par le passage de Pasquier. Il est certain, en effet, que ce passage ne décide point clairement que ce fut une femme; mais il y a bien de l'apparence que l'erreur est du côté de Le Motteux. Pour confirmer cette conjecture, nous ajouterons 1° que *Helisaine* est évidemment un nom de femme; 2° que Bernier, antérieur à Le Duchat et à Le Motteux, en a fait une femme aussi; 3° que Rabelais parle d'*un écolier* et non d'*une écolière.* Cet écolier n'est donc point *Helisaine.*

« Le chapitre VI, dit Bernier, est une raillerie de ceux qui, au lieu de parler comme les autres, prennent plaisir à se faire un langage barbare ou turlupin. Quant au particulier, on croit que le langage de ce Limosin est une raillerie de certaine *Elizaine de Crene*, Picarde, laquelle composa divers ouvrages fort extravagants, et entr'autres un sur la mort de son amant, qui avoit pour titre, *les Angoysses douloureuses qui procedent d'amour*... precieuse et sçavante que son sçavoir avoit rendue folle, quoique le peuple ne la crut pas telle; tant on s'est infatué de tout temps des ecrits des femmes; car pour ceux des hommes, quoique presque tout en fût turlupin en ce temps-là, pour peu qu'un homme parût sçavant il étoit admiré; tant la science étoit regardée comme un homme qui vient de ressusciter, parce qu'on ne commencoit qu'alors à ressusciter les belles disciplines... Il y a apparence que Rabelais a voulu figurer par cet impertinent Limosin, tant de théologiens, de legistes, de maîtres ès arts, et de manieres de Pourceaugnacs qui se croyent fort habiles, avec un langage affecté et turlupin; vrais Limosins de ville, d'universitez, de citez. Sur quoi il conclud par une fort belle reflexion. »

D'autres ont vu Ronsard dans l'écolier limousin; mais, nous écrit M. Eusèbe Salverte, « ce que quelques uns ont supposé de l'inimitié de Rabelais et de Ronsard, semble impossible. Le premier est mort en 1553. Le second, né en 1524 ou 1526, avoit vingt-neuf ou vingt-sept ans alors. Il étoit sûrement peu connu comme poëte; et d'ailleurs le livre II, où se trouve le chapitre de *l'ecolier limosin*, a dû paroître bien long-temps auparavant (*il a paru en* 1533), et lorsque Ronsard étoit au collége tout au plus. »

Un interpréte ayant lu dans Bernier, p. 26, que « *Martialis Rogerius Lemovicus in Epistolis*, dit que, du vivant même de Rabelais, on fit courir sous son nom des choses qui passoient la raillerie, et qu'il appelle *nefanda ludicra*. »

prétend que l'écolier limousin est ce Martial Roger. Voici comme il développe et appuie son opinion :

« L'écolier limousin, *tout joliet*, de ce chapitre, *grand excoriateur des langues gallique et latine*, est évidemment un nommé Martial Roger, Limousin, contemporain de Rabelais, et auteur de lettres latines, dans lesquelles il a calomnié et même accusé ce dernier d'athéisme; aussi l'auteur se venge-t-il complétement de lui, tant dans le présent chapitre, que dans l'Épître au Limousin, qui suit les *Prognostications*, en le couvrant de ridicule. Rabelais lui donne le nom d'*écolier*, sans doute à cause de son barragouin de collége, qui n'étoit alors que trop à la mode. »

Mais deux raisons très fortes nous empêchent de regarder Martial Roger comme l'écolier limousin : la première, c'est qu'il n'a pas écrit en françois, au moins que nous sachions, mais en latin; la seconde, c'est que, bien loin de se montrer l'ennemi de Rabelais, dans le passage de ses lettres latines cité par Bernier, il semble au contraire le défendre. Ce qui a égaré l'interpréte, c'est qu'il n'a pas entendu ce passage, et qu'il a rapporté à Rabelais ce que Bernier dit de Martial Roger; et en voici la preuve : « L'auteur, ajoute-t-il, paroît s'être plaint hautement des méchancetés de Martial Roger sur son compte, en traitant ses lettres de *nefanda ludicra.* »

M. du Petit-Thouars, naturaliste distingué, qui est né dans le pays de Rabelais, et qui fait ses délices de cet auteur, pense que *l'écolier limousin* est Ervé Fayard, qui a traduit le traité de Galien des médicaments simples, sous ce titre : *Galen sur la faculté dez simples medicamans*, *avec l'addiction de Fuchse en son herbier de Silvius*, *et de plusieurs autres declayrée l'analogie*, *et potissime* sinnifié *si plusieurs en a le simple. Et quels par affinité de facultez sont antiballomenes*, *c'est a dire surrogeables*, *que l'on appelle quid pro quo. Le tout mis en françoys par studieux homme maystre* Ervé

Fayard, *natif de Perigueux.* A Limoges, cheux *Guilhaume de la Noalhe.* 1548. 1 vol. in-8° non paginé. « Ce que cet ouvrage a de plus remarquable, nous écrit M. du Petit-Thouars, en nous communiquant ce volume, qui est très rare (et qui a appartenu au célèbre médecin Baron, dont la devise s'y lit encore, *Mihi res non me rebus*), c'est la diction, plutôt grecque et latine que françoise. D'après cette diction, dont le titre suffit pour en donner une idée, on pourroit croire que Rabelais avoit en vue ce traducteur, quand il représente son *écolier limousin*, qui contrefaisoit le Parisien, et qui fut si vertement corrigé par Pantagruel. Cependant on voit par l'avertissement qu'il avoit des prétentions à parler correctement; car il y expose les raisons qu'il avoit de s'écarter de l'orthographe de son temps. Deux traductions de Fuchse qui parurent l'une à Lyon en 1548, par Gueroust, l'autre à Paris, en 1549, par Maignan, prouvent que la langue françoise étoit déja plus perfectionnée. Fayard a aussi traduit le Traité des alimens. La date de cet ouvrage, rapprochée de celle du second livre de Rabelais (*qui a été publié en* 1533), détruit cette conjecture; mais on trouveroit d'autres traducteurs du même temps qui ont employé le même jargon. On peut regarder comme appartenant à la même école, un prétendu Mathée, qui, en 1553, publia, à Lyon, une traduction françoise de Dioscoride; je dis *un prétendu Mathée*, car il paroît que c'est un faux nom, sous lequel s'est caché le savant Constantin; mais il écrit en françois, comme Fayard. »

Trois choses confirment que ce Fayard est en effet *l'écolier limousin* du livre II, chapitre VI de Rabelais, et le *limousin de Pantagruel, grand excoriateur de la langue latiale*, auquel le malin médecin attribue l'*Epistre du Limousin :* la première, c'est que le Galien de Fayard est dans le style de cet excoriateur de latin; la seconde, c'est que cette traduction a été imprimée *à Limoges*, capitale du *Limousin*, où

il paroît que *maystre Ervé Fayard, natif de Perigueux*, exerçoit sa profession de médecin; la troisième, c'est que Rabelais ayant publié lui-même une traduction de *l'Art medicinal* de Galien, par Leoniceno, en 1532, avec des notes pour rectifier ce qu'elle a de défectueux, et fait, la même année, des leçons à Montpellier sur ce même Traité, il n'en falloit pas davantage pour qu'il y eût entre lui et Fayard de la rivalité et de l'animosité. Mais l'on pourroit faire deux objections, l'une, que Fayard se dit *Perigordin*, et non pas *Limousin*, l'autre, que sa traduction du Traité des simples de Galien n'a paru qu'en 1548; tandis que le deuxième livre de Rabelais est de 1533. Nous avons déja répondu à la première, en faisant remarquer que cette traduction ayant été imprimée à *Limoges*, tout porte à croire que Fayard, quoique natif de Périgueux, résidoit et exerçoit à Limoges depuis long-temps, et étoit regardé comme *Limousin*. Il répond lui-même à la seconde, en nous apprenant dans son *Advertissement*, où il rend compte de sa *façon d'escrire en françoys*, qu'il a traduit toutes les œuvres de Galien : d'où nous concluons qu'il a pu en publier d'autres traités avant celui qui est l'objet de cette discussion, ou au moins les communiquer et les laisser circuler en manuscrit.

On va juger, au reste, par ce nouvel échantillon, de son style et de son orthographe : « Quant a plusieurs mots francisez, dit-il, et tirez d'autres lengages comme *apoplexie*, *epilepsie*, et semblables, suis esté contreinct lez employer pour eviter ên presqué infinis endroects prolyxes oraysons, mays aprez l'assémblage, et impression de toutes lez euvres de Galen par moy ja traduictes trouverâs (si dieu tant me done vivre) indice, et table ja preste a soubzmettre au presle declayrant tous lez dicts mots, et contenant la doctrine requise aux chirurgiens et apoticayres ên ce que sera obmis ez dictes translations. » On remarquera

dans ce passage qu'il fait en quelque sorte des excuses de ce qu'il a francisé les mots *apoplexie* et *épilepsie* : « Suis esté contreinct les employer. » Le commencement de cet *Advertissement* semble justifier aussi la conjecture de M. du Petit-Thouars : « Benin lecteur, y dit-il, afin que la facon d'escrire ên françoys ne t'êngêndre confusion, ou aliene du dict lêngage prolation mesmemant n'estant a cellui costumier seras adverti sus signé ên ceste facon ê, devoer estre prononcé comme a, etc. » *La teneur du privilege*, de 1547, *de nostre renne le premier. Ainsin sinné. Par le Roy ên son conceille*, rédigée dans le style et l'orthographe du traducteur, n'est pas moins ridicule : mais ce qui est plus ridicule encore, c'est son portrait gravé en bois, avec ce quatrain :

> D'Ervé Fayard Perigordin
> C'est au vif du corps le portrayct,
> D'icellui l'interieur êngin
> Monstrent les euvres qu'il a fayct.

Qui ne reconnoîtroit pas l'écolier limousin, *grand excoriateur de la langue latiale*, dans les mots barbares de *potissime*, *antiballomene*, *prolation*, *lêngue*, *adventitie*, *ascititie*, *extrorsement*, *amaritude*, *halitueuse*, *mordace*, *frigeratif*, *frigeration*, *inhiber*, cheveux *venerics*, pour *capelli veneris*, *vits domestique*, pour *vitis sativa*, *picrocoles* pour *colerique*, etc., sur-tout dans ceux de *lêngue* et de *venerics*, dont se sert l'écolier limousin? Qui ne reconnoîtroit aussi à ces citations la justesse du goût de notre auteur, quand il se moque du ridicule d'un tel style, qui fut aussi celui de son contemporain Ronsard,

> De sa muse en françois parlant grec et latin?

Qui ne regretteroit en même temps que Ronsard n'ait pas su profiter d'une critique aussi éclairée, et que Rabelais n'en ait pas quelquefois profité pour lui-même? car il n'est pas toujours exempt de cette ridicule affectation.

En l'appuyant de nos conjectures particulières, nous avions presque adopté l'opinion de M. du Petit-Thouars, qui nous paroissoit plus vraisemblable que les trois autres, quand, relisant la note 23 de ce chapitre, nous avons remarqué que François Hotman, contemporain de Jean Dorat, Limousin, l'appelle *Raphanophagus*, par cette raison, et peut-être aussi parcequ'il savoit qu'il étoit le *mascherabe* ou l'écolier limousin de Rabelais : ce qui nous a fait reconnoître et retrouver enfin cet écolier dans ce mauvais poëte francois, qui étoit, dit Moréri, en grande réputation sous les règnes de François Ier, de Henri II, de François II, de Charles IX, et de Henri III. Il étoit Limousin, natif ou de Limoges ou d'un bourg voisin, ou peut-être de *Dorat*, petite ville du diocèse et à dix lieues de Limoges, dont il semble avoir pris le nom latin *Auratus* (qu'on a traduit par *Aurat*, d'*Aurat* et *Dorat*), parcequ'il n'étoit pas satisfait du nom de *Disnemandi* ou *Dinematin*, qui étoit celui de sa famille. Il s'acquit tant de réputation par ses vers, que les poëtes ses contemporains lui donnèrent le nom de *Pindare françois*. C'est pour cela sans doute qu'un des gens de Pantagruel dit de l'écolier limousin : « Il ne faict que escorcher « le latin, et cuide ainsi *pindariser*. »

Il composoit dans toutes les occasions des vers grecs et latins ; ceux qu'il faisoit en notre langue plaisoient beaucoup, et lui acquirent le titre de *poeta regius*, ou poëte royal, que Charles IX créa pour lui. Sainte-Marthe nous apprend, dans son éloge, qu'on ne publioit aucun livre qu'il n'en ornât le frontispice de quelques vers, et il ne mouroit presque point de personne un peu connue, que sa muse n'en soupirât la perte. Il fut le premier qui introduisit en France l'usage des anagrammes. Il avoit l'extérieur d'un paysan, mais un esprit délicat et *joliet*. Il étoit savant dans la connoissance des langues, et il contribua au rétablissement de la langue grecque, dont il fut nommé

professeur royal en 1560. Il étoit né en 1508; ainsi il n'avoit que vingt-cinq ans, et n'étoit qu'un écolier encore, quand Rabelais publioit son second livre en 1533. Il mourut en 1588, à quatre-vingts ans, presque dans l'indigence, parcequ'il étoit fort libéral, et qu'il se faisoit un plaisir de régaler ses amis. Ayant perdu sa femme sur la fin de ses jours, et s'étant remarié à une jeune fille, il disoit pour excuse à ses amis qui le plaisantoient, que « c'étoit une licence poétique, et que lorsqu'il falloit mourir d'un coup d'épée, autant valoit-il en choisir une dont la lame fût neuve, que d'en prendre une gâtée par la rouille. » Ce goût de Dorat pour la table et pour les jeunes filles, même dans sa vieillesse, nous explique pourquoi *l'écolier limosin* se plaisoit avec les *mérétricules*, dans les *lupanares*, et à *cauponiser*, avec des écoliers comme lui, dans *les tavernes*. Nous sommes donc aujourd'hui persuadés et convaincus que ce mauvais poëte, jeune encore quand Rabelais écrivoit, est *l'écolier limosin*, qui *cuidoyt pindariser* en *escorchant le latin*.

Comme il est même très probable que *Helisenne de Crenne* soit un pseudonyme, ainsi que le pense Rigoley de Juvigny, il ne seroit point impossible que ce fût encore le même poëte qui eût pris ces deux noms. Ce qui nous le fait soupçonner c'est qu'ils nous paroissent forgés à plaisir, parceque le second semble avoir du rapport avec le premier. Le nom de *Crene* vient évidemment du grec κρήνη, fontaine, comme si ce poëte pseudonyme eût voulu faire croire, en le prenant, qu'il étoit inspiré par la fontaine d'Hippocrène; ou se comparer à saint Jean, son patron, qui baptisoit à la source du Jourdain, et par qui jure ici Pantagruel. Quant à celui de *Hélisenne* ou *Hélisaine*, il doit être en effet le féminin, comme on l'a vu page 140, du nom du prophète *Élisée*, qui purifia une fontaine avec du sel, et Naaman de sa lèpre, en l'envoyant se laver à la même source, où, depuis, saint Jean baptisa; ou bien il doit

venir, comme le premier, du grec εἰλίσσω ou εἰλύσσω, *tego*, *involvo*, *implico*, et signifier, qui se cache, qui voile, et déguise son nom. Il paroît même qu'en changeant de nom, ce pseudonyme avoit aussi changé de sexe, et qu'il se donnoit en effet pour femme, comme l'indique le nom qu'il prenoit, puisque dans ses œuvres, imprimées en 1543 et en 1560, in-16, on trouve, entre ses *Angoysses qui procedent d'amour*, imprimées en 1538, *le Songe de la dite Dame*. C'est ainsi qu'on a vu plus tard un poëte très médiocre, qui restoit ignoré sous son nom de *Desforges-Maillard*, prendre celui de mademoiselle Malcrais de La Vigne, pour rendre ses poésies plus intéressantes, et sortir de son obscurité.

Quelque jour, je ne sçay quand, Pantagruel se pourmenoyt apres soupper avecques ses compaignons par la porte dont l'on va a Paris[1] : la rencontra ung escholier tout joliet[2] qui venoyt par icelluy chemin : et, apres qu'ilz se feurent saluez, luy demanda : Mon amy, dont viens tu a ceste heure? L'escholier luy respondit. « De l'alme, inclyte, et celebre academie que l'on vocite Lutece[3]. » Qu'est ce a dire, dist Pantagruel, a ung

[1] Par cette porte d'Orléans, qui regarde le chemin de Paris; car c'est à Orléans que Pantagruel rencontra l'écolier limousin, en venant de Bourges. Un interprète dit que Pantagruel étoit encore à Poitiers. Rabelais est là pour le démentir.

[2] * Ce nom de *joliet* nous semble faire allusion à celui de *Dorat*, et ce chapitre être l'imitation du Limousin affamé, altéré, et sans argent, de la seconde Repue franche de Villon, deuxième partie, pag. 22.

[3] *Ex almâ, inclytâ et celebri academiâ quam vocitant Luteciam* :

de ses gens. C'est (respondit il) de Paris. Tu viens doncques de Paris? dist il. Et a quoy passez vous le temps, vous aultres messieurs estudiens au dict Paris? Respondit l'escholier[4]: « Nous transfretons[5] « la Sequane au dilucule et crepuscule : nous deam- « bulons par les compites et quadrivies de l'urbe, « nous despumons la verbocination latiale; et,

« de la bonne, illustre et célèbre académie qu'on nomme Paris. » Nous avons cru devoir traduire à-la-fois dans le latin de l'école et en françois le discours de l'écolier limousin; mais nous prévenons qu'il y a dans ce discours bien des mots qui ne se trouvent pas dans les glossaires, et qui ont dû être forgés à dessein par Rabelais. Nous les avons cependant expliqués. Ils ne l'avoient pas encore été par aucun interprète.

[4] L'écolier répondit.

[5] « Transfretamus Sequanam diluculo et crepusculo; deambula- « mus per compita et quadrivia urbis. Despumamus (*despuimus*) « verbocinationem latialem; et ad instar verisimilium amorabundo- « rum, captamus benevolentiam omnijugi, omniformis et omnigeni « sexûs fœminini; quibusdam dieculis invisimus lupanaria de Champ- « Gaillard, de Matcon, de Cul de sac, de Bourbon, de Hueleu, et « in ecstasi venereâ inculcamus nostra veretra in penitissimis recessi- « bus pudendorum harum meretricularum amicabilissimarum. Posteà « comessamur in tabernis meritoriis dictis de la Pomme de Pin, « du Castel, de la Magdelaine, et de la Mulle, comedendo pulchras « spatulas vervecinâs, perforaminatas petroselino (vel *petrosillo*, « qu'on trouve dans du Cange). Et si forti (*malâ*) fortunâ raritas « est vel penuria pecuniæ in nostris marsupiis, et ea exhausta sint « metallo ferrugineo, singuli pro quotâ parte (*expensi*) dimittimus « nostros codices et vestes oppigneratas, præstolantes (vel *præsto- « lando*) tabellarios adventuros è penatibus et laribus patriis. » « Nous traversons la Seine au point du jour, et au crépuscule; nous nous promenons par les places et carrefours de la ville; nous crachons le langage latin; et, comme véritables amoureux, nous cap-

« comme verisimiles amorabonds[6], captons la be-
« nevolence de l'omnijuge, omniforme, et omni-
« gene sexe feminin. Certaines diecules nous in-
« visons les lupanares de Champ gaillard, de
« Matcon, de Cul de sac, de Bourbon, de Hue-
« leu[7], et en ecstase venereicque inculcons nos
« veretres es penetissimes recesses des pudendes

tons la bienveillance du sexe féminin de tout joug, de toute forme, et de tout genre (et non pas *tout savant*, comme un interprète traduit *omnigene*); en certains petits jours, nous visitons les lieux de plaisir de Champ-Gaillard, de Matcon, de Cul-de-sac, de Bourbon, de Hueleu, et, en extase vénérienne, nous enfonçons nos broches jusques dans les plus profondes retraites de ces courtisanes très aimables; puis nous nous régalons dans les tavernes publiques de la Pomme-de-Pin, du Castel, de la Madelaine et de la Mulle, de belles éclanches (*épaules*) de mouton pointillées de persil; et si, par mauvaise fortune, il y a rareté ou défaut d'argent dans nos bourses, et qu'elles soient épuisées de monnoie, pour l'écot nous mettons nos cahiers et habits en gage, en attendant la venue des messagers de nos pénates et lares paternels. »

[6] « Laberius, qui se plaisoit, dit La Monnoye (sur la 42e Nouvelle de des Périers), à faire de nouveaux mots, fit celui d'*amorabundus*, dont l'écolier limosin de Rabelais a fait *amorabond*. C'est ainsi qu'on lit (*amorabonds*, au pluriel) dans la plus ancienne édition que nous ayons vue : les suivantes ont *amorabons*. Il est vrai que Geoffroy Tory, de Bourges, dans la Préface aux lecteurs de son *Champ fleuri*, imprimé chez lui in-4°, à Paris, en 1529, citant tout au long le passage de Rabelais sans le nommer, a écrit *amorabondes* : ce qui fait voir deux choses : l'une, que le deuxième livre de Rabelais paroissoit dès l'an 1529 ; l'autre, qu'originairement il pourroit avoir écrit *amorabundes*. »

[7] Ce qui est entre ces marques [*de Champ Gaillard, de Matcon, de Cul de sac, de Bourbon, de Hueleu*] se trouve dans l'édition de Dolet ; mais celle de 1553 l'avoit retranché. (L.)

« de ces meretricules amicabilissimes : puis caupo-
« nizons es tabernes meritoires de la Pomme de
« pin, du Castel[8], de la Magdelaine, et de la
« Mulle, belles spatules vervecines perforami-
« nees de petrosil. Et si, par forte fortune, y a
« rarité ou penurie de pecune en nos marsupies,
« et soyent exhaustes de metal ferruginé, pour
« l'escot nous dimittons nos codices et vestes opi-
« gnerees, prestolans les tabellaires a venir des
« penates et lares patrioticques. » A quoy Panta-
gruel dist : Que diable de languaige est cecy? Par
dieu, tu es quelque hereticque. « Seignor, non[9],

[8] Cabaret borgne, que plus bas, chap. XVII, Rabelais appelle le *cabaret du Château*. (L.) — Du château. La Pomme-de-Pin, le Castel, la Magdelaine, et la Mulle, étoient, selon de Marsy, des cabarets fameux du temps de Rabelais.

[9] « Domine (*senior*), non. Nam libentissimè simul ac illucescit « quantulus minutulus radius diei, demigro in quasdam ex tam benè « architectatis ecclesiis, et illic me irrorans pulchrâ aquâ lustrali, « dente circumrodo aliquantulùm ex trunculo cujusdam missicæ pre- « cationis nostrorum sacrificulorum, et submirmilans (*submurmu- « rans*) meas preculas horarias, eluo et abstergo meam animam ex « suis inquinamentis nocturnis. Reveror olympicolas. Veneror latria- « liter supernum astripotentem. Diligo et redamo meos proximos. « Servo præcepta decalogica, et secundùm facultatulam (*facultatem*) « mearum virium, non ex eis discedo latitudinem unguiculi. Benè « est veriforme quòd, causâ mammonæ quæ non supergurgitet mini- « mè in meis loculis, sim aliquantulùm rarus et lentus supererogan- « do eleemosynas hisce egenis quæritantibus suam stipem ostiatim. » « Seigneur, non, car très volontiers, dès qu'il luit quelque petit rayon du jour, je me transporte en quelques unes de ces églises qui sont si bien bâties, et là, m'arrosant de belle eau-bénite, je dis entre mes

« dist l'escholier, car libentissimement des ce qu'il « illucesce quelque minutule lesche du jour [10], je « demigre en quelqu'ung de ces tant bien archi- « tectez monstiers [11] : et la, me irrorant de belle « eaue lustrale, grignotte d'ung transon de quel- « que missicque precation de nos sacrificules. Et « submirmillant mes precules horaires, elue [12] et « absterge mon anime de ses inquinamens noc- « turnes. Je revere les olympicoles. Je venere la- « trialement le supernel astripotent. Je dilige et « redame mes proximes. Je serve les prescriptz « decalogicques; et, selon la facultatule de mes « vires, n'en discede la late unguicule. Bien est « veriforme que, a cause que mammone ne su- « pergurgite goutte en mes locules, je suis quel-

dents quelque prière de la messe de nos prêtres. Et en marmotant mes petites prières d'heures, je lave et purifie mon ame de ses souillures de la nuit. Je révère les bienheureux qui sont dans le ciel. Je vénère du culte de latrie (un interpréte écrit l'atrie) le suprême dominateur des astres. J'aime et je chéris beaucoup mes proches. J'observe les préceptes du décalogue, et selon la petite faculté de mes forces, je ne m'en écarte pas de la largeur d'un petit ongle. Il est bien vrai qu'à cause que l'argent ne regorge pas dans mes poches, je donne rarement et avec un peu de lenteur l'aumône à ces indigents qui demandent leur assistance de porte en porte. »

[10] Rayon. *Lesche*, c'est proprement une *tranche*, une aiguillette. (L.)

[11] *Monstier* ou *moustier* vient de *monasterium*. Mais il s'est dit autrefois pour église.

[12] On lit dans les éditions de Le Duchat et dans bien d'autres, *esleve;* mais c'est *elue* qu'il faut lire : du latin *eluo*.

« que peu rare et lent a supereroger les eleemo-
« synes a ces egenes queritans leur stipe hostiate-
« ment. » Et bren, bren, dist Pantagruel, qu'est ce que veult dire ce fol? Je croy qu'il nous forge icy quelque languaige diabolicque, et qu'il nous cherme comme enchanteur. A quoy dist ung de ses gens : Seigneur, sans doubte ce guallant veult contrefaire la langue des Parisians; mais il ne faict que escorcher le latin, et cuide ainsi pindariser; et luy semble bien qu'il est quelque grand orateur en françoys, parce qu'il dédaigne l'usance commune de parler. A quoy dist Pantagruel : Est il vray? L'escholier respondit : « Seignor missayre[13],
« mon genie n'est point apte nate a ce que dict ce
« flagitiose nebulon, pour escorier la cuticule de
« nostre vernacule Gallicque : mais vice versement
« je gnave opere, et par veles et rames je me enite
« de le locupleter de la redundance latinicome[14]. »

[13] « Domine, mi domine (*senior, mi senior*), meum genium non « est aptum natum, ut dicit hic flagitiosus nebulo, ad excoriandam « cuticulam nostri vernaculi gallici (*sermonis*); sed vice versâ gnavo « operam, et velis et ramis enitor illum locupletare redundantiâ la- « tinicomâ. » « Seigneur, messire, mon génie n'est point né apte, à ce que dit ce mauvais fripon, pour écorcher la pellicule de notre françois vulgaire; mais, au contraire, je mets tout mon soin, et je fais tous mes efforts, pour l'enrichir par une rédondance (une surabondance) qui lui donne l'air du latin, *un tour de peigne* latin, comme le dit plus bas Pantagruel. »

[14] Rabelais a sans doute forgé ce mot de *latinus* et de *coma*, chevelure, qui vient du grec *κόμα*, *coma*, *cæsaries culta*, *κομέω*, *curam gero*, *κομμος*, *ornatus accuratior et fucatus.*

Par dieu, dist Pantagruel, je vous apprendray a parler. Mais, devant[15], repondz moy: d'ond es tu? A quoy dist l'escholier: « L'origine primeve[16] « de mes aves et ataves feut indigene des regions « lemovicques, ou requiesce le corpore de l'agio- « tate[17] Sainct Martial. » J'entendz bien, dist Pantagruel: tu es Limosin, pour tout potaige, et tu veulx icy contrefaire le Parisian. Or vien cza[18] que je te donne ung tour de pigne. Lors le print a la gorge, luy disant: Tu escorches le latin; par sainct Jean, je te feray escorcher le regnard, car je t'escorcheray tout vif. Lors commença le paovre Limosin a dire: « Vee[19] dicou gentilastre, ho sainct « Marsault[20], adjouda my, hau, hau, laissas a quau « au nom de dious, et ne me touquas grou. » A quoy dist Pantagruel: A ceste heure parle tu naturellement; et ainsi le laissa; car le paovre Li-

[15] Mais auparavant, réponds-moi, d'où es-tu?

[16] « Origo primæva meorum avorum et atavorum fuit indigena « regionum Lemovicarum, in quibus requiescit corpus agiotati sancti « Martialis. » « L'origine primitive de mes ayeux et quadrisayeux vient des contrées limousines, où repose le corps du bienheureux saint Martial. »

[17] Du grec ἁγιωτατος, très saint, sacrosaint, superlatif d'ἅγιος, saint.

[18] *Ça*: On écrivoit *cza* pour *ça*, avant que la cédille fût en usage.

[19] Eh! dites donc, mon gentilhomme... Oh! saiut Marceau, secourez-moi... Oh! oh! laissez-moi; au nom de Dieu, ne me touchez pas.

[20] Nom vulgaire de saint *Martial*, qui passe, mais sans raison, pour l'apôtre du Limosin. Voyez du Tillet en son Histoire de la guerre des Albigeois, imprimée à Paris l'an 1590. (L.)

mosin conchioyt[21] toutes ses chausses, qui estoyent faictes a queue de merluz, et non a plein fondz : dont dist Pantagruel : Sainct Alipentin[22],

[21] Salissoit toutes ses chausses, faisoit dans ses chausses.

[22] L'édition de 1553 avoit retranché de celle de Dolet *corne my de bas*. Du reste, le nom d'*Alipantin*, qui ne se trouve dans aucun calendrier, paroît avoir été forgé du grec moderne Ἀλίπαντα, *Pharmaca seu emplastra quæ ex pinguium mistione non constant*, disent après Aëtius, H. Étienne, en son Trésor de la langue grecque, et le Lexicon de Constantin, abrégé par Crépin. La drogue dont l'odeur blessoit le nez de Pantagruel, n'étoit que trop λιπώδης (*trop grasse*). Il ne falloit pas y appliquer un moindre secours que celui de saint *Alipantin*, dont le nom seul promet une opération toute contraire. (L.) — Ce saint, que Pantagruel invoque ici, pourroit être saint *Alpinien*, qui étoit un compagnon de saint Martial, évêque de Limoges, que l'écolier venoit d'invoquer. « C'est peut-être, dit un autre interprète, saint Alipe le Stylien ou le Colomnaire, solitaire de Paphlagonie, en Asie, né dans le VIIe siècle, au nom duquel l'auteur ajoute, à sa manière, celui de *pantin*, sans doute parceque, d'après l'histoire, il passa cinquante-trois ans de sa vie sur une colonne. Il cite ici ce saint personnage, qui vivoit dans le pays des aromates, pour en opposer fort à propos l'odeur à celle qu'exhaloit le Limousin. » Mais ce ne peut pas être saint *Alype*, pour deux raisons : la première, parceque la profession et le nom de saint *Alype*, qui vient du grec ἄλυπος, *dolorum expers*, n'ont aucun rapport à l'invocation que le Limousin fait de saint Alipantin ; la seconde, parceque Rabelais, qui se connoissoit en étymologie, n'auroit pas fait *Alipantin* d'*Alype pantin*. L'explication de Le Duchat nous paroît bien préférable, quoique le dernier éditeur s'en moque avec une inconvenance impertinente, en adoptant son étymologie : « Quant au reste de sa note, ajoute-t-il, c'est le cas de dire, qui puisse y mordre y morde. » Et il écrit *Alipanpin !* Tout nous prouve en effet que le nom d'*Alipantin* est formé du grec α, privatif ou augmentatif, et λιπάω, être gras, graisseux, d'où ἀλείφω, oindre, et signifie qui est ou qui n'est pas tout graisseux comme un athléte. On donnoit chez les Grecs le nom d'*Aliptæ* à des officiers des gymnases qui étoient chargés du soin d'oindre

corne my de bas[23], quelle civette? Au diable soyt le mascherabe[24], tant il put. Et le laissa. Mais ce luy feut ung tel remord toute sa vie, et tant feut alteré qu'il disoyt souvent que Pantagruel le tenoyt a la gorge. Et, apres quelques annees, mourut de la *mort Roland*[25], ce faisant[26] la vengeance

d'huile les athlètes et les lutteurs prêts à combattre; il y avoit dans les thermes une salle appelée *alipterium*, à Rome, *unctuarium*, dans laquelle on se faisoit oindre d'huile ou de parfums, et frotter par des *aliptæ*, après avoir pris le bain. Enfin l'aliptique, *aliptica*, étoit une partie de la médecine des anciens et de la toilette des dames romaines, qui enseignoit la manière d'oindre et de frotter le corps pour conserver la santé, et entretenir la fraîcheur du teint. Rabelais, qui étoit médecin et un savant universel, ne devoit pas l'ignorer.

[23] Corne-moi de bas, sonne-moi de la trompette d'en bas.

[24]* Sobriquet donné aux Limosins à cause de la quantité de raves et de navets dont les pauvres gens de ce païs-là se nourrissent. François Hotman, page 73 de son *Matago de Matagonibus*, parlant de Jean Dorat, Limosin, l'appelle par cette raison *raphanophagus*, et Jean Hotman, seigneur de Villiers, fils de François, pag. 33 et 34 de son Antichopin, turlupinant les mêmes Limosins, « Volo tibi, dit-il, « numerare pulchram historiam... de Limovicensibus, qui cum au- « dirent quod papa erat vicarius Dei, immò quod ipsemet erat Deus « (ut patet per Canonistas)... miserunt sibi legationem ad remon- « strandam paupertatem patriæ suæ Limosinæ, in qua fere nihil cres- « cit præter *rapas* et castaneas et parum bladi pro diebus Dominicis, « quatenus attenta paupertate prælibata... (L.) — C'est-à-dire, le *mâche-rave*, le mangeur de raves. La principale nourriture des Limousins sont les grosses raves et les châtaignes. Nous pensons que c'est Jean Dorat. Voyez notre commentaire historique. Claude Bigother, en 1540, a fait l'éloge des raves : *Rapina, seu raporum encomium ;* Lyon, in-8°. Peut-être que si nous étions à portée de le consulter, nous y trouverions d'autres preuves de notre opinion.

[25] Jean de La Bruyère Champier, lib. XVI, cap. v de son *de Re cibaria :* « Nonnulli qui de Gallicis Rebus Historias conscripserunt,

divine, et nous demonstrant ce que dict le philosophe, et Aule Gelle, qu'il nous convient parler selon le languaige usité. Et, comme disoyt Octavian Auguste, qu'il fault eviter les mots espaves [27], en pareille diligence que les patrons de navire evitent les rochiers de mer.

« non dubitarunt posteris significare *Rolandum*, Caroli illius magni « sororis filium, virum certè bellica gloria omnique fortitudine nobi« lissimum, post ingentem Hispanorum cædem propè Pyrenæi Sal« tûs juga, ubi insidiæ ab hoste collocatæ fuerint, *siti miserrime ex« tinctum*. Inde nostri intolerabili siti, et immiti volentes significare « se torqueri, facetè aiunt, *Rolandi morte* se perire. » On voit par-là que ce que nous appellons *mourir de la mort-Roland*, c'est proprement *mourir de soif*; et que celui qui donna lieu à cette expression fut le prétendu neveu de Charlemagne, Roland, amiral de Bretagne, que quelques uns veulent être effectivement mort de soif à la fameuse journée de Roncevaux. Mais, comme il n'est pas naturel de mourir d'une soif de quelques heures dans des montagnes, n'auroit-on pas forgé ce conte sur ce qu'il y a quelques romans qui dépeignent Roland comme *enragé* de la défaite de ses gens, et que les personnes malades de la *rage*, comme on veut qu'il l'étoit lorsqu'il mourut, ont une horreur invincible pour tout ce qui semble devoir étancher l'altération dont ils brûlent? (L.)

[26] Et ainsi le punit la vengeance divine, pour nous démontrer.

[27] Mots auxquels on a donné la chasse, comme à ces bêtes sauvages ou à ces animaux domestiques qui deviennent *épaves* dès le moment que l'*épouvante* leur a fait abandonner leurs forêts, ou les quartiers où l'on pouvoit les réclamer. (L.) — Mots insolites, inusités, barbares. *Épave* signifie proprement sauvage, farouche. Il vient de *expaveo*, s'épouvanter, *expavidus*, épouvanté, et tient au mot françois *épouvante*. On le dit des animaux qui se sauvent des pâturages ou des parcs, et qui, de domestiques qu'ils étoient, deviennent sauvages.

CHAPITRE VII.

Comment Pantagruel vint a Paris; et des beaulx livres de la librairie de Sainct Victor.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Avant d'aller à Paris et de quitter Orléans, où il avoit rencontré et corrigé l'écolier limousin de sa manie de parler latin en françois, Pantagruel veut bien transporter, à la prière des Orléanois, dans un de leurs clochers, une énorme cloche qu'on n'avoit jamais pu soulever de terre, quelque machine qu'on y eût employée. Ce n'est qu'un jeu pour lui; mais malheureusement il la fait sonner dans toutes les rues, ce qui fut cause que tout le bon vin d'Orléans poussa et se gâta.

Ce conte, selon un interpréte qui ignore que le livre II a paru en 1533, et qui n'a pas même songé à en rechercher la date, fait allusion à l'entrée de Henri II à Orléans, en 1551! « L'histoire de la grosse cloche, dont Pantagruel *régale*, dit-il, les Orléanois, n'est *évidemment* que la magnifique entrée de Henri II dans la ville d'Orléans, en 1551. Or, l'entrée des rois est toujours, en pareil cas, accompagnée du son des cloches, et notamment de celle du beffroi ou des bannies. Voici les termes de l'histoire: « Après donc que Henri II eut séjourné en Bretagne, il se retira à Fontainebleau, et, en passant, fit son entrée en la ville d'Or-

léans, en laquelle fut reçu des habitants en grand triomphe, honneur et obéissance. » Voy. Belleforest, pag 492. »

L'allégorie de la grosse cloche de Saint-Aignan d'Orléans doit faire allusion, selon nous, aux cloches qu'on sonna à Orléans avec plus de frais qu'ailleurs, en 1518, année de la naissance de Henri II, qui reçut le titre de duc d'Orléans; ou à la rançon de François Ier, en 1528, pour laquelle il fallut, comme on dit, *fondre la cloche;* ou enfin aux passages ruineux de Henri II et du dauphin dans cette ville, soit en allant en Espagne, pour otages et au-devant du roi, avec la régente, en 1526, soit à leur retour de Madrid, en 1531, avec François Ier et la reine Éléonore, que ce prince venoit d'épouser; soit enfin lorsque le roi, la reine et ces deux fils de France allèrent en Bretagne, en 1533. « Le roy, dit Bouchet, fo 233, verso, envoya gens a Paris demander deux cents mille francs, pour aider a payer sa rancon et delivrer messieurs ses enfans. La ville de Paris luy en octroya cent cinquante mille : laquelle somme fut levée sur les maisons de la ville et faulxbourgs, ou les riches greverent les paouvres... Le roy leva aultres sommes sus toutes les villes franches de son royaulme, pour la dicte cause, *selon leurs qualités, comme raison estoyt.* »

C'est aussi à cette rançon, ou plutôt aux frais que la naissance de Henri II, duc d'Orléans, coûta à la ville dont il portoit le nom, que doit faire allusion l'allégorie des vins *poussés* ou tournés par l'effet du son de la grosse cloche, et l'altération qui s'en suivit. Le même interpréte confondant toutes les époques, ou plutôt ne s'assujettissant à aucune pour ses explications, qu'il donne *ab hoc* et *ab hac*, y voit l'augmentation du droit de gabelle sous Henri II!

Rabelais critique ensuite une seconde fois le peuple de Paris, qu'il appelle *sot par nature, par bequarre et par bemol;* se moque du grand ébahissement des Parisiens, qui s'empressent pour le regarder, et blâme sur-tout l'abus d'entas-

ser les os des morts dans les charniers des Innocents, abus qui a duré long-temps encore après lui.

Pendant son séjour à Paris, Pantagruel se livre à l'étude. Il va à la bibliothèque de Saint-Victor, que notre joyeux auteur ridiculise, en en donnant un catalogue burlesque, en partie réel, en partie imaginaire. « Comme au défaut des gens qui enseignassent la bonne philosophie et les belles-lettres, dit Le Duchat, les meilleurs esprits de ce temps-là se jettèrent tous dans les ergoteries de la scholastique, Rabelais prend de là occasion de se moquer dans tout ce chapitre des livres de cette bibliothèque. » Les titres qu'il en donne sont donc une critique de l'érudition des savants et sur-tout des moines de son temps. Ce genre de plaisanterie a souvent été imité depuis. Selon le *Scaligerana*, p. 33, ce n'étoit pas sans motif que Rabelais s'en moquoit: « *il n'y avoit encore rien qui vaille* dans la bibliothèque de Saint-Victor, du temps de Scaliger. » Mais, comme le remarque notre savant confrère M. Dulaure, *Hist. de Paris*, tom. III, pag. 49, ce qui pouvoit être vrai au seizième siècle à l'égard de cette bibliothèque, ne le fut plus au siècle suivant. Il paroît que le catalogue que Rabelais en donne plaisoit beaucoup à Voltaire. « On ne s'est jamais tant moqué, dit-il, de tous nos livres de théologie que dans le catalogue des livres que trouva Pantagruel dans la bibliothèque de Saint-Victor. »

Du Fresny le trouvoit aussi très plaisant: « Il y a, dit-il, dans Rabelais quelques énumérations dont chaque mot porte son application bonne ou mauvaise. Les titres de livres, par exemple, dont il composa une bibliothèque critique... On comprend bien qu'il peut y avoir, par rapport au temps de Rabelais, plus de sel que nous n'en sentons dans ces critiques badines. »

On trouve, dans l'ouvrage intitulé *Dialogus epithalamicus*, imprimé à Groningue, en 1666, presque tous les titres

latins de cette bibliothèque, mais très incorrects et très différents de ceux des meilleures éditions de Rabelais, où ils sont peu corrects également. Nous avons noté les différences à chaque article, et nous avons tâché d'en rétablir les titres par la comparaison et la critique.

Les commentateurs historiques nous manquent pour ce chapitre. De Marsy se tait dans ses éclaircissements; Le Motteux n'en dit que ces deux mots: « Le chapitre VII, où Rabelais nous donne son catalogue *des beaulx livres de la librairie de Sainct Victor*, n'est pas simplement une raillerie aux dépens de ces gens de lettres qui remplissent leur cabinet de méchants livres, ou qui n'en cherchent point d'autres dans les bibliothèques: c'est encore une satire qui regarde quantité d'écrivains connus de son temps, et diverses affaires d'importance. Tout cela mériteroit bien d'être commenté; mais je n'ai pas le loisir de feuilleter un grand nombre d'auteurs qu'il faudroit consulter pour remplir une tâche de cette nature. »

C'est là le cas de dire que le temps ne fait rien à l'affaire, et qu'il falloit prendre le temps nécessaire pour commenter ce chapitre, ou n'en pas parler.

Bernier est ici plus satisfaisant sur plusieurs des articles qui composent la bibliothèque de Saint-Victor. Voici ce qu'il dit sur cette bibliothèque en général. Nous ferons usage de ses observations particulières aux articles qu'elles concernent. « Le septième chapitre est un catalogue de livres fait à plaisir sous le nom de librairie de Saint-Victor, qui ne lui paroissoit pas si respectable, quoiqu'aussi bien fournie que celle du roi, laquelle avoit été rapportée du château de Blois à Fontainebleau; outre que les chanoines de Saint-Victor de son temps n'étant pas à beaucoup près du mérite de ceux-ci, il ne se mettoit pas en peine d'eux, pourvu qu'il eût un sujet de débiter ses visions. Tout en est divertissant, et plairoit bien davantage, si on avoit la

clef des livres qui ne sautent pas aux yeux, comme certains font, car, outre les antimoines, il y a sans doute des titres qui cachent quelque chose de mystérieux... Quant à ce qui sent le macaronique dans ce catalogue et dans tout Rabelais, il n'y a qu'à rire, tant d'habiles gens ayant écrit en ce genre, à l'imitation de Théophile Folenge, et même le sérieux et célèbre médecin Janus Cæcilius Freius, lequel composa le *Recitus veritabilis super terribili emutâ paîsanorum de Ruellio et archeriorum de Paris.* Au reste, ce n'est qu'à l'imitation de cette liste de Rabelais qu'on a donné de notre temps des bibliothèques de particuliers supposés, témoin celle du marquis de Fourriles, où on a vu une peinture de gens d'affaires, et d'autres de différentes qualités. »

Apres que Pantagruel eut fort bien estudié en Aurelians [1], il delibera visiter la grande université de Paris: mais, devant que partir, feut adverty que une grosse et enorme cloche [2] estoyt a Sainct Aignan du dict Aurelians, en terre, passez deux

[1] Ou à *Orléans,* comme on lit dans l'édition de Dolet. Rabelais a depuis mieux aimé nommer cette ville *Aurelians,* pour la rapprocher de son origine, ou du moins de sa restauration, qu'elle doit à l'empereur *Aurélien.* (L.)—Il y avoit en effet une université célèbre à Orléans. Rabelais y fait étudier Pantagruel, sans doute parceque Henri II, qui est le vrai Pantagruel, avoit, comme nous l'avons dit, avant de devenir dauphin, le titre de duc d'Orléans.

[2] * En relisant cette feuille, nous nous sommes demandé pourquoi il s'agit ici de la grosse cloche de l'église de Saint-Aignan d'Orléans, plutôt que de celle de la cathédrale de Sainte-Croix ou de l'hôtel-de-ville : seroit-ce, nous sommes-nous dit, parceque le roi de France

cens quatorze ans : car elle estoyt tant grosse, que par engin aulcun, ne la pouvoyt on mettre seullement hors terre, combien que l'on y eust appliqué tous les moyens que mettent[3] *Vitruvius de architectura*, *Albertus de re edificatoria*, *Euclides*, *Theon*, *Archimedes*, et *Hero de ingeniis*. Car tout n'y servit de rien. Dont, voulentiers encliné a l'humble requeste des citoyens et habitans de la dicte ville, delibera la porter au clochier a ce destiné. De faict, vint au lieu ou elle estoyt ; et la leva

ou le duc d'Orléans étoit chanoine-né de la collégiale de Saint-Aignan, comme il l'étoit de plusieurs autres chapitres de France? Et notre conjecture s'est trouvée aussitôt confirmée, en ouvrant le dictionnaire géographique de la Martinière, à l'article ORLÉANS, p. 695, deuxième colonne, où nous avons lu, avec un grand plaisir : « Le roi ou le duc d'Orléans, comme apanagiste, et ayant les droits du roi, est qualifié abbé et chanoine de cette église de Saint-Aignan ; (et, en qualité d'abbé) nomme au doyenné. » Cette dernière découverte met le sceau à toutes les précédentes, et achève de prouver que Henri II, qui étoit duc d'Orléans avant d'être dauphin et roi de France, est Pantagruel. Nous avions donc bien raison d'assurer dans notre commentaire historique de ce chapitre (voyez ce commentaire, p. 159 et 160), que la grosse cloche de Saint-Aignan, remise en place et sonnée avant 1533, ne pouvoit pas faire allusion à l'entrée de Henri II, roi de France, dans Orléans, en 1551, mais à la naissance de Henri II, duc d'Orléans, ou à une entrée de ce prince dans cette ville, avant la publication du livre II, et par conséquent avant qu'il fût roi. Ainsi cette *grosse et enorme cloche* qui *estoyt a Sainct Aignan*, n'est pas, comme le prétend un interprète qui confond tout, la grosse cloche d'Orléans, appelée *le gros horloge*, qui avoit été fondue en 1458, puisqu'elle étoit placée dans une tour de l'hôtel-de-ville, et non pas *dans le clochier de Sainct Aignan*.

[3] Qu'enseignent.

de terre avec le petit doigt aussi facillement que feriez une sonnette d'esparvier[4]. Et, davant que la porter au clochier, Pantagruel en voulut donner une aubade par la ville, et la faire sonner par toutes les rues en la portant en sa main, dont tout le monde se resjouist fort : mais il en advint ung inconvenient bien grand ; car, la portant ainsi, et la faisant sonner par les rues, tout le bon vin d'Orleans poulsa, et se guasta. De quoy le monde ne s'advisa que la nuyct ensuyvant : car ung chascun se sentit tant alteré d'avoir beu de ces vins poulsez[5], qu'ilz ne faisoyent que cracher aussi blanc comme cotton de Malthe[6], disant : Nous avons du Pantagruel, et avons les gorges sallees.

Ce faict, vint a Paris avecques ses gens. Et, a son entree, tout le monde sortit hors pour le veoir, comme vous sçavez bien que le peuple de Paris est sot par nature, par bequarre, et par

[4] Petite sonnette qu'on attache au col des éperviers, des faucons, et des autres oiseaux qu'on dresse pour la chasse.

[5] *Poulsé* vient donc en tout sens de *pulsatum*, puisque ce fut une grosse cloche, mise en branle et sonnée dans toutes les rues d'Orléans, qui fit *pousser* tout le vin de la ville. (L.) — Le Duchat ajoute dans Ménage : « J'aurois cru que tout l'effet qu'auroit pu faire une telle sonnerie auroit été de troubler le vin dans les tonneaux : et je ne comprends pas comment il en fut gâté pour toujours. »

[6] * Cette expression proverbiale est tirée du grand Testament de Villon, pag. 82. Elle peint bien l'angoisse des Orléanois, par l'effet des nouvelles taxes mises sur le sel par François Ier, ou de ce qu'il leur en coûta à la naissance ou au passage de Henri II.

bemol[7]; et le reguardoyent en grand esbahissement, et non sans grand paour qu'il n'emportast le palays[8] ailleurs, en quelque pays *a remotis*, comme son pere avoyt emporté les campanes[9] de Nostre Dame, pour attacher au col de sa jument. Et apres quelque espace de temps qu'il y eut demouré et fort bien estudié en tous les sept arts liberaulx, il disoyt que c'estoyt une bonne ville pour vivre, mais non pour mourir; car les guenaulx[10] de Sainct Innocent se chauffoyent le cul des ossemens des morts[11]. Et trouva la librairie de Sainct Victor fort magnificque[12], mesmement

[7] En tout sens. Le premier terme n'est que de l'ancienne musique; mais les deux autres sont demeurez dans la nouvelle. (L.)

[8] Ne transportât autre part le parlement, pour obliger les Parisiens à se taxer, afin de le faire revenir chez eux. (L.)

[9] Les cloches de Notre-Dame.

[10] Les gueux. Cela est de Pasquier, dit Bernier.

[11] Le cimetière des Innocens ou de Saint-Innocent, à Paris, est si ancien, que d'abord il étoit hors de la ville comme tous les autres cimetières d'alors. Or, comme difficilement ces charniers auroient pu contenir la prodigieuse quantité d'ossemens qui s'y seroient accumulez à la longue, il est moins surprenant que les plus anciens de ces charniers, où même on ne doutoit pas qu'il ne se trouvât beaucoup d'os de payens, ayent été destinez dans la suite à chauffer les gueux du quartier. (L.)

[12] Passavant à Pierre Liset: « Denique quod allegatis Damascenum, Alexandrum *de Hales*, Thomam, Bonaventuram et Scotum; « ipsi (*ceux de Genève*) dicunt, quòd tu es benè dignus cum Mona« chis tuis, qui consumas vitam tuam in istis fœtidissimis latrinis, « quibus est plena *Bibliotheca Sancti Victoris*, sicut Porcus in luto, « quod tu es. » La Bibliothèque de Saint-Victor doit son origine à

d'aulcuns livres qu'il y trouva, desquelz s'ensuyt le repertoire, et *primo:*

Bigua salutis[13].

Bragueta juris[14].

Pantofla decretorum[15].

l'abbaye de Saint-Victor, que le roi Louis-le-Gros fonda et fit bâtir environ l'an 1130. (L.)

[13] C'est un gros in-4° en caractères gothiques, contenant un recueil de cent vingt-quatre sermons imprimez à Haguenau dès l'an 1497, selon Simler, mais en tout cas réimprimez là même l'an 1502 (en 1501, selon l'éditeur du Rabelais de 1820), sous le titre de *Sermones dominicales perutiles à quodam Fratre* Hungaro *ordinis Minorum de Observantia in Conventu Pesthiensi comportati* Biga salutis *intitulati. Biga*, qui se trouve au lieu de *Bigua* même dans les premiers Rabelais, a tout l'air d'une ignorance affectée pour rendre le titre du livre encore plus ridicule. Baillet, au reste, qui parle du *Biga Salutis* dans ses *Auteurs déguisez*, n'y a pas bien donné le nom de l'auteur ni le titre même du livre. Simler lui-même, qui nomme cet auteur *Hungarius*, n'a pas vu cela dans le titre du *Biga Salutis.* Ce titre, tel que je l'ai rapporté, est transcrit mot à mot de l'édition de Haguenau 1502, qui se garde dans la bibliothèque royale de Berlin. (L.) — *Le Chariot du salut.* Ce titre ridicule est, comme on voit, celui d'un recueil de sermons, composés et publiés par un cordelier allemand.

[14] Plaisanterie fondée sur ce que le *droit* est réputé habiter dans la *braguette.* Ailleurs déja, liv. I, chap. IX, Rabelais dit qu'à certain égard *sa braguette est le greffe des arrests.* (L.) — *La braguette du droit.*

[15] Ce livre est ainsi intitulé, tant parce que les papes, en vertu de leurs ordonnances, nommées vulgairement *décrétales*, se sont rendus respectables jusqu'à se faire baiser la *pantoufle*, qu'à cause que les docteurs en décret sortoient d'ordinaire en pantoufles. Herbord Mistlader *M. Ortwino*, dans la première partie des épitres *Obscur. virorum :* « Timeo quod caput vobis dolet, vel quod habetis infirmi- « tatem in ventre, et estis laxus, sicut olim fuistis quando permerdas-

Malogranatum vitiorum[16].

Le Peloton de theologie[17].

Le Vistempenard des prescheurs, composé par Turelupin[18].

« tis caligas vestras in plateis et non sentistis, donec una mulier dixit ; « Domine Magister, ubi sedistis in merdis? ecce tunica et pantofoli « vestri sunt maculata. » (L.) — *La pantoufle des décrets, ou des décrétales.* Allusion aux décrétales et à la cérémonie de baiser la mule ou la pantoufle du pape. Il y a sans doute dans les décrétales une ordonnance qui concerne cet usage.

[16] Ce livre, qui est un in-4° allemand dont j'ai vu une édition d'Ausbourg, 1510, y est attribué à un docteur de Keisersberg, nommé Jean *Gayler*, et non pas *Geiler*, comme on lit dans la plupart des bibliographes, ni *Griler*, comme a mal lu le P. Labbe, pag. 376 de sa *Nouvelle Bibliothèque de manuscrits.* (L.) — *La pomme de Grenade des vices*, c'est-à-dire la mauvaise graine ou semence des vices. Jean Gayler ou Geiler, auteur de ce livre qui n'est point supposé, a publié un grand nombre d'ouvrages de piété, et sur-tout des sermons surchargés, comme le titre du *Malogranatum vitiorum*, de métaphores et d'allégories, de trivialités et de facéties. Il y censure sans ménagement les *vices*, et sur-tout ceux du clergé. Il mourut en 1510. M. D. L. remarque qu'il existe aussi en françois *une pomme de Grenade mystique.*

[17] Titre de quelque livre, peut-être effectif, où l'auteur prétendoit avoir ramassé la *théologie* comme en un *peloton.* (L.) — C'est-à-dire le corps complet de la théologie.

[18] Dans la vieille édition, au lieu de *Turelupin* il y a *Pepin*, qui n'est autre chose que Guillaume Pepin d'Évreux, jacobin, prédicateur si fameux au commencement du XIVe siècle, qu'on disoit par manière de proverbe : *Qui nescit Pepinare, nescit prædicare.* Ses sermons, au nombre de sept ou huit volumes in-4°, étoient *le Vistempenard des prêcheurs*, c'est-à-dire le grand répertoire des prédicateurs de ce temps-là. *Vistempenard* est un mot burlesque composé de *vieux* et de *penard*, pour signifier un instrument, un meuble de peine, dont on se sert sans crainte de l'user, sans le ménager. Quant

La Couille barrine des preux [19].
Les Hanebanes des evesques [20].

à *Turelupin*, ou *Tirelupin*, on trouvera, si l'on y fait attention, que l'un et l'autre de ces mots se prend d'ordinaire dans notre auteur pour jacobin, ou, comme on écrivoit alors, *jacopin.* (L.) — On a de Guillaume Pepin un ouvrage intitulé *Sermones et Quæstiones,* Paris, 1536, in-8°. Ces sermons, qui ont été souvent réimprimés, ont été recueillis en 1656, à Anvers, en 9 volumes in-4° ! Selon le dernier éditeur de Rabelais, *vistempenard* signifie, au propre, une queue de renard, et en général (il veut dire *et au figuré*) guenille, loque, chiffon; *vistempenardé,* guenilleux, mal vêtu, mal gouverné. Un autre interprète prétend que ce titre signifie, *la Mystification des prêcheurs, par un plaisant.* « *Vistempennard,* ajoute-t-il, vient de l'italien *viso* et de *penna,* c'est-à-dire visage ou tête emplumée, parceque autrefois on attachoit une plume à la tête de celui dont on vouloit se moquer. Le mot *turlupin* est mis ici pour signifier toute espèce de railleur. » Mais ces interprètes se trompent sur l'étymologie du premier des deux mots et sur la signification de tous les deux. *Vistempenard* ne peut pas venir de *viso,* comme le croit le dernier, ni de *vieux*, comme le croit Le Duchat, qui ajoute dans une note du chapitre XXIX du livre III, qu'en Anjou, d'où est ce mot, dire que le monde est *vistempenardé,* c'est dire que tout y va de travers comme un matras ou grande flèche désempenée. Il est composé de *visto,* qui signifie la vue en italien, en espagnol, et même en languedocien, où l'on dit *vistopourtat,* exposé à la vue, *vistoun de l'iol,* la prunelle de l'œil; et de *empenardé,* c'est-à-dire traversé par un *penard,* ou trait d'arbalète. Quant à *turlupin,* Le Duchat a raison d'assurer que Rabelais entend par ce mot un jacobin. Nous l'avons prouvé nous-mêmes, note 52 du prologue du livre I.

[19] Les vieilles éditions écrivent *couille barrine,* de *barrus,* un éléphant, pour donner à entendre que ces preux avoient de grands talens pour le service des dames. *Mulier dignissima barris,* dit Horace, Epod., lib. I, epod. XII, vers. 1. (L.) — Un interprète explique *couille barrine* par *c. grosse comme un barril;* mais l'étymologie et la signification données par Le Duchat sont certaines : la comparaison d'une c. à un baril n'est pas aussi juste qu'à une c. d'éléphant ; et

Marmotretus de baboinis et cingis, cum commento Dorbellis[21].

Rabelais n'auroit pas dérivé *barrine* de *barril*. Ce mot vient évidemment de *barrus*, éléphant.

[20] La hanebane est une herbe venimeuse qui causeroit aliénation d'esprit à ceux qui en mangeroient, les faisant braire comme des ânes et hennir comme des chevaux. Par le titre de *Hanebanes des evesques*, Rabelais a sans doute entendu que les avis tirez de l'Écriture donnez aux évêques de son tems leur causoient des convulsions pareilles à celles où ils seroient tombez s'ils avoient mangé de la hanebane. C'est un trait satirique, et qui sent bien fort ce tems où Calvin, dans son traité *de Scandalis*, dit que Rabelais *gustaverat Evangelium*. (L.) — L'éditeur de 1820 dit que pour entendre ce titre de livre, il faut savoir que la *hanebane* est mortelle aux poules; et que Rabelais veut donc par-là désigner un livre dont la lecture causeroit aux évêques des crispations et des convulsions pareilles à celles qu'éprouvent les poules qui ont mangé de la *hanebane*. En effet, on lit dans Nicot, cité par Ménage : « *Hanebane* est une espèce d'herbe que les herboristes appellent *hyosciamus* (jusquiame), laquelle est poison aux poules : de sorte que si le grain qui leur est donné à manger en est frotté, elles meurent. » Élien, au livre I, chapitre VII, de ses *Histoires diverses*, a aussi remarqué que les sangliers qui en ont tâté, tombent en convulsion; et Bonaventura Vulcanius, qu'ayant piqué la crête d'un coq d'une aiguille frottée de hanebane, le coq fit dans le même moment un saut en l'air, et tomba mort. Ce qui est confirmé par l'étymologie du nom de cette plante, qui vient de l'anglois *henbene* ou *henbane*, mot composé de *hen*, poule, et *bane*, poison, mort, peste, et signifie la mort aux poules. En allemand, *henne* signifie aussi poule, *hahn*, coq, et *bann*, charme, *bannen*, charmer. On dit encore de même en breton, *ezn*, volaille, volatile, *eznés*, poulette, *eznet*, poussins, comme on le voit dans le dictionnaire du P. Lepelletier et dans celui du P. Grégoire de Rostrenen; et c'est de là que nous avons fait *hanneton*, petit volatile. Ainsi le dernier éditeur de Rabelais avoit donc raison, en s'exprimant ainsi dans son édition de 1820; mais il est si peu sûr de son fait, et il montre si peu de critique et même de connoissances en vieux langage et en étymo-

Decretum universitatis Parisiensis super gorgiasitate mulierculiarum ad placitum[22].

logie, que, dans son édition de 1823, il ajoute : *telle est du moins l'explication qu'en donne Le Duchat ;* comme s'il se repentoit de l'avoir donnée. Il paroît qu'il ne se rappeloit pas où il l'avoit prise, car on vient de voir que ce n'est pas celle de Le Duchat. Si nous nous montrons sévères à son égard, après nous être montrés jusqu'ici très indulgents envers lui, c'est qu'il s'est montré hargneux envers nous non seulement dans l'Avertissement et les tables de sa seconde édition, mais dans son Prospectus, et qu'il semble encore nous menacer de sa férule pour l'avenir. Voilà ce que c'est que la jalousie de métier! il a cependant bien tort de s'attaquer à nous, dans un esprit de malveillance, car nous ne manquerions pas de trouver à mordre sur lui, si nous voulions. Selon un autre interprète, la *hanebane* ou jusquiame étant une plante dont la décoction jette dans une espèce d'ivresse, le titre du livre des *Hanebanes des evesques* est une allusion à l'effet des exhortations pastorales des évêques du temps dans leurs diocèses.

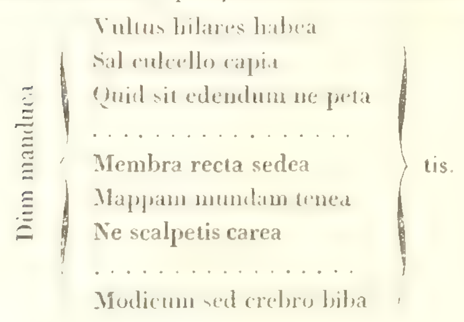
[21] C'est le nom françois de ce cordelier, suivant les éditions gothiques les plus vieilles. Il n'y a rien à dire de *Marmotret*, après la remarque sur le chapitre XIV du livre I, où l'on a dit que le livre qui a paru sous ce titre est une courte exposition des termes de la Bible et du Bréviaire. Rabelais, qui suppose que Nicolas d'Orbelles en a été le commentateur, n'a pas bien rencontré. Le cordelier auteur du *Marmotrect* étoit purement grammairien. D'Orbelles, autre cordelier, ne se méloit que de philosophie et de théologie scholastique. Il étoit Angevin, et écrivoit vers la fin du XVe siècle. Non seulement il n'a point commenté le *Marmotrect*, mais, qui plus est, ce livre n'a jamais été commenté. Rabelais affecte de dire toujours *Marmotret*, prenant le titre pour le nom de l'auteur, et lui attribuant ici, par allusion à *marmot*, sorte de singe à longue queue, un prétendu traité *de Baboinis et Cingis.* (L.) — *Marmotret, sur les babouins et sur les singes, avec le commentaire de d'Orbelles*, c'est-à-dire sur les enfants et sur les moines. Nicolas *de Orbellis* étoit d'Angers; il vivoit en 1460, et il a écrit sur le maître des sentences. Comme Le Duchat renvoie ici à sa note sur le chapitre XIV du livre I, où il injurie Bernier, en

L'Apparition de saincte Geltrude a une nonnain de Poissy estant en mal d'enfant[23].

appelant son livre un jugement sans jugement (voyez les notes 25 et 26 de notre édition), nous profiterons de cette occasion pour faire remarquer que ce commentateur, qui n'aimoit pas les explications historiques, le critique ici avec aigreur, et en partie à tort, et qu'il ne lui rend nulle part la justice qu'il mérite. Quoiqu'il y ait bien du fatras et du fumier dans son *Jugement sur Rabelais*, ou *le véritable Rabelais réformé*, nous en avons tiré de l'or. Seroit-ce aussi jalousie de métier? Pour que le lecteur puisse juger de cette critique, et pour donner une idée en même temps des préceptes et des vers du livre singulier *de Moribus* dont il s'agit dans l'endroit critiqué, nous donnerons ici ce passage : « Ce qui me surprend un peu, dit Bernier, est d'avoir veu au chapitre XIV une raillerie de la civilité puérile sous le titre de *Marmotret de moribus in mensa servandis*, puisque voici ce qu'on en trouve *inter auctores octo morales :*

Regimen mensæ honorabile.

Nemo cibum capiat donec benedicite fiat,
Privetur mensa, qui spernet hæc documenta.



Dum manduca-
Vultus hilares habea-
Sal cultello capia-
Quid sit edendum ne peta-
. . . .
Membra recta sedea-
Mappam mundam tenea-
Ne scalpetis carea-
. . . .
Modicum sed crebro biba-
-tis.

A quoi on peut ajouter ce qu'on attribue à Platon touchant les devoirs des jeunes étudiants :

Ardeat, discultet, disquirat in omnia pubes. »

[22] Decret par lequel l'université de Paris permet aux jeunes femmes et filles d'étaler leur gorge à plaisir. Decret semblable à cet arrét qu'il est dit que Panurge obtint, plus bas, liv. II, chap. XVII. (L.)—

Ars honneste pettandi in societate per M. Ortuinum[24].
Le Moustardier de penitence[25].

Ce titre a été très bien rendu par Le Duchat. « *Gorgiasitas mulierculularum*, dit M. D. L., le dernier éditeur de Rabelais, c'est l'action de montrer, d'étaler sa gorge. On appeloit *gorgias* une fraise ou tour de *gorge*, témoin ces deux vers de Marot :

Tetin qui t'enfles et repoulses
Ton gorgias de deux bons poulses. »

Un autre interprète, entendant ici sans doute *plaids* par *placitum*, le traduit ainsi : *Decret de l'université de Paris sur la coquetterie des jeunes Parisiennes qui viennent visiter le palais de justice.* Au titre latin de ce livre, le *Dialogus epithalamicus* ajoute : *et ad finem Olcot cum Mammetrecto.*

[23] Raillerie piquante contre les religieuses de Poissi fort accusées de galanterie en ce temps-là, et encore depuis. Il faut voir le douzième chapitre du quatrième livre de Féneste. Rabelais, au lieu de sainte Gertrude, qu'il a mal nommée *Geltrude*, auroit dû, ce semble, plutôt employer sainte Marguerite, ordinairement réclamée par les femmes qui sont en travail ; mais le nom de sainte Marguerite n'auroit pas été si propre à surprendre le lecteur, qui, trompé d'abord par le commencement grave du titre, croit qu'il ne s'agit là que d'une fable pieuse tirée de quelque légende, et n'est désabusé que lorsqu'il en vient à ces mots, *estant en mal d'enfant.* Ceux-ci d'Érasme, tirez de son Colloque, *Virgo μισόγαμος*, ne viennent pas mal ici.

EUBULUS.

« Nec omnes virgines sunt, mihi crede, quæ velum habent. »

CATHARINA.

« Bona verba. »

EUBULUS.

« Imo bona verba sunt quæ vera sunt, nisi fortasse elogium, quod
« nos hactenus judicavimus esse Virgini matri proprium, ad plures
« transiit, ut dicantur et à partu virgines. » (L.) — C'est en effet une allusion assez claire à la réputation de galanterie et de pruderie dont jouissoient les religieuses de Poissy, du temps de l'auteur. Rabelais appelle ailleurs *olives de Poissy*, les testicules : ce qui paroît être en-

Les Houseaulx, *alias* les bottes de patience[26].

Formicarium artium[27].

core un trait satirique contre ces nonnes, qui eurent la réputation d'être fort égrillardes, comme le remarque M. D. L. Verville les cite plusieurs fois comme telles, dans son *Moyen de parvenir.*

[24] Cet homme, qui étoit en bute à la satire de plusieurs beaux-esprits, depuis qu'environ l'année 1514 il avoit ardemment pris le parti des persécuteurs du savant Reuchlin, est le fameux *Orthvinus Gratius*, ou Hardouin de Graës, docteur de Cologne, né il est vrai dans le diocèse de Munster, mais se disant de Deventer, parce qu'il avoit fait ses études dans cette dernière ville, où il avoit été envoyé fort jeune auprès d'un de ses oncles. Le livre qui aura servi de prétexte à Rabelais pour lui attribuer celui-ci, dont le titre est si extraordinaire, c'est apparemment le *Fasciculus rerum expetendarum*, etc., où *Orthvinus* prend la qualité de *bonarum artium professor.* Il n'en falloit pas davantage au folâtre Rabelais que ce *culus.... expetendarum*, que notre maître-*ez-arts* auroit effectivement bien fait d'éviter, pour prendre de là occasion de le faire auteur d'un *Ars honeste petandi*, etc. Ce qu'au reste, dans tous les Rabelais, et même dans la plupart des éditions des épîtres *Obscurorum virorum*, on lit *Ortuinus* au lieu d'*Ortvinus* ou plutôt *Orthwinus*, comme ce docteur a écrit son nom en tête de l'apologie qu'il a publiée contre les auteurs de ces lettres, c'est que l'*w* allemand se prononce comme l'*v* consonne, qui, dans les vieux livres imprimez, a la figure de l'*u* voyelle. (L.) — *L'Art de péter honnêtement en compagnie*, par Ortwin. Le *Dialogus epithalamicus* ajoute à ce titre latin le titre d'un des livres suivants : *Item in fine addita est utilis admodum tractatio de brodœorum usu, honestate chopinandi per Sylvestrem prioratem jacobinum*, où nous remarquons qu'il écrit *brodœorum* et *prioratem*, tandis qu'on lit dans Rabelais, *brodiorum* et *prieratem* : ce qui nous confirme dans l'idée où nous sommes que les titres burlesques de ces livres sont très incorrects dans le *Dialogus*, puisque *Prioratem* ne signifie pas ici *prieur*, mais natif de *Priero* ou *Prierio.* Ces beaux-esprits dont parle Le Duchat dans sa note sont principalement les auteurs de la fameuse satire *Epistolœ obscurorum virorum*, dont les lettres sont adressées au docteur Ortwin, et dans lesquelles il est fort maltraité.

De Brodiorum usu, et honestate chopinandi, per Silvestrem Prieratem jacobinum[28].

Sa conjecture sur ce qui aura servi de prétexte à Rabelais pour attribuer *l'Art de péter* à ce docteur, est aussi heureuse qu'ingénieuse.

[25] *Moustardier* fait ici allusion à *moult tarder*, de *multum tardare*. Un prêcheur qui avoit parié de commencer son sermon par crier trois fois *moûtarde*, avec une pause à chacune des deux premières, s'écria pour la troisième : *moultarde le pécheur à faire pénitence*. (L.) — Le pécheur qui *moult tarde* à faire *pénitence*. Ainsi *moustardier* est ici pour *moult tardier*. Un autre interprète dit que c'est une allusion rabelaisienne du goût âpre et brûlant du sénevé, au régime austère et échauffant du carême. Mais l'explication de Le Duchat est très bonne. Il n'en est pas de même de l'étymologie et de l'origine ridicule qu'on donne du mot *moutarde*, et du sobriquet de *moutardiers*, donné aux habitants de Dijon. Nous ne répéterons point ici ce que Tabourot et Furetière après lui en ont écrit ; on peut le lire dans ces deux auteurs et dans le dictionnaire de Ménage, et même dans la table des matières du Rabelais de 1820. L'éditeur, qui ne sait que copier sans critique, a eu la simplicité de l'adopter. Nous avons donné la véritable étymologie de ce mot dans une autre note ; mais nous ne pouvons résister au plaisir de copier l'article *Moutarde* du Glossaire bourguignon, dans lequel La Monnoye rapporte que dans sa première jeunesse un rébus semblable de ce mot donna lieu à une altercation plaisante, et même à une accusation de sédition, comme de notre temps, au sujet d'une énigme en tableau, qui, selon la coutume, devoit être expliquée publiquement au collége des Jésuites de Dijon. Le régent qui en étoit l'auteur avoit fait mettre au bas du tableau : MULTUM TARDAT DIVIO RIXAM. L'inscription parut séditieuse, comme si l'on avoit témoigné quelque impatience de voir éclater la dissension dans la ville. Mais il y eut bien à rire, continue La Monnoye, lorsque chaque mot étant expliqué, *multum*, moult, *tardat*, tarde, *Divio*, Dijon, *rixam*, noise, il se trouva que le tout ensemble faisoit *moutarde digeonnoise*, qui étoit le mot de l'énigme ou plutôt du rébus.

[26] Et sur la fin du chapitre, *la Pelleterie des tirelupins*, *extraicte*

Le Beliné en court[29].
Le Cabat des notaires[30].

de la botte fauve incornifistibulee en la somme angelicque. Je ne sai si, par le premier et par le dernier de ces titres, Rabelais n'entendroit point parler de la cruelle torture que les inquisiteurs jacobins faisoient souffrir avec de certains brodequins à de pauvres patiens *Turelupins* ou Albigeois, qui le plus souvent y laissoient la peau et même la chair des jambes. (L.) — *Les Houseaux* des hérétiques, *autrement les Bottes de patience.* La cruelle torture dont parle ici Le Duchat consistoit à faire chauffer aux patients des bottes ou des brodequins souffrés, qui leur brûloient les jambes. Quelle invention diabolique pour convertir et sauver de prétendus hérétiques! Un interprète dit que ce titre de livre signifie *tout simplement* garniture ou provision de patience. Voyez la note 139.

[27] Jean Nyder, jacobin allemand, mort l'an 1438, a fait sur les fourmis un ouvrage de morale, intitulé *Formicarium.* Rabelais sur ce titre a imaginé son *Formicarium Artium*, allégué par le chancelier Bacon, chap. VI du liv. I, de l'Augmentation des sciences. (L.) — *La Fourmillère des arts.* Voici le vrai titre de cet ouvrage selon M. D. L.: *Formicarii libri V moralisati.* Cologne, in-fol. sans date; mais elle est présumée de 1477. Selon le dictionnaire historique, il est intitulé: *Formicarium de maleficis et eorum deceptionibus;* et il se trouve imprimé dans la première partie du *Malleus maleficorum*, édition de Lyon, 1584, et dans les autres éditions de ce recueil. Nyder y a recueilli tous les contes, toutes les opinions ridicules sur les revenants, les fantômes, les incubes et les succubes, la divination, les sortilèges, les exorcismes, les diables et leurs malices, rapportés par les anciens et par ses contemporains; et il y avoue ingénuement que tout ce qu'il a dit des sorciers et des magiciens dans le cinquième et dernier livre de cet ouvrage, il l'avoit appris d'un juge de Berne et d'un moine bénédictin qui, avant sa conversion, avoit été sorcier et habile escamoteur, ce qui étoit la même chose alors. Ce dominicain assista, en 1414, au concile de Constance, et il nous apprend qu'il étoit venu dans cette ville, à l'occasion de ce concile, une multitude incroyable de femmes publiques; *incredibilis meretricum multitudo aderat:* c'étoit sans doute, à ses yeux, des pythonisses qui inspiroient

Le Pacquet de mariaige[31].

Le Creziou de contemplation[32].

les pères du concile. Bernier, dans son Jugement sur Rabelais, montre ici bien peu de jugement : « Je ne sai, dit-il pag. 252, si son *Formicarium Artium* ne seroit point le *De augmento Scientiarum* du chancelier Bacon ; » après avoir dit, pag. 72, Bacon, chancelier d'Angleterre, parle de Rabelais avec estime, au sujet d'un livre de la bibliothèque de Saint-Victor, intitulé *Formicarium Artium*.

[28] On sait qu'en 1517, Luther ayant attaqué la doctrine des indulgences, Sylvestre de *Priero*, jacobin, maître du sacré palais, entreprit de la soutenir en 1518. On peut voir Sleidan là-dessus, et les Histoires du concile de Trente. Or, parce que la vénalité de ces indulgences fut extrêmement abusive, et que les gens préposez à les débiter employoient une partie du gain qu'ils en tiroient à des excès de bouche scandaleux, on pourroit croire que Rabelais a pris de là occasion d'insinuer que Sylvestre de Priero ayant écrit en faveur des indulgences semble en même tems avoir écrit en faveur des plaisirs de la table. Mais la vraie et naturelle explication du titre *de Brodiorum usu, et honestate chopinandi, per Sylvestrem Prieratem jacobinum*, est que ce bon père, dans la somme vulgairement appellée de son nom *Sylvestrine*, a traité les questions du jeûne d'une manière aussi relâchée qu'ont depuis fait les Baunis, les Filiutius, et les Escobars. *Brodium*, brouet, c'est le jus de la viande bouillie, dont avec du pain on compose le potage. *Brodt*, en allemand pain, et de là *brodium*. (L.)—*De l'usage des brouets, et de l'honnêteté de chopiner, par Sylvestre de Prierio, jacobin*. Un interprète traduit : *De la manière d'entonner honnêtement les bouillons et le vin*, et ajoute : « *Brodium*, de l'italien *brodo*, bouillon : c'est celui de la treille. » Il se trompe encore, c'est le jus de la viande bouillie, dont on fait un potage de pain, ou de la soupe, comme le dit Le Duchat. Ce Sylvestre, surnommé de Priero ou Prierio, en latin *Sylvester Prieras*, parcequ'il étoit natif de *Prierio*, village près de Savone, se nommoit *Mozzolino*, ou *Mazzolini*, selon d'autres. Son principal ouvrage, après sa *Somme des cas de conscience*, appelée *Sylvestrine* de son nom, qui est in-fol., et son *Apologie* des indulgences contre Luther, est intitulé *De strigiis magorum demonumque præstigiis*, Romæ, 1521, in-4°. Ce titre seul

Les Fariboles de droict[33].

L'Aguillon de vin[34].

suffit pour donner la mesure de son esprit. Il mourut à Rome, en 1523, étant général de son ordre. Sa Somme est nommée en latin *Summa Sylvestrina*. C'est par allusion au reproche de relâchement qu'on faisoit à la Somme *sylvestrine*, dit de Marsy, que Rabelais fait ce *Sylvestre* auteur d'un livre sur *l'usage des bouillons* et sur *la liberté de chopiner*, double adoucissement qui rend le jeûne fort supportable.

[29] Beliner quelqu'un, c'est en faire une espèce de *bélier*, un cocu; et lorsque le jeune Gargantua jouoit au *beliné*, je suis fort trompé si par ce jeu Rabelais n'entend quelque espèce de *hère*. Ainsi, *le Beliné en court* pourroit bien ne signifier autre chose que *l'homme devenu cocu à la cour;* comme il s'en trouvoit plusieurs à celle du roi François Ier, depuis que ce prince galant y avoit introduit les cercles du beau sexe. De ce tems-là sont en effet la plupart des contes modernes que Brantôme a rassemblez dans ses *Dames galantes*. *Beliner* signifie aussi quelquefois filouter un homme, et lui avoir le poil ou lui tirer la *laine* comme à un *bélier;* et sur ce pié-là, *beliné en court* désigneroit quelque innocent qui à la cour de France auroit été déniaisé par quelqu'un de ces rusez Génois dont il est parlé sur la fin du prologue du livre IV. (L.) — *Le cocufié* ou *le deniaisé à la cour.* Il est certain que *beliné* a signifié *deniaisé*, *dupé*, *trompé* (voyez la note 31 du chap. XXII du livre I); mais il pourroit bien aussi signifier ici, comme le dit Le Duchat, l'homme devenu belier, c'est-à-dire porteur de cornes comme le belier.

[30] Si, comme on sait, les ligueux publièrent autrefois que le duc d'Épernon, dont on veut que l'ayeul ait été notaire, descendoit d'un notaire ou portepanier, c'est qu'en France encore dans le XVIe siècle, comme anciennement à Rome, et même chez les Grecs, les notaires plaçoient dans les cabas, ou paniers de jonc ou d'osier, leurs minutes et autres actes. On y mettoit aussi d'autres papiers de conséquence, et même de l'argent. Rabelais, ci-dessus liv. I, chap. LIV :

> A vous pour debattre
> Soient en pleins *cabats*
> Procès et debats

L'Esperon de froumaige[35].
Decrotatorium scholarium[36].

Et plus bas :

> Point esgassez n'estes quand *cabassez*
> Et entassez, poltrons et chicheface.

C'est à ce premier usage des *cabas* que fait allusion le livre que Rabelais veut qui ait été fait, apparemment pour démontrer, comme une chose fort utile à savoir, l'antiquité des cabas de notaires. Ce qui est une belle preuve du bon goût qu'il attribuoit à ceux qui choisirent un tel livre pour en orner leur bibliothèque. (L.)

[31] Le sac et les quilles du marié. Plus bas, liv. III, chap. VIII : sa *femme considera..... que peu de soing avoyt du* pacquet *et baston commun de leur* mariaige ; *veu qu'il ne l'armoyt que de mailles.* (L.) — Pour entendre ce titre de livre, il suffit de dire que c'est une polissonnerie rabelaisienne.

[32] A Villedieu, dans la Basse-Normandie, les fondeurs appellent *crizou* leur creuset, et à Lyon et dans le Dauphiné on le nomme *créziou*, comme parle ici Rabelais, qui se moque des *songecreux*, et particulièrement des chymistes, qui se tuent vainement à vouloir faire venir l'or au fond du creuset. (L.) — *Creziou*, en Savoie, est une lampe à *crochet*. On appelle aussi *creziu*, en Bourgogne, selon le dictionnaire de Ménage, une petite lampe de cuivre qu'on suspend par un *crochet*. Si c'est là, comme nous le croyons, le sens dans lequel Rabelais prend ce mot, le titre du livre signifieroit *la lampe de contemplation*, et feroit allusion aux contemplatifs et aux illuminés.

[33] De *frivoles*, anciennement substantif dans la signification de balivernes ou de bagatelles, on a fait *fariboles*, mot sous lequel Rabelais comprend ici une infinité de vieux commentaires sur le droit, remplis de pauvretez et de minuties. La grant Nef des fous, imprimée en 1499, au feuillet 43, verso, où le traducteur déclame contre l'astrologie judiciaire : « O vivant en ce monde, ne enterre pas ton entendement de ces *frivoles;* mais tes sens offusquez deslyes, et soyes vertueux. » (L.) — Le Duchat se trompe : *faribole* ne vient pas et ne peut pas venir de *frivoles* : il est composé de *far, farris*, farine, et de la finale *bolus*. Quant à *frivole*, il vient du latin *frivola*, qui signifie

Tartaretus, de modo cacandi[37].
Les Fanfares de Romme[38].

ustensiles de peu de conséquence, bagatelles, babioles, et qui est composé de *frit*, barbe du blé, et de la finale *volus*, qui vient de *volare*.

[34] On réimprima in-12, chez Jean Bellère, l'an 1605, un ouvrage de dévotion de saint Bonaventure, lequel ouvrage le traducteur avoit intitulé *l'Esguillon de l'amour divin*. C'est sur ce titre trop recherché que Rabelais a forgé son *Aguillon de vin*, ouvrage qui ne doit traiter que de cervelats, de jambons, d'anguillettes salées, et autres tels *aiguillons de vin* dont il est parlé plus haut, sur la fin du chap. II. (L.)

[35] Rabelais met ici de suite *l'aguillon de vin et l'esperon de froumaige*; et il place l'un et l'autre dans la bibliothèque de Saint-Victor, parce que le vin fait courir au fromage et le fromage au vin, et qu'apparemment de son tems les chanoines de cette maison passoient volontiers de l'un à l'autre. (L.) — C'est la suite de *l'Aiguillon de vin*.

[36] Comme on traite de *scholares* les écoliers des collèges, les maîtres-ez-arts, et généralement tous les pédans, ici, par rapport au *decret*, Rabelais donne à ceux qui en font leur étude principale, une *décrotoire*, qui leur convient d'autant mieux, que d'ailleurs on leur fait la guerre d'être toujours *crotez*. C'est en effet le propre de cette nation-là d'être crasseuse et maussade; et de là vient que ci-dessus, liv. I, chap. XX, l'auteur dit que les maîtres-ez-arts ont fait vœu de ne se décroter jamais; ce qui pourtant doit s'entendre particulièrement des régens de Paris et de leurs écoliers, dans le tems que les crotes de cette grande ville étoient encore en proverbe. (L.) — *La Décrotoire des écoliers*. Rabelais en pourvoit les écoliers et tous les pédants, parcequ'il dit qu'ils étoient *crotez a proufict de menage*, chap. XX, liv. I. Un commentateur traduit ce titre par *les Décrets ou réglements scholastiques*. Il existe un livre de théologie morale, intitulé *Décrotoire de vanité*. Le proverbe auquel Le Duchat fait allusion doit être celui des *boues de Paris*.

[37] Pierre Tartaret. Il faudroit recourir aux registres de la Sorbonne pour pouvoir dire au juste en quel tems vivoit ce docteur, dont le mérite consista autrefois à raffiner encore et à enchérir sur les ridicules subtilitez de Jean Scot, dans une infinité de questions quodli-

Bricot, de differentiis soupparum[39].
Le Cullot de discipline[40].

bétaires et autres matières, où Tartaret s'exerça avec tant de témérité, souvent même avec tant d'impiété, que H. Étienne met ce Sorbonniste au nombre de ces malheureux qui, avec le tems, avoient fait revivre par leurs écrits le détestable *Évangile éternel*, qu'anciennement les moines mendians opposèrent aux Vaudois et à leur doctrine. Les Contes d'Eutrapel, chap. XXVI, parlent d'une dispute de ce *Tartaret* avec *Mandeston* (ou *Maudestran*), autre quodlibétaire de cette maison, sur la prononciation du mot *mihi*, laquelle dispute fut assoupie par le grammairien Caillard. Seroit-ce par rapport aux ordures et aux blasphèmes qui étoient sortis en si grand nombre de la plume et de la bouche de Tartaret, ou à propos de la vicieuse coutume qu'avoit peut-être ce docteur de dire et d'écrire *chi* pour *hi* dans le mot *mihi*, que Rabelais lui attribue ici un livre d'un sujet si vilain? L'un et l'autre est possible; mais, selon moi, l'auteur l'y considère principalement comme disciple de ce même Jean Scot, que, eu égard aux scandaleuses matières par lui remuées, le peintre Holbein avoit déja plaisamment représenté comme rendant l'ame par la bouche sous la figure d'un enfant, *stulta cacantis logicalia*. Les œuvres de Pierre Tartaret furent réimprimées in-8°, a Lyon, l'an 1621. (L.) — *Tartaret, sur la manière de faire caca.* De Marsy, en abbé fervent, dit que Tartaret étoit un docteur de Sorbonne dont Henri Étienne et d'autres auteurs protestants ont dit beaucoup de mal : « ce qui ne prouve, ajoute-t-il, autre chose, sinon que c'étoit un catholique des plus zélés. » Mais pourroit-on jamais s'imaginer qu'un autre commentateur de Rabelais, qui, comme nous l'avons déja plusieurs fois remarqué, n'a pas même lu Le Duchat, prend ici le nom de ce docteur pour celui du *tartareus morbus* ou la maladie infernale, nom qu'on donnoit à la maladie de la pierre? Il faut l'entendre lui-même développer cette idée extravagante pour le croire. « C'est, dit-il, probablement le *tartareus morbus* (le calcul ou gravier) dont Paracelse a donné un assez long traité, que l'auteur personnifie ici à sa manière, sous le nom de *Tartaretus*, pour ridiculiser cet alchymiste. Rabelais ajoute, *de modo cacandi*, sans doute à cause du régime singulier que prescrit Paracelse pour la cure du calcul. Voici

La Savate d'humilité[41].

Le Trippier de bon pensement[42].

quelques unes de ses expressions : « .... Crassior.... pars (ciborum) « ex quâ stercora fieri solent, et in quâ Tartarus est, sejungi ac se- « parari debet, ut solum nutrimentum sumatur, non nutrimentum « cum excremento et tartaro simul. « PARACEL., *De tartareo morbo*, cap. XVIII, p. 288. »

Notre magot prit, pour ce coup,
Le nom d'un port pour un nom d'homme,

comme le dit du singe le bon La Fontaine.

[38] H. Étienne, chap. XXXIX de son *Apologie d'Hérodote*, appelle *fanfares* les pompeuses cérémonies du service divin dans l'église romaine. Si ce n'est pas de cela même que Rabelais a voulu parler, peut-être aura-t-il eu dessein de se railler des papes, qui le plus souvent laissent en repos ceux qui se mettent au-dessus de leurs menaces. (L.) — L'abbé de Marsy traduit ce titre : *les Fanfaronnades de la cour de Rome*. Un autre interprète pense qu'il a été imaginé par Rabelais, à cause que Rome est une pépinière de musiciens. Ce titre pourroit plutôt faire allusion à la trompette du jubilé.

[39] Il y eut presque en même tems, dans le XVIe siècle, trois théologiens allemands du nom de *Bricot*. Thomas, auteur d'un traité des *Indissolubles*, et de quelques additions au commentaire que certain George de Bruxelles avoit fait sur la Logique d'Aristote; Jean, duquel parle Bernier, pag. 253 de son Jugement sur Rabelais; et Guillaume Bricot, docteur de Paris et pénitencier de Notre-Dame, lequel Guillaume je soupçonne être celui à qui l'auteur attribue le livre *De differentiis soupparum*, en vue de la gourmandise et du beau latin de lui et de plusieurs de ses confrères. Il étoit ennemi de Reuchlin (l'épître LIV du livre II des *Epist. obscur. vir.* est de Guillaume Bricot.), et d'ailleurs son nom allemand *Bri-cot*, qui en françois signifie *bouillon cuit*, peut avoir donné lieu à l'allusion de Rabelais, qui savoit l'allemand. (L.) — *Bricot, sur les différences des souppes*. On lit *sopparum*, dans le *Dialogus epithalamicus*. Nous sommes persuadés avec Le Duchat que ce titre n'a été imaginé par Rabelais que pour faire allusion au nom de *Bricot*, qui est en effet un nom allemand composé de *brei*, bouillie, et *cochen*, cuire, bouillie cuite.

Le Chaulderon de magnanimité[43].
Les Hanicrochemens des confesseurs[44].

Puisque Le Duchat renvoie à Bernier sur Jean Bricot, voici ce qu'il en dit : « Quant au *Bricot, de differentiis souparum*, je trouve deux théologiens de ce nom, l'un est Guillaume Bricot, Allemand ennemi de Reuchlin, comme on le peut voir, pag. 301, *Epist. obscur. viror.*, et celui sans doute dont Rabelais se moque ici ; car ce ne peut être Jean Bricot, ce fameux théologien de la faculté de Paris, lequel haranguant le roi François Ier à la tête de l'université, lui dit, à propos de la dissipation qu'il faisoit des finances, que s'il continuoit à en user ainsi, et à avoir les mains percées comme le saint dont il portoit le nom, il feroit autant de pauvres forcés que ce saint en avoit fait de volontaires. »

[40] A Metz, on appelle *culot*, de *culus*, à cause de sa ressemblance avec un croupion bien gras, un bout de chandelle, tel que souvent les écoliers en font chauffer, pour en frotter les parties qui ont subi le fouet un peu rudement. C'est peut-être ce qu'entend ici Rabelais par le *cullot* de discipline, dont il raille les moines mendians, et dont il veut qu'ils se servent volontiers dans l'occasion comme d'un lénitif aux maux qu'eux-mêmes ont jugé à propos de se faire. Cependant, comme dans presque toute la France on appelle aussi, ou l'on a appellé *culot* le dernier enfant d'une femme, peut-être ce titre ci est-il seulement une plaisanterie de Rabelais au sujet des derniers éclos d'entre les religieux mendians. (L.) — « Cette expression, dit un interprète, *le culot de discipline*, ou *la discipline du culot*, paroît désigner la partie du corps à laquelle s'adresse la discipline; car le mot *culot*, en termes de boucherie, signifie le cul ou derrière du cimier de bœuf. Voyez le dictionnaire de Trévoux au mot Culot. » Nous préférons la première explication de Le Duchat.

[41] Ce titre, considéré comme une suite et une dépendance du précédent, pourroit bien regarder la *sapatade*, punition appellée de la sorte à Malthe, parce qu'on y donne d'un *soulier* sur les fesses des jeunes chevaliers qui, sur les galères, ont manqué à leur devoir. (L.) — Mais la savate est en effet là vraie chaussure d'humilité.

[42] Rabelais pourroit bien ici en vouloir à quelqu'un qui, suivant la coutume des titres bizarres, auroit ridiculement intitulé de la sorte

La Crocquignolle des curez[45].

Reverendi patris fratris Lubini, provincialis Bavardiæ, de croquendis lardonibus libri tres[46].

un ouvrage où il enseignoit la base des bonnes pensées ou le principe des méditations dévotes. Ce que nous nommons un *trépié* s'appelloit en ce tems-là et se prononçoit *tripier;* et ce mot se trouve même écrit *tripier* dans les *Erreurs populaires* de Laurent Joubert, part. I, liv. IV, chap. 7. (L.)—*Le Trépied des bonnes pensées.* Les bonnes pensées sont en effet censées provenir de divine inspiration : c'est donc une allusion au trépied d'Apollon, lequel inspiroit la pythonisse dans le temple de Delphes.

[43] L'auteur du volume précédent devoit l'être encore de celui-ci, qui n'est qu'une suite des grotesques idées de l'autre. (L.) — Allusion burlesque de la chaleur d'un caractère magnanime à celle d'un chaudron placé sur le feu.

[44] Les embarras des casuistes à bien discerner entre les péchés *mortels*, comme ils les appellent, et ceux qu'ils regardent comme *véniels*. Voyez sainte Aldegonde dans son *Tableau*, tom. I, au feuillet 180 de l'édition de 1605. Plus bas, au chapitre XII de ce livre : *Les petits* hanicrochemens *sont cachez sous le pot aux roses.* Et au prologue du livre III, *rançons, hallebardes, hanicroches.* Dans la dernière de ces citations, l'*hanicroche* est une arme *crochue.* Ici et dans la première, *anicrochement* se prend pour les difficultez ou les accrocs qui se rencontrent inopinément dans les affaires. (L.) — C'est-à-dire *anicroches*, ou embarras *des confesseurs*, pour discerner les péchés mortels des véniels. « Le *Poltronismus rerum italicarum*, dit Bernier, me paroît parfaitement *ben trovato*, de même que *l'Anicrochement des confesseurs* du prologue, à cause de certains rigoristes et formalistes qui ont paru de tout temps dans les directions, et qui ne servent qu'à embarrasser un pénitent qui en sçait quelquefois plus qu'eux. » *Hanicrochement*, ainsi que son primitif *hanicroche*, signifie au figuré *acroc*, retardement, et au propre, arme dont le fer est recourbé en crochet ; et par conséquent doit être composé du latin *crux*, d'où vient *croc*, *croche*, et *crochet*, et d'*alius*, autre, ou plutôt de *hæreo*, qui s'attache, qui s'arrête : l'*r* se change en *n*, et toutes les voyelles se permutent.

Pasquilli, doctoris marmorei, de capreolis cum chardoneta comedendis, tempore papali ab ecclesia interdicto[47].

[45] On appelle *croquignoles* les coups qui se donnent avec les doigts recourbez (*crochus*) de la main, sur les neuds des doigts de la main d'une personne. Ici ce mot pourroit bien signifier de légères pénitences que certains curez imposent pour des cas qui arrêtent d'autres confesseurs plus rigides. (L.) — Selon un autre interpréte, ce sont probablement les semonces des curés dans leurs prônes.

[46] Plusieurs choses me paroissent dignes d'attention dans ce titre : premièrement, Rabelais en veut à l'orgueil des moines, lesquels n'ayant eu d'abord que le nom de *frères*, se sont fait dans la suite appeller *révérends pères*. En second lieu, l'auteur introduit ici un *frère Lubin*, c'est-à-dire un franc *caffard*, que ceux de son ordre ont fait Provincial, quoique ce ne soit qu'un *bavard* sans mérite et sans science. Puis on voit ce moine qui, tout rempli de lui-même, se met à faire des livres, et prend pour sujet de son occupation la plus sérieuse une matière ridicule, sous ombre qu'elle a du rapport à une avanture que les rieurs prétendent que le livre des Conformitez, etc., attribue à saint François son patriarche. Je dis les rieurs, car ce livre ne dit pas, comme ils le prétendent, qu'étant un jour arrivé à François d'Assise de croquer un lardon dans la cuisine des frères, il en fit pénitence comme d'un grand péché; mais seulement que ce saint faisoit une pénitence *si quando ratione infirmitatis carnes comedisset vel coquinam conditam lardo*, c'est-à-dire, lorsqu'étant malade il avoit mangé de la chair, ou goûté de quelque cuisine où il entroit du lard; ce qui un peu plus bas est appellé *coquinam cum lardone*, et qui est expliqué ailleurs par *cibaria condita cum lardo*. (L.) — *Trois livres du révérend frère Lubin, provincial de la bavarderie, sur les lardons à croquer.* « C'est, si l'on en croit un interprète, le bavardage des frères quêteurs, par-tout où ils vont mendier; et frère Lubin est mis ici pour tout autre frère quêteur. » On lit fort mal, *de coquendis* pour *de croquendis*, dans le *Dialogus epithalamicus*.

[47] Une grande lettre que la Notre-Dame d'auprès de Bâle écrivoit, en 1524, à un luthérien, finit par *Ex æde nostra lapidea, calendis Augusti, anno Filii mei passi 1524, Virgo lapidea mea manu*

L'Invention saincte Croix, a six personnaiges, jouee par les clercz de finesse[48].

subscripsi. Puis donc qu'il suffisoit en ce tems-là d'avoir la figure humaine pour se méler d'écrire, Rabelais a cru pouvoir ici attribuer un livre à la statue de Pasquin, à Rome; et, comme c'étoit à cette statue que dès le tems de l'auteur on affichoit toutes sortes d'écrits scandaleux, elle fait un traité de la manière dont il faut s'y prendre pour manger sûrement, dans les jours de jeûne et d'abstinence, du chevreau ou cabri à la chardonnette, *aux us et coutume de Rome*, comme parle H. Étienne. J'ai cru autrefois que cette *chardonnette* dont parle aussi Marot, étoit une farce de quantité d'herbes, à la faveur desquelles ceux qui les faisoient acheter sur le marché pour en farcir les chevreaux qu'ils mangeoient à la maison, passoient pour de très rigides observateurs de carême; mais je me trompois, et j'ai trouvé depuis que c'étoit la fleur de l'artichaut, *cinara pappi*, dont les scrupuleux d'entre les plus friands se servent plus volontiers que de présure, en carême. La Bruière Champier, lib. XIV, cap. VII, de son *De re cibaria*, après avoir parlé de la nature de ce qu'on appelle proprement présure : « Coagulatur insuper lac succo ficulno. Quin et « hodiè *cinaræ pappis*, et gingibere, atque Lucii piscis extis quibus- « dam novitio sanè invento, et gulæ acceptissimo, quandoquidem « per ecclesiæ romanæ decreta vesci caseo christianis haud licebat « verno jejunio, quo scilicet coagulum quadrupedum recepisset. » Je m'imagine donc que cette manière qu'enseignoit Pasquin de manger hardiment dans Rome même des chevreaux *à la chardonnette*, c'étoit la manière d'y faire gras et bonne chère, pourvu seulement qu'on sauvât les apparences. (L.) — *Pasquin, docteur de marbre, sur les chevreaux ou cabris à manger avec la chardonnette, dans le temps papal interdit par l'église*. « Ceci, dit un interpréte, n'est autre chose qu'un placard satirique contre quelques décrets de la cour de Rome, qui défendent de manger de la viande en carême! » Comme si ces décrets étoient nouveaux; comme si ce n'étoit pas l'usage immémorial de l'église romaine! On lit *paschali*, dans le *Dial. epith.*, en place de *papali*.

[48] Sans doute que du tems de l'auteur, entre autres *moralitez*, comme on parloit alors, on avoit représenté en public, à plusieurs

Les lunettes des Romipetes[49].

Majoris, de modo faciendi boudinos[50].

personnages, *l'Invention sainte Croix.* Or, comme vraisemblablement ce spectacle n'avoit pas manqué de produire aux acteurs une bonne somme d'argent, Rabelais prend de là occasion de parler d'une autre *Invention sainte Croix*, jouée déja de son tems, pareillement à six personnages, par les juges, les avocats, les procureurs, les clercs, les greffiers, et les huissiers, qu'il donne pour tout autant de sortes de *clercs de finesse*, en fait d'attirer à eux l'argent de la bourse des parties. Chez Lupold, ancien praticien, chap. I des Contes d'Eutrapel, entr'autres tableaux on en voit trois ou quatre, en l'un desquels étoit dépeint un relief d'Appel; un autre représentoit de *fines* aiguilles; et les autres *l'Invention sainte Croix.* (L.) — C'est-à-dire, selon un interpréte, l'invention de tous les biens et émoluments provenant de la croix ou de la religion, par des ecclésiastiques fins et adroits. » Ce titre nous paroît être plutôt une allusion à l'invention des fins cordeliers, ou à l'histoire des farfadets d'Orléans, dont l'église cathédrale est sous le vocable de sainte Croix. Voyez cette histoire racontée par Rabelais lui-même, chap. XXIII du livre III, la note 100, sur *l'Histoire des farfadets*, et celle sur *la Mommerie des rabatz et lutins*, n° 129. Dans un autre endroit de Rabelais, *s'estudier a l'invention saincte croix*, c'est s'étudier à escroquer de l'argent.

[49] Si Rabelais donne ici des lunettes aux Romipetes, c'est-à-dire à ceux-là proprement qui vont à Rome en pélerinage, ce n'est pas uniquement par rapport à la coutume qu'ont les Espagnols d'en porter, qu'ils nomment lunettes à voyager. Ce n'est pas non plus seulement parce que ceux qui vont de France à Rome prennent des bezicles lorsqu'ils approchent des Alpes, pour se garantir des neiges et du froid, qui, sans cette précaution, leur gâteroient la vue. Mais l'auteur prend de là occasion d'avertir les pélerins qu'ils auront encore besoin de leurs lunettes à Rome pour voir les reliques, puisqu'on ne les y montre que de si loin, qu'avec tout ce secours, encore a-t-on bien de la peine à dire ce qu'on voit. (L.) — L'abbé de Marsy, qui copie ici la note de Le Duchat, comme presque par-tout ailleurs, en l'abrégeant, s'est bien gardé, en vrai disciple de Loyola, d'en copier la fin.

La Cornemuse des prelatz[51].
Beda, de optimitate triparum[52].

[50] C'est *Joannes Major*, Écossois, docteur de Paris, connu au commencement du XVIe siècle par plusieurs ouvrages de philosophie, de morale, et de théologie, imprimez à Paris en diverses années, depuis 1509 jusqu'en 1529, Comme cet homme, qui avoit régenté au collège de Montaigu, n'étoit apparemment pas plus sobre que plusieurs de ses collègues, Rabelais l'introduisit ici enseignant publiquement *l'Art de faire des boudins*, c'est-à-dire le moyen de se farcir les boyaux en mangeant et buvant à plaisir, et à ventre déboutonné. (L.) — *Major* ou *Mair, sur la manière de faire les boudins.* L'abbé de Marsy ajoute, après avoir copié en partie la note de Le Duchat : « Mais pourquoi Rabelais lui fait-il faire un livre sur *l'art de faire des boudins?* C'est peut-être par allusion à sa gourmandise et à quelque aventure comique en ce genre que nous ignorons. Tout ce chapitre est plein sans doute de traits pareils, qui devoient paroître fort plaisants dans le temps que Rabelais écrivoit, parceque chacun étoit à portée d'en faire l'application : aujourd'hui tout cela perd la moitié de son sel. C'est ce qui m'a déterminé à abréger considérablement ce chapitre, qui peut-être paroîtra encore trop long. » N'est-ce pas plutôt à cause de son traité intitulé *Sophisticalia parisiensia*, ou d'un autre qui a pour titre *Libri duo fallaciorum*, Lugd., 1516, que Rabelais attribue à Jean Mair *l'Art de faire des boudins?*

[51] Je sai bien qu'au prologue du livre V, l'auteur donne tout lieu de croire que ce livre-ci a véritablement existé; mais supposé même que cela soit, encore en reviens-je à ce que j'ai déja dit sur le mot *cornemuseurs*, dans une note sur le chapitre I de ce livre; c'est qu'ici la *cornemuse* des prélats n'est autre chose que leur mitre *cornue* à la façon de la tête que les peintres donnent à Moïse; rien n'empêchant qu'un mot qui d'ailleurs répond si parfaitement au sens mystique que le *rational* donne à la figure de ce bonnet, ne puisse avoir été le titre d'une satire bien réelle, où l'on se sera proposé de tourner en ridicule la vie *musarde* et fainéante de certains prélats, entièrement éloignée de leur profession. (L.) — C'est-à-dire le charlatanisme ou jonglerie des prélats du temps, selon un autre interprète.

[52] C'est Noël Beda, docteur de Sorbonne, grand ennemi des belles-

La Complaincte des advocatz sur la reformation des dragees[53].

lettres et de Guillaume Budé, qui les favorisoit auprès du roi François Ier. Au chapitre dernier d'une *Anatomie de la messe*, imprimée l'an 1555, Bède est traité de *gros soupier*, à cause de son gros ventre, qu'on attribuoit à la quantité de *potage* dont il emplissoit ses *tripes*. Or, comme d'ailleurs la *tripaille* est un manger de gourmand, tel qu'on vouloit que fût Bède, Rabelais attribue à ce docteur un ouvrage qui traite de la rare bonté des tripes, comme pour insinuer que Noël *Beda* n'avoit pour tout mérite qu'une fort grosse *bedaine* dont il faisoit parade. (L.) — *Beda, de l'optimité ou de l'excellence des tripes.* Rabelais se sert ailleurs du mot *bedier*, pour ignorant, illettré : ce qui a fait croire à quelques uns qu'il avoit fait *bedier* de *Beda*. Le dernier éditeur dit au mot *bedier*, qu'il explique par sot, ignorant, non lettré, et qu'il fait venir par cette raison d'*abecedarius*, étymologie qui n'est pas de lui : « Quelques auteurs veulent faire honneur, ou plutôt honte de ce surnom, au sorboniste Noël *Beda*, à qui, dans la bibliothèque de Saint-Victor, Rabelais attribue le traité *de Optimitate triparum*, et qui fut grand ennemi des lettres. Il s'ensuivroit alors que le mot *bedier* ne remonte pas au-delà de François Ier ; ce que nous n'avons pas eu le loisir de vérifier. » Il nous semble qu'il n'étoit pas non plus nécessaire de le vérifier. Si ce mot avoit été fait de *Beda*, il n'y auroit pas de doute qu'il ne remonteroit pas au-delà de François Ier ; si au contraire, comme l'éditeur en convient, il vient d'*abecedarius*, il n'y a pas de doute encore qu'il est antérieur à *Béda* et par conséquent à François Ier. Telle est la critique d'un interpréte qui nie toutes nos étymologies et nos explications, sans se donner la peine de les discuter et d'en donner de meilleures. Nous ne faisons pas de même cependant avec lui : quand nous disons qu'il s'est trompé, nous le prouvons. Bernier dit que ce titre de livre est une raillerie sur Béda, fameux théologien de ce temps-là, ennemi déclaré d'Érasme, et dont les manières n'étoient pas du goût de Rabelais. Le fait est que Rabelais joue à-la-fois sur le nom de *Bede* ou *Bedda*, et sur la grosse *bedaine* de ce déclamateur intolérant et violent ; d'autant plus que *bedaine, bedon, boudin*, et *boyaux*, sont des mots de la même famille. Voyez la note 75 sur *Boudarin*. Ce sorboniste avoit

Le Chatfourré des procureurs[54].
Des Pois au lart, *cum commento*[55].

publié une critique emportée des Paraphrases d'Érasme, en 1526, in-fol.; il avoit fait des extraits des ouvrages de cet ami de Rabelais, les avoit dénoncés à la faculté de théologie, dont il étoit syndic, et étoit venu à bout de les faire censurer; en 1529, il avoit imprimé un autre ouvrage intitulé *Apologia adversùs clandestinos Lutheranos;* enfin il avoit osé prêcher contre le roi même, sous prétexte qu'il ne poursuivoit pas les luthériens avec assez de zèle : ce qui lui avoit attiré deux arrêts de bannissement. Toujours incorrigible pour ses emportements fanatiques, il fut condamné par le parlement de Paris, en 1536, à faire amende honorable devant l'église de Notre-Dame, *pour avoir parlé contre le roi et contre la vérité.* Il fut ensuite exilé à l'abbaye du mont Saint-Michel, où il mourut en 1537.

[53] Ce que Rabelais appelle ici *reformation des dragees,* c'est le changement des anciennes *épices* ou *dragées* en une somme d'argent en *espèce,* à quoi fut taxé le rapport de chaque procès; ce qui n'accommodant pas les avocats, qui voyoient diminuer leurs honoraires à proportion de la somme à quoi on modéroit ces épices, donne lieu à l'auteur de supposer qu'ils en formèrent une *complainte.* (L.) — Les avocats, dit de Marsy, perdirent à cette réforme autant que les juges, parceque les honoraires des premiers diminuèrent en proportion qu'on diminua les épices des derniers. C'est ce qui a donné lieu à Rabelais de supposer cette complainte.

[54] L'art qu'ont ces gens-là d'amasser de l'argent à force de *chaffourer* ou de barbouiller du papier. Plus bas, liv. V, chap. xv, l'auteur traite de *gros mitouard, chat bien fourré,* un *chaperon fourré* de conseiller qui s'étoit extraordinairement enrichi dans son emploi. (L.) — C'est-à-dire *le barbouillage* (de la griffe) *des procureurs dans les procès.*

[55] La Bruière Champier, au titre *de Piso,* qui est le deuxième du livre VII : *Namque lautissimas epulas subire videmus. Reges quoque ac proceres gratissime mandunt : præsertim cum Suilla incocta. Pisa ex lardo vocant.* On voit par ces paroles que jusqu'au tems du roi François II, sous le règne duquel elles ont été écrites, de simples *pois au lard,* sans autre assaisonnement, passèrent en France pour

La Proficterolle des indulgences[56].

Preclarissimi juris utriusque doctoris Maistre Pilloti Raquedenari, de bobelinandis glosse Accursiane baguenaudis repetitio enucidiluculidissima[57].

un manger de roi. Mais il y avoit long-tems que messieurs de Saint-Victor ne s'accommodoient plus de cette cuisine, à moins que quelque chose de plus friand que le lard ou que la chair de porc n'eût achevé de bien confire les pois au lard; et c'est à quoi un habile homme, apparemment de cette maison, s'appliqua si sérieusement, un jour, qu'après plusieurs recherches suivies d'expériences, on vit enfin publier de sa part, pour un digne commentaire sur cette matière, une belle et longue liste de plusieurs ingrédiens qui pouvoient considérablement bonifier les pois au lard. (L.) — *Des pois au lard, avec un commentaire*, c'est-à-dire avec les autres viandes et légumes, et toutes les épices dont les religieux de Saint-Victor savoient les accompagner. Le grand d'Aussy, dans sa *Vie privée des François*, tome I, pag. 168, dit également, sans doute d'après Champier, que les pois au lard se servoient sur la table des rois, dans le XVIe siècle.

[56] Ce qu'au tems de Rabelais on appelloit *profiterolle*, étoit une médiocre boule de pâte cuite sous la cendre, *turunda subcinericia vel focacea*, dit Nicot après Budé : et c'est à quoi l'auteur fait ici allusion, appellant *profiterolle* le *profit* que font, à commencer du jour des Cendres, les curez et les moines, par le moyen des indulgences, qui *roullent* d'une église où on les a déja gagnées dans une autre où on les gagne de nouveau, moyennant nouvel argent. (L.) — *Les petits profits des indulgences*. La *profiterolle* devoit signifier, au sens propre, une fouace cuite sous la cendre ou sur le gril, qu'on faisoit dans les petits ménages avec le reste de la pâte du pain, au *profit* des enfants.

[57] On appelle *raquedenare* un avare : *bobelineur*, de *bubulinator*, un ouvrier en vieux cuir, un savatier; et *baguenaudes* des niaiseries ou des discours sans solidité. *Baguenaudæ, seu magnæ vesicæ bene turgidæ et repletæ vento, quæ cum puncto acus percussæ sunt, nihil aliud faciunt quam crepitum ad faciendum ridere pueros*, dit *l'Antichopin*, pag. 24. Ainsi on voit qu'ici Rabelais en veut, d'un côté, à la glose d'Accurse, qui lui déplaît toujours, et de l'autre à l'avarice

Stratagemata francarchieri de Baignolet[58].
Franciopinus, de re militari, cum figuris Tevoti[59].

de certains avocats *pillars,* que quelques lambeaux de cette Glose, enchâssez à tors et à travers dans leurs écritures, enrichissoient ni plus ni moins qu'auroit pu faire une science très utile au public. (L.) — *Répétition très lucide du très illustre docteur en l'un et l'autre droit, maître Pillot Raquedenare, sur les baguenaudes de la Glose d'Accurse à rabobeliner. Bobelin* étoit une chaussure ferrée, grossièrement faite, d'où l'on disoit *bobelineur* pour savetier, *bobeliner* pour saveter, rapetasser. On dit encore *rabobeliner,* dans le même sens. Voyez note 128, *les Bobelins de franc couraige.* Un interprète prend bonnement les noms de *Pillot Raquedenare* pour ceux d'un docteur en droit, en traduisant ainsi ce titre : « Ouvrage du juriste Pillot Raquedenare, pour pallier les absurdités de la Glose d'Accurse, nouvelle édition, revue et corrigée. » Au chapitre XXVIII du livre I, *Pillot* est le nom d'un berger *pillard* de Picrochole : sur quoi Le Duchat remarque en cet endroit, qu'au chapitre VII du livre II, il y a un livre de droit attribué à une sangsue de palais du même nom de *Pillot.*

[58] Ne seroit-ce point le francarcher de Bagnolet, comme le prétend Mézerai dans son *Abrégé des matières ecclésiastiques du XVe siècle*, ou de Meudon, comme l'assure, après Monstrelet, Ambroise Paré, liv. XXV, chap. XVI de ses œuvres, édition de Lyon, 1633? Comme un autre Villon, il avoit été condamné à la mort pour ses crimes et pour ses filouteries. La faculté de médecine ayant su que cet homme étoit travaillé de la pierre, supplia le roi qu'il leur fût remis entre les mains, pour voir si on pourroit lui ouvrir le rein et en tirer le calcul. L'opération réussit, et l'archer vécut encore long-tems en bonne santé. De plusieurs contes qui couroient de cet espiègle françois, Rabelais en suppose un volume, à la faveur duquel l'auteur, qui étoit ce même archer, vivoit heureux dans l'autre monde, où il avoit été vu par Épistémon. RAB., liv. II, chap. XXX. (L.) — *Stratagèmes du francarcher de Bagnolet.* « C'est sans doute, dit Bernier, une allusion et raillerie du monologue du francarchier de Bagnolet qu'on voit dans une édition des poésies de Villon. » On peut voir en effet ces stratagèmes dans le monologue du francarcher de Baignolet, du poëte Villon deuxième partie de ses œuvres, pag. 40, verso, édition

De usu et utilitate escorchandi equos et equas, authore M. nostro de Quebecu[60].

de 1742 (La Haye). On lit *francarcheri* pour *francarchieri*, dans le *Dialogus epithalamicus*.

[59] Rabelais, qui sous le titre spécieux des *Stratagêmes*, ou tours d'adresse du Francarcher de Bagnolet, en vouloit tout-à-l'heure à la rusticité et aux voleries des francs-archers, dont la milice établie par le roi Charles VII avoit été supprimée dès le règne suivant, se raille ici de la poltronnerie et du peu d'expérience des *francstaupins*, comparez avec les anciens Romains, dont l'excellente discipline et les ruses de guerre sont encore aujourd'hui admirées dans les œuvres de Vegèce et de Frontin; et la satire de l'auteur tombe ici personnellement sur le franctaupin *Tevot*, dont le nom villageois, qui revient sur la scène au livre III, chapitre VIII, me paroît imaginé, moins pour donner une idée plaisante des figures et du livre même, que pour représenter au naturel la mauvaise contenance et lâche figure d'un franctaupin dans le péril. *Tevot*, diminutif d'*Étienne*, m'a tout l'air d'un sobriquet pour désigner un faux-brave, destiné à mourir plutôt d'un coup de pierre (*comme saint Étienne son patron*) sur le pavé d'une ville, que d'une blessure à l'armée (L.) — *Franctaupin sur l'art militaire, avec les figures de Tevot*. Ce titre est encore corrompu horriblement dans le *Dialogus epithalamicus*, où on lit : *Fractoxinus de militari, cum figuris Trinoti*. Voyez sur les *franctopins* ou *franctaupins*, les notes du chapitre XXXV du livre I, et du chapitre VIII du livre III. Ce *Tevot* ne seroit-il pas le cordelier *Thevet*, écrivain crédule et pitoyable du XVIe siècle, qui, après avoir beaucoup voyagé, a publié des compilations pleines d'inepties et de mensonges, entre autres un discours de la bataille de Dreux? Mais s'étoit-il déja rendu ridicule par ses ouvrages, quand Rabelais publioit le sien?

[60] Guillaume *de Quercu*, docteur de Paris, qui a fait imprimer quelque chose sur saint Grégoire. Rabelais, qui ne trouvoit le docteur *Quercu* ou du Chêne ni plus habile, ni moins barbare que beaucoup d'autres de cette robe, change le nom de celui-ci en *Quebecu*, pour y trouver par allusion à *Equa*, *Equus*, de quoi attribuer à cet

La Rustrie des prestolans[61].

M. n. Rostocostojambedanesse, de moustarda post pran-

écorcheur de latin un volume *De usu et utilitate escorchandi Equos et Equas.* (L.) — *De l'usage et de l'utilité d'écorcher les chevaux et les cavales, par notre maître de Quebecu.* On lit dans le *Dialogus epithalamicus,* où presque tous ces titres de livres se trouvent et sont *écorchés: auctore mag. nostro De Quebec.* « On croit, dit Bernier, que c'est une raillerie sur les ouvrages de Guillaume *à Quercu,* théologien de Paris, qui a corrigé le *Summa aurea Guillelm. Altissiodor. in sententias. Paris, in-fol.,* 1500. Mais je suis surpris, si c'est la pensée de Rabelais, qu'il ait voulu railler un homme de ce mérite, lequel, suivant l'*Additio prima Trithem. de scriptorib. ecclesiast.,* assista au concile de Pise, en bon françois et en habile théologien, sçavant, éloquent, pieux; mais c'étoit assez qu'il fût docteur de Paris, pour déplaire à Rabelais et aux partisans d'Érasme et de Reuchlin qui en vouloient à la Sorbonne. » Selon un autre interpréte : « C'est une raillerie sur ses écrits, qui, par l'ennui qu'ils causoient, pouvoient écorcher et faire mourir les chevaux et les cavales, c'est-à-dire tout le monde, hommes et femmes! »

[61] Plus bas, chap. XII, *rusterie, c'est teste de mouton.* Et liv. V, chap. XXVII, *rusterie, ce sont belles testes de mouton, teste de veau, teste de bedouaux.* Le dictionnaire françois-italien d'Ant. Oudin interpréte *prestolant* par *podestà,* sorte de bailli que, liv. IV, ch. XLIV, Rabelais introduit comme chef ou député de quelques païsans. Ainsi, selon notre auteur, messieurs les prestolans ou juges sous l'orme, comme on parle, étant de vrayes têtes de mouton, de veau, et de blaireau, ce titre leur est à-peu-près aussi honorable que plus bas l'est aux *abbez* celui de leur *vietdazouer.* (L.) — *La rusterie des juges sous l'orme.* Oudin a interprété *rusterie* par l'italien *barreria, briconeria;* Duez par *zottichezza, rusticità,* c'est-à-dire friponnerie, coquinerie, grossièreté, rusticité; et l'un et l'autre rendent *prestolant* par *podestà,* qui signifie bailli. *Prestolant* doit donc venir du latin *præstolans,* qui attend ou fait le pied de grue, en attendant, comme les juges sous l'orme ou juges pédanées. C'est le sens que Rabelais lui-même donne à *prestolans,* chap. VI. Voyez la note 5 de ce chapitre. *Rusterie* signifie *pillerie,* selon le diction. com. de Le Roux. Un

dium servienda, lib. quatuordecim, apostilati per M. Vaurrillonis[62].

Le Couillaige des promoteurs[63].

commentateur, qui a rarement consulté Le Duchat, explique ce titre par *la dureté des prêteurs à la petite semaine ou usuriers*, confondant avec *prestolant* le mot *prestaire*, qu'on trouve dans le Glossaire de la langue romane pour *prêteur*.

[62] Bèze, liv. I de son *Histoire ecclésiastique, sur l'an* 1541, parle du Portugais André Govéa, docteur de Sorbonne, surnommé, dit-il, *Sinapivorus* ou Engoulemoutarde. Si ce n'est pas à lui que Rabelais attribue ce livre ridicule, peut-être aura-t-il voulu parler d'*Angelus Gambedellionibus*, ou Jambe-de-Lion, auteur de deux ouvrages dont les titres se voyent dans la bibliothèque de Draudius. Au lieu de *Jambe-de-Lion*, l'auteur l'aura appellé *Jambe-d'Anesse*, apparemment pour lui reprocher que, comme un ane qui n'avoit eu ni dents ni griffes, pour se défendre, il avoit du moins donné des coups de pié à son ennemi, et cela encore dans un écrit qui, n'ayant paru qu'après la mort de cet ennemi, étoit venu trop tard, et, comme on dit, aussi à propos que *moûtarde après dîner*. A l'égard de M. *Vaurrillonis*, c'est Guillaume Cordelier qui a écrit sur Jean Scot et sur le maitre des sentences quelques ouvrages, dont on voit les titres dans la bibliothèque de Draudius, et page 47, *Bibliothecæ Tellarianæ*. (L.) — *Quatorze livres de notre maître de Côte-rôtie, jambe d'anesse, sur la moûtarde à servir après-dîner, apostillés par maître de Vaurrillon*. Comme les ânes sont roux, peut-être vaudroit-il mieux traduire *Rostocosto* par *Côte-rousse*, et même lire *Rossocosto*. Il y a aujourd'hui à Paris quelqu'un du nom de *Costerousse* : ce qui ne prouve pas cependant que le nom de *Rostocostojambedanesse* n'ait pas été forgé par Rabelais malicieusement. Ce titre est corrompu ainsi dans le *Dialogus epithalamicus : Mag. nostri Rhostocostotambedamnensis de mostardâ post prandium serviendâ, libri XIV, apostillati per mag. Vautrillonis*. Bernier dit, dans ses Additions, en parlant de *Vaurillonis* : « Celui-ci a écrit sur le maître des sentences en 1430. » « Le nom de M. Rôte-Côte, dit un autre interprète, ainsi que le sobriquet *Jambe-d'Anesse* qui lui est donné, me paroissent imaginés par l'auteur, pour signaler quelque ennuyeux et pesant

Jabolenus de cosmographia purgatorii[64].

Questio subtilissima, utrum Chimera, in vacuo bom-

écrivain de son temps. Ce surnom de *Jambe-d'Anesse*, qui peint une lourde et pesante allure, me paroît confirmer cette opinion. M. de Vaurillon fut apparemment son commentateur ou son annotateur. »

[63] L'ancienne orthographe de ce mot étoit *colliaige*. Les *Vigiles du roi Charles VII*, tom. II, pag. 27, de l'édition de 1724.

> Dunoys, conte tres vertueux et saige,
> Deux mendians si avoit en *colliaige*,
> Estudians en science et clergie,
> Lesquels faisoit docteurs en theologie
> A ses despens.

Je crois pourtant que dans ces vers colliaige n'a été ainsi orthographié que pour la rime ; et, que par ce mot, il faut entendre le collége où étudioient les deux mendians que Dunoys y entretenoit. Quoi qu'il en soit, on donna en France le nom de *couillage* à certain droit, moïennant lequel, avant Luther, les évéques vendoient aux curez et autres ecclésiastiques leurs diocésains, la liberté que le premier concile de Tolède leur avoit autrefois donnée d'avoir chacun une concubine. Agrippa de *la Vanité des Sciences*, chapitre *de Lenonia*, parle de ce tribut comme subsistant encore de son tems en Allemagne. Mais écoutons H. Étienne, dans la seule bonne à cet égard, et non supposée édition de son *Apologie d'Hérodote*, chap. XXI, pag. 280 de cette édition, qui est de 1566, en 572 pages. « Mais, dit-il, oserois-je bien parler de l'infâme tribut qu'on souloit faire payer aux prétres pour être dispensez d'en tenir (des concubines) et le nommer par son nom le *couillage?* J'ai dict ce mot pour ne frustrer la postérité. » Mais, n'en déplaise à cet écrivain, *couillage* n'est devenu scandaleux que par sa ressemblance à un mot d'où il ne vient pas. C'est de *couletage*, *collectagium*, qu'il s'est formé. Ainsi de *collibertus* on a fait *couillaut*, nom qu'on donne aux valets de l'église cathédrale d'Angers. *Collibertus*, *colbertus*, *colbart*, *couillart*, *couillaut*. Ce sont les propres termes de Ménage dans la première édition de ses *Origines*. C'étoit au reste le promoteur qui levoit le droit de *couillage*, et la tradition de Metz a conservé dans le païs la mémoire de ce qui se passa dans le XVIe siècle entre un de ces mes-

binans, possit comedere secundas intentiones : et fuit debatuta per decem hebdomadas in concilio Constantiensi[65].

sieurs et un pauvre curé du diocèse de Trèves. On étoit venu lui demander un écu, à quoi se montoit annuellement ce droit, et le bon homme se défendoit de payer sur ce qu'il n'avoit, disoit-il, aucune femme chez lui. N'importe, lui repliqua l'officier de l'archevêque, paye toujours, si tu te passes de donzelle, qu'en peut mais ton maître et le mien? Il veut de l'argent, et j'ai ma part dans la somme que tu dois. Une pareille histoire est racontée fort plaisamment dans le chapitre *de Concubinariis cum honestate*, etc., du petit volume *de fide Concubinarum*, etc., imprimé en Allemagne l'an 1565, et la raillerie que fait ici Rabelais de l'abus sordide qu'on y remarque, a pour fondement la pratique constante que les Allemands conservoient toujours d'un si scandaleux usage, qui fait la matière du soixante-quinzième et du quatre-vingt-onzième des *cent Griefs* que tout l'empire en corps publia contre la cour de Rome, au tems de l'empereur Maximilien I. (L.) — *La collecte des promoteurs* pour les concubines des prêtres. Rabelais n'avoit garde d'oublier ici ce droit aussi infame que singulier. Ainsi, moyennant ce droit de *couillaige*, dit M. D. L., les prêtres usoient alors paisiblement, comme les autres hommes, du droit de nature. Bayle prétend même, d'après Nicolas Clemangis, que, dans la plupart des paroisses, on ne vouloit point admettre de curé qui n'eût sa concubine, tant on se défioit de sa prétendue chasteté. Cette licence accordée aux prêtres d'avoir des concubines, et que la plupart d'entre eux se permettoient sans autorisation, excita le zèle de Henry Cuyck, qui publia : *Speculum concubinariorum sacerdotum, monachorum ac clericorum ;* Cologne, Gualter, 1599, in-4°; et a *enfanté* encore cet ouvrage facétieux : *De generibus ebriesorum et ebrietate vitanda, cui adjecimus de meretricum in suos amatores, et concubinarum in sacerdotes fide, quæstiones salibus et facetiis plenæ ;* imprimé en 1557, in-12, et en 1565. Voy. la note 102.

[64] Ce titre, qui se trouve dès l'an 1534 dans l'édition gothique de François Juste à Lyon, et qui manque dans la gothique de 1542, du même imprimeur, n'a été rétabli que dans l'édition de Dolet, à Lyon, 1542, et dans celle de Claude La Ville, à Valence, 1547. (L.)

Le Maschefain des advocatz[66].
Barbouillamenta Scoti[67].

— *Jabolenus sur la cosmographie du purgatoire.* Ce Jabolenus est inconnu à tous les interpretes et à nous : Rabelais pourroit bien avoir formé son nom de *Diabolus*, comme on a fait *Jubleins* de *Diablinies* ; ou peut-être faut-il lire *Babolenus*, nom d'un saint abbé de Saint-Maur-des-Fossés, où Rabelais a été moine. Alors le nom de l'auteur et le titre du livre seroient une allusion à l'abbaye de *Saint-Maur*. C'étoit sans doute un jacobin qui aura fait en chaire ou dans un livre une description *diabolique* du purgatoire et de ses souffrances.

[65] Raillerie contre le concile de Constance, commencé l'an 1414, et auquel, pendant près de quatre ans qu'il dura, l'auteur prétend que durant plusieurs semaines on n'étoit occupé que d'une seule matière, laquelle encore le plus souvent n'étoit que pures chimères. (L.) — *Question très subtile, savoir si la chimère, en bourdonnant dans le vide, peut manger les secondes intentions, laquelle fut débattue pendant dix semaines dans le concile de Constance.* Nous pensons qu'il se moque ici non seulement du concile de Constance, mais du concile de Trente, qui se tenoit alors, ce qui étoit bien hardi pour le temps. A peine l'oseroit-on aujourd'hui, que la liberté de la presse et des opinions religieuses et politiques est assurée par la Charte. Le ridicule que Rabelais jette sur ces deux conciles retombe aussi sur les écoles de philosophie, qui s'occupoient alors des intentions secondes et d'autres subtilités semblables. « Quand Rabelais dit que cette question fut débattue pendant dix semaines dans le concile de Constance, il fait allusion, dit l'abbé de Marsy, qui se montre ici philosophe, aux longueurs de ce concile, qui dura pendant près de quatre ans, et sur-tout à certaines minuties, qui furent souvent l'objet de plusieurs séances. Qu'eût-il dit des longueurs du concile de Trente, s'il avoit vécu jusqu'à sa clôture? » *Chimæra in vacuo bombinans*, dit Bernier, regarde les maîtres-ès-arts, gens tout hérissés d'enthymêmes, auxquels il en vouloit fort.

[66] Moyens que trouvent les advocats pour manger les parties en mille manières. Le mot *maschefain* a été particulièrement expliqué sur le chapitre LIV du livre I. (L.) — Le Duchat et nous, nous avons prouvé, note 13 du chapitre LIV du livre I, que *maschefain* étoit

La Ratepenade des cardinaulx[68].

De Calcaribus removendis decades undecim, per M. Albericum de Rosata[69].

composé de *mâche* et *faim*. La note de Le Duchat n'a pas empêché un commentateur, qui semble ne l'avoir jamais consulté, d'expliquer ainsi ce mot : « Je crois qu'il faut plutôt dire *machefoin*, mot qui peint assez bien l'appétit et l'avidité de bien des membres de la profession. » Bernier dit que le *mâche-faim des avocats* regarde tout le palais.

[67] Les œuvres de Jean Scot, dignes de servir *d'aniterges*, aussi-bien, et mieux encore que les *Annales de Volusius*, traitées de *cacata charta* dans Catulle. On appelle communément ce cordelier anglois, qui vivoit au commencement du XIVe siècle, *le docteur subtil;* mais Rabelais traite ici de *barbouillemens* les ouvrages de ce moine, tant à cause que, dans dix-sept volumes in-f° qu'ils contiennent, et qu'on réimprimoit à Paris, en 1659, il y a dequoi se *barbouiller* l'esprit à proportion du papier que Scot y a *barbouillé*, que parce que ces mêmes œuvres donnent, à qui les lit, l'idée d'un autre *barbouillement* que le peintre Holbein, sur un endroit de son exemplaire de *la Folie d'Érasme*, avoit fort naïvement représenté par Jean Scot à qui l'ame sortoit par la bouche, sous la figure d'un enfant *stulta cacantis logicalia*. (L.) — *Les Barbouillements de Scot*. « Rabelais, dit de Marsy, traite de *barbouillemens* les ouvrages du cordelier Scot, comme si ce *docteur subtil*, dans dix-sept volumes in-f° qu'il a composés, n'avoit fait dans le fond que gâter et barbouiller beaucoup de papier. Bien des gens ont porté de Scot le même jugement que Rabelais. » Outre les raisons que donnent Le Duchat et de Marsy, il y en a encore une autre, selon nous, qui a pu porter Rabelais à nommer *barbouillamenta* les ouvrages de Jean Duns *Scot*, ou de Jean d'Escosse, comme il l'appelle, livre I, chap. XIII : c'est que le surnom de *Scot* signifie qui est d'*Escosse*, pays de brouillards, et vient du grec σκότιος ou σκοτεινὸς, ténébreux, obscur; comme il le savoit très bien, puisqu'il se sert ailleurs de l'adjectif féminin *scotine*, dans le même sens qu'il a en grec. C'en étoit assez pour lui, qui aimoit à jouer sur les mots, et qui étoit à-la-fois savant et malin. Par ce titre supposé de *Barbouillements*, il veut peut-être aussi faire

Ejusdem de castrametandis crinibus lib. tres[70].
L'entree d'Anthoine de Leive es terres des Grecs[71].
Marforii, bacalarii cubantis Romæ, de pelendis mascarendisque cardinalium mulis[72].

une allusion particulière à l'opinion que *Scot* a émise le premier sur *la conception immaculée de la sainte Vierge.* Selon Bernier, les *Barbouillamenta Scoti* regardent les cordeliers, qu'il n'aimoit pas.

[68] Ceux du Languedoc appellent *ratepenade* une chauve-souris, *mus pennatus*, autrement *vespertilio.* Animal qui ne commence à voler que sur le soir, comme les cardinaux, qui sont d'institution moderne, n'ayant commencé que fort tard à paroître avec éclat dans la hiérarchie romaine. (L.) — *La chauve-souris des cardinaux. Ratopenado* ou *ratopeno* est en effet en languedocien le nom de la chauve-souris : ce mot est composé de *rato* femelle du rat, et *pennatus*, qui a des ailes, rat ailé. Un interprète dit que ce titre signifie : la tonsure des cardinaux. Ne seroit-ce pas plutôt leur chapeau qu'il désigneroit? Le dernier éditeur lit *la Retepenade* : il semble préférer par-tout les leçons les plus corrompues et les plus barbares, l'orthographe la plus mauvaise.

[69] L'ouvrage d'Alberic de Rosate sur le *Sexte des Décrétales*, est un livre que Rabelais juge si utile au public, qu'il le donne ici sur le pié de cent et dix volumes, qui traiteroient de l'art d'éloigner les éperons des flancs d'un cheval qu'on monte. C'est au reste par allusion à la *rosette* d'un éperon, que l'auteur donne au jurisconsulte *Rosata* un traité *de Calcaribus*, etc. Et comme d'ailleurs il étoit de Bergame, dans le territoire de Venise, je ne sai si le *removendis* qui suit dans le titre ne seroit pas une raillerie du peu d'adresse des Vénitiens, à manier les chevaux. On sait les plaisans contes que font Pogge et d'autres écrivains de l'embarras de plusieurs nobles Vénitiens qui montoient des chevaux qu'ils ne savoient ni piquer à propos, ni gouverner, parceque ces messieurs n'avoient jamais monté que des gondoles dans Venise. (L.) — *Onze décades sur la manière d'écarter les éperons, par maître Alberic de Rosata.* « Cette *suppression* des éperons, dit un interprète, regarde évidemment les moines et religieux, que l'auteur voyoit avec indignation de son temps bot-

Apologie d'icelluy, contre ceulx qui disent que la mule du pape ne mange qu'a ses heures [73].

tés, éperonnés, et montés comme des cavaliers. Voyez le chapitre XXIX du livre V, et le chapitre LII du livre IV, où il dit :

Depuisque
Moines allerent à cheval,
En ce monde abonda tout mal. »

[70] Si *crinibus*, comme on lit au lieu de *criminibus* dans l'édition de Dolet, n'est pas mis pour *crimiibus* abrégé de *criminibus* qui se lit dans toutes les autres, peut-être Rabelais aura-t-il voulu se moquer de la manière dont le jurisconsulte Rosata ou les gens de son païs affectoient de ranger leurs cheveux. Sinon, et au cas qu'il faille lire *criminibus*, ce titre doit, ce semble, se rapporter à quelque ordre trop scrupuleux dans lequel Alberic de Rosate peut avoir placé certains cas de conscience dont il traite dans son *Commentaire sur le Sexte*, qui est le seul ouvrage qu'il ait fait en ce genre. (L.) — *Trois livres du même sur la castrametation des cheveux*. Le titre de ce livre est plus complet dans le *Dial. epith.*; le voici : *Ejusdem de castrametandis monachorum et monacharum crinibus libri tres, cum commentariis mag. Nugonis de mostardâ*. Le dernier éditeur, qui a reproduit sans choix ni aucune observation critique toutes les fautes des anciennes éditions, qui ne rend raison de rien, et qui injurie ceux qui raisonnent et qui ont une opinion à eux, lit *criminibus*, dans son édition de 1820, *crinibus*, dans celle de 1823. Nous avons préféré la leçon de *crinibus*, 1° parcequ'elle est justifiée par le titre du *Dialogus epithalamicus*; 2° parcequ'elle a été adoptée par le savant Dolet, ami et contemporain de Rabelais. Ce titre nous semble faire allusion aux cheveux roux qu'indique le surnom de *Roxiati*, que portoit l'auteur, selon Moréri, et à son commentaire sur le sixième livre des *Décrétales*. Rabelais joue par-tout sur les mots; il a donc pu remarquer que *décrétales* vient de *decerno*, qui tient à *discerno*, d'où vient *discrimen capitis*, séparation de cheveux, *discriminale* et *acus discriminalis*, aiguille de tête qui sert à séparer les cheveux. Mais d'après le titre entier de ce livre imaginaire, donné par le *Dialogus epithalamicus*, ce pourroit être plutôt une allusion aux différentes manières de partager ou de couper les cheveux dans les différents

Pronosticatio que incipit, Silvii Triquebille, balata per M. N. Songecrusyon[74].

ordres religieux : par exemple, les sulpiciens ont pour régles, dans leurs séminaires, de les faire tailler sur les tempes, de manière à montrer non seulement le bout de l'oreille, mais l'oreille tout entière, quelque longue qu'elle soit : *pateant aures,* disent-ils à leurs fervents adeptes.

[71] Ou plutôt *du Brésil,* comme on lit dans l'édition de Dolet; ce qui fait voir que c'est ici une raillerie de la fatale entrée d'Antoine de Léve, en 1536, dans la Provence, qui est le Brésil de la France, et en particulier dans le territoire de Marseille, ancienne colonie des *Grecs.* Peut-être même que cette entrée d'Antoine de Léve dans les terres du Brésil, désigne proprement l'inhumation de ce capitaine espagnol dans son camp devant Marseille, où il mourut de langueur et de regret de s'être engagé mal-à-propos au siége de cette ville. Voyez Mézerai, dans son *Abr. chron. sur l'an* 1536. (L.) — Il nous paroît certain que par les *terres des Grecs,* Rabelais entend ici le territoire de Marseille, que les anciens nommoient *Gretia,* comme on le voit dans la notice des Gaules et la carte de d'Anville ; que par conséquent la leçon *du Brésil,* que porte l'édition de Dolet, est mauvaise, ou au moins n'est pas la meilleure. « C'est une allusion, dit de Marsy, à l'expédition peu glorieuse d'Antoine de Léve en Provence. Il assiégea Marseille, *ancienne colonie des Grecs,* et perdit devant cette place une belle armée et une grande partie de sa réputation. » Comme ce siége ne se fit qu'en 1536, le même commentateur, dans ses éclaircissements sur le chapitre XXIII du livre II, tire de cette allusion un argument pour soutenir que le livre II n'a pas paru en 1529, comme Le Duchat le prétend ailleurs, d'après un passage du *Champ fleury* de Geoffroy Tory. « Ces terres des Grecs, dit un autre interpréte, sont évidemment la France, que l'empereur Charles-Quint comptoit envahir en 1536, en entrant par la Provence, mais il fut obligé de se retirer, n'ayant rencontré par-tout qu'obstacles et humiliations. Antoine de Léve, Navarrois, étoit un de ses premiers généraux. L'auteur appelle ici la France *les terres des Grecs,* probablement parceque l'empereur, tout grec et rusé qu'il étoit, trouva encore en France plus grec et plus fin que lui. »

Boudarini, episcopi, de emulgentiarum profectibus, enneades novem, cum privilegio papali ad triennium, et postea non[75].

[72] C'est apparemment quelque satire du temps contre le faste des cardinaux, dont les mules sont parées et harnachées différemment, selon la solennité des jours où ils paroissent en public dans toute leur pompe. On sait que la statue de *Marforio* gist par terre dans une des cours de l'ancien Capitole. C'est ce que veut dire le *cubantis Romæ*. A l'égard de ce que *Marforio* n'est ici qualifié que *bachelier*, au lieu que plus haut, dans le titre du livre que Rabelais attribue à *Pasquin*, sa statue est traitée de *docteur*, c'est sans doute qu'à proportion du grand nombre de libelles qui s'affiche journellement dans Rome contre celle-ci, la statue de *Marforio*, où il s'en affiche beaucoup moins et bien plus rarement, ne doit être considérée que sur le pié d'un simple *bachelier*. (L.) — *Traité de Marforio, bachelier qui gît à Rome, sur la manière de parer et de harnacher les mules des cardinaux*. Dans le *Dial. epith.*, où presque tous ces titres sont corrompus, comme nous l'avons fait remarquer plusieurs fois, on lit *de petandis* au lieu de *de pelandis*. Un interprète traduit ainsi ce titre : « Les œuvres de Marforio, bachelier en droit, *couchant* à Rome, sur l'art de parer et marquetter le poil des mules des cardinaux ; » et il ajoute : « L'auteur fait de Marforio un bachelier en droit, couchant à Rome, sans doute parceque certains auteurs prétendent qu'il étoit originairement placé dans le *forum Augusti*, lieu d'où il pouvoit entendre les docteurs en droit, et que, comme très antique et mutilé, il est aujourd'hui couché sur le dos. Quant à son prétendu traité sur l'art de parer le poil des mules des cardinaux, l'auteur paroît supposer, à sa manière, que ce Marforio, qui voit de tout temps passer les cardinaux sur des mules superbement parées, doit avoit fait un livre très instructif *sur l'article*. Voyez le dictionnaire de Trévoux, au mot MARFORIO. »

[73] Ce qui a fait dire par forme de proverbe, que la mule du pape ne mange qu'à ses heures, n'est pas l'opiniâtreté de ces animaux quinteux; mais on a entendu par-là que si, sous ombre qu'un maître auroit des richesses immenses, il vouloit faire continuellement du bien à ses gens, ce seroit le moyen d'en être très mal servi. *Mar-*

Le Chiabrena des pucelles[76].
Le Cul pelé des vefves[77].

forio prête ici sa plume à quelque avide bénéficier qui ne s'accommodoit pas d'une telle explication de ce proverbe. (L.) — C'est-à-dire, *Apologie du Traité de Marforio*, etc. Un interprète explique cette allusion autrement que Le Duchat : « C'est que, dit-il, l'auteur, qui fait de Marphorio un très ancien ami du pape, ainsi que de sa mule, lui fait composer une apologie en faveur de cette dernière, pour la défendre du vice d'entêtement dont le proverbe l'accuse. Voyez le dictionnaire de Trévoux, au mot MULE. »

[74] C'est le même *Songecreux*, dont il y a une note sur le chap. xx du livre I. (L.) — *Pronostication qui commence par,* Sylvii Triquebille, *ballade par notre maître Songecreux.* « Il a véritablement existé, dit un commentateur, un maître Songecreux, auteur d'un almanach intitulé *Pronostications de maître Albert Songecreux, Biscayen*, et réellement mentionné au catalogue des livres de la bibliothèque de Saint-Victor. C'est évidemment de cet important ouvrage que l'auteur entend parler ici. *Balata*, ou *ballata*, mot italien signifiant, *chanson à danser.* Allusion au charlatanisme des marchands d'almanachs et de pronostications, qui les prônent et annoncent toujours en chantant et criant à pleine gorge. »

[75] Le mot *emulgentiarum*, qui signifie l'action de traire les animaux qui donnent du lait, est mis ici pour *Indulgentiarum*, qui est aux évêques une autre manière de traire le lait de leurs ouailles. Ces indulgences, il est vrai, n'aboutissent à rien, selon Rabelais ; mais comme néanmoins les profits en sont fort considérables, il en fait un volume de quatre-vingt et un livres. Quant à ce que l'auteur y fait intervenir le privilège du pape pour trois ans seulement, c'est que le gain qui provient des indulgences est une manne qui ne pleut qu'où et aussi long-tems qu'il plaît au pape. La manière de compter par *ennéades*, c'est-à-dire de neuf en neuf, est plus ancienne que celle de compter par *décades.* Ainsi, ce pourroit bien être la raison pourquoi Rabelais l'employeroit ici, afin de donner un plus grand ridicule à la doctrine des indulgences, qui, comme on sait, est nouvelle dans l'église. Peut-être aussi est-ce une raillerie contre Sabellic, qui a qualifié de même les livres dont est composée son *Histoire univer-*

La Cocqueluche des moynes[78].
Les Brimborions des padres celestins[79].

selle. Et peut-être enfin que, comme le tems des indulgences papales contient toujours quelque nombre rompu, Rabelais a voulu qu'un ouvrage qui traitoit des indulgences fût divisé en neuf *ennéades*, ou en neuf neuvaines de livres. (L.) — *Neuf ennéades de Boudarin, évêque, sur les profits des émulgences, avec un privilège du pape pour trois ans, et après cela plus.* Un interprète, qui n'a pas entendu *enneades* ni *profectibus*, traduit ainsi ce titre : *Traité de l'évêque Boudarin sur les progrès des indulgences. Enneades* est le pluriel d'*enneas*, qui signifie neuf, en grec : par conséquent *enneades novem* signifie neuf neuvaines de livres, ou quatre-vingt-un. Le Duchat ne nous paroît pas avoir deviné la raison pourquoi Rabelais compte ici par *ennéades :* c'est, ce nous semble, parcequ'il faut faire des *neuvaines* pour gagner des indulgences. Selon un autre interprète, il composa ce traité de neuf neuvaines de livres, pour donner une idée de la prodigieuse extension des indulgences, de son temps; et la limite à trois ans justes, du privilège papal, est une manière adroite de signaler, en passant, l'autorité suprême du saint-père. L'abbé de Marsy dit que c'est pour faire comprendre combien les profits des indulgences sont considérables, que Rabelais en fait un ouvrage de neuf ennéades. Le nom de l'évêque *Boudarin* est forgé à plaisir, et signifie un homme bien nourri, un gros ventru. C'est une variante du mot *bustarin*, qui signifie, dans Rabelais, un gros pansu, qui est gros comme un tonneau, qui videroit un *bussart*, nom d'une barrique de vin, en Anjou et en Poitou. On lit *Boudarini*, dans l'édition de 1542, et dans les éditions de Le Duchat; *Bondarini*, dans celles de M. D. L., le dernier éditeur de Rabelais. Ce nom est horriblement corrompu dans le *Dialogus epithalamicus*, où on lit : *Bandarini episcopi.*

[76] Frère Jean, liv. IV, chap. x, où il parle de la cuisine : « J'en « sçay mieulx l'usaige et cerimonies, que de tant *chiabrener* avec ces « femmes, magny, magna, *chiabrena*, reverence, double reprinse.... « Bren, c'est merde a Rouen. Tant chiasser et ureniller. » Et au chapitre XXXII des *Contes d'Eutrapel :* « M'estant reveillé sur les onze « heures... je voulus executer ma commission. Mais point de nou- « velles, elle despite comme ung chat borgne, feignant ronfler, et

Le Barraige de manducité[80].

Le Claquedent des marroufles[81].

« faisant bien le *chiabrena*, se tourna de l'aultre costé. » Dans l'une et dans l'autre de ces deux citations, *chiabrener* ou faire le *chiabrena*, c'est, ce semble, user de façons à la manière de ceux qui disent *chiasser* pour chi... et *bren* pour de la m.... Ainsi il y a de l'apparence que par le *chiabrena des pucelles*, Rabelais voudroit traiter de chimagrées la résistance des filles aux premiers embrassemens d'un mari. Mais, comme il y a d'ordinaire plus d'une explication à donner aux plaisanteries de notre auteur, peut-être a-t-il aussi en vue ce qu'on dit du beau sexe en général, que ce seroit véritablement de beaux oiseaux, s'ils ne *cageoient* pas. A Metz, on appelle *chabrun* un air refrogné comme d'un *chat borgne*. L'un et l'autre de ces mots n'auroit-il pas de l'affinité avec le *chiabrena* des pucelles? Jacques Tahureau, dans son *Démocritic*, Rouen, 1589, au feuillet 109 b : *Tu t'abuserois bien, si tu pensois que je t'y allasse recenser ces petits* chiabrena, *et badineries de l'amour*. Un autre auteur, qui n'est rien moins que sûr, veut que par ce burlesque mot soit désignée la maladie ordinaire à tout le beau sexe, et qui lui passe avec l'âge. Voyez sous le mot de *Chiabrena* le *Dictionnaire comique*, et réimprimé in-8°, à Lyon, en 1735. (L.) — Le Duchat a donné trop d'explications du mot *chiabrena*, pour qu'il ait su lui-même à laquelle s'en tenir. L'éditeur de 1820 s'est arrêté à la meilleure, quoique l'étymologie qu'il en donne d'après Le Duchat ne soit pas exacte : « *Chiabrena*, mot dont la signification, dit-il, se devine plus aisément qu'on ne la donne. Le Duchat, en dernière analyse, pense que faire le *chiabrena*, c'est faire des mines, des façons, des simagrées, comme quand on chie avec difficulté. Rabelais emploie aussi le verbe *chiabrener*. » Il nous paroît certain également à nous que ce titre de livre signifie les simagrées, les grimaces, les minauderies, les façons sottes et affectées des pucelles. *Ureniller* est le diminutif d'*uriner*.

77 Plus bas, liv. IV, chap. LXV : *Dis-tu mal des femmes.... ho, Godelureau, moine, cul pelé?* Ce titre a deux significations, dont celle qui se peut dire honnêtement regarde le *chaperon* ou la *coquille* des vefves, en ce que cette coiffure a de commun avec la *coqueluche* des moines dans le titre suivant. Ce chaperon, ordinairement de drap ou

La Ratouere des theologiens[82].
L'Ambouchouer des maistres en arts[83].

de velours, étoit sujet à se peler comme les fesses d'un singe, et le *capuchon* des moines ne devient pas moins ras à force de le hausser et baisser. (L.) — « Jeu de mots, à ce que je crois, dit un interpréte, sur le *capellus* ou le *capellum* des Latins, signifiant *chapeau* ou *chaperon* : expression ironique sur la coiffure négligée des femmes veuves, sur-tout des vieilles. »

[78] Raillerie sur le capuchon des moines et sur leurs dévotions nocturnes, qui leur engendroient la coqueluche, sorte de méchant rhume qui, malgré cet habit, ne les quittoit non plus qu'ils abandonnoient leur capuchon. (L.) — *Coqueluche* signifioit en effet capuchon, mais il signifioit aussi rhume, du temps de Rabelais, parceque, comme le dit Ménage, d'après les autorités qu'il cite à ce mot, ceux qui en étoient malades portoient une coqueluche. Ce mot étoit en usage dans ce sens dès 1509, et même dès 1414, sous Charles VI, comme Mézeray nous l'apprend : « Un étrange rhume, qu'on nomma la *coqueluche*, tourmenta, dit-il, toutes sortes de personnes, et leur rendit la voix si enrouée, que le barreau, les chaires et les collèges, en furent muets. Il causa la mort presque à tous les vieillards qui en furent atteints. » Il est plaisant de lire que le barreau en fut muet! ce qui est, au reste, confirmé par les registres du conseil du parlement de 1413, du lundi 6 mars : *Ce jour n'a point été plaidoyé, ne n'avoit aucun advocat ne partie.* Et en marge est écrit : NOTA. La coqueluche *pour laquelle n'a esté plaidé.* La seconde signification de ce mot étant donc constante, il se pourroit bien que Rabelais entendit ici par *la coqueluche des moines* ce que nous appelons aujourd'hui *un rhume ecclésiastique*, d'autant plus que c'est avec un capuchon que les coureurs et les coureuses de nuit le gagnoient alors, étoient *poyvrés sous un habit d'hermite*, comme le dit Rabelais lui-même, strophe 2 du chapitre II du livre I. Voyez la note sur ce passage. Au surplus, que ce mot soit pris ici dans la première signification, Rabelais ne s'en moque pas moins des moines, qu'il n'aimoit pas, parcequ'il l'avoit été; et il a dû lui paroître tout naturel d'enrichir d'un traité sur ce sujet la bibliothèque des moines de Saint-Victor.

Les Marmitons de Olcam, a simple tonsure[84].

Magistri N. Fripesaulcetis, de grabelationibus horarum canonicarum, lib. quadraginta[85].

[79] Ce titre, qui manque dans l'édition de Dolet, contient une satire de l'indévotion qui régnoit alors parmi les Célestins. Brimborions, *preghiere senza attentione*, dit le dictionnaire françois-italien d'Oudin. (L.) — Le dictionnaire françois-italien d'Oudin, ajoute Le Duchat dans Ménage, porte : Brimborions, *preghiere senza attentione*. Item, *ciarpe*, *ciarpame*, *barricature*, *bagatelle*, c'est-à-dire petites nippes, babioles, bagatelles. Aussi sait-on bien d'ailleurs que *brimborions* a ces deux différentes significations, c'est-à-dire tantôt celle de prières marmonnées ou récitées sans attention ni intelligence, et tantôt celle de babioles ou jouets d'enfants..... On lit *brinborions*, dans le dictionnaire françois et anglois de Hollyband; Londres, 1593 ; et ce mot y est interprété en anglois par *mumbling words*, c'est-à-dire paroles de marmotement. *Bréborion* se trouve dans Bouchet, sérée xxvii. » Nous profiterons de cette occasion pour corriger une faute de cet article du dictionnaire de Ménage : *Bouchet* y est nommé comme on voit *du Bouchet*, tandis que l'auteur des sérées s'appeloit *Guillaume Bouchet* et non pas *du Bouchet*, qui est un auteur différent. Quant au sens dans lequel on doit prendre le mot *brimborions*, nous laissons le lecteur choisir entre les deux que nous en avons donnés, et qui peuvent également convenir non seulement aux *padres* ou pères célestins, mais à tous les moines, dont les occupations frivoles et inutiles à la société sont indignes d'hommes raisonnables.

[80] Ci-dessous, chap. xxxii : *Des plus frians morceaux qui passoyent par vostre gorge, j'en prenoys le barraige*. Ce *barraige*, espèce de dime, est le droit qu'ont les moines mendians de subsister aux dépens du public, en se faisant donner leur part de tout ce qui se consume dans le lieu où ils sont. On a appellé *barraige*, à Paris et ailleurs, certain droit domanial de la *barre* assise sur le chemin pour marque de ce droit : et Rabelais appelle *manducité*, l'état des ordres mendians, par rapport à la statue appellée *Manduce*, de *manducare*, laquelle, liv. IV, chap. lix, est l'idole des gastrolâtres. Du reste, l'allusion de frères *manducans* à frères *mendians* est originairement de

Cullebutatarium confratriarum, incerto authore[86].
La Cabourne des briffaulx[87].

Louise de Savoye, mère de François Ier. Elle est tirée du journal manuscrit de cette princesse, et rapportée page 51 de la Réponse du ministre Drelincourt au landgrave Ernest; mais le P. Minime, qui communiqua des extraits de ce journal à Guichenon, ne jugea pas à propos de lui fournir cet endroit ni quelques autres. (L.) — Ceci s'adresse aux ordres mendiants, qui, à l'instar des percepteurs du barrage, et sous prétexte d'aumône et de charité, levoient sur les peuples des contributions considérables. Ce *barrage* étoit un droit sur les denrées, les chariots et les bêtes de somme pour l'entretien des ponts et chaussées, qui étoit perçu aux *barres* ou *barrières* des villes. C'est de là sans doute que plusieurs rues de Paris portent encore le nom de *Barre*, telles que les rues de *Barre-du-Bec*, *des Barres*, et la porte *de la Barre*. Un interprète croit à tort qu'il faut lire *mendicité*: Rabelais joue à-la-fois sur la *manducité* et la *mendicité* des moines *mendiants*. Voyez la note 87.

[81] La gourmandise et la nudité des gueux volontaires et autres. Au chap. IX du livre IV : *Ung autre grand vilain* claquedent, *monté sur haultes mules de bois. Claquedent*, au reste, dans une ancienne moralité intitulée *le Crucifiement de Jésus*, est le nom de l'un des soldats romains qui jetèrent le sort sur le saïe du Sauveur. Voyez sur ce mot une des remarques sur le chapitre XXV du livre I. (L.) — C'est la misère des gueux. L'auteur veut ici qu'il existe un traité de leurs fréquents claquements de dents, dans les froids d'hiver. *Claquedent* a signifié aussi rongé de vérole et grand parleur, bavard. On lit dans le Lucien d'Ablancourt : d'où vient peut-être qu'on nomme ceux qui parlent beaucoup, des *claquedents*.

[82] Ce titre-ci regarderoit-il le vœu de célibat que font les moines et le clergé romain, sans prévoir les conséquences d'un tel engagement? Ou ne seroit-ce pas simplement une allusion à certain *rebus* qui considère ces messieurs les tonsurez comme autant de *rats* qui mangent le monde? « Si l'iniquité des hommes estoyt aussi facille-« ment veue en jugement categoricque, comme on congnoyt mous-« ches en laict, le monde.... ne seroyt tant mangé de rats comme il « est. » dit le seigneur de Humevesne, ci-dessous, au commence-

Le Fagueuat des Hespaignolz, supercoquelicanticqué par Fra Inigo [88].

ment du chapitre XII. (L.) — C'est vraisemblablement la *ratière*, où les théologiens prennent les gens du monde, en mettant leur crédulité et leur libéralité à une forte épreuve. « C'est peut-être aussi, dit un interprète, la ratière allégorique, où bien des théologiens sont pris eux-mêmes, en laissant percer indiscrètement leur irrégularité et leur hypocrisie. » Mais cette explication ne nous paroît qu'une rêverie. Il y en a bien d'autres que les théologiens qui sont pris dans cette ratière!

[83] La manière de former aux sciences un jeune maître-ez-artz, comme on fait prendre forme à une botte neuve en la mettant à l'embouchoir. (L.) — L'embouchoir est un instrument de bois, qui sert à maintenir les bottes dans leurs formes. Ici l'auteur donne allégoriquement ce nom à un livre de règles et de discipline pour les maîtres-ès-arts.

[84] Rabelais semble se railler ici de ce qu'en quelques colléges de l'université du Paris un écolier de son tems n'avoit pas plutôt vêtu la cuculle de boursier ou de marmiton, que sans autre examen il épousoit hardiment les sentimens d'Ockam, patriarche des *nominaux*, contre le subtil Jean Scot, qui l'étoit de ceux qu'on nommoit *réaux* par opposition aux premiers. (L.) — Il traite ici, selon un interprète, de marmitons à simple tonsure ou de goujats, tous ceux qui suivoient ou professoient la doctrine du cordelier Ockam.

[85] Grabeler un procès, c'est proprement l'éplucher pièce après pièce, aussi exactement qu'on trieroit grain après grain tout le *gravier* d'un tas de sable. Ainsi les quarante livres qu'un de nos maîtres de l'ancienne Sorbonne avoit publiez sur la manière de *grabeler* scrupuleusement les Heures canoniales, devoient enseigner la nécessité d'en bien approfondir tous les mystères : ce qui auroit fort accommodé ce *maître Fripe-sauce*, qui auroit pris son tems pour officier, pendant que quelque autre convié ecclésiastique auroit été assez dupe pour pratiquer à la lettre tous ses beaux préceptes. « Politia« nus canonicus Florentinus interrogatus, an legisset Horas canoni« cas? dixit : semel perlegi istum librum, et nunquam pejus collo« cavi tempus. » (L.) — *Quarante livres de notre maître de Fripesauces*

La Barbotine des marmiteux [89].

Poltronismus rerum Italicarum, authore magistro Bruslefer [90].

sur les grabellations des heures canoniques. Un interprète traduit ce titre ainsi : Traité de notre maître Fripe-saucisse sur l'étude, ou scrupuleux examen du livre des heures canoniques en quarante livres! » Ce qui paroît signifier, dit-il, tout simplement que bien des frippe-saucisses ou gourmands passent souvent un temps considérable à étudier et composer les plus insipides traités de dévotion! » Ce titre est encore différent et altéré dans le *Dialogus epithalamicus*, qui le donne ainsi : *Tractatus utilissimus mag. nostri Fripesauleris de grabbalationibus Horarum canonicarum libri quadraginta, nunc primum in lucem edit, quodlibetis mag. Cacardi.* « Rabelais, dit l'éditeur de 1820, a forgé le latin *grabellatio*, dans sa bibliothèque de Saint-Victor, de *grabeler*, débrouiller, discuter, examiner, éplucher, comme si l'on *trayoit* (c'est son mot, au lieu de *trioit*) du gravier grain à grain. » Il a répété cette note dans son édition de 1823 ; d'où l'on voit qu'avant de donner des étymologies, cet éditeur, qui n'admet aucune des nôtres, devroit apprendre au moins à conjuguer les verbes françois.

[86] Ce livre devoit être nouveau, puisqu'il traitoit du renversement de la plupart des confrairies de dévotion arrivé en ce tems là en plusieurs païs, on ne sait comment. (L.) — *Le Culbutatoire des confrairies, auteur incertain.* Le *Dial. epith.* qui corrompt tous ces titres, lit : *Cullibutarium confratriarium.* Un interprète qui explique tout au coin de son feu, sans se déranger pour faire des recherches, sans critique et *suopte ingenio*, traduit celui-ci : *le livre des Culbutes des consœurs.* « Ce titre, dit-il, est plus aisé à deviner (on voit qu'il devine juste!) qu'à commenter honnêtement; aussi Rabelais n'en nomme-t-il pas l'auteur (je le crois bien, c'est lui qui l'a forgé). C'est une allusion aux désordres des couvents et confrairies de femmes de son temps. »

[87] Par la *cabourne* ou le *cabron* des briffaux, qui est proprement ce morceau de drap fait en ovale, que portent les capucins pendant leur noviciat, l'auteur entend une espèce de stupidité dans les noces de cet ordre; et c'est de ces mots que vient l'italien *capronag-*

R. Lullius, de batisfolagiis principum[91].

Callibistratorium caffardie, actore M. Jacobo Hocstraten hereticometra[92].

gine qu'Ant. Oudin a rendu par celui de *lourdauderie*. (L.) — Le Duchat explique d'une manière plus claire, dans Ménage, ce que c'étoit que la *cabourne*. « Je ne doute point, dit-il, qu'ici *cabourne* ou *caborne*, comme on lit dans l'édition de 1542, ne vienne de *caput*, et que par ce mot Rabelais n'entende une sorte de *capuchon* que certains briffaux, ou moines novices, de son temps, portoient différent de la *coqueluche des moines* profès. » D'où l'on voit que Rabelais entend par *briffaux* les moines *mendiants* et *manducants*, jeunes et de bon appétit, qui ne vivent que pour briffer, ou manger gloutonnement, comme les chiens de chasse appelés *briffaux*. Ce mot tient à *baffrer* et à *bribe*, et vient de *briffer*, et non pas du grec *brephos*, enfant, comme le dit, d'après Borel, le dernier éditeur, qui ne fait que copier, et qui injurie ceux qu'il copie. Voyez la note 80 de ce chapitre.

[88] Ce titre étant dans l'édition gothique de 1534, à Lyon, chez François Juste, six ans avant que l'institut des jésuites fût approuvé, et que leur nom même fût connu, on ne peut pas dire que Rabelais ait eu en vue leur société, quoique *super-coquelic-anticquée*, c'est-à-dire *entée sur toutes les sectes de moines anciennes et nouvelles*. Il y a bien plus d'apparence qu'Ignace, étant dès l'an 1528 à Paris, où il pratiquoit et faisoit pratiquer les exercices spirituels qu'il avoit composez, Rabelais regarda ce raffinement d'un Espagnol en matière de piété, comme un plaisant moyen de faire perdre tout d'un coup l'opinion qu'on avoit communément, que les Espagnols n'étoient ni moins puans ni plus orthodoxes que les *Cagots* ou *Capots* de Béarn, descendus comme eux des Goths et des Sarrasins qui, pendant plusieurs siècles, avoient dominé en Espagne. Ce qu'il a exprimé à sa manière, par le titre burlesque du *Faguenat des Hespaignols supercoquelicanticqué par Frai-Inigo*. Article d'autant plus remarquable pour les jésuites, qu'il ne se trouvera, je pense, nul écrivain, qui ait fait mention de leur futur fondateur avant l'an 1534; et qu'ainsi Rabelais est l'auteur le plus ancien qui en ait parlé. Bèze, dans la cinquante-neuvième de ses épîtres, a déclamé fortement contre les spé-

Chaultcouillonis de magistro nostrandorum magistro nostratorumque beuvetis, lib. octo gualantissimi [93].

culations dévotes mais creuses des Espagnols, mettant dans la même balance Ignace de Loyola et Michel Servet. *Utrumque*, dit-il, *suis vanissimis, inanissimis, Hispanissimis denique contemplationibus addictum.* (L.) — « Ce titre est fort remarquable, dit l'abbé de Marsy, qui avoit été ou qui étoit encore jésuite. Il désigne une société fameuse, qui ne faisoit que de naître dans le temps que Rabelais écrivoit, et qui même, suivant Le Duchat, n'étoit point encore approuvée. Quoi qu'il en soit, il est certain que notre auteur parle ici des *jésuites*, et ce *Fra-Inigo*, ou frère Ignace, ne peut être autre chose qu'Ignace de *Loyola*, leur fondateur. Dès l'année 1528, saint Ignace étoit à Paris, et commençoit déja à se faire connoître. Il s'attacha vers ce même temps plusieurs compagnons, la plupart Espagnols, ou regardés comme tels, parceque leur supérieur l'étoit : gens simples, pauvres, mal vêtus, et joignant à l'abnégation évangélique, une malpropreté véritablement espagnole. Il n'en fallut pas davantage au folâtre Rabelais pour imaginer ce titre burlesque : *le faguenat des Espagnols*, c'est-à-dire l'ordure, ou, si l'on veut, la secte mal propre des Espagnols, *super-coquelic-antiqué par fra Inigo*, c'est-à-dire instituée par frère Ignace, sur le modèle des sectes *antiques*, qui portent des *coqueluchons*. On peut appliquer à Rabelais ce que Bayle dit de certains auteurs satyriques, qui, emportés par la passion de médire, s'exposent, sans le savoir, à de grands remords, en déchirant des personnages qui, dans la suite, deviennent l'objet du culte *du genre humain* (Vous êtes orfèvre, M. Josse). Rabelais ne prévoyoit pas que ce qu'il appeloit *faguenat des Espagnols*, et un réchauffé des religions antiques, deviendroit, avec le temps, une société des plus célèbres, et que son *fra Inigo* seroit un jour *un grand saint*. Il est remarquable que Rabelais est le premier écrivain qui ait parlé des jésuites. » Ménage dit, à l'article FAGUENA, que ce mot signifie mauvaise odeur, et que l'origine lui en est tout-à-fait inconnue. Elle n'étoit cependant pas difficile à trouver : il vient, par contraction, de *fabaginus*, adjectif dérivé de *faba* feve. Ainsi ce titre de livre signifie : *la puanteur et la secte puante des Espagnols, établie sur le modèle des coqueluchons antiques, par frère Ignace.* Un

Les Petarrades des bullistes, copistes, scripteurs, abbreviateurs, referendaires, et dataires, compillees par Regis[94].

interprète le traduit ainsi : Le faguenas des Espagnols, magnifiquement *chanté* par le frère Inigo, et ajoute : « Il n'est pas étonnant que le frère Inigo, pris ici pour tout autre religieux espagnol, fasse l'apologie du *faguenas* des couvents, puisque c'est son élément, et que les cloîtres et dortoirs religieux le sentent ordinairement; c'est ce que l'auteur a voulu relever ici à sa manière. »

[89] Les prétendues amertumes de la vie hypocrite de ces faux dévots, qui *barbottent* plusieurs oraisons d'un air piteux et dolent; mais qui ont le cœur à la cuisine. (L.) — *La barbotine* est l'absynthe de mer : on en fait boire aux enfants en infusion, pour faire mourir les vers. Rabelais joue ici sur le mot *marmiteux*, qui signifie triste, affligé, malade qui garde le coin du feu ou la *marmite*. Il s'en faut donc bien que ce titre signifie, comme le croit un interprète, les boissons amères et désagréables des malades.

[90] Étienne Brulefer, cordelier, docteur de Paris, lequel, sous le régne de Louis XI, publia divers sermons, et entre plusieurs traitez en composa un sur le quatrième livre des *Sentences*. Il enseignoit que ni le pape, ni les conciles, ni même l'église en corps ne pouvoient établir de nouvel article de foi, et condamna le mérite des œuvres. Pour raison de quoi ses confrères, ne pouvant le souffrir, l'obligèrent à se retirer sous la protection de Diether, archevêque de Mayence. C'est peut-être par rapport au zèle et à la fermeté de ce théologien, que Rabelais lui attribue d'avoir osé découvrir dans un livre, publié tout exprès, les fautes commises par tant de princes, qui avoient lâchement subi le joug du pape. Peut-être aussi n'est-ce ici qu'une raillerie de l'auteur sur la facilité qu'avoient eue les Italiens à s'emparer du papat, à l'exclusion de tous les autres peuples catholiques de l'Europe. (L.) — Le *Poltronisme des affaires d'Italie, par maître Bruslefer.* « Ce titre, dit de Marsy, peut faire allusion, soit à la poltronnerie des Italiens, qui se battoient fort mal avant que les François et les Espagnols eussent mis le pied en Italie, soit au peu de fermeté que nous montrâmes nous-mêmes au-delà des monts, dans les derniers temps, principalement à la bataille de Pavie.....

Almanach perpetuel pour les goutteux et verollez[95].

Le P. Le Courrayer a eu, de nos jours, les mêmes sentiments que ce maître Bruslefer. » On donna souvent en effet aux Italiens, du temps de Rabelais, l'épithète de *poltrons*. Voy. Moreri, au mot *Italie*. Voy. aussi la note 44 de ce chapitre. Le frère Mineur, auquel Rabelais attribue ce livre supposé, vivoit au XVe siècle; il étoit de Saint-Malo; il a été professeur de théologie à Mayence et à Metz. On distingue parmi les ouvrages de scolastique dont il est auteur, une *Dissertation contre ceux qui font des peintures immodestes des personnes de la sainte Trinité.*

[91] Rabelais traite de *bastifolage*, c'est-à-dire d'occupation ridicule, l'entêtement que plusieurs princes témoignoient pour la recherche de la pierre philosophale, depuis Raimond Lulle, qui passoit pour l'avoir trouvée. (L.) — *Raimond Lulle, des Batifolages des princes.* Raimond Lulle, surnommé le docteur illuminé, étoit un alchimiste du XIIIe siècle, qui avoit su inspirer à nombre de personnes, et même de princes, sa passion pour la recherche du grand œuvre, ce que l'auteur traite ici de *batifolage*, ou de travail extravagant. Rabelais parle encore de ce docteur, dans le même sens, au chapitre VIII ci-après « *Raimundus Lullius de Batifolagiis principum*, dit Bernier, est admirable pour la fainéantise des grands, comme *les pétarades des abbréviateurs,* Bulistes, Dataires, qui étoient déja affamés de son temps. » Selon le dernier éditeur de Rabelais, l'art de Raymond Lulle est un art fantastique d'argumenter à tort et à travers sur toutes sortes d'objets que l'on ne connoît même pas, par le moyen de tables ou abaques.

[92] Je ne sai si l'on ne pourroit pas rendre ce titre par *sac et pièces des caffars, pour l'inquisiteur Jacques Hochstraten, qui vouloit mesurer et sonder une hérétique tombée sous sa main.* Dans l'édition de Dolet on lit *actore*, c'est-à-dire que depuis celle de 1553, au lieu de ce mot les nouvelles ont *authore* (L.) — *Le Callibistratoire de caffardise, par maître Jacques Hoogstraten, qui sonde les femmes hérétiques.* Le *Dialogus epithalamicus* a encore estropié ce titre; il lit : *Callibastratorium Cappardiæ.* Il est étonnant que Le Duchat se soit mépris à ce point sur le sens de *Callibistratorium*, quand il est évi

Maneries ramonandi fournellos, per M. Eccium[96].
Le Poulemart des marchantz[97].

dent que ce mot est formé de *callibistri*, que tout le monde entend encore très bien aujourd'hui. Voy. liv. II, chap. XVI. « On a donné de ce mot, dit M. D. L., les étymologies les plus folles : les uns y ont vu *callos, bis ter* (beau deux et trois fois); d'autres *chalybs hyster* (petite cabane du ventre), etc. On connoît l'épitaphe suivante, qu'on voyoit dans l'église des cordeliers d'Amiens :

> Cy gist Louison la couturiere,
> Qui, par devotion singuliere,
> Laissa aux cordeliers d'ici
> Son si joli callibistri.

C'étoit le nom d'une petite terre. » Ce nom est composé du grec χαλὴ belle et ὑστέρα vulve, belle vulve. L'esprit rude se change souvent en *b*, témoin βισκὸς ou ἰξὸς, viscum, gui. Cette étymologie est donc aussi certaine, aussi satisfaisante qu'elle est neuve; et ce mot ne signifie donc pas, comme le prétend le dernier éditeur de Rabelais, les parties naturelles de l'homme, mais seulement celles de la femme. Maître Jacques Hooghstraten, Brabançon, né dans le XVe siècle, fut *jacobin*, puis très violent inquisiteur-général en Allemagne; delà la haine de l'auteur, qui l'appelle *héréticomètre*, c'est-à-dire mesureur de femmes hérétiques, et lui attribue le traité de la paillardise des caffards. Voyez Moreri, au mot HOOGHSTRATEN (Jacques). La qualité de *hæreticometra* va très bien avec *callibistratorium*, titre du livre prétendu de cet auteur, comme le remarque M. D. L.

[95] Les buvettes de messieurs nos maîtres les docteurs en théologie de Paris, ou d'ailleurs, et de ceux qui aspirent à le devenir, décrites par un maître débauché, grand paillard. Car c'est *beuvetis* qu'il faut lire, conformément à l'édition de Dolet : *beuventis*, comme on lit dans les nouvelles, après celle de 1553, ne faisant ici aucun sens. (L.) — *Huit livres très galants de Chautcouillon sur le maître de nos maîtres, et sur les buvettes de nos maîtres.* Un interprète traduit : *Traité de la luxure, par le maître de nos maîtres buveurs, en huit livres très galants. Nostrandi* est formé ici de *nostri*, comme plus bas *bellistrandie* de *bellistre*.

Les Aises de vie monachale[98].
La Gualimaffree des bigotz[99].

[94] Les friponneries, les faussetez et les *qui-pro-quo*, ou, comme parle ailleurs Rabelais, les *estafillades* qu'ont à essuyer, de la part de tous ces différens officiers de la cour de Rome, les personnes qui ont affaire à eux. Car ici *pétarrade* n'est autre chose que l'italien *corregiata staffilata*, qui s'entend de cette sorte d'*estafilade* qui parut sur le papier, lorsque dans l'accord du landgrave de Hesse avec l'empereur Charles V, on trouva qu'il s'étoit glissé une lettre pour une autre. Autrement faire à quelqu'un la pétarrade, c'est lui manquer de parole. (L.) — Régis (Pierre), natif de Montpellier, qui vivoit au XVIe siècle, étoit un grand prédicateur et même un grand zélateur : c'est la raison pour laquelle Rabelais le fait compilateur des pétarrades ou bruyantes productions des bullistes, copistes, et autres employés de Rome. Voyez la note 91.

[95] Ce sont sur-tout les grands de la cour de François Ier, et le roi lui-même, que l'auteur a en vue dans ce singulier almanach; personnages qu'il appelle, dans plusieurs endroits de son roman : *Buveurs, goutteux très illustres, vérolés très précieux*, etc. Il n'oublie jamais la maladie honteuse de François Ier.

[96] Eccius, théologien allemand, adversaire de Luther, raillé ici d'avoir écrit, en style de ramonneur de cheminées, un ouvrage où il soutenoit contre lui la doctrine du purgatoire. (L.) — *Manières de ramoner les fourneaux, par maître Eccius.* C'est une allusion à la croyance du feu du purgatoire. Rabelais, dit l'abbé de Marsy, ne nous donne pas une grande idée du docteur Eccius, lorsqu'il lui attribue ce traité. « C'est probablement, dit un autre interprète, Eccius, savant théologien qui florissoit dans le XVIe siècle, qui combattit victorieusement les hérésies de Luther et des sacramentaires. C'est sans doute à la *manière* vigoureuse dont il humilia et tança, tant par ses paroles que par ses écrits, ces foyers ou fourneaux d'hérésie, que l'auteur fait ici allusion. On dit encore, en langage trivial : *bien ramoner quelqu'un*, pour dire : lui faire une verte réprimande ! »

[97] On appelle *poulemart*, dans le Dauphiné et dans le Lyonnois, la ficelle dont les marchands lient l'enveloppe des petits paquets; ce

L'Hystoire des farfadetz[100].
La Bellistrandie des millesouldiers[101].
Les Happelourdes des officiaulx[102].

qui est bien éloigné de la signification qu'Oudin donne à ce mot, qu'il prétend signifier une sorte d'arme. (L.) — Voyez notre remarque sur le mot *poulemart*, strophe 14 du chap. II du liv. I.

[98] Les commoditez de la *fainéante* vie des moines. (L.) — Traité qui s'adresse clairement à messieurs les religieux de Saint-Victor.

[99] Le pot pourri de toutes sortes de superstitions pratiquées par les faux dévots. (L.) — Cette galimafrée est le monstrueux assemblage des pratiques superstitieuses des hypocrites.

[100] Ci-dessous, liv. III, chap. XXIII, Rabelais parle d'une histoire des farfadets d'Orléans, au sujet de la femme du prevost du lieu. C'est de cette même histoire qu'il s'agit ici, et Sleidan en fait le récit comme d'une insigne friponnerie des cordeliers d'Orléans. Sleidan, liv. IX, sur l'an 1534. Ce qu'au reste, liv. 4, chap. 46, l'auteur nomme *farfadets* généralement tous les mendians, c'est qu'il les regarde comme capables d'en faire autant que ces cordeliers, qui, pour jouer leur farce impie, contrefirent cette sorte d'esprits folets, qu'en quelques endroits le peuple nomme *farfadets* de *fadus* fait de *fari*. (L.) — Cette *histoire des farfadets* est celle de la supercherie dont usèrent les cordeliers d'Orléans, pour s'approprier, en tout ou partie, la succession d'une dame nouvellement décédée, en effrayant ses héritiers par l'apparition d'un fantôme (c'étoit un novice fait à ce badinage) qui contrefaisoit l'ame de cette dame. « Pour les farfadets et la prevôte d'Orléans, dit Bernier, Sleidan rapporte que les cordeliers de cette ville contrefirent l'ame de cette dame par un novice fait au badinage. »

[101] La lésine de ceux qui, pour s'enrichir, n'ont d'autre voye qu'une extrême avarice. (L.) — C'est-à-dire la coquinerie de ceux qui entassent sol sur sol. *Bellistre*, en vieux langage, signifioit *un coquin, un voleur.*

[102] L'extérieur de ces messieurs mal soutenu par leur lourderie. (L.) — C'est-à-dire les ruses des *officiaux* pour *happer* ou attraper les *lourdauds*. Voy. la note 63.

La Bauduffe des thesauriers [103].
Badinatorium Sophistarum [104].
Antipericatametanaparbeugedamphicribrationes mendicantium [105].

[103] Comme les fonctions de trésoriers de France ne sont ni fréquentes ni difficiles à remplir, Rabelais donne à ces officiers, le plus souvent désœuvrés, une toupie pour s'amuser: à-peu-près sur le même pié que, liv. III, chap. XXXVIII, il introduit messieurs les généraux des finances de Montpellier, qui, ne sachant à quoi s'occuper, un jour que suivant la coutume ils étoient assemblez, ces messieurs se mirent à jouer entre eux à la mouche, comme de petits garçons. (L.) — La *toupie* ou *sabot des trésoriers de France*, c'est ce que signifioit bauduffe. Chacun peut imaginer, à sa manière, quelle toupie ou jouet d'enfants, peuvent amuser messieurs les trésoriers.

[104] C'est comme on lit dans l'édition de Dolet, au lieu de *Sophistarum*, qui, dans le style de Rabelais, signifie la même chose; mais, que celle de 1553, suivie en cela par les nouvelles, a préféré, comme ne désignant pas nécessairement la Sorbonne. Ce titre, au reste, est une satire de la Scholastique, regardée par l'auteur comme vaine et comme un vrai *badinage*. (L.) — Le *badinatoire*, c'est-à-dire l'amusement des *sophistes* ou des *sorbonnistes*.

[105] C'est comme on lit dans l'édition de Dolet, au lieu de *merdicantium*, que celle de 1553 a fourni aux éditions nouvelles, et qui semble désigner les médecins par les termes barbares de leur profession. Plus bas, liv. II, chap. XV, au lieu de *frater Lubinus Libro de compotationibus medicantium*, il semble qu'on doive lire aussi *mendicantium*. (L.) — Comme ce mot, d'une longueur effroyable, est évidemment composé des prépositions grecques *anti*, *peri*, *kata*, *ana*, *para*, *amphi*, et du mot latin *cribrationes*, qui vient de *cribrare* percer, cribler de trous, le titre entier doit signifier les innombrables trous qu'on voit aux habits ou aux besaces des mendiants, pardevant, par derrière, le long et tout à l'entour. Il n'y a qu'une petite partie de ce mot, celle de *beuged*, dont l'étymologie et la signification ne sont pas certaines. Nous soupçonnons cependant que ce mot est corrompu, et qu'il faut lire *bulget* ou *bouget*, pour *bulgeta*, dimi-

Le Limasson des rimasseurs [106].
Le Boutevent des alchymistes [107].

nutif de *bulga*, bougette, besace, sac de cuir, bourse, d'où les Anglois ont fait le mot *budget*. Notre explication est confirmée par le titre de la *Nicquenocque des questeurs cababezacée* (voyez n° 108), et confirme la leçon de *mendicantium* que Le Duchat a adoptée, quoique le dernier éditeur, qui copie sans critique les anciennes éditions, ait préféré celle de *merdicantium*, parceque le mot *merda* est ce qu'il y avoit de plus clair pour lui dans ce titre, que personne n'avoit entendu avant nous. Le *Dialogus epithalamicus* lit plus mal encore, *Antipericatametraparbenpedamphicribrationesmerdicantium Liripipii Sorbonici moralisationes per mag. Lupoldum*, en joignant au premier titre un second qui est plus bas.

[106] La *bave* ou le vain babil des mauvais poëtes dans les jeux de mots de leurs vers rampans. (L.) — Selon un autre interprète, c'est une application assez juste aux mauvais poëtes, souvent pleins de prétentions, du proverbe qui dit d'un homme de néant, qui veut paroître au-dessus de sa condition : que « c'est un limaçon qui sort de « sa coquille, et qui commence à montrer ses cornes. » Il cite le dictionnaire de Trévoux, au mot LIMAÇON.

[107] Le *buttar vento* des Italiens, c'est quand le vent commence. Ainsi, par le boutevent des *alchymistes*, on doit entendre les premiers effets de la manie qui porte ces gens-là à souffler le charbon. Mais, comme dans l'édition de Dolet, par allusion à *boutevent*, mot connu, et qui vient de *bouter*, dans la signification de *pousser*, on lit ici *boutavant*; je ne sai si par cette allusion l'auteur n'auroit pas voulu se moquer de folles avances que font de leurs moyens ceux qui s'amusent à rechercher la pierre philosophale. (L.) — Nous préférons la première explication de Le Duchat, qui ajoute dans Ménage, où il se montre encore plus incertain sur la signification de ce titre : « Le dictionnaire françois-italien d'Ant. Oudin porte *boutevent*, *buttavento d'alchimisti*; et son dictionnaire italien-françois, *butta-vento*, c'est quand le vent commence. Rabelais a intitulé l'un des livres de la bibliothèque de Saint-Victor, le *Boutevent des alchimistes*. Mais je ne sais ce qu'il entend par là, si ce n'est peut-être les principes de l'art de souffler le charbon. » Selon Duez, en effet

La Nicquenocque des questeurs, cababezacee par frere Serratis[108].

Les Entraves de religion[109].

buttar vento, c'est quand le vent commence (à souffler); ainsi de même que *buttafuoco* signifie un boute-feu, qui souffle et met le feu, *boutevent* doit signifier qui souffle le vent. On appelle encore les alchimistes les *souffleurs*. Ce *boutevent* doit être l'amour de l'or, *auri sacra fames*.

[108] C'est comme il faut lire suivant l'édition de Dolet. Charles Fontaine, dans son *Quintil censeur*, pag. 185, de l'édition de 1556, a dit *nicquenocquer* pour ce qu'on appelle *baguenauder*. Ainsi, sous le titre de ce livre, Rabelais pourroit bien avoir envisagé comme des babioles, les prétendues reliques que les quêteurs, ou porteurs de rogatons, donnent à baiser au peuple pour de l'argent. La *niquenoque* est aussi une espèce de *colin-maillard*, ou plutôt une sorte de jeu où l'on se joue de quelqu'un, en le balotant. Jean Ant. de Baïf, dans sa comédie du *Brave*, acte I, scène dernière.....

Chacun en fait son plaisant, s'en rit, et s'en moque,
Et s'en joue à la niquenoque.

On appelle *nicquenoque*, à Loudun, une chiquenaude; et, livre I, chap. XXII, *la nicquenocque*, qui est un des jeux de Gargantua, semble en effet devoir s'entendre des chiquenaudes que les enfans se donnent par manière de jeu. Mais ici la *nicquenoque* des quêteurs semble désigner ces *petits questeurs voutez*, qui se *nichent de nuit* dans les maisons des particuliers pour y faire la besogne du maître du logis. A l'égard de *Serratis*, le nom de ce frère quêteur, est fait de *serrer*, et il désigne l'inclination d'un moine quêteur à bien *serrer* ce qu'on lui donne. Enfin pour ce qui est de *caba-bezacée*, ce mot, qui est un adjectif formé de *cabas* et de *bezace*, donne à entendre qu'un quêteur a coutume de mettre dans sa bezace une partie seulement de ce qu'il attrappe; mais que certain panier, ou *cabas* qu'il y renferme, sert à mettre à part les miches entières de la quête. (L.) — Comme la *nicquenocque* étoit un jeu (voy., liv. I, chap. XXII, note 44), nous sommes persuadés que ce mot n'a pas ici d'autre acception, et que Rabelais entend, par ce titre, que la quête des quêteurs dans des

La Racquette des brimballeurs [110].
L'Accoudouer de vieillesse [111].
La Museliere de noblesse [112].
La Patenostre du cinge [113].

cabas ou paniers et des besaces, est un jeu où les frères *Serratis* font la *nique* aux *niquedouilles* qui ont la simplicité d'entretenir leur fainéantise, en remplissant leurs besaces.

[109] Les vœux monastiques qui, bongré, malgré, attachent les moines à l'ordre de religion, et à la régle qu'ils ont embrassée. (L.)

[110] La *grille* qui empêche les moines d'aller faire avec les religieuses un tout autre carillon que celui des cloches. (L.) — Rabelais entend par *brimballeurs*, les prêtres et les moines greluchons, brimballant, ou faisant brimballer et carillonner les cloches, c'est-à-dire leurs *grelots*. Selon un interprête, par *la raquette des brimballeurs*, il paroît vouloir dire : la sandale des moines ou prêtres, par allusion aux chaussures ou raquettes que les moines missionnaires du Canada, aussi bien que les naturels du païs, portent pour se soutenir sur les neiges. Voyez le dictionnaire de Trévoux, au mot Raquette. Le lecteur choisira entre ces deux significations du mot raquette ; mais celle que nous donnons de *brimballeurs* nous paroît trop dans le goût de l'auteur pour n'être pas certaine.

[111] C'est sans doute la béquille ou le bec corbin des vieillards, qui est le bâton de vieillesse. Le Duchat ne dit rien de ce titre, qui, en effet, n'a pas besoin d'explication.

[112] Le *masque* des demoiselles et des femmes de qualité. C'est la signification que Belon donne à ce mot. (*Singularitez, etc., de Belon*, chap. xxxv.) Mais ici, la *muselière* dénote particulièrement l'inclination *musarde* et fainéante dont Rabelais accusoit la noblesse du royaume. (L.) — Le Duchat ne nous paroît pas avoir entendu ce titre, dans l'une ni dans l'autre explication qu'il en donne. Nous pensons, avec l'abbé de Marsy, qu'il signifie l'art de *museler* et de brider la noblesse, de réprimer les prétentions des nobles qui, du temps de l'auteur, s'efforçoient de se soustraire à l'autorité du roi.

[113] L'hypocrisie des faux dévots. On appelle proprement *patenôtre du singe* une apparence de dévotion qui aboutit à quelque fripon-

Les Grezillons de devotion[114].
La Marmite des quatre temps[115].
Le Mortier de vie politicque[116].

nerie. (L.) — *Patenôtres* se dit de toutes sortes de prières : il marmotte toujours certaines prières où je ne comprends rien. Ici ce sont les grimaces et les prières affectées des hypocrites, que l'auteur compare aux grimaces et aux murmures que font les singes, quand ils grondent et remuent les babines. On appelle en proverbe, dit le dictionnaire de Trévoux, *patenôtres de singe*, le murmure que font les singes, quand ils grondent et remuent les babines. *Comme un singe fasché, j'ai dit ma patenôtre*, dit Régnier.

[114] Rabelais a ici en vue la coutume qu'ont les superstitieux, quand ils disent leurs patenôtres, de s'entortiller les pouces avec le chapelet, comme avec des *grezillons*, ou cette petite ficelle avec laquelle on donne la question ordinaire. (L.) — En effet, on appeloit *grezillons*, en vieux langage, les menotes ou fers qu'on mettoit aux mains des criminels.

[115] La piteuse et *marmiteuse* mine qu'affectent les hypocrites qui veulent persuader qu'ils ont rigoureusement observé le jeûne des quatre-temps. (L.) — Cette explication est très juste, et nous ne pouvons rien y ajouter. Nous ferons seulement remarquer que nous avons mis *piteuse* au lieu de *pieuse*, qui est sans doute une faute d'impression.

[116] Le capuchon qui, comme l'ancien *mortier* des présidents, couvre les yeux de ceux qui veulent faire croire qu'ils sont morts au monde, ou *politiquement*, comme on parle. C'est un proverbe italien, tom. II, pag. 26 et 27, de la nouvelle Relation de l'autre monde, 1706 et 1707, qu'à la cour il suffit de s'enfariner d'un peu de religion; mais qu'au reste il faut être farci de bonne politique. Et c'est suivant cette maxime que le cardinal de *Cesi* (*Pietro Donato*) sous Urbain VIII, Innocent X, et Alexandre VII, pensionnaire d'Espagne, *Hist. des Papes*, tom. V, pag. 311, étant au lit de la mort, et exhorté, dit-on, par un jésuite, de penser à ses affaires, *Padre*, lui répondit-il, *ho vissuto sempre da politico, morirò anche da politico.* Chevræana: Paris, 1697, tom. I, p. 317. Ici, sous une équivoque pagnotte de *mort* à *mortier*, Rabelais reproche aux prélats

Le Mouschet des hermites[117].
La Barbute des penitenciers[118].

italiens leur hypocrisie en matière de religion. (L.) — Un interprète, au lieu d'entendre par *mortier* une coiffure de tête, pense qu'il s'agit ici de ciment. « Ce sont, dit-il, je crois, les égards, les prévenances de citoyen à citoyen, et l'observation religieuse des lois, qui sont le ciment ou mortier allégorique de la vie politique. »

[117] Mouschet, de *monachettus*. Les hermites sont par leur habit un diminutif de moines; et à Metz on appelle le *mouchet* le petit oiseau qu'ailleurs on nomme *moineau*, à cause de sa couleur et de son froc. (L.) — « Comme qui diroit, selon un interprète, les nombreux essaims d'hermites, du vieux mot : *mouchete*, essaim de mouches ou d'abeilles. Voy. Roquefort, au mot Mouchete. » Pour nous, nous n'adoptons ni l'une ni l'autre explication. *Mouschet* signifie ailleurs, dans Rabelais, *chasse-mouche*. On voit en effet, dans Trévoux, qu'on a dit *mouchet* pour émouchet, nom d'un oiseau de proie, qui donne la chasse aux pigeons; d'où les tanneurs donnent ce nom à la queue des bœufs ou des vaches, et les maréchaux celui d'*émouchoir* à la queue de cheval, parcequ'elle sert à ces animaux à émoucher ou chasser les mouches. On appelle aussi *émouchette* l'*émouchet*, et par suite le caparaçon qu'on met en été sur les chevaux, pour empêcher qu'ils ne soient tourmentés des mouches. Maintenant, comme ce mot est pris dans le sens allégorique, par Rabelais, le titre du livre signifieroit-il la discipline des hermites? On dit *émoucher*, dans le langage populaire, pour fouetter : cet écolier est souvent émouché de son régent. Ou bien faudroit-il entendre *Luther* ou *Calvin*, qui étoient, du temps de Rabelais, *les émoucheurs des hermites et des moines?*

[118] La *barbute* est un habillement de tête, fait en façon de *domino*, quelquefois masqué, quelquefois non, suivant le froid, le vent, ou la neige qu'il fait au tems qu'on le porte. Cet habillement, sous lequel un prêtre peut impunément et à l'aise rire de tout ce qu'on lui dit en confession, convient des mieux à un pénitencier, souvent railleur, et qui se prépare à entendre dans une église bien froide les confessions d'une multitude de personnes. (L.) — C'est l'aumusse ou camail des confesseurs. La barbute étoit ancienne-

Le Trictrac des freres frapartz[119].

Lourdaudus, de vita et honestate braguardorum[120].

ment une espèce de casque, garni d'une mentonnière, qui garantissoit toute la tête. C'est à ce masque fermé que l'auteur assimile le camail des confesseurs ou pénitenciers. Voyez Roquefort, au mot Barbute.

[119] D'un côté le nom de *trictrac* semble parfaitement bien convenir, pour le dire ainsi, à la *tresque tracassante* vie des moines mendians; le jeu même de *trictrac* n'ayant été appellé de la sorte qu'à cause du continuel mouvement des dez et des dames sur le damier. Mais il y a plus d'apparence qu'ici, par le *trictac des frères frappars*, Rabelais dénote le *tran-tran* de la vie claustrale que les maitres entendent sans comparaison mieux que les novices. Dans les contes d'Eutrapel la science, ou, comme on parle, le *tran-tran* du palais est, en deux endroits, appellé *le* trictrac *du palais*. (L.) — Ce trictrac, selon nous, est le jeu d'amour, le jeu des frères frapparts avec les dames.

[120] On appeloit autrefois *bragard* un homme propre et galamment habillé, de *bragues*, sorte de courtes culottes qu'on portoit par netteté comme on porte aujourd'hui des caleçons. La mode de ces anciennes *bragues* étant tombée avec celle des *brayettes* comme indécentes, à cause que l'une et l'autre marquoient trop visiblement la place et la forme des parties qui ne se nomment point, il falloit être bien grossier pour continuer à en être le partisan; aussi est-ce ici un franc *lourdaud* qui en fait l'éloge, et qui entreprend de la faire revivre. (L.) — *Lourdaud sur la vie et l'honnêteté des bragards.* L'explication de Le Duchat est parfaite. On dit encore, chez les paysans, *brave* pour bien mis, bien paré, mignon, et galamment habillé; et l'on disoit *braguer* pour mener une vie joyeuse. L'augmentatif *braguard* avoit autrefois le même sens: on disoit proverbialement *les braguards d'Angiers*. « Il vient de *bragues*, espèce de caleçons de toile, dit M. D. L., qu'il étoit alors du bel usage de porter. *Braguard* se trouve souvent latinisé dans les poésies macaroniques. » Un interprète qui n'a que rarement consulté Le Duchat, qui lui auroit épargné bien de vaines conjectures, dit: « Il arrive en effet fort souvent que la vie d'un aimable et galant homme, n'est écrite que

Lirippii sorbonici moralisationes, per M. Lupoldum[121].

Les Brimbelettes des voyageurs[122].

par un lourdaud. » Ainsi la note de Le Duchat prouve que *bragues*, *braguette*, *braye*, *brayette*, *bragard*, et *brave*, sont des mots de la même famille. Dans le VIIe chapitre du livre III, on voit comment Panurge « print quatre aulnes de bureau, s'en accoustra comme « d'une robbe longue a simple cousture, et desista porter le hault « de chausses, » tellement qu'il ne paroissoit plus avec « sa belle et « magnifique braguette. »

[121] Rabelais attribue à un docteur allemand nommé *Lupold* ou *Léopold*, un traité qui explique tous les mystères de science et de piété renfermez dans la forme et dans toutes les parties de l'ancien chaperon doctoral, ou *Liripipion* sorbonique. (L.) — *Les Moralisations du Liripipion*, ou traité moral du chaperon *des docteurs de Sorbonne*, *par maître Léopold*. Voyez la note 2 du chapitre XVIII, du livre I, sur le *Liripipion*, et la note 104 de ce chapitre.

[122] Les babioles dont se chargent quelques uns de ces gens-là. Plus bas, chapitre XXXIII et chapitre V de la *Progn. Pantagr.*, on lit *bimbelotier* dans la signification de marchand de *brimbelettes*, ou de jouets de petits enfans; et je crois que ces mots viennent de l'italien *bimba*, qui signifie une poupée. *Bimbelot* est aussi certain jeu d'enfans, et c'est ce que signifie ce mot dans le dictionnaire fr.-ital. d'Ant. Oudin. (L.) — Le Duchat développe parfaitement et beaucoup mieux la signification et l'étymologie de ce mot dans Ménage, à l'article *brimbelettes*, *brimbelotier*, où il cite Rabelais, liv. II, chap. VII, *les Brimbelettes des voyageurs*, et livre II, chapitre XXX, *Justinian brimbelotier*, ou, comme on lit dans l'édition de 1542, *bimbelotier*. « Cette variété de leçons, dit-il, me fait connoître qu'on a dit *brimbelette* pour *bimbelette*, et *brimbelotier* pour *bimbelotier;* d'autant plus que, livre III, chapitre XXVIII, on lit *bimbelloté* pour *emmaillоté* en guise de poupée; et au chapitre V de la *Prognostication pantagrueline*, *charcutiers*, *bimbelotiers*, *maniliers*, etc., dans lequel passage, comme dans celui du livre II, chapitre XXX, *bimbelotiers* et *brimbelotier* sont constamment la même chose, et signifient des vendeurs de jouets de petits enfants. D'où je conclus que tous ces

Les Potingues des evesques potatifz[123].
Tarraballationes doctorum Coloniensium adversus Reuchlin[124].

mots viennent de l'italien *bambo et bimbo*, qui signifient tantôt un petit enfant, et tantôt une petite poupée : d'où les autres mots italiens *bambola, bambolita*, et *bambolo*. Ainsi au passage du livre II, chapitre VII de Rabelais, *brimbelettes* ne veut dire autre chose que les bagatelles que souvent les voyageurs rapportent chez eux comme des choses bien rares et bien belles. » Un interprète qui n'a aucune connoissance de tout cela, et qui ne s'est pas donné la peine de faire les moindres recherches pour l'acquérir, parcequ'il a trouvé plus court de parler à tort et à travers, et que *ignoti nulla cupido*, explique ainsi ce titre de livre : « *Brimbelette* a bien l'air d'être ici un diminutif de *brimbe ou bribe*, morceau de pain ou de toute autre denrée, dont se chargent ordinairement les voyageurs. *Brimbelette*, prise dans le sens de *babiole* ou *jouet d'enfant*, ne signifieroit rien ici. » Le dernier éditeur, qui est de la même force, l'explique de même, et dit que *brimbelette* a été formé de *bribe*.

[123] Le mot *potingues* me paroît avoir ici deux sens, de même que *potatif*, sobriquet qui fait allusion à *portatif*, nom qui se donnoit autrefois à un évêque *in partibus*, ou titulaire d'un évêché dont un autre tiroit le revenu. Dans la signification où il convient à cette sorte d'évêques, il peut venir de *potin*, sorte de métal qui ne sauroit se dorer, et dont Rabelais aura prétendu que les bulles de ces prélats, qui sont toujours pauvres, avoient été scellées. Et, comme dans la seconde signification, il est composé de *pot*, et de *ting*, qui est le son que rendent les verres à boire lorsqu'on les choque dans la débauche, on ne sauroit douter, ce semble, que l'auteur ne se soit ici proposé de reprocher aux évêques *portatifs* de son tems, sortis pour la plupart d'entre les sorbonnistes, leur crapule et leur vie peu décente à des personnes de leur caractère. (L.) — *Les burettes des évêques bons buveurs*. Le Duchat se trompe ici complétement dans les deux étymologies différentes qu'il donne de *potingue* et de *potatif*, dont le premier ne vient pas de *potin*, et qui ne viennent ni l'un ni l'autre de *portatif*. *Potingue* signifie grand pot à boire : est le mot anglais *potting*, l'action de boire, qui vient, ainsi que *potatif*

Les Cymbales des dames[125].
La Martingalle des fianteurs[126].

et les mots françois *pot*, *botte* et *bouteille*, et l'allemand *bottig*, *cuve*, du latin *potare*, boire. En languedocien *poutingo* signifie un lavement, *poutingos*, drogues médicinales, purgations; *se poutinga*, prendre des lavements, se médicamenter; *poutaras*, grand broc. M. D. L. prétend que le mot *pautingue* est béarnois. Un autre interprète n'a pas mieux rencontré que Le Duchat pour l'étymologie, en dérivant *potingue* du mot latin *Potina*, déesse des Romains, qui avoit soin de la boisson : *potina* est lui-même dérivé de *potare*.

[124] Les divers *tribalemens* excitez contre Reuchlin par les théologiens de Cologne. Ces *tribalemens*, ou ce vacarme, à quoi avoit donné lieu l'avarice du nommé Pfefferkorn, juif converti, regardoient les livres hébreux, qu'à l'exception de la seule Bible ce méchant homme vouloit qu'on ôtât aux Juifs, à qui dans la suite il les auroit revendus bien cher. A quoi le savant et équitable Reuchlin s'étant fortement opposé, en l'année 1510, il eut sur les bras tous les théologiens de Cologne, qui le traduisirent à Rome, où, après une guerre de dix ans entiers, l'affaire fut enfin terminée à leur entière confusion. (L.)— *Les tarraballations*, c'est-à-dire tribalements, remuements, rumeurs, et vacarmes *des docteurs de Cologne contre Reuchlin*. Le *Dial. epith.* écorche ce titre à son ordinaire, il écrit *tarcabalitiones*, et Bernier *tarrabalitiones*. Ce mot nous paroît formé, comme le mot d'Ennius *tarratantara*, pour exprimer le son de la trompette, du grec ταράσσω, *turbo*, *commoveo*, *molestum me præbeo*, *vexo*, et du bas latin *ballare*, sauter, danser, baller, tribaler ou trimbaler, se trémousser, en grec βαλλίζω, *tripudio;* et fait allusion à-la-fois à ce vacarme et au nom de *Reuchlin*, que Rabelais aura cru un diminutif dérivé de l'allemand *ruck*, mouvement, remuement, trémoussement, secousse; *rucken*, remuer, trémousser, secouer. Un interprète traduit ou plutôt explique ce mot par *violences*, car il n'étoit pas en état de le traduire, en le décomposant. Voici le fait auquel fait allusion le titre de ce livre, tel que le rapporte l'abbé de Marsy, d'après Le Duchat, avec des réflexions très justes, qui lui sont propres, et qui l'honorent : « Un Juif converti, sous prétexte d'amener au christianisme ses anciens frères, suivant la maxime *compellite intrare*, vou-

Virevoustorium nacquettorum, per F. Pedebilletis[127].
Les Bobelins de franc couraige[128].
La Mommerie des rabatz et lutins[129].

lut persuader, en 1510, aux magistrats de Cologne, d'ôter aux Juifs tous les livres hébreux, à l'exception de la Bible. Un seul homme, nommé Reuchlin, eut la probité et la hardiesse de s'opposer à un projet aussi barbare que fanatique, ce qui excita contre lui *les rumeurs et les clabauderies* de tous les théologiens de Cologne, qui le traduisirent à Rome, en l'accusant d'hérésie... » « Le titre, *Tarrabalitiones doctorum coloniensium adversùs Reuchlinum*, dit Bernier, parle de lui-même assez pour se faire entendre, à cause des chagrins que le fameux Reuchlin avoit essuyés par la mauvaise humeur de ses confrères; sur quoi on peut voir le recueil qui a pour titre : *Epistolæ obscurorum virorum*, dont quelques uns ont cru Érasme l'auteur. » Et il ajoute en marge : *Lege Reuchlin. Lament. contra monachos sui temporis.*

[125] La vie peu réglée de certaines femmes de qualité. La soixante-onzième des *Cent Nouvelles nouvelles : Passant d'avanture par devant la chambre où sa femme avec le chevalier jouoyent ensemble des cymbales.* On appelle *cymbales* de petites sonnettes dont on jouoit comme on joue aujourd'hui des castagnettes ou du tambour de basque. (L.) — *Les Fredaines des dames.* « *Jouer des cymbales*, dit très bien l'abbé de Marsy, c'étoit anciennement *far l'atto venereo.* » Ce qui est en effet confirmé par le passage de la soixante-onzième Nouvelle que cite Le Duchat : les cymbales des anciens étoient des instruments d'airain, ronds, qui avoient un manche, et qu'on frappoit l'un contre l'autre en cadence, dans les fêtes de Cybèle, à laquelle on en attribuoit l'invention : il n'y avoit que des gens mous et efféminés qui en jouassent, tels que cette fille voluptueuse de Cadix dont parle Martial dans cette épigramme LXXI du livre VI :

> Edere lascivos ad bætica crusmata gestus,
> Et gaditanis ludere docta modis;
> Tendere quæ tremulum Pelian, Hecubæque maritum
> Posset ad hectoreos sollicitare rogos;
> Urit et excruciat dominum Thelethusa priorem,
> Vendidit ancillam, nunc redimit dominam.

Gerson, *de auferibilitate papæ ab ecclesia*[130].
La Ramasse des nommez et graduez[131].

que nous avons traduite ainsi :

> Théléthuse, savante en lascives postures,
> Qui danse de Cadix les lubriques figures,
> Au son retentissant des cymbales d'airain;
> Qui pourroit ranimer, faire dresser soudain
> Le tremblant Pélias, de sa main caressante,
> Et provoquer Priam à faire un autre Hector;
> L'aimable Théléthuse et consume et tourmente,
> De tous les feux d'amour, son premier maître encor :
> Comme esclave il l'a mise en vente,
> Comme maîtresse, au poids de l'or,
> Le voilà qui rachéte aujourd'hui sa servante.

La cymbale moderne est un instrument dont les gueux accompagnent le son de la vielle : elle est trop connue pour la décrire. On donne aussi le nom de cymbale à deux jeux de l'orgue. Enfin les moines ont appelé *cymbale*, le timbre qui étoit suspendu dans le cloître pour les appeler au réfectoire. Mais il s'agit ici des cymbales anciennes, dont la forme rappelle celle des grelots. Ainsi il n'y a pas de doute que ce titre de livre fait allusion aux *grelots* symboliques des cymbales et de saint *Greluchon*. Un interprète s'est imaginé que ce pouvoit être une allusion au *Cymbalum mundi* de des Périers, où les dames sont traitées, dit-il, fort cavalièrement! Mais cette raison est ridicule, et il n'a pas fait attention que la première édition de cet ouvrage est de 1538, et celle du livre II de Rabelais de 1533.

[126] Ci-dessus déja, liv. I, chap. xx, le tout fut ainsi qu'avoit été délibéré : excepté que Gargantua, « doutant qu'on ne trouvast a « l'heure chausses commodes pour ses jambes (*de Janotus*) doutant « aussi de quelle façon mieulx duiroyent au dict orateur, ou *a la mar-* « *tingale*, qui est un pont levis de cul, pour plus aisement fianter, « ou a la mariniere, etc. » Cette sorte de culottes, qui étoit encore en usage du tems de Rabelais, prit son nom des *Martégaux*, peuples du Martégue, en Provence, qui l'avoient inventée; et l'auteur en donne de telles aux gourmands comme le pédant *Janotus*, parce que les culottes *à la martingale* ayant au derrière une ouverture cou-

Io. Dytebrodii, de terribilitate excommunicationum libellulus acephalos[132].

verte d'une pièce de drap quarrée, qui se haussoit et baissoit à la façon d'un pont-levis, elles conviennent à ces grands mangeurs, qui souvent n'ont pas le tems qu'il faudroit pour détacher d'autres culottes. On a dit *Martingale* pour *Martégale*, comme *Portingal*, qui, dans nos vieux livres, est le nom du *Portugal*. Du reste, ce titre manque dans l'édition de Dolet. (L.) — Pour ne pas nous répéter, voyez la note sur le chapitre xx du livre I.

[127] Les *virevoutes* ou tours de souplesse des capucins et des cordeliers, réduites en art par un franc *piéton* ou troteur de leur ordre. *Nacquet* est une corruption de *laquet*, comme *laquet*, qu'on disoit autrefois pour *laquais*, en est une de l'allemand *lands-knecht*, qui s'est dit premièrement de l'infanterie allemande, puis aussi de la françoise, ensuite pareillement des *laquais;* et enfin des valets de tripot, qui tous ensemble n'ayant guère d'autre monture que la *mule des cordeliers*, comme on parle, leur sont ici associez par Rabelais, à cause que ceux-ci et les capucins vont *naqueter* de porte en porte, employant pour attraper des bribes mille inventions qui sont autant de *virevoutes*. *Le Passepartout des jésuites*, imprimé en 1607, p. 33, parle des capucins comme de gens

Desquels la troupe vagabonde
Ne s'attache point en ce monde
A quelque certain ratelier :
Et, marmiteuse ne s'arreste
Qu'aux *virevoustes* de sa queste,
Faisant de son dos son grenier. (L.)

— *Le Virevoustoire* ou *les virevoutes* et tours de souplesse des *naquets* ou laquais, *par frère Piedbillette*, ou qui s'appuie sur un pied pour tourner. On pourroit croire au premier aperçu que le nom de frère *Pedebilletis* signifie frère Billette à pied, à cause des carmes, dits *billettes*, qui desservoient la chapelle et l'hôpital ou collège *des Miracles*, et de la rue des *Billettes*, où arriva le miracle qui la faisoit nommer auparavant *la rue où Dieu fut bouilli*, *la rue du Dieu bouliz*; mais comme on a dit *bille* pour canne, bâton, et *biller* pour s'appuyer sur un bâton, nous ne doutons pas que ce nom ne signifie qui

Ingeniositas invocandi diabolos, et diabolas, per M. Guinguolfum[133].

s'appuie sur un pied, comme sur un bâton, pour faire des virevoutes ou volte-faces qui sont le propre de la finesse et des naquets ou laquais.

[128] Louanges des savetiers, qui chantent en faisant leur besogne. (L.) — Cette explication est exacte. Un interprète explique ce titre par *goujats de bonne volonté.* « *Bobelin* signifioit, dit-il, autrefois un bouvier, un vacher. » Et il cite le nouveau Glossaire, qui donne à la vérité à *bobelin* cette signification, mais qui lui donne aussi celle d'ancienne chaussure, et c'étoit celle-là au moins qu'il falloit choisir, quoique ce mot a ici celle de *bobelineur,* savetier; d'où l'on dit encore populairement *rabobeliner* pour raccommoder des savates. Voy. note 57.

[129] On appelle *rabats* les esprits, et on les nomme encore à présent de la sorte, dans les provinces d'Anjou, de Poitou, de Saintonge, et de Normandie. On disoit aussi *rabaster* pour exprimer le tintamare que fait un esprit qui revient, et Marot s'est servi de ce mot dans une épigramme sur le retour de mademoiselle de Tallart à la cour. Or, voici proprement ce que c'étoit que *rabaster* à la manière des esprits. « Les cordeliers d'Amboise, dit Ménage, avoient autrefois coutume, vers la fin du carême, de disposer une grande quantité de petits cailloux sur plusieurs ais au-dessus du lambris de bois dont leur église est voûtée : et le mercredi saint, aussitôt que le diacre avoit prononcé, en chantant la passion, les paroles auxquelles un chacun se prosterne, quelques novices, qui avoient ordre de se tenir pour cet effet au-dessus de la voûte, renversoient, chacun successivement, ces ais-là : et ainsi ces petits cailloux venant à rouler de haut en bas, et de chaque côté du lambris, faisoient un grand bruit; et cela s'appeloit le rabast des cordeliers. » C'est cette coutume que Rabelais traite de *mommerie.* (L.) — Ce titre, ainsi que celui de *l'Invention Saincte Croix*, nous paroît faire encore allusion à *l'Hystoire des farfadetz* d'Orléans. Voyez les notes 48 et 100. On appelle aussi les lutins *rabats,* dans la Sologne et dans le Blésois, et on y dit encore *rabater* pour revenir la nuit en faisant du bruit, du vacarme, à la manière des *rabats.* Un interprète explique ce titre

Le Hoschehot des perpetuons[134].
La Morisque des hereticques[135].

par *l'abus des esprits follets et lutins*, ce qui n'a pas besoin, dit-il, de commentaire. C'est plus court : il ne faut ni longues recherches, ni profondes connoissances, ni critique, pour en faire un semblable.

[133] Le docte Jean Gerson, religieux célestin, docteur de Sorbonne, et chancelier de l'université de Paris, avoit été député en 1414 au concile de Constance. Y ayant reconnu l'opiniâtreté des deux antipapes, Grégoire et Benoît XIII, à vouloir se maintenir dans le papat contre Jean XXII ou XXIII, sous ombre que celui-ci étoit à la veille d'être dégradé, il prit occasion de publier un traité qu'il intitula en effet *De auferibilitate papæ ab ecclesia*. Pour savoir quel y étoit le but de l'auteur, ou de soutenir que l'église peut subsister sans pape, ou seulement de prouver que pour le bien de l'église, et pour arrêter le schisme qui la divisoit depuis quarante ans, le concile, pour lors légitimement assemblé, étoit en droit de déposer un pape canoniquement élu; pour savoir cela, dis-je, il faudroit lire le livre de Gerson. Cependant, il est bon d'avertir que Pasquier est de ceux qui prétendent que Gerson ne fit son livre que dans cette dernière vue; mais que lui, qui traite de *Lucianiste* Rabelais, sous le nom de certain auteur qui de son tems avoit osé juger autrement du docte Gerson (*Recherches de Pasquier*, liv. III, chap. XVI et XXVI), ne savoit pas que cette opinion, qu'il ne veut point que Gerson ait eue, ayant été, du tems même de Gerson, soutenue en pleine Sorbonne par maître Jean de Gigencourt, avoit passé, et avoit été suivie d'un édit, en vertu duquel la France s'étoit passée de pape pendant trois ans, et n'avoit commencé à en reconnoître un qu'en la personne d'Alexandre V. Froissart, vol. IV, chap. LVIII, LXI et XCVII, et Monstrelet, vol. I, chap. XXX, XLIII et LII, rapportent la chose, et elle a été remarquée par Innocent Gentillet, dans la préface de la deuxième partie de son Anti-Machiavel. (L.) — *Gerson, sur le droit qu'a l'église* (assemblée en concile) *de déposer le pape*. L'abbé de Marsy, après avoir donné en abrégé la note de Le Duchat, ajoute : « Ce titre équivoque peut signifier que *l'église* peut *subsister sans pape*, ou que, vu les circonstances, le concile étoit en droit de destituer ces trois papes, pour en élire un seul, et par là faire cesser le schisme. Pasquier et

Les Henilles de Gaietan[136].

Moillegroin, doctoris cherubici, de origine patepelutarum, et torticollorum ritibus, lib. septem[137].

tous les gens désintéressés conviennent que Gerson a écrit dans cette dernière vue. »

[131] Ce n'est pas assez qu'une université ait nommé un de ses membres à quelque bénéfice de la qualité de ceux qui, par la Pragmatique sanction, et ensuite par le concordat, ont été affectez aux graduez : il ne suffit pas non plus que le gradué ait lui-même demandé le bénéfice à celui à la collation de qui il est : le plus difficile a toujours été d'avoir ses bulles, qu'avant l'établissement des banquiers en cour de Rome dans de certaines villes il falloit aller chercher sur les lieux : ce qui ne se pouvoit faire sans se faire *ramasser* sur des *rameaux* ou branches d'arbres à la descente des Alpes ; et c'est ce que Rabelais appelle ici *la ramasse des nommez et graduez*. (L.) — Un interpréte explique autrement ce titre : « Les collateurs, dit-il, avoient sur les gradués nommés le droit de *ramasse* ou de *correction*, lorsqu'ils commettoient quelque faute ou irrégularité. *Ramasse*, vieux mot qui signifioit *correction :* de *ramale*, verge. Voyez Roquefort, au mot RAMASSE. »

[132] Rabelais appelle *Libellulus acephalos*, petit livret sans tête, un traité des excommunications papales, et leurs terribles suites. Et il attribue cet ouvrage à un Allemand, parce que cette nation, qui autrefois avoit ressenti de funestes effets de l'excommunication de plus d'un de ses empereurs, s'étoit de son tems presque entièrement séparée de la communion du pape, lequel pour cette raison l'avoit retranchée de l'église romaine dont il est le chef. C'est, au reste, l'édition de 1553 qui, au lieu de *Libellulus*, qui se lit dans celle de Dolet, a mis *Libellus*, qui se lit dans les nouvelles. (L.) — *Petit livre acéphale* (ou sans tête, sans titre) *de Jean Dytebrode, sur les terribles suites des excommunications.* Le *Dialogus epithalamicus* estropie ce nom encore : il lit *Birobradius.* « Ce Jean *Dytebrodius*, dit l'abbé de Marsy, est un nom aussi imaginaire que ce prétendu livre *sur la terreur des excommunications : livret acéphale*, dit Rabelais, c'est-à-dire de peu de poids et de peu de jugement. » « On peut ajouter, dit un autre interpréte, et sans nom d'auteur, puisqu'on ne trouve nulle

Soixante et neuf Breviaires de haulte gresse[138].
Le Godemarre des cinq ordres des mendians[139].

part ce Jean *Dytebrodius*. Rabelais n'osoit, *dans l'espèce*, nommer aucun personnage. » Nous sommes persuadés aussi que c'est un nom imaginaire composé par Rabelais ; et quoiqu'il paroisse composé pour le premier radical du grec δύτης, qui vit dans, comme le nom de *Ammodyte*, qui vit dans le sable, et celui de *troglodytes*, qui vit dans des trous, le second radical n'existant point en grec, nous pensons qu'il vient plutôt de l'allemand *Deutsch*, Allemand, Germanique, et *brod*, pain, pain germanique, pain des Allemands ou de l'Allemagne : comme si l'excommunication avoit été jusqu'alors le pain des Allemands. Il nous a semblé que Rabelais donnoit ici le nom de *Dytebrode* à l'auteur d'un livre sur les excommunications, pour la même raison qu'il attribue à un jacobin auteur de la défense des indulgences, un traité *de Brodiorum usu*. Voy. note 28. Nous avions bien songé au mot allemand *düte*, cornet de papier; mais nous avons trouvé le sens de *pain de cornet de papier* moins convenable que celui que nous avons préféré.

[133] Les mots *et diabolas* manquent dans l'édition de Dolet. *Germani.... Magiæ cognitione sibi placent*, dit Érasme, pag. 103 de sa *Folie*, édit. de Bâle 1676. D'ailleurs, les Allemands, selon Tacite, étant de tout tems adonnés, jusqu'à la fureur, aux jeux de hasard, sont par cela même invoqueurs de diables au chapitre x du livre V de Rabelais. Enfin, la langue allemande n'est ni plus agréable à l'oreille, ni moins rude à prononcer que le langage lombard ou bergamasque, duquel, suivant H. Étienne, pag. 134 de son livre de la *Précellence*, etc., les Italiens disent qu'il semble avoir été inventé exprès pour invoquer le diable. Voilà tout le mystère du titre de ce prétendu livre, dont l'auteur devoit être Allemand, à en juger par son nom de *Guingolfe*. L'édition de 1553 a ajouté dans le titre *et diabolas*, peut-etre par rapport à la fameuse *Vellède*, Allemande, dont Tacite, au quatrième livre de ses *Histoires*, parle comme d'une insigne sorcière. La légende de saint Gengoulf donne à cet homme une femme si rioteuse (*querelleuse*, comme celle de Socrate), que dans la pensée que c'étoit proprement l'affaire du ciel de le délivrer des crieries continuelles de cette femme, il demanda à Dieu que

La Pelleterie des tirelupins, extraicte de la botte faulve incornifistibulee en la somme angelicque[140].

toutes les injures qu'elle voudroit proférer de là en avant contre lui, fussent autant de pets qui lui sortiroient par la bouche. Je ne me souviens pas si sa prière fut exaucée, mais il se peut que non; et que dans la suite l'impatience lui ayant fait prendre le contrepié, c'est aussi peut-être à ce sujet-là que Rabelais attribue à un M. Gengoulf un traité du bon sens qu'il y a à invoquer quelquefois les diables et les diablesses. Du reste, Naudé parle d'un Allemand *Gingolfus*, dont les ouvrages de philosophie étoient presque les seuls qui eussent la vogue en France avant le rétablissement des belles-lettres. (L.) — *L'Invention ingénieuse d'invoquer les diables et les diablesses, par maître Guingolf ou Gengoulf.* « Peut-être, dit un interprète, sont-ce les prières et supplications de saint Gengoulf à sa femme et à ses complices, que Rabelais appelle ici l'art d'invoquer les diables et diablesses. » Le *Dialogus epithalamicus* met en toutes lettres *per magistrum Guingolphum*, et par *ph*.

[134] Sous le nom de *hochepot*, qui signifie proprement un mets composé de plusieurs sortes de viandes, comme pourroit être un salmigondi des différentes bribes de tous les ordres mendians d'une grande ville, Rabelais suppose ici un *pot pourri* de tout ce que dans le monde il y a de religions de mendians, gens qui se *perpétuent* comme toutes sortes de communautez, qui ne meurent jamais. *Gens æterna, in qua nemo nascitur, nec moritur,* dit Pline de certains hermites habitans des déserts de la Palestine. (L.) — C'est en effet ce que signifie ce titre : on trouve dans le dictionnaire françois-italien de Duez, hochepot, pot pourri, *olla putrida*, et dans son dictionnaire italien-françois, *olla putrida*, pot pourri, c'est-à-dire tripotage et mélange de diverses sortes de viandes en un pot; de même, dans le dictionnaire françois-espagnol d'Oudin, hochepot, *olla podrida*, et dans son dictionnaire espagnol-françois, *olla podrida*, pot pourri, assaisonnement de plusieurs viandes ensemble. Ménage explique *hochepot* par pâté en pot, et ajoute que dans Rabelais, liv. IV, chap. XL, *hoschepot* est un nom de cuisinier. Le dictionnaire de Trévoux dit qu'un *hochepot* est un hachis de bœuf qu'on fait cuire dans

Le Ravasseur des cas de conscience [141].
La Bedondaine des presidens [142].

un pot avec des marrons, des navets, ou autres assaisonnements; et qu'on l'appelle quelquefois *pot pourri*, *salmi*, *pâte en pot*. Selon le dernier éditeur de Rabelais, le *pot pourry* étoit le pot au feu rempli de bœuf, veau, mouton, volaille, lard, et grand'foison d'herbes cuites. Autrefois, et même encore du temps de Rabelais, on servoit ce pot sur la table. On l'appeloit aussi simplement *pourry*. Quant au nom de *perpetuons*, il s'entend ici de lui-même; et Le Duchat l'a bien expliqué: ce sont les moines dont les confrairies sont *perpétuelles*. Il y en avoit de semblables chez les Romains, sous le nom de *collèges*.

[135] C'est le supplice de la corde, affecté du tems de Rabelais aux Luthériens, qu'après une ou deux secousses, on laissoit tomber dans un feu allumé au pied du gibet. C'est-là proprement la *Morisque* dont parle l'auteur. Les Mores accompagnent leurs jeux et leurs danses de grimaces et de sauts périlleux, qu'on a aussi appelez *morisques*, lorsqu'on les a introduits dans la danse et dans les spectacles françois: et c'est encore en ce sens que Rabelais introduit ici une *Morisque*, qu'il attribue aux prétendus hérétiques de son tems; parce qu'ils acquéroient un teint de *Mores*, et faisoient des grimaces hideuses, lorsqu'on les pendoit et brûloit, comme c'étoit la coutume. (L.) — *La danse moresque des hérétiques*. La *morisque* étoit une danse *moresque*, ou à la manière des *Maures*, comme on le voit dans la danse aux aveugles et dans le roman du petit Jehan de Saintré: on lit dans ce roman: « Il y eust entremets moult largement servis, puis de chançons, et de dames et de *morisques*. Mais il s'agit ici du supplice de l'Estrapade.

[136] Henilles, *Anilia*, contes de vieilles, peut-être. Sinon, ce sera ici la même chose que *guenilles* ou lambeaux: auquel cas Rabelais aura entendu sous ce nom les opuscules de frère Thomas *de Vio*, depuis cardinal Cajetan, imprimez ensemble en 1511, et par lui dédiez à Nicolas, cardinal de Fiesque. (L.) — *Les Contes de vieilles du cardinal Gajétan*. Des deux significations que Le Duchat donne au mot *hénilles*, il n'y a que la première de bonne, quoiqu'un interprète ait adopté la seconde, et traduise ce titre par *les Guenilles de saint Gaiétan*, parceque ce cardinal s'étoit réduit à une pauvreté volontaire

Le Vietdazouer des abbez[143].

Sutoris, adversus quendam qui vocaverat eum frip-

pour soulager les malades dans les hôpitaux. Ce n'est pas ce qui touche ici Rabelais, et d'ailleurs la corruption de *henilles* pour *guenilles* est impossible. *Henilles* est pour *anilles*, du latin *aniles*, en sous-entendant *fabulæ*, comme dans Quintilien, des contes de bonnes femmes, ou *superstitiones*, comme dans Cicéron, des superstitions de vieilles. Notre satirique auteur entend donc évidemment par les *henilles* de Gaiétan, les Contes de vieilles de Gaiétan, et fait sans doute allusion à son livre *De autoritate papæ et concilii, sive ecclesiæ comparatâ*, où dominent les superstitions et prétentions ultramontaines.

[137] On a appellé *chérubiques* et *illuminez* certains anciens docteurs scholastiques, que la haute opinion qu'on avoit de leur sainteté et de leurs grandes lumières faisoit prendre pour des anges et des *chérubins*. Et comme les *chérubins* sont dépeints avec la face vermeille, on appelloit aussi, mais par dérision, docteurs *chérubiques* et *illuminez* certains goinfres d'entre les sorbonnistes du vieux tems, à qui l'ivrognerie avoit fait hausser la couleur du teint. C'est à la faveur de ces différentes sortes d'*illuminations* et d'*enluminures*, que Rabelais se moque ici de certain docteur *chérubique* qu'il nomme *Mouillegroin*, pour faire encore mieux entendre que cet homme avoit souvent le verre à la bouche. Les *pates-peluës* ou *papelus*, comme on lit dans les fables de La Fontaine, sont les cordeliers, par rapport à l'hypocrisie dont on les accuse, et les *torticolis* ou *torcous*, comme l'auteur parle, liv. I, chap. LIV, ce sont encore les cordeliers, entant que pour contrefaire l'agonie du Sauveur expirant sur la croix, ils laissent pancher leur tête sur l'épaule, comme prêts à rendre l'ame, à force de jeûnes et de macérations. (L.) — *Sept livres de Mouillegroin, docteur chérubique, sur l'origine des patespelues et les rits des tordcous ou torticollis.* Le dernier éditeur de Rabelais a donc tort de mettre une virgule après *Moillegroin*, comme si c'étoit un premier titre général, tandis que *Moillegroin* ou *Mouilgroin* est le nom du docteur chérubique, et est censé par conséquent au génitif. Ce nom désigne un bon buveur, un ivrogne. « Il paroît par ces paroles, *doctoris cherubici*, dit l'abbé de Marsy, que Rabe-

pomatorem, et quod fripponnatores non sunt damnati ab ecclesia[144].

lais avoit en vue quelque docteur de l'ordre séraphique. » Il a donc tort d'entendre par *pates-pelues* et *torticollis* les hypocrites et faux dévots en général. Le Duchat a prouvé que ce dernier nom sur-tout devoit s'entendre des cordeliers en particulier. Voyez sur ce mot la note du chapitre LIV du livre I. Le dernier éditeur a donc tort également d'entendre les moines en général par *pates pelues* ou mains velues, comme l'hypocrite Jacob, qui contrefit Esaü. Un autre interprète traduit ainsi ce titre avec son exactitude ordinaire : *Traité de bon buveur, par un docteur à rouge trogne, sur l'origine des tartufes et faux dévots, en sept livres.* « Ce qui signifie, dit-il, qu'il y a de quoi écrire *sur l'article.* »

[138] Rabelais se moque de la bibliothèque de Saint-Victor, où l'on voyoit presque autant de bréviaires, des plus fripez, que de toute sorte de volumes ensemble. Ainsi tous ces vieux bréviaires ne sont que pour désigner la bibliothèque d'une grande et ancienne communauté religieuse. Quant à ce qu'il les appelle bréviaires de *haute graisse*, c'est parce que depuis le XIIe siècle, tems auquel cette bibliothèque fut fondée, il ne se pouvoit que parmi une multitude de bréviaires de la maison, il n'y en eût de bien gras, puisqu'on s'en servoit tous les jours dans l'abbaye et dans l'église. (L.) — *De haute gresse* doit en effet être pris ici dans le sens propre de *bien gras*, et non pas dans le sens figuré dans lequel Rabelais emploie cette expression au prologue du livre I. Voyez la note 13. On appeloit jadis les chapons du Mans *chapons de haulte gresse*. Cette explication est donc très juste. Elle n'a pas empêché un interprète de traduire et d'expliquer ainsi ce titre : « C'est-à-dire soixante-neuf bréviaires de haute valeur, de grand prix. *Gresse*, du latin *gradus*, marche, degré, mot dérivé de *gradiri*, *gressus sum*. C'est dans le même sens que l'auteur dit encore, au prologue du livre Ier, *livres de haulte gresse*, pour dire des livres de grande importance. Il donne à entendre ici que ces bréviaires sont à-peu-près le plus intéressant de la bibliothèque. On peut juger du reste. »

[139] *Godemarre* signifie tantôt le ventre à poulaine de ces moines mendians de tous ordres, qui *Curios simulant, et bacchanalia vi-*

Cacatorium medicorum[145].
Le Ramoneur d'astrologie[146].
Campi clysteriorum per §. C.[147].

vunt, comme parle Rabelais au dernier chapitre de ce livre; et alors, par le changement du *g* en *d*, comme en *godelureau*, ce mot vient de *gogue*, pris pour le ventre, et de *mare*, fait de *major*. Féneste, liv. IV, chap. XIII, « Il y a un godemard espagnol qui se fait porter à la procession dans une chaire percée, et va conchiant tout le mystère de ses fumées. » J'ai vu des Espagnols représentez promenant dans une brouette leur *godemare* ou ventre à poulaine. Souvent, comme ci-dessous chap. XII, le *godemare* signifie certain tems, c'est-à-dire environ l'entrée de la nuit, que les moines chantent l'antienne *Gaude Maria Virgo :* et quelquefois *godemare* s'entend de la *cochemare*, mal de rate, qui nous pèse la nuit lorsque nous dormons. Le dictionnaire françois-italien d'Oudin, godemare, cochemare, *pesarvola*. C'est pourquoi, comme *godemare* et *cochemare* sont assez souvent synonymes; que dans ce chapitre Rabelais en veut continuellement aux moines, sur-tout aux religieux mendians; et qu'au chapitre VI de la Prognostication pantagruéline, *cauchemare* vient constamment de *calcatio*, ou plutôt *calca maris*, il y a bien de l'apparence que dans ce titre il accuse de pédérastie tous les cinq ordres des mendians. (L.) — Sans avoir donné la véritable étymologie du mot *godemare*, Le Duchat en a très bien déterminé les deux significations. *Godemare* a été en effet pris pour *coquemar*, sorte de vase à gros ventre comme le *concombre*, du latin *cucumis*, *eris*, qui signifie coquemar et concombre, et pour *cauchemare*, démon incube qui pèse la nuit sur l'estomac. Nous en trouvons la preuve dans Duez et dans Oudin, qui expliquent *godemare* ou *cochemare* par *pesarvola* et *pesadilla*, c'est-à-dire par *cochemare* ou incube; mais ce mot dans ses deux significations vient également du latin *cucumis*, *eris*, et non pas de *gogue* et de *major* dans la première, de *gaude Maria* dans la seconde, comme le veut Le Duchat. Ce titre peut donc signifier également *le gros ventre* ou le *cauchemare des cinq ordres mendiants*. Dans la première signification, Rabelais feroit allusion à leur *manducité;* dans la seconde, à leurs offices nocturnes qui leur donnoient le *cauchemare*. Nous n'osons pas prononcer sur la dernière conjec-

Le Tirepet des apothecaires[148].
Le Baisecul de chirurgie[149].

ture de Le Duchat au sujet de ce titre à double entente. Le lecteur en jugera lui-même.

[149] Ce titre ne veut dire autre chose que la manière d'avoir le poil aux hérétiques, et de les faire chanter, suivant qu'elle est enseignée dans la somme de Thomas d'Aquin, et qu'elle a été pratiquée contre eux en leur chaussant, avant que de les brûler, et seulement pour les tourmenter, certain *brodequin*, ou certaine *botte* de parchemin, qui étant approchée du feu, se retire, et serrant extraordinairement la jambe cause une grande douleur (Furetière, au mot Brodequin). Nous lisons au chapitre XXIV de l'Apologie d'Hérodote, qu'un nommé frère Jean, de Rome, jacobin, qui se qualifioit inquisiteur des hérétiques de Provence, avoit accoutumé, lorsqu'il vouloit interroger quelqu'un sur le crime d'hérésie, de lui faire chauffer des bottes que lui-même emplissoit de graisse bouillante; ce qui étoit un sûr moyen de faire laisser à l'accusé le cuir et le poil dans ces bottes. Il continua d'exercer cette cruauté sur les pauvres Vaudois ou *Turlupins* de Cabrières et de Mérindol jusqu'en 1544, que la crainte d'en être châtié, comme c'étoit l'intention du roi, l'obligea de chercher un asyle dans Avignon (Bèze, *Hist. eccl. sur l'an* 1544). (L.) — La manière dont les tirelupins arrachent la peau, extraite de la botte fauve, *cornée*, prêchée et enseignée dans la Somme du docteur Angélique. Nous traduisons ainsi, parceque *pelleterie* ne vient pas de *pilus*, poil, mais de *pellis*, peau. Le docteur Angélique est, comme on sait, saint Thomas d'Aquin. « *Incornifistibuler*, dit M. D. L., est un mot peut-être forgé par Rabelais, et qui signifie introduire, faire entrer. Le Duchat le décompose assez peu heureusement en *cornet*, *fistula*, flûte, *stipula*, chalumeau. *Cornifistibulat*, à Toulouse, signifie troublé, affligé de quelque maladie. On a dit aussi *quescornifictibuler*, pour étourdir, rompre les oreilles à quelqu'un. » Pour nous, nous n'avons trouvé ce mot dans aucun de nos glossaires, pas même dans celui du dialecte toulousain. La *botte fauve* est la même que la *botte de patience* d'un des titres précédents. Voyez la note 22, et ici celle de Le Duchat, qui explique parfaitement ce que c'étoit. Un interprète qui a cru pouvoir commenter Rabelais, sans savoir même ce

Justinianus, de cagotis tollendis[150].
Antidotarium anime[151].

qui avoit été fait et expliqué avant lui, entend par la *botte fauve* la botte ordinaire, et par la *Somme angélique*, l'évangile! il y a un peu de différence. Voici comme il traduit et explique ce titre: « C'est-à-dire l'art de mettre tout le monde à contribution, des frères quêteurs et prêcheurs, bottés de bottes fauves, extrait des paroles de l'évangile. *La Pelleterie;* c'est, dans le sens de l'auteur, l'art d'avoir la peau ou le poil à qui de droit. C'étoit bien celui des frères mendiants. *Des tirelupins,* ou plutôt des tire-lopins, ce qui s'entend, *extraits de la botte fauve,* c'est que les frères quêteurs et prêcheurs alloient en bottes faire leurs tournées ou cueillettes. Voy. Rab., chap. xxix du liv. V. Les bottes fauves étoient connues dès le xve siècle. Voy. Martial d'Auvergne, quarante-troisième Arrêt d'amours. *Incornifistibulée en la Somme angélique*, c'est-à-dire contenue, insérée, comme avec un cornet, dans la Somme ou livre d'évangile. C'est effectivement en abusant des paroles de l'évangile, que les prêtres et moines du temps ont su tirer de la société les biens immenses qu'ils possédoient. »

[141] Ceux qui ont lu le gros ouvrage de Sanchès, et ceux des autres casuistes, savent combien ces auteurs ont été obligés de *rêvasser* pour avoir pu forger toutes les questions frivoles, dangereuses, et scandaleuses, dont ces livres sont pleins. (L.) — Il faut en effet que les théologiens aient bien *rêvassé* sur *les cas de conscience*, pour avoir produit tant de volumes sur cette matière. Sanchez, dans son énorme traité *de Matrimonio*, imprimé en 1592 pour la première fois, se fait cette question : *Utrùm Spiritus Sanctus emiserit semen in utero beatæ Mariæ virginis?* C'est sans doute à cause d'un grand nombre de questions aussi chatouilleuses qu'il contient, que le censeur dans l'approbation de ce traité dit : *Legi, perlegi maximâ cum voluptate.* Les autres ouvrages des théologiens, intitulés *Cas* ou *Examens de Conscience*, ne sont pas des *rêvasseries* moins curieuses. Il en existe un entre autres, in-12 très rare, que nous avons possédé dans notre bibliothèque : tous les *cas* ou articles concernant chaque péché sont coupés par bandes horizontales, qui sont passées sous la bande verticale ou marginale, de manière que le pénitent qui veut se confesser avec ce

Merlinus Coccaius, de patria diabolorum [152].
Desquelz aulcuns sont ja imprimez, et les aultres

livre n'a pas besoin de copier les péchés qu'il a faits : il suffit qu'il lève avec une épingle dessous cette dernière les bandes qui les contiennent, et qu'il feuillette le volume, en se confessant. Quelle invention monacale! Mais tous ces *ravasseurs* de cas ou d'examens de conscience apprennent et font faire à la jeunesse plus de péchés qu'ils n'en absolvent.

[142] De *bedon* et de *bedondon*, onomatopées qui chacune ont signifié un *tambour*, on a fait *bedaine* et *bedondaine* dans la signification de *gros ventre*, à cause de sa ressemblance avec un tambour. Les *Contes* d'Eutrapel, chap. XIX : « Chicoüan, qui estoit tabourineur à Saumur, en fit ainsi, quand le jour de ses noces il alla baudement et gaillardement querir sa femme à tout son tabourin et fluste, la conduisant en grand' joliveté jusques au Moustier, puis s'en retourna à sa maison se querir lui-même avec son bedondon. » Ainsi *la* Bedondaine *des presidens*, c'est le gros ventre de ces messieurs, soit par rapport à la double portion qu'ils ont dans les macarons et dans les vacations de commissaire, ou que n'étans parvenus à leur emploi qu'après avoir déja rempli d'autres offices de judicature, ils sont censez s'être doublement engraissez dans le métier. (L.) — *Bedondaine* est un dérivé de *bedon*, qui au propre signifioit un tambour, et au figuré un gros ventre : « Figurément et par raillerie, disent messieurs de l'académie, on appelle *bedon* un homme qui est gros et gras. » Ce qui est très véritable, ajoute Ménage, qui cite ce passage. Voyez la note du chapitre XX du livre I.

[143] Soit que *vietdazouer* vienne de *viso di asino*, vis ou visage d'âne ou qu'ici, comme il y a bien de l'apparence, Rabelais donne à ce mot une autre origine, on voit également qu'il ne faisoit pas plus d'estime des abbez de son tems, qu'en a fait depuis Verville de certain évêque qu'il n'ose nommer, mais qu'il traite de *grand viédase*. Voyez *le Moyen de parvenir*, chap. XVII, intitulé *Journal*. (L.) — *Vietdazouer* est certainement un dérivé en *ouer* ou *oir* de *vietdaze* ou *viédaze*, qui signifie au propre *vis* ou visage *d'âne*, comme le prouve le vieux mot *vise de cache* (*viso di cazzo*), qui a un sens analogue, et au figuré *v.. d'âne*, comme le prouvent aussi les vieilles expressions po-

l'on imprime maintenant en ceste noble ville de Tubinge[153].

pulaires, *que l'aze te f....*, *que l'aze te quille*. « L'on donne, dit M. D. L., à cette locution une plaisante origine. Certain paysan, frais et dispos, cheminoit sur son âne ; il rencontre une gente bergère, qui lui demande à monter en croupe. Lucas y consent, à condition que, chaque fois que son âne pètera, la bergère et lui feront *ung transon de chiere lye*. Le jeu plaît à tous deux ; comme toutes choses ont un terme, Lucas se fatigue. L'âne pète, lui dit à son tour la bergère. L'âne pète, répond-il en bâillant, hé bien, *que l'aze te f....* » Nous avons aussi lu ce conte en vers. Ce mot ne signifie donc pas *viet azouagement*, vieux soulagement, comme l'explique un interprète qui confond tout.

[144] Érasme dans une apologie avoit reproché au chartreux Pierre *Sutor* plusieurs tours de *fripon* que celui-ci avoit employés dans le démêlé qu'ils avoient eu ensemble touchant les prétendues hérésies que la Sorbonne imputoit à Érasme, et en même tems il s'étoit plaint que messieurs nos maîtres, contens de fronder sa doctrine, avoient laissé passer à leur confrère toutes ces obliquités, sans seulement l'en censurer. A cela *Sutor*, dans son *Antapologie* contre Érasme, répond que la Sorbonne ne connoissant que des seules hérésies, se borne à les condamner, et ne s'informe pas si ceux qui les dénoncent sont des *fripons* qui ont usé de mauvaise foi dans leurs dénonciations. C'est ce qu'emporte le titre du volume que Rabelais lui attribue, et dans lequel il repousse quelques duretés que son traité *De tralatione Bibliæ, et novarum reprobatione interpretationum*, lui avoit attirées de la part d'Érasme, en faisant voir que dans cet ouvrage il n'a fait que suivre et défendre les principes de l'église romaine. Ce traité est antérieur aux deux livres qu'il a faits de *la Vie des Chartreux*. Quant à ce que Rabelais dit que *Sutor* faisoit voir *que l'église romaine ne condamnoit pas les fripons*, c'est une piquante raillerie contre ceux qui prétendent que l'église a le pouvoir de dispenser de l'observation de la loi morale. (L.) — Ce titre est plus complet dans le *Dialogus epithalamicus*, qui ajoute *oratio* au commencement. Il signifie donc *Discours de Pierre Sutor*, ou Cousturier, *contre quelqu'un* (un certain) *qui l'avoit appelé fripon*, pour prouver *que les fripons ne sont pas condamnés par l'église*. Bernier dit sur ce livre,

« Ce pourroit bien être François Sutor, chartreux, homme fort opposé aux gens de l'humeur de Rabelais, et ennemi déclaré d'Érasme. » Il ne s'appeloit pas François Sutor, mais *Petrus Sutor*, ou Pierre Cousturier. C'étoit un docteur de Sorbonne, qui se fit chartreux dans un âge mûr, et mourut en 1537, après avoir rempli les premiers emplois de son ordre. Il avoit publié plusieurs ouvrages, quand Rabelais écrivoit son second livre, tels que *De triplici D. Annæ connubio*, Paris, 1525, pour prouver, contre *Faber* ou Le Fèvre d'Étaples, que sainte Anne avoit été mariée trois fois; *De translatione bibliorum*, 1525, in-fol., et *De vitâ carthusianâ libri duo*, Paris, 1526, in-8°. C'étoit plus qu'il n'en falloit à Rabelais pour le ridiculiser, en le supposant auteur du livre qu'il lui attribue. Comme Le Duchat, dans cette note, parle de *messieurs nos maîtres*, nous profiterons de cette occasion pour réparer un oubli, et prévenir le lecteur que par-là on entendoit les docteurs de Sorbonne, ainsi que par *magistri nostri*, et par *magistri parisienses :* le *Roman de la Rose* nomme ces théologiens, *les maistres en divinité.* Cette clef n'est pas inutile pour comprendre un grand nombre des titres de livres de la bibliothèque de Saint-Victor, et en sentir la malignité.

[145] Au chapitre v de ce livre, Rabelais dit des médecins, *qu'ilz sentent les clysteres comme vieulx diables.* Ici, c'est encore à-peu-près la même raillerie contre ceux de sa propre profession. (L.) — *Le Cacatoire des médecins.* Un interprète traduit, *le grand purgatif des médecins.* « L'auteur paroît supposer, dit-il, que les bons religieux de Saint-Victor, comme *célèbres mangeurs*, pouvoient en avoir besoin. » Et prenant ce livre pour un livre réel, et Bernier au mot, il ajoute : « Jean Bernier, célèbre médecin dans le XVIIe siècle, qui a écrit sur Rabelais, donne le *Cacatorium medicorum*, comme ayant été autrefois un des plus fameux livres de la médecine! » On va en juger. Voici ce qu'en dit Bernier : « Quant au *Cacatorium medicorum*, ce livre n'étant plus comme autrefois un des plus fameux de la médecine, il y faudroit substituer *Complacentiæ medicorum ;* car ce n'est plus le *pot* aux clystères qui est le *potozzi* des médecins, ce ne sont plus les *cacatoires* qui font leurs affaires, mais les *caquetoires*, verbiage, vanité, secrets prétendus, charlatannerie, voilà leur Pérou. »

[146] Les astrologues sont d'ordinaire avec leurs longues lunettes,

tantôt en haut, tantôt en bas, dans les observatoires, comme les ramonneurs avec des perches dans les cheminées. (L.) — C'est plutôt parceque les astrologues voient les astres par les tubes ou tuyaux de leurs lunettes, comme les ramoneurs les voient par les tuyaux des cheminées.

[147] Manque dans l'édition de Dolet, mais on le trouve dans celle de 1553. Ce *per C.* veut dire *per Symphorianum Champerium*, ou, comme il lui plaisoit quelquefois de s'appeller, *Camperium*. Ce Symphorien Champier, dont nous avons plusieurs mauvais livres, en a intitulé deux ou trois *Campi*, par allusion à son nom. De ce nombre est *Campi clysteriorum*, rapporté par Gesner au feuillet 606 de sa *Bibliothèque*, imprimée à Zurich, 1545. (L.) — *Les Champs des clystères.* M. D. L. donne le vrai titre de l'ouvrage de Champier, auquel Rabelais fait ici allusion. Le voici, *Clysteriorum camporum secundum Galeni mentem libellus utilis et necessarius.* Cet ouvrage se trouve à la suite de cet autre du même auteur : *Claudii Galeni historiales campi;* Basileæ, 1532, in-fol. On a encore de lui l'ouvrage suivant, dont le titre fait aussi allusion à son nom : *Campus Elysius Galliæ;* Lugduni, 1555, in-8°. Champier étoit premier médecin d'Antoine, duc de Lorraine. Il mourut à Lyon sa patrie, vers 1540.

[148] C'est la seringue des apothicaires.

[149] L'attouchement du derrière. De deux poutres qui se touchent, on dit qu'elles se baisent. (L.) — « Ce sont vraisemblablement, dit un interprète, les inspections, attouchements et approches que les chirurgiens sont obligés de faire souvent de la partie postérieure du corps humain, que l'auteur assimile plaisamment ici au baiser. » Ce doit être plutôt la partie où les deux fesses semblent se baiser, c'est-à-dire le périnée.

[150] Et liv. III, chap. VIII : *C'est ce qui meut le vaillant Justinien,* liv. IV de *Cagotis tollendis*, à mettre *summum bonum in braguibus et braguetis.* On veut que ce soit ici une allusion au titre *De caducis tollendis*, dont la loi est de Justinien ; mais, selon moi, c'en est plutôt une à la loi du même empereur, *de validis mendicantibus*, entre lesquels Rabelais a prétendu que Justinien avoit compris les moines mendians. Du moins est-ce le sentiment d'Agrippa de *la Vanité des Sciences*, au chapitre *de mendicitate*, qui est le 65. (L.) — *Justinien sur la suppression ou la destruction des cagots.* Le Duchat développe

bien mieux son explication dans Ménage, au mot Cagot. « Il paroit, dit-il, que par le mot de *cagots*, nos ancêtres ont entendu les religieux mendians; et ce sont aussi les mêmes que Rabelais a entendus sous ce nom, lorsque, liv. II, chap. VII, il attribue à l'empereur Justinien un livre de *Cagotis tollendis*, puisque, n'en déplaise à M. Simon de Valhebert, qui a prétendu que ce titre de livre étoit une allusion à la loi de Justinien *De caducis tollendis*, Rabelais a eu en vue une autre loi du même empereur, *De validis mendicantibus*, de laquelle fait aussi mention le *Roman de la Rose*, fol. 71, r° au chapitre de *fauxsemblant;* et *Agrippa*, en son livre *de Vanitate Scientiarum*, au chapitre *De mendicitate*, qui est le 65. Et Rabelais paroit aussi avoir la même pensée, liv. III, chap. VIII, où il cite de nouveau ce livre *De cagotis tollendis.* Le même auteur, liv. V, c. II, parlant des oiseaux de l'île Sonnante, dit qu'aux moinegaux, abbegaux, etc., desquels seuls cette isle étoit anciennement peuplée, venoient se joindre depuis trois cens ans, de tems à autre, grand nombre de *cagots*, espèce d'oiseaux qui ne faisoient que conchier toute l'isle. D'où il est clair que ceux que Rabelais appelle *cagots*, sont proprement les religieux mendians; et non les anciens ordres, qu'il comprend sous le nom de *moinegaux* et d'*abbegaux*. Ainsi je me confirme toujours plus dans ma pensée, que sous le nom de *cagots* il faut entendre particulièrement les francisquains et les dominicains... Il est d'ailleurs à remarquer que quand Rabelais, liv. V, chap. II, dit que les oiseaux *cagots* avoient honny et conchié l'isle Sonnante, il fait allusion de *cagot* à *caguer*, fait de *cacare;* et que lorsqu'au chapitre suivant il parle d'autres *cagots* qui ne chantoient point, lorsqu'on sonnoit les cloches de leur cage, il fait allusion de *cagot* à *cage.* » Bernier pense aussi que c'est une allusion au titre de droit, *De caducis tollendis.* Un interprète, qui veut tout expliquer sans rien savoir, et sans consulter aucun livre, dit que Rabelais donne ici à entendre que Justinien, empereur d'une piété solide et vraie, n'aimoit pas les cagots. Voy. une autre remarque sur ce titre, chap. VIII du livre III.

[5] *L'Antidotaire*, ou recueil des antidotes *de l'ame.* Le *Dialogus epithalamicus* lit *Antidotum animæ.* Ce titre répond à celui d'un ouvrage du médecin Le Camus, intitulé *la Médecine de l'esprit*, et à l'inscription de la bibliothèque d'Alexandrie, Ψυχῆς ιατρειον, en latin,

Animæ remedium vel *medicina*. Rabelais fait ici sans doute allusion à l'ouvrage intitulé *Liber meditationum ac orationum devotarum, qui* Antidotarius animæ *dicitur* (*auctore Nicolao Saliceti, abbate Sanctæ Mariæ de Pomerio*) *Antverpiæ, Gerardus Leca*, 1490, in-8°, réimprimé plusieurs fois. M. Barbier, savant bibliographe et ancien bibliothécaire du roi, que nous avons consulté sur ce titre de livre, nous écrit : « C'est un ouvrage réel, qui a eu plusieurs éditions sur la fin du XVI[e] siècle. L'auteur étoit un médecin nommé Nicolas Saliceti, abbé du monastère de Sainte-Marie *de Pomerio*, diocèse de Strasbourg. Rabelais raille probablement ce bonhomme d'avoir appliqué un terme de médecine aux maladies de l'ame. Son ouvrage en effet est un recueil d'oraisons, de méditations et d'antidotes contre les maladies de l'ame. » Comme nous avons cité souvent le *Dialogus epithalamicus* dans les notes de ce chapitre, et que nous venons de le citer encore, en voici le titre entier : *Dialogus epithalamicus ex epistolis clar. vir. à Simone Gabes Gabbema collectis. Groningæ*, 1666

[152] *Théophile Folengio*, qui, sous le nom de *Merlin Cocaie* a fait des vers en stile macaronique, étoit un moine bénédictin natif de Mantoue, mort fort âgé l'an 1544, mais qui n'a pas fait de livre qui ait paru sous le titre *de Patria diabolorum*. Il est vrai que Merlin Cocaïe, dans l'épître que, sous le nom de *magister Aquarius Lodola*, il adresse *ad illustrem dominum Pasarinum*, dit avoir composé cinq livres *de Stanciis diabolorum*, ou, comme il s'en explique plus bas, *quinque libros de inferno;* mais il faut prendre garde que quelques lignes après, il déclare les avoir joints aux précédens, qui traitoient des prouesses de *Baldus*, où il donne à entendre qu'ayant d'abord fait vingt Macaronées, lesquelles, comme il paroît par l'*Epistolium colericum*, avoient été publiées sans sa participation, il les avoit depuis augmentées de ces cinq autres qu'il intitule *de Stanciis diabolorum*, parcequ'encore que la description de l'enfer n'y commence proprement qu'au vingt-troisième livre, il est sûr néanmoins que dès le vingtième cette description est préparée. *Baldus* y forme la résolution de voir le païs des diables : il en cherche et trouve la route dans le vingt et unième : il la poursuit dans le suivant; et enfin au vingt-troisième il arrive sur les lieux. Quelques-uns comptent cinq livres de Merlin Cocaïe *de Patria diabolorum;* d'autres, comme Ménage, n'en comptent que trois; mais, comme on voit, les

uns et les autres ont raison, quoiqu'à différens égards. (L.) — *Merlin Coccaie sur la patrie des diables.* Voici ce que dit Ménage, au mot MACARONS : « Merlin Coccaie n'a point fait de livre que je sache intitulé *de Patriâ diabolorum ;* mais il a décrit l'enfer dans sa Macaronée XXIII, XXIV et XXV. Ce qui est, je pense, ce que Rabelais appelle *le pays des diables.* » Sur quoi Le Duchat ajoute au même article : « Ménage se trompe, quand il dit que Merlin Coccaie n'a point fait de livre intitulé *de Patriâ diabolorum*, et cela sans doute pour n'avoir pas lu, dans le volume des poésies macaroniques de Merlin Coccaie, l'épître qui précède l'apologétique qui se lit au devant des macaronées : car, dans cette épître, on voit, page 13 de l'édition de Venise, 1564, que le poëte Merlin avoit composé, de même stile que le reste, cinq livres *de Stanciis diabolorum.* Or, le mot *stancia*, qui est italien, veut dire proprement la demeure, l'habitation, ou le pays natal de quelqu'un. De savoir ce que sont devenus ces cinq livres, c'est ce que l'auteur de l'épître ne dit pas, se contentant de nous déclarer que de tout ce qu'il trouva des œuvres de Merlin dans une cassette, il ne se chargea que de ce qui a depuis été imprimé par ses soins. » « Pour le *Merlinus Coccaius de patriâ diabolorum*, dit Bernier, ce n'est pas que cet auteur ait rien écrit de semblable, mais c'est qu'il avoit fait un enfer macaronique, comme le Dante, le Quevedo, et tant d'autres, en avoient fait un suivant leurs visions. « Je ne connois point, dit un interprète, d'ouvrage de Théophile Folengio, surnommé Merlin Coccaie, qui porte ce titre, à moins qu'on ne considère comme telle la caverne de la sorcière Muselino (*Macaroneâ decimâ septimâ*, vers. 7), dans laquelle elle évoquoit les diables, à l'aide d'un grimoire qu'elle portoit toujours dans son sein. »

[153] Ce que Rabelais dit, qu'une partie des livres dont il vient de donner le catalogue s'imprimoient actuellement à Tubinge (*ville luthérienne d'Allemagne*), regarde les plus satiriques d'entre ces livres, qui ne pouvoient s'imprimer que dans une université toute protestante. (L.) — « Il est bien certain, par exemple, ajoute l'abbé de Marsy, que le livre de *la Cosmographie du purgatoire* n'étoit point un livre à imprimer à Rome. » Tubinge étoit une ville où s'imprimoient alors tous les livres défendus en France.

CHAPITRE VIII.

Comment Pantagruel estant a Paris receut lettres de son pere Gargantua, et la copie d'icelles.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Dans cette lettre affectueuse et pleine de sens que Gargantua écrit à son fils Pantagruel, il l'engage à acquérir toutes les connoissances utiles et agréables, et il lui dit que les arts et les sciences se sont bien perfectionnés sous son règne et par ses soins, et qu'à peine lui-même (Gargantua), « reputé le plus sçavant du siecle en son eage virile, seroyt « il à present reçeu en la premiere classe des petitz grimaulx; « que maintenant toutes disciplines sont restituées, les lan« gues restaurées.... » Tout le monde sait qu'en effet les sciences et les arts n'ont commencé à renaître que sous François Ier, et que ce roi étoit *le père et le restaurateur des lettres.* « Tout cela, dit aussi l'abbé de Marsy lui-même, désigne encore clairement François Ier. » « Il se trouva, dit le président Hénault, précisément dans le temps de la renaissance des lettres: il en recueillit les débris échappés aux ravages de la Grèce, et il partagea avec Léon X la gloire d'avoir fait fleurir les sciences et les arts dans l'Europe..... L'époque célèbre de cette grande révolution est le XVIe siècle..... Les Médicis à Florence, Léon X à Rome, et François Ier en France, redonnèrent la vie aux beaux-arts. » Ce

chapitre est donc une nouvelle preuve que Gargantua est François Ier, et par conséquent que Pantagruel est Henri II.

« Voici du moins, dit Bernier, autant de sérieux qu'on vient de voir de fariboles. Car on ne peut pas voir une lettre d'un père à son fils plus judicieuse, plus instructive, plus chrétienne et de meilleur sens; puisque après avoir marqué l'ignorance des bonnes lettres aux siècles précédens, il lui marque tout ce qui étoit arrivé de son tems par le rétablissement des sciences, l'établissement des colléges dans l'université de Paris, d'où, comme d'un cheval de Troye, on avoit veu sortir tant de sçavans, au point, ajoute-t-il, que les femmes mêmes et les filles s'étoient decrassées de la barbarie des siecles passés. Tant il est vrai que notre docteur est quand il veut, et suivant la matière qu'il a à traitter, tout ce qu'on peut desirer d'un homme de litterature, theologien, politique, medecin, homme de conseil, mais à la verité bien plus sçavant en la theorie de la morale, qu'en la pratique, à la vie (*d'après la vie*) qu'il menoit pendant qu'il composoit son roman. »

« Quoi de plus digne, de plus aimable, de plus touchant même, dit M. Guizot, que les sentiments de Gargantua écrivant à son fils (liv. II, chap. VIII)?... N'est-ce pas là, continue-t-il, après en avoir cité un fragment, un des plus beaux motifs que l'on puisse présenter à un jeune homme pour l'engager à se distinguer, à bien vivre, à honorer ainsi cette image de son père qu'il est destiné à conserver dans le monde? et les conseils de ce père ne doivent-ils pas lui inspirer autant de reconnoissance que de zèle, lorsqu'il ajoute, en les lui donnant: « Je ne dy cela par deffiance « que j'aye de la vertu, etc. » Mais quels sont donc, demandera-t-on, ces conseils que précèdent des sentiments si affectueux et si vrais? Pour les bien faire connoître, je voudrois pouvoir citer en entier la lettre de Gargantua; on seroit frappé de l'esprit qui l'a dictée, de l'élévation d'idées

qui y règne, et qu'il cherche à inspirer à Pantagruel; on y verroit un père charmé de ce qu'une heureuse destinée a fait naître son fils dans un temps plus éclairé, plus propre à favoriser le développement des facultés de l'homme que n'étoit le temps où il naquit lui-même; on l'entendroit exhorter ce fils à profiter de toutes les ressources qui sont entre ses mains, à prendre part aux lumières de son siècle, à honorer les lettres dans ceux qui les cultivent, et à ne pas associer au sot orgueil de la richesse et du sang le stupide orgueil de l'ignorance... »

« Et pourquoi Gargantua veut-il que son fils fasse toutes ces études, acquière toute cette instruction? a-t-il le projet d'en faire un savant, un homme de lettres? de le vouer à l'un de ces états pour lesquels on convient que la science est indispensable? Non; il sait que Pantagruel est destiné par sa naissance à suivre une carrière où, selon les idées communes, on peut se passer de savoir; mais il sait aussi que, dans toutes les carrières, le savoir, les idées libérales sont la plus belle richesse de celui qui les possède, et il recommande à son fils d'employer à les acquérir les années de sa jeunesse... C'est donc pour consacrer à une vie active tout ce qu'il aura acquis de talents, de connoissances et de supériorité, que Pantagruel se livre avec tant d'ardeur à l'étude...; jamais, au milieu de ses travaux, il n'oublioit que la vertu doit être le premier but, la condition essentielle des efforts de l'homme... »

« De si excellents conseils, un amour paternel si tendre, une éducation si bien dirigée, ne sauroient demeurer inutiles. Rabelais a montré dans le développement du caractère de Pantagruel quels en devoient être les fruits. Ce caractère est plus remarquable qu'on ne seroit d'abord tenté de le croire; il demeure constamment le même: à côté de l'immoralité de Panurge et de la grossièreté de frère Jean, on voit toujours Pantagruel, plein de raison, de sagesse,

de facilité et de bonté. Discute-t-il : il abuse quelquefois étrangement de l'érudition et d'une dialectique subtile; mais c'est presque toujours pour en revenir à des maximes simples, droites, à ce bon sens qui a toute la vérité de la philosophie, s'il n'en a pas la profondeur. A-t-il à agir : il se montre par-tout ferme et calme. Lorsque pendant ses voyages, il essuie en mer cette horrible tempête, décrite par Rabelais d'une manière si vive et si pittoresque; tandis que Panurge s'abandonne au désespoir de la peur; tandis que frere Jean et tous les matelots luttent contre les vents et contre les vagues, jurent, s'emportent, Pantagruel, tranquille et pieux, reste debout sur le pont du navire, tenant fortement le grand mât pour l'empêcher de se rompre; et quand, au plus fort de l'orage, tous les nautonniers se croient perdus, il ne laisse échapper que ces mots : « Le « dieu servateur nous soit en aide ! » Et ce calme contraste singulièrement avec l'agitation, le désordre, la terreur, qui régnent parmi ses compagnons. L'affection même qu'il porte à Panurge ne l'empêche pas de reconnoître l'irrégularité de sa vie et le libertinage de ses idées. Panurge veut-il justifier ses prodigalités et son inconduite, en prenant le parti de ceux qui empruntent de l'argent sans savoir s'ils pourront le rendre, Pantagruel lui impose silence... Qu'on suive ce caractère dans tout l'ouvrage, on verra que sans fracas, sans ostentation, sans intention morale peut-être, Rabelais l'a peint tel qu'il devoit être après l'éducation qu'il avoit reçue, c'est-à-dire toujours bon et toujours raisonnable, toujours envieux d'étendre ses connoissances et de conserver ses vertus, cherchant par-tout la vérité, examinant et tolérant toutes les opinions, sans laisser ébranler ses principes, restant toujours enfin digne, simple et ferme au milieu des mœurs déréglées, des indécentes brutalités, et de l'immoralité licentieuse de ceux qui l'entourent. »

« J'en veux faire remarquer un trait particulier... c'est le

respect de Pantagruel pour son père. Jamais écrivain, je crois, n'a donné à l'amour filial et à l'autorité paternelle plus de force, de gravité et d'étendue, que n'a fait Rabelais... C'est au moment où naissoit cette désorganisation sociale, que Rabelais a peint un père élevant son fils avec la bonté la plus facile, le désintéressement le plus parfait; et ce fils, pénétré pour son père de l'affection la plus tendre, du respect le plus profond, de la reconnoissance la plus vive... Pantagruel ne perd pas une occasion de donner à son père des marques de sa reconnoissance. La vérité et la tenacité de ce sentiment sont d'autant plus remarquables, que le principal personnage du roman, Panurge, est, comme on sait, un mauvais sujet qui se moque de tous les liens, de toutes les affections, de toutes les idées morales, et qui se sert souvent, pour les ébranler, de toute la subtilité de son esprit. »

« Pantagruel, dans ses voyages, ne cesse jamais non seulement de penser à son père, mais encore de suivre et de mettre à profit ses conseils.... Il semble que Rabelais, en plaçant les voyages à la suite des études de Pantagruel, précisément à l'époque où les jeunes gens peuvent voyager avec fruit, ait voulu indiquer par-là que tel devoit être le complément de toute éducation dirigée dans des vues saines, grandes, et libérales. »

« Qu'on ne m'accuse pas d'avoir trouvé dans son livre ce qui n'y est point. Je n'ai rien dit qui ne fût appuyé sur des citations (*nous les avons supprimées*), et je n'ai pas fait toutes celles que j'aurois pu faire... Telle est la force de la raison, que celui qui la consulte et la croit, quelle que soit l'époque à laquelle il écrit, trouve la vérité dans tous les détails où il la cherche, et que des hommes venus plus tard, à une époque plus heureuse, la reconnoissent, et lui rendent hommage en dépit des erreurs qu'il y a jointes, des folies auxquelles il l'a associée, des graves inconvenances même dont

il n'a pas su ou voulu la dégager. C'est cette raison, le bon sens que Rabelais a porté dans ses idées sur l'éducation comme sur plusieurs autres sujets que j'ai voulu faire ressortir, pour montrer à quelles vérités il a pu arriver ainsi, dans un siècle qui les méconnoissoit, et dans un livre où l'on ne s'attendoit guère à les trouver. » (*Annal. d'éduc.*, tom. III, p. 1.)

Pantagruel estudioyt fort bien, comme assez entendez, et prouffictoyt de mesme ; car il avoyt l'entendement a double rebras[1], et capacité de memoire a la mesure de douze oyres[2] et bottes

[1] A double repli ; c'est-à-dire qu'il avoit l'entendement profond. *Rebrasser* signifioit proprement replier les *bras* ou manches de sa chemise, comme le font les ouvriers pour travailler.

[2] Rabelais veut dire que Pantagruel avoit de l'esprit *autant que quatre*, comme on parle, et de la mémoire autant qu'en sauroient contenir douze des meilleures têtes. Ce qu'il appelle entendement *à double rebras* un grand et vaste jugement, c'est par allusion à certains manteaux courts que, du tems de l'auteur, on *rebrassoit* ou redoubloit plus ou moins sur le bras ordinairement par galanterie ; mais, dans l'occasion, pour tenir lieu de rondelle dans une rencontre inopinée. Les *oyres* et les *bottes d'olif* sont des outres et des tonneaux à mettre l'huile d'olive que produisent la Provence et le Languedoc. (L.) — *Oyre* n'est qu'une variante d'*outre*, et vient également du latin *uter*, mais il est plus corrompu que le mot actuel, quoique plus ancien ; ce qui prouve que *outre* est de seconde formation. Il y a dans toutes les langues, et sur-tout en françois, beaucoup de mots dans ce même cas :

> Multa renascentur, quæ jam cecidêre, cadentque
> Quæ nunc sunt in honore vocabula, si volet usus

dit Horace dans son *Art poétique*, v. 70.

d'olif. Et, comme il estoyt ainsi la demourant[3], receut ung jour lettres de son pere en la maniere que s'ensuyt :

« Tres chier filz, entre les dons, graces, et pre-« rogatives desquelles le souverain plasmateur[4], « dieu tout puissant, ha endouairé[5] et aorné l'hu-« maine nature a son commencement, celle me « semble singuliere et excellente par laquelle elle « peult, en estat mortel, acquerir espece d'immor-« talité, et, en decours[6] de vie transitoire, perpe-« tuer son nom et sa semence. Ce que est faict par « lignee issue de nous en mariaige legitime. Dont « nous est aulcunement instauré[7] ce que nous feut « tollu par le peché de nos premiers parens, es-« quelz feut dict que, parce qu'ilz n'avoyent esté « obeissans au commendement de dieu le crea-« teur, ilz mourroyent, et, par mort, seroyt re-« duicte a neant ceste tant magnificque plasma-« ture en laquelle avoyt esté l'homme creé.

« Mais, par ce moyen de propagation seminale, « demoure es enfans ce qu'estoyt deperdu es pa-« rens, et es nepveux[8] ce que deperissoyt es en-

[3] Et comme il étoit à Paris.

[4] Formateur : du latin *plasmo*. (L.) — Et plus bas, *plasmature*, pour forme.

[5] A doué et orné.

[6] Dans le cours d'une vie passagère.

[7] Restitué, rendu ce qui nous fut ôté, ravi.

[8] *Nepveux* est pris ici dans le sens du latin *nepotes*, petits-fils. De

« ſans, et ainsi successifvement jusques a l'heure
« du jugement final, quand Jesus Christ aura
« rendu a dieu le pere son royaulme pacificque,
« hors tout dangier et contamination de peché.
« Car alors cesseront toutes generations et corrup-
« tions, et seront les elemens hors de leurs trans-
« mutations continues, veu que la paix tant desi-
« ree sera consommee et parfaicte, et que toutes
« choses seront reduictes a leur fin et periode.

« Non doncques sans juste et equitable cause,
« je rendz graces a dieu, mon conservateur, de ce
« qu'il m'ha donné pouvoir veoir mon anticquité
« chanue reflourir en ta jeunesse. Car, quand, par
« le plaisir de luy qui tout regit et modere, mon
« ame laissera ceste habitation humaine, je ne me
« reputeray totalement mourir, ains passer d'ung
« lieu en aultre, attendu que, en toy et par toy,
« je demoure en mon imaige, visible en ce monde,
« vivant, voyant, et conversant entre gens d'hon-

Marsy traduit ainsi cet endroit, dans son *Rabelais moderne*, en en conservant le vieux langage : *demeure es enfans ce qui es peres estoyt deperdu, et es nepveux ce qui deperissoyt es enfans;* et l'explique ensuite en ces termes : « Mais par le moyen de cette propagation successive, les enfans conservent ce que les pères avoient perdu, à sçavoir la vie : et ce que les enfans étoient eux-mêmes sur le point de perdre est conservé par leurs descendans. » « Je n'ai point voulu toucher, continue-t-il, au moins pour le fond, à la phrase originale, qui, toute obscure qu'elle peut paroître aujourd'hui, est néanmoins d'une construction fort élégante. Je dois avoir pour ces sortes d'endroits les ménagemens les plus scrupuleux. »

« neur et mes amys, comme je souloys. Laquelle « mienne conversation ha esté, moyennant l'ayde « et grace divine, non sans peché, je le confesse « (car nous pechons tous, et continuellement re- « querons a dieu qu'il efface nos pechez[9]), mais « sans reproche.

« Parquoy, ainsi comme en toy demoure l'i- « maige de mon corps, si pareillement ne relui- « soyent les meurs de l'ame, l'on ne te jugeroyt « estre guarde et thresor de l'immortalité de nos- « tre nom, et le plaisir que prendroys ce voyant « seroyt petit, considerant que la moindre partie « de moy, qui est le corps, demoureroyt; et la « meilleure, qui est l'ame, et par laquelle demoure « nostre nom en benediction entre les hommes, « seroyt degenerante et abastardye. Ce que je ne « dy par deffiance que j'aye de ta vertu, laquelle « m'ha esté ja par cy devant esprouvee, mais pour « plus fort te encouraiger a prouffićter de bien en « mieulx.

« Et ce que presentement t'escripz, n'est tant a « fin qu'en ce train vertueux tu vives, que de ainsi « vivre et avoir vescu tu te resjouisses, et te refrai- « chisses en couraige pareil pour l'advenir[10]. A la-

[9] C'est ainsi que, dans l'édition de Dolet, on lit cet endroit, qui doit s'entendre de l'oraison dominicale. (L.)

[10] Ce qui est entre ces marques [*et ce que.... pour l'advenir*] manque dans l'édition de Dolet. (L.) — De Marsy a aussi retranché cette phrase comme inutile.

« quelle entreprinse parfaire et consommer, il te
« peult assez soubvenir comment je n'ay rien es-
« pargné : mais ainsi t'y ay je secouru comme si je
« n'eusse aultre thresor en ce monde que de te
« veoir une fois en ma vie absolu [11] et parfaict,
« tant en vertus, honnesteté, et preudhommie,
« comme en tout sçavoir liberal et honneste [12], et
« tel te laisser apres ma mort, comme ung mi-
« rouer representant la personne de moy ton pere,
« et si non tant excellent, et tel de faict comme je
« te soubhaitte, certes bien tel en desir.

« Mais encores que mon feu pere de bonne me-
« moire, Grandgousier, eust adonné tout son es-
« tude a ce que je prouffictasse en toute perfection
« et sçavoir politicque, et que mon labeur et es-
« tude correspondist tresbien, voyre encore oul-
« trepassast son desir, toutesfoys, comme tu peulx
« bien entendre, le temps n'estoyt tant idoine ne
« commode es lettres comme est de present, et n'a-
« voys copie [13] de telz precepteurs comme tu as
« eu. Le temps estoyt encores tenebreux, et sen-
« tant l'infelicité et calamité des Gothz, qui avoyent
« mis a destruction toute bonne literature. Mais,
« par la bonté divine, la lumiere et dignité ha esté
« de mon eage rendue es lettres, et y voy tel amen-

[11] Accompli, parfait. C'est ce que signifie le latin *absolutus*.

[12] Et discipline honnête.

[13] Abondance : dans le sens du latin *copia*.

« dement que, de present, a difficulté seroy je re-
« ceu en la premiere classe des petitz grimaulx[14],
« qui en mon eage virile estoys (non a tort) reputé
« le plus sçavant dudict siecle.

« Ce que je ne dy par jactance vaine, encores
« que je le puisse louablement faire en t'escrip-
« vant, comme tu as l'authorité de Marc Tulle en
« son livre de Vieillesse, et la sentence de Plutarche
« au livre intitulé, Comment on se peult louer
« sans envie[15], mais pour te donner affection de
« plus hault tendre[16].

[14] On appeloit *grimauds* et *grimes*, dans les colleges, les petits écoliers, dit Ménage, qui cite ce passage et cet autre du livre IV, chap. XLVIII : « Y accourut le maistre d'eschole, avec tous les peda-« gogues, *grimauds* et escholiers. » *Grimaud* est donc l'augmentatif de *grime*, qui, ainsi que *grimoire*, a pu et dû se dire pour *grammaire*. Le Duchat, qui fait venir ce mot de *rime*, à la suite de l'article de Ménage, a donc tort. « Dans le passage de Rabelais cité par Ménage, dit-il, les *grimaux* étant mis immédiatement après les pédagogues et avant les écoliers, il y a de l'apparence que *grimaud* est proprement un écolier déja un peu avancé, qui commence à rimer, c'est-à-dire à faire des vers grecs et latins, tant bien que mal. Ainsi *grimaud* pourroit bien venir de l'italien *rima*, rime, par la préposition du *g*, comme en *grimoire*, fait de *rimoire* (c'est supposer ce qui est en question), et en *grenouille*, fait de *ranuncula*. La confession de Sancy, liv. II, chap. I : « J'ay ouy dire a la Brosse que quand il es-« toyt regent de la troisiesme en Bourgogne, il eust fouetté ses gri-« maulx, s'ilz n'eussent mieulx fait. » Le passage montre que les écoliers qu'on traite de *grimaux* ne sont pas ceux des dernières classes, mais ceux de la troisième, où on commence à rimer en grec et en latin. » A tout cela il n'y a qu'une chose à répondre, c'est qu'on ne rime pas en grec et en latin, et qu'on ne fait pas de vers français dans les colléges.

« Maintenant toutes disciplines sont restituees,
« les langues instaurees[17], grecque, sans laquelle
« c'est honte qu'une personne se die sçavant; he-
« braicque, chaldaicque, latine. Les impressions
« tant elegantes et correctes en usance, qui ont
« esté inventees de mon eage par inspiration di-
« vine, comme, a contrefil, l'artillerie, par sug-
« gestion diabolicque. Tout le monde est plein de
« gens sçavans, de precepteurs tresdoctes, de li-
« brairies tresamples, et m'est advis que, ny au
« temps de Platon, ny de Ciceron, ny de Papi-
« nian[18], n'estoyt telle commodité d'estude qu'on
« y veoit maintenant. Et ne se fauldra[19] plus do-
« resnavant trouver en place ny en compaignie,
« qui ne sera bien expoly en l'officine de Minerve[20].
« Je voy les briguans, les bourreaulx, les adven-
« turiers, les palefreniers de maintenant plus doc-
« tes que les docteurs et prescheurs de mon temps.

« Que diray je? Les femmes et filles ont aspiré
« a ceste louange et manne celeste de bonne doc-

[15] *Sine invidiâ*, sans se rendre odieux. Rabelais, qui vient, comme le remarque de Marsy, de reprendre si sévèrement son écolier pour l'affectation ridicule de parler latin en françois, tombe ici, sans y penser, dans le même défaut.

[16] De tendre plus haut. — [17] Renouvelées.

[18] Ces mots [*ny de Papinian*] ne sont pas dans l'édition de Dolet. (L.)

[19] Et ne devra plus dorénavant paroître dans le monde.

[20] Ceci, dit de Marsy, sent encore l'écolier limousin. C'est un pur latinisme : *expolitus in officinâ Minervæ*, poli à l'école de Minerve.

« trine. Tant y ha qu'en l'eage ou je suis, j'ay este « contrainct d'apprendre les lettres grecques, les- « quelles je n'avoys contemnees [21] comme Caton, « mais je n'avoys eu le loisir de comprendre [22] en « mon jeune eage. Et vouluntiers me delecte a « lire les Moraulx de Plutarche, les beaulx Dia- « logues de Platon, les Monumens de Pausanias, « et Anticquitez de Atheneus, attendant l'heure « qu'il plaira a dieu mon createur m'appeller, et « commander yssir de ceste terre.

« Parquoy, mon filz, je t'admoneste que em- « ployes ta jeunesse a bien prouffioter en estude « et en vertus. Tu es a Paris: tu as ton precepteur « Epistemon, dont l'ung [23] par vives et vocables « instructions, l'aultre par louables exemples te « peult endoctriner. J'entendz et veulx que tu ap- « prennes les langues parfaictement. Premiere- « ment la grecque, comme le veult Quintilien; « secondement la latine; et puis l'hebraicque pour « les sainctes lettres, et la chaldaicque et arabicque « parfaitement; et que tu formes ton style, quant « a la grecque, a l'imitation de Platon; quant a la « latine, de Ciceron : qu'il n'y ait hystoire que tu « ne tiennes en memoire presente, a quoy t'ay-

[21] Plutarque, dans la Vie de Caton le censeur. (L.) — Dédaignées.

[22] D'apprendre.

[23] * *L'ung*, c'est Épistémon, c'est-à-dire le cardinal de Tournon. *L'aultre*, c'est Paris.

« dera la cosmographie de ceulx qui en ont es-
« cript. Des arts liberaulx, geometrie, arithme-
« ticque et musicque, je t'en donnay quelque goust
« quand tu estoys encores petit en l'eage de cinq
« a six ans; poursuys le reste, et d'astronomie [24]
« saches en tous les canons? Laisse moy l'astrologie
« divinatrice [25], et l'art de Lullius [26], comme abuz,
« et vanitez. Du droict civil, je veulx que tu sçai-
« ches par cueur les beaulx textes, et me les con-
« feres avecques philosophie.

« Et, quant a la connoissance des faictz de na-
« ture, je veulx que tu t'y addonnes curieusement,
« qu'il n'y ait mer, riviere, ny fontaine dont tu ne
« congnoisses les poissons [27] : tous les oyseaulx de
« l'aer, tous les arbres, arbustes, et frutices des fo-
« restz [28], toutes les herbes de la terre, tous les me-

[24] Et quant à l'astronomie. On voit ici que l'auteur savoit bien distinguer l'astronomie de l'astrologie, et avoit des idées justes sur l'une et sur l'autre.

[25] * François I[er], notre Gargantua, paroît cependant avoir aussi donné dans l'astrologie judiciaire, qui étoit la manie de son temps. « Comme il ne faillit à sa divination, » dit Brantôme, en parlant de François I[er]. Voy. BRANTÔME, *Vie de Montpezat*, tom. VII, p. 352. « Il se montra un jour (François I[er]) plus sçavant astrologue.... que Budée.... » dit Mézerai, tom. II, pag. 916.

[26] C'est l'art de Raimond Lulle. Voy. le chapitre VI, note 91.

[27] « N'en déplaise à maître François, dit de Marsy, *fontaine et poissons* vont fort mal ensemble. Il eût beaucoup mieux fait de retrancher le premier mot. »

[28] Dans l'édition de Dolet, au lieu de *fruitiers* on lit *fructices*, par une faute d'impression pour *frutices*, du latin *frutex*, qui s'entend

« taulx cachez au ventre des abysmes, les pierre-
« ries de tout orient et midy, rien ne te soit in-
« congneu.

« Puis soigneusement revisite[29] les livres des
« medicins grecz, arabes, et latins, sans contem-
« ner les thalmudistes, et caballistes; et, par fre-
« quentes anatomies, acquiers toy parfaicte cong-
« noissance de l'aultre monde, qui est l'homme.
« et par quelques heures du jour commence a vi-
« siter les sainctes lettres. Premierement, en grec,
« le Nouveau Testament et Epistres des apostres: et
« puys, en hebrieu, le Vieulx Testament. Somme,
« que je voye ung abysme de science: car, dores-
« navant que tu deviens homme et te fays grand,
« il te fauldra yssir de ceste tranquillité et repous
« d'estude, et apprendre la chevalerie[30] et les ar-
« mes, pour deffendre ma maison, et nos amys
« secourir en tous leurs affaires, contre les as-
« saultz des malfaisans. Et veulx que, de brief, tu
« essayes combien tu as prouffficté, ce que tu ne
« pourras mieulx faire que tenant conclusions en
« tout sçavoir, publicquement envers tous[31] et

de tout arbrisseau qui ne meurt ni ne sèche comme les herbes. Mais on dit aussi *fruitiers* pour *frutice*, et ce mot se trouve en cette signification dans la préface du deuxième livre du traité *De honesta voluptate* de Platine, de la traduction de Didier Christol. (L.)

[29] Relis. — [30] Ce fut en effet la principale éducation de Henri II.

[31] Le fameux Pic de La Mirandole soutint une pareille thèse, *de omni re scibili*, qui fit grand bruit dans le siècle de Rabelais.

« contre tous : et hantant les gens lettrez qui sont
« tant a Paris comme ailleurs.

« Mais, parce que, selon le saige Salomon, sa-
« pience n'entre point en ame malivole, et science
« sans conscience n'est que ruyne de l'ame, il te
« convient servir, aymer, et craindre dieu, et en
« luy mettre toutes tes pensees et tout ton espoir ;
« et, par foy formee de charité, estre a luy ad-
« joinct, en sorte que jamais n'en soys desemparé
« par peché. Aye suspectz les abus du monde. Ne
« metz ton cueur a vanité : car ceste vie est transi-
« toire : mais la parolle de dieu demoure eternel-
« lement. Soys serviable a tous tes prochains, et
« les ayme comme toy mesme. Revere tes precep-
« teurs, fuy les compaignies des gens esquelz tu
« ne veulx point ressembler, et, les graces que
« dieu t'ha donnees, icelles ne receoips en vain.
« Et quand tu congnoitras que auras tout le sça-
« voir de par dela acquis, retourne vers moy, affin
« que je te voye, et donne ma benediction davant
« que mourir.

« Mon filz, la paix et grace de Nostre Seigneur
« soit avecques toy, *amen*. De Utopie[32], ce dix sep-
« tiesme jour du moys de mars, ton pere Gargan-
« tua. »

[32] *Utopie* signifie pays qui n'existe pas, pays imaginaire : du grec ου, pas, τόπος, lieu. Cette lettre est datée du mois de mars, peut-être parceque Henri II est né dans ce mois.

Ces lettres receues et veues, Pantagruel print nouveau couraige, et feut enflambé a prouffícter plus que jamais, en sorte que le voyant estudier et prouffícter, eussiez dict que tel estoyt son esperit entre les livres, comme est le feu parmy les brandes[33], tant il l'avoyt infatiguable et strident.

[33] Dans le dictionnaire françois-italien d'Antoine Oudin, *brandes* est interprété par *bruyères;* mais en Poitou, ce sont proprement des bruyères séchées sur le pied. (L.)

CHAPITRE IX.

Comment Pantagruel trouva Panurge, lequel il ayma toute sa vie.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Un jour que Pantagruel se promenoit hors de la ville avec ses compagnons d'étude, il rencontra un homme dont l'air étoit très misérable, mais dont la physionomie sembloit annoncer que son esprit étoit bien au-dessus de sa fortune. Il lui demanda qui il étoit, d'où il venoit, où il alloit, et l'assura du desir qu'il avoit de lui rendre service. Panurge, c'est le nom de ce personnage qui joue un grand rôle dans la suite du roman, pour étaler sa science, ne lui répondit en françois qu'après lui avoir demandé la charité en douze langues différentes; et Pantagruel enchanté de cet aventurier, se l'attacha et l'aima toute sa vie.

Tous les commentateurs de Rabelais, à l'exception de Le Duchat, qui n'a jamais songé à tourner ses recherches de ce côté, se sont beaucoup tourmentés pour connoître ce personnage singulier. Nous allons, en suivant l'ordre chronologique, exposer leurs opinions, avant de donner la nôtre.

« Le Panurge du chapitre neuvième, dit Bernier, n'est ni le cardinal d'Amboise, ni le connestable de Montmorency, quelque chose qu'en disent les contemplatifs, quoi-

que ce nom ne signifie pas moins un *fac totum*, une manière de ministre d'état, qu'un maître *aliborum*, un matois, et un fin renard; encore moins les rois François Ier et Henri II, pas même le cardinal du Bellay, patron de notre Lucien; mais c'est un nom fait à plaisir pour signifier un illustre malheureux, et malheureux par sa faute; tant on a veu, de tout temps, de ces fainéans entêtés et debauchez, dont on auroit fait quelque chose de bon s'ils avoient voulu se reduire et faire un bon usage de leurs talens, tel qu'étoit peut-être Rabelais lui-même avant qu'il eût pris son parti : c'est ce qui fit dire à un homme de bon sens, voyant un de ces hommes-là mal en ordre et d'une figure méprisable : *Vous êtes le plus malheureux des hommes, ou l'espion de quelque prince.* En effet, ces langues que le Panurge de notre docteur parle, et tous ses propos, marquent un homme universel; mais il ne faut pas laisser d'avouer que tous les discours qu'il fait, au moins quant au grec et à l'italien, sont pitoyablement corrompus et gâtés, en caractères romains, dans toutes les éditions. »

« Panurge, dit Le Motteux, est remarquable par quatre endroits. En premier lieu, il possède plusieurs langues, tant anciennes que modernes. En deuxième lieu, c'est un homme qui joint à beaucoup de savoir une grande habileté; qui est souple, fin, rusé, et fourbe même autant qu'on peut l'être. En troisième lieu, il est bon catholique extérieurement, et n'est rien moins que catholique dans le fond. En quatrième lieu, le mariage paroît être, après la bonne chère, le principal de ses soucis : et l'on voit aisément qu'il ne feroit rien plus volontiers que de prendre femme, s'il n'avoit peur d'en rencontrer une qui le valût trop bien, c'est à dire qui valût aussi peu que lui. J'ignore si ceux qui ont pris Panurge pour le cardinal d'Amboise ont fait attention à ces quatre caractères, parmi lesquels

je n'en vois aucun qui lui soit applicable, si ce n'est peut-être celui d'homme habile, en tant que ce caractère convient à tout ministre d'état d'une capacité reconnue; mais je les trouve tous quatre bien marquez dans la personne de Jean de Montluc, évêque de Valence, et frère aîné[1] de ce maréchal de Montluc qui se signala dans le XVI[e] siècle par sa haine violente contre le parti de la réforme.

« Premièrement, les historiens nous assurent que Jean de Montluc entendoit mieux qu'aucun homme de son tems, non seulement le latin et le grec, mais les langues orientales : et il y a bien apparence que dans ses diverses ambassades, jusques au nombre de seize, en Allemagne, en Angleterre, en Écosse, en Pologne, en Turquie, il apprit plusieurs langues vivantes[2]. Deuxièmement, ses ambassades firent connoître et admirer son esprit, son adresse, sa pénétration, et l'art qu'il avoit de se conduire toujours de la manière la plus propre à contenter tout le monde. Il se surpassa lui-même dans l'ambassade de Pologne. Ce fut lui qui détermina les Polonois à mettre la couronne de ce royaume sur la tête de Henri de Valois,

[1] De Missy prouve très bien que l'évêque n'étoit pas l'aîné du maréchal, d'après Moréri, et sur-tout d'après les commentaires du maréchal Blaise de Montluc lui-même, qui dit au deuxième feuillet, « J'ay esté le premier de six freres, que nous avons esté. »

[2] Brantôme et Th. de Bèze, que Le Motteux cite pour autorités, ne disent point, comme le remarque son traducteur, que Montluc fût si savant dans les langues. Brantôme dit qu'il étoit *fin, delié, rinquant, rompu et corrompu, autant pour son sçavoir que pour sa pratique*. Bèze dit de lui, qu'étant dans son évêché, il s'étoit mis sur le pied de prêcher, *et faisoit comme un meslinge des deux doctrines, blasmant publiquement plusieurs abus de la papauté*. Quant au nombre de ses ambassades, « il n'y a gueres de pays en Europe, dit Brantôme, où il n'ait esté ambassadeur et en negociation, jusques à Constantinople, qui fut son premier avancement. »

duc d'Anjou, malgré toutes les difficultez qui naissoient de l'idée encore toute récente du massacre de la Saint-Barthélemi, dont on savoit que ce prince avoit été un des principaux instigateurs. Les travaux et les succès de Montluc dans toutes ces importantes négociations, l'autorisèrent à prendre pour sa devise ce vers latin :

Quæ regio in terris nostri non plena laboris?

Troisièmement, c'étoit une chose très connue qu'il panchoit fortement en faveur du calvinisme. Il s'en cachoit même si peu qu'il prêcha un jour devant la reine le chapeau sur la tête, et en manteau, comme s'il eût été un prédicateur calviniste : sur quoi le connétable de Montmorenci, qui étoit présent, dit tout haut : *Qu'on m'aille tirer de cette chaire cet évêque travesti en ministre.* Il fut même déclaré hérétique par Pie IV ; mais ce pape ne lui ayant pas donné des juges *in partibus*, suivant les lois du royaume, il conserva son évêché, et fit punir le doyen de Valence qui l'avoit accusé de calvinisme. Il demeura cependant toujours extérieurement attaché à l'église romaine, et ne perdit ses revenus qu'avec la vie. Il auroit volontiers fait une abjuration solennelle des erreurs de cette église ; mais il auroit voulu continuer à être évêque, et Calvin lui avoit signifié que cela étoit incompatible avec le plan de sa réforme. Il avouoit même que si en passant d'une communion dans l'autre il avoit pu y faire passer sa cuisine avec lui, la seule considération de l'épiscopat ne l'auroit pas arrêté [3]. Et de là sans doute cette

[3] « On le tenoit luthérien au commencement, dit Brantôme, et puis calviniste, contre sa profession episcopale, mais il s'y comporta modestement, par bonne mine et beau semblant. La reine de Navarre le defroqua pour l'amour de cela. » Le même ajoute qu'il avoit été de sa première profession jacobin.

sentence de Panurge, que *Venter famelicus auriculis carere dicitur;* aussi bien que ces autres paroles qui viennent bientôt après la sentence, vers la fin du neuvième chapitre, dans le livre II : « Pour ceste heure, j'ay necessité « bien urgente de repaistre, dents aiguës, ventre vuide, « gorge seiche, appetit deliberé. Si me voulez mettre en « œuvre, ce sera basme de me veoir briber : pour Dieu « donnez y ordre ». Quatrièmement, ce qui lui tenoit le plus au cœur, après la bonne chère, c'étoit l'article du célibat qu'il n'aimoit pas du tout. On trouva après sa mort un contrat de mariage qui fait foi qu'il avoit épousé une demoiselle nommée *Anne Martin;* et tout le monde savoit, long-temps auparavant, qu'il avoit eu un fils. C'est le même qui est connu dans l'histoire sous le nom de *Balagni.* Ce mariage, selon moi, est la véritable cause des inquiétudes dont notre évêque ou le Panurge de Rabelais paroît si fort agité dans le troisième livre, et qui occasionnent le voyage de Pantagruel vers la *dive bouteille,* dans les deux livres suivans.

« On est étonné quand on voit dans l'église romaine un ecclésiastique, et qui même avoit été moine, seconder ouvertement les calvinistes, vivre avec une femme qu'il a épousée, jouir avec cela d'un des meilleurs évêchés de France, et se soutenir à la cour dans des emplois très considérables, malgré tous les orages excités contre lui et contre la réformation par des ennemis accréditez qui avoient entre les mains toutes les forces du royaume. Mais on reconnoît par cela même à quel point il faut qu'il ait excellé dans ce caractère de prudence, d'habileté, de souplesse dont Rabelais nous donne une idée si vive, lorsque dans le chapitre XIV du deuxième livre il introduit Panurge racontant à Pantagruel comment les Turcs l'ayant *mis en broche tout lardé comme ung connil*, et ainsi le faisant *roustir tout vif* (tourment qu'il enduroit *pour la maintenance* de la

loi de Dieu), il se tire de leurs mains avec autant d'adresse que de bonheur. « Le roustisseur s'endormit, dit-il, par le « vouloir divin, ou bien de quelque bon Mercure, ajoute-« t-il, qui endormit cautement Argus.... Quand je vey qu'il « ne tournoyt plus en roustissant, je le regarde et voy qu'il « s'endort : lors je prends avecq les dents ung tison par le « bout ou il n'estoyt point bruslé, et vous le jecte au giron « de mon roustisseur, et ung autre je jecte le mieulx que « je peux soubs ung lict de camp qui estoyt aupres de la « cheminee ou estoyt la paillasse de monsieur mon roustis-« seur. » Après les tisons si bien employez, viennent les *lardons* qu'il jette de tous côtés pour donner le change à une multitude de chiens allèchez par l'odeur de sa *paillarde chair demi-roustie* [1]. Les lardons qu'il fait ainsi valoir sont ceux-là même dont il avoit été lardé. *Larder un homme* est une expression commune en françois pour marquer l'action de ceux qui le couvrent ou le percent en quelque sorte de traits injurieux et satiriques. Or, Montluc, en butte aux traits de ses ennemis, avoit été lardé en ce sens, avant même qu'il fût évêque. Le tison que Panurge jette de sa bouche *au giron de son roustisseur*, peut désigner les discours pleins de feu par lesquels Montluc répondoit si bien aux accusations ou aux reproches de ses ennemis, que leur malice retomboit sur eux-mêmes. Après avoir mis la maison de son *villain bashats* toute en feu, Panurge lui passe sa broche *a travers la gargamelle*. C'est un coup de partie qui ne représente pas mal les succès victorieux de Montluc. Remarquez au reste ce que dit Panurge dans

[1] Si l'on ne savoit pas, comme le remarque le traducteur de Le Motteux, que la fameuse ambassade de Montluc à Constantinople est postérieure (elle est de 1544) aux deux premiers livres de Rabelais, on seroit tenté de s'imaginer ici quelque rapport entre Panurge jouant au plus fin avec les Turcs, et Montluc se tirant en habile homme d'une négociation politique à Constantinople.

ce même chapitre : « Ces diables de Turcqs sont bien mal-« heureux de ne faire goutte de vin. Si aultre mal n'estoyt « en l'alcoran de Mahomet, encore ne me mettroys-je mie « de sa loy. » Il se pourroit fort bien que cela indiquât les sentimens de Montluc sur le retranchement du calice dans l'Eucharistie [5]. Les *lunettes* que Panurge attache à *son bonnet*, dans le septième chapitre du livre III, seront un emblême de l'attention perpétuelle dont Montluc avoit besoin au milieu des piéges qu'on ne cessoit de lui tendre; et c'est conformément à cette idée que le même chapitre fait voir *comment Panurge avoyt la pulce a l'aureille.* On y voit encore comment *il prînt quatre aulnes de bureau, s'en accoustra comme d'une robe longue a simple cousture, et desista porter le hault de chausses*, tellement qu'il en paroissoit plus avec *sa belle et magnificque braguette.* Cette dernière circonstance est relative à la profession religieuse de Montluc, qui, en qualité de moine, ne pouvoit pas porter une braguette comme c'étoit la mode de son temps pour les gens du monde. Peut-être aussi que la simplicité nouvelle de l'habillement de Panurge marque l'affectation de Montluc à imiter la simplicité si remarquable dans celui des ministres calvinistes. »

« Panurge, dit l'abbé de Marsy, va jouer dans toute la suite du Pantagruel le même rôle que le frère Jean des En-

[5] Il y a quelque difficulté à concevoir, dit le traducteur de Le Motteux, que Rabelais ait pensé ici à ce retranchement du calice : car quel rapport entre la loi de Mahomet et les usages établis sur l'autorité des papes ou des conciles, entre des bashas et des évêques catholiques romains, entre Constantinople et Rome? Rabelais dit-il la moindre chose qui insinue qu'il vouloit bien être censé confondre les Italiens avec les Turcs, et parler des uns sous le nom des autres à tout lecteur capable de l'entendre à demi-mot?... Cependant remarquez que le parallèle des Turcs et des papistes étoit à la mode dans le temps que Rabelais écrivoit.

tommeures a joué dans le Gargantua, c'est-à-dire que les conversations, les railleries, et même les aventures les plus plaisantes, rouleront sur ce personnage. Rabelais l'a imaginé, ainsi que celui de frère Jean, pour égayer ses lecteurs. Il ne pouvoit introduire sur la scène un personnage plus singulier. Panurge est un homme sçavant : il possède presque toutes les langues. C'est un avanturier qui a couru le monde, et qui finit par engager Pantagruel lui-même à voyager dans des pays inconnus. Adonné aux femmes, à la bonne chère, escroc, dissipateur, poltron, quinteur, et bizarre; fourbe, sournois, il a à-peu-près tous les vices et tous les défauts qu'on peut avoir. Du reste, c'est un philosophe moitié cynique et moitié épicurien, ennemi de toute contrainte, vivant au jour le jour, et très peu soucieux du lendemain. Je n'imagine pas et ne vois pas même qu'il soit nécessaire d'imaginer que Rabelais ait eu ici en vue aucun personnage de son temps. Ceux qui se persuadent qu'il a peint dans Panurge le cardinal d'Amboise, font une injure signalée à la mémoire de ce sage et vertueux ministre. Le Motteux croit y reconnoître le fameux évêque de Valence, Jean de Montluc, frère du maréchal. Son système a du moins quelque vraisemblance, et se trouve fondé sinon sur des preuves, au moins sur des conjectures et sur des recherches dont on doit lui savoir gré.... Pour moi, je regarde le Panurge de Rabelais comme un personnage épisodique et de pure invention, uniquement introduit sur la scène pour divertir le spectateur. »

M. Paul Hippolyte de M***, dans des Remarques sur Rabelais qui précèdent les *Paradoxes du capitaine Barole*, roman comique imprimé à Paris en 1802, en 4 vol. in-12, prétend que Panurge est Rabelais lui-même. Cette opinion, qui n'est point dénuée de vraisemblance, est très ingénieusement développée. « Combien Le Motteux, dit-il, ne

s'est-il pas mis l'esprit à la torture pour découvrir quel personnage représente Panurge? Il va le chercher bien loin sans se douter, comme tant d'autres, qu'il l'avoit sous les yeux. Pour lui, c'est Jean de Montluc; un autre y voit le cardinal d'Amboise; personne ne veut reconnoître Rabelais lui-même, peint à ne pas être méconnoissable. Il dit son âge en apprenant celui de Panurge, qui avoit trente-cinq ans. Or l'auteur (livre II, chapitre XVI) écrivit son deuxième livre en 1528 [6], c'est-à-dire à l'âge même qu'il donne à Panurge : première conformité. Il va plus loin afin de se faire connoître; car comme s'il eût voulu éviter à ses commentateurs la peine de recherches inutiles, Panurge répond à Éditue, qui lui demande le nom de son pays : Je suis de *Touraine* (liv. V, chap. VII).»

« Cela suffisoit, ce me semble, pour mettre les commentateurs sur la voie; mais comme cette découverte est fort simple, elle n'eût point fourni matière à leur érudition, et au lieu de s'en tenir à la lettre, ils ont été interroger tous les personnages de leur connoissance pour en trouver un qui voulût bien être le portrait dont le curé de Meudon avoit tiré une copie. Ainsi, ne faisant aucun compte de la franchise de l'auteur, ils se sont obstinés à la méconnoître, quoiqu'il eût fait son possible pour que personne ne se méprît. Outre qu'il avoit dit son âge et le lieu de sa naissance pour ôter le louche qu'un changement de nom pouvoit jeter sur cette matière, il avoit eu encore la précaution d'annoncer qu'il étoit *médecin*. Liv. II, chapitre XXVIII, « Panurge donne à Pantagruel quelques « diables de drogues, composées de lithontripon, nephro- « catarticon, condignac cantharisé, et autres espéces diu-

[6] Il s'en faut bien que cette date soit sûre : on ne peut guère compter que sur celle de 1533; et d'ailleurs Rabelais étant né vers 1483, puisque Moréri dit qu'il mourut en 1553, à l'âge de soixante-dix ans, devoit avoir quarante-cinq ans, et non trente-cinq, en 1528.

« rétiques. » Vous le retrouvez encore au chap. xxx faisant le chirurgien et le médecin, et remettant la tête à Épistémon, qui l'avoit eue coupée à la bataille. »

« Voilà des caractères distinctifs bien marqués; mais comme les chances du hasard sont infinies, Rabelais, en se produisant sous le nom de Panurge, pensa que tant d'autres que lui pouvant avoir trente-cinq ans, être *Tourangeau*, et de plus *médecin*, il devoit, pour éviter toute méprise de nom, faire le portrait de sa personne, annoncer qu'il étoit de « stature moyenne, ni trop grand, ni « trop petit (chap. xvi, liv. II), ayant un nez ung peu « aquilin, faict a manche de rasouer; qu'il étoit dans sa « trente-cinquieme annee ou environ, fin a dorer comme « une dague de plomb, c'est a dire vaurien; bien galand « homme en sa personne, sinon qu'il estoyt quelcque peu « paillard, et subject de nature a une maladie qu'on ap- « pelloyt en ce temps la *faulte d'argent* : c'est douleur non « pareille »; et ce qu'il ajoute, qu'il avoit toujours au besoin soixante-trois manières d'en trouver, est justifié par l'aventure de Lyon [7], lorsqu'il écrivit sur des petits paquets de cendre, *poison pour le roi, poison pour la reine*, ce qui le fit arrêter et conduire à Paris, où il n'avoit pas le moyen de se rendre. Tout ceci suffiroit pour prouver que Rabelais s'est peint sous le nom de Panurge, car à moins de se nommer, il ne pouvoit se faire connoître plus clairement. Personne n'ignore en effet que *maître François fut un vaurien*, galant homme, dont l'humeur divertissante plaisoit aux grands, parmi lesquels il trouva de puissants protecteurs qu'il amusoit par ses *bouffonneries. Si mon argent est court*, mandoit-il à l'évêque de la

[7] Cette aventure n'est qu'un conte inventé à plaisir, et ne prouve rien ici par conséquent. Une meilleure preuve eût été de faire remarquer que Panurge arrive par le pont de Charenton, et que Rabelais étoit chanoine de Saint-Maur-des-Fossés.

Maillezois, en 1536, *je me recommanderay a vos aumosnes;* et dans la douzième lettre au même prélat : « Mais je suis « contrainct de recourir encosres a vos aumosnes ; car les « trente escus qu'il vous plust me faire livrer sont quasi « venus a leur fin. Et si n'en ay rien despendu en mes- « chanceté, ny pour ma bouche, car je boys et je mange « chez M. le cardinal du Bellay, ou chez M. de Mascon. « Mais en ces petites barbouilleries de despeches et louage « de meubles de chambre, et entretenement de habille- « ments, s'en va beaucoup d'argent, encosres que je m'y « gouverne tout chichement qu'il m'est possible. » En faut-il davantage pour reconnoître le type de ce Panurge, sujet à la *douleur non pareille* de manquer d'argent? Sans doute, puisque personne, à ce que je sache, ne s'est avisé de voir Rabelais sous le masque léger et transparent dont il s'étoit caché la figure, comme on le fait au bal, afin de pouvoir parler et agir librement. »

« Poursuivons. De tous les acteurs du roman de Pantagruel le plus souvent en scène, le plus gai, le plus instruit, celui que l'auteur fait valoir davantage et protège le plus, est incontestablement Panurge, qui joue le rôle de bouffon. Sans souci, railleur, et libertin, il joint à l'amour des femmes la haine des moines, un esprit satirique, et des inclinations basses; l'ivrognerie et la bonne chère sont l'objet de ses sollicitudes et la matière de ses plaisirs. Mais un des traits qui le caractérise particulièrement, c'est qu'il possède plusieurs langues : tel est Panurge, tel fut Rabelais, qui à tant de marques données pour se faire reconnoître, en ajoute une cinquième plus distinctive que toutes les autres, c'est de prêter à son représentant une aventure qui étoit arrivée à lui-même. La voici telle qu'elle est racontée dans Moreri : « Le chancelier Duprat ayant fait abolir les privilèges de la faculté de médecine de Montpellier, Rabelais eut l'adresse de la faire révoquer, et

c'est pour cette raison que ceux qui sont reçus docteurs de cette université portent la robe de Rabelais, qui y est en grande vénération. L'artifice dont il se servit pour avoir audience du chancelier est assez singulier s'il est vrai. Il s'adressa au suisse de ce chancelier, auquel il parla latin; celui-ci ayant fait venir un homme qui savoit cette langue, Rabelais lui parla grec, un autre qui entendoit le grec ayant paru, il lui parla hébreu; et l'on ajoute qu'il parla encore plusieurs autres langues. »

« Que l'on compare cette anecdote avec l'aventure suivante, et qu'on en tire ensuite les conséquences. « Pantagruel rencontra ung homme beau de stature et elegant en « tous les linéaments du corps, mais pitoyablement navré « en divers lieux et tout mal en ordre, qui sembloyt estre « eschappé aux chiens, etc. » Touché de son état, il lui demande qui il est; et Panurge lui répond en allemand : le bon Pantagruel remarque que ce *baragouin lui est inconnu;* mais pour toute réponse celui-là parle arabe, et successivement italien, anglois, basque, hollandois, hébreu, grec, danois, et latin; de sorte que Pantagruel, tout déconcerté, s'avise enfin de lui demander s'il sait le françois, expédient un peu tardif, mais qui le tire au moins d'embarras, Panurge lui ayant dit qu'il parloit cette langue. Voy. liv. II, chap. IX. »

« Un peu de paresse, le manque de livres, et la crainte d'ennuyer en prolongeant cet article, tout m'empêche de pousser plus loin cette discussion. Ce que j'ai dit suffit pour montrer l'analogie entre Panurge et Rabelais; et s'il se trouve encore des gens qui se fassent une étude de chercher une clef à ce roman, je les invite à lire sans prévention le récit de la manière dont *Panurge échappa de la main des Turcs* (liv. II, chap. XIV). Ce chapitre, que le scoliaste de maître François tache d'expliquer d'une façon applicable à Jean de Monluc, quoiqu'il faille renverser l'ordre

des temps, faire des suppositions qui n'ont aucun appui, comme Le Duchat en donne des preuves incontestables; ce chapitre, dis-je, est une allégorie soutenue et fort évidente, selon moi, de l'accusation intentée contre Rabelais, et de la manière dont il s'en tira; mais comme les preuves en sont assez longues, je les abandonne à quelque possédé du pantagruélisme; il a de quoi exercer sa sagacité. »

Voici le portrait que fait de Panurge le même écrivain d'après Rabelais, qui se contredit, selon lui, dans ce portrait et dans tout son ouvrage : « Panurge est brave et de résolution au chapitre XXV du second livre; il montre de la fermeté dans le XXIXe. *Retirez-vous en la navire*, dit-il à Pantagruel, en voyant approcher l'ennemi, *et vous et les aultres, car tout seul je les desconfiray icy*. Pendant le combat de Pantagruel avec *Loupgarou*, il cause familièrement avec les géans et *egorgetoyt ceulx qui estoyent postez par terre :* exploit pour un petit homme comme *Panurge*, qui seroit *entré dans le fond des chausses de l'un d'eux*. Enfin Pantagruel, prêt à succomber, s'écrie : *Ah! Panurge, ou es-tu?* ce qu'il n'eût jamais dit s'il l'eût supposé de la lâcheté dont Rabelais le peint dans la suite; car cette exclamation est pour lui demander du secours; et cependant deux livres plus bas, frère Jean lui dit (liv. IV, chap. LXVI) : « Va, « ladre vert, a tous les millions de diables.... Ce diable de « fou est si lasche et meschant qu'il se conchie a toutes « heures de male raige paour. » Il est représenté de même durant la tempête, c'est-à-dire comme un homme sans fermeté, que la crainte de mourir réduit au désespoir. Cette contradiction vient sans doute de ce que l'auteur ayant trouvé que la poltronnerie de ce personnage lui fournissoit plusieurs situations comiques, ne s'est fait aucun scrupule de manquer à la loi des convenances; ou peut-être avoit-il oublié lui-même ce qu'il lui avoit

fait dire précédemment. Cela est d'autant moins invraisemblable, qu'on trouve fréquemment des traces de l'irréflexion avec laquelle il écrivoit. Le chapitre XVII, par exemple, est intitulé : *Comment nous passames oultres, et comment Panurge y faillit d'estre tué;* et cependant il n'y a pas un seul mot qui soit relatif à ce danger supposé. »

A ce portrait ajoutons celui qu'en a tracé M. Eusèbe Salverte, un de nos plus élégants et de nos plus profonds écrivains, qui nous honore de son amitié, et que nous ne consultons jamais sans profit pour notre commentaire. « Ce Panurge, dit-il, si poltron dans la tempête, si fanfaron quand le calme a reparu, et si habile à se faire valoir aux dépens de ceux qui ont travaillé utilement pendant qu'il trembloit, ne l'avons-nous pas rencontré mille fois dans les diverses crises de nos troubles civils ?... Panurge, dit-il plus loin, non le plat personnage qui usurpe un si beau nom à l'Opéra de Paris, mais le véritable Panurge, est le modèle des hommes que la multitude de leurs besoins et la fécondité de leur esprit entraînent dans la carrière de l'intrigue; il n'est pas très brave et guère plus scrupuleux, mais il a d'ailleurs tant de qualités séduisantes que si Rabelais, en en faisant un favori de prince, a prétendu faire une épigramme, elle n'est que fine et non pas outrageante. Rien de plus gai, de plus spirituel, de plus malin, que ce Panurge; il est bon à tout, même à la guerre, où ses stratagèmes suppléent à sa valeur; il a parcouru des pays sans nombre, a subi toutes les fortunes, toutes les traverses de la vie, y compris l'accident d'être rôti à moitié par les Turcs; il parle et entend toutes les langues, même celle des signes, et plus savant qu'un oracle, répond très pertinemment à ce qu'il comprend le moins : d'ailleurs grand ami des dames, quoique dans l'occasion il punisse un peu sévèrement leurs rigueurs, il est pourtant destiné à éprouver la pire de toutes. Son horoscope lui

présage toutes les infortunes d'un époux malheureux : il craint en conséquence de se marier autant qu'il le desire. »

Le nom de Panurge n'est pas de l'invention de Rabelais. « Panurge, dit l'Alphabet de l'auteur, est un factotum, un maistre aliborum qui de tout se mesle ; un homme qui met toute piece en œuvre, un matois fin et malitieux. Jupiter, au deuxieme dialogue des dieux de Lucian, reproche à l'Amour qu'il est γέρων καὶ Πανοῦργος, fin et trompeur. »

C'est en effet ce que signifie le nom de Panurge, en grec Πανοῦργος, *ad omne opus expeditus*, *callidus*, *astutus*, *fraudulentus*, *ardelio*. Le personnage n'est pas non plus entièrement de la création de l'auteur. Ce Panurge, que Pantagruel prend en amitié pour la vie, est, selon nous, Charles de Guise, cardinal de Lorraine, que l'*Histoire du temps*, in-8°, 1570, traite de *Panurge spirituel et temporel*, qui fut toute sa vie et dès son enfance le favori et le conseiller intime de Henri II, et qui fut en même temps de toutes les parties de plaisir de François Ier.

« Il avoit, dit Brantôme, *Dames galantes*, t. IV, p. 319, en parlant de ce dernier roi, pour son second, dans ses plaisirs secrets, le très grand et libéral cardinal de Lorraine. » Il fut en effet d'une excessive prodiganté. Malgré ses riches et nombreux bénéfices, dont les revenus montoient à plus de cent mille écus, il manquoit toujours d'argent, avant que le roi se fût chargé de subvenir à toutes ses dépenses. « Mon amy, dit Pantagruel à Panurge, je vous « prie que veuillez icy arrester, car j'ay affection tres « grande a vous donner aide. » Henri II et lui étoient presque du même âge, le premier étant né en 1518, le deuxième en 1519 ; et ils avoient les mêmes goûts, de là leur intimité. Les historiens qui reprochent au cardinal de Lorraine son ambition, les moyens qu'il prit pour la satisfaire, et son goût pour les plaisirs, s'accordent à vanter l'étendue de ses connoissances, son amour pour les sciences,

et pour les savants dont il étoit le Mécène. A les en croire, il possédoit dans le plus haut degré l'art de la parole : son éloquence, forte et rapide, entraînoit tous les suffrages. En France et dans toute l'Europe on l'appeloit le *Mercure françois.* Or l'on sait que Mercure étoit le proxénète, le messager et l'interprète des dieux. C'est donc pour le caractériser dès le début, de manière à ne pas s'y méprendre, que Rabelais fait tenir à Panurge treize discours différents en treize langues différentes, dont le premier est *en langue germanique;* qu'il le fait même parler lorrain en plusieurs endroits de son roman; qu'il le fait arriver *par le chemin du pont de Charenton;* et que Pantagruel le juge à *sa physionomie de riche et noble lignée.* Pour ne pas trop étendre ce commentaire, nous nous bornerons à ces rapprochements. Les notes particulières et la suite de l'ouvrage, achèveront de prouver que le cardinal de Lorraine est le type de Panurge.

Mais avant de finir, nous devons ajouter quelques unes des raisons qui nous ont fait rejeter l'évêque Jean de Montluc, le connétable Anne de Montmorency, et Rabelais lui-même, pour le type de ce personnage. La première et la plus forte, c'est qu'ils étoient tous trois d'un âge trop disproportionné à celui de Henri II, pour avoir été les compagnons de son enfance et de ses plaisirs. Le premier est né vers l'an 1500, le deuxième en 1487, le troisième en 1483. L'âge de trente-cinq ans qu'il donne à Panurge, au chapitre XVI de son deuxième livre, ainsi que la qualité de médecin et de Tourangeau ne sont donc imaginés que pour dépayser le lecteur. C'est ainsi qu'il place l'abbaye de Thélème près le port Huaut, dans la Touraine, tandis que nous avons prouvé qu'il faut chercher cette abbaye au château de Saint-Maur-des-Fossés, près de Paris. La qualité de médecin et de Tourangeau que Rabelais donne à Panurge, prouveroit tout au plus qu'il a bien pu se mettre quelquefois en scène sous le nom de Panurge; par exemple dans le chapitre XX, où il

avoue l'aversion qu'il a pour les cordeliers; et dans celui-même, où il est évident que c'est Rabelais lui-même qui fait ces discours en treize langues différentes, et qui raconte peut-être sa propre aventure chez le chancelier Duprat, sous le nom de Panurge. Une deuxième raison, c'est que Montluc et Rabelais n'ont point été les favoris de Henri II. Il y a encore deux raisons qui nous ont fait rejeter particulièrement Rabelais; l'une qu'il ne se seroit pas peint alors en beau, l'autre c'est qu'il se met en scène lui-même avec Panurge, au chapitre XVII. Quant à l'opinion de ceux qui ont vu dans Panurge le cardinal d'Amboise ou son neveu, archevêque de Rouen, à qui Guillaume Pepin, jacobin, dédia en 1524, son ouvrage sur le *confiteor*, où il le traite de *majestas*, ou le cardinal du Bellay, elle ne mérite presque pas qu'on la réfute. Le premier étoit mort en 1510, et par conséquent n'existoit plus quand Henri II vint au monde; le deuxième n'a jamais joui du crédit de son oncle; et le troisième perdit celui dont il avoit joui sous François Ier, quand Henri II parvint à la couronne. Il fut supplanté par le cardinal de Guise, qui devint le canal de toutes les graces, et il se retira désespéré à Rome, où il mourut, en 1560. D'ailleurs nous croyons avoir prouvé que le cardinal du Bellay étoit le frère Jean des Entommeures.

Nous aurions bien desiré pouvoir rétablir dans leur pureté et traduire tous les treize discours que Panurge tient à Pantagruel; mais il paroît que les trois que nous n'avons pas restitués ni traduits sont si corrompus, que des savants célèbres dans les langues présumées de ces derniers discours n'ont pu y réussir. Les commentateurs qui nous ont précédés n'en ont traduit que trois: le troisième, le huitieme, et le onzième. Le premier est écrit en allemand, le troisième en italien, le quatrième en anglois, le cinquième en basque, le septième en hollandois, le huitième en espagnol, le neuvième en danois, le dixième en hébreu,

le onzieme en grec, et le treizième en latin. Le deuxieme en arabe, et le sixième en bas-breton, selon Le Duchat et le dernier éditeur; le douzième en ancien gascon ou béarnois, selon Le Motteux. Mais nous pouvons assurer qu'ils se trompent, au moins pour le deuxième et le sixième. « On a voulu, dit M. D. L., comparer ce chapitre à la scène où Pathelin parle successivement limousin, picard, normand, breton, etc.; mais ici Rabelais l'emporte beaucoup sur Pierre Blanchet, auteur de la farce de l'Avocat pathelin. Cette piece rappelle aussi le *Triumphus Cæsareus* que Kircher a mis à la tête de son *Œdipus Ægyptianus*, et qui est en vingt-cinq langues. »

Ung jour Pantagruel, se pourmenant hors la ville, vers l'abbaye Sainct Antoine[8], devisant et philosophant avecques ses gens et aulcuns escholiers[9], rencontra ung homme beau de stature[10] et elegant en tous lineamens du corps; mais pitoyablement navré[11] en divers lieux, et tant mal

[8]* C'étoit une abbaye de religieuses qui a donné le nom à la rue et au faubourg Saint-Antoine. Comme la cour, jusqu'à la mort de Henri II, habitoit le palais des Tournelles, qui étoit où est aujourd'hui la rue des Tournelles et la place Royale, les princes et les courtisans devoient se promener souvent du côté de cette abbaye.

[9]* Cela prouve que Pantagruel, ou plutôt Henri II, étoit alors encore écolier : ce qui devoit être en effet, puisque étant né en 1518, il n'avoit que quinze ans lorsque le premier livre de Pantagruel parut.

[10]* Le cardinal de Lorraine, le vrai Panurge, avoit une taille majestueuse, un air noble, et des manières affables. Il joignit par la suite à tous ces avantages un train magnifique. Voy. la note 13.

[11]* Ce passage est une allusion à la convalescence de Panurge, et prépare à l'histoire de sa grillade vénérienne, qu'il raconte lui-même, chapitre XIV, ou au pitoyable état de sa fortune, quand il

en ordre qu'il sembloyt estre eschappé es chiens, ou mieulx ressembloyt ung cueilleur de pommes du pays du Perche. De tant loing que le veit Pantagruel, il dist es assistans : Voyez vous cest homme qui vient par le chemin du pont Charenton [12] ? Par ma foy il n'est paovre que par fortune : car je vous asseure que, a sa physiognomie, nature l'ha produict de riche et noble lignee [13] : mais les adventures des gens curieux l'ont reduict en telle penurie et indigence. Et ainsi qu'il feut au droict d'entre eulx, il luy demanda : Mon amy, je vous prie qu'ung peu vueillez icy arrester et me respondre a ce que vous demanderay, et vous ne

se présenta à la cour de France. « Charles de Lorraine, dit Bayle, au mot LORRAINE, étoit venu du collége de Navarre à la cour, par la faveur du cardinal Jean de Lorraine son oncle, dont il recueillit la succession, et ne paya point les dettes, comme trop considérables. » « At Carolus Guisianus qui demùm Lotharingus dici cœpit, dit l'his« torien de Thou (lib. VI, anno 1550, p. 122) patruo mortuo... ne« quaquam grande as alienum exsolvit, sicuti receperat, quo ille mer« sus, pluresque creditores secum unà mersit. Is in arctiorem Picta» viensis (de Diane de Poitiers) familiaritatem, quà totum regis ani« mum occupaverat, turpibus obsequiis cùm se insinuasset, auctor « illi fuit, quo regni negotiorum administrationem penès se haberet. »

[12] * Ce passage est très remarquable, car le pont de Charenton est celui qui mène directement de Paris en Lorraine, berceau du cardinal.

[13] * C'est presque nommer l'illustre maison dont le cardinal de Lorraine étoit issu. Voici ce qu'en dit Varillas, tome I, p. 45 : « Charles de Lorraine étoit si bien fait, il avoit la mine si haute, que quand la pourpre ne l'auroit pas distingué des autres, ceux qui s'y connoissoient le moins eussent assez jugé, en le voyant, qu'il étoit de la première qualité. » Voyez la note 10.

vous en repentirez point; car j'ay affection tresgrande de vous donner ayde a mon pouvoir, en la calamité ou je vous voy, car vous me faictes grand pitié. Pourtant, mon amy, dictes moy, qui estes vous? dond venez vous? ou allez vous? que querez vous[14]? et quel est vostre nom? Le compaignon luy respond en langue germanicque[15] : « Junker, Gott geb euch glück ung heil zuvor. « Lieber Junker, ich lasz euch wissen, das da ihr « mich von fragt, ist ein arm und erbärmlich ding, « und wer viel darvon zu sagen, welches euch ver« drüssig zu hören, und mir zu erzelen wer, wie« wol die poëten und oratorn vorzeiten haben ge« sagt in ihren sprüchen und sententzen, dasz die « gedechtnus des elends und armuths vorlangst « erlitten ist eine grosse lust. » A quoy respondit Pantagruel : Mon amy, je n'entendz point ce bar-

[14] *Quid quæris?* que demandez-vous?

[15]* Il est à remarquer que la première langue que parle Panurge à Pantagurel est la langue allemande, parceque la Lorraine, berceau des Guise, touche à l'Allemagne, dont elle n'est qu'un démembrement. Voici la traduction littérale du discours allemand qu'il lui tient : « Chevalier, avant tout, que Dieu vous accorde bonheur et prospérité. Cher chevalier, je vous préviens que ce dont vous me demandez à être instruit est une chose triste, et digne de compassion. Il faudroit vous en dire beaucoup, et tout cela seroit fort ennuyeux pour vous à entendre, et pour moi à raconter; quoique les poëtes et les orateurs du temps passé aient dit dans leurs proverbes et dans leurs sentences, que le souvenir du malheur et de la pauvreté que l'on a soufferts autrefois, est un grand plaisir. » Virgile dit en effet :

[illegible] meminisse juvabit.

ragouin ; pourtant, si voulez qu'on vous entende, parlez aultre languaige. Adoncq le compaignon luy respondit : « Albarildim[16] gotfano dechmin « brin alabo dordio falbroth ringuam albaras. Nin « portzadikin almucatin milko prin alelmin en « thoth dalheben ensouim : kuthim al dum alka-

[16] C'est de l'arabe.(L.) — Nous avons écrit à trois savants orientalistes pour les prier de restituer et de traduire ce discours, ainsi que celui qui est en hébreu : deux nous ont demandé du temps pour pouvoir en venir à bout, et nous attendons encore leur réponse. M. de Sacy est le seul qui ne nous l'ait point fait attendre, et nous lui en témoignons ici bien vivement notre reconnoissance. Il nous a écrit deux lettres à ce sujet ; voici l'extrait de sa première : « Monsieur, j'ai déja examiné dans plusieurs éditions de Rabelais les discours que l'on suppose écrits en arabe et en hébreu ; ce qui, quant au dernier, est fondé sur l'assertion de l'auteur même. Je suis porté à croire que le premier n'est point arabe, bien qu'on y trouve quelques mots qu'on reconnoît pouvoir appartenir à cette langue ; mais l'usage fréquent du *p*, que les Arabes n'ont point, et les terminaisons en *im*, paroissent éloigner l'idée d'un texte arabe. Le deuxième est indubitablement hébreu, et plus de la moitié des mots se reconnoissent aisément. Mais tous ces discours devant avoir été singulièrement altérés par les éditeurs : il seroit important, pour ne pas perdre beaucoup de temps à les restituer, d'avoir la première ou du moins une des premières éditions. La plus ancienne que je trouve à la bibliothèque du roi est de 1553. Je vous prie, si vous en avez une antérieure à cette date, de me la communiquer. Je me ferai un vrai plaisir de vous obliger, si je le puis, etc. ». *Extrait de la deuxième lettre du même :* « Monsieur, j'ai l'honneur de vous envoyer le petit discours hébreu de Panurge. Quoique les derniers mots aient été altérés au point d'être presque méconnoissables, je suis bien sûr de ne m'être pas trompé. J'ai mis l'hébreu en lettres françoises, en me conformant à l'orthographe adoptée par Rabelais. Quant au discours qui commence par *Albarildim*, et qu'on suppose être arabe, je ne vois aucune apparence qu'il soit écrit en cette langue. »

« tim nim broth dechoth porth min michais im
« endoth, pruch dalmaisoulum hol moth danfri-
« him lupaldas im voldemoth. Nin hur diavosth
« mnarbotim dalgousch palfrapin duch im scoth
« pruch galeth dal Chinon, min foulchrich al co-
« nin brutathen doth dal prin. »

Entendez vous rien la, dist Pantagruel es assistans? A quoy dist Epistemon [17] : Je croy que c'est languaige des antipodes, le diable n'y mordroyt mye. Lors dist Pantagruel : Compere, je ne sçay si les murailles vous entendront, mais de nous nul n'y entend note. Dont dist le compaignon : « Si-
« gnor mio [18], voi vedete per essempio che la cor-
« namusa non suona mai, s'ella non ha il ventre
« pieno : cosi io parimente non vi saprei contare
« le mie fortune, se prima il tribulato ventre non

[17]* Ce personnage, dont le nom vient du grec ἐπιςήμων, *scientia prœditus*, est le cardinal François de Tournon, adroit négociateur et zélé conseiller de François Ier, et qui servit avec le même zéle et la même distinction Henri II et François II, mais qui n'étoit pas guerrier. Aussi l'auteur ne le fait-il participer à aucun fait d'armes, et ne l'introduit-il dans ce chapitre que pour interpréter les langues savantes. Voyez la note 31.

[18] C'est un discours italien. En voici la traduction littérale : « Monsieur, vous voyez, par exemple, que la cornemuse ne sonne jamais, si elle n'a pas le ventre plein. Ainsi moi pareillement je ne puis vous raconter mes aventures, si mon ventre affamé n'a pas auparavant sa réfection accoutumée ; il lui semble que les mains et les dents ont perdu leur fonction naturelle, et sont entièrement anéantis. » Les anatomistes disent qu'en effet le viscère de l'estomach a la forme d'une cornemuse enflee

« ha la solita refettione. Al quale è adviso che le « mani et li denti habbiano perso il loro ordine « naturale et del tutto annichillati[19]. A quoy respondist Epistemon : Aultant de l'ung comme de l'aultre. Dont dist Panurge : « Lord, if you[20] be « so vertuous of intelligence, as you be naturally « releaved to the body, you should have pity of « me : for nature hath made us equal, but fortune « hath some exalted, and others deprived ; never-« theless is vertue often deprived, and the ver-« tuous men despised : for before the last end none « is good. » Encore moins, respondist Pantagruel. Adoncques dist Panurge : « Jona andie guaussa[21] « goussy etan beharda er remedio beharde ver-

[19] Dans les pièces diverses de l'édition in-4° de 1741, page 217, où ce discours est donné comme restitué, on lit *annichilato*. Mais nous pensons qu'il faut lire : *et siano del tutto annichillati.*

[20] C'est un discours anglois. En voici la traduction : « Si vous aviez, seigneur, les sentiments aussi élevés que votre stature, vous auriez pitié de moi; car la nature nous a fait égaux, mais la fortune en a élevé quelques uns et rabaissé d'autres. Néanmoins la vertu est souvent avilie, et les hommes vertueux sont souvent méprisés : car avant sa dernière fin, personne n'est bon. »

[21] Ici c'est du basque, et il s'en trouve déja une couple de mots, livre I, chapitre v, mais apparemment que Panurge, qui est ici Rabelais lui-même, n'avoit bien appris cette langue que depuis l'année 1542 ; car tout ce discours ne se trouve point dans l'édition de Dolet. (L.) — En voici la traduction : « Monsieur, à tous les grands maux il faut du reméde; on doit se secourir mutuellement. Laissez-moi, si vous voulez bien, vous faire mes propositions, qui, sans vous fâcher, sont d'une nature qui n'a pas de nom (il y a des gens qui se mettent facilement en colère). Ayez pitié de mes inquiétudes. Don-

« sela ysser landa. Anbat es otoy y es nausu ey
« nessassust gourray proposian ordine den. Non-
« yssena bayta facheria egabe gen herassy badia
« sadassu noura assia. Aran hondavan gualde cy-
« dassu naydassuna. Estou oussyc eg vinan soury
« hien er darstura eguy harm. Genicoa plasar
« vadu. » Estes vous la, respondist Eudemon, Ge-
nicoa?

A quoy dist Carpalim[22] : Sainct Treignan[23] foutys vous descouss., ou j'ay failly a entendre.

nez-moi ce que vous voudrez. Je n'oublierai pas, s'il plaît à Dieu, d'être reconnoissant de ce que vous et vos gens ferez pour moi. »

[22]* Le nom de ce personnage, qui est dit plus bas laquais de Pantagruel, est tiré du mot grec καρπάλιμος, alerte, prompt. C'est ainsi que les trois cents soldats de la garde de Romulus étoient nommés *celeres*. Comme il est traité de monsieur maistre Carpalim, liv. III, chap. XIV, Le Duchat, dans sa note *ibidem*, demande si *Carpalim* n'étoit pas quelque conseiller du parlement de Paris. C'est, selon nous, le fameux connétable Anne de Montmorency. Le nom de *Carpalim*, que Rabelais lui donne, fait allusion ou à son caractère, ou à la charge qu'il occupoit alors à la cour ou dans la cavalerie : il ne fut connétable qu'en 1538. Peut-être étoit-il alors surintendant des postes. C'est ainsi que Barclay, dans son *Argénis*, appelle *Cursor* La Varenne, qui l'étoit sous Henri IV.

[23] Au chapitre VI de la Prognostication pantagruéline, il est parlé de *sainct Treignan d'Escosse*, et dans la quatrième des *Cent Nouvelles nouvelles*, on voit un archer écossois jurer par *sainct Engnan*, ce qui prouve que le *sainct Treignan* de Rabelais et le *sainct Engnan* des *Cent Nouvelles nouvelles* ne sont qu'un même saint, savoir l'apôtre des Écossois *Ninias* ou *Ninianus*, auquel Hector Boëtius, livre VII de son *Histoire d'Écosse*, dit qu'on attribue plusieurs miracles qui rendront à jamais sa mémoire vénérable dans toute la Grande-Bretagne. Ce baragouin de Carpalim n'est au reste qu'un de-

Lors respondist Panurge : « Prust frest[24] frinst « sorgdmand strochdi drhds pag brlelang Gravot « Chavigny Pomardiere rusth pkaldracg Deviniere « pres Nays. Couille kalmuch monach drupp del « meupplist rincq drlnd dodelb up drent loch « minc stz rinq jald de vins ders cordelis bur jocst « stzampenards. » A quoy dist Epistemon : Parlez vous christian[25], mon amy, ou languaige pateli-

rangement de *sainct Treignan d'Escosse vous....*, paroles dont Rabelais a voulu voiler la saleté, en les faisant prononcer de travers par un étranger, tel qu'on veut qu'étoit ce laquais. (L.) — Il faudroit écrire *d'Escousse* par un *e* final et sans point. Voyez les notes du chapitre XXXIII du livre I, et du chapitre XL du livre IV.

[24] Le Duchat et le dernier éditeur croient que ce discours est bas-breton : nous pouvons assurer qu'il n'y a pas un seul mot ni même une seule finale de cette langue. Nous y avons reconnu les noms de lieux suivants, *Gravot*, *Chavigny*, *Pomardiere*, *Deviniere*, et *cordelis* pour *cordeliers*, *monach* pour *moine*, sans pouvoir dire dans quelle langue il est. Ou les mots *drhds*, *drlnd*, *stz*, sont corrompus, ou ils sont forgés à plaisir par l'auteur. — Ceci étant imprimé, M. Klaproth, à qui M. Dalibon s'est adressé pour nous procurer la traduction de ce discours et de celui que Le Duchat, Le Motteux, et M. D. L. croient écrit en ancien gascon, lui a répondu : « M. Klaproth a l'honneur de saluer M. Dalibon, et de lui avouer qu'il n'est pas capable de déchiffrer le sens des deux morceaux (*le sixième et le douzième discours*) extraits de Rabelais. Il pense que ce sont des mots inventés à plaisir, puisqu'il n'existe pas de langue dans laquelle il y ait des mots composés seulement de consonnes comme *drlnd*. Dans le n° 6 (*le sixième discours*), *vous dedagnez* et *pardonnofist* paroissent françois. »

[25] Parlez-vous dans le dessein de vous rendre intelligible, ou si c'est en vue de n'être entendu de personne? Cette façon de parler, qui est purement italienne, est particulièrement commune à Venise, où dire à quelqu'un *parlate christian*, c'est lui dire de parler une

nois[26]? Non, c'est languaige lanternois. Dont dist Panurge : « Heere[27], ik en spreeke anders geen « taele dan kersten taele; my dunkt noghtans, al « en seg ik u niet een woordt, mynen noot ver- « klaert genoegh wat ik begeere : geeft my uyt « bermhertigheyt yets waar van ik gevoet magh « zyn. » A quoy respondist Pantagruel : Aultant

langue qu'on puisse entendre, et par cette langue on entend d'ordinaire le langage du païs, où le peuple croit bonnement qu'il est le seul peuple chrétien, comme le seul véritablement catholique de l'univers. Du reste, Épistémon fait ici allusion à *la Farce de Patelin*, où le drapier entendant le fourbe et rusé Patelin parler dans ses réveries feintes et affectées à-peu-près autant de différents patois que Panurge parle ici de divers langages, ce bon homme s'écrie tout épouvanté :

> Saincte dame, comme il barbotte !
> Par le corps b..., il barbelotte
> Ses mots, tant qu'on n'y entend rien.
> *Il ne parle pas chrestien,*
> Ne nul languaige qui appére.

Ce qui, pour le dire en passant, me persuade que le discours de Panurge, pris par Épistémon pour *langage patelinois*, ou autre que *chrétien*, pourroit bien être du bas-breton, car, à ces paroles du drapier, la femme de Patelin répond que la personne dont Patelin dans sa jeunesse apprit ce langage non chrétien,

> Ce fut la mere de son pere,
> Qui fut attraicte de *Bretaigne*. (L.)

[26] Langage de catholiques, puisqu'il est là parlé de moines, et en particulier des cordeliers. Du reste, ceci manque dans l'édition de Dolet, mais on le trouve dans celle de 1553. (L.)

[27] C'est un discours hollandois. En voici la traduction : « Monsieur, je ne parle aucune autre langue que la langue chrétienne. Il me semble pourtant que, quand je ne vous dirois pas un mot, mon dénuement vous annonce assez ce que je desire : donnez-moi par cha-

de cestuy la. Dont dist Panurge : « Señor[28], de « tanto hablar yo soy cansado, porque yo suplico a « vuestra reverentia que mire a los preceptos evan- « gelicos, para que ellos movan vuestra reverentia « a lo que es de conscientia, y si ellos non basta- « ren, para mouer vuestra reverentia a piedad, yo « suplico que mire a la piedad natural, la qual yo « creo que le movera como es de razon : y con esso « non digo mas. » A quoy respondist Pantagruel. Dea, mon amy, je ne fays doubte aulcun que ne sachez bien parler divers languaiges, mais dictes nous ce que vouldrez en quelque langue que puissions entendre. Lors dist le compaignon : « Min « Herre[29], endog ieg med ingen tunge talede, li-

rité quelque chose qui puisse me restaurer. » Au lieu de *kersten*, ou de *kerstin*, comme on lit ailleurs, dans le texte, il faudroit *kirsten* ou plutôt *kristen*, qui signifie *chrétien*.

[28] Ce discours est en espagnol. En voici la traduction littérale : « Seigneur, je suis fatigué de tant parler; c'est pourquoi je vous supplie d'avoir égard aux préceptes de l'évangile, pour qu'ils puissent émouvoir votre ame; et s'ils ne suffisoient pas pour vous exciter à la charité, je vous supplie d'avoir égard à la pitié naturelle, laquelle je pense vous y excitera comme vous le devez. Et avec cela je n'en dis pas davantage. »

[29] C'est ici du danois. On sait qu'autrefois les Goths pénétrèrent jusqu'en Suède et en Dannemarck. C'est ce qui donne lieu à la plaisanterie d'Eusthenès, qui vient sept ou huit lignes après. (L.) — « Monsieur, encore que je ne parle pas avec une langue comme les enfants et les animaux sans raison, mes vêtements et la maigreur de mon corps montrent clairement ce dont j'ai un besoin urgent, savoir, de manger et de boire. C'est pourquoi ayez pitié de moi et ordonnez qu'on me donne quelque chose avec quoi je pourrois apaiser

« gesom bœrn, oc uskellige creatuure : Mine klæ-
« debon oc mit legoms magerhed uduiser alligeuel
« klarlig huad ting mig best behof gioris, som er
« sandelig mad oc dricke : Huorfor forbarme dig
« ofuer mig, oc befal at giue mig noguet, af hui-
« lcket ieg kand slyre min giœendis mage, lige-
« ruiis som mand *Cerbero* en suppe forsetter : Saa
« skalt du lefue længe oc lycksalig. » Je croy, dist Eustenes[30], que les Goths parloyent ainsi. Et, si dieu vouloyt, ainsi parlerions nous du cul.

Adoncques dist le compaignon : « Adon[31], sca-
« lôm lecha : im ischar harob hal hebdeca bime-

mon ventre aboyant, de même qu'on met une soupe devant Cerbère ; alors vous vivrez long-temps et bienheureux. » C'est à M. Malte Brun que nous devons la traduction de ce petit discours, et la restitution du texte dans l'orthographe et le style des auteurs danois du XVIe siécle. Il faut, nous assure-t-il, qu'il ait été écrit par un Danois.

[30]* C'est Hercule d'Est, deuxième du nom, qui épousa Renée de France, seconde fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, et qui étoit par conséquent beau-frère de François Ier. Son nom, qui vient du grec εὐσθενὴς, fort, fait allusion à-la-fois à celui d'Hercule et à celui d'*Est*.

[31]* C'est de l'hébreu, comme le dit ensuite Épistémon, c'est-à-dire le cardinal de Tournon, qui étoit savant dans cette langue. Voy. la note 17. Voici la traduction et la restitution du texte de ce petit discours en lettres hébraïques et en lettres françoises, par M. de Sacy. Voyez la note 16.

אדוני שלום לך אם יישר הטוב על עבדך במהרה
תתן לי ככר לחם ככתוב מלוה יהוה חונן דל׃

Adoni schalom lecha : im ischar hatob hal habdeca, bimeherah thithen li kikkar lechem : chacatbub, malveh Adonaï chonen dal.

« Monsieur, je vous salue : si il vous plaît d'obliger votre serviteur, vous me donnerez promptement une miche de pain ; comme

« herah thithen li kikar lehem : chanchat ub laah « al Adonai cho nen ral. »

A quoy respondist Epistemon. A ceste heure ay je bien entendu : car c'est langue hebraicque bien rhetoricquement prononcee.

Dont dist le compaignon : « Despota [32] tinyn « panagathe, diati sy mi ouk artodotis? horas

il est écrit : *Celui-là prête au seigneur, qui a pitié du pauvre.* Proverbes, chap. XIX, v. 17. » — Ayant écrit à M. de Sacy pour lui faire remarquer qu'il a mis à la fin de ce petit discours, יהוה, qui est le nom de *Jehova*, en hébreu, en place de celui d'*Adonaï*, il nous a répondu : « J'ai écrit, dans le texte des proverbes, יהוה, parce-que le texte porte ainsi ; mais vous n'ignorez pas qu'on prononce *Adonaï*, quoiqu'on écrive le nom ineffable יהוה. »

[32] C'est un discours grec. Le voici tel qu'il se trouve transcrit en caractères grecs, et traduit en latin et en vieux françois, dans l'édition in-4° de 1741, tome III, page 217 :

Requête en langue grecque, de Panurge à Pantagruel, qui se doit ainsi lire que s'ensuit, au neuvième chapitre du deuxième livre.

Δεσπότα τοίνυν, πανάγαθε, διότι σὺ μοὶ οὐκ ἄρτον δίδως ὁρᾶς γὰρ λιμῷ αναλισιόμενον ἐμὲ ἄθλιων, καὶ ἐν τῷ μεταχὺ ἐμὲ οὐκ ἐλεεις οὐδαμῶς : αιτεὶς δὲ παρ' εμοῦ ἁ ου χρὴ, καὶ ὅμως φιλόλογοι παντὲς ὁμολόγουσι, τότε λογους τε καὶ ῥήματα περὶττα ὕπαρχειν, ὅποτε πραγμὰ αὐτὸ πᾶσι δήλον εστὶ. Ἐνθα γὰρ ἀν γείμενον λογίξειν ἵνα πράγματα ὧν περὶ ἀμφισϐητοῦμεν, με προσφορῶς ἐπιχαινεται.

Latinè penè ad verbum.

Domine igitur, perquam optime, quare tu mihi non das panem? vides enim me fame miserè consumptum, et intereà mei non misereris, requiris enim à me quæ non oportet. Et tamen omnes litterarum amatores et studiosi confitentur, tunc et sermones et verba supervacanea esse, quando res ipsa omnibus manifesta apparet. Hic enim abjectum expendere quænam sint res de quibus disceptamus, me convenienter conspicitis.

« gar limo analiscomenon eme athlion, ke en to « metaxy me ouk eleis oudamos, zetis de par « emou ha ou chre. Ke homos philologi pantes « homologousi tote logous te ke remata peritta

En françois.

Seigneur donc très bon, pourquoi ne me donnez vous du pain? car vous me voiez tout desfait, et miserablement langoureux de male rage de faim, et cependant vous n'avez aucune pitié ny misericorde de moi. Et toutesfois tous les amateurs des lettres confessent unanimement qu'alors les discours sont superflus et inutiles, quand la chose paroît de soi-même, et est connue d'un chacun. Car à point nommé vous me voiez ici abject, et malotru peser et examiner quelles et où sont les choses de quoi nous sommes en debat et question.

Le voici de nouveau restitué et traduit par nous :

Δέσποτα τοινυν πανάγαθε, διὰ τί σύ μοι οὐκ ἀρτοδοτεῖς; ὁρᾷς γαρ λιμῷ αναλισκόμενον ἐμὲ ἄθλιον, καὶ ἐν τῷ μεταξύ με οὐκ ἐλεεις οὐδαμῶς· ζητεις δὲ παρ' ἐμοῦ ἃ οὐ χρή. Και ὅμως φιλολόγοι πάντες ὁμολογοῦσι τότε λόγους τε και ῥήματα περιττὰ ὑπάρχειν ὁπότε πρᾶγμα αὐτὸ πᾶσι δῆλόν ἐστιν. Ἔνθα γάρ ἀναγκαῖοι μονον λόγοι εἰσὶν, ἵνα πράγματα, ὧν πέρι ἀμφισβητοῦμεν, μὴ προσφόρως ἐπιφαίνηται.

« Très bon maître, pourquoi ne me donnez-vous pas de pain? vous me voyez misérablement mourir de faim, et cependant vous n'avez pas pitié de moi; mais vous me demandez ce qu'il ne faut pas. Pourtant tous les savants conviennent que les discours et les paroles sont inutiles, lorsqu'une chose est par elle-même évidente pour tout le monde. Les discours sont nécessaires seulement dans le cas où les choses dont nous disputons, ne sont pas suffisamment évidentes. »

« C'est la seule des harangues de Panurge, dit l'abbé de Marsy, dont j'aye trouvé la traduction dans les auteurs qui ont écrit sur Rabelais. Comme ces harangues reviennent presque toutes au même sens, au moins pour le fond (*il se trompe bien, comme on le voit par la traduction de ces discours, qui sont tous très différents les uns des autres.*), ils n'ont pas jugé à propos de grossir leurs commentaires par

« hyparchin, opote pragma afto pasi delon esti. « Entha gar anankeï monon logi isin, hina prag- « mata (hon peri amphisbetoumen), me prospho- « ros epiphenete. » Quoy? dist Carpalim, lacquays de Pantagruel, c'est grec, je l'ay entendu [33]. Et comment? as tu demeuré en Grece?

Doncq dist le compaignon : « Agonou [34] dont « oussys vous dedagnez algarou : nou den farou « zamist vous mariston ulbrou, fousques voubrol

tant de versions. Le Duchat lui-même s'en est abstenu : on doit lui savoir gré de ce sacrifice, qui a dû lui coûter. Peut-être que Rabelais lui-même eût beaucoup mieux fait de supprimer la plupart de ces harangues (*nous sommes bien de cet avis*), qui ne contiennent qu'un vain étalage d'érudition. Quoi qu'il en soit, voici l'ancienne version de la harangue grecque, par un anonyme. On jugera à sa manière d'écrire qu'il n'étoit pas fort éloigné du siècle de Rabelais. » Nous venons de donner cette version.

[33] * Nous présumons que si Carpalim est censé ici avoir entendu le discours grec de Panurge, c'est pour faire allusion à la devise grecque ἀπλανος ou ἀπλανὴς, des Montmorenci, qui se vantoient d'être les premiers barons chrétiens, et sans doute d'être venus dans les Gaules avec saint Denis, Grec d'Athènes.

[34] Ce discours, que Le Motteux croit du gascon ou du béarnois (voy. note 35), et que M. M. B. soupçonnoit être du hongrois, pourroit bien être du breton du dialecte de Léon, plutôt que le sixième discours (voy. la note 24). Nous savons assez bien les quatre dialectes de cette langue, sans être né ni être jamais allé en Bretagne; mais ce texte est si corrompu que nous n'avons pas même essayé de le rétablir; et que nous ne croyons pas que ce soit possible, à moins d'être né breton, et d'être très exercé dans la critique philologique. Nous desirons bien qu'il se trouve un Breton lettré qui veuille le tenter. Heureusement que des treize discours de Panurge, celui-ci, le deuxième, et le douzième, sont les seuls dont nous ne pouvons pas donner la traduction.

« tant bredaguez moupreton den goulhoust, da-
« guez daguez non cropys fost pardonnoflist nou-
« grou. Agou paston tol nalprissys hourtou los
« echatonous, prou dhouquys brol pany gou den
« bascrou noudous caguons goulfren goul ousta-
« roppassou. »

J'entendz, ce me semble, dist Pantagruel : car ou c'est languaige de mon pays d'Utopie[35], ou bien luy ressemble quant au son. Et comme il vouloyt commencer quelcque propous, le compaignon dist : « Jam toties[36] vos per sacra perque
« deos deasque omneis obtestatus sum, ut si qua
« vos pietas permovet, egestatem meam solare-
« mini, nec hilum proficio clamans et ejulans. Si-
« nite, quæso, sinite, viri impii, quo me fata vo-
« cant abire, nec ultra vanis vestris interpellatio-
« nibus obtundatis, memores veteris illius adagii,
« quo *venter famelicus auriculis carere* dicitur. »

[35] Sur ce pied-là, si l'on en croit l'auteur de la préface du Rabelais anglois, ce pourroit bien être ici du plus franc gascon, ou même du béarnois tout pur. (L.)

[36]* « Je vous ai déja bien des fois conjuré par ce qu'il y a de plus sacré, par tous les dieux et par toutes les déesses, si quelque pitié peut vous toucher, de me soulager dans mon indigence ; mais mes cris et mes lamentations ne servent à rien. Permettez, je vous prie, permettez, hommes impitoyables, de m'en aller par-tout où les destins m'appellent, et ne me fatiguez point davantage de vos vaines interpellations, en vous souvenant de l'ancien proverbe qui dit que *ventre affamé n'a point d'oreilles.* » La Fontaine s'est servi de ce proverbe, liv. IX, fab. XVIII.

Dea, mon amy, dist Pantagruel, ne sçavez vous parler françoys? Si fays tresbien, seigneur, respondist le compaignon, dieu mercy; c'est ma langue naturelle et maternelle, car je suys né et ay esté nourry jeune au jardin de France, c'est Touraine. Doncques, dist Pantagruel, racontez nous quel est vostre nom, et dond vous venez : car, par ma foy, je vous ay ja prins en amour si grand que, si vous condescendez a mon vouloir, vous ne bougerez jamais de ma compaignie, et vous et moy ferons ung nouveau pair d'amitié, telle que feut entre Enee et Achates.

Seigneur, dist le compaignon, mon vray et propre nom de baptesme est Panurge [37], et a present viens de Turquie, ou je feus mené prisonnier lors qu'on alla a Metelin [38] en la male heure. Et vou-

[37] * La *Clef de Rabelais* veut que ce soit le cardinal d'Amboise, non pas apparemment ce digne prélat qui mourut en 1510, mais un autre du même nom, dont parle la grande *Histoire de Mézerai*, tome II, p. 603, édit. de 1651. L'*Histoire du tems*, etc., in-8°, 1570, traite de *Panurge* Charles, cardinal de Lorraine, nommément p. 407, où il est qualifié de *Panurge spirituel et temporel;* et cela non pas dans la supposition que le *Panurge* de Rabelais fût aussi méchant que celui-ci, mais apparemment parceque ce dernier se mêloit de tout; ce qu'emporte le nom de *Panurge*, eu égard à son étymologie. (L.) — C'étoit en effet, à ce qu'il paroît par l'*Histoire du tems*, le sobriquet dont on avoit baptisé à la cour le cardinal de Lorraine. L'auteur n'avoit garde de dire le nom de famille, mais il le fait assez deviner par le nom de baptême. Voyez la fin du commentaire historique de ce chapitre, pag. 281 et 283.

[38] * En 1502, en vertu d'un jubilé de cette année-là, dont la bulle

luntiers vous raconteroys mes fortunes, qui sont plus merveilleuses que celles d'Ulysses[39]; mais, puisqu'il vous plaist me retenir avecques vous, et j'accepte vouluntiers l'offre, protestant jamais ne vous laisser, et allissiez vous a tous les diables, nous aurons en aultre temps plus commode, assez loisir d'en raconter. Car, pour ceste heure, j'ay necessité bien urgente de repaistre : dens agues, ventre vuide, gorge seiche, appetit strident, tout y est deliberé. Si me voulez mettre en oeuvre, ce sera basme[40] de me veoir briber[41]; pour dieu,

ordonnoit une croisade contre les Turcs, dont l'armée navale s'étoit fait voir peu auparavant vers Venise. Les François assiégèrent Mételin, mais trahis, comme on disoit, par les Vénitiens, qui donnèrent passage aux Turcs, ceux-ci les obligèrent à lever le siége après avoir défait les François et fait sur eux trente-deux prisonniers, du nombre desquels se met ici Panurge. Voyez sur l'an 1502 la continuation de la *Chronique* de Monstrelet. (L.) — C'est-à-dire lorsque nous allâmes à Mételin pour notre malheur. On sent bien que si le cardinal de Lorraine est, comme nous le croyons, le vrai Panurge, il n'a pas pu aller à cette croisade en 1502, puisqu'il est né en 1525. Voyez aussi sur cette croisade Jean Danton, chap. LXX, et les *Chroniques* de Gaguin, p. 221.

[39] Panurge répond à Pantagruel, qui avoit pris de Virgile la comparaison de leur future amitié avec celle d'Énée et d'Achates. (L.)

[40] Plus bas, liv. IV, chap. VII : « La chaire en est tant delicate, « tant savoureuse, et tant friande, que c'est basme. » Et dans la quatre-vingt-seizième des *Cent Nouvelles nouvelles :* « Et lors commença à dire *bausme* de son chien. » Le grand cas qu'on faisoit du *baume,* qu'on prononce *basme* encore en quelques endroits, et comme ce mot se trouve écrit dans *Amadis*, tome VIII, chapitre XXIV, avoit donné lieu a ces façons de parler proverbiales. (L.) — Ce sera un plaisir enchanteur

donnez y ordre. Lors commanda Pantagruel qu'on le menast en son logys, et qu'on luy apportast force vivres. Ce que feut faict, et mangea tresbien a ce soir, et s'en alla coucher en chappon[42], et dormit jusques au lendemain heure de disner; en sorte qu'il ne feit que troys pas et ung sault du lict a table.

[41] Manger goulument, comme les chiens de chasse appelés *briffaux*.

[42] * Incontinent après avoir soupé d'aussi bonne heure que les chapons prennent leur repas du soir. Le cinquante-deuxième des *Arrêts d'amour*, ajouté aux précédens par Gilles d'Aurigni, dit Pamphile: « Sur ce que ledict demandeur disoit, que combien que de toute disposition de droit commun d'amour maritale, lesdictz maryz soyent en bonne possession de jouyr plainement et paisiblement de leurs femmes, et qu'ilz en doivent avoir l'entretien et devis, tant après souper que devant, et se puissent tenir sur leurs gardes pour le péril éminent de leurs dictes femmes. Et se aller *coucher* et departir d'une compagnie à telle heure que bon leur semble, voir *en chapon* si mestier est; à faire fermer leur porte quand la fantaisie et umbraige les prend. » (L.) — Comme les poules, de bonne heure. Ce trait a bien l'air d'un coup de patte donné au cardinal de Lorraine, qui étoit *chapon*, ou *capon*, c'est-à-dire poltron.

CHAPITRE X.

Comment Pantagruel equitablement jugea d'une controverse merveilleusement obscure et difficille, si justement que son jugement feut dict admirable.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Suivant le conseil de son père, Pantagruel fait annoncer dans toute la ville qu'il soutiendra, contre tout venant et sur toutes sortes de sciences, neuf mille sept cent soixante-quatre conclusions. La gloire dont il se couvre dans ce combat littéraire, engage les plus savants hommes de France, d'Angleterre, et d'Italie, assemblés pour juger une cause entre les seigneurs de Baisecul et de Humevesse, qui duroit depuis quarante-six semaines, sans que ces docteurs *pussent y mordre*, encore moins la juger, à lui en remettre le jugement. Pantagruel commence par faire brûler tout ce qu'on a écrit sur ce procès, et veut que les parties elles-mêmes viennent plaider devant lui. La manière dont elles exposent leurs raisons est une critique de l'éloquence entortillée et pédantesque qui régnoit alors au barreau; et l'arrêt que rend Pantagruel, aussi peu intelligible que les deux plaidoyers, ravit d'admiration toute l'assemblée. Ce procès fait briller l'esprit et le savoir de Pantagruel, fait rire des suppôts de la justice, et met au jour toute leur rapacité.

Le Duchat borne toutes ses découvertes touchant l'allé-

gorie contenue dans ces trois chapitres, à la remarque suivante, dans laquelle, comme l'observe de Marsy, il seroit difficile de dire moins de choses en autant de mots : c'est que ce savant commentateur ne s'est occupé que des mots et point des personnages. « Dans ce chapitre (*le chap.* XIII) et dans les deux précédents, dit-il, Rabelais a imité en prose les deux coq-à-l'ânes de Marot, sorte de poésie qui a été à bon droit blâmée par Joachim du Bellay (*Illustrations de la langue françoise*, liv. II, chap. IV); et il y est question d'un grand procès qui duroit depuis plusieurs années entre deux grands seigneurs du royaume de France. On y avoit écrit de part et d'autre pendant long-temps, en diverses instances, et dans plusieurs jurisdictions; et une légion de citations hors de propos, à la mode de ce temps-là, n'avoit fait qu'embarrasser l'affaire au lieu de l'éclaircir. Lassées de plaider qu'étoient les deux parties, ayant ouï parler de Pantagruel et de son savoir profond et universel, elles ont recours à ce personnage, et le prient de voir leur fait et juger leur procès. Il veut bien rendre son jugement, mais à charge que tous les papiers préalablement mis au feu, les parties elles-mêmes plaideront leur cause, puisque l'une et l'autre devant sçavoir son affaire, et étant honnêtes gens, comme il le suppose, elles en rapporteroient le fait naïvement, sans y mêler rien d'inutile ni de faux. Elles plaident donc, le demandeur sous le nom de *Baisecul*, et le défendeur sous le nom de *Humevesse*, pour faire comprendre à combien de bassesses indignes sont réduits les plaideurs. (Voyez à ce sujet le paradoxe intitulé : *Que le plaider est chose très utile*. Paris, 1554, chez Ch. Étienne.) Mais comme du temps de l'auteur les plaidoyers n'étoient ni moins obscurs ni moins chargés de fatras que les écritures des avocats, ce qui est signifié par le galimatias continuel des deux plaidans, qui ne sçavoient plus leur affaire que par ces écritures qu'ils n'avoient que trop lues, de là vient que l'arrêt de Pantagruel n'est pas plus

intelligible que les deux plaidoyers. Il contente pourtant les deux parties, et cela vient de ce qu'on ne sçauroit y rien remarquer qui semble devoir empêcher l'un et l'autre de suivre le penchant que des plaideurs ont naturellement à se flater d'avoir gagné leur procès. »

Bernier n'a pas vu plus clair dans cette cause. « Les chapitres XII et XIII, dit-il, contiennent un jugement très équitable, et une observation touchant l'abus des lois, si ordinaire au barreau. Les plaidoyers et la sentence des chapitres suivants sont de même force, quoiqu'une imitation de l'*Histoire véritable de Lucien*, pièce faite à plaisir, mais dont l'original et la copie sont autant de railleries, particulièrement celle-ci touchant les princes et les magistrats qui abusoient en ce temps-là des lois divines et humaines. Plaidoyers et sentences qui me font souvenir d'un juge de notre temps, lequel après avoir écouté deux avocats qui brédouilloient et qu'on n'entendoit presque pas, dit : *Après que le demandeur a dit* bredi-breda, *et le deffendeur* bredi-breda, *nous disons* bredi-breda, *ut sit sententia conformis libello.* Au reste *Baisecul* marque les plaideurs qui perdent le tems et leurs peines par des baise-mains, des bassesses, des respects rendus à leurs juges; qui se ruinent par des présens et des frais, et qui, pour ainsi dire, baisent le derrière de leurs rapporteurs; de même que le *hume-vesne*, marque ceux qui sont toujours faisans mille bassesses auprès des femmes pour les obliger à parler de leurs affaires, tout cela n'aboutissant souvent qu'à mettre les parties hors de cour et de procez, après les avoir grugées. Si l'auteur, au reste, represente les parties également satisfaites du jugement de Pantagruel, c'est qu'il ne sert de rien de clabauder quand on est jugé en dernier ressort, et qu'il en faut demeurer là malgré qu'on en ait. »

Selon Le Motteux et l'abbé de Marsy, l'histoire de cette cause, qui va être plaidée si ridiculement devant Panta-

gruel, et que Pantagruel lui-même jugera d'une manière non moins ridicule, fait allusion au fameux procès que Louise de Savoye intenta au connétable de Bourbon, sous François Ier : c'est aussi notre opinion, et nous l'appuierons de preuves particulières plus fortes que celles qu'ils ont données. Nous différons seulement en ce que nous pensons que les seigneurs de Baisecul et de Humevesse représentent Montholon, avocat du connétable de Bourbon, et Poyet, avocat de Louise de Savoye, et non pas le connétable et cette princesse. François Ier ayant assisté *incognito* à leurs plaidoyers, et le jugement ayant été influencé et même dicté par lui, cela a suffi sans doute pour donner à Rabelais l'idée d'en établir juge le héros de son roman, quoique Henri II n'avoit alors que quatre à cinq ans, et que le jugement fût rendu sous le règne de son père. Ce procès du connétable de Bourbon contre la duchesse d'Angoulême, a été inséré avec la vie de ce traître à sa patrie, par Gilbert de Marillac, son secrétaire, dans le recueil d'Antoine de Laval, intitulé : *Desseins des professions nobles et publiques.* Paris, 1605-1613, in-4°.

Voici comme Le Motteux s'explique à ce sujet. « Je regarde, dit-il, l'histoire de la cause plaidée devant Pantagruel par les seigneurs Baisecul et Humevesne, comme une critique du goût de quelques orateurs du barreau, et nommément de deux avocats de la première volée, qui dans un fameux procès du temps de notre aûteur, avoient étalé à l'envi l'éloquence la plus ridicule. Les parties étoient *Loyse de Savoye*, mère de François Ier, et *Charles de Bourbon*, connétable de France. Cette princesse, piquée de ce qu'il n'avoit pas voulu devenir son époux, avoit résolu de faire valoir certaines prétentions très considérables : il étoit question de deux duchez, quatre comtez, deux vicomtez, plusieurs baronnies et châtellenies, et une infinité d'autres seigneuries, dit Étienne Pasquier, dans

ses *Recherches de la France*. (*Liv.* VI, *chap.* XI.) Telle etoit la cause. Les avocats étoient Guillaume Poyet, qui dans la suite parvint à la dignité de chancelier; François de Monthelon, qui fut depuis garde des sceaux: ce dernier plaidant pour le défendeur, et le premier pour la demanderesse, qui ne put pas, malgré la faveur du roi son fils, déposséder le connétable; mais qui eut au moins la satisfaction de voir les biens litigieux sequestrez provisionnellement entre les mains du roi. Ce fut là le succès des plaidoyez. Et pour ce qui est du bon goût des orateurs, il faut entendre ce qu'en dit Pasquier. « Ils s'armerent d'une jurisprudence pedan-« tesque, mandiée d'un tas d'escoliers italiens que l'on ap-« pelle docteurs en droit, vrays provoqueurs de procès: telle « estoit la rhétorique de ce temps-là. Et tout ainsi qu'il est « aisé de s'egarer dedans une touffe de bois, aussi dedans « un pesle-mesle d'allégations bigarées, aulieu d'esclaircir « la cause, on y apporta tant d'obscuritez et tenebres, qu'en-« fin par arrest..... les parties furent appointées au con-« seil, etc. » Sur quoi la voix unanime du peuple fit convenir le monde que le nom de la demanderesse renfermoit le vrai de toute l'affaire: *Loyse-de-Savoye*, *Loy-se-desavoye*, la plus heureuse peut-être qu'on ait jamais vue. »

« Quoique Rabelais, dit l'abbé de Marsy, ait eu grand soin d'envelopper cette allégorie sous une obscurité presque impénétrable, cependant il s'est servi de plusieurs termes, qui, selon moi, renferment une partie de ce mystère. 1° Baiseul, qui représente ici le connétable de Bourbon, se plaint dans tout le cours de son plaidoyer d'*une bonne femme de sa maison*, qui lui a fait plusieurs torts considérables. Cela désigne assez clairement Louise de Savoye, qui devint l'ennemie irréconciliable du connétable, pour les raisons que tout le monde sait[1]. Il est parlé dans le même plaidoyer

[1] « Une assez vieille tradition, dit Mézerai, année 1521, mais qui a plus d'apparence d'etre fausse que vraye, porte que cette princesse

d'un *estoc volant* que lui tira *la ditte bonne femme*, *au plus près du lieu où l'on vend les vieux drapeaux*, *dont usent les peintres de Flandres*. *Le lieu où l'on vend les vieux drapeaux*; c'est le champ de bataille, où il reste ordinairement bien des *drapeaux* et d'autres vieilles nippes à vendre. Ces paroles, *dont usent les peintres de Flandres*, désignent un champ de bataille situé en Flandres, puisque les peintres flamands, aussi gueux que les peintres des autres nations, étoient à portée d'y aller acheter des habits. Mais qu'a de commun ce champ de bataille avec Louise de Savoye et le connétable? Voici en quoi consiste l'allusion. En 1521 François I[er] passa en Flandres à la tête d'une armée, dont la conduite appartenoit de droit au connétable, sous les ordres du roi. Non seulement Louise de Savoye engagea son fils à rejetter en cette occasion tous les avis et tous les conseils du connétable[2], mais elle eut assez de crédit pour faire ôter à Bourbon le commandement de l'avantgarde, qui fut donné au duc d'Alençon: affront que le connétable ressentit vivement, et qu'il n'imputa jamais qu'à l'humeur vindicative de cette

desirant épouser le connétable, avoit fait croire au roi que ce mariage-là seroit fort avantageux.... que le roi.... leurré de cet avantage.... ayant un jour parlé de ce mariage au connétable, ce prince, *qui avoit une extrême aversion pour elle*, fit quelque réponse qui la touchoit à l'honneur, et que le roi en fut si offensé, qu'il lui donna un soufflet. »

[2] « En cette occasion le roi, *pour contenter sa mère*, commença de mécontenter le connétable de Bourbon, car il confia le commandement de l'avant-garde au duc d'Alençon.... homme de peu d'esprit, et d'un courage journalier. De plus... il rejetta assez sèchement les avis du connétable... Madame (Louise de Savoye) étant offensée de ce qu'il avoit dédaigné l'amour qu'elle avoit pour lui, poussoit son ressentiment par toutes sortes de voies, tant qu'à la fin elle se vengea de lui, mais aux dépens de son fils et de toute la France. » Abrégé de Mézerai, *ibid*.

femme. Tel est l'*estoc volant* dont parle Rabelais, *tiré par laditte bonne femme au plus près du lieu où l'on vend les vieux drapeaux, dont usent les peintres de Flandres.* Cette injustice fut d'autant plus sensible au connétable, qu'on se regardoit alors comme à la veille d'une bataille, l'armée du roi et celle de Charles-Quint étant presque en présence. C'est peut-être pour cette raison que Rabelais fait dire à Baisecul, sur la fin de son plaidoyer : « Car voulant obtemperer au plaisir « du roy, je m'estoys armé de pied en cap.... car le temps es- « toyt quelcque peu dangereux. »

« 2° Le seigneur de Humevesse, qui représente Louise de Savoye, se plaint parmi ses griefs, de ce que le seigneur de Baisecul lui a sonné l'*antiequaille :* ce qui pourroit faire allusion à quelque reproche injurieux que le connétable, homme caustique et peu complaisant, lui avoit fait sur son âge. Sur la fin de son plaidoyer, Humevesse tâche d'interpréter à son avantage la *loy salicque*, et il ajoute ces paroles remarquables : *Tunc quid juris pro minoribus?* Que deviendront alors les droits des enfants *mineurs?* Il est certain que le procès intenté au connétable par Louise de Savoye, rouloit sur deux questions principales : 1° Si la seigneurie de Bourbon étoit *un fief masculin;* 2° si la princesse Susanne, femme du connétable, et *mineure* lorsqu'il l'épousa, étoit suffisamment autorisée, dans la donation qu'elle fit à son mari de la seigneurie de Bourbon et de ses autres biens [3].

[3] Susanne mourut sans enfants, en 1521. Louise de Savoye étoit sa plus proche parente par les femmes, et prétendoit être son héritière. Mais Charles de Bourbon, quoique plus éloigné, « montroit, « dit Mézerai à l'année 1523, par de très anciens titres, par des ar- « rêts notables, et par de grands exemples, que la seigneurie de « Bourbon étoit un fief masculin. Il faisoit voir encore que dans son « contrat de mariage avec Susanne, il étoit reconnu par un roy héri- « tier de cette mayson, et que pour les autres biens, il y avoit une « donation mutuelle entre lui et sa femme, en vertu de laquelle il les

Guillaume Poyet, avocat de Louise de Savoye, insista sans doute dans son plaidoyer, et sur la loi salique, qu'il tâcha d'expliquer en faveur de sa cause, et sur la minorité effective de Susanne, qu'il tâcha d'établir par de bons moyens, alléguant peut-être les paroles que Rabelais met dans la bouche de Humevesse : *Tunc quid juris pro minoribus?* Tout cela est très vraisemblable, et c'est à quoi Rabelais a pu faire allusion. »

« En voilà assez pour faciliter l'intelligence de cette cause *merveilleusement obscure*, dont Le Motteux a pénétré en partie le mystère. Au reste s'il faut reconnoître dans les seigneurs de Baisecul et de Humevesse le connétable et Louise de Savoye, ou du moins Monthelon et Poyet, leurs avocats, il n'est pas moins naturel de reconnoître François I[er] dans Pantagruel. Cette dernière application quadre parfaitement avec mon système sur le véritable original de Pantagruel, et nuit beaucoup au système de Le Motteux, qui se garde bien de parler ici de ces rois de Navarre, qu'il raméne si souvent sur la scène, mais auxquels il auroit de la peine à faire jouer un personnage convenable dans cette farce. »

« Il y a une conséquence à tirer de tout ce qui a été dit dans cet éclaircissement, c'est que les chapitres XI, XII et XIII n'étant au fond, 1° qu'une critique générale de l'éloquence obscure et entortillée qui régnoit alors au barreau; 2° une critique particulière du procès injuste que Louise de Savoye intenta au connétable, ainsi que de la manière ridicule dont ce procès fut plaidé et jugé, le lecteur ne doit point être surpris du galimathias inintelligible qui régne, et qui doit né-

« avoit recueillis. Il est vrai que Susanne pour lors étoit mineure et « point autorisée par le juge : mais elle l'étoit assez par la présence « du roi Louis XII, du cardinal d'Amboise, et de vingt-quatre ou « vingt-cinq tant princes qu'évêques et grands seigneurs qui avoient « signé au contrat. » MÉZERAI, année 1523.

cessairement régner dans ces trois chapitres, que Rabelais avoit tant de raisons de rendre obscurs. Je n'ai point travaillé moi-même à les rendre plus clairs qu'ils ne doivent l'être : mais le plan que je me suis proposé m'obligeoit à les purger de quantité d'expressions barbares, et sur-tout de certaines longueurs qui en rendent la lecture insupportable dans l'original. La plupart des lecteurs me sauront gré de leur avoir épargné cet ennui : quelques uns de mauvaise humeur traiteront cela d'attentat; j'y suis tout préparé, et je n'attends rien de leur indulgence. »

Selon un interprète, « Ce procès ridicule fait allusion à celui qui eut lieu entre Charles, duc de Gueldres, et le seigneur de Juillers, pour raison de leurs armoiries; procès qui fut jugé par Louis XII en personne, en 1500 ou 1501, à son passage dans Orléans, justement à son retour de la reprise du Milanois sur Ludovic Sforce. Voici les termes de ce jugement : « Le roi défendit au duc de Gueldres de por-« ter les armes de M. de Juillers, et ordonna à ce dernier « de rendre la ville d'Arches, par lui prise audit sieur de « Gueldres. Et pour les frais prétendus par le duc de Juil-« lers, le roi lui donna quatre cents écus d'or, et lui ordonna « pension pour chacun an, pour être de son alliance. » *Chroniques de Belleforêt*, pag. 440, et *la Mer des Chroniques, de Gaguin*, pag. 218, recto. « Quant aux quarante-six semaines de durée que l'auteur donne à l'affaire de ces deux seigneurs, elles figurent évidemment les quarante-six ans qui s'écoulèrent depuis 1500 ou 1501, époque du jugement que rendit Louis XII dans ce procès, jusqu'en 1547, époque précise de l'avénement de Henri II au trône. » Mais ce procès entre les seigneurs de Gueldres et de Juliers n'avoit plus d'intérêt à l'époque où Rabelais écrivoit, tandis que celui de Louise de Savoye et du connétable de Bourbon étoit tout récent, avoit été plaidé à Paris, et avoit eu les suites les plus importantes et les plus désastreuses; puisque la défection

du connetable fut suivie de l'envahissement de la Provence, en 1524, de la perte de la bataille de Pavie et de la prise du roi en 1525, et mit la France à deux doigts de sa perte. De plus les quarante-six semaines de la durée de ce procès ne pouvoient pas figurer les quarante-six ou quarante-sept ans qui s'écoulèrent depuis le procès des seigneurs de Gueldres et de Juliers, jusqu'en 1547, époque de l'avènement de Henri II au trône, puisque Rabelais écrivoit son deuxième livre en 1533 au plus tard. Cette fausse explication provient de ce que cet interprète n'a jamais eu égard aux époques où chacun des cinq livres du roman qu'il a essayé d'expliquer a été publié, et qu'il n'a pas même songé à s'en assurer auparavant. Ces quarante-six semaines peuvent bien indiquer réellement la durée de ce procès, puisque nous savons qu'il dura une partie de l'année 1522 et de l'année 1523.

Pantagruel, bien recordz[4] des lettres et admonitions de son pere, voulut ung jour essayer son sçavoir. De faict, par tous les carrefours de la ville mist conclusions[5], en nombre de neuf mille sept cens soixante et quatre, en tout sçavoir[6], touchant

[4] Se recordant, se ressouvenant, profitant.

[5] Afficha thèses.

[6] Jean Pic de la Mirande en avoit proposé de semblables, au nombre de neuf cens; mais ce n'est point à celles-là qu'en veut ici Rabelais. C'est plutôt à certain livre intitulé *les Milles cent quatre-vingt et quatre demandes en toutes matières, avec les solutions ez demandes selon le saige Sydrach*, imprimé in-8°, à Paris, chez Galiot du Pré, au commencement du XVIe siècle. Voyez la *Bibliothèque de Draudius*, tome II, p. 172. (L.)—C'est ainsi que Jean Pic de La Mirandole, à vingt-quatre ans, soutint, en 1483, contre tout venant,

en ycelles les plus fortz doubtes qui feussent en toutes sciences. Et premierement, en la rue du Feurre[7], tint contre tous les regens, artiens[8], et orateurs, et les mist tous de cul[9]. Puys, en Sor-

des thèses sur tous les objets des connoissances humaines, *de omni re scibili.* Ces thèses furent affichées à Rome, où l'auteur s'étoit rendu pour paroître sur un théâtre plus digne de son nom. On trouve à la tête de ses ouvrages les quatorze cents conclusions générales, sur lesquelles il offrit de disputer. C'est un fatras de questions ineptes, un mauvais mélange de la philosophie scolastique et de la philosophie péripatéticienne. On y voit qu'un ange est infini *secundum quid;* que les animaux et les plantes naissent d'une corruption animée par la vertu productive. « L'histoire du prince de La Mirandole, dit Voltaire, n'est que celle d'un écolier plein de génie, parcourant une vaste carrière d'erreurs, et guidé en aveugle par des maîtres aveugles. » C'est ainsi encore que plus récemment, en 1517, Martin Luther soutint des thèses fameuses contre les indulgences.

[7] Il est déja parlé de cette rue, livre I, chap. XI, et il en est fait encore mention au chapitre XVII de celui-ci. C'est celle qu'on appelle aujourd'hui la rue du *Fouarre*; toujours de *foderum*, fourrage : et il y a de l'apparence que, comme le croit Ménage, on l'appella ainsi, à cause de la paille qu'on y vendoit pour joncher les écoles de philosophie qui étoient dans cette rue, et celles de médecine qui en sont proches; sur laquelle paille les écoliers se mettoient dès le tems du poëte Dante, lorsqu'on faisoit des actes publics. Ramus, dans sa préface pour la réformation de l'université de Paris, faisant mention de la dépense des écoles de médecine : *pro tapetis et* stramine *quodlibetariæ triginta solidi. In cardinali pro tapetis et* stramine, *triginta solidi.* (L.)

[8] Élèves de la faculté des *arts*. On appelle ainsi, dit le dictionnaire de Trévoux, les écoliers qui sont sortis des humanités, et qui étudient en philosophie.

[9] *Sus le cul*, suivant l'édition de 1553. Les accula tous, et les obligea à se rasseoir sur leur paille comme des magots. Plus bas, liv. IV, chap XIX : « Panurge restoyt *de cul* sur le tillac... Frere Jean

bonne, tint contre tous les theologiens, par l'espace de six sepmaines, depuys le matin quatre heures jusques a six du soir : exceptez deux heures d'intervalle pour repaistre et prendre sa refection[10] : non qu'il enguardast lesditz theologiens sorbonnicques de chopiner et se refraischir a leurs beuvettes accoustumees. Et a ce assistarent la plus part des seigneurs de la court, maistres des requestes, presidens, conseillers, les gens des comptes, secretaires, advocatz, et aultres : ensemble les eschevins de la dicte ville, avec les medicins, et canonistes. Et notez que, d'yceulx, la plus part prindrent bien le frain aux dens : mais, nonobstant leurs ergotz et fallaces, il les feit tous quinaulx[11], et leur monstra visiblement qu'ilz n'es-

« l'apperceut sur la coursie, et luy dist.... : Panurge le criart, tu feroys beaucoup mieulx nous aydant icy, que la plourant comme « une vache, assis sur tes couillons, comme un Magot. » Au lieu de *sus le cul*, comme on lit dans l'édition de Dolet, on a dit *mettre de cul*, *rester de cul*, comme laisser, rester *debout*, pour laisser, rester *sur pied* ou sur ses pieds. (L.)

[10] Dans l'édition de Dolet, il y a ensuite : « non qu'il engardast « lesdictz theologiens sorbonnicques de chopiner et se refraichir a « leurs beuvettes accoustumees. » C'est ce qui revient au *De Magistro-nostrandorum magistro-nostratorumque beuvetis* de l'un des titres des volumes de la bibliothèque de Saint-Victor. (L.)

[11] Il les confondit tous; et dans cette dispute, ou grande *quine*, où pendant douze grandes heures ces gens-là s'étoient tenus à terre, assis sur de la paille comme des Magots, il les rendit camus comme de vrais singes. Mat. Cordier, dans son *De corr. serm. emendatione*, cap. XVIII, n. 45 de l'édition de 1539 : *Fuit victus in magna quina :* Il a été vaincu à la grand' quine; *Victus fuit in summa disputatione*,

toyent que veaulx engipponnez[12]. Dont tout le monde commença a bruyre[13] et parler de son sçavoir si merveilleux, jusques es bonnes femmes lavandieres, courratieres[14], roustissieres, ganivetieres[15], et aultres, lesquelles, quand il passoyt par les rues, disoyent : C'est luy : a quoy il prenoyt plaisir, comme Desmosthenes, prince des

vel in summo certamine. On voit que ce qu'on appelloit la *grand'quine* dans le collége de Navarre, étoit une dispute solemnelle et extraordinaire, où, durant plusieurs heures tout de suite, les écoliers de ce collége demeuroient assis sur leur derrière dans une posture de vrais singes ; car en ce tems-là, peut-être de *Spina*, à cause de la longue échine de ces animaux, on appelloit *quin* le mâle de la guenon, ou le marmot : et c'est du singe mâle que parle Jean Le Maire de Belges, dans ces vers de sa première épître de *l'Amant verd :* .

> Avecque moy le *quin* et la marmotte,
> Dont la tristeur desja leur mort denotte,
> Prisonniers sont, leur liesse est perdue.

C'est peut-être encore de *spina*, mais dans la signification de bâton noueux comme est l'*épine*, qu'on a appellé *quinette* un bâton de vieilles gens, et *quinola*, tantôt au jeu de reversi le valet de cœur, à cause de sa halebarde, tantôt un écuyer de dame, à cause du bâton qui lui est necessaire pour bien mener. (L.) — *Quinauld* et *quine* doivent venir en effet de *quin* singe ; mais *quin*, au lieu de venir de *spina*, pourroit bien n'être qu'une variante de *guenon*, de *gouine*, et de maître *Gonin*, pour maître singe. Il y a encore à Montreuil, près Vincennes, où nous habitons, une rue nommée *rue quine d'or*.

[12] Enjuponnés, portant jupons, c'est-à-dire robes. Voy. les notes de l'ancien prologue du livre IV et du chapitre XXV du livre III.

[13] A faire du bruit.

[14] Courtières, entremetteuses. On appelle, dit le dictionnaire de Trévoux, par raillerie, *courtier* ou *courtière* de mariage, ceux qui se mêlent de faire des mariages.

[15] Marchandes de canifs, marchandes à la toilette.

orateurs grecz, faisoyt, quand de luy dist une vieille acropie, le monstrant au doigt : C'est cestuy la[16].

Or, en ceste propre saison, estoyt un proces pendent en la court entre deux gros seigneurs, desquelz l'ung estoyt monsieur de Baisecul, demandeur d'une part, l'aultre monsieur de Humevesne[17], deffendeur de l'aultre. Desquelz la con-

[16] *At pulchrum et digito monstrari, et dicier, hic est.* PERS. sat. I. Je ne sai, au reste, où Rabelais a pris ce qu'il dit là, car, dans la *Vie de Diogene le cynique*, écrite par Diogène Laërce, nous voyons bien que Diogène montra un jour au doigt cet orateur à des étrangers qui témoignoient une grande curiosité de le voir; mais ce fut pour se moquer de lui, et il n'est pas dit que la curiosité de ces étrangers fit plaisir à Démosthène. (L.) — Ce passage est une allusion au vers de Perse cité par Le Duchat.

[17] *Baisecul* et *Humevesne*, ou *Humevesse*, sont des mots analogues dans l'esprit de Rabelais : ces deux noms ont été forgés par lui pour faire sentir combien les *gros seigneurs* sont souvent petits et bas. Il dit au chapitre VII, que Pantagruel de ses pets engendra les petits hommes, et de ses vesses les petites femmes. *Vesne* et *vesse* étoient alors synonymes. On a dit aussi, remarque au mot VESSER Le Duchat dans Ménage, *vesner* en la même signification que *vesser*. Rabelais, liv. II, chap. XV : « Mais la vieille vesnoyt et vessoyt puant « comme cent diables. » Et au livre IV, chap. XLIII : « Ilz ne pissent, « ilz ne crachent en ceste isle : en recompense ilz vesnent, ilz pedent, « ilz rottent copieusement. » Et plus bas, dans le même chapitre : « Ilz meurent tous hydropiques tympanites : et meurent les hommes « en pedant, les femmes en vesnant. » On a dit *vesne* pour *vesse :* d'où *Humevesne*, dans Rabelais, liv. II, chap. X et suiv. *vesner*, de *vissinare*, augmentatif de *vissire :* et *vesne*, de *vissina*, dit pour *vissinatio*. Les mots *vesner* et *vesne*, en la signification de *vesser* et de *vesse*, se trouvent aussi dans le dictionnaire françois-italien d'Antoine Oudin. »

troverse estoyt si haulte et difficille en droict, que la court de parlement n'y entendoyt que le hault alemant. Dont, par le commandement du roy, feurent assemblez quatre les plus sçavans et les plus gras[18] de tous les parlemens de France, ensemble le grand conseil, et tous les principaulx regens des universitez, non seullement de France, mais aussi d'Angleterre et d'Italie, comme Jason[19], Philippe Dece[20], *Petrus de Petronibus*, et ung tas d'autres vieulx rabannistes[21]. Ainsi assemblez par l'espace de quarante et six sepmaines, n'y avoyent sceu mordre, ny entendre le cas au net, pour le mettre en droict en façon quelconque : dont ilz estoyent si despitz qu'ilz se conchioyent de honte villainement. Mais ung d'entre eulx, nommé du Douhet[22], le plus scavant, le plus expert et pru-

[18] Érasme, dans sa *Folie*, p. 204 de l'édition de Bâle, 1676 : *Ego*, c'est elle qui parle, *Ego magnos*, pingues, crassos, *et vulgo probatissimos theologos sequor.* (L.)

[19] C'est, à ce que nous croyons, *Jason*, dit *Denores*, cypriot de nation, qui vivoit sur la fin du XVIe siècle, à Padoue, et qui composa quelques ouvrages. Il fut le professeur de Philippe Dece. Voyez *Ducat.*, p. 19.

[20] Philippe Dece, Decé ou Decius, étoit un célèbre professeur de droit de Pise et de Pavie. Il naquit à Milan, en 1454, et mourut à Sienne, en 1535. Il a demeuré à Bourges et à Valence, où Louis XII lui donna une charge de conseiller au parlement. On a de lui *de la Supériorité de l'Église sur le Pape*, des commentaires sur les premiers livres du Digeste et du code; des *conseils* et des *commentaires* sur les règles du droit. — [21] Gens à *rabat.*

[22] Briand Vollée, Saintongeois, seigneur du Douet, proche de

dent de tous les aultres, un jour qu'ilz estoyent tous philogrobolisez[23] du cerveau, leur dist : Messieurs, ja long temps ha que sommes ici sans rien faire que despendre, et ne pouvons trouver fond ny rive en ceste matiere, et tant plus y estudions, tant moins y entendons, qui nous est grand honte

Saintes, conseiller du parlement de Bourdeaux. Il sera plus amplement parlé de lui sur le chapitre XXXVII du livre IV. (L.) — « C'est, dit Bernier, ce Briant Vallée, seigneur du Douhait, personnage savant, judicieux et équitable, qui étoit, au temps de Rabelais, président à Poitiers. » Il fut, en 1543, un des juges du chancelier Poyet, que Rabelais a ridiculisé dans ce chapitre sous le nom de *Humevesne* ou *Humevesse.* En 1538, il étoit conseiller au parlement de Bordeaux, puisque ce fut en cette année-là que ce magistrat s'attira l'estime et la reconnoissance de Scaliger le père, pour avoir fait éviter à ce grand homme les *griffes* de l'inquisiteur Rochet, qui l'accusoit d'avoir mangé gras pendant le carême, crime capital alors. La Monnoye, dans une note sur la trente-sixième Nouvelle de des Périers, remarque que Rabelais orthographie mal ici et chap. XXXVII, liv. IV, *le Douet* (*le Douhet*), terre près de Saintes, de laquelle, dit-il, étoit seigneur Briand Vallée, et qu'il devoit écrire *le Douet.* Nous ajouterons que Le Duchat aussi écrit mal *Vollée* au lieu de *Vallée.*

[23] C'est-à-dire qui aiment le grabeau du cerveau, à s'embrouiller le cerveau du grabuge d'un procès : du grec φιλος, ami, et de *grouboliser* ou *graboliser*, dérivé de *grabeler*, mot formé lui-même de *grabeau*, examen, comme *matagraboliser.* Voyez *grabeler*, plus bas. Voyez aussi notre remarque sur ce mot, au chapitre XIX du livre I. Un interprête qui n'entend rien ni aux étymologies ni au vieux langage, s'est imaginé que *philogrobolisez* signifioit qu'ils avoient tous l'esprit tendu et perplexe, et que ce mot étoit composé du grec φιλονεικέω, je fais effort, et βουλή, dessein, résolution. L'Alphabet de l'auteur dit que c'est un mot forgé à dessein, pour donner à connoistre quelques certains personnages resveux, qui, à force de mettre en leur cerveau beaucoup de menues et embrouillées conclusions, en deviennent estonnez et perplexes en leur entendement. »

et charge de conscience, et, a mon advis, que nous n'en sortirons qu'a deshonneur : car nous ne faisons que ravasser en nos consultations. Mais voicy que j'ay advisé. Vous avez bien ouy parler de ce grand personnaige nommé maistre Pantagruel [24], lequel on ha congneu estre sçavant dessus la capacité du temps de maintenant, es grandes disputations qu'il ha tenu contre tous publicquement. Je suys d'opinion que nous l'appellons, et conferons de ceste affaire avecques luy : car jamais homme n'en viendra a bout si cestuy la n'en vient. A quoy vouluntiers consentirent tous ces conseillers et docteurs : de faict, l'envoyarent querir sus l'heure, et le priarent vouloir le proces canabasser [25] et grabeler a poinct, et leur en faire le

[24]* Henri II, le vrai Pantagruel, fut, d'après l'histoire, ami de la justice, et s'occupa sérieusement à la réformer en plusieurs points. « Ce prince, dit Brantôme, tome VIII, p. 101, ne fut jamais oisif. Il consumoit les matins et les soirs, en son lever et coucher, à traiter de ses affaires, et employoit, les matins, deux ou trois bonnes heures, et les soirs, moins ou plus, selon que les affaires le requeroient... » Il rendit plusieurs édits très sages, entre autres celui sur le fait des femmes grosses et sur les suppressions de part, qui ont fait droit commun en France.

[25] *Essaminare.* Canabassement, *curiosa essaminatione*, dit le dictionnaire françois-italien d'Oudin. *Canabasser* un procès, c'est en voir et revoir toutes les pièces avec autant d'exactitude qu'une ouvrière en tapisserie s'applique à compter et recompter tous les fils de son *canevas*. (L.) — Ce mot vient en effet de *canebas*, qu'on a dit pour *canevas*, grosse toile, comme le dit Le Duchat, mais non pas pour la raison qu'il donne. Ce doit être plutôt parceque cette grosse

rapport tel que bon luy sembleroyt, en vraye science legale : et luy livrarent les sacz et pantarques[26] entre ses mains, qui faisoyent presque le faiz de quatre gros asnes couillartz.

Mais Pantagruel leur dist : Messieurs, les deux seigneurs qui ont ce proces entre eulx sont ilz encore vivans? A quoy luy feut respondu que ouy. De quoy diable doncq, dist il, servent tant de fatrasseries[27] de papiers et copies que me baillez? N'est ce le mieulx ouyr par leur vive voix leur debat que lire ces babouyneries icy, qui ne sont que tromperies, cautelles[28] diabolicques de Ce-

toile servoit de tamis, ou à tamiser, à passer au gros sas. De Marsy rend ici *canabasser* et *grabeler* par *sasser* et *blutter*.

[26] *Pantarques* pour *pancartes*, comme au chapitre VIII du livre I.

[27] Un interprète voit ici une allusion à cet arrêt du Parlement de Paris, du 15 janvier 1535, dont l'objet étoit de ramener les avocats à la brièveté des plaidoiries et des écritures, et cite l'*Histoire des avocats* de M. Fournel, tome II, p. 215. Mais Rabelais ne pouvoit pas, en 1533, faire allusion à un arrêt de 1535.

[28] C'est ainsi qu'il faut lire, conformément à l'édition de Dolet et à celles de 1553 et 1558, non pas *Scævola*, comme l'a cru Ménage, sous ombre que *Mutius Scævola* inventa la Cautèle qui de son nom est appellée *Mutiana cautio*. Ces Cautèles de Barthelemi *Cépola* ont été fort décriées à cause des moyens qu'elles enseignent d'éluder les lois les plus formelles, et de perpétuer les procès : mais elles n'ont pas laissé d'être plusieurs fois reimprimées, entre autres in-8°, en caractères gothiques, chez Jean Petit, 1508. (L.) — C'est-à-dire cavillations, chicanes diaboliques, comme celles du fameux jurisconsulte Barthelemi Cepola, né à Vérone dans le XVe siècle, qui a publié un livre de *Cauteles*, c'est-à-dire de moyens de se défendre dans toutes les causes bonnes ou mauvaises, en éludant les lois.

pola, et subversions de droict? car je suys seur que vous et tous ceulx par les mains desquelz ha passé le proces, y avez machiné ce qu'avez peu, *pro et contra:* et, au cas que leur controverse estoyt patente, et facille a juger, vous l'avez obscurcie par sottes et desraisonnables raisons, et ineptes opinions d'Accurse[29], Balde[30], Bartole[31], de Castro[32], de Imola[33], Hippolytus[34], Panorme[35], Bertachin[36], Alexander[37], Curtius[38], et ces aultres

[29] Accurse le père, Florentin, compilateur de la Glose qui porte son nom. Il mourut à Bologne, à l'âge de soixante-dix-huit ans, en 1229. PANZIROL., *De clar. leg. interpretibus*, lib. II, cap. XXIX. (L.)

[30] De Pérouse, meurt en 1400. IDEM, *ibid.*, cap. LXX. (L.)

[31] Meurt aussi à Pérouse, à l'âge d'environ quarante-cinq ans, en 1355. IDEM, *ibid.*, cap. LXVII. (L.)

[32] Paul. Meurt peu après Jean d'Imola, qui suit. GAZALUP., *De modo studendi, et Document.* V. (L.)

[33] Jean, perpétuel adversaire des sentimens de Bartole. Meurt à Bologne en 1436. PANZIROL., lib. II, cap. LXXXVIII. (L.) — Jean de Imola, docteur de Bologne, né au XVe siècle, a commenté les Clémentines et les Décrétales. Voy. Moréri.

[34] Cité souvent sous le nom de *Riminaldus*. Meurt jeune encore, et est mis dans le tombeau de Jean-Marie *Riminaldus* son père, décédé avant lui, l'an 1473. IDEM, *ibid.*, cap. 120 et 121. (L.)

[35] Nicolas *de Tudeschis*, Sicilien, interprète du droit canonique, et contemporain du concile de Bâle. IDEM, lib. III, cap. XXXIII. (L.) — *Panorme* pour le *Panormitan* ou le *Panormitain:* il étoit abbé de *Palerme*, ville qui est nommée *Panormus* en latin.

[36] Jean. De Fermo, dans la Marche d'Ancone. Vivoit sur la fin du XVe siècle. IDEM, lib. II, cap. CXXIV (L.) — Voy. la note du chapitre I du livre II.

[37] D'Imola, surnommé *Tortagnus*, mourut en 1477. IDEM, *ibid.*, cap. CXII. Du côté du style et de la belle littérature, tous ceux-ci ne

vieulx mastins qui jamais n'entendirent la moindre loy des Pandectes, et n'estoyent que gros veaulx de disme, ignorans de tout ce qu'est necessaire a l'intelligence des loix. Car (comme il est certain) ilz n'avoyent congnoissance de langue ny grecque ny latine: mais seullement de gothique et barbare. Et toutesfoys, les loix sont premierement prinses des Grecz, comme vous avez le tesmoignaige de Ulpian *l. posteriori de origine juris*[39]. Et toutes les loix sont pleines de sentences et motz grecz: et, secondement, sont redigees en latin le plus elegant et aorné qui soyt et toute la langue latine, et n'en excepteroys vouluntiers ny Salluste, ny Varron, ny Ciceron, ny Senecque, ni Tite Live, ny Quintilian. Comment doncques eussent peu entendre ces vieulx resveulx le texte des loix, qui jamais ne veirent bon livre de langue latine? comme manifestement appert a leur style

donnoient que trop de lieu au jugement que Pantagruel fait ici d'eux; mais d'ailleurs ils avoient pour leur tems chacun leur mérite, comme on peut le voir dans Gazalupus, dans la *Forêt nuptiale* de Jean Névisan, et dans Panzirole, aux endroits ci-dessus allégués. (L.)

[38] Ce doit être le jurisconsulte Jacques Curtius, né à Bruges vers l'an 1500, qui a traduit de grec en latin les *Institutes de Justinien*, Anvers, 1546.

[39] C'est *posteriori* qu'on lit dans l'édition de Dolet, et non *postrema*, comme M. Simon de Valhebert avoit corrigé l'abrégé *posteri* des éditions nouvelles. Cette loi, au reste, est de *Pomponius*, et non d'Ulpien, comme l'a cru Rabelais; et c'est ce que le même M. Simon de Valhebert a remarqué il y a long-tems à la marge de son Rabelais. (L.)

qui est stylle de ramonneur de cheminee [40], ou de cuisinier et marmiteux [41], non de jurisconsulte.

Dadvantaige, veu que les loix sont extirpees du mylieu de philosophie morale et naturelle, comment l'entendront ces folz, qui ont par dieu moins estudié en philosophie que ma mulle? Au reguard des lettres d'humanité et congnoissance des antiequitez et hystoires, ilz en estoyent chargez comme ung crapault de plumes : dont toutesfoys les droictz sont tout pleins, et sans ce ne peuvent estre entenduz, comme quelque jour je monstreray plus apertement par escript. Par ce, si voulez

[40] Maussade et ridicule comme un ramonneur bien barbouillé. Le style tantôt élevé, tantôt rampant, comme un ramonneur qui se promène *haut* et *bas* dans une cheminée. (L.) — Selon un interprète, l'auteur fait ici allusion à cette sage ordonnance de François Ier, rendue en 1539, qui veut, art. 3, « que dorénavant tous arrêts se« roient prononcés, enregistrés, et délivrés aux parties, en langage « maternel françois, et non autrement. » Collection de Dénisart, au mot Arrêt, pag. 160. Mais nous dirons encore une fois à ce commentateur, qui ne tient aucun compte des dates, que Rabelais ne pouvoit pas, en 1533, faire allusion à une ordonnance de 1539 : c'est une allusion au style latin des parlements. L'Alphabet de l'auteur françois fait cette remarque sur cet endroit : « *Ramoneur de cheminées*, et non pas *rameneur*, d'autant que cela vient du vieil mot françois *ramon*, qui signifie une grande perche au bout de laquelle il y a un balay. L'autheur mesme, au livre IV, chapitre xli, use de ce mot de *ramon* pour une perche ou balay de cheminée en la cuisine. »

[41] Latin de *cuisine*, tel que celui des *marmitons* ou pauvres écoliers de certains collèges de l'université de Paris. C'est ce qu'on ne pourroit pas dire aujourd'hui, sans passer pour ignorant, et meme pour quelque chose de pis. (L.)

que je congnoisse de ce proces, premierement faictes moy brusler tous ces papiers, et secondement faictes moy venir les deux gentilzhommes personnellement devant moy; et, quand je les auray ouy, je vous en diray mon opinion sans fiction ny dissimulation quelconcque.

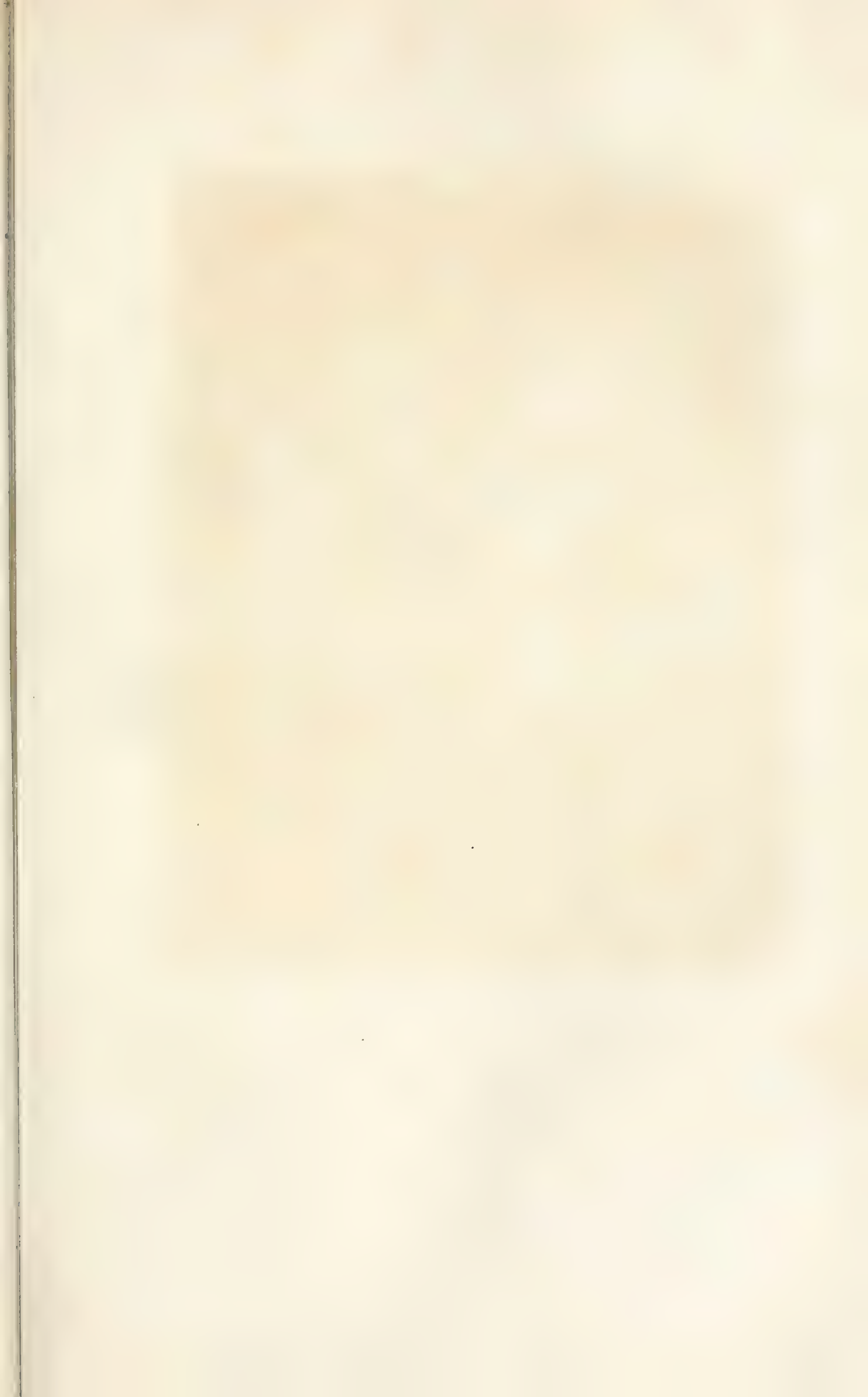
A quoy aulcuns d'entre eulx contredisoyent, comme vous sçavez qu'en toutes compaignies il y ha plus de folz que de saiges, et la plus grande partie surmonte tousjours la meilleure, ainsi que dict Tite Live parlant des Carthaginiens[42]. Mais ledict du Douhet tint au contraire virilement, contendent que Pantagruel avoyt bien dict que ces registres, enquestes, replicques, reproches, salvations et aultres telles diableries n'estoyent que subversion de droict et allongement de proces, et que le diable les emporteroyt tous s'ilz ne procedoyent aultrement, selon equité evangelicque et philosophicque. Somme, tous les papiers feurent bruslez, et les deux gentilzhommes personnellement convocquez.

Et lors Pantagruel leur dist: Estes vous ceulx qui avez ce grand different ensemble? Ouy, di-

[42] Non *Carthagiens*, comme dans l'édition de Dolet. C'a été une question entre les grammairiens du XVe et du XVIe siècle savoir s'il falloit dire *Carthaginiensis*, de *Carthago, inis*, ou *Carthagiensis*; mais Politien rejette ce dernier mot, qui en effet ne sauroit venir que de *Carthagus*, qu'on aura dit barbarement pour *Carthago*. (L.) — On auroit pu et on a pu faire en effet en françois *Carthagiens* de

rent ilz, monsieur. Lequel de vous est demandeur? C'est moy, dist le seigneur de Baisecul. Or, mon amy, contez moy de poinct en poinct vostre affaire, selon la verité : car, par le corps bieu, si vous en mentez d'ung mot, je vous osteray la teste de dessus les espaules, et vous monstreray qu'en justice et jugement l'on ne doibt dire que verité : par ce, donnez vous guarde d'adjouster ny diminuer au narré de vostre cas : dictes.

Carthage; mais on ne peut dériver régulièrement en latin que *Carthaginiensis* de *Carthago*, puisque ce mot fait *Carthaginis* au génitif, d'où se forment tous les autres cas et tous les dérivés d'un substantif ou d'un nom propre.





CHAPITRE XI.

Comment les seigneurs de Baisecul et Humevesne plaidoyent devant Pantagruel sans advocatz.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Les deux plaidoyers de Baisecul et de Humevesse, ainsi que le remarque le dernier éditeur dans sa table, sont de véritables amphigouris, comme les *Fanfreluches*. A la faveur du plaidoyer du seigneur de Baisecul, qui ne présente au premier coup d'œil qu'une kirielle de coq-à-l'ânes et d'absurdités, l'auteur répand à forte dose l'ironie, le ridicule, le fiel, et la satire sur une foule d'abus civils et religieux.

Doncq commença Baisecul[1] en la maniere que s'ensuyt : Monsieur, il est vray qu'une bonne femme[2] de ma maison portoyt vendre des oeufz au

[1] * *Baisecul*, comme nous l'avons dit dans le commentaire historique du chapitre x, est le connétable de Bourbon, ou plutôt François de Monthelon, son avocat.

[2] * Cette bonne femme de sa maison, dont il est encore mention plus bas et dans le chapitre XII, doit être Louise de Savoye, sa partie adverse. Voyez le commentaire du chapitre x.

marché. Couvrez vous, Baisecul, dist Pantagruel. Grand mercy, monsieur, dist le seigneur de Baisecul. Mais, a propous, passoyt entre les deux tropicques six blancs, vers le zenith, et maille[3], par autant que les mons Rhiphees avoyent en celle annee grand sterilité de happelourdes, moyennant une sedition de balivernes, meue entre les Baragouins et les Accoursiers[4], pour la rebellion

Au lieu d'*et maille*, dans l'édition de Dolet on lit, *diamétralement opposé ès troglodytes.* (L.) — *Mais à propos, six blancs et maille passoient entre les deux tropiques. Six blancs et maille* sont deux petites monnoies anciennes. Nous croyons que par les deux tropiques, Rabelais entend les deux fesses, qu'on appelle encore burlesquement les antipodes; par le zenith, le derrière; et par les troglodites, qui vivoient dans des trous, l'anus. Ces idées sont une suite de celles qu'il attache aux noms de *Baisecul* et de *Humevesse;* et c'est sans doute pour cela qu'il dit plus bas le premier *trou* de l'an, pour le premier jour de l'an. Voyez la note 6.

[4] On appelle *accourciers*, dans la Saintonge, les chalans d'une boutique, où ils ont accoutumé de prendre sur taille, comme on parle, et on les appelle de la sorte d'*adcruciare*, parce que sur les tailles chaque dixaine est désignée par une coche en forme de *croix.* A ces *accourciers* Rabelais oppose les *barguigneurs* qui n'achètent jamais; et il fait allusion des uns et des autres aux *baragouins* ou juristes barbares, qui proposent mille questions de droit sans les résoudre, et aux disciples d'*Accurse*, qui se vantent d'avoir approfondi tout le droit romain. (L.) — On voit à l'article Accoursier, dans Ménage, que cette note est de La Monnoye : ce n'est pas la seule que Le Duchat ait empruntée à ce savant sans le citer. Mais l'étymologie qu'il donne d'*accoursier* est inadmissible; et Vergy, auteur de cet article dans le dictionnaire étymologique que nous venons de citer, ainsi que M. D. L., ont eu raison de la rejeter. *Accoursier* étant formé d'*accursus*, concours, affluence, doit signifier, au sens propre, chaland. On dit encore *accourser* une boutique, pour l'achalander :

des Souisses, qui s'estoyent assemblez jusques au nombre de bombies[5] pour aller a l'aguillanneuf, le premier trou de l'an[6], que l'on livre la souppe

c'est un marchand bien *accoursé*, pour bien achalandé. Mais Rabelais le prend ici au sens figuré, et fait évidemment allusion aux disciples d'*Accurse* en particulier, et aux élèves en droit en général. On disoit autrefois, comme le remarque Vergy, *accours* pour *chalandise*, ou *affluence d'advenans*, ainsi que parle Nicot. Le mot *accours* est formé du latin *accursus*, d'où a été fait celui d'*accoursier*.

[5] * Dans l'édition de Dolet, au lieu de *bombies*, on lit : *trois, six, neuf, dix*. (L.) — De Marsy adopte la leçon de Dolet, et dit en note : *Qui potest capere, capiat*. Ce pourroit bien être une allusion à la bataille de Marignan, où le connétable de Bourbon porta la valeur jusqu'à l'imprudence, et ne dut son salut qu'aux efforts qu'on fit pour le dégager. Quant au mot *bombies*, nous présumons qu'il pourroit bien être composé de la finale latine des adverbes de noms de nombres en *ies*, et du mot latin *bombus*, pris dans le sens de pet, d'après ce vers de l'école de Salerne :

Mingere cum bombis res est sanissima lumbis.

Ce mot, ainsi que le grec βόμβος d'où il vient, signifie au propre bourdonnement d'abeilles, bruit sourd de trompette. Voyez la note 3. Au reste on dit encore *mille bombes*, par une sorte de jurement. « *Bombus*, dit le *Menagiana*, tom. III, p. 137, et tom. I, p. 74, signifie un *pet* dans la basse latinité. Bèze finit son Passavant par ces mots : *Et ecce unum* bombum *pro istis hæreticis*. Plus haut il avoit dit : *Unde ego surrexi mane totus lætus; et feci duos* bombos *in jure canonico et in civili*, équivoquant sur *canonico*, par allusion à canonade, et sur *in civili* en deux mots, à *incivili* en un seul. Mais rien n'approche de la plaisante description qu'il fait dix ou douze lignes auparavant de la pétarade échappée au président Liset, alors abbé de Saint-Victor. C'est dans l'endroit qui commence par *Nam ego putabam quod vestra Nunc-Abbatia cœnabat*, etc. »

[6] Le premier *jour*, parce que le jour entre par le moindre trou. (L.) — C'est peut-être plutôt pour la raison que nous avons donnée dans la note 3. Voyez cette note.

aux beufz, et la clef du charbon aux filles, pour donner l'avoine aux chiens. Toute la nuyct l'on ne feit (la main sus le pot[7]) que depescher bulles de postes a pied, et lacquays a cheval[8], pour retenir les bateaulx; car les cousturiers[9] vouloyent faire, des retaillons[10] desrobez

Une sarbataine
Pour couvrir la mer Oceaine[11];

[7] Manière d'arrêter un marché duquel il ne reste plus qu'à boire le vin. Patelin, dans la farce qui porte son nom :

Encore se j'eusses dict
La main sur le pot, par ce dict
Mon denier me feust demouré.

C'est encore dans le même sens que plus bas, chap. XXXII, les Almyrodes ayant fait dire à Pantagruel qu'ils ne se rendroient à lui qu'à bonnes enseignes, c'est-à-dire en vertu d'un accord bien signé, ce prince s'étonne qu'ils se défient de lui qui venoit à eux *la main au pot et le verre au poing*. (L.)

[8] L'édition de Dolet porte *bulles de postes à pied, et lacquays à cheval*. Ce qui encore devoit s'entendre au rebours, car on court la poste à cheval, et les laquais sont réputez n'aller qu'à pié. Cependant, comme cela même, pour avoir au moins quelque sens, ne faisoit pas un assez bon effet dans un chapitre comme celui-ci, tout composé de coq-à-l'ânes, c'est ce qui a obligé Rabelais de se corriger dans les éditions postérieures : et il ne faut point chercher d'autres raisons des divers changemens qu'on a déja remarquez ou qu'on remarquera encore dans ce chapitre et dans les deux suivans. (L.)

[9] On n'a commencé à les nommer *tailleurs* que vers l'an 1578. H. Étienne, *Dial. du nouv. lang. fr. ital.*, pag. 183. (L.)

[10] Rognûres, *resegmina*. Mat. Cordier, *De corr. serm. emendatione*, chap. XLII, n. 18. Rabelais, liv. IV, ch. XVIII, a dit de même *retaillat* pour circoncis. (L.)

[11] Ces deux mots font la rime de deux vers que Rabelais doit avoir pris quelque part. (L.) — Le Duchat lit *sarbataine* et *océane*,

qui pour lors estoyt grosse d'une potee de choulx, selon l'opinion des bouteleurs de foin : mais les physiciens [12] disoyent qu'a son urine ilz ne congnoissoyent signe euident,

Au pas d'ostarde [13],
De manger bezagues a la moustarde,

sinon que messieurs de la court feissent par bemol commandement a la verolle de non plus al-

mais alors il faudroit lire *océaine* ou *sarbatane*. On dit aujourd'hui *sarbacane*.

[12] Les médecins, qui, en qualité d'ecclésiastiques, comme ils étoient anciennement presque par toute l'Europe, bornoient ordinairement leurs fonctions à enseigner sous le nom de *physique*, la théorie de la médecine, laissant aux laïques la pratique des remédes. Le roman de Lancelot du Lac, au feuillet 172, verso, du tome I: *Car je ne fais sinon empirer, ne les* physiciens *ne me sçavent de ma maladie conseiller.* Les Anglois appellent encore *physiciens* les médecins; et les Allemands *physicus*, un médecin stipendié. (L.) — Le Duchat cite ici Mézerai, qui donne en effet dans son *Abrégé des matières ecclésiastiques du* XIIIe *siècle*, cette origine qui nous paroît, ainsi qu'à Le Duchat, plus solide que celle de Ménage. Ce dernier prétend qu'on appeloit ainsi anciennement les médecins, à cause que la médecine consiste particulièrement dans la contemplation de la nature, et rapporte plusieurs passages, auxquels nous renvoyons, pour prouver que *physicien* s'est dit pour médecin, ce qui est incontestable. Voici les termes de Mézerai : « Comme tous les suppôts de l'université étoient ecclésiastiques, la jurisprudence et la médecine étoient aussi en leurs mains, et le pape étoit reconnu pour chef de ce corps et de tous les gens de lettres. Pour la médecine, ils n'en enseignoient que la théorie sous le nom de *physique*, laissant la pratique des remédes aux laïcs. »

[13] C'est ici la rime de deux vers qui faisoient entrer la moûtarde dans la sausse à l'ostarde. A l'égard de *bezague*, c'est un renversement de *béguasse*, comme les Rochellois nomment la bécasse. (L.)

lebouter[14] aprez les maignans[15]; car les marroufles avoyent ja bon commencement a dancer l'estrindore[16] au diapason[17],

> Ung pied au feu,
> Et la teste au mylieu,

comme disoyt le bon Ragot[18]. Ha, messieurs, dieu modere tout a son plaisir, et, contre for-

[14] Cueillir des *hallebotes*, des grapillons. Voyez le chap. XXVII du liv. I et le chap. XXVIII du liv. V.

[15] On appelle ainsi le vers à soie en Provence et dans le Bas-Languedoc, où il y en a. Dans l'édition de Dolet, après *maignants*, on lit : *et ainsi se pourmener durant le service divin.* (L.)

[16] De *stridor*, peut-être, auquel cas ce seroit ici une danse de marroufles, de *claquedens*, pour se réchauffer pendant un grand froid (L.) — Nous pensons que *estrindore* vient plutôt d'*estrein d'or* : on disoit *estrein* ou *estrain* pour litière de paille, du latin *stramen*.

[17] Le diapason est un accord de musique qui se fait par octave.

[18] Le Prologue des navigations de Panurge, imprimées à la suite du Rabelais de Dolet. « Toutesfoys mon intention est de la suyvre (*la vérité*) ung petit à gauche sans la perdre de veuë, si d'adventure je tomboye en ung fossé en suyvant, et que je me rompisse une jambe : au moyen de quoy je fusse contrainct de la suyvre à quatre pattes, ou avec des potences, ou guymettes, comme ce vray prophète Ragot. » Jacques Thahureau, dans ses *Dialogues du Démocritique et du Cosmophile*, pag. 134 et 135 de l'édition de Rouen 1589 : « Penses-tu, si on avoit certaine congnoissance des prédécesseurs anciens, et de la généalogie de beaucoup de gens aujourd'hui fort riches et grands seigneurs, qu'on ne les trouvast possible descendus de quelque pauvre belistre, qui n'auroit fait toute sa vie autre chose que d'estaller une jambe toute mangée et mi-pourrie de chancres à l'entrée de quelque temple ou aux lieux où le peuple convient et fréquente le plus? Tesmoin l'elegant et insigne orateur belistral unique *Ragot*, jadis tant renommé entre les gueux de Paris, comme le Paragon, roi et souverain maistre d'iceux, lequel a tant fait en plai-

tune la diverse, ung chartier rompit nazardes son fouet[19]: ce feut au retour de la Bicocque, alors

dant pour le bissac d'autruy, qu'il en a laissé de ses enfans pourveus avec des plus notables et fameuses personnes que l'on sçauroit trouver. Et qui doute que si tels enfans sont gens de bien (toutesfois de bon esprit et secrettement meschans) que leur richesse ne s'augmente, et qu'estant poussez à mont par le vent de quelque bonne fortune, ils ne puissent acquerir grands biens et réputation? Et voila la personne de *Ragot*, monsieur, premier gentilhomme de sa race, qui aura de beaux neveux, si Dieu plaist. » Celtophile, pag. 210 des *Dialogues du nouveau langage françois italianisé*, de H. Étienne...

« Mais dites-moy, l'eau-beniste est-elle toujours en la cour à aussi « bon marché qu'elle souloit estre?

PHILAUSONE.

« A meilleur marché que jamais.

CELTOPHILE.

« Le poisson d'avril y est il toujours de requeste?

PHILAUSONE.

« Il y est en plus grande recommandation que jamais.

CELTOPHILE.

« Pathelin et *Ragot* y ont-ils toujours force disciples?

PHILAUSONE.

« Plus que jamais... »

Ce *Ragot* étoit un belitre fameux du tems de Louis XII et des premières années du règne de François Ier. Il y a un in-12 de soixante pages au plus, et de vieille impression, traitant des *Gueux de l'Hostiere*, où le nom de *Ragot* est souvent répété. C'est de là, parce que les gueux sont toujours sur le ton plaintif, qu'on a dit *ragotter* pour grommeler, se plaindre, murmurer. *Argot*, qu'Oudin dans ses dictionnaires interprète *gueuserie*, mais qui proprement signifie le jargon des Bohémiens, vient aussi très-vraisemblablement de *Ragot* par une légère transposition de lettres, et non pas de la ville d'*Argos*; parce que, dit bonnement Furetière, la plus grande partie de ce langage est composée de mots tirez du grec. (L.)

19* Contre fortune la diverse
N'est si bon chartier qui ne verse.

qu'on passa licentié maistre Antitus[20] des Cressonnieres en toute lourderie, comme disent les

C'est comme on lit ce proverbe dans nos recueils et dans le *De corr. serm. emendatione* de Mat. Cordier, pag. 427 de l'édition de 1531. Du reste, *nazardes* ne se lit point dans l'édition de Dolet, et ce qui est ajouté, que ce fut *au retour de la Bicocque* qu'un chartier rompit son fouet, vraisemblablement à force d'en toucher ses chevaux pour fuir plus vite, regarde les différentes disgraces qui ne cessèrent de tomber sur l'armée françoise, depuis qu'elle eût été défaite à la Bicoque en 1522. (L.) — Cette remarque de Le Duchat confirme qu'il s'agit ici du procès du connétable et des suites malheureuses de sa défection, telle que la bataille de Pavie et la prise de François Ier. *Fortune la diverse* signifie la changeante, l'inconstante.

20* *Maître Antitus* est un nom burlesque de même signification à-peu-près que *maître Aliboron*. Du Verdier, pag. 51 de sa *Bibliothèque*, et après lui Draudius, tome II, page 111 de la sienne, disent qu'un chapelain de la sainte chapelle de Dijon traduisit sous le nom d'*Antitus* en vers françois l'histoire qu'Aeneas Sylvius, depuis pape, a écrite en prose latine des amours d'Euryale et de Lucrèce. Je tiens cette traduction postérieure au *Pantagruel*. Car quoiqu'en effet, comme le marque du Verdier, elle ait été imprimée sans date à Lyon, par Olivier Arnoullet, il est cependant à présumer que ce n'est pas avant l'an 1532, tems auquel cet Arnoullet mit sous la presse le fameux livre des *Cent Nouvelles nouvelles*, qui constamment est un des premiers qu'il ait imprimez. Or il est aisé de voir que la première édition du *Pantagruel* est plus ancienne, puisque dès l'an 1529, Geffroy Tory de Bourges, dans l'épître aux lecteurs de son *Champ Fleuri*, se moquoit du langage de l'*écolier limosin*, d'où je conclus que Rabelais est le plus ancien auteur connu qui ait employé le mot *Antitus*, surtout avec le surnom comique de *des Cressonnières*. Naudé, pag. 230 de son *Mascurat* de la deuxième édition, faisant le dénombrement de quelques ouvrages macaroniques, cite entre autres l'*Arturus de Cressonneriis*, en quoi il se méprend, cette pièce, qui parut vers l'an 1575, aïant pour titre *Epistola magistri Antiti* de Cressonnieres *ad magistrum Josephum Quercetanum alchymistarum coryphæum*. Ce que j'ai dit de la signification d'*Antitus* se confirme par l'épitaphe de

canonistes. *Beati lourdes*[21], *quoniam ipsi trebuchaverunt.* Mais ce qui faict le caresme si hault[22],

Jean Frith, Anglois, brûlé à Londres l'an 1533 pour avoir écrit contre le purgatoire :

> Ici gist maître Jean Fritus,
> Qui faisoit bien de l'Antitus.
> Et du docteur scientifique, etc.

Elle est du P. Garasse dans son *Rabelais réformé*, satire contre Pierre du Moulin, où ce jésuite trouve mauvais que ce ministre eût lu Rabelais, lui qui le savoit par cœur. Il est pourtant à remarquer que Rabelais, liv. IV, chap. LX, semble avoir partagé le nom d'*Antitus des Cressonnieres* entre deux cuisiniers, appellant l'un *Antitus*, et l'autre *Cressonnadière*, et que lorsque, liv. V, chap II, au lieu de *maître Æditue*, Panurge dit *maître Antitus*, c'est une pure allusion. Il s'agit encore de savoir si *des Cressonnières*, surnom du licentié *Antitus*, ne désigne pas quelqu'un par son nom de famille, ou si l'auteur a seulement voulu par-là dénoter un homme de peu, et qui, comme on le veut, faisoit de l'*entendu ;* mais qui connoissoit à peine le cresson. A cet égard, la *Vraye et entière Histoire des troubles*, imprimée à la Rochelle en 1573, livre XIII, au feuillet 387, parle d'un *Cressonnières*, et M. Bayle d'un autre, page 2558, col. 2 de la deuxième édition de son *Dictionnaire critique ;* et de ma connoissance il mourut à... il y a quelques années un official du même nom, qui pendant sa vie avoit fait tant de pas de clerc, dignes du personnage que Rabelais semble avoir voulu représenter, que si l'auteur et lui eussent été contemporains, on n'eût jamais douté qu'il n'eût ici voulu parler de ce bon homme. Ce qui est encore assez vraisemblable, c'est que sous le nom d'*Antitus des Cressonnières* est ici désigné quelque vieux docteur également *âne, têtu, et entêté.* (L.) — Le Duchat ajoute, dans Ménage, qu'Athénée, liv. I, chap. XXVIII, après Polyzèle, nomme *antitus* un vin qui croît dans l'île de Ténédos; et fait remarquer que Rabelais, liv. IV, chap. LX, a nommé *Antitus* l'un des cuisiniers qui combattirent contre les andouilles. Ce mot pourroit donc venir du grec ἄντιτος pour ἀντίτιτος, *vindicatus*, *repensus, vicissim punitus*, formé de ἀντιτίω, *contra solvo, ulciscor.* Mais nous pensons que c'est plutôt une prononciation burlesque du mot fran-

par sainct Fiacre de Brye, ce n'est pour aultre chose que

La Pentecouste
Ne vient foys qu'elle ne me couste[23] :

mais

Hay avant,
Peu de pluye abbat grand vent;

çois *entendu*. L'ancien scoliaste de Hollande, dans l'alphabet de l'Auteur, explique *antitus des cressonnières* par qui fait de *l'entendu*, et ne connoît que le *cresson*. Remarquez que Rabelais dit ensuite *beati Lourdes;* que *Lourdes* est le sobriquet d'un docteur de Sorbonne lourd, et que dans la strophe 8 des *Fanfreluches* il dit que Panthasilée, qui est l'université, fut prise pour *cressonnière* sur ses vieux ans. Et c'est peut-être, dit l'abbé de Marsy, à l'infortune de Lautrec, qui commandoit l'armée françoise à la bataille de la Bicoque, que Rabelais fait allusion, lorsqu'il ajoute : « Alors qu'on passa licentié « maître Antitus des Cressonnieres en toute lourderie... *Beati lour-« des, quoniam ipsi trebuchaverunt.* »

[21] *Lourdis* est le sobriquet d'un sorboniste grossier, idiot, et ignorant, témoin cette épigramme de Marot, imprimée dans l'édition gothique de ses œuvres :

De la Sorbonne un docteur amoureux
Disoit ung jour a sa dame rebelle,
Ainsi que font tous aultres langoureux :
Je ne puis rien meriter de vous, belle;
Puis nous prescha que la vie eternelle
Nous meritons par œuvres et par dictz.
Arguo sic Si magister Lourdis
De sa catin meriter ne peut rien,
Ergo ne peut meriter paradis;
Car, pour le moins, paradis la vaut bien.

Cette pièce, qui ne put trouver grace à La Haye, il n'y a que peu d'années, lorsqu'on y réimprima les OEuvres de Marot, a trouvé ici sa place à propos de *beati lourdes.* (L.)

[22] Ce qui fait que le carême vient si tard. On dit de même, il est *haute heure*, pour dire *il est tard.* (L.)

entendu que le sergeant ne mist si hault le blanc a la butte que le greffier ne s'en leschast orbiculairement ses doigtz empennez de jardz[24]; et nous voyons manifestement que chascun s'en prent au nez, sinon qu'on reguardast en perspective oculairement vers la cheminee, a l'endroict ou pend l'enseigne du vin a quarante sangles[25], qui sont necessaires a vingt bas de quinquenelle[26]: a tout le moins, qui ne vouldroyt lascher l'oyseau devant talemouses[27], que le descouvrir, car la memoire souvent se perd quand on se chausse au re-

[23] Le proverbe dit à l'antique :

> A la feste de Pentecouste
> Qui bien se dine, cher luy couste.

Ce qui s'entend particulièrement du dessert, à cause qu'en ce temslà les fruits, soit nouveaux, soit de l'année précédente, sont rares, témoin cet autre proverbe :

> Entre Pasque et la Pentecouste
> Mange a ton dessert une crouste. (L.)

— Le dernier éditeur, qui, dans ses tables, copie Le Duchat sans le citer, écrit *Pasques* avec une *s;* ce qui fait un vers de neuf syllabes au lieu de huit.

[24] De plumes d'oies mâles.

[25] Vin excellent et d'une si grande force que pour empêcher qu'il ne s'échappe, on est obligé de relier de quarante cercles le tonneau où on l'a mis. (L.)

[26] Terme de l'ancienne pratique, par lequel on entendoit un répi de *cinq ans* pour payer ses dettes. (L.)

[27] N'est point dans l'édition de Dolet. (L.) — C'est une espèce de pâtisserie, de petit gâteau, qu'on appeloit aussi *cassemuseau.* On en vend encore de très bons à Saint-Denis, sous le nom de *talemouses.*

bours. Cza, dieu guard de mal Thibault mitaine. Alors, dist Pantagruel, tout beau, mon amy, tout beau; parlez a traict[28] et sans cholere. J'entendz le cas, poursuivez[29]. Or, monsieur, dist Baisecul, ladicte bonne femme[30], disant ses gaudez et *audi nos*[31], ne peut se couvrir d'ung revers faulx montant par la vertu guoi[32] des privileges de l'université, sinon par bien soy bassiner angelicquement[33], se couvrant d'ung sept de quarreaulx, et luy tirant ung estoc volant[34], au plus prez du

[28] Lentement, posément. Perceforest, vol. I, chap. XVIII : *Or chevauchons ung petit* à tret, *afin que ne perdons pas l'ouïe.* La quarante-sixième des *Cent Nouv. nouv. : Faictes* à trait *et tout beau.* Plus haut, liv. I, chap. XXXII, Touquedillon avoit dit, *Je suis d'opinion que* retenons *ces fouaces ;* et j'ai fait voir que cette manière de conjuguer n'étoit point particulière à Rabelais. En voici une nouvelle preuve dans ce passage. *Traict*, au reste, se dit de certains versets qui se chantent à la messe, entre le graduel et l'évangile. Comme on les chante fort lentement, de là est venue cette manière de parler, qui revient encore livre V, chap. XXVIII. (L.)

[29] Dans l'édition de Dolet, après *poursuyvez*, au lieu d'*Or, monsieur, dist Baisecul*, on lit : «Vrayment, dit le seigneur de Baisecul, « c'est ce que l'on dist, qu'il fait bon aviser aulcunesfoys les gents; « car ung homme advisé en vault deux. » (L.)

[30] Voyez la note 2 de ce chapitre, et la note 30 du chapitre XII.

[31] Certaines prières qui, le plus souvent, se disent à la hâte, sans attention. Gaudées, *preghiere senz' attentione*, dit le dictionnaire françois-italien d'Ant. Oudin. (L.)

[32] *Guoi*, qui, ajouté à *vertu*, fait une espéce de jurement, a été inséré ici pour faire un galimatias de ces paroles, qui sans cela auroient été intelligibles. (L.) — Le Duchat a raison ; ce qui n'empêche pas que ce ne soit un jurement qui vient des mots *par la vertu de Dieu*.

[33]* Dans l'édition de Dolet on lit *angliquement*. A l'angloise, peut-

lieu ou l'on vend les vieulx drapeaulx dont usent les painctres de Flandres, quand ilz veulent bien a droict ferrer les cigalles, et m'esbahys bien fort comment le monde ne pond, veu qu'il faict si beau couver. Icy voulut interpeller et dire quelque chose le seigneur de Humevesne; dont luy dist Pantagruel: Et ventre sainct Antoine, t'appartient il de parler sans commandement? Je sue icy de ahan[35], pour entendre la procedure de vostre different, et tu me viens encores tabuster? Paix, de par le diable, paix, tu parleras ton saoul quand cestuy cy aura achevé. Poursuivez, dist il a Baisecul, et ne vous hastez point.

Voyant doncques, dist Baisecul,

> Que la pragmaticque sanction[36]
> N'en faisoyt nulle mention,

être. (L.) — *Angliquement* pour *angéliquement*, pourroit être une mauvaise leçon, ou une faute d'impression; mais il se pourroit aussi que ce fût une allusion à la défection du connétable, qui se ligua avec l'Angleterre pour trahir sa patrie.

[34] Voyez le commentaire du chapitre x.

[35] De peine, de fatigue. Le Duchat, qui ne dit rien sur cet endroit dans ses deux éditions, fait cette remarque dans le dictionnaire de Ménage : « *Je sue ici de haan.* C'est ainsi qu'on lit dans l'édition de 1542, dans celle de 1547, et dans celle de 1626, qui a été revue sur celle de 1552, qui passe pour la meilleure de toutes. Ce qui fait croire que Rabelais dérivoit le mot de *haan*, non du son que font les bûcherons et les autres manœuvres quand ils font quelque effort ni du mot italien *affanno*, mais du son qui sort de la poitrine d'un homme essoufflé et à qui l'haleine manque. » Cela prouve seulement, selon nous, que l'orthographe de ce mot n'étoit pas fixée,

et que le pape donnoyt liberté a ung chascun de peter a son ayse, si les blanchetz[37] n'estoyent rayez, quelque paovreté que feust au monde, pourveu qu'on ne se signast de ribauldaille[38], l'arc en ciel[39] frefchement esmoulu a Milan pour esclore les alouettes, consentit que la bonne femme esculast les isciaticques par le protest des petitz poissons couillatris, qui estoyent pour lors necessaires a entendre la construction des vieilles bottes: pourtant Jean le Veau, son cousin ger-

et qu'on écrivoit indifféremment alors *haan* et *ahan*, comme *hé!* et *eh! ha!* et *ah!*

[36] D'où sont pris ces deux vers? (L.) — « C'est-à-dire, selon un interpréte, voyant qu'aucune loi canonique ne s'opposoit à ce que chacun pût faire valoir, tout à son aise, ses prétentions dans l'espèce. »

[37] Voyez le chapitre xx du livre I.

[38] Pourvû qu'on ne se moquât point du mystère de la Transubstantiation, comme ce *ribaud* de prêtre lorrain, duquel, chap. XXXIX de l'*Apologie d'Hérodote*, il est dit que tenant en sa main une boite d'hosties communes, dont il ne savoit bonnement laquelle prendre pour la consacrer à sa messe : *Ribaudaille*, disoit-il, en remuant bien fort cette boite, *ribaudaille, lequel de vous sera aujourd'hui Dieu?* Les éditions nouvelles avoient retranché la particule *ne*, qui seule pouvoit conduire à l'intelligence de cet endroit. *Ribaudaille* au reste revient ici à la même chose que *ribon-ribaine*, ou *hurlu burlu*. (L.) — « C'est-à-dire, selon un interpréte, qui retranche *ne*, pourvu qu'on payât de hardiesse et de fermeté. »

[39]* « C'est-à-dire, dit l'interprète, qui voit ici le procès des seigneurs de Gueldres et de Juliers, ne s'agissant ici que d'armoiries fraichement coloriées à Milan, pour mettre dans tout leur lustre les familles distinguées. C'est en effet à Milan, continue-t-il, que de temps immémorial se délivrent les armoiries de l'Europe toutes coloriées. »

vais[40] remué d'une busche de moule, luy conseilla qu'elle ne se mist point en ce hazard de seconder la buee brimballatoyre, sans premier allumer le papier : a tant pille[41], nade, jocque, fore : car

Non de ponte vadit
Qui cum sapientia cadit,

attendu que messieurs des comptes ne convenoyent en la sommation des fleutes d'Alemand, dont on avoyt basti les Lunettes[42] des princes, imprimees nouvellement a Anvers. Et voila, messieurs, que faict maulvais rapport. Et en croy partie adverse,

[40] *Gervais*, allusion à *germain*. Cousin de si loin, que, comme on parle, il s'en faloit un cent de fagots qu'ils ne fussent de la même branche. (L.)

[41] Voyez la note 24 du chapitre XXII du livre I.

[42] Ce livre, qui a été cité par Borel, est en vers françois, et fut imprimé en 1534 à Paris, chez Alain Lotrain ou le Lorrain; mais comme Rabelais en parle dans son *Pantagruel*, qui constamment paroissoit dès l'an 1529, il est visible que cette édition n'étoit pas la première. L'auteur étoit Jean Meschinot, écuyer, natif de Nantes en Bretagne, surnommé *le Banni de liesse*. Il étoit maître d'hôtel de François duc de Bretagne, et de la reine de France, et florissoit en 1500. Au reste, quand il est dit que le livre des *Lunettes des Princes* fut imprimé à *Anvers*, c'est peut-être parce que l'ouvrage est *en Vers*. (L.) — Le Duchat avoit raison de soupçonner que l'édition de 1534 des *Lunettes des Princes* n'étoit pas la première : M. D. L. en cite plusieurs autres éditions antérieures, dont une de Nantes, en 1493; quatre autres de Paris, en 1495 ; in-8°, 1501 ; in-4°, 1528 ; in-8°, 1539, et in-16 ; et il assure que Le Duchat s'est lourdement trompé en disant que Meschinot étoit *le Banny de liesse ;* que ce fut François Habert qui se fit connoître sous ce nom. Voilà une *lourde* erreur qui importe ici bien au lecteur !

in sacer verbo dotis[13]. Car, voulant obtemperer au plaisir du roy, je m'estoys armé de pied en cap d'une carreleure de ventre pour aller veoir comment mes vendangeurs avoyent deschicqueté leurs haultz bonnetz, pour mieulx jouer des manequins[14] : car le temps[15] estoyt quelque peu

[13] *In verbo sacerdotis*, en foi et parole de prêtre. La soixante-dixième des *Cent Nouv. nouvelles:* « En vérité, respondit lors le curé, je vous asseure *in verbo sacerdotis.* » (L.) — C'est un *quiproquo.*

[14] « C'est-à-dire, selon l'interprète déjà cité, car je ne voulois prendre les armes en question que sous le bon plaisir du roi, pour aller voir de près ses ennemis, et lui faire meilleur service. » Nous, nous voyons là une allusion à la défection du connétable. Ce prince mécontent de se voir, par le procès que la duchesse d'Angoulême lui avoit suscité, dépouillé d'une grande partie de son patrimoine, se ligua avec l'empereur et le roi d'Angleterre. Cette intrigue, ou plutot cette trahison, étant parvenue à la connoissance de François Ier, ce roi, en allant faire la guerre en Italie, passa à Moulins et visita le connétable, qui feignoit d'être malade pour ne pas le suivre. Il lui déclara avec franchise qu'il étoit instruit des menées de l'empereur pour l'attirer dans son parti. Le connétable en fit l'aveu, l'assura qu'il avoit rejeté ses propositions, et qu'il étoit déterminé à suivre le roi en Italie, aussitôt que sa santé seroit un peu rétablie. Le roi, satisfait de ces éclaircissements et de ces promesses, partit de Moulins pour se rendre à Lyon. Peu de jours après, le connétable se mit en route pour aller l'y joindre. Soit que son départ fût une feinte, ou que la perte qu'il venoit d'éprouver, par le séquestre de ses biens au profit du roi, se fit ressentir plus fortement alors, il suspendit son voyage, dépêcha à Lyon un de ses domestiques pour avertir le roi qu'il étoit parti de Moulins dans le dessein de se rendre auprès de lui; mais qu'une maladie l'avoit arrêté en route. *Car*, dit Baisecul, *voulant obtemperer au plaisir du roy, je m'estoys armé de pied en cap.* C'est-il clair? Après cette dépéche il revint sur ses pas, et se retira dans son château de Chantelle, qu'il fit fortifier. François Ier, qui avoit refusé de le faire arrêter à Moulins, avoit eu la

dangereux de la foire, dont plusieurs francs archiers avoyent esté refusez a la monstre[46], nonobstant que les cheminees feussent assez haultes,

précaution de gagner un de ses domestiques, qui l'instruisoit de la conduite de son maître. Averti de sa retraite à Chantelle, il chargea le grand-maître de sa maison d'aller l'assiéger dans son château. Celui-ci n'attendit pas les troupes du roi; il prit secrètement la fuite, *joua des manequins*, et parvint, à la faveur d'un déguisement, à traverser la France. Après avoir évité plusieurs dangers, il arriva sain et sauf en Franche-Comté, qui appartenoit à l'empereur. Il étoit déja dans le pays ennemi, lorsque François Ier lui envoya demander l'épée de connétable et son ordre. Sa fuite seule fut un malheur pour la France, car elle arréta François Ier prét à passer en Italie; il y envoya l'amiral Bonnivet, qui n'y éprouva que des défaites: son arrière-garde fut battue par le connétable. Bourbon, nommé général des armées de l'empereur contre la France, prit Toulon, et alla mettre le siége devant Marseille en 1524, qu'il fut obligé de lever honteusement. Il fut plus heureux ou plus malheureux aux batailles de Biagras et de Pavie, au gain desquelles il contribua beaucoup. François Ier ayant été pris à cette dernière, Bourbon passa en Espagne. Un seigneur castillan, à qui l'empereur demandoit son hôtel pour l'y loger, lui répondit: « Je ne saurois rien refuser à votre majesté; mais si le duc loge dans ma maison, j'y mettrai le feu au moment qu'il en sortira, comme à un lieu infecté par la trahison. » Le vertueux Bayard, blessé mortellement au passage de la Sésia, voyant le connétable s'approcher de lui, et s'attendrir en le considérant, lui fit sentir également sa félonie: « Ce n'est pas moi, lui dit-il en expirant, qu'il faut plaindre, mais vous, qui combattez contre votre patrie. »

45* C'est *car* qu'il faut lire, conformément à l'édition de Dolet, et non pas *et*, comme dans celle de 1553. (L.) — On étoit menacé alors de la guerre. Voyez la note précédente.

46* Ils avoient l'air foireux, c'est-à-dire, de quitter le combat sous prétexte d'aller à leurs affaires. (L.) — Comme le duc de Bourbon, qui, sous le faux prétexte de sa mauvaise santé, se retira, comme on dit, le cul de la presse.

selon la proportion du javart et des malandres[47], l'amibaudichon[48]. Et, par ce moyen, feut grande annee de quacquerolles[49] en tout le pays d'Artoys, qui ne feut petit amendement pour messieurs les porteurs de cousteretz, quand on mangeoyt sans desguainer cocquecigrues a ventre desboutonné[50]. Et, a la mienne volunté que chascun eust aussi belle voix, l'on en joueroyt beaucoup mieulx a la paulme, et ces petites finesses qu'on faict a etymologiser les patins, descendroyent plus aisement en Seine, pour tousjours servir au pont aux meusniers[51], comme jadys feut decreté par le roy de Canarre, et l'arrest en est encores au greffe de ceans[52]. Pour ce, monsieur, je requiers

[47] Le javart et les malandres sont deux maladies des chevaux.

[48] *Baudichon* est le nom d'une famille de laboureurs, laquelle subsiste encore dans le voisinage de Chauvigni en Poitou. Celui-ci devoit être quelque bon compagnon. (L.)

[49] Ce sont de petits pots de cuivre à trois pieds et à longue queue.

[50] Ci-dessous, liv. IV, chap. XII, *le ventre à poulaine*, boutonné *a la mode antique*. A ces *poulaines*, qui se fermoient fort bas, avoient succédé les pourpoints courts. (L.)

[51]* C'est-à-dire: « et les petites finesses qu'employe contre moi mon adversaire, ne l'empêcheroient pas de descendre du rang où il est élevé, au pont aux Meuniers, son véritable état; ou iroient à vau l'eau, comme jadis cela fut arrêté quand je fus reconnu pour vrai héritier de ma femme par le roi Louis XII, roi de Canarre ou de Gênes. » Voyez note 3 du commentaire du chapitre précédent, et la note 1 du chapitre XIII du livre I. Le pont aux Meuniers étoit un pont de Paris, au-dessous et le long du grand pont ou pont au Change, et s'appeloit plus anciennement le pont de *Charles-le-Chauve*. Voyez Felibien, *Hstoire de Paris*, II, 909.

que, par vostre seigneurie, soit dict et declairé sur le cas ce que de raison, avecques despens, dommaiges et interestz. Lors dist Pantagruel : Mon amy, voulez vous plus rien dire? Respondist Baisecul, non, monsieur : car j'ay dict tout le *tu autem*, et n'en ay en rien varié[53], sus mon honneur. Vous doncques, dist Pantagruel, monsieur de Humevesne, dictes ce que vouldrez, et abbreviez, sans rien toutesfoys laisser de ce que servira au propous.

[52] L'édition de 1553 avoit omis *encores*, qui se lit dans celle de Dolet. (L.)

[53] Je n'y ai rien omis ni déguisé, non plus qu'un bon prêtre qui récite scrupuleusement la leçon entière de son bréviaire, jusqu'à ces paroles *tu autem Domine*, etc., qui en sont la fin et comme le refrain. *En* manque dans l'édition de 1553 et dans les nouvelles; mais il n'est pas inutile, et on le trouve dans celle de Dolet, laquelle, au reste, ne fait qu'un seul chapitre de celui-ci et du suivant. (L.)

CHAPITRE XII.

Comment le seigneur de Humevesne plaidoye devant Pantagruel

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE

Ce plaidoyer du seigneur de Humevesse fait parfaitement le pendant de celui du seigneur de Baisecul : c'est un tissu de coq-à-l'âne et de rébus. Humevesse est, comme nous l'avons dit, la duchesse d'Angoulême, ou plutôt Poyet, son avocat. Voyez le commentaire du chapitre x.

Lors commença le seigneur de Humevesne, ainsi que s'ensuyt : Monsieur et messieurs, si l'iniquité des hommes estoyt aussi facillement veue en jugement categoricque[1] comme on congnoyt mousches en laict, le monde, quatre beufz[2] ne

[1] Pleine, aperte, et résolue, comme l'explique le scoliaste de Hollande.

[2] L'abbé Guyet a cru que l'auteur faisoit ici allusion à certaine montagne qu'il dit qu'on appelle *le Mont de quatre Bœufs*. Cela se peut, mais peut-être n'a-t-il pas su que *quatre bœufs* ne se lit pas dans l'édition de Dolet. A l'égard du *monde mangé des rats*, c'est un

seroyt tant mangé de ratz comme il est, et seroyent aureilles maintes sus terre, qui en ont esté rongees trop laschement. Car, combien que tout ce qu'ha dict partie adverse soit de dumet[3] bien vray quant a la lettre et hystoire du *factum*, toutesfoys, messieurs, la finesse, la tricherye, les pe-

rebus dont le but est de faire comprendre le dommage que cause dans le monde chrétien cette fourmillière de moines et de tonsurez, qui comme les rats, sont nourris de la substance du peuple sans faire que du mal; ce qui revient à ce qu'a dit Marot, que

> Pour faire plustost mal que bien,
> Frere Lubin le fera bien;
> Que si c'est quelcque bonne affaire,
> Frere Lubin ne le peult faire. (L.)

Nous soupçonnons que par *quatre bœufs* il fait allusion aux quatre vaches à lait qui, selon les Indiens, portent le monde. Il est encore mention plus bas des *quatre bœufs qui avoient la mémoire courte*. Quant au *monde tant mangé des rats*, l'explication de Le Duchat est très juste, et l'abbé de Marsy, tout abbé et jésuite qu'il étoit, l'approuve également. « Le Duchat soupçonne, dit-il, que par ces *rats* qui mangent le monde, Rabelais entend principalement les moines et les prêtres, ces hommes *ras* et tonsurés. Ces paroles, *et seroyent maintes aureilles sus terre, qui ont esté rongées trop laschement*, rendent cette conjecture très plausible. » Puis il ajoute : « Au reste, ces mots, *quatre bœufs, de dumet, au païs*, ne se trouvent point dans l'édition de Dolet, qui sans doute a senti leur inutilité. Si cet homme, qui étoit contemporain de Rabelais, a osé se permettre d'y faire de tels changements, aurois-je scrupule, après deux cents ans, d'y faire à mon tour quelques corrections, bien plus nécessaires aujourd'hui qu'elles ne l'étoient dans le siècle de Dolet. »

[3] N'est pas dans l'édition de Dolet. *De dumet*, c'est-à-dire à la rigueur, ric à ric, comme il faut pinceter le *duvet* pour l'enlever de dessus les étoffes de laine. Les Angevins, les Poitevins, et les Normands appellent *dumet* le *duvet*. (L.) — Voy. chap. XIII du livre III.

titz hanicrochemens sont cachez soubz le pot aux roses.

Doibs je endurer qu'a l'heure que je mange au pair [4] ma souppe sans mal penser ny mal dire, l'on me vienne ratisser et tabuster [5] le cerveau, me sonnant l'anticquaille [6], et disant,

> Qui boit en mangeant sa souppe [7],
> Quand il est mort il n'y veoit goutte?

Et saincte dame [8], combien avons nous veu de groz capitaines, en plein camp de bataille [9], alors qu'on

[4] *Au pair* n'est point dans l'édition de Dolet. (L.) — Être *au pair*, c'est ne rien devoir à personne.

[5] « C'est-à-dire, selon un interprète, dois-je souffrir que, quand je ne demande qu'à vivre en paix avec tout le monde, on vienne me fatiguer la tete par les plus injustes prétentions. »

[6] * Voulant me repaître de cette vieille chanson, etc. Cette *anticquaille*, qui revient encore au chapitre XXI suivant, est l'antépénultième danse ou chanson du chapitre XVI des *Navigations de Panurge*. (L.) — Me sonnant une chanson *antique*, d'anciennes prétentions que le temps a détruites, et contre lesquelles il y a prescription; ou, comme le croit de Marsy, me faisant des reproches de ce que j'étois trop vieille pour lui. La duchesse d'Angoulême étant née en 1476, avoit alors quarante-six ans, et le connétable, qui étoit né en 1489, en avoit trente-trois.

[7] On dit cela aux enfans, pour les détourner de rompre, en buvant, la chaleur du potage qui doit leur faire du bien à l'estomac. (L.)

[8] *Saincte Dame* doit être une exclamation à la vierge ou à la justice.

[9] * Ce *camp de bataille* doit faire allusion à la guerre d'Italie, en 1524, et ce *gros capitaine* au connétable de Bourbon, qui se défendit d'y aller servir sa patrie en faisant le malade; ou bien à la guerre de Flandres, en 1521, où le connétable de Bourbon fut privé du commandement de l'armée, qui lui appartenoit de droit. Voyez le commentaire du chapitre X.

donnoyt les horions[10] du pain benist de la confrarie, pour plus honnestement se dodeliner, jouer du luc[11], sonner du cul[12], et faire les petitz saultz en plate forme[13], sus beaulx escarpins deschicquetez a barbe d'escrevisse? mais maintenant le monde est tout detravé de louchetz des balles

[10] Dans le champ de bataille, *lieu où l'on baille les distributions manuelles*, dit Bouchet, en sa Serée 18, qui traite *des boiteux, des boiteuses, et aveugles*. Plus bas il est parlé des *petits saultz en plate forme* de certains capitaines qui fuyoient les horions du pain-benit. Et au prol. du liv. IV, ces *petits saultz, etc.*, sont attribuez au boiteux Vulcain. Ainsi je ne doute point qu'ici Rabelais n'en veuille à tels capitaines, qui de son temps, lorsqu'il avoit été question de courir téte baissée aux occasions périlleuses, n'y étoient allez que d'une fesse, comme on parle. (L.) — C'est-à-dire, tandis qu'on se battoit.

[11] * C'est ainsi qu'on doit lire, conformément aux éditions de 1542 et 1553, et non pas *luct*, comme lit celle de 1711. C'étoit autrefois une élégance que de changer en *c* le *t* final de certains mots. Ainsi Rabelais a dit aussi *deboucq* pour debout, comme on le verra ciaprès au chapitre XIV; et Barthélemi Ancar, dans sa *Traduction de l'Utopie* de Thomas Morus, a dit le *floc* pour le flot de la mer, pages 130 et 196 de l'édition de Lyon, in-16, Saugrain, 1559. (L.) — Ce sont autant de reproches que la duchesse d'Angouléme, ou plutôt Rabelais, fait, après le procès, au connétable, qui feignit à Moulins d'étre malade, pour ne pas aller avec François Ier faire la guerre en Italie.

[12] C'est péter ou vesser de peur, comme Baisecul ou le connétable.

[13] Dans l'édition de Dolet il y a ensuite : *sus beaulx escarpins deschiquetez à barbe d'Escrevisse.* (L.) — Danser. « Ainsi, dit l'abbé de Marsy, les gros capitaines dont il est ici question, faisoient comme d'autres guerriers ont fait depuis. Le jour d'une bataille, tandis que les autres s'exposoient aux coups, ils *se dodelinoient, ils jouoient du luth*, ils faisoient voir *leurs beaux escarpins.*

de Lucestre[14], l'ung se desbauche, l'aultre cinq, quatre et deux[15]. Et, si la court n'y donne ordre, il fera aussy mal glener ceste annee, qu'il feit ou bien fera des guobeletz[16]. Si une paovre personne va aux estuves pour se faire enluminer le museau de bouzes de vaches, ou achapter bottes d'hyver, et les sergeans passans, ou bien ceulx du guet, recevoipvent la decoction d'ung clystere, ou la matiere fecale d'une selle percee sus leurs tintamarres[17], en doibt l'on pourtant rougner les testons, et

[14] Il se peut qu'ici *lucestre* est un déguisement affecté de *limestre*, comme on lit livre IV, chapitre VI. Regnier, dans sa fameuse Macette

> Combien, pour avoir mis leur honneur de sequestre,
> Ont-elles en velours eschangé leur *limestre*.

Ménage, qui peut-être n'avoit pas fait attention au passage du livre II, chapitre XII de Rabelais, a cru que *limestre* étoit proprement le nom de certaines serges drapées, croisées, qui, dit-il, se font aujourd'hui à Rouen et à Darnetal, proche de Rouen, mais qui se faisoient aussi autrefois en Espagne, et qui sont de fine laine d'Espagne. Mais peut-être aussi que *limestre*, comme parle Dindenaut, livre IV, chapitre VI, est une corruption de *lucestre;* ceux de sa sorte sont sujets à en commettre de semblables. Et comme le comté de *Leicestre*, en Angleterre, fournit constamment d'excellentes laines qu'il se peut qu'à Rouen on employoit à ces serges du tems de Rabelais, je m'imagine que *leicestre*, et par corruption *lucestre*, pourroit bien être le vrai nom de ces serges. A l'égard de *louchetz*, comme dans le passage du livre IV, chapitre VI, ce mot est opposé à *bourre*, il est visible que c'est une corruption de *floquet*, fait du latin *floccus*. (L.) — *Louchetz* doit être plutôt un diminutif dérivé de *loque*.

[15] Dans l'édition de Dolet, au lieu de ceci on lit : *se cache le museau pour les froidures hybernales.* (L.)

[16] Et au lieu de ces mots on y lit : *de troys sepmaines.* (L.)

Quiproquo pour *chamarres* ou *simarres*.

fricasser les escutz-elles de boys[18]? Aulcunesfoys nous pensons l'ung, mais dieu faict l'aultre; et quand le soleil est couché, toutes bestes sont a l'umbre. Je n'en veulx estre creu si je ne le prouve hugrement[19] par gens de plain jour[20]. L'an trente et six[21] j'avoys achapté ung courtault[22] d'Allemaigne, hault et court, d'assez bonne laine, et teinct en graine, comme asseuroyent les orfeb-

[18] C'est *escutz-elles* qu'on doit lire, comme dans l'édition de Dolet et dans celle de 1553, et non pas *escuelles*, comme dans les éditions plus nouvelles. L'auteur fait ici allusion à ce qui arrive aux prodigues, qui après avoir fricassé leurs écus, comme on parle, sont enfin réduits à fricasser jusqu'à leurs propres écuelles de bois, pour se sustenter en quelque sorte du reste de graisse dont elles étoient imbibées. (L.) — Il joue aussi sur le mot *testons*, qui signifie là une pièce de monnoie.

[19] Ou *haigrement*, comme on lit dans l'édition de Dolet. Peut-être de *volucrimente* ou *alacrimente*, bravement. Voyez Oudin, lettre H de son dictionnaire français-italien. (L.) — *Hugrement* doit être pour *haigrement*, et *haigrement* pour *aigrement*, acriter, alacriter.

[20] Dans l'édition de Dolet, au lieu de *gents de plain jour*, on lit *gents dignes de memoire*. (L.)

[21] C'est comme il faut lire, conformément à l'édition de Dolet, et non pas *achaptant*, comme dans celle de 1553. (L.) — *L'an trente et six* pourroit bien être ici pour l'an 1516.

[22] * Entre *courtault* et *court-hault* il y a une équivoque, à la faveur de laquelle le seigneur de Humevesne fait d'un *courtaut* un cheval *haut et court*. (L.) — Au propre, cheval *court hault;* au figuré, le connétable, *comes stabuli*, dont la duchesse d'Angoulême avoit acheté les complaisances et le dévouement en le faisant connétable, après la bataille de Marignan. Le connétable étoit sans doute *court* de taille et *haut* de caractère. *De bonne laine* signifieroit alors de bonne famille; *tainct en graine*, c'est-à-dire en écarlate, désigneroit la pourpre royale.

vres; toutesfoys le notaire y mist du cetera[23]. Je ne suys point clerc pour prendre la lune avec les dens, mais, au pot de beurre ou l'on scelloyt les instrumens vulcanicques, le bruit estoyt que le beuf sallé faisoyt trouver le vin en pleine minuyet sans chandelle[24], et feust il caché au fond d'ung sac de charbonnier[25], houzé et bardé avecques le chanfrain, et hoguines[26] requises a bien fricasser rusterie, c'est teste de mouton[27]. Et c'est bien ce

[23]* Le proverbe dit qu'on doit se garder des *et cætera* des notaires, et des *qui pro quo* des apoticaires. Ce qui dans le cinquante-deuxième des *Arrêts d'Amour* intéresse particulièrement la femme, avec laquelle, par l'*et cætera* de son contrat de mariage, il est stipulé qu'elle *se taira* à la maison. (L.) — Nous pensons qu'il s'agit ici assez clairement du mariage projeté de la duchesse d'Angoulême avec le connétable.

[24]* Les mots *en pleine mynuict* avoient été omis dans l'édition de 1553 et dans les suivantes; on les a restituez sur celle de Dolet. (L.) — *Chandelle* pourroit bien être ici encore un *quiproquo* pour le *château de Chantelle*, où le connétable s'étoit renfermé et fortifié : ce qui suit, *feust-il caché au fond d'ung sac, etc.*, nous le prouve.

[25] C'est qu'aussi-tôt que le charbon est vendu et déchargé, le charbonnier qui s'étoit déja fatigué et altéré à le charger, et qui vient de s'altérer et fatiguer de nouveau, ne manque pas d'aller chercher au fond d'un sac, parmi tout son petit équipage, quelque flacon de vin qu'il y réservoit pour se récréer en cette occasion. (L.)

[26] On trouve dans le dictionnaire français-italien de Duez : *Hoguine* ou culottes, tassettes de derrière à une cuirasse, *batticuli*.

[27] Plus haut déja au chap. VII de ce livre, *la* rustrie *des Prestolants*. Et liv. V, chap. XXVII : « Au mercredy, *rustrerie*, ce sont belles « testes de mouton, teste de veau, testes de bedouaux, lesquelles « abondent en icelle contrée. » Ant. Oudin a interprété *rustrerie* par l'italien *barreria*, *briconeria*, comme qui diroit gourmandises de belitres, friponneries : et peut-être les têtes de mouton cuites auront-

qu'on dict en proverbe, qu'il faict bon veoir vaches noires [28] en boys bruslé, quand on jouit de ses amours. J'en feis consulter la matiere a messieurs les clercz, et pour resolution concludrent en frisesomorum [29], qu'il n'est tel que faulcher l'esté en eaue bien guarnie de papier et d'ancre, de plumes et guanivet de Lyon sus le Rhosne, tarabin tarabas [30] : car incontinent qu'ung harnoys sent les aulx, la rouille luy mange le foye, et puys l'on ne faict que rebecquer torti colli fleuretant le dormir d'apres disner; et voila qui faict le sel

elles été appellées *rustrerie*, et par corruption *rusterie* et *rustrie*, à cause qu'il n'y a guère que les *rustres*, les gueux, et les fripons d'écoliers qui en aiment les fricassées. (L.)

[28] Scarron, dans une de ses Lettres à Sarrazin :

> Mais espérer qu'un Sarrazin Normant
> De ses amis garde quelque mémoire,
> En bois brûlé c'est chercher vache noire.

C'est-à-dire, c'est se repaitre de chimères, n'y ayant que la seule fantaisie qui dans l'obscurité de la nuit puisse persuader qu'on voye des vaches noires dans le bois brûlé de la cheminée de la chambre où l'on est couché. (L.) — Quoique l'abbé de Marsy adopte cette explication, en la copiant, nous pensons qu'elle est ridicule, et que ce proverbe veut dire seulement que c'est vouloir, comme dit un autre proverbe, chercher une aiguille dans une charretée de foin, que de chercher vache noire paissant dans un bois qui a été brûlé, et qui est par conséquent de la même couleur que la vache que l'on cherche.

[29] C'étoit sans doute une forme de syllogisme dont la nature des propositions étoit désignée par les voyelles de ce mot technique, selon l'usage de la logique barbare des écoles de ce temps-là.

[30] Tarare pompon. *Tarabin tarabas* revient encore livre III, chap. xxxv, et liv. IV, chap. x ; mais ici, ces mots manquent dans l'édition de Dolet. (L.)

tant chier. Messieurs, ne croyez qu'au temps que ladicte bonne femme[31] englua la pochecuilliere, pour le record du sergeant mieulx appainaiger, et que la fressure boudinalle tergiversa par les bourses des usuriers, il n'y eust rien meilleur a soy guarder des Canibales que prendre une liasse d'oignons liee de troys cens naveaulx, et quelque peu d'une fraize de veau du meilleur alloy que ayent les alchymistes, et bien luter et calciner ses pantoufles mouflin mouflart avecques belle saulce de raballe[32], et soy mucer en quelque petit trou de taulpe, saulvant tousjours les lardons. Et, si le dez ne vous veult aultrement dire que tousjours[33] ambezars[34], ternes du gros bout, guare d'az[35], mettez la dame au coing du liet[36], fringuez la toureloura la la[37], et beuvez a oultrance, *depiscando*

[31] * Il s'agit encore ici, selon nous, de Susanne, femme du connétable, qui *englua la pochecuilliere*, en l'*appainaigeant* de son bien. Voyez les notes 2 et 30 du chapitre XI.

[32] Ou de *rebats-le*. Coups de bâton, huile de cotrets, comme on parle. Cette expression me paroît limosine. (L.)

[33] Les mots *dire que toujours* ont été restituez sur l'édition de Dolet. (L.)

[34] Pour *ambezas*, *bezets*.

[35] Pour *gare d'as*.

[36] * Pour *au pied du lit ou à la ruelle* : c'est-à-dire épousez la duchesse d'Angoulême. *Fringuez-la* s'entend assez; c'est une allusion bien maligne au tempérament ardent de cette duchesse.

[37] Ceci est une vieille chanson qui imite le chant du rossignol, et où le verbe *fringoter* est plusieurs fois employé dans une signification obscène. Il y a quelques chansons du caractère de celle-là parmi

grenouillibus a tout beaulx houseaulx coturnicques; ce sera pour les petitz oysons de mue qui s'esbatent au jeu de foucquet[38], attendant battre le metal, et chauffer la cire aux bavards de Confort[39]. Bien vray est il que les quatre beufz[40] des-

celles de Jannequin, réimprimées à Venise chez Jérôme Scot, 1549 et 1550. (L.)

[38] Voyez la note 92 du chapitre XXII du livre I, sur ce jeu.

[39]* Dans l'édition de Dolet, au lieu de *Confort* on lit *Godale*, mot qui en France désigne tout vin verd ou *guinguet;* mais qui dans son origine, qui est angloise, signifie proprement une bière douce autant bonne qu'on la peut faire sans houblon. *Godale*, dans les Païs-Bas, s'entend de la même sorte de bière. Froissart, vol. I, chap. LIX : *Et leur disoient les Bidaux* (à ceux de Valenciennes) *allez boire vostre godale.* Et Marot, dans sa *Ballade sur l'arrivée de monsieur d'Alençon en Haynault :*

Princes rempliz de hault loz meritoire,
Faisons-les tous, si vous me voulez croire,
Aller humer leur cervoise et *godale*,
Car de nos vins ont grand desir de boire
Sur les climatz de France occidentale.

A l'égard de ceux que l'édition de 1553 et les suivantes appellent *bavars de Confort*, ce sont les fainéans qui s'assemblent sur la place de N.-D. de Confort, à Lyon, pour y débiter de ces sornettes qu'autrefois on nommoit *baves.* (L.) — Après la défection du connétable, Henri Corneille Agrippa, que nous verrons paroître dans le troisième livre sous le nom de *Her-Trippa*, étant venu à Lyon, où étoit alors Louise de Savoie, qui l'honora du titre de son médecin, elle voulut qu'il lui servît en même temps de devin et d'astrologue dans cette malheureuse circonstance, et qu'il lui prédît tout ce qui pouvoit arriver à l'état, à son fils et à elle-même. Agrippa, pour se prêter à la foiblesse de cette princesse, consulta les astres ; mais il n'y lut rien de satisfaisant. Il eut même la hardiesse de dire « qu'il ne trouvoit rien que de fâcheux dans ses calculs, et que le connétable de Bourbon, que l'on poursuivoit alors à outrance, seroit victorieux, et ren-

quelz est question, avoyent quelque peu la memoire courte; toutesfoys, pour sçavoir la game, ilz n'en craignoyent courmaran [41], ny canard de Savoye [42], et les bonnes gens de ma terre en avoyent bonne esperance, disant, ces enfans deviendront

droit les efforts de nos armées inutiles. » Il n'en fallut pas davantage pour lui attirer la haine de la cour et lui faire perdre ses appointements. Il fut mis en prison pour un libelle où il traitoit la duchesse d'Angoulême d'*extravagante*, d'*esprit léger*, d'*ingrate*, après l'avoir appelée *protectrice de la France*, *Debora*, *femme dont la tête seule avoit pu rétablir les affaires.*

[40] *Les quatre bœufs* qui avoient mémoire courte, c'est le monde, comme on l'a vu note 2. — [41] Cormoran.

[42] * Comme on lit dans l'édition de Dolet, ou *canard*, comme dans celle de 1553 et dans les suivantes. Rabelais désigne ici les Vaudois, sujets du duc de Savoye, et il les nomme *canards*, comme passans pour imbus des mêmes opinions que les *cagots* ou *canards* du Bearn, qu'anciennement on obligeoit à porter sur leurs habits la marque du pié d'oye ou de *canard*, parce qu'on les prenoit pour également infectez de lèpre et d'hérésie; et par cette marque on les exhortoit tacitement à recourir aux eaux de la grace, et à se laver et relaver sans cesse, comme font les canards. Le *Scaligerana*, lettre C. *Lous Chaignards*, id est, *les* Caignards, *sont les restes des Albigeois, ainsi nommez en Dauphiné et aux Montagnes.* Ces gents étoient forts dans la dispute, ou savoient la *game*, comme parle Humevesne; c'est pourquoi le plus sûr moyen de les vaincre a toujours été de les disperser. (L.) — Voilà encore une allusion bien évidente à Louise de *Savoye*, à ses *courtisans*, et à la *cour*. C'est comme s'il disoit: Le monde avoit la mémoire courte; mais pour savoir la game, c'est-à-dire la vérité, le mot, le vrai motif de ce procès, il ne craignoit ni Louise de *Savoye*, ni ses *courtisans*, ni la *cour*, il la savoit aussi bien qu'eux. Ce qui aura fait songer à Rabelais à désigner Louise de *Savoye* par *Quanard de Savoye*, c'est non seulement parceque c'est le même nom, mais sans doute aussi parcequ'on appeloit *canards de Savoie* les hérétiques, les lépreux, et les femmes débauchées, comme la reine Berthe et la

grandz en algorisme, ce nous sera une rubricque de droict : nous ne pouvons faillir a prendre le loup, faisant nos hayes dessus le moulin a vent du quel ha esté parlé par partie adverse. Mais le grand diole[43] y eut envye, et mist les Allemans par le derriere, qui feirent diables de humer her tringue tringue, le doublet en case[44]. Car il n'y

reine *Pedauque* ou *à pied d'oie*. On lit, dans *le Moyen de parvenir* : « Je vous envoyerai en Savoye avec les huguenots. » Les *canards* ou *caignards* du Béarn, c'est-à-dire les lépreux, étoient obligés de porter une patte d'oie sur l'épaule pour signe distinctif de la lèpre dont ils étoient affligés. Il se pourroit bien aussi que par « les bonnes gens de « ma terre qui deviendront grands en *algorisme* », c'est-à-dire dans la science du calcul, il entendit les bonnes gens du duché d'*Angoulesme*, en latin *Inculisma*, en jouant sur le nom. *Le Moulin* doit être la ville de *Moulins*, où résidoit le connétable, désigné ici par *le loup*.

[43] *Le grand diole* doit signifier le grand diable. On dit encore en breton *diol*, *diaol* ou *diaul* pour *diable*, du latin *diabolus*, par le changement ordinaire du *b* en *v*, et aussi en *u* ou en *o*. Ce grand diable est encore le connétable, qui *mit les Allemands derrière lui*, en trahissant la France ; ce qui fut cause que les Allemands *feirent diables de humer le doublet en case.*, ou coup sur coup, en réjouissance de *noire felonie*.

[44] Expression prise du jeu de trictrac, pour dire *coup sur coup*. Au lieu de ces paroles, qui sont de l'édition de 1553, dans celle de Dolet il y a : *das dich gots martre schend, frelorum bigot paupera guerra fuit. Et m'esbahys bien fort comment les Astrologues s'en empeschent tant en leurs Almucantarathz* : paroles dont les premières sont de l'allemand corrompu, qu'on lit déja à-peu-près de la sorte parmi les juremens des Parisiens, liv. I, chap. XVI de la même édition; mais qu'on trouve rectifié en partie dans les *Joco-seria* de Melander, tome I, nº 719. (L.) — *Her tringue tringue*, c'est-à-dire, *monsieur trinque trinque*, ou, monsieur trinquons : de l'allemand *herr*, monsieur, et *trinken*, boire, *trinker*, buveur.

ha nulle apparence de dire qu'a Paris sus petit pont geline de feurre[45], et feussent ilz aussi huppez que dupes de marays[46], sinon vrayment qu'on scarifiast les pompettes[47] au moret freschement esmoulu de lettres versales[48], ou coursives, ce n'est tout ung, pourveu que la tranche file n'y engendre les verms[49]. Et posé le cas que, au coublement[50] des chiens courans, les marmouselles[51]

[45] C'est un ancien *cri* de Paris, lequel, dès le tems de Rabelais, ayant été mis en musique à quatre voix par le fameux Jannequin, fait, avec plusieurs autres semblables *cris*, une chanson qui fut imprimée avec trois autres du même musicien à Venise chez Jérôme Scot, 1550. Et ce *cri* signifioit qu'en ce tems-là on vendroit à Paris, sur le Petit-Pont, des poulles de paillier, moins grasses à la vérité que celles qu'on enfermoit dans des cages ou sous des paniers, mais plus délicates au goût de quelques personnes. Du reste, la poulle de paillier, c'est-à-dire celle qu'on laissoit courre, et qui n'étoit pas nourrie de grain, étoit la seule volaille que la loi *fannia* permît de servir dans les grands repas; et peut-être étoit-ce aussi la frugalité qui l'avoit mise en vogue sous le règne de François Ier, qui même avoit défendu de servir du rôt au dîner. (L.)

[46]* Aussi rogues que sont élevés par-dessus les autres roseaux, ceux qui portent le duvet. Je crois que ce sont ces roseaux que Rabelais appelle duppes de marais. (L.) — Comme *duppes* signifie ici *huppes*, et qu'il n'y a point de huppes de marais, il est évident que cela fait allusion aux hauts bonnets, c'est-à-dire aux grands personnages qui habitoient à Paris le quartier dit le Marais, où étoit alors le palais des Tournelles, résidence ordinaire du roi et des princes.

[47] Bouffets ou nœuds de rubans, pompons.

[48] Caractères majuscules, comme ceux qui commencent les vers. (L.) — [49] Les vers, du latin *vermes*.

[50] Plus bas, liv. III, chap. xx : *Exceptez le pouce et le doigt indice, desquels il* acoubla *mollement les deux ongles ensemble.* Rabelais a

eussent corné prinse davant que le notaire eust baillé sa relation par art cabbalisticque, il ne s'ensuyt (saulve meilleur jugement de la court) que six arpens de pré a la grand laize[52] feissent troys bottes de fin ancre[53] sans souffler au bassin, considéré qu'aux funerailles du roy Charles l'on avoyt en plain marché la toison pour deux et ar[54], j'en-

appellé de même *sublet* un mouvement *souple*, et cela par une élégance que de son tems on trouvoit à changer en *b* le *p*, comme trop dur devant l'*l*. On a dit pareillement *Constantinoble* pour *Constantinople*, et lorsque Marot a dit dans l'épigramme du laid Tetin :

> Quand on te voyt, il vient à maintz
> Une envye dedans les mains
> De te prendre avec des gans *doubles*,
> Pour en donner cinq ou six *couples*
> De soufflets sur le nez de celle
> Qui te cache sous son esselle.

Il est visible qu'ayant fait rimer *couples* à *doubles*, il a prétendu que le *p* de *couples* se prononçât comme un *b*. (L.) — A l'accouplement. *Sublet* est pour *sifflet*, comme *subler* pour *siffler*.

[51] Les marmousets, les marmots, petites gens qui *marmousent* ou murmurent tout bas, entre leurs dents, sans oser se plaindre à haute voix. On a dit *marmouserie* pour petite condition, petit état, petitesse.

[52] Plus bas encore, livre III, chapitre LVI : *fou à la grande laize*, c'est-à-dire *fou à la grande mesure*. *Laize* est la même chose que *lé* dans la signification de *lé* d'*étoffe*, et comme ce *lé* vient de *latum*, laize vient apparemment de *latia* qu'on aura fait du même mot. Le dictionnaire françois-italien d'Ant. Oudin, LAIZE, *larghezza di tela ò panno*. (L.)

[53] On lit ainsi dans l'édition de Dolet, et non pas *fine*, comme dans celle de 1553. Ce qui fait voir qu'*ancre* ou plutôt *encre*, de l'italien *inchiostro* étoit originairement masculin. (L.)

[54] C'est-à-dire qu'en 1461, à la mort du roi Charles VII, on avoit, par le serment, par la foi du seigneur de Humevesne, la toison de

tendz par mon serment, de laine. Et je voy ordinairement en toutes bonnes cornemuses[55] que quand l'on va a la pipee, faisant troys tours de balay par la cheminee, et insinuant sa nomination[56], l'on ne faict que bander aux reins et souffler au cul, si d'adventure il est trop chauld, et qu'elle luy bille[57],

> Incontinent les lettres veues,
> Les vaches lui feurent rendues[58].

laine pour deux sols et demi ou pour six *blancs*; car c'est *six blancs* qu'on lit dans l'édition de Dolet, au lieu de *deux et ar*, comme on lit dans celle de 1553. Au reste ce galimatias, comme très convenable à toute la suite du plaidoyer, est imité de la farce de Patelin, où le marchand, pour faire valoir son drap à proportion du prix courant des laines, dit en stile d'un homme grossier, et dont les idées sont fort confuses :

> Or, attendez a samedy
> Vous verrez que vault la toison
> Dont il souloit estre a foyson,
> Me cousta a la Magdelaine
> Huict blancs, *par mon serment, de laine*,
> Que je souloye avoir pour quatre.

Mais ce qui sur-tout est à remarquer, c'est que le roi Charles, des funérailles duquel font mention ces paroles que Humevesne emprunte de cette farce, est en effet le roi Charles VII, mort l'an 1461, environ dix ans avant l'année en laquelle la farce de Patelin doit avoir paru, suivant que je l'ai fait voir sur le chapitre xx du livre I. (L.) — Le dernier éditeur de Rabelais a copié à son ordinaire cette note de Le Duchat, sans le citer ; mais en voulant corriger l'orthographe du passage de Pathelin il y a ajouté une faute : Le Duchat a écrit très bien *je souloye*, et lui a mis *je souloys*. Il est déja question de six blancs dans le plaidoyer de Baisecul. Voyez chap. x, note 3.

[55] Dans l'édition de Dolet on lit *maisons*. C'est celle de 1553 qui a substitué *cornemuses*. (L.)

Et en feut donné pareil arrest a la martingalle[59], l'an dix et sept[60], pour le maulgouvert[61] de Louzefougerouse, a quoy il plaira a la court d'avoir esguard. Je ne dy vrayement qu'on ne puisse par equité deposseder en juste tiltre ceulx qui de l'eaue beniste beuvroyent comme on faict d'ung rancon de tisserant, dont on faict les suppositoires a ceulx qui ne veulent resigner, sinon a beau jeu bel argent. *Tunc*, messieurs, *quid juris pro minoribus*[62]?

[56] Voyez la note 37 du chapitre v du livre I.

[57] C'est comme il faut lire, conformément à l'édition de Dolet. Celle de 1553 a *qu'il le;* les nouvelles, *qui le.* (L.)

[58] D'où sont ces deux vers? (L.)

[59]* A la Saint-Martin, peut-être, ou au parlement de Provence, païs des anciens *Martégaux.* (L.) — Plutôt à la Saint-Martin, puisque le procès du connétable et de Louise de Savoye a été jugé au parlement de Paris.

[60]* Peut-être pour l'an 1527, année où ce procès finit par la mort du connétable, à la prise et au sac de la ville de Rome, et par le *mauvais gouvernement* de la duchesse d'Angoulême, qu'on appeloit *madame la regente.*

[61] Ici et à Metz, *malgouvert* signifie un homme qui se conduit mal, un dissipateur. En Languedoc et en Dauphiné ce mot s'entend aussi du *mauvais régime,* et c'est en ce sens que Laurent Joubert, part. I de ses *Erreurs populaires, etc.*, liv. III, chap. II, dit que l'enfantement peut être avancé ou retardé par un *maugouvert.* (L.) — Le Duchat dit, dans Ménage, que Laurent Joubert a employé le mot de *mauvais gouvert* au liv. III, chap. II de la première page de ses *Erreurs populaires,* et qu'il s'en est servi pour exprimer le mauvais régime d'un malade. On lit dans les *Contes d'Eutrapel:* « Pour la cause d'un sale et ord abbé de Mangouverne ».

[62]* Allusion à la minorité de Susanne, femme du connétable, quand elle le fit son héritier. Voyez le commentaire du chapitre x.

Car l'usance commune de la loy salicque[63] est telle que le premier boute feu qui escornifle la vache, qui mousche en plain chant de musicque sans solfier les poinctz des savatiers, doibt en temps de godemarre sublimer la penurie de son membre par la mousse cueillie alors qu'on se morfond a la messe de minuyct, pour bailler l'estrapade[64] a ces vins blancz d'Anjou, qui font la jambette collet a collet a la mode de Bretaigne[65]. Concluant comme dessus avec despens, dommaiges et interestz. Apres que le seigneur de Humevesne eut achevé, Pantagruel dist au seigneur de Baiseeul : Mon amy,

[63] * C'est comme on lit dans l'édition de 1653. Dans celle de Dolet il y a : *car l'usance, comme de la salicque*, et on lit de même dans celle de 1553. (L.) — Il cite ici la loi salique, parceque la seigneurie de Bourbon étoit un fief *masculin*. Voyez la note 3 du chap. x. « C'est-à-dire, selon un interpréte : car le vœu de la loi du royaume est tel, que le premier boutefeu qui s'empare de la chose, ou des droits du paisible possesseur, doit être puni d'une peine rigoureuse et corporelle. »

[64] * Bailler l'estrapade à du vin, c'est le précipiter le long du gosier, jusqu'à ce qu'il s'arrête dans l'estomac, comme s'arrête à un ou deux pieds du pavé un malheureux à qui on donne l'estrapade. (L.) — C'est une allusion, en passant, au supplice de l'estrapade qu'on faisoit subir aux hérétiques.

[65] Vins qui font trébucher leur buveur, comme les Bretons se renversent entre eux par certain tour de lute appellé *jambette*, croc-en-jambe, et saut de Breton. Les *Joyeuses Adventures*, etc., imprimées dès l'an 1552, et réimprimées en 1582, Nouv. I : « Mais entre tous il trouva une riche maison de gentilhomme de Bretaigne, où il y avoit trois fils de bon aage et de belle taille, beaux danseurs de passe-pied et de trihoris, beaux luiteurs, et n'en eussent craint homme collet à collet. » (L.)

voulez vous rien replicquer? A quoy respondist Baisecul : Non, monsieur : car je n'en ay dict que la verité, et pour dieu donnez fin a nostre different, car nous ne sommes icy sans grand frais.

CHAPITRE XIII.

Comment Pantagruel donna sentence sus le different des deux seigneurs

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE

La sentence que prononce magistralement Pantagruel entre les deux seigneurs de Baisecul et de Humevesse, au grand étonnement et à l'applaudissement des conseillers, des docteurs, et du public, là présents, est tout-à-fait dans le style et dans le sens des deux plaidoyers qui précèdent: il n'y a pas plus de sens commun d'un côté que de l'autre. Les parties sont respectivement renvoyées sans dépens. Cette sentence est tout aussi conséquente que le reste; et ce qui couronne l'œuvre, les deux parties sont contentes du jugement. Excellente satire de ces plaidoyers ténébreux et inintelligibles, qui donnent lieu à des jugements et à des arrêts plus inintelligibles encore; ce qui s'est vu, se voit, et se verra tant qu'il y aura des tribunaux au monde.

Alors Pantagruel se leve et assemble tous les presidens, conseillers et docteurs la assistans, et leur dist : Orça, messieurs, vous avez ouy *vive vocis oraculo*, le different dont est question ; que

vous en semble? A quoy respondirent: Nous l'avons veritablement ouy, mais nous n'y avons entendu au diable la cause [1]. Par ce nous vous prions *una voce*, et supplions par grace, que veuillez donner la sentence telle que voirrez, et *ex nunc prout ex tunc* nous l'avons agreable, et ratifions de nos pleins consentemens. Et bien, messieurs, dist Pantagruel, puisqu'il vous plaist, je le feray: mais je ne trouve le cas tant difficile que vous le faictes. Vostre Paraphe [2] Caton, la loy *Frater* [3], la loy *Gallus*, la loy *Quinque pedum*, la loy *Vinum*, la

[1] *Au diable la* chose *que nous y avons entendue! Cause* et *chose* viennent l'un et l'autre du latin *causa;* mais comme ce n'est qu'en Languedoc et dans les provinces voisines qu'on dit *cause* pour *chose*, il y a apparence que ce sont gens du païs qui parlent ici de la sorte. (L.) — *Cause* signifie ici cause, plaidoirie, et non *chose*, quoique *cause* et *chose* viennent également de *causa :* la conséquence que Le Duchat tire de ce dernier sens n'est donc nullement fondée.

[2] *Paraphe*, par contraction pour *paragraphe*. Notes sur le quatrième livre de Rabelais, attribuées communément à Rabelais luimême. (L.)

[3] On a de François Hotman un commentaire sur quelques unes de ces loix et sur d'autres encore, imprimé in-4°, à Lyon, 1564, sous le titre de *Franc. Hotomannus in sex leges obscurissimas, L. Gallus, L. Vinum, L. Frater à fratre, L. Eam., quam, L. Precibus.* Et bien que l'obscurité de plusieurs de ces loix dont parle nommément Pantagruel, soit assez naïvement exprimée dans ces deux vers,

> Damnetur *Frater,* damnetur lectaque *Mater,*
> Damnetur *Gallus*, damnetur *Filius* ejus.

cela n'a pas empêché que la loi *Frater à fratre* et la loi *Gallus*, n'ayent encore été commentées depuis par plusieurs d'entre les plus fameux jurisconsultes d'Allemagne, de France et d'Italie. (L.)

loy *Si Dominus*, la loy *Mater*, la loy *Mulier bona*, la loy *Si quis*, la loy *Pomponius*, la loy *Fundi*, la loy *Emptor*, la loy *Pretor*, la loy *Venditor*, et tant d'aultres sont bien plus difficilles en mon opinion. Et, aprez ce dict, il se pourmena ung tour ou deux par la salle, pensant bien profundement comme l'on pouvoyt estimer; car il gehaignoyt[4] comme ung asne qu'on sangle trop fort, pensant qu'il falloyt a ung chascun faire droict, sans varier ny accepter personne; puis retourna s'asseoir, et commença prononcer la sentence comme s'ensuyt:

Veu, entendu, et bien calculé le different d'entre les seigneurs de Baisecul et Humevesne, la court leur dict que, consideré l'orripilation[5] de la ratepenade declinant bravement du solstice estival pour mugueter les billevesees qui ont eu mat du pyon[6] par les males vexations des lucifuges nycticoraces, qui sont inquilinees au climat diarhomes d'ung matagot a cheval[7] bandant une arbaleste[8]

[4] Pour *geignoit*, de *geindre*: du latin *gemere*.

[5] L'horripilation de la chauve-souris.

[6] *Pyon* pour *piéton*, par opposition au matagot à cheval.

[7] Dans l'edition de Dolet, on lit: *Lucifuges nycticoraces, qui sont inquilinées au climat diarhomes d'un singe à cheval.* C'est celle de 1553 qui a fait le changement. (L.) — « *Lucifuges nycticoraces* signifie des corbeaux de nuit qui fuyent la lumière, comme ceux qu'il appelle, liv. V, chap. XXXIII, *lychnobiens*, qui vivent la nuit à la lampe ou à la chandelle, comme aujourd'hui les courtisans et les grands seigneurs, dit l'Alphabet de l'auteur. » C'est-à-dire qui habitent au climat de Rome, dans l'état romain, dans Rome. *Ma-*

aux reins, le demandeur eut juste cause de callafater le guaillon que la bonne femme[9] boursoufloyt ung pied chaussé et l'aultre nud, le rembourrsant bas et roidde en sa conscience d'autant de baguenaudes comme y ha de poil en dixhuyct vaches, et autant pour le brodeur. Semblablement est declairé innocent du cas privilegié des gringuenaudes, qu'on pensoyt qu'il eust encouru de ce qu'il ne pouvoyt baudement fienter par la decision d'une paire de guandz parfumez de petarrades a la chandelle[10] de noix, comme on use en son pays de Mirebaloys[11], laschant la bouline avecques les bouletz de bronze dont les housse-

tagot doit signifier singe; et en effet c'est ce que signifie *magot*, contracté de *matagot*. Ce *matagot a cheval* est le connétable, qui a pris et pillé Rome : il est opposé au *pyon* ou piéton qui précède. *Diarhomes* ne se trouve dans aucun lexicon : il a dû être composé par Rabelais, de la préposition grecque διὰ, et du nom de la ville de *Rome*. *Inquilinées* vient du latin *inquilinus*, habitant : c'est, comme on voit, du françois de l'écolier limousin.

[8]* Allusion au connétable de Bourbon, bandant l'arbalête de Chantelle, c'est-à-dire se fortifiant dans son château de Chantelle.

[9]* La vieille demanderesse, c'est-à-dire la duchesse d'Angoulême, qui avoit alors quarante-sept ans. Voyez les notes 2 et 30 du chapitre XI.

[10]* Autre allusion au château de Chantelle. Voyez la note 6 de ce chapitre, et la note 24 du chapitre précédent.

[11] Plus bas encore, liv. V, chap. XXXIII : « Et lanterne provinciale « de Mirebalais, laquelle fut servie d'une chandelle de noix. » C'est qu'en Mirebalais, où le suif est plus rare que les noix, on brûle beaucoup d'huile de noix dans de certaines lampes de la figure d'un chandelier. (L.)

pailleurs pastissoyent contestablement[12] ses legumaiges interbastez du loire a tous les sonnettes d'esparvier faictes a poinct de Hongrie, que son beaufrere portoyt memoriallement en ung penier limitrophe, brodé de gueulles a troys chevrons hallebreнez de canabasserie, au caignard angulaire dont on tire au papeguay vermiforme avecques la vistempenade. Mais en ce qu'il met sus au deffendeur qu'il feut rataconneur[13], tyrofageux[14], et goildronneur[15] de mommye, qui n'ha esté en brimballant trouvé vray, comme bien l'ha debattu ledict deffendeur, la court le condamne en troys

[12] C'est comme on lit dans les éditions de 1553 et 1626. Dans celle de Dolet, il y a *connestablement*. (L.) — Nous avions deviné que *contestablement* étoit ici pour *connestablement*, avant de savoir que cette leçon se trouvoit dans l'édition de Dolet. Cette leçon ne laisse plus aucun doute sur les vrais personnages de ce procès; et ce qui suit jette encore une nouvelle lumière; car il est évident pour nous que, malgré l'obscurité affectée et que la prudence commandoit, *les legumaiges interbastez du loire* sont les biens du *connétable*, situés entre la Loire et l'Allier, que revendiquoit la duchesse d'Angoulême.

[13]* Ravaudeur, rapetasseur. Comme au chapitre III du livre I il est parlé de certaines femmes qui se font *rataconniculer* sur leur grossesse, ce pourroit bien être encore une maligne allusion à la duchesse d'Angoulême, qui avoit voulu se faire *rataconniculer* par le connétable.

[14] Mangeur de fromage, du grec τυροφάγος.

[15] Belon, parlant de la *cedria* ou poix noire que nous appellons *godron*: c'est la chose « dont anciennement ceux du païs d'Égypte se servoient pour conserver les corps morts, dont est faite celle drogue que nous appellons mumie. » Voyez les *Singularitez*, etc., de Belon, liv. II, chap. III. (L.

verrassees de caillebottes assimentees, preloreli-tantees et gaudepisees comme est la coustume du pays, envers ledict deffendeur, payables a la my-aout[16] en may : mais ledict deffendeur sera tenu de fournir de foin et d'estoupes a l'embouchement des chaussetrapes gutturales emburelucocquees[17] de guilverdons bien grabelez a rouelle ; et amys comme devant : sans despens, et pour cause. Laquelle sentence pronuncee, les deux parties departirent, toutes deux contentes de l'arrest, qui feut quasi chose increable. Car advenu n'estoyt depuys les grandes pluyes[18] et n'adviendra de treze jubilez que deux parties contendentes en jugement contradictoire soyent egualement contentes d'ung arrest deffinitif[19]. Au reguard des

[16]* Au sens propre, *a la my aoust en may*, c'est jamais ; au sens figuré, *a la myaou en may*, c'est un miaulement des chats en chaleur en mai, et par conséquent une allusion à la duchesse d'Angoulême, qui avoit été amoureuse, comme une chatte, du connétable.

[17] Les têtes affublées de *galvardines* de *bureau*. (L.) — Voyez la note 22 du chapitre VI du livre I.

[18] Depuis le déluge.

[19]* L'édition de Dolet ne contient point ces quatre lignes : *Car advenu n'estoyt..... d'ung arrest deffinitif*. C'est celle de 1553 qui l'a ajouté. (L.)—Voici comme l'interprète qui voit dans cette cause burlesque le procès des seigneurs de Gueldres et de Juliers, au sujet de leurs armoiries, explique ce jugement : « C'est-à-dire, vu et entendu... Et comme le demandeur, pour dépouiller le défendeur de ses armes, l'accuse d'être homme de néant et de la plus basse extraction, ce qui ne s'est point trouvé véritable, la cour le condamne à renoncer à toute prétention aux armes en question, suivant justice. Mais le défendeur sera tenu de remettre, avec ses dépendances,

conseillers et aultres docteurs qui la assistoyent, ilz demourarent en ecstase esvanouys bien troys heures; et tous ravys en admiration de la prudence de Pantagruel plus que humaine, laquelle avoyent congneu clerement en la decision de ce jugement tant difficille et espineux. Et y feussent encores, sinon qu'on apporta force vinaigre et eaue rose pour leur faire revenir le sens et entendement accoustumé; dont dieu soit loué par tout.

tout ce dont il s'étoit saisi, appartenant au demandeur, et amis comme devant, ce qui revient à la pension donnée à M. de Juilliers, pour être de l'alliance de M. de Gueldres. »

CHAPITRE XIV.

Comment Panurge raconta la maniere comment il eschappa de la main des Turcqs.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Pour fixer Pantagruel à Paris, où il rendit le beau jugement qu'on vient de lire, on lui offre de le faire maître des requêtes, ou président du parlement; il refuse « parce qu'il « y a, dit-il, trop grande servitude a ces offices, et a trop « grande peine peuvent estre sauvés ceux qui les exercent, « veu la corruption des hommes. » Il accepte seulement quelques muids de bon vin : Panurge, qui l'aimoit beaucoup, ne pouvoit se lasser d'en boire, et s'attendrissoit sur le sort des Turcs, qui n'en boivent d'aucune sorte. Il avoit été fait prisonnier par eux au siége de Mélinde; mais après bien des dangers dont il fait plaisamment le récit à son maître, il avoit eu l'adresse et le bonheur de s'échapper de leurs mains.

Selon Le Motteux, Panurge *mis en broche, tout lardé comme ung connil, rousti tout vif* par les Turcs, est Jean de Montluc, évêque de Valence, en butte à ses ennemis. Voy. notre commentaire du chap. IX. Selon l'auteur des *Paradoxes du capitaine Barole* (p. 30 de ses *Remarques sur Rabelais*), ce chapitre est une allégorie soutenue et fort évidente, selon lui, de l'ac-

cusation intentée contre Rabelais, et de la manière dont il s'en tira. Si l'on en croit Bernier, c'est l'incendie arrivé à Constantinople en 1539; et Rabelais écrivoit en 1533! Selon d'autres, cela signifioit les feux de l'inquisition, que Rabelais avoit évités pour avoir raillé le pape; ou le cardinal d'Amboise, pour avoir pris le parti du roi en l'affaire du concile de Pise.

« Comme notre gaillard docteur, dit Bernier, ne peut long-tems demeurer sur le sérieux et le moral, il ne manque pas à retourner pour ainsi dire à ses moutons; car qu'est-ce que ce traittement que lui firent les Turcs, le mettant à la broche, d'où il se tira lardé et demi-rôti, si ce n'est qu'il ait voulu marquer par cette vision l'empalement des Turcs, ou l'incendie arrivé à Constantinople en 1539? Il est vrai que d'autres ont cru que cela signifioit les feux de l'inquisition qu'il avoit évités, pour avoir raillé le pape; mais nous avons fait voir ci-dessus, avec l'auteur du *Rabelæsina elogia* manuscrit, que c'est un conte fait à plaisir, à propos de quoi on dit que si le roi François I[er] n'eût écrit de bonne encre au sacré collége, le cardinal d'Amboise même, le Panurge de son tems, n'auroit pas évité ces feux, pour avoir tenu le parti du roi en l'affaire du concile de Pise et en d'autres occasions, s'entend si on l'eût tenu a Rome, parceque, comme on dit en France, *pour pendre il faut prendre.* »

« Après tout, quoi que notre auteur veuille signifier par son Panurge a la broche, puisqu'il le fait d'une manière si obscure, il vaudroit autant ne rien dire; car c'est comme si, pour transmettre à la postérité la mémoire du plus grand chiffonnier de notre tems, je me contentois de dire tout court :

Le noble chevalier Dreli,

sans autre explication; et comme si, pour marquer deux de ces favoris de la fortune qu'elle semble avoir cherchés dans les lieux où on les expose, pour s'en faire un divertissement

(*secretumque mimum sibi parat*), je me contentois de dire:

> B.... me le brutal, et le fade Angeli [1],

sans m'étendre sur leur histoire, et sans remarquer que ce sont de ces nés coeffés qui ont leur entrée dans les cabinets des princes, pendant que les philosophes et les braves piquent le coffre. »

Le Duchat ne voit ici que la relation d'un incendie de Constantinople. « Une si plaisante cause, dit-il, d'un embrasement arrivé en Turquie, a pour but de parler des incendies qu'on voit si souvent à Constantinople, sans qu'on puisse les attribuer qu'à une extrême négligence des Turcs à les prévenir. »

L'histoire de la mise en broche et de la grillade de Panurge, et la manière miraculeuse dont il s'échappe des mains des Turcs, présentent d'abord une énigme aussi folle qu'inexplicable : elle s'explique pourtant tout naturellement, si on la regarde comme une allusion à la cure douloureuse du mal vénérien, par laquelle a pu très probablement passer l'auteur, qui doit figurer ici Panurge, vu que le cardinal de Lorraine n'avoit alors que huit ans. Ce qu'il dit dans ce chapitre, que les *paillards* Turcs l'*avoient mis en broche comme ung connil*, ou lapin, animal très lascif; que le roustisseur s'endormit par le vouloir de quelque bon Mercure qui endormit Argus; que le feu qu'il jecta au *giron* de son *paillard* roustisseur luy brusla tout le penil, *et se pre-*

[1] C'est l'Angéli, fou en titre d'office auprès de Louis XIII et de Louis XIV, et dont Boileau a consacré la mémoire, en disant de lui, dans sa satire I :

> Un poëte à la cour fut jadis à la mode,
> Mais des fous d'aujourd'hui c'est le plus incommode;
> Et l'esprit le plus beau, l'auteur le plus poli,
> N'y parviendra jamais au sort de l'Angeli.

En effet, il y amassa plus de 25,000 écus.

noyt aux couillons; que *le villain baschats* se voulant percer de la broche de Panurge, *elle ne pouvoyt oultrepasser, car elle n'estoyt assez pointue;* que Panurge lui dit alors : Missaire *bougrino*, tu perds icy ton temps; qu'une jeune courtisane qui apporta à Panurge *un pot de myrobalans, regardoyt* son *paovre haire esmoucheté, comment il s'estoyt retiré au feu;* que Panurge vit, en se retournant *arriere, comme la femme de Loth* (sortant de Sodome), *toute la ville* de Constantinople *bruslant;* qu'il en sortit plus de treize cent onze chiens (autre symbole de cynisme) *fuyant le feu*, et que ces chiens accouroient à lui dans la rue, sentant l'odeur de sa *paillarde chair* demi-rôtie; tout cela rapproché ne laisse aucun doute dans notre esprit qu'il s'agit dans ce chapitre de la maladie honteuse qui exerçoit alors ses ravages dans Paris. Le chapitre suivant roule entièrement sur la vérole.

Le cardinal de Lorraine, au reste, qui étoit doué d'un beau physique, plein de science, de talents, et sur-tout de souplesse, qui porta si loin son ambition auprès des rois, étoit en même temps un monstre d'intempérance et de prodigalité, successivement et même à-la-fois favori de François Ier et de Henri II, il en partageoit les plaisirs secrets. Brantôme dit « qu'il séduisoit les femmes par sa figure, son esprit, et ses présens, et que, quand il arrivoit a la cour quelque fille ou dame qui fût belle, il la venoit acoster et lui disoit qu'il la vouloit dresser : aussi y en avoit-il peu qui ne fussent obligées de céder à ses largesses, ou que peu ou nulles femmes sont-elles sorties de cette cour, fille ou femme de bien. » Brantôme, tome IV, page 322.

Le jugement de Pantagruel feut incontinent sceu et entendu de tout le monde, et imprimé a force, et redigé es archives[2] du palays; en sorte

que le monde commença a dire : Salomon, qui rendist par soubson l'enfant a sa mere, jamais ne montra tel chief d'oeuvre de prudence comme ha faict le bon Pantagruel : nous sommes heureux de l'avoir en nostre pays. Et de faict, on le voulut faire maistre des requestes et president en la court : mais il refusa tout, les remerciant gratieusement : car il y ha, dist il, trop grande servitude a ces offices, et a trop grande poine peuvent estre saulvez ceulx qui les exercent, veu la corruption des hommes. Et croy que, si les sieges vuides des anges ne sont rempliz d'aultre sorte de gens, que de trente sept jubilez nous n'aurons le jugement final, et sera Cusanus[3] trompé en ses conjectures. Je vous en advertys de bonne heure. Mais si avez quelques muidz de bon vin, vouluntiers j'en recepvray le present. Ce qu'ilz feirent vouluntiers, et luy envoyarent du meilleur de la ville, et beut assez bien. Mais le paovre Panurge en beut vail-

[2] Les trésors des chartres, lieu où les actes publics sont gardés, la chancellerie.

[3] Nicolas de Cusa, cardinal, qui écrivoit ses *Conjectures* l'an 1452. Il y suppose que, comme le déluge fit périr le premier monde dans le trente-quatrième jubilé de cinquante ans, la fin du monde arrivera dans le trente-quatrième pareil jubilé de l'ère chrétienne, c'est-à-dire, avant l'année 1734. Ces paroles, au reste, à commencer par *et croy que si les sieges*, etc., jusqu'à *je vous en advertis de bonne heure*, ne sont point dans l'édition de Dolet. C'est celle de 1553 qui les a ajoutées. (L.) — L'ouvrage où ce cordelier cardinal expose ses conjectures sur la fin du monde, est intitulé *de Novissimo die*.

lamment[4], car il estoyt eximé[5] comme ung harant soret. Aussi alloyt il du pied comme ung chat maigre. Et quelqu'ung l'admonesta, a demye alaine, d'ung grand hanap[6] plein de vin vermeil, disant: Compere, tout beau, vous faictes rage de humer. Je donne au diesble[7], dist il, tu n'has pas trouvé tes petitz beuveraulx de Paris qui ne beuvent en plus qu'ung pinson, et ne prennent leur bechee sinon qu'on leur tape la queue a la mode des pas-

[4] Panurge but mieux que Pantagruel, dont on vient de lire qu'il but *assez bien*. Il semble donc qu'on doive lire *vaillamment*, comme dans l'edition de Dolet, et non pas *villainement*, comme dans celle de 1553. Plus bas pourtant, chap. XXX de ce livre, on lit, *ung vairre d'ung grand villain* vin *blanc*. (L.) — « Le fameux cardinal de Lorraine, outre ses autres vices, avoit celui d'être un si franc ivrogne, qu'on l'appeloit *le cardinal des bouteilles...* » Voyez *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, part. VI, pag. 122, qui citent H. Etienne.

[5] Amaigri comme un *essaim* d'abeilles qu'on a *châtré*, ou dont on a enlevé le miel.

[6] N'est point dans l'édition de Dolet, mais bien dans celle de 1553. *Hanap* vient de l'anglo-saxon *hnæp*, *calix*, *patera* : et ce mot est si ancien dans notre langue, qu'on le trouve dans le vieux roman de Perceforest, vol. II, chap. CXIII et CXIX. (L.) — Le Duchat se trompe sur l'étymologie de ce mot, qui vient, ainsi que l'anglo-saxon *hnæp*, du grec κάναβοι, *fontes rivo multiplici sparsi*, par le changement ordinaire du *k* initial en *h*.

[7] Dans ces paroles, qui, pour le dire en passant, ne sont point dans l'édition de Dolet, mais bien dans celle de 1553, Rabelais donne à entendre que les Parisiens boivent peu de vin; et c'est aussi le témoignage que leur rend Budé, livre V de son *de Asse*, pages 568 et 569 de l'édition de Gryphe, Lyon, 1542. (L.) — *Au diesble* pourroit bien être une prononciation lorraine ou chinonnoise de ce temps-là, pour *au diable*.

seraulx[8]. O, compaing, si je montasse aussi bien comme j'avalle[9], je feusse desja au dessus la sphere de la lune, avec Empedocles[10]. Mais je ne sçay que diable cecy veult dire : ce vin est fort bon et delitieux; mais plus j'en boy, plus j'ay de soif. Je croy que l'umbre de monseigneur Pantagruel engendre les alterez[11], comme la lune faict les catharres. A quoy se prindrent a rire les assistans.

Ce que voyant Pantagruel dist : Panurge, qu'est ce, qu'avez a rire? Seigneur, dist il, je leur comptoys comment ces diables de Turcqs sont bien mal heureux de ne boyre goutte de vin[12]. Si aultre mal n'estoyt en l'Alcoran de Mahumeth, encores ne me mettroys je mye de sa loy. Mais or me dictes comment, dist Pantagruel, vous eschappastes de leurs mains[13]? Par dieu, seigneur, dist Panurge, je ne vous en mentiray de mot[14].

[8] On lit de même, chap. v du liv. I : « Les passereaulx ne man-« gent sinon qu'on leur tappe les queues. »

[9] *Avaller* se disoit anciennement dans le même sens que *descendre*, comme le remarque de Marsy : delà encore *aval* pour *en bas*, par opposition à *amont* pour *en haut*.

[10] Voyez *l'Icaroménippe* de Lucien. (L.)

[11] L'auteur donne toujours en passant, à François Ier, quelque lardon au sujet des gabelles.

[12] L'alcoran défend en effet aux Turcs l'usage des vins et liqueurs enivrantes, mais les médecins et chirurgiens, qui sont ici les Turcs de Panurge, interdisoient absolument le vin, du temps de l'auteur, dans le traitement des maux vénériens.

[13] C'est bien être entre les mains des Turcs que d'être entre celles des chirurgiens, sur-tout comme y fut Panurge; aussi dit-il lui-même,

Les paillardz Turcqs m'avoyent mis en broche[15] tout lardé, comme ung connil, car j'estoys tant eximé qu'aultrement de ma chair eust esté fort maulvaise viande, et en ce poinct me faisoyent roustir tout vif. Ainsi comme ilz me roustissoyent, je me recommandoys a la grace divine, ayant en memoire le bon sainct Laurent, et tousjours esperoys en dieu qu'il me delivreroyt de ce tourment, ce qui feut faict bien estrangement. Car, ainsi que me recommandoys de bien bon cueur a dieu, criant : Seigneur dieu, aide moy, seigneur dieu, saulve moy, seigneur dieu, oste moy de ce tourment auquel ces traistres chiens me detiennent pour la maintenance de ta loy, le roustisseur s'endormit par le vouloir divin, ou bien de quelque bon Mercure qui endormist cautement Argus qui avoyt cent yeulx. Quand je voy qu'il ne me tournoyt plus en roustissant, je le reguarde, et voy qu'il s'endort : lors je prendz avec les dens ung tison par le bout ou il n'estoyt point bruslé, et vous le jecte au giron de mon roustisseur, et ung aultre je jette le mieulx que je peux soubs ung lict de camp qui estoyt aupres de la cheminee, ou es-

« J'estoys tant eximé (si exténué), qu'aultrement de ma chair eust « esté fort mauvaise viande. »

[14] D'un mot.

[15] La mise en broche de Panurge, après l'avoir duement lardé, n'est que le douloureux séjour qu'il fit très probablement entre plusieurs poêles ardents.

toyt la paillasse de monsieur mon roustisseur. Incontinent le feu se print a la paille, et de la paille au lict, et du lict au solier[16], qui estoyt embrunché[17] de sapin, faict a queues de lampes. Mais le bon feut que le feu que j'avoys jecté au giron de mon paillard roustisseur luy brusla tout le penil, et se prenoyt aux couillons, sinon qu'il n'estoyt tant punais qu'il ne le sentist plustost que le jour, et debout[18] estourdi se levant, cria a la fenestre tant qu'il peut : dal baroth, dal baroth, qui vault aultant a dire comme au feu, au feu : et vint droict

[16] Le solier est le plancher.

[17] Voyez la note 16 du chapitre LIII du livre I. L'étymologie que nous y donnons de ce mot est confirmée par La Monnoye : » *Embruncher*, dit-il (dans son Glossaire bourguignon, au mot AMBRUNCHER), conformément à *imbricare*, d'où il vient, a premièrement signifié couvrir de tuiles, ensuite généralement de quoi que ce fut.... Une chose à remarquer, c'est qu'on prononce la seconde syllabe d'*ambrunché* comme *brun ;* et qu'on appelle, à Dijon, *ambrun*, cette mine qu'on fait quand on fronce le sourcil. »

[18] C'est comme on doit lire, conformément à l'édition de 1553, *debout*, comme lit celle de 1542, étant vraisemblablement une dépravation de notre ancien langage, qui trouvoit de l'élégance à changer en *c* le *t* final de certains mots, comme *Lut*, que, liv. I, chap. XXIII, et liv. II, chap. XII, Rabelais a écrit *Luc ;* et *flot*, au lieu de quoi on lit *floc*, dans l'Utopie de Thomas Morus, pag. 130 et 196 de la Traduction de Barthélemi Ancar; Lyon, Saugrain, in-16, 1559. Par allusion à *deboucq estourdy* pour *debout étourdi*, Rabelais, livre IV, chap. LXVII, a dit : *Panurge comme ung* boucq estourdy *sort de la joute*. Mais je ne pense pas que nous ayons de comparaison proverbiale prise d'aucun étourdissement naturel au bouc. (L.) — C'est d'après ce passage que de Marsy a mis dans son texte, *se levant comme ung bouc estourdy*, et en note : « Aliàs *deboucq*, en un seul

a moy pour me jecter du tout au feu, et desja avoyt couppé les chordes dont on m'avoyt lié les mains, et couppoyt les liens des piedz. Mais le maistre de la maison, ouyant le cry du feu, et sentant la fumee de la rue, ou il se pourmenoyt avec quelques aultres baschatz et musafys, courut tant qu'il peut y donner secours, et pour emporter les bagues[19].

De pleine arrivee, il tire la broche ou j'estoys embroché, et tua tout roidde mon roustisseur, dont il mourut la par faulte de gouvernement[20], ou aultrement; car il luy passa la broche peu au dessus du nombril vers le flanc droict, et luy perça la tierce lobe du foye, et le coup haussant, luy penetra le diaphragme, et par a travers la capsule du cueur luy sortit la broche par le hault des espaules, entre les spondyles et l'omoplate senestre. Vray est qu'en tirant la broche de mon

mot, qui se disoit anciennement dans le même sens que *debout*. Je préfère la première leçon, qui forme un sens plus raisonnable, et qui d'ailleurs est justifiée par le passage du livre IV, que cite Le Duchat. » Nous sommes de son avis.

[19] Les bagages.

[20] Faute d'avoir été bien pensé. Mat. Cordier *De corrupti sermonis emendatione*, pag. 119 de l'édition de 1532 : *Quis pensat eum?* Qui est cestuy là qui le pense, qui le *gouverne?* (L.) — Rousseau, imitant ce badinage, a dit :

> Comme autrefois au bon Savonarole,
> Que, pour le ciel, la seraphique ecole
> Fit jeter en feu clair et vermeil,
> Dont il mourut, *par faute d'appareil*

corps, je tumbe a terre pres des landiers [21], et me feit peu de mal la cheute, toutesfoys non grand; car les lardons soustindrent le coup. Puys, voyant mon baschatz que le cas estoyt desesperé, et que sa maison estoyt bruslee sans remission, et tout son bien perdu, se donna a tous les diables, appellant Grilgoth, Astarot, Rappalus [22], et Gribouillis [23] par neuf foys.

Quoy voyant j'eus de paour pour plus de cinq sols; craignant les diables viendront a ceste heure

[21] Grands chenets qui supportent la broche à rôtir.

[22] Noms de démons qui semblent devoir dominer sur les incendies, où tout est *grillé*, *rôti*, et *raflé*. (L.)

[23] *Gribouillis* n'est pas dans l'édition de Dolet, mais bien dans celle de 1553. C'est une corruption de *Gribouri*, qu'Oudin interprète *il bau*, *spirito*, *folletto*, *farfadello*, *Demonio*. (L.) — *Gribouillis*, ajoute Le Duchat dans Ménage, est ici le nom d'un diable; mais, liv. IV, chap. IV, c'est le nom de l'un des cuisiniers qui entrèrent dans la truye. Au premier sens, je crois que c'est une corruption de *Gribouri*, qui chez nous signifie un esprit follet, ou la bête dont on fait peur aux enfans. Le dictionnaire françois-italien d'Antoine Oudin: Gribouri, *il bau*, *spirito*, *folletto*, *farfadello*, *demonio:* et alors j'estime que ce mot vaut autant que *gris bourru*, ou le moine bourru, lequel moine on suppose avoir été un moine gris: car *bur*, d'où *bourru*, signifioit certain drap de couleur *grise*, comme sont encore la plupart des draps qu'on appelle *bureaux*. » Ce nom peut bien être en effet le même que celui de *Gribouri*, qui désigne, selon le dict. de Trévoux, un scarabée, très nuisible à la vigne. Les trois noms de diables qui précèdent celui-là prouvent que *Gribouilly* en est un aussi. Cependant les enfants de la Sologne encore aujourd'hui crachent par jeu dans le creux de leur main, en tournant ce crachat avec un doigt, comme si c'étoit de la *bouillie*, et en disant, *gribouillis*, comme si ce mot venoit de *grille bouillie*, ou de *bouillie* du moine *gris*.

pour emporter ce fol icy, seroyent ilz bien gens pour m'emporter aussi? je suys ja demy rousty; mes lardons sont cause de mon mal, car ces diables icy sont friandz de lardons, comme vous avez l'authorité du philosophe Jamblique et Murmault[24], en l'Apologie *de Bossutis, et contrefactis pro magistros nostros*: mais je feis le signe de la croix, criant, *agios, athanatos, ho theos*[25], et nul ne venoyt. Ce que congnoissant mon villain baschatz, se vouloyt tuer de ma broche, et s'en percer le cueur: de faict la mist contre sa poictrine, mais elle ne pouvoyt oultrepasser, car elle n'estoyt assez poinctue, et poussoyt tant qu'il pouvoyt, mais il ne prouffictoyt rien. Alors je vins a luy, disant: Missaire bougrino[26], tu perdz icy ton temps, car tu ne te tueras jamais ainsi: bien te

[24] Jean Murmault ou *Murmellius* de Ruremonde, qui faisoit parler de lui environ l'an 1513. Cet homme, qui peut-être étoit *bossu* ou autrement *contrefait*, avoit apparemment écrit quelque *apologie* soit pour lui-même, ou pour ses confrères, contre quelque satire où l'on les traitoit de *croquelardons*, de *torcous*, et de gens pour la plupart mal bâtis de corps et d'esprit. (L.) — Ce Jean *Murmellius* étoit un professeur de belles-lettres, dont nous avons entre autres ouvrages, 1° *Loci communes sententiarum*; 2° *Eclogæ*, Munster, 1504; 3° *Elegiarum moralium libri quinque*. Il mourut à Deventer, en 1517.

[25] Dieu saint, immortel.

[26] Injure qui associe les Italiens et les Turcs dans le vice énorme qu'elle désigne. (L.) — Le traducteur de Le Motteux ne voit dans ce *Bougrino* qu'un papiste. « Il y a, dit-il, dans ce chapitre un passage où Panurge parle à son *villain bashatz*, tout comme si c'étoit un Italien : le parallèle des Turcs et des papistes étoit à la mode dans le

blesseras quelque hurte[27], dont tu languiras toute ta vie entre les mains des barbiers: mais si tu veulx, je te tueray icy tout franc, en sorte que tu n'en sentiras rien; et m'en croy, car j'en ay bien tué d'aultres qui s'en sont bien trouvez. Ha, mon amy, dist il, je t'en prye, et ce faisant je te donne ma bougette[28], tien la voila: il y a six cens seraphs[29] dedans, et quelques diamans et rubys en perfection. Et ou sont ilz? dist Epistemon. Par sainct Jean, dist Panurge, ilz sont bien loing s'ilz vont tousjours. Mais ou sont les neiges d'antan[30]? c'estoyt le plus grand soucy qu'eust Villon le poete parisien. Acheve, dist Pantagruel, je te prye, que nous sçaichons comment tu accoustras ton bas-

temps que Rabelais écrivoit. Au moins voyons-nous que ce parallèle faisoit partie d'un livre de Luther, publié en 1528, et qui fit de l'éclat. »

[27] Quelque part. De l'allemand *ort*, en latin *locus*, d'où le latin barbare *ortare*. Au titre XXXIX, *Pacti legis Salicæ*, parag. 1, *Si quis baronem de via* ortaverit, *aut impinxerit*. Et au paragraphe 2 : *Si verò mulierem ingenuam de via sua* ortaverit *aut impinxerit. Hurt d'armees et heurtis de harnoys*, au livre III, chap. XXIV de Rabelais, ont la même origine, parcequ'il s'agit dans l'un et dans l'autre de forcer l'ennemi à céder du terrain. (L.)

[28] On lisoit ici *brayette*, conformément à l'édition de 1553; mais c'est *bougette* qu'il faut lire, comme dans celle de Dolet. (L.)

[29] Voyez chapitre XVIII, livre I.

[30] N'est pas dans l'édition de Dolet, mais bien dans celle de 1553. *Mais où sont les neiges d'Antan?* c'est le refrain d'une des ballades de Villon, intitulée *Des dames du tems jadis.* (L.) — De l'année passée, *ante annum*. Voyez le grand Testament de Villon, première ballade, pag. 47.

chatz. Foy d'homme de bien, dist Panurge, je n'en mens de mot. Je le bandy d'une meschante braye que je trouvay la demy bruslee, et vous le liay rustrement piedz et mains de mes chordes, si bien qu'il n'eust sceu regimber; puys luy passay ma broche a travers la gargamelle, et le pendy, accrochant la broche a deux gros crampons qui soustenoyent des allebardes. Et vous attise ung beau feu au dessoubz, et vous flamboys mon milourt comme on faict les harans soretz a la cheminee. Puys, prenant sa bougette et ung petit javelot qui estoyt sus les crampons, m'enfuy le beau gualot. Et dieu scet comme je sentoys mon espaule de mouton.

Quand je feus descendu en la rue, je trouvay tout le monde qui estoyt accouru au feu, a force d'eaue pour l'esteindre. Et me voyans ainsi a demy rousty, eurent pitié de moy naturellement, et me jectarent toute leur eaue sus moy, et me refraischirent joyeusement, ce que me feit fort grand bien; puys me donnarent quelque peu a repaistre, mais je ne mangeoys guere: car ilz ne me bailloyent que de l'eaue a boyre, a leur mode. Aultre mal ne me feirent, sinon ung villain petit Turcq, bossu par le devant, qui furtivement me crocquoyt mes lardons [31], mais je luy baillys si

[31] * C'est encore la même pensée que ci-dessus, où Panurge ayant avancé que les Turcs sont friands de lardons, comme d'une viande

vert dronos[32] sus les doigtz, a tout mon javelot, qu'il n'y retourna pas deux foys. Et une jeune Corinthiace[33], qui m'avoyt apporté ung pot de myrobolans emblics[34], confictz a leur mode, laquelle regardoyt mon paovre haire esmoucheté, comment il s'estoyt retiré au feu, car il ne m'alloyt plus que jusque sus les genoulx. Mais notez que cestuy roustissement me guarist d'une isciaticque

qui leur est défendue, il le prouve par l'autorité de Murmault, en l'apologie *de Bossutis et contrefactis.* Et sous ce récit bouffon, Rabelais pourroit bien avoir voulu nous donner le détail de l'un de ses démêlez avec quelque sorbonniste, qui ne couchoit pas de moins que de le faire brûler comme hérétique. Ce qu'au reste Panurge dit, qu'un homme bossu par-devant lui croquoit ses lardons, c'est que l'estomac d'un tel homme ressemble à celui de la volaille maigre, et que pour réparer cette maigreur, on a accoutumé de larder l'estomac des poulets et des chapons qui ne sont pas gras. (L.)

[32] Voyez *dronos* dans les notes sur le chapitre XXVII du livre I. (L.) — Un si bon coup, un coup si dru.

[33] Du tempérament de ces antiques Corinthiennes, dont le prologue du livre III dit que, comme courageuses au combat, pour prudes ou vieilles qu'elles fussent, elles n'en faisoient pas moins fourbir leur harnois. Voyez les Adages d'Érasme, au mot *Corinthiari.* (L.)

[34] * Ce sont des noix odorantes qu'on apporte sèches des Indes. *Emblics* ou *emblis* est le nom d'une des quatre espèces de ces noix. Ce nom est sans doute une corruption du latin *umbilicus.* Les *emblics* sont presque ronds, gros comme des noix de Galle, rudes en dessus, relevés de six côtes, et de couleur brune ou obscure. Le nom de *myrobalan* est composé du grec *μύρον*, onguent liquide, et *βάλανός*, gland. D'où nous pensons que cette jeune fille de Corinthe, ville célèbre autrefois par ses courtisanes (comme l'indiquent son nom formé de *κόρη ἄνθος*, la fleur des filles, et le proverbe *corinthiari*), et ces myrobolans ou glands d'onguent liquide, sont une nouvelle preuve qui confirme qu'il s'agit ici d'une grillade vénérienne.

entierement, a laquelle j'estoys subject plus de sept ans avoyt[35], du cousté auquel mon roustisseur s'endormant me laissa brusler.

Or, cependent qu'ilz s'amusoyent a moy, le feu triumphoyt, ne demandez comment, a prendre en plus de deux mille maisons, tant que quelqu'ung d'entre eulx l'advisa, et s'escria, disant : Ventre Mahom, toute la ville brusle, et nous amusons icy. Ainsi chascun s'en va a sa chascuniere. De moy, je prendz mon chemin vers la porte. Quand je feus sus ung petit tucquet[36] qui est au-pres, je me retourne arriere, comme la femme de Loth, et vy toute la ville bruslant, dont je feus tant aise, que je me cuiday conchier de joye, mais dieu m'en punit bien. Comment? dist Pantagruel. Ainsi, dist Panurge, que je reguardoys en grand liesse ce beau feu, me guabelant, et disant : Ha paovres pulces, ha paovres souryz, vous aurez maulvais hyver, le feu est en vostre pallier, sortirent plus de six, voyre plus de treze cens et unze chiens[37], gros et menuz tous ensem-

[35] Il y avoit plus de sept ans.

[36] Féneste, liv. IV, chap. xv : *Le fourrier de la compeignie et moi montasmes sur un petit* tucquet, *seulement par curiositai. Tucquet*, mot gascon qui signifie un petit tertre, comme ceux où sont d'ordinaire situées les *Touches*, près des maisons de fief. (L.) — Voyez le chapitre xxxviii du livre I.

[37] *Et unze* n'est pas dans l'édition de Dolet, mais bien dans celle de 1553. Chez les Turcs, à la réserve de quelques très petits et très beaux chiens de Malte ou de Pologne, appartenans à des femmes

ble, de la ville, fuyans le feu. De premiere venue accoururent droict a moy, sentant l'odeur de ma paillarde chair demy roustie, et me eussent devoré a l'heure, si mon bon ange ne m'eust bien inspiré, m'enseignant un remede bien[38] opportun contre le mal des dens. Et a quel propous, dist Pantagruel, craignoys tu le mal des dens? N'estoys tu guary de tes rheumes? Pasques de soles[39], respondist Panurge, est il mal de dens plus grand que quand les chiens vous tiennent aux jambes? Mais soubdain je m'advise de mes lardons, et les jectoys au mylieu d'entre eulx : lors chiens d'aller et de s'entrebattre l'ung l'aultre a

d'un rang fort distingué, tous les autres n'ont point de maître particulier, et couchent dans les rues; mais quand ces petits chiens de Malte ou de Pologne sont beaux, le soin du maître pour ces animaux va jusqu'à les vêtir aussi proprement que lui-même. (L.) — Il y a, dit de Marsy, une quantité prodigieuse de chiens dans les rues de Constantinople. Les Turcs les nourrissent avec grand soin; mais ils ne souffrent point qu'ils entrent dans leurs maisons.

[38] Rien de tout ceci ne se trouve dans l'édition de Dolet. Seulement, au lieu d'*Et a quel propous, dist Pantagruel,* il y a : *Et que feis tu, paovret? dist Pantagruel.* C'est celle de 1553 qui a fait ce changement et qui a ajouté le reste. (L.)

[39] *Pasques de soles*, probablement, dit un interprète, pour *paquet de soles*, c'est-à-dire de poissons de ce nom; *paquet de soles* étant une expression consacrée, comme on le voit dans Trévoux. C'est plutôt pour *pasques du soleil*, du jour du soleil, c'est-à-dire du dimanche, pour distinguer ce jour des deux autres jours de Pâques. Quelle que soit, au reste, la véritable origine de ce jurement, il nous paroît certain que Rabelais a voulu faire une allusion burlesque à celui de *pasques-dieu*, qui étoit le jurement ordinaire de Louis XII.

belles dens, a qui auroyt le lardon. Par ce moyen me laissarent, et je les laisse aussi se pellaudans l'ung l'aultre [40]. Ainsi eschappe guaillard de hait, et vive la roustisserye.

[40] Se tenant au poil et à la peau. (L.) — Rabelais se sert encore de ce mot, liv. III, chap. XXIII. « Dans ces deux endroits, ajoute Le Duchat dans Ménage, *se pelaudans* signifie *se prenans*, ou *se tenans au poil*. Ainsi il est évident que Rabelais dérivoit aussi (comme Ménage) *pelauder* de *pilus*, si ce n'est peut-être de *pellis*. » *Pelauder* doit être un dérivé immédiat de *pelaut*, nom qu'on donnoit au lièvre et au lapreau, parcequ'ils ont une *robe* ou peau très *poilue*, ce qui a fait nommer le lapin et le mouton *robin*. Ainsi *pelauder* doit tenir à *pellautier* et à *pellauderies*, qu'on trouve aussi dans Rabelais. Ainsi *pelauder* doit signifier à la lettre arracher le *poil* ou la *peau*. C'est en effet une métaphore prise des lièvres et des lapreaux, que les chiens bourrent et pelaudent. Ainsi Ménage a tort de prétendre qu'il faut écrire *ploder*, comme si ce mot venoit de *plaudere* ou *plodere*. Voilà pour le sens propre; mais il nous semble que ce mot est ici pris dans un sens figuré, et qu'il fait allusion, ainsi que tout le chapitre, à la *pelade de Rouen*, c'est-à-dire à la vérole, comme on la nommoit alors. Cette conjecture est confirmée par cette remarque que Le Duchat a faite sur la *pelade de Rouen*, dont il est mention dans la *Satyre Menippée* (tom. II, p. 382) : « *La pelade de Rouen*. Dez l'année 1590, le duc de Nevers disoit, dans son *Traité de la prise des armes*, que le *poil* en étoit demeuré au duc de Mayenne, *parcequ'il faisoit ses devotions avec des putains*. Je trouve, au reste, plusieurs raisons pourquoi l'auteur a pu appeler ainsi la maladie du duc de Mayenne : la première, c'est que ce fut effectivement à Rouen que ce duc fut obligé de se remettre une seconde fois dans les remèdes en avril 1592. La seconde est prise de Rabelais, qui nous apprend que de son temps on nommoit *verole de Rouen* ou *pelade de Rouen*, celle qui étoit *bien fine et invétérée*. Il ajoute qu'on appeloit *pelade*, en grec *ophiasis*, *cette maladie en laquelle on change de* poil *et de* peau ; c'est, dit-il, la quinte espece de verole (Rab., liv. V, ch. XXI). Mais comme ailleurs (liv. V, chap. v) il attribue la grosse vérole qui

rendoit *croustelevez* les gourmandeurs de l'Isle sonnante à ce qu'ils hantoient quelquefois la marine : n'auroit-on pas dit jusqu'à nos jours, *verole* ou *pelade de Rouen*, à cause que ceux qui avoient pris cette maladie aux Indes, d'où on dit qu'elle est venue, se faisoient traiter à Rouen, lorsqu'ils y débarquoient à leur retour. Marot semble avoir parlé de la *vérole de Rouen* avant Rabelais, dans *le Valet de Marot :*

> A Rouen engaignas (pauvre homme)
> D'argent quelque petite somme
> Qui bien à propos te survint
> Pour la verolle qui te vint. »

Mais Le Duchat se trompe sur la seconde origine. *Rouen* n'est ici qu'un jeu de mot pour *rouan* ou *rouhan*, en italien *roano* ou *rovano*, adjectif qui se dit d'un cheval qui a le poil mêlé de rouge et de blanc. Cette couleur est propre aux vérolés, ainsi que la *pelade ;* et c'est ce qui a fait que Fracastor a nommé la vérole *Syphilis*, dans son poëme dont la première édition est de 1530 ; car il est évident qu'il a formé ce nom du grec σύφαρ, dépouille de serpent, parceque le serpent change de peau, ainsi que le vérolé, dont non seulement la peau se renouvelle, mais dont les cheveux tombent, *pelaudent*.

CHAPITRE XV.

Comment Panurge enseigne une maniere bien nouvelle de bastir les murailles de Paris.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

La manière toute nouvelle dont Panurge propose à Pantagruel de bâtir les murailles de Paris; sa fable du lion, du renard, et de la vieille, et celle de la besace d'Esope, annoncent bien le caractère d'un franc libertin dont l'imagination n'enfante que des obscénités, tel qu'étoit celui du cardinal de Lorraine. L'histoire plaisante de cette nouvelle espèce de fortifications nous paroît à-la-fois une allusion au grand nombre de femmes publiques qu'il y avoit alors dans Paris, et aux fortifications qui furent faites en 1523, après la défection du connétable de Bourbon, entre les portes Saint-Honoré et Saint-Martin, et qui furent abandonnées huit jours après à cause de leur peu d'utilité et de la longueur de l'ouvrage (voyez Felibien, *Histoire de Paris*, tom. II, pag. 949); et non pas, comme l'a cru un interprète sans critique, à celles qui furent faites en 1552, près des portes Saint-Denis et Saint-Martin, pour raison desquelles on assit une taxe sur chaque ménage, et dont on a attribué l'invention au cardinal.

Pantagruel, dont l'humeur sympathisoit tout-à-fait avec celle de Panurge, fut si content de la tournure de son es-

prit, qu'il voulut « l'habiller de sa livrée, et qu'il le fit vêtir « selon la mode du temps qui couroyt... » Cela indique bien clairement l'intimité qui s'établit pour la conformité des goûts, entre Henri et Charles de Lorraine, son favori.

De tous les commentateurs de Rabelais, Bernier est le seul qui ait fait quelques observations sur ce chapitre. Voici ce qu'il en dit : « Quelque peine que se donne sur ce chapitre l'auteur du *Rabelæsina elogia,* ci-dessus allégué, c'est en vain qu'il veut excuser tout ce qu'on y lit, tant tout y fait de vilaines idées ; car cette espèce de fortifications qui se fait aux villes par un peuple aguerri, plus que par des murs et des fossés d'un grand travail, n'a rien de commun avec les fruits de la fornication et du sacrilége. Ainsi, n'en déplaise à cet auteur, la vision de Rabelais est fort mal trouvée et tournée, pour ne pas dire sacrilége en quelques endroits et circonstances. Tout le reste, jusqu'au dix-huitième chapitre, n'est guère moins mauvais, car ce n'est que la description d'un fripon inquiet, malin, et ce que nous appelons un espiégle. »

Pantagruel, quelque jour[1] pour se recreer de son estude, se pourmenoyt vers les faulxbourgs Sainct Marceau, voulant veoir la follie Guobelin[2]. Panurge estoyt avec luy, ayant tousjours le flaccon soubs sa robbe, et quelque morceau de jambon : car sans cela jamais n'alloyt il, disant que c'estoyt son guarde corps, aultre espee ne portoyt

[1] Un jour.

[2] La *Folie-Gobelin* étoit en effet le nom de cette célèbre manufacture de tapisserie, établie par Gilles Gobelin, teinturier, sous François Ier. Voyez le dictionnaire de Trévoux, au mot GOBELINS.

il. Et quand Pantagruel luy en voulut bailler une, il respondist qu'elle lui eschaufferoyt la ratelle[3]. Voyre mais, dist Epistemon, si l'on t'assailloyt, comment te deffendroys tu? A grandz coups de brodequin[4], respondist il, pourveu que les estocz[5] feussent deffenduz. A leur retour, Panurge consideroyt les murailles[6] de la ville de Paris, et et en irrision dist a Pantagruel : Voyez cy ces belles

[3] La petite rate.

[4] C'est ce que, liv. V, chap. xx, l'un des écuyers de la maison de Basché appelle *à belles pointes de houseaux*, c'est-à-dire de ces poulaines ou souliers à barques d'Espagne, dont le bec imitant assez les patins de Hollande, s'appelloit aussi *avant-pié*. C'étoit une chaussure galante, et par conséquent à l'usage de Panurge, qui étoit bien aise de plaire au beau sexe. Voyez la note au mot *souliers à poulaine*, parmi celles du livre II, chap. I. (L.)

[5]* Estoc, de l'allemand *stack*, bâton, sorte d'épée étroite et longue, dont se servent encore les Espagnols, qui n'en donnent que des coups de pointe. Panurge, qui ne prétendoit se défendre qu'à grands coups de pié, se seroit mal tiré d'affaire avec un ennemi qui de loin lui auroit porté de grandes estoccades. (L.) — Pourvu que les épées pointues fussent défendues. M. D. L. dit qu'*estoc* se prenoit pour tout bâton ferré; oui, mais pointu, comme le prouve notre expression frapper d'*estoc* et de taille, pour frapper de la pointe et du coupant, ou de la lame; et il ajoute que ce mot vient de l'italien *stocco*, sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'allemand *stock*, bâton. C'est au contraire le mot italien qui vient de l'allemand : à sa physionomie seule on voit qu'il est d'origine germanique. Ceci, au reste, est une preuve de la couardise qui fait le caractère distinctif de l'auteur et du cardinal de Lorraine, notre Panurge. Nous ne verrons pas ce personnage plus brave dans le reste de l'ouvrage.

[6] Ce fut seulement en 1544, pendant que l'armée de l'empereur Charles V menaçoit Paris, qu'on commença à fortifier la ville et à en réparer les murailles. Jusque-la, si on en croit Panurge, elles avoient

murailles. O que fortes sont et bien en poinct pour guarder les oysons en mue! par ma barbe[7], elles sont competemment meschantes pour une telle ville comme ceste cy : car une vache avecques ung pet en abbattroyt plus de six brasses. O mon amy! dist Pantagruel, sçay tu bien ce que dist Agesilace[8] quand on lui demanda pourquoy la grande cité de Lacedemone n'estoyt ceincte de murailles? car, monstrans les citoyens et habitans de la ville tant bien expertz en discipline militaire, et tant forts et bien armez, voicy, dist il, les murailles de la cité, signifiant qu'il n'est muraille que de os, et que les villes et citez ne sçauroyent avoir muraille plus seure et plus forte que la vertu des citoyens et habitans. Ainsi cette ville est si forte par la multitude du peuple belliqueux qui est dedans, qu'ilz ne se soucient de faire aultres murailles.

été si délabrées, que des oisons qui n'auroient pas mué les auroient aisément franchies. (L.) — Nous avons prouvé, dans le commentaire, qu'on avoit commencé à fortifier Paris en 1523, par conséquent avant la publication du livre II. Dès cette époque, les murailles de Paris ressembloient plutôt aux murs d'une basse-cour qu'aux murs d'une ville.

[7] Peut-être jure-t-il par sa barbe parcequ'il étoit encore trop jeune pour en avoir une belle ; ce seroit alors un serment ironique : ou bien parceque en voyageant chez les Turcs il est censé en avoir pris la barbe et le costume; ou enfin parcequ'en 1525, après la prise du roi, il fut fait défense à Paris de porter de grandes barbes qui feroient passer pour étrangers. Voyez Felibien, *Hist. de Paris*, tom. II, page 963. Voyez aussi le commentaire historique du chapitre XXXI.

[8] Agesilas.

Dadvantaige, qui la vouldroyt emmurailler comme Strasbourg, Orleans[9], ou Ferrare, il ne seroyt possible, tant les frais et despens seroyent excessifz. Voyre: mais, dist Panurge, si faict il bon avoir quelque visaige de pierre, quand on est envahy de ses ennemys, et ne feust ce que pour demander qui est la bas? Au reguard des frayz enormes que dictes estre necessaires si on la vouloyt murer, si messieurs de la ville me veulent donner quelque bon pot de vin, je leur enseigneray une maniere bien nouvelle comme ilz les pourront bastir a bon marché. Comment? dist Pantagruel. Ne le dictes doncques mye, respondist Panurge, si je vous l'enseigne. Je voy que les calibistris[10] des femmes de ce pays sont a meilleur marché que les pierres; d'iceulx fauldroyt bastir les murailles en les arrengeant par bonne symmetrie d'architecture, et mettant les plus grandz aux premiers rancs, et puys, en taluant a dos

[9] Ces belles murailles de la ville d'Orléans furent rasées par ordre de la cour, peu après la paix de 1562. Voyez le Laboureur, livre II, page 529 du liv. I de ses *Additions aux Mémoires de Castelnau*. A l'égard de *Ferrare*, c'est dans l'édition de 1553 que les plus nouvelles ont pris ce nom-là, au lieu duquel on lit *Carpentras* dans celle de Dolet. Jusqu'en 1611 Ferrare a été entourée de fortes et hautes murailles, flanquées de tours et de bons bastions; et il est croyable que dans la suite le pape, qui s'étoit emparé de cette ville, en a plutôt augmenté les fortifications qu'il ne les a laissé dépérir. (L.)

[10] Au chapitre suivant il est parlé du *callibistris* d'un cordelier; ce qui fait voir qu'Oudin s'est trompé de croire que ce mot désignoit

d'asne, arranger les moyens, et finablement les petitz. Puys faire ung beau petit entrelardement a poinctes de diamans, comme la grosse tour de Bourges, de tant de bracquemartz enroidis, qui habitent par les braguettes claustrales[11]. Quel diable defferoyt telle muraille? Il n'y ha metail qui tant resistast aux coups. Et puys, que les couillevrines[12] y vinssent frotter, vous en voyriez, par

uniquement *natura della donna*. Je ne me rappelle point où j'ai lu qu'une femme ayant laissé par testament aux cordeliers d'Amiens une petite terre appellée *Callibistry* : ces bons pères lui firent mettre cette épitaphe sous le grand portail de leur église :

> Cy gît Louison la couturiere,
> Qui, par devotion singuliere,
> Laissa aux cordeliers d'icy
> Son si joly *callibistry*. (L.)

—D'après notre étymologie, Oudin ne s'est point trompé sur la signification du mot *callibistry*; c'est Rabelais qui en a détourné le sens par abus et par fantaisie : nous ne l'ignorions point quand nous écrivions la note 92 du chapitre VII. Voyez cette note.

[11] Des gens de cloîtres, des moines.

[12] C'est comme on doit lire, conformément à l'édition de 1553, et non pas *coulevrines*, comme dans celle de Dolet, ni *coullevrine*, comme on lit dans les nouvelles; et tout roule ici sur une triple équivoque du mot *coulevrine*, lequel signifie tantôt une longue pièce d'artillerie, et tantôt le membre viril; mais qu'ici Rabelais employe dans la signification du membre d'un *lévrier*, qui comme tous les autres chiens, va pisser contre les murailles dont a approché une chienne chaude. Or, comme les sœurs religieuses ont été consacrées, et que les frères religieux ont reçu les ordres, l'auteur suppose que ceux qui débauchent celles-ci et celles qui ont affaire aux religieux étant également coupables d'inceste, un des moindres effets de l'excommunication papale dont les uns et les autres sont frappez par les saints

dieu, incontinent distiller de ce benoist fruict de grosse verolle, menu comme pluye. Sec[13], au nom des diables. Dadvantaige la fouldre ne tumberoyt jamais dessus. Car, pourquoy? ilz sont tous benists ou sacrez[14]. Je n'y voy qu'ung inconvenient. Ho, ho, ha, ha, dist Pantagruel. Et quel? c'est que les mousches en sont tant friandes que merveilles, et se cueilliroyent[15] facillement, et y feroyent leur ordure : et voila l'ouvraige guasté. Mais voicy comment l'on y remedieroyt. Il faul-

canons, c'est que d'un commerce si criminel, ils doivent remporter le mal de Naples. (L.) — M. D. L. dit que c'est par une allusion graveleuse et facile à saisir que Rabelais écrit *couillevrine* pour *couleuvrine*. Facile, pas tant, pour la troisième allusion dont parle Le Duchat.

[13] Ferme, vertement, tout net, tout franc, *di secco in secco*, disent les Italiens dans Oudin. (L.) — Ces *diables* sont les médecins et chirurgiens qui, anciennement sur-tout, asséchoient les bubons et les chancres vénériens, en faisant souffrir des tourments *diaboliques*.

[14] Suivant cette idée, Remi Belleau a dit, parlant des reitres huguenots, dans son *Bellum Huguenoticum* :

Couillones sacros Pretris Monachisque revellunt.

Je dis *couillones*, car l'édition faite de ce poëme en Hollande, à la suite de l'*Ecole de Salerne*, en vers burlesques, 1651, lit ridiculement *testiculos*. (L.)

[15] S'y assembleroient. Une ancienne traduction françoise du *Manipulus Curatorum*, chap. XII du *Traité du Sacrement de l'Autel* : « Se les vers, ou barbous, ou petites mouches y cueillent (*dans l'hostie*) par deffaute de prendre garde, ilz debvroient estre bruslez en la piscine. » Dans l'édition de 1553 on lit *cueilleroyent*, dans celle de P. Estiart, 1573, et dans les nouvelles, *recueilleroient*; mais il faut lire *cueilliroient*, conformément à celle de Dolet. (L.)

droyt tresbien les esmoucheter avecques belles queues de regnardz, ou bons gros viets dazes[16] de Provence. Et a ce propous je vous veulx dire, nous en allans pour soupper, ung bel exemple que met *frater Lubinus, libro de compotationibus mendicantium*[17].

Au temps que les bestes parloyent (il n'y ha pas troys jours[18]) ung paovre lion, par la forest de

[16] L'auteur a évidemment voulu jouer ici sur les mots, et dire, de bons gros v... d'ânes ou mulets de Provence. On a dit en vieux françois, *ase*, pour *âne*. On dit encore, par injure, *que l'ase te f....* dans le même sens; et *viédase* pour *v.. d'âne*, au sens propre, pour *visage d'âne*, au sens figuré.

[17] N'est pas dans l'édition de Dolet, mais bien dans celle de 1553, où je m'imagine qu'on doit lire *mendicantium*, en restituant le titre qu'aura peut-être omis à dessein cette édition, qu'on sait avoir retranché plusieurs choses essentielles qui se lisent dans celle de l'année précédente. C'est à un cordelier que le livre est attribué, et tout cet infâme narré de *frère Lubin* est la digne matière d'un propos de table entre de bons vivans de moines, tels que ceux que Rabelais désigne ici sous les noms d'un *lion*, d'un *loup*, et d'un *renard*. D'ailleurs l'allusion de *medicus* à *mendicus* est naturelle, et Thomas Marcus l'a employée dans ce distique : *In mendicum gerentem se pro medico :*

Tu te fers medicum, nos te plus esse fatemur.
Una tibi plus est littera quàm medico. (L.)

[18] Ce passage a pu inspirer ce trait à l'abbé Le Monnier :

Au temps que les bêtes parloient,
C'étoit, il m'en souvient, la semaine dernière.

M. Arnaut l'a emprunté de Rabelais dans ces vers de la Fable IXe du livre II :

Au temps où les bêtes parloient,
Non pas hier pourtant. . . .

Bievre[19] se pourmenant, et disant ses menuz suffraiges, passa par dessoubs ung arbre, auquel estoyt monté ung villain charbonnier pour abbatre du boys. Lequel, voyant le lion, luy jecta sa coignee, et le blessa enormement en une cuisse. Dont le lion, cloppant, tant courut et tracassa par la forest pour trouver ayde, qu'il rencontra ung charpentier, lequel vouluntiers reguarda sa playe, la nettoya le mieulx qu'il peut, et l'emplit de mousse, luy disant qu'il esmouchetast bien sa playe, que les mousches n'y feissent ordure, attendant qu'il iroyt chercher de l'herbe au charpentier. Ainsi le lion, guary, se pourmenoyt par la forest, a quelle heure une vieille sempiterneuse ebuschetoyt, et amassoyt du boys par ladicte forest; laquelle, voyant le lion venir, tumba de paour a la renverse, en telle façon que le vent luy renversa robbe, cotte, et chemise, jusques au dessus des espaules. Ce que voyant le lion, accourut de pitié, veoir si elle s'estoyt faict aulcun mal, et considerant son comment ha nom, dist, O paovre femme, qui t'ha ainsi blessee? et, ce disant, apperceut ung regnard, lequel il appella, disant: Compere regnard, hau cza, cza, et pour cause.

Quand le regnard feut venu, il luy dist: Compere mon amy, l'on ha blessé ceste bonne femme

[19] C'est la forêt de Fontainebleau, selon Bernier.

icy entre les jambes bien villainement, et y ha solution[20] de continuité manifeste; reguarde que la playe est grande depuys le cul jusques au nombril; mesure quatre, mais bien cinq empans et demy. C'est ung coup de coignee; je me doubte que la playe soit vieille, pourtant, affin que les mousches n'y prennent, esmouche la bien fort je t'en prye, et dedans et dehors, tu as bonne queue et longue, esmouche, mon amy, esmouche, je t'en supplye, et cependant je vay querir de la mousse pour y mettre. Car ainsi nous fault il secourir et ayder l'ung l'aultre[21]. Esmouche fort ainsi, mon amy, esmouche bien : car ceste playe veult estre esmouchee souvent, aultrement la personne ne peult estre a son aise. Or, esmouche bien, mon petit compere, esmouche, dieu t'ha bien pourveu de queue, tu l'has grande et grosse a l'advenant, esmouche fort, et ne t'ennuye point. Ung bon esmoucheteur qui, en esmouchetant continuellement, esmouche de son mouchet[22],

[20] Ainsi cette expression, qui se retrouve dans l'*Histoire du Diable de Papefiguière,* n'appartient pas, dit M. D. L., à La Fontaine, comme beaucoup de gens le croient. Le *Moyen de parvenir* en donne cette origine : « Mercure fut le couturier des ventres des hommes et des femmes. Le trop ou trop peu de fil fit la rosette ou la boutonnière. »

[21] Nous autres bonnes bêtes, toi, moi, et cette vieille. (L.)

[22] Que veut dire ici *mouschet?* Seroit-ce le *coda da mosche* des Italiens, un *chasse-mouches*, ou cette espèce de moineau qu'à Metz et ailleurs on nomme *mouchet*, parce qu'il prend les mouches, ou de

par mousches jamais emmousché ne sera[23]. Esmouche, couillaud, esmouche, mon petit bedaud, je n'arresteray gueres. Puys va chercher force mousse; et, quand il feut quelque peu loing, il s'escria parlant au regnard : Esmouche bien tousjours, compere, esmouche, et ne te fasche jamais de bien esmoucher; mon petit compere, je te feray estre a gaiges esmoucheteur de don Pietro de Castille[24]. Esmouche seullement, es-

monachettus, à cause que sur sa tête il paroît une manière de froc? (L.) — Voyez la note 117, chap. VII, liv. II.

[23] Il faut lire *emmousché*, conformément à l'édition de Dolet, et non pas *esmouché*, comme dans celle de 1553, et dans les suivantes. *Emmousché* est un mot du Bas-Dauphiné, où pour dire une viande a été corrompue par des mouches qui y ont fait leurs ordures, on dit qu'elle a été *emmouchée*. (L.)

[24] Les Albigeois qui, environ l'an 1140, osèrent se soustraire hautement à l'obéissance du pape, furent désignez par différens sobriquets injurieux, suivant les divers païs où leur doctrine se répandit dans la suite. Ceux de la *Bulgarie* entr'autres furent appellez *Bougres*, et de-là le nom de *bougres* donné aussi aux non-conformistes, parce que ceux-ci abandonnoient le chemin battu dans leurs voluptez, comme ceux-là l'abandonnoient dans la foi. Dans la première signification de ce mot, Pierre *le Cruel*, roi de Castille, appellé *Dam-Piétre* par Froissart, ayant été, en plein consistoire à Avignon, déclaré excommunié comme *bougre et incrédule*, à cause de ses cruautez, de sa tyrannie, et particulièrement de sa résistance aux ordres du pape Urbain V, le petit peuple, qui prenoit pour *bougres* de toutes les deux espèces tous les Albigeois qu'on brûloit journellement sous ses yeux, prit sans peine l'excommunié don Piètre pour être doublement un *bougre;* et c'est sur ce pié-là que Rabelais lui destine pour l'autre monde pour esmoucheteur à gages, un renard qui le divertisse, et qui soit plus docile à son égard que ne le sont les démons envers les sodomistes en cet endroit de l'*Enfer* du Quevedo : « Pour

mouche, et rien plus. Le paovre regnard esmouche fort bien et deça et dela, dedans et dehors, mais la faulse vieille vesnoyt et vessoyt [25] puant comme cent diables. Le paovre regnard estoyt bien mal a son aise : car il ne sçavoyt de quel cousté se virer, pour evader le parfum des vesses de la vieille : et, ainsi qu'il se tournoyt, il veit qu'au derriere estoyt encore ung aultre pertuys, non si grand que celluy qu'il esmouchoyt, dont luy venoyt ce vent tant puant et infect. Le lion finablement retourne, portant de mousse plus que n'en tiendroyent dix et huyct balles, et commença en mettre dedans la playe avecques ung baston qu'il apporta : et y en avoyt ja bien mis seze balles et demye, et s'esbahyssoyt que diable ceste playe est profunde, il y entreroyt de mousse plus de deux charretees; mais le regnard l'advisa [26] : O compere lion, mon amy, je te prye, ne metz icy toute la mousse, guardes en quelque peu; car il y a encores icy dessoubz ung aultre

ce qui est des sodomites, nous nous en reculons tant que nous pouvons : nous ne nous informons point d'eux, et nous ne voulons point qu'ils pensent à nous, le plastron de nos fesses craint trop leurs estocades; aussi portons-nous de grandes queües pour les parer, et pour nous servir d'*émouchoir* quand ils nous veulent approcher. (L.) — Ce don Pédro étoit *Pierre-le-Cruel*, roi de Castille (en 1350), et ses émoucheteurs étoient les inquisiteurs, exécuteurs de ses cruautés.

[25] De *viscire* et de *viscinare*, son diminutif. (L.) — Ces deux mots sont synonymes. Voyez la note 16, chapitre x.

[26] L'avertit, lui dit.

petit pertuys qui put comme cinq cens diables; j'en suys empoisonné de l'odeur, tant il est punays. Ainsi fauldroyt guarder ces murailles des mousches, et mettre esmoucheteurs a gaiges.

Lors dist Pantagruel : Comment sçays tu que les membres honteux des femmes sont a si bon marché? Car, en ceste ville, il y ha force preudes femmes, chastes et pucelles. *Et ubi prenus*[27]? dist Panurge. Je vous en diray non mon opinion, mais vraye certitude et asseurance. Je me vante d'en avoir embourré quatre cens dix et sept depuys que suys en ceste ville, et n'y ha que neuf jours. Mais, a ce matin, j'ay trouvé ung bon homme qui en ung bissac tel comme celluy de Esopet[28] portoyt deux petites fillettes de l'eage de deux ou troys ans au plus, l'une devant, l'aultre derriere. Il me demande l'aumosne, mais je luy feis response que j'avoys beaucoup plus de couillons que de deniers[29].

Et apres luy demande : Bon homme, ces deux fillettes sont elles pucelles? Frere, dist il, il y ha deux ans qu'ainsi je les porte; et, au reguard de ceste cy devant, laquelle je voy continuellement,

[27] Latin de cuisine, pour dire : Et où les prenez-vous? (L.)

[28] Le petit bonhomme Esope, comme au chapitre I du livre II.

[29] La brayette servoit de bourse en ce temps-là. C'est au reste Stobæus, qui attribue à Esope la fable dont parle Panurge. Voyez les *Adages d'Erasme*, au mot *Non videmus manticæ quod in tergo est*. (L.)

en mon advis elle est pucelle, toutesfoys je n'en vouldroys mettre mon doigt au feu.

Quant est de celle que je porte derriere, je n'en sçay sans faulte rien. Vrayement, dist Pantagruel, tu es gentil compaignon, je te veulx habiller de ma livree. Et le feit vestir gualentement, selon la mode du temps qui couroyt : excepté que Panurge voulut que la braguette de ses chausses fust longue de troys piedz[30], et quarree, non ronde : ce que feut faict, et la faisoyt bon veoir. Et disoyt souvent que le monde n'avoyt encores congneu l'emolument et utilité qui est de porter grande braguette : mais le temps leur enseigneroyt[31] quelque jour comme toutes choses ont esté inventees en temps.

Dieu guard de mal, disoyt il, le compaignon a qui la longue braguette ha saulvé la vie. Dieu guard de mal a qui la longue braguette ha vallu pour ung jour cent soixante mille et neuf escutz[32]. Dieu guard de mal qui, par sa longue braguette, ha saulvé toute une ville de mourir de faim. Et

[30] L'auteur, pour ridiculiser Panurge, le donne pour un homme d'une nature si fatiguée et si relâchée par la débauche, qu'il lui faut toujours des braguettes ou culottes très amples, ce qu'il se plaît à répéter assez souvent dans le cours de son livre.

[31] C'est comme il faut lire, conformément à l'édition de Dolet, et dans celle de 1553. *Enseignera* est une faute que je n'ai vue que dans les nouvelles éditions. (L.)

[32] *Et neuf* n'est pas dans l'édition de Dolet; c'est celle de 1553, qui l'a ajouté. (L.)

par dieu, je feray ung livre de la commodité des longues braguettes, quand j'auray plus de loisir. De faict en composa ung beau et grand livre avecques les figures, mais il n'est encore imprimé, que je sçaiche.

CHAPITRE XVI.

Des meurs et conditions de Panurge.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Rabelais fait ici le portrait de Panurge: « Pipeur, mal-« faisant, buveur, ribleur..., au demourant le meilleur fils « du monde. » Son plus grand plaisir, après celui de boire, est de faire des espiègleries, et son esprit fin et rusé lui en fournit chaque jour de nouvelles. D'après ce que l'histoire nous apprend du cardinal de Lorraine, le personnage de *Panurge* a été évidemment calqué sur lui. Ils sont tous deux faits pour plaire, tous deux semillants, et entreprenants près des femmes, bien spirituels, bien fous, bien libertins; hypocrites, ingrats, méchants, vindicatifs, ambitieux, fripons, et poltrons à l'excès. « Il avoyt le nez ung peu aquilin, « faict a manche de rasouer... » Tous les portraits du cardinal de Lorraine lui donnent réellement un nez aquilin. C'étoit apparemment là le nez de famille; car d'après ce que nous avons pu voir de portraits des Guise, ils avoient tous ce même nez.

« Il avoyt soixante troys manières de treuver de l'argent, « toujours à son besoing... »

« Le cardinal de Lorraine étoit un homme tout de feu, remuant sans cesse des intrigues et des factions pour agrandir sa maison... Extrêmement âpre à amasser du bien... »

Voyez Bayle, au mot LORRAINE (Charles de), et Brantôme, tome IX, p. 182.

« Pipeur, ribleur, s'il en estoyt a Paris... »

« Le bon arbre se reconnoît par le bon fruit. Or ce fruit étoit, d'après le témoignage même de ses gens (du cardinal de Lorraine), que pour n'être jamais trompé, il falloit toujours croire le contraire de ce qu'il vous disoit..... » *Mémoires de Pierre de l'Étoile*, année 1574, tome I, p. 48.

« ... Et mesmement en l'ecclise..., tousjours demouroyt « en la nef, entre les femmes, tant a la messe, a vespres, « comme au sermon... »

« Il étoit (le cardinal) fort religieux..., pourtant le tenoit-on pour fort caché et hypocrite en sa religion...» Brantôme, tome IX, p. 180.

Panurge estoyt de stature moyenne [1], ny trop grand, ny trop petit, et avoyt le nez ung peu aquilin [2], faict a manche de rasouer, et pour lors estoyt

[1] * Quoique tous les livres qui parlent du cardinal de Lorraine ne disent rien de sa taille, il est présumable, d'après Rabelais, qu'il étoit de taille moyenne.

[2] * Voyez le commentaire.

[3] C'étoit précisément l'âge qu'avoit Henri II et le cardinal de Lorraine, lorsque commença leur intimité en 1553, dit un interprète. Mais comment Rabelais pouvoit-il dire cela en 1533? Il faut supposer qu'il a dit trente-cinq ans pour quinze, qui étoit l'âge qu'avoit alors Henri II. Mais il s'agit ici de Panurge et non de Pantagruel. Au reste, la devise du cardinal étoit une pyramide basée sur la lune dans son plein, entourée d'un lierre verdoyant, avec ces mots, *Te stante, virebo;* ce qui indique que son crédit auprès de Henri II étoit basé et fondé sur celui de Diane de Poitiers, dont la lune dans son croissant composoit les armoiries. Voyez les *Mémoires de l'Étoile*.

de l'eage de trente et cinq ans[3], ou environ, fin a dorer comme une dague de plomb[4], bien gualand homme de sa personne, sinon qu'il estoyt quelque peu paillard[5], et subject de nature a une maladie qu'on appelloyt en ce temps la :

Faulte d'argent[6], c'est douleur sans pareille[7].

Toutesfoys il avoyt soixante et troys manieres d'en trouver[8] tousjours a son besoing ; dont la plus honnorable et la plus commune estoyt par façon de larrecin furtivement faict ; malfaisant, pipeur[9],

[4] Le plomb n'est ni bon à dorer, ni à être doré. Tel étoit Panurge, vrai vaurien en tout sens Voyez Henri Étienne, pages 110 et 111 de son livre de *la Précellence*, etc. (L.)

[5] Voyez les chapitres xiv et xv.

[6] Voyez les mêmes chapitres.

[7] *Faulte d'argent, c'est grand tourment*, dit un vieux proverbe, qui, dès le tems de Rabelais, donna lieu à la chanson que voici :

> D'argent me plains, non d'amour ou d'amye,
> Dont je ne puis la jouissance avoir ;
> Car, sans argent, fortune est ennemye
> A cil qui veult touts ses desirs avoir.
> Qui a-t-argent, et fust il sans savoir,
> Pour le servir ung chascun s'appareille ;
> Mais, comme on peult au vray appercevoir,
> Faulte d'argent, c'est douleur non-pareille.

Ces dernières paroles, que Rabelais a copiées ici, se trouvent encore dans une autre chanson, réimprimée avec plusieurs autres à Anvers, l'an 1576 ; mais cette première fait partie d'un recueil réimprimé à Louvain, chez Pierre Phalèse, dès l'an 1554. (L.)

[8]* Voyez le commentaire.

[9]* *Pipeur, buveur*, n'est point dans l'édition de Dolet. C'est celle de 1554 qui l'a ajouté. (L.) — Voyez le commentaire.

beuveur[10], batteur de pavez, ribleur[11] s'il en estoyt a Paris :

> Au demourant, le meilleur filz du monde[12].

Et tousjours machinoyt quelque chose contre les sergeans et contre le guet.

A l'une foys, il assembloyt troys ou quatre bons rustres, les faisoyt boyre comme templiers sus le soir, apres les menoyt au dessoubz de Saincte Genevieſve, ou aupres du college de Navarre, et a l'heure que le guet montoyt par la (ce qu'il congnoissoyt en mettant son espee sus le pavé, et l'aureille aupres, et lorsqu'il ouyoyt son espee bransler, c'estoyt signe infaillible que le guet estoyt pres), a l'heure doncques, luy et ses compaignons prenoyent ung tumbereau, et luy bailloyent le

[10] Voyez le chap. XIV, note 4.

[11] Ce mot, qui dans le Languedoc signifie un bateur de pavé, vient, à mon avis, de *ripulator*, fait de *ripula*, diminutif de *ripa*, qui signifie proprement le rivage d'un fleuve : mais qui doit s'être dit aussi de la lisière d'une rue, comme *ripula* de la lisière d'une ruelle. Et comme c'est la coutume de ceux qui détroussent de nuit les passans, de les guetter le long des maisons, principalement dans les ruelles peu fréquentées, de là sans doute on aura appellé *ribleurs de nuit* cette espèce de voleurs. Peut-être même que d'abord on n'appella *ribleurs* que ceux-là seuls qui guettoient le long des rivages les personnes qui voyageoient sur quelque rivière. (L.) — Nous croyons que *ribleur* est plutôt un dérivé de *rober*, qui s'est dit pour *dérober*, et qu'il signifie *voleur*.

[12] C'est par ce vers, que l'édition de 1555 a ajouté au texte, que Marot achève le portrait de certain valet gascon qui l'avoit dérobé. (L.)

bransle, le ruant de grande force contre la vallee, et ainsi mettoyent tout le paovre guet par terre, comme porcz[13] : puis fuyoyent de l'aultre cousté : car, en moins de deux jours, il sceut toutes les rues, ruelles et traverses de Paris, comme son *Deus det*[14]. A l'aultre foys faisoyt en quelque belle place, par ou ledict guet debvoyt passer, une traince de pouldre de canon[15], et a l'heure que passoyt, mettoyt le feu dedans, et puys prenoyt son passe temps a veoir la bonne grace qu'ilz avoyent en fuyant, pensans que le feu sainct Antoine les tint aux jambes. Et, au reguard des paovres maistres es arts et theologiens[16], il les persecutoyt sus tous aultres. Quand il rencontroyt quelqu'ung d'entr'eulx par la rue, jamais ne failloyt de leur faire quelque mal, maintenant leur mettant ung estronc dedans leurs chapperons au bourlet,

[13] Tous plats, comme des porcs qu'on vient d'égorger. Au chapitre suivant : « quand le gros enflé de conseiller, ou aultre, a prins « son bransle pour monter sus, ilz tombent *touts platz, comme porcz* « devant tout le monde, et apprestent à rire pour plus de cent francs. » (L.)

[14] Graces latines après le repas. (L.)—On diroit, aujourd'hui qu'on ne dit plus aussi communément les graces, après le repas : *comme son pater*.

[15] C'est comme on doit lire, conformément à l'édition de Dolet, et dans celle de 1553. *Pouldre à canon*, comme on lit dans les nouvelles, est pris de celle de Pierre Estiart, Lyon, 1573. (L.)

[16] Les éditions nouvelles, conformément à celle de 1553, avoient omis *et théologiens*, qui se lit dans celle de Dolet. On l'a rétabli, et la suite du texte fait voir qu'on a eu raison. (L.)

maintenant leur attachant de petites queues de regnard [17], ou des aureilles de lievres par derriere, ou quelque aultre mal. Ung jour, que l'on avoyt assigné a tous les [18] theologiens de soy treuver en Sorbonne [19], il feit une tartre borbonnoyse [20],

[17] Plus haut déja, liv. I, chap. IX : « qui sont homonymies tant « ineptes... que l'on debvroit attacher une *queüe de regnard au collet*, « et faire une masque d'une bouze de vasche a ung chacun d'iceulx « qui en voudroyent, etc. » (L.) — Voyez note 11, liv. I, chap. IX.

[18] Dans l'édition de 1553, au lieu de *touts les théologiens de*, comme porte celle de Dolet, on lit *iceulx*, qui se rapporte aux seuls maîtres-ez-arts. (L.)

[19] Lisez ainsi, conformément à l'édition de Dolet, et non pas *en la rue du Feurre*, comme porte celle de 1555. (L.)

[20] On appelle de la sorte une feuille de papier merdeuse, du nom de certains bourbiers qui sont dans les prez ou autres endroits du Bourbonnois, où les hommes et les chevaux s'abîment si on ne leur donne un prompt secours ; et on appelle ainsi cette feuille, parce que tel qui s'en saisit quelquefois, croyant amasser un cornet qui enveloppe quelque chose de bien précieux, y est attrapé comme ceux qui ont pris les tartres des prez du Bourbonnois pour un terrain aussi ferme que la surface en étoit unie. (L.) — « C'est un bourbier, dit aussi La Monnoye, sur la XXIXe Nouvelle de des Périers, tel qu'il s'en trouve en divers endroits des chemins du Bourbonnois. Le dehors, qui en paroît beau, sec, et uni, ressemblant à une grande *tarte*, invite à passer par-dessus ceux qui ne connoissent pas le terrein. Oudin, dans ses dictionnaires, explique *tarte bourbonnoise* par *stronzo* en italien, et par *cagajon* en espagnol. C'est aussi la signification que lui donne Rabelais, chap. XVI du liv. II, excepté que pour augmenter la puanteur de la *tarte*, il ajoute divers ingrediens. *Tartre* étoit autrefois plus en usage que *tarte*, qui pourtant se trouve dans des auteurs fort anciens. » M. D. L. adopte cette explication, tout en ayant, à son ordinaire, l'air de se moquer de Le Duchat. « C'est, dit-il, en deux mots, un torche-cul, et Le Duchat ne manque pas d'en rapporter l'origine aux *bourbiers du Bourbonnois*. Il y avoit toutefois

composee de force de ails, de *galbanum*, de *assa fetida*, de *castoreum*, d'estroncs tous chauldz, et la destrempit en sanie de bosses chancreuses; et, de fort bon matin, en gressa et oignit tout le treilliz[21] de Sorbonne, en sorte que le diable n'y eust pas duré. Et tous ces bonnes gens rendoyent la leurs gorges devant tout le monde, comme s'ilz eussent escorché le regnard, et en mourut dix ou douze de peste, quatorze en feurent ladres, dix et huyct en feurent pouacres[22], et plus de vingt et sept en eurent la verolle, mais il ne s'en soucioyt mye. Et portoyt ordinairement ung fouet sous sa

une pâtisserie de ce nom, composée de « fin formaige broyé, destrempé de cresme et de moyeulx d'œufs; que la crouste (dit Taillevent) soit bien poitrie d'œufs, et soit couverte le couvercle entier, et orengee par-dessus. »

[21] C'est que, comme s'en explique page 11 une brochure imprimée à Poitiers en 1612, sous le titre d'*Avis consolatoire sur le temps present*, dès que quelqu'un est passé docteur de Sorbonne, on lui fait commandement de ne se plus trouver à l'avenir aux actes des bacheliers; mais de s'aller véritablement, par petits chemins, dédales, et escaliers dérobés, rendre et asseoir en leurs places doctorales, qui sont en certaines galleries treillissées, afin de voir tout de là sans estre vus, et d'ouïr toutes choses sans estre entendus. *Foris per* Cancellos *auscultant theologi doctores, qui Magistri nostri dicuntur,* dit Sleidan, sur l'an 1521, au liv. III de son histoire. Au lieu de *oignit tout le treilliz de Sorbonne*, on lit, *oignit tout le pavé,* etc., dans l'édition de 1553, parce qu'elle veut que tout ceci se soit passé, non en Sorbonne avec les théologiens de cette maison, mais dans la rue du Feurre, avec les seuls maîtres-èz-arts. Cette même édition, ainsi que celles de Dolet, de 1573, 1556, 1600, et 1626, ne font qu'un mot d'*en gressa*, mais celles de Jean Martin, Lyon, 1584, en fait deux, et c'est comme il faut lire. (L.)

robbe, duquel il fouettoyt sans remission les paiges qu'il trouvoyt portans du vin a leurs maistres, pour les avanger d'aller[23]. En son saye avoyt plus de vingt et six petites bougettes et fasques[24] tousjours pleines, l'une d'ung petit d'eaue de plomb, et d'ung petit cousteau affilé comme l'agueille d'ung peletier, dont il coupoyt les bourses; l'aultre de aigrest[25] qu'il jectoyt[26] aulx yeulx de ceulx qu'il trouvoyt; l'aultre de glaterons empennez[27] de petites plumes d'oisons, ou de chappons, qu'il

[22] Jean de Mehun, dans son Testament MS., où je crois qu'il parle de l'eau-bénite :

> Elle guérit les ytropiques,
> Les *podagres*, les frenetiques.

Ce mot, que le dictionnaire franc.-ital. d'Oudin interprete *pourri*, *plein d'ulceres*, vient apparemment de *podager*, et il désigne un *gouteux* entant que couvert d'emplatres puans. (L.)

[23] Voyez chap. XXXII, liv. I.

[24] Le Duchat a fait dans Menage cette note sur ce mot : « Facque, étui, pochette. Rabelais, liv. IV, chap. VI de l'édition de 1548, qui répond au chap. XXVI du même livre dans ses éditions suivantes, *Adoncques mist la main en sa facque* ; au lieu de quoi ces éditions ont : *mist la main a son escarcelle. Facque*, de l'allemand *fach*, étui, petite bourse. Ailleurs, dans Rabelais, on lit encore *facque* dans les éditions nouvelles, comme aussi *fasque*, liv. II, chap. XXVI. » Nous pensons que ce mot vient plutôt du languedocien *flasco*, poire à poudre de chasseur, *flascon*, bouteille à large goulot en entonnoir, *flacon*.

[25] De l'italien *agresto*, verjus. A Toulouse verjus se nomme *agras*. (L.)

[26] Licence que se donnoient les laquais sous le roi François Ier, qui s'en divertissoit. L. Guyon, *Diverses Leçons*, liv. V, chap. x. (L.)

[27] Le vieux Garnier, tragédie d'*Hippolyte*, en 1573, en parlant

jectoyt sus les robbes et bonnetz des bonnes gens : et souvent leur en faisoyt de belles cornes, qu'ilz portoyent par toute la ville, aulcunes foys toute leur vie. Aux femmes aussy, par dessus leurs chaperons ou derriere, aulcunes foys en mettoyt faitz en forme d'ung membre d'homme. En l'aultre, ung tas de cornetz tous pleins de pulces et de poulx, qu'il empruntoyt des guenaulx de Sainct Innocent, et les jectoyt, avecques belles petites cannes ou plumes dont on escript, sus les colletz des plus succrees damoiselles qu'il trouvoyt, et mesmement en l'ecclise : car jamais ne se mettoyt au cueur au hault, mais tousjours demouroyt en la nef entre les femmes, tant a la messe, a vespres, comme au sermon.

En l'aultre, force provision de haims et claveaux, dont il accouployt souvent les hommes et les femmes, en compaignie ou ilz estoyent serrez, et mesmement celles qui portoyent robbes de tafetas armoisy, et a l'heure qu'elles se vouloyent departir, elles rompoyent toutes leurs robbes. En l'aultre, ung fouzil[28] guarny d'esmorche, d'allu-

de l'amour :

> Il porte, comme oiseau, le dos *empenné* d'ailes.

> Mortellement atteint d'une flèche *empennée*.
> La Font., liv. II, fab. vi.

Ce mot est à regretter.

[28] C'est comme on lit dans l'édition de Dolet et dans celle de 1553,

mettes, de pierre a feu, et tout aultre appareil a ce requis.

En l'aultre, deux ou troys mirouers ardens, dont il faisoyt enraiger aulcunesfoys les hommes et les femmes, et leur faisoyt perdre contenance a l'ecclise : car il disoyt qu'il n'y avoyt qu'ung antistrophe entre

Femme folle a la messe,

et

Femme molle a la fesse.

En l'aultre avoyt provision de fil et d'agueilles, dont il faisoyt mille petites diableries. Une foys, a l'issue du palays a la grand salle, lors qu'ung cordelier disoyt la messe de messieurs, il luy ayda a soy habiller et revestir, mais, en l'accoustrant, il luy cousit l'aulbe avec sa robbe et chemise, et puys se retira quand messieurs de la court vindrent s'asseoir pour ouir icelle messe. Mais, quand ce feut a l'*Ite, missa est*[29], que le paovre frater se voulut devestir son aulbe, il emporta ensemble et habit, et chemise, qui estoyent bien cousuz ensemble, et se rebrassa jusques aux espaules, monstrant son callibistris[30] a tout le mon-

ce qui fait voir que *fusil* est proprement un morceau d'acier propre à faire sortir des étincelles d'une pierre à feu. (L.)

[29] Ce n'est que pendant les octaves, ou aux fêtes à neuf leçons, que la messe finit par *Ite, missa est*. Hors ces cas-là, elle s'achève, ou par *Benedicamus Domino*, ou par *Requiescant in pace*. (L.)

[30] Voyez la note 92 du chap. VII, et la note 10 du chap. XV.

de, qui n'estoyt pas petit sans doubte. Et le frater tousjours tiroyt; mais tant plus se descouvroyt il, jusques a ce qu'ung de messieurs de la court dist: Et quoy, ce beau pere nous veult il icy faire l'offrande et baiser son cul[31]? le feu sainct Antoine le baise. Des lors feut ordonné que les paovres beaulx peres ne se despouilleroyent plus devant le monde, mais en leur sacristie, mesmement en presence des femmes: car ce leur seroyt occasion du peché d'envie. Et le monde demandoyt: Pourquoy est ce que ces fratres avoyent la couille si longue? Mais ledict Panurge soulut tresbien le probleme, disant: Ce que faict les aureilles des asnes si grandes, c'est parce que leurs meres ne leur mettoyent point de beguin en la teste: comme dict *d'Alliaco*[32] en ses Suppositions. A pareille raison, ce que faict la couille des paovres beaulx

[31] En fait d'offrandes, on n'entend ordinairement que celles de l'assemblée; mais on voit ici qu'elles supposent que de son côté le prêtre lui *offre* ou a déja offert des reliques à baiser. Dans les nouvelles éditions, conformément à celles de 1573 et 1584, il y a *faire l'offrande* de *baiser;* mais, suivant celles de Dolet, et de 1553, on doit lire *faire l'offrande et baiser,* c'est-à-dire *faire l'offrande et* faire *baiser.* (L.)

[32] Ou *De Alliaeo,* comme on lit dans l'édition de 1553. Trait de raillerie contre les sorbonnistes, en la personne de Pierre d'*Ailly*, fameux docteur de Paris, archevêque de Cambrai, et cardinal, mort en 1425. (L.) — Ce Pierre d'Ailly étoit de Compiégne. Il fit, entre autres ouvrages, le *Traité de la réforme de l'Église,* dont on censura alors quelques propositions ou suppositions.

peres[33] si longue, c'est qu'ilz ne portent point de chausses foncees[34], et leur paovre membre s'estend en liberté a bride avallee, et leur va ainsi triballant sus les genoulx, comme font les patenostres aux femmes. Mais la cause pourquoy ilz l'avoyent gros a l'equipolent, c'est qu'en ce trim-

[33] *Beaulx*, terme affectueux, comme déja celui de *paovres* qui précède, et qui regarde les mêmes pères. On disoit de même *beau cousin*, *bel oncle*, *belle tante*, pour marquer une amitié tendre à ces personnes-là, soit qu'on leur parlât ou qu'on parlât d'elles. *Beau*, comme quand on appelloit aussi quelqu'un *beau sire*, supposoit de la *douceur* dans ceux à qui on donnoit le nom de *beaux;* et c'est en ce sens qu'on dit encore *bellement* pour *doucement*. Les dernières éditions ont suivi celle de 1553, où au lieu de *beaulx peres* on lit *beatz peres;* mais j'ai préféré celle de Dolet. (L.)

[34] La régle de saint François ordonne aux religieux de l'ordre de porter en tout tems des *braïes*, sorte de caleçons différente des *braïettes* que portoient autrefois les séculiers. Celles-ci tenoient en sujétion les parties génitales, au lieu que les *braïes* des franciscains ne sont proprement qu'un petit tablier qui leur couvre les fesses et la partie opposée. Or, comme cette espèce de tablier n'empêche nullement l'agitation du membre viril à chaque mouvement du corps, de-là vient que ces religieux sont communément soupçonnés d'étre peu chastes, cette agitation des parties génitales devant naturellement exciter ces bonnes gens à l'incontinence, suivant que l'insinue Panurge, liv. III, chap. VII, et liv. IV, chap. V, où il fait entendre à Dindenaut que la femme de ce marchand courroit risque avec lui, si on les laissoit seuls ensemble, actuellement qu'il ne porte plus de *braïette*. Voyez aussi la *Biblioth. Germanique*, tome XIX. Par la même raison Rabelais, qui haïssoit tous les religieux mendians, fait dire à l'empereur Justinien, dans le livre *de Cagotis tollendis*, qu'il lui attribue plus bas, liv. III, chap. VIII, que le souverain bien des états consiste *in braguibus et braguetis*, c'est-à-dire à ne point nourrir de ces gens qui ne portans point de culotes, ne portent par conséquent ni bragues ni *braïettes*. (L.)

ballement[35] les humeurs du corps descendent audict membre : car, selon les legistes, agitation et motion continuelle est cause d'attraction[36].

Item, il avoyt une aultre poche pleine d'alun de plume, dont il jectoyt dedans le dos des femmes qu'il voyoyt les plus acrestees, et les faisoyt despouiller devant tout le monde, les aultres dancer comme jau sus breze, ou bille sus tabour[37] : les aultres courir les rues, et luy apres couroyt : et a celles qui se despouilloyent, il mettoyt sa cappe sus le doz, comme homme courtoys et gratieux. Item, en une aultre, il avoyt une petite guedoufle[38] pleine de vieille huyle, et quand il

[35] Agitation violente et comme de cloches qui sont en branle. De *trans*, et du latin barbare *ballare*, fait de l'anglo-saxon *bell*, campana, campanula. (L.) — *Triballement* vient de *triballer*, qui est composé du françois *très baller* ; quant à *baller* ou *ballare*, il ne vient pas de l'anglois *bell*, cloche, mais du grec βαλλίζω, *tripudio*.

[36] Ce qu'entend ici l'auteur par cette maxime des légistes si plaisamment appliquée, c'est par exemple, que tout fief mouvant d'un autre est par cette raison attiré à porter au tribunal de celui-ci toutes les affaires qui sont intentées dans le fief mouvant. (L.)

[37] Comme un coq sur la braise : on a dit autrefois *jau*, et plus anciennement *gau* pour coq, du latin *gallus*. Un interprète qui ignoroit cela, a cru qu'il s'agissoit ici de l'eau : « Parcequ'en effet, dit-il, l'eau mise en ébullition par l'action du feu, a l'air de danser, comme fait aussi la bille jetée sur un tambour. Le peuple dit encore en mille endroits : *Je n'ai bu que de l'iau*, pour *de l'eau*. »

[38] Plus bas, chap. XXVII, *une* guedoufle *de vinaigre ;* et liv. III, chap. XVI : « Que nuit savoir tousjours, et tousjours apprendre, fust ce « d'un sot, d'un pot, d'une *guedoufle*, d'une moufle, d'une pantoufle ? M. Ménage dit bonnement qu'il ne sait ni l'origine ni la signification

trouvoyt ou femme, ou homme qui eust quelque belle robbe, il leur en graissoyt et guastoyt tous les plus beaulx endroictz, soubz le semblant de les toucher et dire: voicy de bon drap, voicy bon satin, bon tafetas, madame; dieu vous doint ce que vostre noble cueur desire: vous avez robbe neufve, nouvel amy; dieu vous y maintienne: ce disant, leur mettoyt la main sus le collet, ensemble la male tache y demouroyt perpetuellement,

Si enormement engravee
En l'ame, en cors, et renommee,
Que le diable ne l'eust oustee.

Puys a la fin leur disoyt: madame, donnez vous

de ce mot; cependant la signification en est visible. Il paroît que c'est un petit vase à mettre de l'huile, du vinaigre, ou quelque autre liqueur. Ne viendroit-il pas de *gutta* et de *fluo*, parce que c'est goute à goute qu'on en fait couler la liqueur; *vasculum guttifluum*, guedoufle. A Metz et dans toute la Lorraine, toutes les bouteilles à vinaigre sont à deux têtes, à peu près de cette figure. Si c'est proprement cette sorte de bouteille que Rabelais appelle *guedoufle*, ce mot pourroit être une corruption de *chef-double*. (L.) — « La *guedoufle*, ajoute Le Duchat dans Ménage, est une sorte de bouteille à gros ventre dans laquelle on conserve le vinaigre, et dont on se sert communément en Lorraine. Le Rabelais anglois interprète ce mot dans un endroit par *bouteille de cuir*. Les Toulousains appellent boudoufle une vessie. » La *guedoufle* est un petit flacon double à deux gros ventres et à deux becs étroits; l'un pour l'huile, l'autre pour le vinaigre. Ce mot est donc certainement composé du mot latin *guttus*, buvette à col ou bec étroit pour verser goutte à goutte, *guttatim*, et de *duplus*, double. Le *d* entre deux voyelles se perd, et le *b* se change en *f*.

guarde de tumber, car il y ha icy ung grand et salle trou devant vous. En une aultre, il avoyt tout plein de euphorbe[39] pulverisé bien subtillement, et la dedans mettoyt ung mouschenez beau et bien ouvré, qu'il avoyt desrobé a la belle lingiere du palays[40], en luy ostant ung pouil dessus son sein, lequel toutesfoys il y avoit mis. Et quand il se trouvoyt en compaignie de quelques bonnes dames, il leur mettoyt sus le propous de lingerie, et leur mettoyt la main au sein, demandant : Et cest ouvraige est il de Flandres, ou de Haynault[41] ?

[39] De betoine, selon de Marsy.

[40] Seroit-ce *lynotte, la bigotte, marmotte* de Cl. Marot? Dans l'édition de Dolet on lit : *la belle ligniere des galleries de la Saincte Chapelle*. C'est celle de 1553 qui a fait ce changement. (L.)

[41] Molière a emprunté de cet endroit de Rabelais une situation très piquante. Qui nous assurera, dit Cailhava, que Molière n'ait pas entendu dire à plus d'un tartuffe : *Je tâte cet habit, l'étoffe en est moelleuse?* Mais ce commentateur, qui paroît avoir fouillé partout, répond l'auteur des *Aventures du capitaine Barolc*, ne connoît donc pas Rabelais, qui, parlant de Panurge, « quand il se trouvoyt en compaignie « de quelcques bonnes dames, il leur mettoyt sus le propous de lin- « gerie, et leur mettoyt la main au sein demandant : Et cest ouvraige « est-il de Flandres, ou de Haynault? » Molière a certainement emprunté cette situation de *maître François;* et si l'on pouvoit interroger les morts, et qu'ils eussent plus de sincérité que les vivants, nul doute que cet excellent comique n'avouât qu'il lui fut redevable de ce trait, un des plus vrais, des plus naturels, des plus caractéristiques, de ceux qui servent à démasquer Tartuffe. Il n'est pas le seul auquel la lecture des *OEuvres de Rabelais* ait été utile, car presque tous nos comiques en ont emprunté des jeux de théâtre, des idées lumineuses, des pensées fines, et de belles expressions. Les avantages et les inconvénients du mariage, ceux de ne plus payer ses dettes, une foule

et puys tiroyt son mouschenez, disant, tenez, tenez, voyez en cy de l'ouvraige; elle est de Foutignan [42], ou de Foutarabie; et le secouoyt bien fort à leur nez, et les faisoyt esternuer quatre heures sans repous: ce pendent, il pedoyt comme ung roussin, et les femmes rioyent, luy disans: Comment, vous pedez, Panurge? Non fay, disoyt il, madame; mais je accorde au contrepoinct [43] de la musicque que vous sonnez du nez.

de ressorts dramatiques, et de situations théâtrales, sont devenues la matière dont cent écrivains ont tiré plus ou moins de parti, témoin entre autres La Fontaine. »

[42] Quoiqu'il se puisse qu'autrefois, dans le stile goguenard, on prononçât *Foutarabie* pour *Fontarabie*, et *Foutignan* pour *Fontignan*, du latin *Fontinianum*, en changeant l'*n* en *u*, comme en *couvent* fait de *conventus*, comme on n'entend pas dire que *Frontignan*, cette ville du Bas-Languedoc, si fameuse pour son excellent vin muscat, ait jamais fait de bruit à cause d'aucune manufacture de points ou de dentelles qui y fût établie, il y a de l'apparence qu'ici par *ouvraige* de *Foutignan* on doit entendre de cette sorte de point que le *Roman bourgeois*, page 89, appelle *pontignac*, à la différence de celui de Gênes. Au reste, si Rabelais fait ici *ouvraige* féminin, que quelques lignes plus haut il fait masculin, c'est qu'encore qu'on n'employât plus guère ce mot qu'au masculin, jusque-là il avoit toujours été féminin. Le roman de Perceforest, vol. I, chap. CXXI : « Sçachez qu'il ne convient pas que vous descendez à ung aultre Hostel que dans le Chastel que j'ay fait faire à vostre commandement, si verrez l'ouvrage *quelle elle* est. » Ainsi, il y a bien de l'apparence que les femmes que M. de Vaugelas avoit consultées sur le genre de ce mot parloient à cet égard encore le vieux langage. (L.) — *Ouvraige* est ici féminin, et deux lignes plus haut masculin : ce qui vient de ce que ce mot étoit alors des deux genres, ou de ce que le genre n'en étoit pas encore fixé.

[43] C'est ainsi qu'il faut lire, conformément à l'édition de Dolet, et

En l'aultre, ung daviet[44], ung pelican, ung crochet, et quelques aultres ferremens, dont il n'y avoyt porte, ni coffre qu'il ne crochetast. En l'aultre, tout plein de petitz guobeletz, dont il jouoyt fort artificiellement; car il avoyt les doigtz faictz a la main comme Minerve ou Arachné[45], et avoyt aultrefoys crié le theriacle. Et quand il changeoyt ung teston, ou quelque aultre piece, le changeur eust esté plus fin que maistre Mousche[46], si Panurge n'eust faict esvanouir a chascune

non pas *contrepoids*, comme dans les éditions postérieures. *Contrepoint* est un terme de l'ancienne musique, où l'on se servoit de points au lieu de notes. (L.)

[44] C'est comme on lit ici dans l'édition de Dolet, et dans celle de 1553, et encore liv. IV, chap. xxx de la même édition de 1553, quoiqu'à l'endroit que nous examinons il y ait *davied* dans celles de 1573 et 1596. La pince de cet instrument, que dès le tems de Frédéric Morel on nommoit aussi *davier*, comme on l'appelle encore aujourd'hui, ressemble au bec d'un pigeonneau, ce qui me fait soupçonner que *daviet* qu'on aura dit pour *daviel* pourroit bien venir de l'allemand *taübel*, qui signifie un petit pigeon. Le *pelican* et le *rossignol* ont pour la même raison donné leur nom à des ferremens qui ont aussi des pinces, et au lieu de *capel* dont Villon s'est servi dans ses *Ballades*, on prononce aujourd'hui *capet*. (L.)

[45] Excellente ouvrière en tapisserie, selon la fable, et qui par cette raison devoit avoir des doigts fort agiles.

[46] * Encore, liv. III, chap. xv, *il sera* plus fin que maistre Mousche, *qui de cestuy an me fera estre de songeailles*. L'Italien appelle *mucceria* le jeu de gobelets; et *mucciare* et *muccire*, autres mots italiens, signifient *s'enfuir, s'échapper, se musser*. Ainsi, comme d'ailleurs il est sûr que *maître Moûche* et l'Italien *maestro Muccio*, c'est un *maître Gonin*, un joueur de gobelets et un filou, tel que Panurge nous est ici représenté, je ne sai si *maître Moûche* est un mot françois ou italien d'origine, ou s'il ne viendroit pas de certain juif nommé *maître*

foys cinq ou six grandz blancs[47] visiblement, appertement, manifestement, sans faire lesion ne

Mousche, astrologue, qui fit tout son possible pour détourner le duc de Bourgogne, son maitre, de l'entrevue de Montereau-sur-Yonne, où ce prince fut tué le 10 septembre 1419. Voyez Jean Juvénal des Ursins, *Histoire du roi Charles VI*, sur cette année-là. J'ai dit que *maître Moûche* signifioit proprement un joueur de gobelets. Coquillart, au *Monologue des perruques* :

> Il jouera mieulx que maistre Mousche,
> Qui me prendra en desarroy.

Il me reste à remarquer que dans le *Martyrologe protestant*, liv. VII, au feuillet 530, tourné, de l'édition de 1619, les espions de l'inquisition d'Espagne sont appellez *mousches* entant que non contens de se glisser dans les cachots parmi les prisonniers, pour trahir ceux de ces pauvres gens qui sont assez simples pour ne point se défier d'eux, « plusieurs *de ces mousches* volent si loin et si haut, que passant la mer ils iront en estranges et loingtains pays espier ceux qui se bannissans eux-mesmes d'Espagne, se seront en seureté retirez en quelque part. » Ce qui favorise l'opinion qu'a Ménage que *mouchard* pour espion s'est dit du mot de *moûche*; les moûches allant cherchant partout leur pasture. (L.) — Quoique nous soyons persuadés, avec Ménage, que le nom de *mouche* pour *mouchard* vient de *mouche*, insecte, et non pas de celui d'Antoine de *Mouchy*, inquisiteur de la foi sous Henri II, il se pourroit bien cependant que Rabelais fit ici une allusion maligne à cet infame inquisiteur, qui envoyoit des espions ou des *mouches* dans les maisons de Paris pour y épier ceux qui faisoient profession de la religion protestante, ainsi qu'on le lit dans Mézeray et dans Felibien, *Histoire de Paris*. On a dit *mouscher* pour espionner, dès avant 1532, par conséquent avant que *Mouchy* fût inquisiteur, et organisât le premier un régiment de *mouchards* dans Paris. Voyez les notes du chap. XV du liv. III.

[47] Le *blanc* commun, qui n'est plus qu'une monnoye de compte, valoit cinq deniers; et le *grand blanc*, dont on ne parloit plus du tout, valoit dix deniers. C'étoit proprement le *karolus*. Le dictionnaire de rimes françoises, attribué à M. de la Nouë, et le dictionnaire franç.-

blessure aulcune, dont le changeur n'en eust senty que le vent.

ital. d'Oudin disent que le *grand blanc* est un sou, c'est-à-dire un sou tournois ou de douze deniers : ce qui doit s'entendre du grand blanc *à la couronne* ou *karolus*, mis à ce prix par l'ordonnance du 24 avril 1488; car par la même ordonnance le grand blanc *au soleil*, fut mis à treize deniers. (L.)

CHAPITRE XVII.

Comment Panurge guaignoyt les pardons et marioyt les vieilles, et des proces qu'il eut a Paris.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Une des plus curieuses espiégleries de Panurge est sa manière de gagner les pardons. Un jour Rabelais, qui se met en scène lui-même, rencontre Panurge tout triste d'avoir un flux de bourse. Cette tristesse ne dure pas parceque, dit-il, il y a une pierre philosophale qui lui attire l'argent des bourses, comme l'aimant attire le fer. « Voulez-vous venir « guaigner les pardons... *thresor ecclesiastique?* » Mais il faut l'entendre lui-même raconter les manières différentes de gagner ce trésor. Ce chapitre continue la peinture du caractère du cardinal de Lorraine sous le nom de Panurge. C'est le même caractère, trait pour trait : tous deux sont peu délicats sur les moyens de se procurer de l'argent, le prodiguent ensuite sans bornes et sans mesure, se moquant de ce qu'il y a de plus saint, et s'amusant à faire de mauvais tours à tout le monde. Les notes historiques de ce chapitre achèveront de prouver en détail ce que nous ne faisons ici qu'avancer en général. Il suffira de parcourir celles qui sont marquées d'une étoile.

Ung jour je trouvay Panurge quelque peu escorné[1] et taciturne, et me doubtay bien qu'il n'avoyt denare; dont je luy dy : Panurge, vous estes malade a ce que je voy a vostre physiognomie, et j'entendz le mal : vous avez ung fluz de bourse, mais ne vous souciez ; j'ay encore

Six sols et maille,
Que ne veirent oncq pere ny mere[2],

qui ne vous fauldront non plus que la verolle[3] en

[1] De l'italien *scorno* honte, on a fait *escorne*, d'où *escorné* pour dire *honteux*. (L.) — C'est-à-dire honteux, qui a perdu ses cornes : C'est ainsi que les Italiens disent *scorno*, pour *honte*, *affront*, en vieux françois, *escorne*, à la lettre, *sans cornes*.

[2] Patelin, dans la farce qui porte son nom :

Il ne me chault, couste et vaille :
Encore ay-je denier et maille,
Qu'oncques ne veirent pere et mere.

Suivant ces paroles, dont Rabelais a bien fait d'éviter l'élision, il semble que Patelin veuille dire qu'il peut hardiment disposer de quelque petite monnoie qu'il a; parceque son père ni sa mère ne la lui ayant jamais vue, il ne sera pas obligé de leur en rendre compte. Mais la manière dont Rabelais s'exprime ici lève l'équivoque du troisième vers; car l'intention de Patelin et la sienne est de dire que, s'ils ont l'un et l'autre quelque peu de petite monnoie, ils n'ont pourtant jamais eu vaillant la pièce d'or qui l'a enfantée, ou qui en a produit le change. (L.) — *Que mon père et ma mère ne virent jamais*, et dont je puis disposer à leur insu. C'est une expression proverbiale. « Le Duchat, dit l'abbé de Marsy, a bien pris ici le change. » C'est une allusion à ces vers de la troisième églogue de Virgile, qui justifient en même temps notre explication et celle de l'abbé de Marsy :

De grege non ausim quicquam deponere tecum.
Est mihi namque domi pater, est injusta noverca :
Bisque die numerant ambo pecus alter et hœdos.

[3] Allusion à la mise en broche de Panurge, du chap. XIV, et qui

vostre necessité. A quoy il me respondit : Et bren pour l'argent, je n'en auray quelque jour que trop : car j'ay une pierre philosophale qui m'attire l'argent des bourses, comme l'aymant attire le fer[4]. Mais voulez vous venir guaigner les pardons? dist il. Et par ma foy, je luy respondz : Je ne suys grand pardonneur en ce monde icy ; je ne sçay si je le seray en l'aultre : bien allons, au nom de dieu, pour ung denier, ny plus, ny moins. Mais, dist il, prestez moy doncques ung denier a l'interest. Rien, rien, dis je. Je le vous donne de bon cueur : *Grates vobis dominos*[5], dist il. Ainsi allasmes, commenceans a Sainct Gervais, et je guaigne les pardons au premier trone seullement : car je me contente de peu en ces matieres : puis disoys mes menuz suffraiges, et oraisons de saincte Brigide. Mais il guaigna a tous les trones, et tousjours

prouve bien que l'histoire de sa grillade n'est autre chose que celle de sa maladie *honteuse*.

[4]* Ce qui est absolument dans le sens de ce trait de la vie du cardinal de Lorraine : « M. le cardinal de Lorraine, son frère, (dit Brantôme dans la vie de M. Françoise de Guise, tom. IX, pag. 129) tout ecclésiastique qu'il étoit, n'avoit pas l'ame si pure, mais fort barbouillée. »

[5] Dans les éditions moins anciennes on lit *dominus*, qui encore est une faute de construction ; mais dans celles de Dolet et de 1553, c'est *dominos*, suivant l'ancienne et vicieuse prononciation, qui changeoit en *o* cet *u* latin, comme font encore dans le pays Messin quelques vieux curez de la campagne. *Grates* pour *gratias* est un autre barbarisme. Les épitres *Obscur. vir.* lib. I: *Præterea habeo vobis grates sempiternas*. (L.)

bailloyt argent a chascun des pardonnaires[6]. De la, nous transportasmes a Nostre Dame, a Sainct Jean, a Sainct Antoine[7], et ainsi des aultres ecclises ou estoyt bancque[8] de pardons : de ma part, je n'en guaignoys plus : mais luy, a tous les troncz il baisoyt les relicques, et a chascun donnoyt. Brief, quand nous feusmes de retour, il me mena boyre au cabaret du chasteau[9], et me monstra dix ou douze de ses bougettes pleines d'argent. A quoy je me seignay, faisant la croix, et disant : Dond avez vous tant recouvert d'argent en si peu de temps? A quoy il me respondit qu'il avoyt prins es bassins[10] des pardons : car, en leur baillant le premier denier, dist il, je le meis si soupplement qu'il sembla que feust ung grand blanc[11] ; ainsi,

[6] De ceux qui distribuèrent les *pardons*.

[7] * « Il étoit fort religieux..., mais pourtant le tenoit-on pour fort caché et hypocrite en sa religion... » Brantôme, tom. IX, pag. 180.

[8] *Banque de pardons :* en latin *forum indulgentiarum*, le lieu public où le trafic des indulgences est établi.

[9] Plus haut, chap. VI de ce livre : *Tabernes méritoires de la Pomme de Pin, du* Castel, *de la Magdelaine*. Seroit-ce le même cabaret dont Froissart parle en ces termes, vol. IV, chap. XXIV : « Si descendirent ces chevaliers d'Angleterre, messire Thomas de Persy et les autres, en la rue qu'on dit la Croix du Tirouer, à l'enseigne *du Chasteau* de Festu. » (L.)

[10] Panurge n'étoit pas l'inventeur de cette filouterie sacrilége. Érasme l'avoit remarquée dans celui de ses Colloques qu'il a intitulé *Peregrinatio religionis ergo*. « Sunt quidam, *dit-il*, adeo dediti sanc« tissimæ Virgini, ut dum simulant sese munus imponere altari, « mira dexteritate suffurentur quod alius posuerat. » (L.)

[11] Pièce de dix deniers.

d'une main je prins douze deniers, voyre bien douze liardz, ou doubles pour le moins, et, de l'aultre, troys ou quatre douzains[12] : et ainsi par toutes les ecclises ou nous avons esté. Voyre, mais, dis je, vous vous damnez comme une sarpe[13], et estes larron et sacrilege. Ouy bien, dist il, comme il vous semble : mais il ne me semble quant a moy. Car les pardonnaires me le donnent, quand ilz me disent, en presentant les relicques a baiser, *centuplum accipies*, que pour ung denier j'en prenne cent : car *accipies* est dict selon la maniere des Hebrieux, qui usent du futur au lieu de l'imperatif : comme vous avez en la loy, *Diliges dominum, id est, dilige*[14]. Ainsi, quand le pardonnigere[15] me dict, *centuplum accipies*, il veult dire, *centuplum accipe*, et ainsi l'expose rabi Kimi et rabi Aben Ezra, et tous les massoretz : et *ibi Bartolus*. Dadvantaige, le pape Sixte[16] me donna quinze cens

[12] Pièce de douze deniers.

[13] Encore liv. III, chap. XXII : *Il s'en va... damné comme une serpe, a trente mille hottees de diables.* Se damner comme une serpe, c'est se précipiter en enfer tête baissée, ou la tête la première, comme un bucheron jette sa serpe dans le fond de sa hotte, lorsqu'il ne veut plus travailler. (L.)

[14] *Diliges dominum, id est, dilige,* n'est point dans l'édition de Dolet. C'est celle de 1553 qui l'a ajouté. (L.)

[15] *Le pardonnigère* a le même sens que *le pardonnaire* ou le donneur de *pardons :* c'est un mot forgé par Rabelais, du françois *pardons* et de la finale latine *ger* ou *gerus*, qui vient de *gero*, porter.

[16]* Sixte IV, le même que plus bas, chap. XXX. Epistémon dit avoir vu gresseur de vérole en enfer. *Sed et recentioribus temporibus*

livres de rente sus son domaine et thesaur ecclesiasticque, pour luy avoir guary une bosse chancreuse, qui tant le tourmentoyt qu'il en cuida devenir boyteulx toute sa vie. Ainsi je me paye par mes mains, car il n'est tel, sus ledict thesaur ecclesiasticque.

Ho, mon amy, disoyt il, si tu sçavoys comment je feiz mes choulx gras de la croysade[17], tu seroys

Sixtus pontifex maximus, Romæ nobile admodum lupanar extruxit, dit Agrippa, du même pape: ce qui n'est rien moins que suffisant pour autoriser le discours de Panurge; mais Sixte avoit été cordelier, c'en étoit assez à Rabelais pour entrer en mauvaise humeur contre lui. (L.) — Panurge, ou plutôt le cardinal de Lorraine, n'a jamais pu guérir de la vérole le pape Sixte IV, mort en 1484, c'est-à-dire trente-cinq ans environ avant qu'il fût né. Mais l'auteur veut, en passant, donner une idée du caractère de ce pape, généreux jusqu'à la prodigalité, et très débauché; écoutons l'histoire à son sujet: « Entre les maquereaux de ces derniers temps, fut remarquable « Sixte IV, qui construisit un noble bordeau... Il répondit favora- « blement à une requête, afin d'exercer l'acte vénérien et de sodomie, « pendant les trois mois les plus chauds de l'année, juin, juillet, et « août... » Voyez Henri Corneille Agrippa, médecin de François Ier, *De vanit. scient.*, cap. *de Lenonia;* item, Baptiste Mantuan, Jurieu et autres... C'est sur cette réputation infame de Sixte IV, que l'auteur s'est égayé à son ordinaire, aux dépens des papes. Voyez Bayle, au mot SIXTE IV.

[17]* Seroit-ce celle que fit publier Alexandre VI, en 1502, pour chasser les Turcs hors de l'Italie? Voyez les additions aux Chroniques de Monstrelet, sur l'an 1502. Ce fut elle apparemment qui obligea Panurge à s'embarquer pour la malheureuse expédition de Mételin. Ceci, au reste, a du rapport à ce que dit Panurge, liv. III, chap. VII, qu'il croit bien que comme un autre frère Jean Bourgeois, l'année qui vient il prêchera encore la Croisade. (L.) — Nous lisons dans Bouchet, qu'en l'année 1515 il y eut un pardon appelé *Croisade*,

tout esbahy. Elle me vault plus de six mille fleurins[18]. Et ou diable sont ilz allez? dis je, car tu n'en as une maille. Dond ilz estoyent venuz, dist il; ilz ne feirent seullement que changer maistre. Mais j'en employay bien troys mille a marier, non les jeunes filles, car elles ne trouvent que trop marys, mais grandes vieilles sempiterneuses, qui n'avoyent dens en gueulle. Considerant ces bonnes femmes icy ont tresbien employé leur temps en jeunesse, et ont joué du serrecroupiere a cul levé a tous venans, jusques a ce qu'on n'en ha plus voulu, et, par dieu, je les feray saccader encores une foys devant qu'elles meurent. Par ce moyen,

pour faire la guerre aux Turcs; et dans Fontette, qu'en 1517 et en 1518, on leva des deniers pour la croisade ou la guerre contre les infidèles. En 1523, Rhodes fut prise par les Turcs aux chevaliers de Saint-Jean. Mais cette croisade n'est qu'une allusion à la guerre à feu et à sang, que François Ier, d'abord, ensuite Henri II, le cardinal de Lorraine, qui étoit chef de l'inquisition en France, et Diane de Poitiers, firent aux anciens et aux nouveaux luthériens, en leur faisant subir le cruel supplice de l'estrapade (voyez la note 8 du chapitre II, strophe 6 du livre I), et en confisquant leurs biens, qu'ils se partageoient. Voilà bien les choux gras de la croisade de Panurge. Voyez Garnier, tom. XXVI, page 45. La croisade de 1502 étoit alors sans aucun intérêt pour l'auteur et pour le public. C'est ainsi qu'on a donné le nom de croisade à la guerre que les catholiques firent aux Albigeois.

[18] Dans l'édition de 1553, il y a *valut*, mais *vault* est plus vif, et c'est comme il faut lire conformément à celle de Dolet. Panurge appelle *fleurins* la monnoie d'or que lui valut cette croisade dans toute l'Europe où il la prêchoit, parcequ'il n'y a guère de souverains dans la chrétienté, qui n'ait fait frapper des florins. (L.)

a l'une donnoys cent fleurins, a l'aultre six vingts, a l'aultre troys cens; selon qu'elles estoyent bien infames, detestables, et abominables. Car d'autant qu'elles estoyent plus horribles et execrables, d'autant il leur failloyt donner dadvantaige; aultrement le diable ne les eust voulu biscoter. Incontinent, m'en alloys a quelque porteur de coustrez gros et gras, et faisoys moy mesme le mariaige; mais premier que luy monstrer les vieilles, je luy monstroys les escutz, disant: Compere, voicy qui est a toy si tu veulx fretinfretailler[19] ung bon coup. Des lors les paovres haires bubaialloyent[20] comme vieulx muletz, ainsy leur faisoys

[19] C'est à la lettre se donner les mouvements qui font de tous les membres autant de fretins ou de bâtons rompus, qu'il y a de jointures dans les bras, dans les jambes, et dans les doigts des pieds et des mains. (L.) — M. D. L. fait cette remarque : « Fretin fretailler, *far l'atto venereo*. Il n'est rien de plus obscur que l'interprétation détaillée que Le Duchat se plait à donner de ce mot, dont le sens n'est pourtant pas bien difficile à saisir. Verville dit *fretille nature*. Le Roux, qui cite (*Dictionnaire comique*) le passage de Rabelais, au lieu de ces mots qui sont quelques lignes plus haut : non les jeunes filles, car elles *ne trouvent que trop*, dit : *Quant aux damoiselles, elles se font fretin fretailler sans songer à penitence*, version que je n'ai trouvée dans aucune édition. » L'explication trop détaillée de Le Duchat est en effet non seulement obscure, mais ridicule. Celle de M. D. L. n'a pas éclairci l'expression de Rabelais et celle de Verville; et en outre ni l'un ni l'autre n'a donné la véritable explication, faute d'avoir connu l'étymologie de *fretin* et de *fretailler*. Il suffit de dire que ces deux mots viennent de *frai*, pour voir aussitôt que Rabelais veut comparer ici *l'atto venereo* au *frai* du poisson. Voyez la note suivante.

bien apprester a bancqueter, boyre du meilleur, et force espiceries, pour mettre les vieilles en ruyt et en chaleur. Fin de compte, ilz besoingnoyent comme toutes bonnes ames, sinon qu'a celles qui estoyent horriblement vilaines et deffaictes, je leur faisoys mettre ung sac sus le visaige.

Dadvantaige j'en ay perdu beaucoup en proces. Et quelz proces as tu peu avoir? disoys je, tu n'as ny terre, ny maison. Mon amy, dist il, les damoiselles de ceste ville avoyent trouvé, par instigation du diable d'enfer, une maniere de colletz ou cachecoulx a la haulte façon, qui leur cachoyent si bien les seins, que l'on n'y pouvoyt plus mettre

[20] Dans l'édition de Dolet, au lieu de *bubaialloient* qu'on lit dans celle de 1553, il y a *arressoient*, et au chap. XXV suivant on lit aussi *arresser*, d'*adrectiare*. Tout ceci, au reste, me paroît imité d'Hérodote, liv. I, de ses histoires, où il raconte que tous les ans, certain jour, dans chaque bourgade du territoire babylonien, un crieur public vendoit les plus belles filles du lieu, chacune en son rang, à proportion de leur beauté, à ceux à qui l'envie prenoit de les épouser; et que du fonds qui étoit provenu de ce trafic, on marioit sur-le-champ les laides, en donnant, suivant qu'elles l'étoient, plus ou moins, telle ou telle somme à qui vouloit bien se charger d'elles à ce prix-là. *Ainsi*, ajoute cet historien, *toutes les filles babyloniennes, belles ou laides, trouvoient à se marier.* (L.) — Le Duchat n'explique pas *bubaialler*, et M. D. L., qui l'explique par « *bâiller*, entrebailler, entr'ouvrir, apparemment, dit-il, *bâiller* comme les *bœufs*, » l'explique très mal. Ce verbe est formé du mot latin *bubalus*, d'où nous avons fait *buffle*: ainsi *bubaialler*, c'est le faire à la manière du *bubale* ou du bœuf sauvage; comme *baudouiner*, c'est le faire à la manière du *baudet*, comme *fretailler*, c'est le faire à la manière des poissons qui *fraient*. Voyez la note précédente.

la main par dessoubz ; car la fente[21] d'iceulx elles avoyent mise par derriere, et estoyent tous cloz par devant ; dont les paovres amans, dolens, contemplatifz n'estoyent bien contens. Ung beau jour de mardy, j'en presentay requeste a la court, me formant partie contre lesdictes damoiselles, et remonstrant les grandz interestz que je y pretendoys, protestant que, a mesme raison, je feroys couldre[22] la braguette de mes chausses au derriere, si la court n'y donnoyt ordre. Somme toute, les damoiselles formarent syndicat, monstrarent leurs fondemens[23], et passarent procuration a deffendre leur cause : mais je les poursuivy si vertement que, par arrest de la court, feut dict que ces haultz cachecoulx ne seroyent plus portez, sinon qu'ilz feussent quelque peu fenduz par devant. Mais il me cousta beaucoup. J'eus ung aultre proces bien ord et bien salle contre maistre

[21] Il y a environ deux cents ans qu'en France les femmes étaloient leur gorge sans aucun scrupule (Nicot, à Gorge). Depuis vint la mode dont parle Rabelais, laquelle ayant passé, elle revint encore; mais pour peu de tems, vers le milieu du XVIIe siècle. (L.)

[22] Au lieu de l'attacher et de la laisser pendre par devant, dit l'abbé de Marsy, suivant la coutume bizarre et très immodeste du siècle de Rabelais.

[23] *Monstrarent leurs fondements* n'est pas dans l'édition de Dolet, mais bien dans celle de 1553. C'est un terme de l'ancienne pratique, pour dire : firent voir les titres sur quoi elles se fondoient. La Bible protestante, imprimée *in folio*, à Saumur, chez Thomas Porteau, 1619. Esaïe, 41, 21 : *Produisez vostre procès, dit l'Éternel; et amenez les fondements de vostre cause, dit le roi de Jacob.* (L.)

Fyfy[24] et ses suppousts, a ce qu'ilz n'eussent plus a lire clandestinement de nuict[25], la pippe, le

[24] *Fi*, interjection rejective chez les Allemands mêmes, n'est, à mon avis, qu'une onomatopée qui imite le souffle qu'il est naturel de pousser dès que quelque forte puanteur vient nous saisir l'odorat. Et comme ce souffle redouble à mesure que la mauvaise odeur continue à se faire sentir, de là on a appelé maître *Fifi* un *gadouard* en qui la puanteur est comme inhérente. (L.) — Nom de vidangeur, très analogue à cette profession dégoûtante : *fi! fi!* étant une exclamation qui exprime le dégoût. « Tout ceci, dit l'abbé de Marsy, renferme deux traits satyriques des plus méchants : l'un contre Pierre Lombard, auteur du livre *des Sentences*, dont les écrits, au dire de Rabelais, étoient tombés dans un tel mépris, que ce n'étoit plus que des papiers de garde-robe : en sorte que les vidangeurs, qui les trouvoient par milliers dans les latrines, s'amusoient à les lire *clandestinement de nuit.* L'autre trait, non moins satyrique, concerne la Sorbonne, où Rabelais prétend qu'on admette maître *Fifi* et ses suppôts, comme des membres dignes de cette compagnie, pour y lire *de beau plein jour, et en face de tous les théologiens*, le livre *des Sentences*, qui étoit alors un des principaux livres qu'on enseignoit dans cette fameuse académie. » Selon un interprète : « On juge par le sens de cette phrase, qu'il s'agit ici d'un procès contre quelque entiché de goûts anti-physiques, tendant à ce que lui ni ses suppôts, n'eussent plus à propager, clandestinement ou autrement, leurs honteuses maximes. C'est ce qu'a voulu exprimer l'auteur, stance sixième des *Fanfreluches*, par ces deux vers :

« En ce gueret peu de boulgrins sont nez,
« Qu'on n'ait berné sus le moulin a tan... »

Le cardinal de Lorraine fut un de leurs plus acharnés persécuteurs. Rabelais leur donne ici le nom des vidangeurs de son temps, sans doute à cause de la puanteur morale de leurs goûts. Voyez Mercier, *Tableau de Paris*, tom. I, pag. 132. »

[25] [*La pipe, le bussart, ne le quart.*] C'est comme on lit dans l'édition de 1553, mais dans celle de Dolet, au lieu de ce qui est entre ces marques [ ] il y a simplement *les livres*, ce qui dans le fond

bussart, ne le quart[26] des Sentences : mais de beau plein jour, et ce es escholes de feurre[27], en face[28] de tous les artitiens sophistes, ou je feus

est la méme chose, à cela près que dans l'édition de 1553, les différens livres de l'ouvrage de Pierre Lombard sont désignez sous les noms de *pipe*, de *bussart*, et de *quart*, par rapport au quatrième dont l'ancien nom de *quart* fait allusion à la mesure de vin appellée *quartée*. Rabelais, dans le prologue du livre III, où il en promet un quatrième, parle aussi des deux derniers sous les noms de *tiercin* et de *quart* de sentences pantagruélistes, par lui successivement tirez ou à tirer du crû de ses passe-tems. Ce qui, au reste, avoit donné lieu à ce vilain procès de Panurge, c'est que le fameux volume des *Sentences* de Pierre Lombard étoit devenu si commun par le grand nombre d'éditions qui s'en étoit faites, que méprisé, comme ce livre commençoit à l'être de bien des gens, les cureurs de retraits pouvoient, depuis quelque tems, le lire d'un bout à l'autre par les fragmens qu'ils en trouvoient dans les latrines. (L.)

[26] « C'est-à-dire, selon un interpréte, toute espéce de vaisseau renfermant le vin qui s'avaloit dans les orgies. Le quart des sentences, dans le sens de l'auteur, est, selon moi, le quart d'une piéce ou d'un muids de vin, faisant prononcer bien des sentences et des vérités aux juges, dans la partie : *in vino veritas.* » Peut-on prendre le change à ce point sur le sens d'un auteur !

[27] C'est-à-dire de paille, parceque anciennement les écoles publiques, situées rue du *Fouare*, n'avoient pas d'autres bancs, que du *feurre* ou *fouare*, qui a donné le nom à cette rue. Voyez Sainte-Foix, première partie, page 129.

[28] *Es escholes de Sorbonne, en face de touts les theologiens.* C'est comme on lit dans l'édition de Dolet. Dans celle de 1553, il y a : *Es escholes de feurre, en face de touts les artitiens sophistes.* On a déja remarqué de ces changemens de la même édition dans le chapitre précédent. (L.) — L'abbé de Marsy lit : *De nuict, les livres des sentences : mais de beau plein jour, et ce es escholes de Sorbonne, en face de touts les theologiens.* Et dit en note : J'ai suivi l'édition de Dolet. Les autres éditions ont singulièrement embrouillé toute cette phrase : voici ce qu'elles portent : « De nuict, la pipe, le bussart, ni

condemné es depens, pour quelque formalité de relation du sergeant. Une aultre foys, je formay complaincte a la court contre les mulles des presidens et conseillers, et aultres : tendant a fin que quand, en la basse court du palays, l'on les mettroyt a ronger leur frain, les conseilleres leur feissent de belles baverettes, affin que de leur bave elles ne guastassent le pavé, en sorte que les paiges du palays peussent jouer dessus a beaulx dez, ou au reniguebieu [29] a leur aise, sans y guaster leurs chausses aux genoulx. Et de ce eus bel arrest ; mais il me cousta bon.

Or sommes a ceste heure combien me coustent les petitz banequetz que je fays aulx paiges du palays de jour en jour. Et a quelle fin? dis je. Mon amy, dist il, tu n'as passetemps aulcun en ce monde. J'en ay plus que le roy. Et, si vouloys te

« le quart des sentences : mais de beau plein jour, et ce es escholes de feurre, en face de touts les artitiens sophistes. » Dolet a cru devoir en cette occasion, comme dans plusieurs autres, s'écarter du texte original, et y faire des corrections, qui, en général, sont fort sensées, et ne font qu'ameliorer Rabelais. Après un tel exemple, aura-t-on l'injustice de me condamner, si j'ose faire au bout de deux cens ans, ce que Dolet, contemporain de Rabelais, s'est cru permis dans un tems où le style de notre auteur étoit bien plus intelligible qu'il ne l'est aujourd'hui. » *Artitiens* pour *maîtres ès arts.* « Ces artitiens, selon un interprète, sont les *Artésiens,* qui, de même que les Brabançons, furent infectés des principes vicieux d'une secte appelée *les Libertins,* dont le chef étoit un nommé Picard Quintin, tailleur d'habits, au commencement du XVIe siècle. »

[29] Voyez ce jeu, note 50, chap. XXII, liv. I.

rallier avecques moy, nous ferions diables. Non, non, dis je, par sainct Adauras[30], car tu seras une foys pendu. Et toy, dist il, tu seras une foys enterré; lequel est plus honnorable ou l'aer ou la terre? hé, grosse pecore!

Cependent que ces paiges bancquetent, je guarde leurs mulles, et coupe a quelqu'une l'estriviere du cousté du montouer, en sorte qu'elle ne tient qu'a ung filet. Quand le gros enflé[31] de conseiller, ou aultre, ha prins son bransle pour monter sus, ilz tombent tous platz comme porcs devant tout le monde, et apprestent a rire pour plus de cent francs. Mais je me ry encore dadvantaige, c'est que, eulx arrivez au logys, ilz font fouetter monsieur du paige comme seigle vert[32],

[30] Je crois que comme *aura* c'est l'air, et particulièrement l'air qu'on respire, Rabelais a forgé ce saint, comme le patron qui garantit d'être suspendu en l'air et d'y avoir les conduits de la respiration bouchez. En effet, la rencontre est assez plaisante, qu'en disant à un homme qu'il sera un jour *pendu*, on affecte exprès de jurer par saint *Adauras*, comme pour faire sentir à cet homme que *vacuas pendebit ad auras.* Du reste, ce que dit ici Panurge est pris de Plutarque, dans le discours intitulé : *Que le vice seul peut rendre l'homme malheureux.* (L.) — Le nom de saint *Adauras* est invoqué ici, comme étant composé des deux mots latins *ad*, *auras*, c'est-à-dire suspendu en l'air, *pendu*, ainsi que le prouvent les deux phrases qui suivent : *car tu seras une foys pendu... lequel est plus honnorable ou l'aer ou la terre.* C'est ce nous semble une allusion au supplice de l'estrapade.

[31] Beaumarchais n'a-t-il pas copié textuellement cette expression dans *Figaro*, comme le remarque M. D. L.?

[32] Ménage a cru que *battre* auroit été meilleur ici que *fouetter*,

par ainsi je ne plaincz point ce que m'ha cousté a les bancqueter. Fin de compte, il avoyt, comme ay dict dessus, soixante et troys manieres de recouvrer argent; mais il en avoyt deux cens quatorze de le despendre, hors mis la reparation [33] de dessoubz le nez.

puisqu'on *bat* le sègle, et qu'on ne le fouette pas; mais je suis persuadé que *fouetter* y est très bon, ce mot s'y prenant dans la signification de *flagellare*, qui emporte celle de *battre du fléau*. (L.)

[33]* Par cette burlesque expression, dit M. D. L., Rabelais entend le vivre, le manger, qui est une de nos plus fortes dépenses. Un plaisant proverbe dit :

> Le trou trop ouvert soubz le nez
> Faict porter souliers dechirez.

Ce doit être en effet ce qu'entend ici Rabelais. Un autre interprète explique cet endroit autrement : « C'est-à-dire, en ce non compris la dépense qu'entraînoit sa lubricité; ce nez est le nez allégorique : « Il n'eut pas (le cardinal de Lorraine) son égal en dépenses fas-« tueuses... son valet-de-chambre... portoit une grande gibecière, « qu'il remplissoit tous les matins de 3 ou 400 écus, et ce qu'il en « tiroit, le donnoit sans y rien trier... » Voyez Brantôme, tome IV, page 321. »

CHAPITRE XVIII.

Comment ung grand clerc d'Angleterre vouloyt arguer[1] contre Pantagruel, et feut vaincu par Panurge.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Le défi présenté par l'Anglois *Thaumaste* à *Panurge*, et duquel ce dernier sort vainqueur, est une manière adroite dont se sert l'auteur pour annoncer la supériorité que montroit sans doute dès-lors sur tous ses condisciples le cardinal de Lorraine. L'histoire nous apprend qu'il se signala encore depuis par sa dialectique et son éloquence, en 1561, au colloque de Poissy, où il obtint l'avantage, au moins au dire des écrivains catholiques, sur Théodore de Bèze. Rabelais fait proposer ce singulier défi par *ung grand clerc d'Angleterre*, pour marquer le caractère silencieux des fiers habitants de cette île. Finalement il fait vaincre Thaumaste par Panurge, pour faire connoître également la supériorité connue du François sur les autres nations, dans les sciences et les arts. Quant à la cause de l'altération qu'éprouve Thaumaste après sa dispute avec Pantagruel, elle tient à-la-fois à la chaleur de cette discussion, à l'influence du nom de Pantagruel, qui signi-

[1] Argumenter, disputer, du latin *arguere*, d'où vient *argumentari* qui a le même sens. On lit aussi *argué*, pour argumenté, disputé, dans la première Nouvelle de des Périers: *Ha, ha, c'est trop argué.*

fie *le tout altéré*, et à l'augmentation de la gabelle. L'auteur n'avoit garde d'omettre ce principal attribut de son héros. Mais quel est ce *grand clerc qui vint du pays d'Angleterre pour veoir Pantagruel et esprouver son sçavoir?* Bernier a cru, avec d'autres interprètes plus anciens, que c'étoit Thomas Morus. « Le chapitre XVIII, où il est fait mention, dit-il, d'un grand clerc venu à Paris pour disputer contre Pantagruel, et vaincu par Panurge, est, dit-on, Thomas Morus, qui proposa plusieurs problèmes au cardinal d'Amboise, lequel s'en moqua. Il est vrai qu'il y a bien de l'érudition dans ce chapitre, et même dans les suivants, jusqu'au XXIᵉ, mais il y a aussi tant de profanations, qu'elles gâtent tout ce qu'il y a de divertissant. »

Le Motteux examine si ce ne seroit pas en effet Thomas Morus, ou Érasme, ou Henri Corneille Agrippa, ou Jérôme Cardan, et c'est à ce dernier qu'il s'arrête. « Ce *Thaumaste*, dit-il, m'embarrasse. S'il est vraisemblable, d'un côté, que le nom de *Thaumaste* ne désigne pas simplement d'une manière vague un homme *admirable*, selon la force du grec dont il est emprunté, il n'est guère probable de l'autre, que ce même nom soit une allusion à celui de *thomiste*, pour indiquer quelque fameux partisan de la doctrine de *Thomas d'Aquin;* ni que personne soit jamais réellement venu d'Angleterre *pour conférer avec* Antoine de Bourbon *des problèmes insolubles, tant de magie, alchymie, de caballe, de géomantie, d'astrologie, que de philosophie.* Il est vrai que *Thomas Morus* fut ambassadeur auprès de François Iᵉʳ; il est vrai encore qu'*Érasme*, qui passa quelque temps en Angleterre, fut aussi à Paris; mais ni l'un ni l'autre, selon moi, ne sauroient se prendre pour le Thaumaste de Rabelais, qui ne le fait peut-être venir d'Angleterre que pour dépayser ses lecteurs. »

« Sans prétendre ici contredire M. Le Motteux, dit son traducteur, on peut observer, en passant, qu'il y a au moins cette ressemblance entre Thaumaste et Érasme, que le pre-

mier compliment de Thaumaste à Pantagruel commence par un mot sententieux qu'Érasme avoit dit avant lui dans un de ses dialogues. *Thaumaste parle apres Érasme*, dit Le Duchat. Mais s'il est vrai que Thaumaste et Érasme, comme l'un et l'autre en avertissent, ayent emprunté leur sentence de Platon, ce que mille autres auroient pu faire de même, il faudra avouer que la conformité de ces deux hommes se réduit à bien peu de chose. On peut voir sur cette citation les notes sur le colloque intitulé *Diluculum.* »

« J'aurois bien pensé, continue Le Motteux, à *Henri Corneille Agrippa*, qui fut en France, et qui même y mourut; mais on verra qu'il est mis sur les rangs dans le troisieme livre sous un autre nom [2]. Je m'arrêterois plutôt à *Jerome Cardan*, de Milan (*il étoit de Pavie*). Il florissoit dans le même tems; et il étoit, aussi bien qu'*Agrippa*, un de ces écrivains mysterieux qui ont traité de la caballe. Si Agrippa, dans sa *Philosophie occulte* (liv. I, ch. VI), parle d'un secret magique de communiquer les pensees sous des especes visuelles, et pretend même nous donner des instructions là-dessus dans son *Discours de la varieté des sciences*, on sait que de sem-

[2] « M. Le Motteux, répond son traducteur, suppose ici que la même personne ne peut pas être mise en jeu sous deux masques différents. Il a néanmoins posé le contraire pour principe dans les remarques précédentes. La véritable raison pourquoi il ne s'agit point ici d'*Agrippa*, c'est que les ouvrages où il parle d'un art extraordinaire de se faire entendre, et qui sont cités quelques lignes plus bas par M. Le Motteux, n'étoient point imprimés quand Rabelais écrivoit son troisième livre : si toutefois il faut en juger par l'*Epitome* de la *Bibliothèque de Gesner*, par laquelle il ne paroît pas que *la Philosophie occulte* ait paru avant l'an 1533, ni l'ouvrage *De l'incertitude et de la vanité des Sciences* avant l'an 1531. » Mais le deuxième livre de Rabelais ayant paru en 1533, l'objection tombe d'elle-même pour le traité *De la vanité des Sciences*. Il faut donc s'en tenir à celle que se fait Le Motteux lui-même.

blables sujets ont été traitez aussi par *Cardan*, soit dans le dix-septième livre de son ouvrage *De subtilitate*, soit dans le livre XII de celui qui a pour titre : *De varietate rerum* [3]. »

« Le venerable Bede a fait un livre exprès sur l'art de parler par les doigts : *De loquelà per gestum digitorum, sive de indigitatione*; mais il n'y a pas apparence que Rabelais ait voulu le tourner en ridicule. Cependant comme Bede étoit *Anglois*, et d'ailleurs le plus ancien et le plus celebre auteur qui ait fait un traité sur ce sujet, peut-être Rabelais pensoit-il à lui, en donnant l'Angleterre pour patrie à son Thaumaste, qui se pique de parler si bien par signes [4]. Peut-être enfin que Montluc, qui est mon Panurge, fut un des tenans de quelque conference qui avoit du rapport avec une conversation par signes, en tant qu'elle rouloit ou sur les *signes* caracteristiques de la vraye eglise, ou sur les sacremens, qui sont des *signes* proprement ainsi nommez. L'his-

[3] « Mais, répond encore de Missy, les livres *De subtilitate*, selon l'*Epitome* de la *Bibliothèque de Gesner*, furent imprimés pour la première fois, *primùm*, en 1550, in-fol., à Nuremberg; et l'ouvrage *De varietate rerum* n'étoit pas encore publié en 1554. » Il fut publié à Bale, en 1557, in-fol.

[4] « Il est de fait, remarque de Missy, que Rabelais, à l'occasion de son Thaumaste, dans le dix-huitième chapitre, cite le livre de Beda, *De numeris et signis*. J'ignore si c'est le même ouvrage qui, par M. Le Motteux, est intitulé *De loquelà per gestum digitorum*. Je ne trouve ni l'un ni l'autre de ces titres dans l'*Epitome* de Gesner, mais j'y trouve un livre *De computatione per digitos*. Oudin, dans ses *Écrivains ecclésiastiques*, parle d'un opuscule de Bede, *De loquelà per digitorum gestus*, comme si le même ouvrage avoit aussi été imprimé sous le titre de *Beda, de indigitatione*. Je ne sais si le livre a réellement paru sous tous ces titres différents. Il y a quelque lieu d'en douter. Ce qu'il y a de certain, c'est que le vénérable Bede a fait un ouvrage sur le sujet indiqué par M. Le Motteux. » Cette dissertation a été publiée en divers temps sous ces différents titres.

toire ne dit rien, que je sache, d'une pareille conference[5]. »

L'abbé de Marsy n'a pas émis d'opinion sur le personnage de Thaumaste, et paroît encore plus incertain que Le Motteux à ce sujet. « Ce chapitre, dit-il, que Le Duchat trouve si *divertissant*, sur-tout dans les éditions où il est imprimé tout au long et sans retranchemens, est à mon avis, fort ennuyeux; et je crains bien qu'il ne paroisse tel au lecteur, malgré les retranchemens que j'y ai faits, à l'exemple de Dolet, à qui la dispute de l'Anglois a paru moins divertissante qu'à Le Duchat. Le Motteux dit avoir lu quelque part qu'autrefois il y avoit eu à Genève une dispute publique peu différente de celle de Thaumaste et de Panurge... (*Voy. le commentaire historique du chapitre* XIX.) Il peut se faire que Rabelais ait eu en vue de critiquer une pareille dispute, arrivée de son tems dans quelque académie célèbre, et qui peut-être fit grand bruit parmi les savans. Bède, que nos pères appellerent *le Vénérable*, a publié une dissertation sur cette science ridicule et bizarre dont Rabelais s'est moqué dans ce chapitre. Comme il étoit Anglois, dit Le Motteux, et que d'ailleurs c'est le plus ancien et le plus illustre écrivain qui ait fait un traité sur ce sujet, il pourroit se faire que Rabelais eût songé à lui. En effet, maître François donne l'Angleterre pour patrie à son Thaumaste; et il déclare, à la fin du chapitre XX, que le même Thaumaste fit là-dessus *ung grand livre imprimé à Londres.* Mais quelles qu'ayent été les vues de notre auteur, je ne puis approuver la manière séche, obscéne, basse, et triviale dont il a traité la dispute de l'Anglois et de Panurge. »

[5] « Et quand l'histoire en parleroit, remarque encore le traducteur de Le Motteux, quel rapport y auroit-il à supposer entre une conférence sur les *signes sacramentels*, et une conversation *par signes?* Ce qu'il y a de certain, c'est que si cette remarque est bonne, celle des *grosses mesles* qui se *meslent* de la réformation (voyez le comment. historique du chapitre I), doit passer pour excellente. »

Pour nous, nous pensons que *Thaumaste* ne peut pas être ni Érasme, ni Agrippa, ni Cardan, quoique Érasme soit venu en France, et que François Ier ait essayé même de le fixer auprès de lui. Il ne peut pas être le personnage de Thaumaste, puisqu'il étoit l'ami de Rabelais, et que Rabelais se moque évidemment ici de Thaumaste, ainsi que de Panurge lui-même; et que c'est parcequ'il fait faire ici un rôle ridicule à ce dernier, qu'il le fait disputer en place de Pantagruel avec Thaumaste. Ce ne peut pas être non plus Agrippa, pour les raisons qu'en donnent le traducteur de Le Motteux et Le Motteux lui-même, ni Cardan, qui étoit Italien, et qui n'est jamais venu en France. Reste donc *Thomas Morus*, disputant non pas, comme on l'a cru, avec le cardinal d'Amboise, mais avec le cardinal de Lorraine. Nous sommes persuadés qu'il est en effet le vrai *Thaumaste*, 1° à cause de son nom de *Thomas :* on l'appeloit *sir Thomas;* 2° parceque c'étoit *ung grand clerc*, et un grand clerc *d'Angleterre*, puisque Henri VIII le fit son chancelier vers 1529, pour son habileté dans les discussions diplomatiques; 3° parceque étant venu en effet en France en 1529, et y ayant fait briller ses talents dans les conférences pour la paix de Cambray, il a pu admirer les brillantes dispositions que montroit déja Henri II, qui avoit alors onze ans. Voici, ce nous semble, l'anecdote qui a donné l'idée de cette dispute à Rabelais. Thomas Morus et Érasme étoient liés de la manière la plus intime; mais ils ne se connoissoient encore que par correspondance, lorsque Érasme vint en Angleterre dans l'intention de connoître personnellement *sir Thomas*, comme on l'appeloit. Le hasard voulut qu'ils se rencontrassent, avant de s'être vus, chez le lord-maire de Londres, où ils étoient invités à dîner. La conversation engagea, entre les deux amis, une discussion vive, dans laquelle Érasme, frappé de la pénétration de son adversaire, ne put s'empêcher de s'écrier : *Aut tu Morus es, aut nullus.* Sir Thomas

répartit avec vivacité : *Aut tu es Erasmus, aut diabolus;* et il fut si content de lui, qu'il lui donna un appartement dans son hôtel. Cette anecdote doit être bien antérieure à 1533, puisque Érasme, dans une lettre à Van Hutten, du 21 juillet 1519, lui fait le portrait du corps, de l'ame, et de l'esprit de *sir Thomas*. C'est aussi l'*Utopie* de Thomas Morus qui a donné à Rabelais l'idée de la sienne. D'ailleurs Thomas Morus avoit peut-être, en 1533, déja publié sa réplique très vive à Luther, sous le nom burlesque de *Thomas Rosseux*. Il n'en falloit pas davantage encore à Rabelais pour lui faire naître l'idée de faire *rosser* par un écolier, dans la dispute, ce grand clerc, ce vieux docteur. Tous ces rapprochements nous paroissent si probables, qu'après avoir songé au duc de Nortfolk, qui vint d'Angleterre à Paris en ambassade, le 10 juin 1533, nous ne nous sommes pas arrêtés à cette idée.

La dispute de Thaumaste et de Panurge pourroit bien être celle de Thomas Morus et de Brixius. Ce *Brixius* (*Germanus*) ou Germain de Brie, comme l'appelle (livre IV, chap. XXI) Rabelais, son contemporain, qui l'avoit connu familièrement, ayant composé, en 1513, un poëme intitulé *Chordigera*, où il décrit, en trois cents vers hexamètres, le combat donné le jour de Saint-Laurent de la même année, entre le vaisseau de France nommé *la Cordelière*, et celui d'Angleterre nommé *la Régente*, Thomas Morus, qui n'étoit pas alors constitué en dignité, fit diverses épigrammes pour se moquer de quelques endroits de ce poëme. Brixius, sensible à l'injure, s'en vengea par l'*Anti-Morus*, élégie d'environ quatre cents vers, où il releva impitoyablement tout ce qu'il crut avoir remarqué de fautes dans les poésies de Morus. Il y a trois éditions de cette satire : les deux premières de Paris; l'une par les soins de l'auteur, en 1520, l'autre en 1560, dans le deuxième tome des *Flores epigrammatum* de la collection de *Leodegarius à Quercu*, en françois

Léger du Chêne; la troisième de Francfort, dans le corps des poésies latines des auteurs françois, recueillies par Ranutius Gherus, nom anagrammatisé de Janus Grutherus. On en pourroit compter une quatrième, si le bruit qui, au rapport d'Érasme, courut en 1520 (XIII *Epist.* 35) avoit été vrai, que Thomas Morus se mettant fort au-dessus de cette satire, l'avoit fait lui-même imprimer.

Je ne pense pas, dit La Monnoye, tome II, page 115 du *Menagiana*, d'où nous tirons ces derniers documents, qu'il en soit venu là, quoique dans une longue et très piquante lettre contre Brixius, reimprimée l'an 1642 à Londres, à la suite des *Épitres de Mélanchthon*, il témoigne à Érasme en avoir eu le dessein. Claude du Verdier, fils d'Antoine, page 163 de sa *Censio in auctores*, parle fort au long de cette querelle de Morus et de Brixius. Celui-ci étoit l'agresseur, comme Morus, dans une grande et forte lettre qu'il lui écrit, page 48 de l'édition ci-dessus marquée, le lui fait bien voir. Scevole de Sainte-Marthe, dans l'*Éloge de Brixius*, dit en parlant de son *Anti-Morus*, que celui-ci avoit remporté hautement la victoire sur Thomas Morus, qui par des vers pleins de fiel l'avoit cruellement et malignement attaqué sur la description d'un combat naval entre les François et les Anglois. Brixius mourut au plus tard en 1538.

En ces mesmes jours, ung sçavant homme nommé Thaumaste[6], oyant le bruit et renommee du sçavoir incomparable de Pantagruel, vint du pays d'Angleterre en ceste seule intention de

[6] Nom formé du grec θαυμαστος, admirable, digne d'admiration.

veoir Pantagruel, et le congnoistre, et esprouver si tel estoyt son sçavoir comme en estoyt la renommee. De faict, arrivé a Paris, se transporta vers l'hostel dudict Pantagruel, qui estoyt logé a l'hostel Sainct Denys[7], et pour lors se pourmenoyt par le jardin avecques Panurge, philosophant a la mode des peripateticques. De premiere entree tressaillit tout de paour, le voyant si grand et si gros : puys le salua, comme est la façon, courtoisement, luy disant : Bien vray est il, ce dict Platon[8], prince des philosophes, que, si l'imaige de science et sapience estoyt corporelle et spectable es yeux des humains, elle exciteroyt tout le monde en admiration de soy. Car seullement le bruit d'icelle espandu par l'aer, s'il est receu es aureilles des studieux et amateurs d'icelle, qu'on nomme philosophes, ne les laisse dormir ni reposer a leur aise, tant les stimule et embrase de accourir au lieu, et veoir la personne en qui est dicte science avoir estably son temple, et produyre ses oracles. Comme il nous feut manifestement demonstré en la royne de Saba, qui vint des limites d'orient et mer Persicque, pour veoir l'ordre de la maison

[7]* L'auteur loge Pantagruel à cet hôtel, comme on y peut loger allégoriquement tous les rois de France, puisque saint Denis est le grand patron du royaume, et qu'en outre, Saint-Denis, près Paris, est le lieu de leur sépulture.

[8] Thaumaste parle après Érasme, dans celui de ses Colloques qu'il a intitulé *Diluculum*. (L.) Voyez notre commentaire, p. 439.

du saige Salomon, et ouir sa sapience. En Anarcharsis, qui, de Scythie, alla jusques en Athenes, pour veoir Solon[9]. En Pythagoras, qui visita les vaticinateurs Memphiticques[10]. En Platon, qui visita les mages de Egypte, et Architas de Tarente. En Apollonius Tyaneus, qui alla jusques au mont Caucase, passa les Scythes, les Massagetes, les Indiens, navigea le grand fleuve Physon, jusques es Brachmanes, pour veoir Hiarchas[11]. Et en Babyloine, Chaldee, Medie, Assyrie, Parthie, Syrie, Phoenice, Arabie, Palestine, Alexandrie, jusques en Ethiopie, pour veoir les Gymnosophistes. Pareil exemple avons nous de Tite Live[12], pour lequel veoir et ouir plusieurs gens studieux vindrent en Romme, des fins limitrophes de France, et Hespaigne. Je ne me ause recenser au nombre et ordre de ces gens tant parfaictz: mais bien je veulx estre dict studieux, et amateur, non seullement des lettres, mais aussi des gens lettrez. De faict, ouyant le bruit de ton sçavoir tant inestimable, ay delaissé pays, pa-

[9] Voyez Elien, liv. V: *De varia historia.* (L.)

[10] Voyez la vie de Pythagore par Porphyre, n° 9, de l'édition de M. Kuster. (L.)

[11] Ceci est pris de Philostrate, liv. II, chapitre dernier de la vie d'Apollonius. (L.)

[12] Voyez Pline le jeune, liv. II, ép. III. Tout ceci, au reste, a été copié fort fidèlement par Théodose Valentinian François, pag. 4 de son *Amant ressuscité de la mort d'amour*, imprimé en 1548. (L.)

rens et maison, et me suis icy transporté, rien n'estimant la longueur du chemin, l'attediation[13] de la mer, la nouveaulté des contrees, pour seullement te veoir et conferer avecques toy d'aulcuns passaiges de philosophie, de geomantie, et de caballe, desquelz je doubte et ne puys contenter mon esperit : lesquelz si tu me peulx souldre, je me rendz des a present ton esclave, moy et toute ma posterité : car aultre don n'ay que assez j'estimasse pour la recompense. Je les redigeray par escript, et demain le feray sçavoir a tous les gens sçavans de la ville, affin que devant eulx publicquement nous en disputons.

Mais voicy la maniere comme j'entendz que nous disputerons : je ne veulx disputer *pro et contra*, comme font ces sotz sophistes de ceste ville, et de ailleurs. Semblablement, je ne veulx disputer en la maniere des academicques, par declamation, ny aussi par nombres comme faisoyt Pythagoras, et comme voulut faire Picus Mirandula a Romme. Mais je veulx disputer par signes seullement[14], sans parler : car les matieres sont tant ardues, que les parolles humaines ne se-

[13] L'ennui de la mer : du vieux verbe *attédier*, ennuyer.

[14] A l'exemple de son compatriote, le vénérable Bède, écrivain du VIIe siècle, qui, entre autres ouvrages, a publié un petit traité pour parler par signes, lequel a pu donner à Rabelais l'idée de faire disputer Thaumaste et Panurge. Il connoissoit bien le traité, puisqu'il le cite quelques lignes plus bas.

royent suffisantes a les expliquer a mon plaisir. Par ce, il plaira a ta magnificence de soy y trover, ce sera en la grande salle de Navarre[15], a sept heures du matin.

Ces parolles achevees, Pantagruel luy dist honnorablement : Seigneur, des graces que dieu m'ha donné, je ne vouldroys denier a personne en despartir[16] a mon povoir : car tout bien vient de luy : et son plaisir est que soit multiplié quand on se treuve entre gens dignes et idoines de recepvoir ceste celeste manne de honneste sçavoir. Au nombre desquelz parce qu'en ce temps, comme ja bien apperçoy, tu tiens le premier ranc, je te notifie qu'a toutes heures me trouveras prest de obtemperer a une chascune de tes requestes, selon mon petit pouvoir. Combien que plus de toy[17] je deusse apprendre que toy de moy : mais, comme has protesté, nous confererons de tes doubtes ensemble, et en chercherons la resolution jusques au fond du puitz inespuisable onquel disoyt Heraclite[18] estre la verité cachee. Et

[15]* C'est au collège de Navarre, que François I[er], notre Gargantua, étudia d'abord, ainsi que le cardinal de Lorraine. Voyez les notes du chap. IX, et Gaillard, Vie de François I[er].

[16] Je ne voudrois refuser à personne de partager, suivant mon pouvoir, les graces que Dieu m'a données.

[17]* Parcequ'en effet Thomas Morus étant beaucoup plus âgé que Henri II, qui n'étoit encore qu'un écolier, étoit et devoit être beaucoup plus savant que cet enfant.

loue grandement la maniere d'arguer que has proposee, c'est assavoir par signes sans parler : car ce faisant toy et moy nous entendrons ; et serons hors de ces frapemens de mains que font ces badaulx sophistes [19], quand on argue, alors qu'on est au bon de l'argument. Or demain je ne fauldray me trouver on lieu et heure que me has assigné : mais je te prye que entre nous n'y ait debat, ny tumulte, et que ne cherchons honneur ny applausement des hommes, mais la verité seule. A quoy respondist Thaumaste : Seigneur, dieu te maintienne en sa grace, te remerciant [20] de ce que ta haulte magnificence tant se veult

[18] Rabelais parle de même, liv. III, chap. XXXV, contre le sentiment commun, qui attribue ce discours à Démocrite. (L.)

[19]* En Sorbonne, pendant qu'y dure l'acte solemnel appellé *Sorbonique*. Ramus, dans son discours de la réformation de l'université de Paris, en l'année 1452 : « Franciscanus quidam, abhinc annos « centum post cardinalis Totævillæi reformationem clamores quæstio- « narios amplificavit, totumque diem unum discipulis, contra alter- « cantibus respondit nullo judice adhibito, præter *strepitum pedum* « *et manuum plausum*, quo quæstiones altercantium disceptarentur. « Hic actus *Sorbonica* dicta est, atque in memoriam gloriamque « robusti et valentis altercatoris Franciscani adhuc prima *Sorbonica* « concessa est. » Voyez Ménage, dans son diction., étym. au mot SORBONIQUE. (L.) — C'est une nouvelle preuve que, par *sophistes*, Rabelais entend toujours les docteurs de Sorbonne. « Par-tout où l'on lit *sophiste*, dit M. D. L., et nous l'avons fait remarquer nous-mêmes avant lui, note 1, chap. XXI du liv. I, Rabelais avoit d'abord mis *sorbonniste*, comme on en peut juger par la version des anciens éditeurs,

Tantæne animis cœlestibus iræ ?

[20] Récompensant.

condescendre a ma petite vilité[21]. Or, a dieu jusques a demain. A dieu, dist Pantagruel. Messieurs, vous qui lisez ce present escript, ne pensez que jamais gens plus feussent eslevez et transportez en pensee que feurent toute celle nuyct, tant Thaumaste, que Pantagruel. Car ledict Thaumaste dist au concierge de l'hostel de Cluny, auquel il estoyt logé, que, de sa vie, ne s'estoyt trouvé tant alteré comme il estoyt celle nuyct. Il m'est, disoyt il, advis que Pantagruel me tient a la gorge[22]: donnez ordre que beuvons, je vous prye, et faictes tant que ayons de l'eaue fraische pour me guargariser le palat.

De l'aultre cousté, Pantagruel entra en la haulte game, et de toute la nuict ne faisoyt que ravasser[23] apres

Le livre de Beda, *de Numeris et signis.*

Le livre de Plotin, *de Inenarrabilibus.*

Le livre de Procle, *de Magia.*

Les livres de Artemidore, *peri Oneirocriticon*[24].

[21] C'est le *mea parvitas* de Valere Maxime, parlant a Tibère dans la preface de ses Exemples (*Dits et Faits mémorables.*) (L.)
Ce trait prouve bien encore que quelque grand personnage que fût Thomas Morus, Pantagruel en étoit encore un bien plus grand.

[22]* Voyez le commentaire historique du chapitre II du livre I.

[24]* « On eut pu aussi le louer (Henri II), le vrai Pantagruel, sur son amour pour les belles-lettres, si la corruption de la cour, autorisée par son exemple, n'eut invité les plus beaux esprits a se signaler plutot par des poesies lascives, que par des ouvrages solides. » Voyez Moreri, au mot Henri II.

De Anaxagoras, *peri Semeion*[25].
Dinarius, *peri Aphaton*[26].
Les livres de Philistion.
Hipponax, *peri Anecphoneton*[27].

Et ung tas d'aultres, tant que Panurge luy dist: Seigneur, laissez toutes ces pensees, et vous allez coucher: car je vous sens tant esmeu en vostre esperit que bientoust tumberiez en quelque fiebvre ephemere, par cest exces de pensement; mais premier beuvant[28] vingt et cinq ou trente bonnes foys, retirez vous, et dormez a vostre aise; car de matin je respondray et argueray contre monsieur l'Angloys; et, au cas que je ne le mette *ad metam non loqui*[29], dictes mal de moy.

Voyre, mais, dist Pantagruel, Panurge mon amy, il est merveilleusement sçavant: comment luy pourras tu satisfaire? Tresbien, respondist Panurge. Je vous prye, n'en parlez plus, et m'en laissez faire: y ha il homme tant sçavant que sont les diables? Non vrayement, dist Pantagruel, sans grace divine et speciale. Et toutesfoys, dist Panurge, j'ay argué maintefoys contre eulx, et les ay faictz quinaulx et mis de cul[30]. Par ce, soyez

[24] De l'art d'interpréter les songes.
[25] Des signes.
[26] Des choses ineffables, desquelles on ne doit pas parler.
[27] Des mots qu'on ne peut prononcer.
[28] Commençant par boire.
[29] A la borne, à ne pas parler, *à quia*.

asseuré de ce glorieux Angloys, que je vous le feray demain chier vinaigre [31] devant tout le monde. Ainsi passa la nuyct Panurge a choppiner avecques les paiges, et jouer toutes les aiguillettes [32] de ses chausses a *primus* et *secundus* [33], et a la vergette [34]. Et quand vint l'heure assignee, il conduisit son maistre Pantagruel au lieu constitué. Et hardiment croyez qu'il n'y eut petit ne grand dedans Paris qu'il ne se trouvast au lieu : pensant, ce diable de Pantagruel, qui ha convaincu tous

[30] *A cul, à sac.* Allusion à la manière triomphante dont le cardinal de Lorraine sortoit de tous les débats et controverses. « Il étoit (le cardinal) fort prompt, argut et très subtil en ses paroles et devis. On disoit meme qu'il avoit un esprit familier. » Voyez Brantome, tom. IX, pag. 181.

[31] Au chapitre suivant, *Thaumaste de grand ahan se leva, mais en se levant fit ung gros pet de boulangier; car le bran vint apres, et* pissa vinaigre *bien fort, et puoyt comme touts les diables.* Chier vinaigre, pisser vinaigre, c'est faire tout en ses chausses par grande détresse. Les deux matières mélées ensemble sont appellées *vinaigre*, parce qu'elles ont quelque rapport avec le vinaigre brouillé avec cette lie limoneuse qui en est comme la mère. On traite de *pisse-vinaigre* un avare, comme pour dire, ou que son urine lui tient lieu de vinaigre, ou qu'il n'a pas moins de peine a débourser, qu'il en auroit à pisser du vinaigre. (L.)

[32] On attachoit les chausses avec des aiguillettes : et c'étoit la coutume des écoliers de ce tems-là de jouer et de parier entr'eux celles dont ils pouvoient se passer avec moins d'incommodité. Mathurin Cordier, *De corr. serm. emendat.*, au chapitre intitulé *Ludendi summa.* (L.) — Voyez la note 42 de ce chapitre.

[33] Voyez la note 73 du chapitre XXII du livre I.

[34] Nous n'avons pas mis de note sur ce jeu, au chap. XXII du liv. I. Comme on dit en Sologne *épousette* pour *vergette*, et *épouseter* pour

les resveurs et bejaunes sophistes[35], a ceste heure aura son vin[36]. Car cest Angloys est ung aultre diable de Vauvert[37]. Nous verrons qui en guaignera.

Ainsi, tout le monde assemblé, Thaumaste les attendoyt. Et lors que Pantagruel et Panurge arrivarent a la salle, tous ces grimaulx, artiens, et intrans commençarent[38] a frapper des mains, comme est leur badaulde coustume.

vergetter; le jeu de la *vergette* seroit-il le même que celui qu'on appelle *la poussette*, lequel consiste à *pousser* une épingle sur une autre? Si elle y reste en croix, on gagne. Mais il faut supposer pour cela qu'on auroit confondu *poussette* avec *époussette*.

[35] Tous les sorbonnistes, vieux et jeunes, jusqu'aux simples bacheliers. Au lieu de *bejaunes* on lit *sorbonicoles*, dans l'édition de Dolet. C'est celle de 1553 qui a fait le changement. (L.) — *Béjaune*, vient de *bec jaune:* les oiseaux qui ne sont pas encore sortis du nid ont le bec jaune.

[36] Le vin qu'on donne aux artisans, dont le métier curieux nous porte à les voir travailler. Plus haut, liv. I, chap. XXIV, il est dit que Gargantua donnoit en tous lieux le vin aux ouvriers qu'il alloit voir travailler; ce qui montre que c'est ici une raillerie que le peuple de Paris fait de Pantagruel, dont il ne s'imaginoit pas que le savant Thaumaste pût rien apprendre. (L.)

[37] Ces gens-là veulent dire que le savoir de l'anglois Thaumaste ne faisoit pas moins de bruit parmi eux, qu'en fait certain démon dans les profondes carrières de Vauvert, lorsque le vent y régne avec violence. Voyez Ménage, *Dict. étym.*, au mot VAUVERT. (L.) — Vauvert étoit un palais qui avoit été bâti par le roi Robert, à la fin du xe siècle, et donné par saint Louis aux chartreux. Aussitôt qu'il leur eut donné ce château, les revenants n'y revinrent plus; le nom d'Enfer resta seulement à la rue.

[38] Et à la ligne précédente, *arrivarent*, à la parisienne. C'est comme on lit dans l'édition de Dolet; de même qu'*entrans*, au lieu

Mais Pantagruel s'escria a haulte voix, comme si ce eust esté le son d'ung double canon, disant : Paix! de par le diable, paix! par dieu, coquins, si vous me tabustez icy, je vous couperay la teste a trestous. A laquelle parolle ilz demourarent tous estonnez comme canes, et ne osoyent seullement toussir, voyre eussent ilz mangé quinze livres de plumes. Et feurent tant alterez de ceste seule voix, qu'ilz tiroyent la langue demy pied hors la gueulle, comme si Pantagruel leur eust les gorges salees. Lors commença Panurge a parler, disant a l'Angloys : Seigneur, es tu icy venu pour disputer contentieusement de ces propositions que tu as mis, ou bien pour apprendre et en sçavoir la verité? A quoy respondist Thaumaste : Seigneur, aultre chose ne me ameine, sinon bon desir d'apprendre et sçavoir ce dont j'ay doubté toute ma vie, et n'ay trouvé ny livre ny homme qui m'ayt contenté en la resolution des doubtes que j'ay proposez. Et, au reguard de disputer par contention, je ne le veulx faire : aussi est ce chose trop vile, et le laisse a ces maraulx sophistes, lesquelz en leurs disputations ne cherchent verité, mais contradiction et debat[39].

d'*intrans* qu'il y a dans celle de 1553. Ici on lit *artiens*, et au chapitre précédent *artitiens*. (L.)

[39] *Lesquelz en leurs disputations ne cherchent verité, mais contradiction et debat.* Au lieu de ces paroles qui se trouvent dans l'édition de 1553, on lit dans celle de Dolet : *sorbillans, sorbonagres, sorbonigenes, sorbonicoles, sorboniformes, sorbonisecques, niborcisans, borbo-*

Doncques, dist Panurge, si je, qui suis petit disciple de mon maistre monsieur Pantagruel, te contente et satisfays en tout et par tout, ce seroyt chose indigne [40] d'en empescher mon dict maistre : par ce, mieulx vauldra qu'il soit cathedrant, jugeant de nos propous, et te contentant au parsus s'il te semble que je n'aye satisfaict a ton studieux desir. Vrayement, dist Thaumaste, c'est tresbien dict. Commençons doncques [41].

Or notez que Panurge avoyt mis au bout de sa

nisans, *sabornisans*, épithètes ou sobriquets, dont, à peu de tems de là, ce savant imprimeur fut payé en fagots. (L.) — Épithètes injurieuses pour la Sorbonne qui en fit depuis, à Dolet, un crime capital, qu'elle lui fit expier par le feu. C'est ainsi que la Sorbonne lui prouva qu'elle raisonnoit bien, et qu'il avoit tort. Rabelais avoit d'abord mis *sorbonniste*, comme on en peut juger, dit M. D. L., par la version des plus anciens éditeurs. *Sophiste* signifie, comme on sait, diseur de *sophismes*, ergoteur. Voyez la note 19.

40 C'est ainsi que, chap. VII de la *Vie d'Ésope* par Planudès, le philosophe Xanthus se tire d'affaire, en renvoyant à Ésope son valet, son jardinier, pour avoir la solution d'une question que le maître ne pouvoit soudre. (L.) — C'est-à-dire, que mon maître se donnât la peine de te répondre, de disputer avec toi. C'est une nouvelle preuve que Pantagruel est un grand prince.

41 *Commence*, dans la bouche de Thaumaste, ne convient qu'à l'édition de Dolet, dans laquelle c'est en effet Panurge qui, au chapitre suivant, fait les premiers signes. Il semble donc qu'on devroit lire ici *commençons*. Cependant on lit par-tout *commence*, qui même paroit quadrer à ce qu'avoit dit plus haut le même Thaumaste, que les doutes dont il cherchoit la solution étoient déja tout proposez. J'ai au reste préféré, dans le chapitre suivant, l'édition de 1553 à celle de Dolet, où ce chapitre est plus court et beaucoup moins divertissant que dans l'autre. (L.)

longue braguette ung beau floc de soye rouge, blanche, verde, et bleue, et dedans avoyt mis une belle pomme d'orange[42].

[42] Destinée à quelque dame à la première occasion. Telle étoit la galanterie françoise, encore assez avant dans le xvie siècle. Louis Guyon, liv. II, chap. vi de ses *Diverses Leçons*, où il parle de la manière dont les François s'habilloient en ce tems-là : « Les chausses-hautes estoient si jointes, qu'il n'y avoit moyen d'y faire pochettes. Mais au lieu, ils portoyent une ample et grosse brayette, qui avoit deux aisles aux deux costez, qu'ils attachoyent avec des esguillettes, une de chasque costé : et en ce grand espace qui estoit entre les dittes deux esguillettes, la chemise et la brayette, ils y mettoyent leurs mouchoirs, une pomme, *une orange*, ou autres fruits, leur bourse : ou s'ils se faschoient de porter des bourses, ils mettoient leur argent dans une fente qu'ils faisoyent à l'extérieure, environ la teste et la pointe de la ditte brayette : et n'estoit pas incivil estant à table de présenter les fruitz conservez quelque temps en cette brayette, comme encore aucuns présentent des fruicts pochetez. » (L.)

CHAPITRE XIX.

Comment Panurge feit quinault [1] l'Angloys qui arguoyt par signes.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Le Motteux dit avoir lu quelque part qu'il y avoit eu à Genève une dispute publique par signes, et peu différente de celle de Thaumaste avec Panurge, mais il n'en assigne pas l'époque. D'abord l'agresseur éleva un bras, joignit trois de ses doigts avec le pouce; et allongeant horizontalement le doigt qui restoit, l'avança dans cette direction vers son homme, qui, dans une direction semblable, opposa deux doigts à un. L'agresseur, pour répondre à ce signe, présenta deux doigts et le pouce. Le soutenant répliqua par une menace du poing. Le premier dupliqua par l'offre d'une pomme. Le dernier là-dessus tirant de sa poche un morceau

[1] Lui fit venir un pied de nez, le rendit camus, le confondit. *Quinault* est pris pour sottement attrapé, dans Verville. Le Duchat, dans Ménage, fait venir ce mot de *quin*, nom du mâle d'une guenon, et cite ce vers de Jean Le Maire de Belges :

Avecque moy le quin et la marmotte.

Cette étymologie nous paroit certaine. Voy. chap. x, note 11. Quant à celle de Ménage, qui fait venir *quinault* de *pithecus*, elle rappelle celle d'*alfana*, qu'il dérive d'*equus*.

de pain, le montra d'un air de supériorité et de mépris à son antagoniste, qui, se rendant alors, se confessa vaincu. On pria le vainqueur d'expliquer le sens de tous ces signes, et il le fit (*Rabelais s'est bien gardé d'en faire autant*). « Mon opposant, dit-il, a commencé par la menace de me crever un œil, et moi je lui ai fait entendre que je lui creverois les deux yeux. Il m'a menacé de m'arracher les miens et de m'emporter le nez: et je lui ai montré le poing, pour signifier que je lui casserois la tête. Il s'est aperçu que j'étois en colere: il m'a offert une pomme pour m'appaiser comme un enfant: et moi, en lui montrant du pain, qui est une nourriture plus convenable à des hommes faits, je lui ai fait comprendre que c'étoit à un homme, et non pas à un enfant, qu'il auroit à faire. »

Nous avons retrouvé, dans le *Moyen de parvenir*, tom. II, p. 253, la source où Le Motteux avoit lu cette anecdote. Voici comme elle y est racontée. Si nous avions pu découvrir à quelle époque le Jysquel dont il y est parlé, vivoit, on sauroit si c'est cette dispute par signes qui a donné à Rabelais l'idée de la sienne. « La dispute en est aussi bonne que celle d'un sçavant qui vint à Geneve lorsque Jysquel y faisoit ses etudes. Cellui-ci dit qu'il vouloit disputer; mais qu'il ne parloit qu'en signes. Il n'y eut personne qui voulust y entendre, d'aultant qu'en ce pays-là (c'est à Genève) ils n'ont guères de signes; ils veulent tout à droit. A la fin, il y eut un menuisier qui estoit de Montargis, parent du Démoniaque et d'un maistre d'hostel de madame la duchesse de Ferrare, et refugié à Genève pour la concupiscence; hoi! je cuidois dire *conscience* (comme il avint un jour à Tours, que le roi y étoit. Il y avoit lors une dame qui durant les jeux avoit joué conscience, qui pour cela en eut le nom tout le tems de sa vie. Je la trouvai en la rue, et je la cherchois; il m'avint de lui demander le logis de madame Conscience. Qui estes-vous, dit-elle, qui m'injuriez?

Hélas! madame, pardonnez-moi; on m'a dit que vous avez ainsi nom. — Ce sont des sots qui le disent. — Je ne le dis donc plus). Ce menuisier dit qu'il disputeroit avec ce sçavant, selon les accords. On les met sur un échafaud, devant le monde. Ce sçavant se présentant resolument devant ce menuisier, auquel on avoit baillé une robe ministrale et un bonnet consistorial; et, levant le bras, haussa la main, fermant le poing, en lui montrant un doigt: le menuisier lui en montra deux. Le sçavant en présenta trois, à sçavoir le pouce et les deux doigts: le menuisier lui montra le poing clos. En après, le sçavant lui montra une pomme: le menuisier, cherchant en sa pochette, trouva un petit morceau de pain, et le lui montra. Adonc le sçavant, tout ravi en admiration, se retira; puis dit qu'il avoit là trouvé le plus docte homme du monde; et tant que ce bruit a duré, l'école de Genève a été en reputation. Depuis, on prit à part le menuisier, et on lui demanda qu'il avoit agi reciproquement avec cet autre. Il nous dit: Voire, c'est un homme fin! il m'a menacé de me pocher un œil, et je lui ai fait signe que je lui en pocherois deux. Puis il m'a menacé de m'arracher les deux yeux, et m'enlever le nez; et je lui ai montré le poing, avec quoy je l'assommerois. Et, comme il m'a vu en colere, il m'a présenté une pomme, pour m'appaiser comme un enfant; je lui ai fait voir que je n'avois que faire de lui, et que j'avois du pain qui valoit mieux. »

« Il peut se faire, dit de Marsy, sur le récit de Le Motteux, que Rabelais ait eu en vue de critiquer une pareille dispute, arrivée de son temps dans quelque académie célèbre, et qui peut-être fit grand bruit parmi les sçavants. »

M. Dulaure, *Histoire de Paris*, tome I, page 439, donne une autre origine à cette pantomime; la voici : « Au XIVᵉ siecle, Bartole imagina de décrire un procès fort extraordinaire et dont voici l'exposé succinct. Le diable intente,

devant le tribunal de Jésus-Christ, une action contre le genre humain. La Vierge Marie plaide pour les hommes, et gagne sa cause. La sentence qui intervint, datée du 6 avril 1311, est rédigée par saint Jean l'évangéliste, qui remplit les fonctions de greffier. Le diable, condamné au supplice éternel, se désespere, déchire ses habits, et se retire au fond des enfers. Les anges, joyeux, viennent féliciter la Vierge Marie sur sa victoire, et chantent en chœur le *Salve Regina*. Pour paroître sçavans, ces premiers commentateurs écrivirent que la loi *hortensia* avoit pour auteur un certain roi appelé *Hortensius*; que la loi *fusia caninia* se rapportoit à un chien de jardinier qui ne veut pas permettre à d'autres animaux de manger des herbes dont lui-même ne peut se nourrir (cette explication étoit sans doute fondée sur le proverbe du chien du jardinier); que la loi des douze tables avoit pour origine l'aventure suivante. Les Romains desirant avoir de bonnes lois, firent demander celles des Grecs. Ceux-ci, avant de satisfaire à cette demande, envoyèrent à Rome un sage, chargé de prendre des renseignemens sur l'état civil et religieux des habitans de cette ville. Les Romains opposerent au sage grec un fou de leur pays, qui parvint par des signes à lui démontrer le mystère de la Sainte-Trinité. Alors ce sage, édifié, jugea les Romains dignes d'avoir les lois des Grecs. Rabelais a parodié ce conte dans son chapitre intitulé : *Comment Panurge feit quinault l'Angloys qui arguoyt par signes.*»

Nous pensons, nous, qu'il a bien pu vouloir se moquer ici des disputes où l'on ne s'entend pas, et qui n'ont lieu que faute de fixer d'avance la valeur des mots, signes des idées, ou des négociations diplomatiques en général, et en particulier de celles qui eurent lieu à Cambrai pour la paix, en 1529, entre Thomas Morus et le cardinal de Tournon, peut-être; car nous n'avons pu trouver quel étoit le négociateur du côté de la France; ou bien de quelque idée chi-

mérique semblable de l'*Utopie* ou plan de république de ce chancelier d'Angleterre, laquelle a paru pour la première fois en 1518, et où il y a bien d'autres idées qui ne sont pas moins chimériques, telles que celles où il voudroit qu'il se fît partage égal des biens entre tous les citoyens; que les fiancés se vissent tout nus avant de se marier; que lorsque un malade est désespéré, il se donnât ou se fît donner la mort, etc., etc. Au reste, Rabelais avoit un modèle de ce langage par signes, dans les disciples de Pythagore qui, gardant un silence de cinq ans, et dans les trappistes qui, observant un silence éternel entre eux, ne s'exprimoient que par signes.

Selon Le Duchat, « on ne doit pas chercher de mystères dans tous ces plaisans signes et gestes, en quoi Rabelais fait consister la dispute d'entre Thaumaste et Panurge. Il ne s'agit ici que de tourner en ridicule la prétendue science des signes et des nombres, enseignée par le vénérable Béde, et trop estimée par Thaumaste, Anglois comme lui. Rabelais donne cette commission au badin Panurge, qui pour un signe que lui fait l'autre lui en rend deux, et des plus extravagans. Accurse a égayé sa glose (sur la loi 2, au Dig. *de Orig. Juris.*) d'une singerie approchante, qu'il dit s'être anciennement passée dans Rome, entre un philosophe grec et un fou que les Romains lui mirent en tête. A tous les signes mystérieux de ce Grec, le fou en opposa de fort fantasques, qui, comme ici par Thaumaste, furent pris par le philosophe pour autant de savantes réponses à tous ses doutes et toutes ses objections. »

Un autre interprète voit dans cette singulière pantomime de Thaumaste et de Panurge une satire bien adroite et bien forte de la conduite immorale et scandaleuse du cardinal de Lorraine, qui avoit alors huit ans. Voici l'explication détaillée qu'il en donne.

L'Angloys leva en l'aer les deux mains, en forme de cul de

poule... Les doigts des deux mains, réunis en cul de poule, désignent l'union conjugale, l'acte de mariage. Le battement des deux mains, ainsi conformées, réitéré par quatre fois, marque le nombre de ces unions conjugales; et l'action de frapper d'une main dans l'autre est encore la manière dont les païsans concluent un marché, et indique par conséquent ici que le mariage est conclu et consommé.

Panurge... leva la main droite... La main droite que Panurge lève en réponse, et dont il met le pouce sous les doigts étendus de la même main, *avec clignement d'œil*, signifie que son système particulier est de n'user que des jouissances secrètes et prises à la dérobée; la main gauche, qu'il élève de même, avec extension des doigts et élévation du pouce, et ensuite les deux mains qu'il tient au milieu, comme visant au nez de l'Anglois, signifient qu'il entend prendre ces jouissances à droite et à gauche, et au milieu, c'est-à-dire partout où il les trouvera, et chez Thaumaste lui-même, s'il en trouvoit l'occasion.

Et si Mercure, dit l'Angloys... C'est-à-dire : Et si le mercure s'en mêle? Si par votre intempérance il vous faut recourir aux grands remèdes? Ici Panurge interrompt l'Anglois pour bonnes raisons. Le jeu des mains, tant de la droite que de la gauche, de l'Anglois, *en feignant mouvoir l'entendement en l'aer*, est évidemment un signe d'interpellation fait à Panurge, équivalent à cette question : Mais que dira le public d'une conduite comme la vôtre?

Panurge de ce non etonné... tira sa trismegiste braguette... Panurge là-dessus, tirant sans s'étonner, de sa grande braguette ou culotte, un tronçon de côte de bœuf blanche et deux pièces, l'une d'ébeine, l'autre de brésil incarnat, qu'il fait choquer ensemble en bonne symétrie (emblême des instrumens des joies du mariage et de leur jeu); le tout, en fredonnant de la bouche joyeusement, veut dire qu'il se met, à cet égard, absolument au-dessus du qu'en dira-t-on.

et se moque de toute espèce de remontrance, sur-tout de celle de Thaumaste.

Comme jadis maintenoyt Le Seigneur... Ce Le Seigneur étoit probablement quelque sophiste du tems.

Panurge soudain mist le poulce... Cette pantomime rentre dans le même sens. La main droite, dont l'Anglois met l'index dans la boucle ou trou de la gauche, en observant de le mettre par-dessus et non par-dessous, comme faisoit Panurge, signifie que Thaumaste propose à Panurge, comme chose plus régulière, de contracter tout simplement un mariage légitime, qui lui procureroit des jouissances louables.

Panurge frappa les mains l'une contre l'autre, et souffle en paulme... Ce qui veut dire qu'il se moque constamment de Thaumaste. Il met encore l'index dans la boucle ou trou de la main gauche, le tirant et mettant souvent, ce qui exprime bien son ferme propos de ne suivre que ses penchans dissolus. Finalement, le menton qu'il avance, en regardant attentivement Thaumaste, est le signe de la dérision ou du mépris qu'il témoigne à son adversaire.

Thaumaste enfle ses oues comme ung cornemuseur.... Ce qui signifie que Thaumaste persiste à vouloir faire entendre à Panurge qu'avec la conduite qu'il s'obstine à tenir il ne peut manquer d'être montré au doigt et décrié universellement.

Panurge respond en mettant le doigt de la main gauche au trou du c.., et de la bouche tiroyt l'aer... Ce qui signifie qu'il méprisoit tous ces avis, et étoit résolu à gober tous les propos et médisances qu'on pouvoit répandre sur son compte.

Mais Thaumaste met le poulce de la main gauche sur le bout du nez, en fermant le reste de la main... Ce qui signifie qu'il ne sauroit approuver, et que personne n'approuvera jamais son plan de vie.

Dont Panurge mist les deux maistres doigts a chascun cousté

de sa bouche, les retirant tant qu'il pouvoyt... C'est-à-dire, Panurge, pour toute réponse, fit à Thaumaste la plus épouvantable grimace, ce qui s'entend à merveille.

Adoncques, tout le monde assistant et escoutant en bonne silence[2], l'Angloys leva hault en l'aer les deux mains separement, clouant toutes les extremitez des doigtz en forme qu'on nomme en chinonnoys cul de poulle[3], et frappa de l'une l'aultre par les ongles quatre foys; puis les ouvrit, et ainsi a plat de l'une frappa l'aultre en son strident[4] une foys, derechief les joignant comme dessus frappa deux foys, et quatre foys derechief les ouvrant. Puys les remit joinctes et estendues l'une jouxte l'aultre, comme semblant devotement dieu prier. Panurge soubdain leva en l'aer la main dextre, puys d'icelle mist le poulce dedans la narine d'icelluy cousté, tenant les quatre doigtz estenduz et serrez par leur ordre en ligne parallele a la pinne du nez, fermant l'oeil gausche entierement, et guignant du dextre avec profunde depression de la sourcille et paulpiere. Puys la gausche leva hault, avecques fort serrement et

[2] Dans l'édition de Dolet et dans celle de 1553, silence est féminin : ce qui fait voir qu'en ce tems-là on n'avoit pas encore bien fait attention à la règle. *Esto fœmineum quod convenit.* Je ne sache que les nouvelles éditions où on lise *bon silence.* (L.)

[3] Voyez le commentaire. — [4] D'un son strident, bruyant

extension des quatre doigtz et elevation du poulce, et la tenoyt en ligne directement correspondente a l'assiete de la dextre, avec distance entre les deux d'une coubdee et demye. Cela faict, en pareille forme baissa contre terre l'une et l'aultre main finablement les tint on mylieu, comme visant droict au nez de l'Angloys.

Et si Mercure, dist l'Angloys. La Panurge interrompt, disant: Vous avez parlé, masque [5]. Lors feist l'Angloys tel signe. La main gausche toute ouverte il leva hault en l'aer, puys ferma au poing les quatre doigtz d'icelle, et le poulce estendu assit sus la pinne du nez. Soubdain apres leva la dextre toute ouverte, et toute ouverte la baissa, joignant le poulce aulieu que fermoyt le petit doigt de la gausche, et les quatre doigtz d'icelle mouvoyt lentement en l'aer. Puys, au rebours, feit de la dextre ce qu'il avoyt faict de la gausche, et de la gausche ce que avoyt faict de la dextre. Panurge, de ce non estonné, tira en l'aer sa trismegiste [6] braguette de la gausche, et, de la dextre, en tira ung transon de coste bovine blanche, et deux pieces de bois de forme pareille, l'une d'ebene noir, l'aultre de bresil incarnat, et les mist

[5] Parler, quand on s'étoit proposé de ne se faire entendre que par signes, c'est faire la même faute que fait un masque qui après avoir pris bien de la peine pour se déguiser, se fait connoître à la parole. (L.)

[6] Trois fois grande.

entre les doigtz d'icelle en bonne symmetrie; et, les chocquant ensemble, faisoyt son, tel que font les ladres en Bretaigne avecques leurs clicquettes[7], mieulx toutesfoys resonnant et plus harmonieux: et de la langue contracte dedans la bouche fredonnoyt joyeusement, tousjours reguardant l'Angloys.

Les theologiens, medicins, et chirurgiens pensarent que, par ce signe, il inferoyt l'Angloys estre ladre. Les conseillers, legistes, et decretistes pensoyent que, ce faisant, il vouloyt conclurre quelque espece de felicité humaine consister en estat de ladrerie, comme jadis maintenoyt le Seigneur. L'Angloys pour ce ne s'effraya, et, levant les deux mains en l'aer, les tint en telle forme que les troys maistres doigtz serroyt au poing, et passoyt les poulces entre les doigtz indice et moyen: et les doigtz auriculaires demouroyent en leurs estendues; ainsi les presentoyt a Panurge, puys les accoubla de mode que le poulce dextre touchoyt le

[7] Instrument de ladre, dit Ménage, qui cite ce passage de Rabelais; et Graverol, qui, dans une note sur les *Arrêts notables de la Roche-Flavin*, liv. VII, titre 80, qui est *Des Ladres*, arrêt 1, dit: « On les vouloit contraindre de porter le bois de trois langues. On l'appelle aussi *la languette*, qui est la même chose que *cliquette*... laquelle tire son nom du bruit et de l'usage que les lépreux en font. On l'appelle encore *la claquette;* et dans ces vieux livres elle est désignée sous le nom de *cresserelle* ou de *crecerelle*, indifféremment, à cause du bruit et du son qu'elle fait. » Ce mot, ainsi que *claquettes*, *cliquetis*, *cliques*, et *claques*, est une onomatopée.

gausche, et le doigt petit gausche touchoyt le dextre. A ce Panurge, sans mot dire, leva les mains, et en feit tel signe : de la main gausche il joignit l'ongle du doigt indice a l'ongle du poulce, faisant au mylieu de la distance comme une boucle; et, de la main dextre, serroyt tous les doigtz au poing, excepté le doigt indice, lequel il mettoyt et tiroyt souvent par entre les deux aultres susdictz de la main gausche; puys de la dextre estendit le doigt indice et le mylieu, les esloignant le mieulx qu'il pouvoyt, et les tirant vers Thaumaste : puys mettoyt le poulce de la main gausche sus l'anglet de l'oeil gausche, estendant toute la main comme une aesle d'oiseau, ou une pinne de poisson, et la mouvant bien mignonnement de ça et de la; aultant en faisoyt de la dextre sus l'anglet de l'oeil dextre.

Thaumaste commença paslir et trembler, et luy feit tel signe. De la main dextre il frappa du doigt mylieu contre le muscle de la vole[8] qui est au dessoubz le poulce; puys mist le doigt indice de la dextre en pareille boucle de la senestre : mais il le mist par dessoubz, non par dessus, comme faisoit Panurge. Adoncques Panurge frappe la main contre sus l'aultre[9], et souffle en paulme[10] : ce faict, met encores le doigt indice de la dextre

[8] La paume de la main; du latin *vola*, qui a le même sens.

[9] C'est comme on lit par-tout; *les mains* seroit meilleur. (L.)

en la boucle de la gausche, le tirant et mettant souvent : puys estendit le menton, reguardant ententivement Thaumaste. Le monde, qui n'entendoyt rien a ces signes, entendit bien qu'en ce il demandoyt sans dire mot, a Thaumaste : Que voulez vous dire la? De faict, Thaumaste commença suer a grosses gouttes, et sembloyt bien ung homme qui feust ravy en haulte contemplation. Puys s'advisa, et mist tous les ongles de la gausche contre ceulx de la dextre, ouvrant les doigtz, comme si ce eussent esté demys cercles, et esleVoyt tant qu'il pouvoyt les mains en ce signe.

A quoy Panurge soubdain mist le poulce de la main dextre soubs les mandibules, et le doigt auriculaire d'icelle en la boucle de la gausche; et en ce poinct faisoyt sonner ses dentz bien melodieusement, les basses contre les haultes.

Thaumaste, de grand ahan[11], se leva; mais, en se levant, feit ung gros pet de boulangier : car le bran vint apres, et pissa vinaigre[12] bien fort, et puoyt comme tous les diables : les assistans commençarent se estouper le nez, car il se conchioyt d'angustye; puys leva la main dextre, la clouant[13] en telle facon qu'il assembloyt les boutz de tous

[10] C'est ce qu'il appelle *huscher en paulme*, liv. I, chap. VI. Voy. la note 7.

[11] De grande fatigue, bien fatigué. — [12] Eut grand'peur.

[13] La fermant. De *claudere*. Ce mot en cette signification se lit encore ailleurs dans Rabelais. (L.) — [14] Au commencement du chap.

les doigtz ensemble, et la main gausche assit toute pleine sus la poictrine. A quoy Panurge tira sa longue braguette avecques son floc, et l'estendit d'une coubdee et demye, et la tenoyt en l'aer de la main gausche, et de la dextre print sa pomme d'orange, et, la jectant en l'aer par sept foys, a la huictiesme la cacha au poing de la dextre, la tenant en hault tout coy, puys commença secouer sa belle braguette, la monstrant a Thaumaste.

Apres cela Thaumaste commença enfler les deux joues comme ung cornemuseur, et souffloyt comme s'il enfloyt une vessie de porc. A quoy Panurge mist ung doigt de la gausche au trou du cul, et de la bouche tiroyt l'aer comme quand on mange des huistres en escalle, ou quand on hume sa souppe; ce faict, ouvre quelque peu de la bouche, et avecques le plat de la main dextre frappoyt dessus, faisant en ce ung grand son et profund, comme s'il venoyt de la superficie ou diaphragme par la trachee artere, et le feit par seze foys. Mais Thaumaste souffloyt tousjours comme une oye. Adoncq Panurge mist le doigt indice de la dextre dedans la bouche, le serrant bien fort avecques les muscles de la bouche, puys le tiroyt; et, le tirant, faisoyt ung grand son, comme quand les petitz garçons tirent d'ung canon de sulz [14]

[14] De *sureau*. En Anjou et en Normandie le sureau s'appelle *sus*, et l'un et l'autre viennent de *sambucus*. A Metz et en Lorraine ces ca-

avecques belles rabbes[15], et le feit par neuf foys.

Alors Thaumaste s'escria : Ha, messieurs, le grand secret! il y a mis la main jusques au coubde : puys tira ung poignard qu'il avoyt, le tenant par la poincte contre bas. A quoy Panurge print sa longue braguette, et la secouoyt tant qu'il pouvoyt contre ses cuisses : puys mist ses deux mains liees en forme de pigne sus sa teste, tirant la langue tant qu'il pouvoyt, et tournant les yeulx en la teste, comme une chievre qui se meurt. Ha j'entendz, dist Thaumaste, mais quoy? faisant tel signe qu'il mettoyt le manche de son poignard contre la poictrine, et sus la poincte mettoyt le plat de la main en retournant quelque peu le bout des doigtz. A quoy Panurge baissa sa teste du costé gausche, et mist le doigt myllieu en l'aureille dextre, eslevant le poulce contre mont. Puys croisa les deux bras sus sa poictrine toussant par cinq foys, et, a la cinquiesme, frappant du pied droict contre terre; puys leva le bras gausche, et, serrant tous les doigtz au poing, tenoyt le poulce contre le front, frappant de la main dextre par six foys contre la poictrine. Mais Thaumaste, comme non content de ce, mist le poulce de la

nons de sureau, dont les enfans tirent en ce païs-là avec des pois mâchez, se nomment *petures* à cause du son qu'ils rendent. (L.) — Le sureau s'appelle encore *seus*, en Sologne.

[15] C'est comme les Limousins appellent leurs navets. (L.)

gausche sus le bout du nez, fermant le reste de la dicte main. Dont Panurge mist les deux maistres doigtz a chascun cousté de sa bouche, le retirant[16] tant qu'il povoyt, et monstrant toutes ses dentz : et des deux poulces rabaissoyt les paulpieres des yeulx bien profundement, en faisant assez laide grimace, selon que sembloyt es assistans.

[16] Retirant chaque côté de la bouche. C'est ainsi qu'on lit dans les meilleures éditions. Le dernier éditeur lit : *la retirant*.

CHAPITRE XX.

Comment Thaumaste raconte les vertuz et sçavoir de Panurge.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Thaumaste s'avoue enfin vaincu par Panurge, et lui paye *à haute voix, devant toute l'assistance*, le tribut d'éloges dû à la supériorité de ses talents, et à ceux de Pantagruel, son maître.

Adoncques se leve Thaumaste, et, ostant son bonnet de la teste, remercia ledict Panurge doulcement. Puys dist a haulte voix a toute l'assistance: Seigneurs, a ceste heure puys je bien dire le mot evangelicque, *et ecce plusquam Salomon hic*[1]. Vous avez icy un thesaur incomparable en vostre presence, c'est monsieur Pantagruel; duquel la renommee me avoyt icy attiré du fin fond d'Angleterre, pour conferer avecques luy des problemes

[1]* Évang. selon saint Luc, vers. 31 (chap. xi). C'est aussi ce que dit l'histoire de Charles de Lorraine : « Il parloit également bien de toutes choses, et ses entretiens familiers n'étoient pas moins éloquents que ses discours publics. » Voyez Varillas, *Vie de Henri II*, p. 45.

insolubles tant de magie, alchymie, de caballe, de geomantie, d'astrologie que de philosophie : lesquelz j'avoys en mon esperit. Mais, de present, je me courrouce contre la renommee, laquelle me semble estre envieuse contre luy, car elle n'en rapporte la milliesme partie de ce qu'en est par efficace[2]. Vous avez veu comment son seul disciple m'ha contenté, et m'en ha plus dict que n'en demandoys : d'abundant m'ha ouvert et ensemble solu d'aultres doubtes inestimables. En quoy je vous peulx asseurer qu'il m'ha ouvert le vray puitz et abysme de encyclopedie[3], voyre en une sorte que je ne pensoys trouver homme qui en sceust les premiers elemens seullement; c'est quand nous avons disputé par signes, sans dire mot ny demy. Mais a tant je redigeray par escript ce que avons dict et resolu, affin que l'on ne pense que ce ayent esté mocqueries, et le feray imprimer, a ce que chascun y appreigne comme j'ay faict. Doncq povez juger ce que eust peu dire le maistre, veu que le disciple ha faict telle proesse : car *non est discipulus super magistrum*[4].

[2] De ce qui en est en effet.

[3] Ἐγκυκλοπαιδία, le cercle ou l'universalité des connoissances humaines; mot composé de ἐν, en, κύκλος, cercle, παιδεία, institution, instruction : *Orbis ille doctrinæ, quem græci ἐγκυκλοπαιδείαν vocant*, dit Quintilien.

[4] C'est un mot d'*Évangile*. Voyez Luc, chap. VI, vers. 40. Cette flatterie est bien le langage d'un courtisan.

En tout cas dieu soit loué, et bien humblement vous remercie de l'honneur que nous avez faict a cest acte. Dieu vous le retribue eternellement. Semblables actions de graces rendit Pantagruel a toute l'assistance, et de la partant, mena disner Thaumaste avecques luy, et croyez qu'ilz beurent a ventre desboutonné, car en ce temps la on fermoyt les ventres a boutons, comme les colletz de present [5], jusques a dire dond venez vous? Saincte dame, comment ilz tiroyent au chevrotin [6]! et flaccons d'aller, et eulx de corner, tire,

[5] *Car en ce temps la on fermoyt les ventres a boutons, comme les colletz de present.* Tout ceci n'est point dans l'édition de Dolet; c'est celle de 1553 qui l'a ajouté. Rabelais parle des ventres, emboitez anciennement dans des pourpoints si longs qu'ils aboutissoient aux aînes. (L.) — « Les paroles qui précèdent, dit aussi l'abbé de Marsy, ne se trouvent point dans l'édition de Dolet, qui eût tout aussi bien fait de supprimer encore celles qui suivent. »

[6] Buvoient. Cette expression est du Dauphiné et des autres provinces où l'on met le vin dans des outres faits de peaux de *chèvre.* Tirer au chévrotin se dit aussi dans la signification de *boire à qui mieux mieux;* et alors c'est une métaphore prise du *tiroir* en fait de fauconnerie. Ce tiroir, qui est un éteuf couvert de peau de chèvre ou autre, se couvre de viande qui y est attachée avec force courroyes; en sorte que le faucon trouve à peine le moyen d'y ficher son bec. Cette difficulté, qui lui augmente l'appétit et l'envie de manger, le porte à faire de grands efforts pour arracher la viande du leurre. Ce qui lui fait ensuite jetter quantité de phlegmes qui sans cela auroient pu l'étouffer. Au chap. xx du liv. IV, frère Jean appelle *tiroir* son *Bréviaire,* dans la même signification. Dans le *De corr. serm. emend.* de Mat. Cordier, chap. LVIII, n. 63, édit. de 1539, *tirer au chévrotin* se prend pour donner de l'argent comme d'une bourse d'une peau de *chèvre.* Enfin, le dictionn. fr.-ital. d'Oudin, je ne sais sur quoi fondé, inter-

baille, paige, vin, boutte de par le diable, boutte, il n'y eut celluy qui ne beust vingt cinq ou trente muidz. Et sçavez comme? *sicut terra sine aqua*, car il faisoyt chauld, et dadvantaige s'estoyent alterez. Au reguard de l'exposition des propositions mises par Thaumaste, et significations des signes desquelz ilz uzarent en disputant, je vous les exposeroys selon la relation d'entre eulx mesmes : mais l'on m'ha dict que Thaumaste en feit ung grand livre imprimé a Londres, auquel il declaire tout sans rien laisser : par ce je m'en deporte pour le present.

prète *tirer au chévrotin* par *vomitare il pasto*. Ce seroit plutôt écarter la dragée, comme on parle. Il y a une sorte de menu plomb appellé *chévrotine*, parce qu'on se sert de cette dragée à la chasse du *chevreuil*. (L.) — Bonne Vierge, comme ils buvoient !

CHAPITRE XXI.

Comment Panurge feut amoureux d'une haulte dame de Paris.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Panurge, en réputation d'homme à bonnes fortunes dans Paris, entreprit la conquête d'une des grandes dames de la ville. Il lui fit d'abord les déclarations et propositions les plus hardies, et finit par vouloir l'embrasser de force. La dame menaca d'appeler au secours : Panurge alors essaya de la séduire par argent et par des promesses ; mais voyant que tout cela étoit inutile, il la quitta brusquement en lui disant qu'il lui faisoit trop d'honneur, et en l'injuriant.

L'aventure de Panurge avec une haute dame de Paris est si semblable à celle du cardinal de Lorraine avec dona Beatrix de Portugal, duchesse de Savoye, qu'elle suffiroit seule pour établir que ce cardinal est le vrai Panurge de Rabelais, s'il n'eût pas été trop jeune quand Rabelais écrivoit son livre II : on va en juger.

« Un jour il voulut baiser par force la duchesse (Béatrix) de Savoye (le cardinal passoit alors par le Piémont pour aller à Rome), et comme elle s'y refusoit absolument : Est-ce avec moi, lui dit-il, qu'il faut user de cette mine et facon? Je baise bien la reine, ma maîtresse, qui est la plus grande reine du monde ; et je ne vous baiserois pas, vous qui n'êtes

qu'une petite duchesse crottée? Et si, veux que vous sachiez que j'ai couché avec des dames aussi belles, et d'aussi ou plus grande maison que vous. » Brantôme, tom. IV, p. 324; *idem*, tom. XIX, p. 122. En vérité, il n'y a ici de différence que dans le nom des personnages et le lieu de la scène! et il ne manque que la date à cette aventure, pour achever de prouver l'identité. Voici ce que Bernier en dit:

« Le chapitre XXI est une galanterie de Panurge, qui s'appelleroit aujourd'hui une insigne effronterie et impudence; car ce n'est rien de ce que nous appellons amitiés, amourettes, amours; loin d'être de ces amours dans les régles dont un poëte italien a dit:

> Brama assai, poco spera, et nulla chiede.

C'est un étrange galand, un frappe d'arrivée, un soldat qui plante téméraireiment l'échelle au pied du mur sans sçavoir à quoi cela peut aboutir. C'est ainsi que Coquillard nous dépeint certain galand de son temps, et une femme bien plus commode que celle qu'on voit en l'affaire de Panurge; car si elle ne répond pas d'abord au galand suivant sa demande, enfin elle lui donne contentement, et voici comment:

> Or ça, parlons d'autre latin:
> Comment vous va, mon musequin?
> Où est monsieur votre mari?
> — Par ma foi, monsieur mon ami,
> Il s'en va en commission.
> — Or ça, j'ai une occasion
> De coucher ennuit avec vous.
> — Ha! monsieur, que me dites-vous?
> Je seroys deshonorée.
> — Ne faictes pas tant la sucrée,
> Sçavez-vous bien que m'avez dit?
> — J'aimeroys mieulx estre noyée
> Que vous en fussiez esconduit. »

« Pour la dame parisienne, la réponse qu'elle fit à Panurge est bien différente de celle-là ; bien loin d'être même de celles qui marchandent quand elles voyent la tête prise dans leurs lacets... Les mémoires de ce temps-là sont pleins des manieres de faire l'amour à la cour et à la ville. On entroit d'abord en matière, et si les déclarations des grands, faites par procureurs ne suffisoient pas, on passoit aux présents, et de là à la violence. Point de Vénus uranines, toutes Vénus nocturnes, sombres, ténébreuses, et pour ainsi dire infernales, *inferni raptoris equos*, tant on faisoit peu de façon d'enlever les femmes et les filles. »

Panurge commença estre en reputation en la ville de Paris, par ceste disputation qu'il obtint contre l'Angloys, et faisoyt des lors bien valloir sa braguette, et la feist au dessus esmoucheter de broderie a la romanicque[1]. Et le monde le louoyt publicquement, et en feut faicte une chanson, dont les petitz enfans alloyent a la moustarde ; et estoyt bien venu en toute compaignie des dames et damoiselles, en sorte qu'il devint glorieux, si bien qu'il entreprint venir au dessus d'une des grandes dames de la ville.

De faict, laissant ung taz de longs prologues et protestations que font ordinairement ces dolens contemplatifz amoureux de caresme[2], lesquelz

[1] A la romaine, à l'italienne.

[2] Mellin de Saint-Gelais, au mot *Caresme* de son *Almanach*,

point a la chair ne touchent, luy dist ung jour : Madame, ce seroyt bien fort utile a toute la republicque, delectable a vous, honneste a vostre lignee, et a moy necessaire que feussiez couverte de ma race; et le croyez, car l'experience vous le demonstrera. La dame, a ceste parolle, le recula[3] plus de cent lieues, disant : Meschant fol, vous appartient il me tenir telz propous? A qui pensez vous parler? Allez, ne vous trouvez jamais devant moy, car, si n'estoyt pour ung petit, je vous feroys coupper bras et jambes.

Or, dist il, ce me seroyt bien tout ung d'avoir bras et jambes couppez, en condition que nous feissions vous et moy ung transon de chiere lie[4],

adressé par lui à une madame de Goguier, vante ainsi ce même almanach :

> Au caresme il ne peut faillir,
> Car onc vous n'en peustes faillir
> Depuis qu'on vous fit approcher
> D'un qui point ne touche à la chair. (L.)

[3] Le repoussa. Commines, liv. III, chap. x : « Ceux de dedans ne saillirent point, aussi ilz pouvoient veoir largement gens prests à les *reculer*, s'ils fussent saillis. » C'est comme porte le vieux exemplaire, au lieu de *recueillir* qu'on lit dans les dernières éditions de Paris. (L.)

[4] Dans le françois du siècle de Rabelais, faire un *transon*, un *tranҫon* ou un *tronҫon* de chère lie, c'étoit, sinon faire chère entière, du moins tâter joyeusement de quelque friand morceau. Ainsi, c'est par rapport à ce que la dame Parisienne vouloit faire couper bras et jambes à l'entreprenant Panurge, que sans se démonter il lui parle de *tronҫon* ou de *tranche* de bonne chère. Il appelle *lie* et *liée* cette chère, par allusion de *lie lœta* à *liée ligata*, et de *chère* à chair. La bonne

jouans des manequins[5] a basses marches : car (monstrant sa longue braguette) voicy maistre Jean Jeudy[6] qui vous sonneroyt une antiquaille[7]

chère qu'entend ici Panurge est appellée *bonne ouvrage* en cet endroit de la XCIII^e des *Cent Nouvelles nouvelles :* « Il apperceut nos deux amans qui s'étoient mis à faire un tronson de bonne ouvrage. » (L.)

[5] Jouer des manequins, *far l'atto venereo*, dit le dictionnaire françois-italien d'Oudin. Voyez au chapitre LIII du liv. I, la note sur le mot *manequins.* On a dit dans la même signification *s'employer au bas mestier.* Le sommaire de l'*Histoire de Naples*, par Collenucio, liv. V, fol. 204, de la traduction de Denys Sauvage, imprimée en 1546 : « Finalement il mourut tout exténué de s'estre excessivement et trop souvent employé au service de la Royne, en matière de *bas mestier*, auquel elle prenoit plaisir sur tout. » Au chapitre XI du présent livre il y a seulement *jouer des manequins.* Ici l'auteur ajoute *à basses marches* par rapport à Panurge, lequel, si la dame dont il étoit épris lui eût fait couper bras et jambes, auroit été du moins encore propre pour le jeu des manequins, où il ne faut pas s'élever si haut que ce ne soit proprement l'office des *bas-ménétriers* de donner cette espèce d'aubade. (L.) — C'est-à-dire, dans le sens de l'auteur, jouant des mains à bas bruit ou à bas mouvement, ce qui, en amour, s'entend à merveille. Les *manequins* étoient anciennement ce qu'on a appelé depuis *castagnettes*, petit instrument dont on se garnissoit les deux mains pour marquer la mesure en dansant ; d'où l'on voit clairement que le mot *manequin*, dans le sens qu'il est ici employé, est le diminutif de *main*, comme *musequin*, qu'on vient de lire dans le passage de Coquillard, est le diminutif de *museau. Jouer des manequins* c'est donc, dans le sens obscène, jouer des petites mains, des menottes, des castagnettes. Cette expression n'est expliquée que trop clairement, par *se prostituer, être garce*, dans les *Curiosités* d'Oudin.

[6] *Jean Jeudy* doit être le même que *Jean Chouart* ou Priape de la note 21. *Jeudi* est mis ici pour *Jupiter* ou *Jupin*, maître galant à qui ce jour est consacré.

[7] Précédemment déja, au XIIe chapitre : « Dois-je endurer.... « qu'on me vienne ratisser et tabuster le cerveau, me sonnant l'an-

dont vous sentiriez jusques a la mouelle des os. Il est gualand, et vous sçait tant bien trouver les alibiz forains, et petitz poulains grenez en la ratouere[8], que apres luy n'y ha que espousseter.

A quoy respondit la dame : Allez, meschant, allez, si vous me dictes encores ung mot, je appelleray le monde, et vous feray icy assommer de coups. Ho, dist il, vous n'estes tant male que vous dictes ; non, ou je suys bien trompé a vostre physiognomie : car plustost la terre monteroyt es cieulx, et les haults cieulx descendroyent en l'abysme, et tout ordre de nature seroyt perverty, qu'en si grande beaulté et elegance comme la

« tiquaille ? » L'antiquaille étoit une ancienne danse fort gaillarde, dont il est croyable que certain *Jean Jeudi* ménétrier avoit été l'inventeur, et laquelle étoit comme la *Hussarde*, que depuis peu d'années on a fait danser aux marionettes françoises. Ainsi le *régal* que Panurge offroit à sa dame, étoit à peu près la même musique que Francion donnoit aux jeunes et jolies villageoises. Au chapitre XVI des *Navigations de Panurge*, l'Antiquaille est mise entre les danses des lanternes avec les falots. (L.) — L'Antiquaille étoit un ancien branle de danse.

[8] *Poulains grenez*, tumeurs véroliques appellées de la sorte, parce qu'elles poussent des pustules. *Ratouere* ici, c'est proprement la retraite d'un *rat*, et ce mot se trouve en cette signification dans le roman de Gauvain, cité par Borel au mot RATOIRE. Panurge assure ici sa dame qu'elle peut hardiment se donner à lui, sans crainte d'aucun mal vénérien. (L.) — « Si les *poulains grainez*, dit avec raison l'abbé de Marsy, signifient *tumeurs véroliques*, comme l'assure Le Duchat, il me semble que la dame doit tirer du discours de Panurge une conséquence toute opposée à celle de Le Duchat. » Voyez au reste le chapitre XXX du livre V, où cette expression reparoît.

vostre y eust une goutte de fiel, ny de malice. L'on dict bien qu'a grand poine

> Veit on jamais femme belle
> Qui aussi ne feust rebelle :

mais cela est dict de ces beaultez vulgaires. La vostre est tant excellente, tant singuliere, tant celeste, que je croy que nature l'ha mise en vous comme ung parragon[9], pour nous donner entendre combien elle peult faire, quand elle veult employer toute sa puissance et tout son sçavoir. Ce n'est que miel, ce n'est que sucre, ce n'est que manne celeste de tout ce qu'est en vous. C'estoyt a vous a qui Paris debvoyt adjuger la pomme d'or, non a Venus, non, ny a Juno, ny a Minerve : car oncques n'y eust tant de magnificence en Juno, tant de prudence en Minerve, tant d'elegance en Venus, comme y ha en vous. O dieux et deesses celestes, que heureux sera celluy a qui ferez celle grace de ceste cy accoller, de la baiser, et frotter son lard avecques elle ! Par dieu, ce sera moy, je le voy bien, car desja elle m'ayme tout a plein, je le congnoy, et suys a ce predestiné des phees. Doncques, pour guaigner temps, boutte, pousse, enjambions[10].

[9] Comme un modèle.

[10] *Enjambions*. C'est ainsi qu'on lit ou qu'on doit lire dans l'édition de Dolet et dans celle de 1553, ce qui me persuade qu'on a dit

Et la vouloyt embrasser, mais elle feit semblant de se mettre a la fenestre pour appeller les voisins a la force. Adoncq sortit Panurge bientost, et luy dist en fuyant : Madame, attendez moy icy, je les voys querir moy mesme, n'en prenez la poine. Ainsi s'en alla, sans grandement se soucier du refus qu'il avoyt eu, et n'en feit oncques pire chiere [11]. Au lendemain, il se trouva a l'ecclise a l'heure qu'elle alloyt a la messe, et a l'entree luy bailla de l'eaue beniste, s'enclinant profundement devant elle; apres se agenouilla aupres d'elle familierement, et luy dist : Madame, sçachez que je suys tant amoureux de vous que je n'en peulx pisser, ny fianter; je ne sçay comment l'entendez, s'il m'en advenoyt quelque mal, qu'en seroyt il? Allez, dit elle, allez, je ne m'en soucye : laissez moy icy prier dieu. Mais, dist il, equivocquez sus

A Beaumont le viconte

Je ne sçauroys, dist elle. C'est, dist il,

A beau con le vit monte.

autrefois *enjambier* pour *enjamber*. *Bouter*, *pousser*, ce sont termes des anciennes joûtes. Froissart, vol. III, chap. LXXV : « Là eut grand *poulsis* et *boutis* de *lances*, et plusieurs renversez. » (L.) — C'est-à-dire, bouttons, poussons, enjambons, faisons l'enjambée. Cette allusion à l'ancien *droit de jambage* s'entend à merveille.

[11] N'en parut pas plus triste. Plus bas, livre III, chapitre III : « Et quand je note que moy faisant a l'ung visaige plus ouvert et *chiere meilleure* que ez aultres. » Voyez H. Étienne, *De la Précellence*, *etc.*, pag. 216. (L.)

Et sur cela priez dieu qu'il me doint ce que vostre noble cueur desire, et me donnez ces patenostres par grace. Tenez, dist elle, et ne me tabustez plus.

Cedict, luy vouloyt tirer ses patenostres, qui estoyent de cestrin[12], avecques grosses marques d'or : mais Panurge promptement tira ung de ses coulteaulx, et les coupppa tresbien, et les emporta a la fripperie, luy disant, voulez vous mon coulteau? Non, non, dist elle. Mais, dist il, a propous, il est bien a vostre commandement, corps et biens, trippes et boyaulx. Cependent la dame n'estoyt fort contente de ses patenostres ; car c'estoyt une de ses contenences a l'ecclise, et pensoyt : ce bon bavard[13] icy est quelque esventé, homme d'estrange pays ; je ne recouvreray jamais mes pa-

[12] Sorte de bois dont Ménage dit que les Portugais font des chapelets. Seroit-ce le même *aloes* ou *odorant agaloche*, dont étoit faite la breusse que portoit pour enseigne le dixième des navires du joyeux convoi de Pantagruel, livre IV, chapitre I? (L.) — « Je crois, ajoute Le Duchat dans Ménage, que c'est le bois de cèdre. Le dictionnaire italien et françois d'Antoine Oudin met *citrino*, couleur de citron ou de cèdre. Rabelais, livre IV, chapitre I, parle de l'odorant agalloche, que, dit-il, on appelle *aloës;* et Delon, dans sa *Relation des Indes orientales*, part. I, chap. XIII, dit qu'on appelle vulgairement *crestin* l'excellent aloes qui croit dans l'île de Socotora, proche de la mer Rouge. Le dictionnaire italien et françois d'Antoine Oudin porte *aloë citrino,* aloës cicotrin. Il est indubitable que *cicotrin* a été fait de *socotora*, et que *cestrin* et *crestin* sont des corruptions de *cicotrin*, première corruption de *socotorin.* » C'est-à-dire d'ambre, qui est de couleur citrine.

[13] Ce jaseur, cet homme qui a la bouche si fraîche. (L.)

tenostres; que m'en dira mon mary? Il se courroucera a moy : mais je luy diray qu'ung larron me les ha couppees dedans l'ecclise; ce qu'il croira facillement, voyant encores le bout du ruban a ma ceincture.

Apres disner, Panurge l'alla veoir, portant en sa manche une grande bourse pleine d'escutz du palays [14], et de gettons, et luy commencea dire :

Lequel des deux ayme plus l'aultre, ou vous moy, ou moy vous? A quoy elle respondist, quant

[14] *Bourse pleine* [*d'escutz du Palais*] *de gettons.* Ce qui est entre ces marques [ ] n'est point dans l'édition de Dolet, mais bien dans celle de 1553. On a appellé *écus du palais* les jettons, parce qu'anciennement ils portoient tous l'écu de France sur l'un des côtez, et que d'ailleurs ces jettons, qui apparemment se vendoient au Palais, ont servi de tout tems aux gens de palais à faire leurs calculs dans les taxes et dans les déclarations de dépens. On les nomma d'abord *gettoers :* Coquillart, au *Monologue des Perruques :*

La bourse pleine de *gettoers*
Pour dire qu'ilz ont de l'argent.

Du reste, Panurge tenoit ce tour de page de certain prélat désigné de son tems sous le nom d'*Évêque de pince dadier.* Le même poëte, dans l'*Enquête d'entre la Simple et la Rusée :*

. . . . et fut tres famillier
Du reverend pere en Dieu
L'evesque de pince dadier.
Lequel estoit fort coustumier
En chambre nattée loing de rue,
En lieu d'aultour et de lasnier,
De tenir des garses en mue,
C'estoit tousjours sa revenue,
Et falloit (*sailloit?*) ung grant gibacier,
Plain de roüelles de leton,

est de moy, je ne vous hays point : car, comme dieu le commande, j'ayme tout le monde. Mais a propous, dist il, n'estes vous amoureuse de moy?

Je vous ay, dist elle, ja dict tant de foys que vous ne me tenissiez plus telles parolles[15]; si vous m'en parlez encore, je vous monstreray que ce n'est a moy a qui vous debvez ainsi parler de deshonneur. Partez d'icy, et me rendez mes patenostres, a ce que mon mary ne me les demande.

Comment, dist il, madame, vos patenostres? non feray par mon sergeant[16], mais je vous en veulx bien donner d'aultres : en aymerez vous mieulx d'or bien esmaillé, en forme de grosses spheres, ou de beaulx lacs d'amours, ou bien toutes massifves comme gros lingotz[17], ou si en voulez d'ebene, ou de gros hyacinthes, de gros gre-

Lequel son maistre fauconnier
Attachoit au bout d'ung baston.
Quand les nymphes oyoient le son,
Tant fussent ilz vollees loing,
Elles accouroyent de grant randon
Eux rendre a deux cours sur le poing. (L.)

[15] *Tenissiez plus telles parolles.* C'est comme on lit dans l'édition de Dolet et dans celle de 1553. (L.)

[16] Par mon *serment*. Panurge sait vivre : il ne veut pas jurer devant une dame. (L.) — Cette explication est parfaite. Un interprète en donne une autre : « C'est, dit-il, que les sergens ou huissiers ne rendent guère ce qu'ils ont pris. »

[17] * Panurge fait parfaitement ici le cardinal de Lorraine : « Il séduisoit les femmes par sa figure, son esprit, et ses présents. » Brantôme, tom. IV, pag. 322.

natz taillez avecques les marques de fines turquoises, ou de beaulx topazes marquez de fins saphiz, ou de beaulx balays a tout grosses marques de diamans a vingt et huyct quarres [18]? Non, non, c'est trop peu. J'en sçay ung beau chapelet de fines esmeraugdes, marcquees d'ambre gris coscoté [19], et a la boucle ung union persicque [20], gros comme une pomme d'orange : elles ne coustent que vingt et cinq mille ducatz ; je vous en veulx faire ung present : car j'en ay du content. Et ce disoyt faisant sonner ses gettons, comme si ce feussent escutz au soleil. Voulez vous une piece de velours

[18] Facettes, appellées *quarres* à cause de leur figure quarrée. Le *Roman de la Rose*, au feuillet 127 de l'édition de 1531, dit *quierre* en la même signification. (L.) *Quarre*... C'est une facette de pierre précieuse, ajoute Le Duchat dans Ménage. Ce mot vient de *quadrus*, d'où l'italien *quadro*, à cause de la figure quarrée qu'ont ordinairement les facettes des diamants et des autres pierres précieuses. Plus anciennement on disoit *quierre* dans la même signification. On lit dans le *Roman de la Rose*, fol. 127, verso :

> Une couronne d'or grossette,
> Où sont moult precieuses pierres,
> Et beaulx chatons a quatre quierres.

[19] *Coscoté* n'est point dans l'édition de Dolet, mais bien dans celle de 1553. Ce mot, que le Rabelais Anglois a rendu par *tacheté*, signifie proprement relevé de petits grains comme ceux que forme le *couscoussou*, ou *coscosson*, que Rabelais appelle tantôt *coscossons* et tantôt *coscotons*, liv. III, chap. XVIII, et liv. V, chap. XXIII. (L.) — Un interprète explique *coscoté* autrement : « C'est, dit-il, travaillé, poli, comme on polit le *cocotier*. » Voyez chapitre VII du livre III, et chapitre V du livre IV.

[20] Voyez la note 20 du chapitre VIII du livre I.

violet cramoisy, tainct en grene; une piece de satin broché, ou bien cramoisy? Voulez vous chaisnes, doreures, templettes[21], bagues? il ne fault que dire ouy. Jusques a cinquante mille ducatz, ce ne m'est rien cela. Par la vertu desquelles parolles il luy faisoyt venir l'eaue a la bouche. Mais elle luy dist : Non, je vous remercie : je ne veulx rien de vous. Par dieu, dist il, si veulx bien moy de vous : mais c'est chose qui ne vous coustera rien, et n'en aurez rien moins. Tenez (monstrant sa longue braguette), voicy maistre Jean Chouart[22] qui demande logis; et apres la vouloyt accoler. Mais elle commença a s'escrier, toutesfoys non trop hault. Adoncq Panurge retourna son faulx visaige[23], et luy dist: Vous ne

[21] *Templettes*, dit Nicot, ce sont les bandelettes que les femmes mettent à leur teste : *temporalia, fasciæ temporales*. Aussi ce mot vient de *tempora*, tempes, en latin.

[22] Chouart, *parola di zergo, cazzo*, dit le dictionnaire françois-italien d'Oudin. La LXV[e] des *Cent Nouvelles nouvelles :* « Vous cuidiez taster et esprouver le grand *brichouart* de nostre Hoste de S. Michel. » A Metz on appelle *briche* et *brichette*, peut-être de *veru* pour *broche*, *brochette*, par le changement de l'*u* en *i*, la verge des enfans : d'où apparemment *brichouart*, et par aphérèse *chouart*. L'allemand *schwart* signifie *noir*, et *chauvir* se dit des animaux qui dressent les oreilles. *Chouart* pourroit bien aussi venir de l'un ou de l'autre. Dans la *Chronique scandaleuse*, Maistre Jean Chouart est le nom du lieutenant civil au Châtelet de Paris en août 1465. (L.) — C'est le même que Maistre Jean Jeudy. Voyez la note 6. Le bon La Fontaine a fait de Jean Chouart un curé, amateur du vin et du cotillon, dans sa fable du Curé et du Mort.

[23] Prit un air et un ton tout différent.

voulez doncques aultrement me laisser ung peu faire? Bren pour vous. Il ne vous appartient tant de bien ny d'honneur[24] : mais, par dieu, je vous feray chevaulcher aux chiens : et ce dict, s'enfouit le grand pas, de paour des coups, lesquelz il craignoyt naturellement.

[24] * Voyez le commentaire historique.

CHAPITRE XXII.

Comment Panurge feit ung tour a la dame parisienne, qui ne feut point a son advantaige.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Panurge met le comble aux outrages qu'il a faits à la dame de Paris, par les tours d'espiéglerie qu'il lui joue jusque dans l'église.

« Le chapitre XXII, dit Bernier, est une insolence de Panurge encore plus criminelle que la précédente; car outre qu'il se venge en mal-honnête homme d'une femme, on y enseigne des choses qui ne sont pas bonnes à écrire; car quant au terme de géomantie, pris en sa propre signification, je ne vois pas ce qu'il fait là. »

Or, notez que le lendemain estoyt la grande feste du Sacre[1], a laquelle toutes les femmes se mettent en leur triumphe de habillemens; et pour

[1] Selon Bèze, tom. I, pag. 303 de son *Hist. eccl.*, c'est proprement la grande procession de la Fête-Dieu, dans Angers, qu'on y appelle le *grand Sacre d'Angers*, et cela, à cause du nombre prodigieux de prêtres et de moines qui y assistent, et dont cette ville

ce jour ladicte dame s'estoyt vestue d'une tresbelle robbe de satin cramoisy, et d'une cotte de velours[2] blanc bien precieulx. Le jour de la vigile, Panurge chercha tant d'ung cousté et d'aultre qu'il trouva une lycisque orgoose[3], laquelle il

est remplie plus qu'aucune ville de France, à proportion de sa grandeur. Dans l'édition de Dolet il y a *la grand'fête du Corps-Dieu*, c'est-à-dire la fête qu'on appelle du Saint-Sacrement. C'est l'édition de 1553 qui a fait le changement. Au reste, *sacre* vient là de *sacrum*, en sousentendant *corpus Domini*. On disoit autrefois *sacre* à l'adjectif, dans la signification de sacré. Mellin de Saint-Gelais, pag. 18 et 19 de ses OEuvres, édit. de 1572, dans un huitain, où il parle de la reine Catherine de Médicis à cette princesse elle-même :

> Entendant bien que qui se concilie
> Si haute et juste et sacre majesté,
> Rend en servant servitude abolie,
> Et devient franc plus qu'il n'avoit esté.

Car c'est *sacre* qu'a écrit le poëte, et non pas *sacré*, comme lit la nouvelle édition de 1719. Après tout, cette procession, en France, marche accompagnée de gens en armes, seulement depuis 1561, que plusieurs personnes, même catholiques, voulurent lui faire insulte, comme à une nouveauté contraire à la parole de Dieu. Bèze, *Hist. eccl.*, tom. I, p. 660. (L.)

[2] Habits bien chauds pour cette saison; mais la mode les avoit rendus légers. Voyez Louis Guyon, liv. II, chap. VI de ses *Diverses Leçons.* (L.)

[3] *Lycisque orgoose.* C'est comme on lit dans l'édition de 1553. Dans celle de Dolet il y a *chienne qui estoit en chaleur*, ce qui est presque tout un; sinon que ce dernier, où il n'y a plus de mystère, me paroit moins du génie de Rabelais. Voyez le *Scholiaste de Hollande*, lettre R. (L.)—Voici ce qu'il dit : « *Lycisque* est un animal engendré d'un loup et d'une chienne, qu'on appelle aussi *hybride. Orgoose*, c'est-à-dire qui est en chaleur : d'après Galien, (aph. XXII, lib. I), ὀργᾷν signifie estre en l'ardeur vehemente et impatience que monstrent les ani-

lia avec sa ceincture, et la mena en sa chambre, et la nourrit tresbien cedict jour et toute la nuyct: au matin la tua, et en prist ce que sçavent les geomantiens gregeoys [4], et le mist en pieces le plus menu qu'il peust, et les emporta bien cachees, et alla ou la dame debvoyt aller pour suyvre la procession comme est de coustume en ladicte feste. Et alors qu'elle entra, Panurge luy donna de l'eaue beniste, bien courtoysement la saluant, et quelque peu de temps apres qu'elle eut dict ses menuz suffraiges, il se va joindre a elle en son banc, et luy bailla ung rondeau par escript en la forme que s'ensuyt:

RONDEAU.

Pour ceste foys, qu'a vous, dame tresbelle,
Mon cas [5] disoys, par trop feustes rebelle
De me chasser sans espoir de retour:
Veu qu'a vous oncq ne feis austere [6] tour
En dict, ny faict, en soubson ny libelle.
Si tant a vous deplaisoyt ma querelle,
Vous poviez par vous, sans macquerelle [7],

maux, principalement les femelles, lorsqu'elles sont en amour. » Lycisque vient du grec λυκίσκος, un petit loup; d'où *lycisca*, en latin, chien qui ressemble à un loup, ou qui est venu de l'espèce du loup mêlée avec celle du chien; et *orgoose*, ὀργάω, je desire impatiemment: ce mot exprime l'espèce de fureur qu'éprouvent les animaux en rut.

[4] Rabelais entend Galien, liv. I, aphor. XXII.

[5] Je parlois d'amour. — [6] Mauvais tour.

[7] *Poviez*, de trois syllabes, comme *faciez*, dans le treizième vers du rondeau. C'est comme on lit dans l'édition de Dolet et dans celle

Me dire : Amy, partez d'icy entour,
Pour ceste foys.
Tort ne vous fays, si mon cueur vous decelle,
En remonstrant comme l'ard[8] l'estincelle
De la beaulté que couvre vostre atour :
Car rien n'y quiers, sinon qu'en vostre tour
Me faciez de hait[9] la combrecelle[10],
Pour ceste foys.

Et ainsi qu'elle ouvroyt ce papier pour veoir que c'estoyt, Panurge promptement sema la dro-

de 1553. L'édition de P. Essiart, Lyon 1573, porte comme les nouvelles, *vous pouviez bien... Maquerelle* ici veut dire proprement une messagère, peut-être, par corruption pour *mercurelle*, féminin de *mercureau*, d'où aussi *maquereau*, comme qui diroit un petit *Mercure.* (L.) — Le Duchat se trompe sur la signification et l'étymologie de ce mot : *maquerelle*, féminin de *maquereau*, n'a pas ici d'autre sens que le sens qu'il a encore aujourd'hui, celui d'entremetteuse, et vient de *maquereau*, poisson bigarré de diverses couleurs. On a dit *maque* pour *tache*, du latin *macula;* ce qui fait qu'on appelle encore *maquereaux* les taches rouges qu'on a aux jambes, quand on les approche trop près du feu ; et Donat nous apprend que les maquereaux (*lenones*) dans les anciennes comédies étoient vêtus d'habits bigarrés de diverses couleurs, sans doute à l'exemple de Mercure, leur patron, et le *maquereau* des dieux. Ce qui nous persuade que le personnage de comédie que nous nommons *arlequin*, n'est autre aussi que Mercure, et que c'est pour cela qu'on lui donne un habit bigarré, chargé de pièces de différentes couleurs. *Arlequin* est un diminutif de *harle* ou *herle*, nom d'un oiseau de rivière, et non pas un dérivé de celui de M. de *Harlay* ou d'*Hercule.* On dit en italien *harlequino;* on lit dans l'Antichopin *harlequinus*, et dans une lettre de Raulin, de 1521, *herlequinus:* c'est ainsi que *mannequin* et *musequin* sont des diminutifs l'un de *main* et l'autre de *museau.*

[8] Le brûle. — [9] A souhait.

[10] Amadis, tom. XIII, chap. XIII : « Adonc se desarme des cuis-

gue qu'il avoyt sus elle en divers lieux[11], et mes mement aux replys de ses manches et de sa robbe :

sots, et avecques les courroyes d'iceulx et le ceinturon de son espée, souslevée par son escuyer *a la combre selle*, grimpe à mont sa lance qu'il avoit dressée contre le mur, tellement que par sa legereté gagna le hault de la muraille. » Dans quelques provinces de France, les petits garçons appellent faire la *contreselle* lorsqu'un d'entr'eux s'accroupit pour tendre le dos à son compagnon, trop petit pour atteindre où il voudroit monter. Celui qui veut s'élever jette ses bras au cou de l'autre, lequel en cet état se dresse petit à petit, jusqu'à ce qu'il soit tout-à-fait debout; alors celui-ci, guindé de la sorte, se trouve du double plus grand qu'il n'étoit. *Contre-selle* est une corruption de *combre-selle*, qu'on a dit pour *comble-selle* dans la signification de deux selles à piez *accumulées* l'une sur l'autre. (L.) — Le Duchat ajoute, dans Ménage, qu'on appelle dans le Languedoc et dans la Marche, *courqueselle*, la posture où se mettent les enfants pour tendre le dos à celui qui joue avec eux au cheval fondu; que *courqueselle* est donc la même chose que *combreselle;* et que dans la Touraine et le Poitou, faire la *combreselle*, c'est faire la culbute. On dit en effet encore, dans notre Sologne, au même sens de se baisser en avant pour recevoir quelqu'un sur son dos, *faire la combrecelle*, et non pas la *contreselle*, qui en est une corruption. Ce mot vient de *comble selle*, selle comble ou chargée d'un cavalier. « Ceux qui croient, dit le glossaire bourguignon, au mot *cutimblo*, que dans Rabelais, *combreselle* est la même chose que *culebute*, se trompent. Rabelais qui, par une mauvaise orthographe, corrompt souvent divers mots, a mal écrit *combrecelle* pour *combreselle*, mot composé de *combre* et de *selle*. On a dit *combre* pour *comble*, ce qui se reconnoît dans *décombres* pour *décombles*, en ce que *décombrer* n'est autre chose que débarrasser un lieu *comblé* de platras et de démolitions. *Combreselle* donc est une selle comblée, c'est-à-dire chargée du cavalier. Ainsi lorsque Panurge invite la dame de Paris à lui faire la *combreselle*, c'est comme s'il invitoit la selle à recevoir le cavalier. »

[11] Dès ce temps-là les dames françoises parfumoient leurs hardes et leurs habits. Ainsi, quand celle-ci auroit pris Panurge sur le fait,

puys luy dist : Madame, les paovres amans ne sont tousjours a leur aise. Quant est de moy, j'espere que

Les males[12] nuyctz,
Les travaulx et ennuys

esquelz me tient l'amour de vous, me seront en deduction d'autant de poines de purgatoire. A tout le moins priez dieu qu'il me doint[13] en mon mal patience.

Panurge n'eut achevé ce mot, que tous les chiens qui estoyent en l'ecclise accoururent a ceste dame pour l'odeur des drogues qu'il avoyt espandu sus elle ; petitz et grandz, gros et menuz, tous y venoyent tirans le membre, et la sentans, et pissans par tout sus elle ; c'estoyt la plus grande villanie[14] du monde.

Panurge les chassa quelque peu, puys d'elle

elle auroit pu dans le moment prendre la chose pour une galanterie d'un amant timide. Gratien du Pont, sieur de Drusac, dans ses *Controv.* des sexes masculin et féminin, au feuillet XI, de l'édition de Paris 1540, parlant de différentes poudres dont se servoient les *muguettes* de son tems :

Aussi portoient sur les accoustremens
Plusieurs pouldres ; et sur leurs vestemens,
Sur leurs manchons, sur mouchouers et colletz,
Comme de musc, et de Chippre oyseletz ;
Et maintz sachetz de pouldres a violette,
Pouldre de Chippre, aussi de la Cyvette. (L.)

[12] Les mauvaises nuits. — [13] Donne.

[14] *C'estoyt la plus grande villanie du monde.* Ceci n'est pas dans l'édition de Dolet, mais bien dans celle de 1553. (L.)

print congié, et se retira en quelque chapelle pour veoir le deduict : car ces villains chiens la conchioyent toute, et compissoyent[15] tous ses habillemens, tant qu'ung grand levrier luy pissa sus la teste, les aultres aux manches, les aultres a la croppe : les petitz pissoyent sus ses patins. En sorte que toutes les femmes de la autour avoyent beaucoup affaire a la saulver. Et Panurge de rire, et dist a quelqu'ung des seigneurs de la ville : Je croy que ceste dame la est en chaleur, ou bien que quelque levrier l'ha couverte fraischement. Et quand il veit que tous les chiens grondoyent bien a l'entour d'elle, comme ilz font autour d'une chienne chaulde, partit de la, et alla querir Pantagruel. Par toutes les rues ou il trouvoyt chiens, il leur bailloyt ung coup de pied, disant : n'irez vous pas avec vos compaignons aux nopces? devant, devant, de par le diable, devant[16]. Et arrivé au logis dist a Pantagruel : Maistre, je vous

[15] *Car ces villains chiens la conchioient toute, et [compissoient tous ses habillements.]* Ce qui est entre ces marques [ ] n'est que dans l'édition de Dolet. On l'a ajouté parce qu'ici *conchier* marque simplement l'affront ou le deshonneur que ce fut à cette personne, d'avoir été *compissée* par tant de chiens; ce qui étoit à observer. (L.) — On lit, dans les *Contes d'Eutrapel*, I, 70 : « Si un chien a passé en quelque lieu que ce soit, il n'y aura mastin, levrier, ne briquet, d'une lieue a la ronde, qui là ne vienne lever la jambe, et pisser comme ses compagnons. »

[16] Parole qu'on emploie à chasser les chiens. Plus bas, sur la fin du prologue du liv. III. *Devant, devant, iront-ils?* (L.)

prye venez veoir tous les chiens du pays qui sont assemblez a l'entour d'une dame la plus belle de ceste ville, et la veullent jocqueter[17]. A quoy voluntiers consentit Pantagruel, et veit le mystere[18], lequel il trouva fort beau et nouveau. Mais le bon feut a la procession, en laquelle feurent veuz plus de six cens mille et quatorze chiens a l'entour d'elle, lesquelz luy faisoyent mille haires[19] : et par tout ou elle passoyt, les chiens frais venus la suivoyent a la trasse, pissans par le chemin ou ses robes avoyent touché. Tout le monde s'arrestoyt a ce spectacle, considerant les contenences de ces chiens, qui luy montoyent jusques au col et luy guastarent[20] tous ses beaulx accoutremens, a quoy ne sceut trouver aulcun remede, sinon

[17] De *jugum*, ou de *jocus*. (L.) — Plutôt de *jocus*, d'où vient aussi *joquet*. *La jocqueter*, c'est donc jouer avec elle, faire le jeu d'amourettes.

[18] Le *mystère*, c'est-à-dire la farce. On disoit *jouer les mystères*, pour dire représenter par forme de pièces de théâtre les mystères de la religion : ce qui se faisoit à des farces ridicules, mais qui ne laissoient pas de plaire par leurs naïvetez. Voyez le dictionnaire de Bayle, dans les notes sur l'article de Dassouci. Une de ces farces, intitulée *le Mystère du vieux Testament*, fut jouée à Paris : et le *Mystère de la Passion*, autre pièce de même genre, représenté *moult triomphamment* à Angers, fut imprimé in-4°, en 97 chapitres contenant 253 feuillets, à Paris, chez Philippe le Noir, en 1532. (L.)

[19] Fâcheries. Lui tenoient lieu de mille cilices qu'elle auroit sentis sur sa peau nue. (L.)

[20] *Guastarent*. C'est comme on lit dans l'édition de Dolet. Dans celle de 1553 il y a *gasterent :* et dans les nouvelles *gastoient*. (L.)

soy retirer en son hostel. Et chiens d'aller apres, et elle de se cacher, et chambrieres de rire. Quand elle feut entree en sa maison, et fermé la porte apres elle, tous les chiens y acouroyent de demye lieue, et compissarent si bien la porte de sa maison, qu'ilz y feirent ung ruisseau de leurs urines, auquel les cannes eussent bien nagé. Et c'est celluy ruisseau qui de present passe a Sainct Victor[21], auquel Guobelin tainct l'escarlatte, pour la

[21] * Au tems dont parle Rabelais, la petite rivière de Biévre, qui vient du village de ce nom, entroit à Paris dans la Seine par une poterne, dont on voit encore les vestiges à Saint-Victor. Présentement elle y entre un peu au-dessus de cette abbaye. (L.) — Ce passage indique assez clairement la maison de plaisance que Diane de Poitiers, maîtresse de Henri II, le vrai Pantagruel, avoit à Gentilly, près de ce ruisseau, c'est-à-dire, sur la rivière de Biévre, qui passe aux Gobelins. Voyez le commentaire du chap. XXI, liv. I. Nous présumons que Rabelais, en attribuant le ruisseau de *Biévre* à une pissade de chiens à la porte d'une haute dame de Paris dont Panurge étoit amoureux, pourroit bien faire allusion à une tradition fabuleuse semblable sur l'origine de cette rivière. Le nom de *Biévre* vient du latin *biber*, castor, biévre, loutre, qu'on appelle en breton de Léon, *dour-ki*, et en breton de Vannes, *ki-deur*, chien d'eau. André Duchesne dit, dans ses Antiquités des villes de France, in-8°, 1637, que cette « petite rivière est fort recommandée pour une occulte et secréte propriété de ses eaux à teindre l'écarlate. » Or, cette propriété qu'on attribue aussi à une petite rivière nommée la Rère, qui tombe dans la Saudre à Romorantin, nous paroît tenir à la fable du chien qui découvre la pourpre de Tyr, en s'en teignant le museau dans une coquille de murex, et par conséquent au chien céleste. Il nous paroît donc très probable qu'il existoit du temps de Rabelais, sur l'origine de la Biévre, une tradition fabuleuse, mythologique et astronomique, analogue, et qu'il en a profité adroitement pour y rattacher sa fable. Comme le chien est l'at-

vertu specificque de ces pisse chiens[22], comme jadys prescha publicquement nostre maistre Do-

tribut de Diane, notre conjecture auroit encore bien plus de force, si la dame, au lieu d'être la duchesse de Savoie, étoit Diane de Poitiers qui, comme on sait, étoit la maîtresse de Henri II, après l'avoir été de François Ier, et qui, quoique dévouée au cardinal de Lorraine, auroit bien pu lui résister et en éprouver un outrage semblable trop réel. Elle seroit encore confirmée par le nom de *Gobelins*, qu'on donne au lieu de la rivière de Biévre où l'on teint l'écarlate, et qui ne tire certainement pas son nom d'un nommé *Gobelin*, teinturier célèbre, qui y établit le premier la teinture, comme Ménage et d'autres l'assurent : la famille et la manufacture des Gobelins doivent au contraire ce nom aux follets nommés *gobelins*, et à la tradition fabuleuse à laquelle Rabelais fait allusion; comme le prouvent le nom de *folie gobelin* que Rabelais lui-même, dans ce même livre II, donne à cette manufacture, et celui de la *rivière des Gobelins*, donné à la Biévre. Ordéric Vital, moine de Saint-Évroul, en Normandie, parlant de saint Taurin, évêque d'Évreux, au liv. V de son *Histoire ecclésiastique*, nous apprend que ce saint chassa un démon nommé *Gobelin*, du temple de Diane : *Dæmon, quem* Dianæ *fano expulit, adhuc in eâdem urbe degit. Hunc vulgus Gobelinum appellat.* Par conséquent ce *gobelin* ou *follet* faisoit aussi sa résidence dans un temple de Diane. On appelle encore *gobelin*, en Normandie, un esprit follet; et on y menace les petits enfants du gobelin : *le gobelin vous mangera; le gobelin vous prendra.* Voilà sans doute des origines nouvelles qui paroîtront bien extraordinaires : elles le paroîtront moins quand nous aurons publié notre *Paris mythologique et hagiologique*, et notre *Géographie archéologique de la Gaule.*

[22] Au défaut de pissat de chiens, l'autre urine est bonne. « Parisiis, quando purpura præparatur, tunc artifices invitant Germa- « nicos milites et studiosos, qui libenter bibunt : et eis præbent lar- « giter optimum vinum ea conditione, ut postea urinam reddant in « illam lanam. Sic enim audivi à studioso Parisiensi. *Joann. Manlii* « *Libellus medicus*, pag. 765, des lieux communs du même, édit. de Francfort, 1568, in-8°. *Pisse-chiens;* pisseurs de chiens, chiens qui ne font que pisser. (L.)

ribus[23]. Ainsi vous aist Dieu, ung moulin y eust peu mouldre. Non tant toutesfoys que ceulx du Basacle[24], a Toulouse.

[23]* Si ce sorbonniste n'est pas *maistre Oris* (ou *d'Oris*, selon Brantôme, dans la *Vie du maréchal Strozzi*), célèbre inquisiteur de la foi, qui, au rapport de Bèze, sur l'an 1534, pag. 20 du tom. I de son *Hist. eccl.*: « Étant venu à Sancerre se contenta si fort du bon vin qu'on lui donna pour l'appaiser, qu'étant de retour à Bourges, il assúra en pleine chaire, qu'il avoit trouvé les habitans de Sancerre fort gens de bien : » c'est apparemment le même *Pierre Doré*, jacobin, que Joachim du Bellai a associé a Pierre *de Cornibus*, dans ces vers de la Petromachie :

> Je desire aussi qu'on m'envoye,
> A fin de retrancher la voye
> A tant de schismes et d'abus,
> Frere Pierre *de Cornibus* :
> Qui seroit bien plus asseuré
> Ayant frere *Pierre Doré*.

Ce docteur de Paris est connu par plusieurs petits livres françois, dont les titres, la plupart burlesques, se trouvent tom. II, pag. 29 et 38 de la *Biblioth.* de Draudius. Cependant il n'y est point parlé du livre du *Saint-Sacrement*, qui fut, dit-on, censuré par la *Sorbonne*, non pas que l'auteur y eût parlé le langage des calvinistes; il en étoit si éloigné, que même s'étant vu forcé par son sujet d'employer le mot de *sacrificateur*, il s'étoit excusé auprès des dévots catholiques et de ses lecteurs d'avoir usé d'un mot si familier aux hérétiques. Mais, demandera-t-on, sur quoi donc pouvoit rouler la censure? C'est que près de la moitié du livre en question, étoit grossièrement copiée de Calvin; ce qui causoit un étrange contraste, entre l'élégant stile de celui-ci et les basses expressions du jacobin. Voyez les *Mémoires de l'état de France sous Charles IX*, deuxième édition tom. I, au feuillet 13, b. (L.) — Ce maître Doribus est le nom défiguré *d'Orri* (Matthieu), dominicain, inquisiteur en 1525. Voyez la sixième strophe des Fanfreluches antidotées. L'auteur joue ici sur son nom, et sur l'*oribus* ou petrelle qui

brûle et petille comme la flamme des bûchers de l'inquisition. Il fait prêcher ici des choses absurdes et dégoûtantes, comme les charlatans et marchands de poudre d'*oribus* ou de perlinpimpin, pour le ridiculiser davantage. Voy. liv. I, chap. XXII. Un interprète a cru qu'il s'agissoit ici du hollandois Dorrius, contemporain de l'auteur, qui fit un abrégé de la chronique gueldroise.

[24] *Bazacle* est un lieu fameux, au-dessous de Toulouse, sur la Garonne, à cent pas des portes de la ville, où tournent sans cesse vingt-cinq à trente meules de moulin.

CHAPITRE XXIII.

Comment Pantagruel partit de Paris, ouyant nouvelles que les Dipsodes envahissoyent le pays des Amaurotes. Et la cause pourquoy les lieues sont tant petites en France.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Peu de temps après, Pantagruel ayant appris que son pere avoit été transporté au pays des fées, par la fée Morgue; que sur le bruit de son absence les Dipsodes (*les altérés*) étoient « issus (sortis) de leurs limites, avoyent gasté « ung grand pays d'Utopie, et tenoyent pour lors la grande « ville des Amaurotes assiegee », partit de Paris pour aller combattre les Dipsodes. Panurge, qui est de sa suite, l'entretient dans la route; et, pour l'amuser, lui explique pourquoi les lieues sont en France plus petites qu'ailleurs.

« Ce chapitre, remarque Bernier, contient des fictions où les Amaurotes, dit-on, sont les Hollandois, et les Dipsodes les Flamands et autres gens altérés, mais menant une vie obscure, en comparaison des autres nations. » C'est aussi l'opinion de Le Motteux. « Par les Dipsodes j'entends, dit-il, les Flamands et autres sujets de l'empereur Charles-Quint, qui firent des courses dans la Picardie et dans les pays voisins, dont Antoine de Bourbon étoit gouverneur, et où il possédoit même des terres considérables. Les Amaurotes, par conséquent, sont les habitants de la Picardie et ceux

d'Artois. Les Flamans ont été de tout tems bons biberons; c'est pour cela qu'ils sont appellez *Dipsodes*, terme grec qui signifie *altérez*. Les Picards et les Artésiens sont nommez *Amaurotes*, d'un nom formé du grec *amauros*, qui veut dire obscur, terni, éteint; et ils sont ainsi nommez, soit à cause de la situation peu avantageuse de leur pays, au nord de la France, soit parce qu'une partie du pays étoit actuellement entre les mains de l'ennemi. Le terme grec, en tant qu'il signifie éteint, évanoui, réduit à rien, pourroit bien, par exemple, s'appliquer aujourd'hui à Terouenne, puisque Charles-Quint, après l'avoir prise, la détruisit jusqu'aux fondemens : Sandoval nous conte que les Espagnols qui la prirent voloient par-dessus les murailles comme des oiseaux : il dit pourtant aussi qu'ils y montèrent par des échelles. C'étoit une assez plaisante manière de voler [1]. »

Parmi les remarques de Le Motteux sur le chapitre LXVI du livre IV, où Panurge dit : « Je y oy le tocquesing horri- « ficque, tel que jadis souloyent les Guascons en Bourde- « lois faire contre les guabelles et commissaires; » on trouve une autre remarque historique sur les Dipsodes et les Amaurotes, qu'il aura faite après coup, et dans laquelle il émet une opinion différente, qui a été adoptée par un autre interprète, mais qui ne s'accorde pas davantage avec la chro-

[1] « Remarquons d'abord, dit le traducteur de Le Motteux, que l'expression de Sandoval semble presque avoir été empruntée de Rabelais même, et cela encore du chapitre XXIV, dans lequel il s'agit du secours que Pantagruel vient prêter à la ville des Amaurotes assiégée par les Dipsodes. « Je (dist Carpalim) y entreray si les oi- « seaulx y entrent : car j'ay le corps tant allaigre, que j'auray saulté « leurs tranchées et percé oultre tout leur camp devant qu'ilz m'ayent « apperçu. » Remarquons ensuite, touchant l'entière destruction de Terouenne, que « les impériaux exprimèrent la date de cette ruine par cette inscription : DeLetI MorInI, parceque cette ville étoit depuis long-temps la capitale de ces peuples, qui portoient le nom de

nologie. « C'est dit-il, une allusion manifeste au soulèvement d'Angoulême et de Bourdeaux, dont j'ai parlé dans mes remarques sur le prologue de ce quatrième livre. J'observerai même en passant que Rabelais semble avoir décrit une partie de cette affaire dans le chapitre XXIII du livre II, lorsqu'il fait partir Pantagruel de Paris pour repousser les Dipsodes qui avoient assiégé la grande ville des Amaurotes; car, quoique j'aye prouvé que ce qui est dit des Dipsodes se rapporte raisonnablement à la guerre de Picardie, il ne faut pas oublier que notre auteur, comme je l'ai aussi fait voir, décrit quelquefois deux choses en même temps. Ce soulèvement d'Angoulême et de Bourdeaux est à peu près de la même date que le mariage d'Ant. de Bourbon, notre Pantagruel, avec la fille de la reine de Navarre, ou de Badebec, fille du roi des Amaurotes.... D'ailleurs il y a un rapport sensible entre le sujet du soulèvement d'Angoulême ou l'établissement des greniers à sel, et la barque *pleine de sel* que Pantagruel porte à sa ceinture dans le chapitre XXVIII du livre II, allant en cet équipage *semer le sel* parmi les Dipsodes, à qui il en *remplit tout le gousier, tant que ces paovres haires en toussissoyent comme regnards*. Plusieurs des mutins furent pendus. »

Morini dans les mémoires de Jules César. » Ce sont les paroles de Durand, dans son *Histoire du* XVIe *siècle*, liv. XXII, §. 27. Or, les lettres numérales de l'inscription qu'on vient de lire nous donnent l'an 1553. Remarquons après cela que si Le Motteux ne prétend pas que Rabelais ait songé (en 1533!) à un évènement de 1553, il lui attribue au moins le dessein de faire allusion à des choses qui ne se sont passées que dix ans plus tot (en 1543!), comme on verra qu'il en convient lui-même dans le paragraphe suivant. Remarquons enfin, pour dire aussi quelque chose en sa faveur, que, voulant mettre la scène dans les Pays-Bas, il auroit pu se prévaloir à sa manière de cet endroit du chapitre XXIX, où les compagnons de Loupgarou sont appelés *paillards de plat pays.* »

D'après sa première opinion, voici comme Le Motteux explique *la desconfiture des six cent soixante chevaliers*, qui fait la matière du chapitre XXV. « Ou je suis trompé, continue-t-il, ou cela est relatif à ce que firent, en 1543, quelques années avant la ruine de Térouenne, François de Lorraine, duc d'Aumale, et plusieurs gentilshommes qui se trouvoient comme lui dans l'armée que commandoit alors Antoine de Bourbon, et dont la destination étoit de secourir cette ville, alors menacée par l'ennemi, et désignée (selon lui) chapitre XXIII *par la grande ville des Amaurotes, que les Dipsodes tenoient assiégée*. Le duc d'Aumale, qui s'étoit jetté dans Térouenne pour la défendre, en sortit un jour à la tête de cent braves, et battit, avec cette poignée de gens, un parti d'environ quatre cents hommes. »

La défaite des *trois cents géants armés de pierres de taille, et de Loupgarou leur capitaine*, dont il est parlé au chapitre XXIX, représente, suivant Le Motteux, « la prise de Lillers en Flandres, par Antoine de Bourbon, qui ayant été, dit-il, averti que cette place *faisoyt grand ennuy au roi*, avoit résolu de s'en rendre maître. La deffaite de Loupgarou vient ici presque immédiatement après la desconfiture des six cents chevaliers : et aussi voyons-nous que le secours de Térouenne ne précéda pas de beaucoup la prise de Lillers. Il est certain, et que ce sont là les deux premiers exploits d'Antoine de Bourbon, et qu'il les fit tous deux en très peu de tems. (Voyez les Mémoires de Martin du Bellay, vers la fin du livre IX, pour cet article et l'article précédent.) Pour ce qui est des *trois cents géants armez de pierre de taille*, lesquels Pantagruel, avec le corps mort de Loupgarou, *abbattoyt comme ung masson faict des couppeaulx, ou comme ung fauscheur qui de sa faulx abbat l'herbe d'ung pré*; ce seroit tous ces châteaux aux environs de Térouenne, de Saint-Omer, d'Aire, et de Bétune, lesquels Antoine de Bourbon rasa, après la prise de Lillers. »

« Il est dit dans le chapitre précédent, continue-t-il, que *Carpalim vint au lieu ou estoyt l'artillerie* des ennemis, et *mist le feu en leurs munitions*, et que *le feu feut si souldain, qu'il cuida embraser le paovre Carpalim*. Cette circonstance, antérieure à la défaite de Loupgarou, a quelque rapport avec ce qui étoit arrivé au siège de Lillers, un peu avant que la ville se rendît. Le feu s'étoit mis aux munitions des assiégeans, et ils avoient eu bien de la peine à retirer leur artillerie sans que le feu prît aux affûts. Mais j'aimerois mieux croire, malgré cela, que notre auteur fait toujours allusion à la conduite d'Antoine de Bourbon dans la prise de Lillers, puisque nous voyons en effet qu'après s'être emparé de cette place, il y mit le feu et la démantela. On souhaiteroit peut-être que le roman, comme l'histoire, eût gardé cette circonstance pour la derniere. Mais Rabelais écrit plus en poete qu'en historien; et l'on peut bien lui passer ce petit anachronisme, quand on passe à Virgile celui d'Enée et de Didon. Quoi qu'il en soit, les principaux événemens se suivent ici dans leur ordre naturel. »

Le chapitre XXXI, qui traite de l'entrée triomphante de Pantagruel dans la ville des Amaurotes, « est, dit-il, une suite de l'histoire d'Antoine de Bourbon. La ville des Amaurotes, c'est Térouenne, au secours de laquelle nous l'avons déjà vu venir avec une armée, et par laquelle il passa après l'expédition de Lillers[2]. »

« Nous voyons, dans ce même chapitre, quel fut le sort du roi *Anarche*, depuis qu'il étoit tombé entre les mains de Pantagruel. Cet Anarche pourroit être regardé ici comme

[2] « Cela pourroit être vrai, remarque son traducteur; mais cela ne paroît pas par les *Mémoires de Martin du Bellay*, dans lesquels il me semble même que je trouverois de quoi deviner plutôt le contraire, si je voulois deviner. » Le Motteux, ajoute de Marsy, suppose cela gratuitement. Aucun historien ne parle de ce prétendu passage.

un personnage allégorique représentant la foule des paysans vagabonds de l'Artois, qui couroient la campagne pour piller, et pour qui tous les châteaux dont j'ai parlé étoient autant d'asyles avant qu'Antoine de Bourbon les eût démolis. Ces anarches ou ennemis de la subordination, réduits désormais à vendre des herbes, ne sont pas mal figurez, ce me semble, par le roi Anarche devenu *crieur de saulce verte en pourpoint de toile.* »

« Antoine de Bourbon marchant après cela, avec son armée, par le haut pays d'Artois, et passant près de Bapaume, attaqua la ville et la prit. C'est là sans doute qu'il faut chercher les Almyrodes du chapitre XXXII, qui *voulurent tenir contre* Pantagruel, et qui firent entendre cependant qu'ils *se rendroient*, pourvu que ce fût *à bonnes enseignes.* Cette particularité regarde le château de Bapaume. Les habitans de la ville s'étoient tous retirez dans cette petite place, où ils ne faisoient résistance que dans la vue d'obtenir de bonnes conditions. Ils n'avoient là qu'un seul puits, qui en deux jours fut mis à sec; et c'est peut-être à cette circonstance que se rapporte ce qui est dit ailleurs, dans le chapitre XXVIII, du *sel* dont Pantagruel *remplit tout le gousier* de ses ennemis. On sait que le nom d'*Almyrodes* signifie *un peuple salé.* (On a vu plus haut, p. 504, que le sel dont Pantagruel remplit le gosier de ses ennemis, est expliqué d'une autre manière.) Le château ne se prit pourtant pas. Antoine de Bourbon, pressé par les ordres du roi d'aller le rejoindre au *Cateau-Cambresis*, fut obligé de lever le siége; mais aussi Rabelais ne parle-t-il point de la réduction des Almyrodes. Il représente, au contraire, les assiégeans *saisis d'une grosse housée : a quoy*, dit-il, *commençarent se tremousser et se serrer l'ung l'aultre.* Ce fut alors que Pantagruel *tira sa langue... et les en couvrit comme une geline fait ses poullets*, après leur avoir fait dire par les capitaines *que ce n'estoyt rien, mais a toutes fins qu'ils se missent en ordre.* Or je trouve qu'Antoine

de Bourbon, dès avant la prise de Lillers, avoit dépêché au roi pour lui faire entendre que s'il accordoit encore un mois de solde à ses troupes, il y auroit moyen de conquérir quelque ville frontière, et nommément Bapaume... Il obtint que l'armée, qui n'étoit ni contente, ni en bon état, seroit payée des arrérages, et habillée. Mais comme il ne l'obtint que lorsqu'il en eut parlé lui-même au roi, cela s'appelle, dans le langage de Rabelais, *couvrir une armée de la langue*[1]. La maladie de Pantagruel, au chapitre XXXIII, c'est le chagrin qu'eut Antoine de Bourbon d'avoir manqué son coup à Bapaume, ou quelque maladie qui le prit. »

« Je n'entrerai point ici, dit l'abbé de Marsy, dans un examen raisonné de ce système, qui, comme on le voit assez (il n'en cite qu'une partie, mais nous l'avons rapporté en entier), ne contient que des conjectures vagues, applicables à tout général qui sous le règne de François Ier aura fait la guerre avec des Flamans, des Allemands, des Anglois, et tout autre peuple *dypsode*, c'est-à-dire yvrogne. Ce général aura sans doute *jetté du secours dans une place*, envoyé *des partis en escarmouche*, *pris des châteaux*, donné la chasse à *des paysans vagabonds*, *etc*. Encore une fois je ne veux point examiner en détail ce système : je n'ai qu'un mot à dire pour le renverser par les fondemens. Tous les faits cités par Le Motteux, et attribués à Antoine de Bourbon ou au duc d'Aumale, tombent, comme cet écrivain en

[1] « Je ne trouve ni dans le livre IX de Martin du Bellay (et non pas de Guillaume), cité ci-dessus, ni dans le livre X cité ici, remarque le traducteur de Le Motteux, le discours d'Antoine de Bourbon au roi, pour faire payer les arrérages à son armée; et il n'y est rien dit d'où l'on puisse conclure que les soldats étoient mécontens, et ne recevoient point leur solde. Notez de plus que le premier ordre de venir rencontrer le roi y est joint avec celui de rassembler l'armée, et non pas avec la réponse du roi à la demande d'un mois de solde, comme Le Motteux paroît se l'être imaginé. »

convient lui-même, sur l'année 1543, et sur les années suivantes. Or le premier livre de Pantagruel, dans lequel notre commentateur prétend trouver des allusions à ces faits, étoit imprimé au plus tard dès l'année 1542 [4]. Ainsi, ou Rabelais étoit prophète, ou il n'a jamais songé aux allusions que lui prête Le Motteux. Après cela on doit être surpris de la confiance de notre commentateur, qui, s'applaudissant de ces rares découvertes, s'écrie modestement, § XII de ses Remarques sur le livre II : « Cela me paroît si clair, et en général la plupart des découvertes que je publie me paroissent si naturelles, que j'ai peine à comprendre comment il ne s'est trouvé personne depuis plus de cent quarante ans, qui m'ait prévenu au moins sur quelques-unes de mes remarques. » Mais laissons là Le Motteux et son système, et tâchons de dire quelque chose qui soit plus vraisemblable. »

« Supposé que Rabelais, dans cette brusque irruption des *Dypsodes* sur les terres des *Amaurotes*, ait eu en vue

[4] « La plus ancienne édition connue du livre Ier de *Pantagruel*, ajoute de Marsy dans une longue note que nous abrégeons, est de l'année 1542. Le Duchat s'est persuadé, et n'a rien omis pour persuader à ses lecteurs que, dès l'année 1529, il y avoit une édition non seulement du *Gargantua*, mais même du premier livre de *Pantagruel*. Il se fonde sur ce que Geoffroy Tory, dès l'an 1529, dans l'épître aux lecteurs de son *Champ Fleury*, critique un passage qui se trouve aussi dans le deuxième livre de *Pantagruel*, chap. VI; mais on peut répondre que ce passage n'est point cité par Tory, comme tiré du *Pantagruel*, et qu'il ne nomme point Rabelais. Ce paradoxe de Le Duchat est détruit par mille témoignages tirés de Rabelais même. » Peu importe de savoir si le premier livre de *Pantagruel* a paru en 1529 : cette opinion de Le Duchat peut être controversée ; tandis qu'il est certain que de Marsy se trompe sur la date de ce livre, dont il existe une édition de 1533 et une de 1534 : c'est le deuxième livre de *Pantagruel* qui a paru en 1546. Ce qui au reste fortifie encore l'objection de de Marsy contre le système de Le Duchat.

quelqu'expédition militaire de son tems : 1° il faut chercher cette expédition dans un tems antérieur à l'année 1542[5] : 2° dans un tems qui n'en soit pas fort éloigné, c'est-à-dire qui quadre avec le tems dans lequel Rabelais composa le premier livre de *Pantagruel* : 3° il faut que cette expédition ait été un peu mémorable. La plus ancienne édition que nous ayons du *Gargantua*, et la première, au jugement du P. Niceron, est de l'année 1535. Ce fut alors que parut pour la première fois le *Gargantua* séparément (*il parut en* 1533), et sans division de livres, c'est-à-dire, qu'il n'étoit point encore question du *Pantagruel*, dont la première partie ne fut vraisemblablement publiée qu'en 1542, conjointement avec le *Gargantua* : le tout divisé en deux livres. C'est donc au tems qui s'est écoulé entre l'année 1535 et l'année 1542 qu'on doit probablement rapporter la composition du premier livre de *Pantagruel*, et par conséquent les allusions historiques qu'il peut renfermer. »

« L'invasion de la Provence par les Allemands, arriva en 1536. Charles-Quint, contre l'avis de ses plus expérimentés capitaines, passa le Var à la tête d'une armée de cinquante mille hommes, saccagea Aix, assiégea Marseille, et fut contraint au bout d'un mois de se retirer fort en désordre, après avoir perdu, dans une marche forcée, la meilleure partie de ses troupes. Rabelais, dans le septième chapitre de ce livre, fait certainement allusion à cette expédition de Provence, lorsqu'il met au rang des livres de la *librairie de Saint-Victor*, le titre suivant : *L'entrée d'Antoine de Leve es terres des Grecs.* En effet, Antoine de Leve commandoit alors l'armée impériale, sous les ordres de Charles-Quint, et il fut chargé en particulier du siége de Marseille, qui, comme on sçait, fut originairement bâtie

[5] Il devoit la chercher dans un temps antérieur à 1533, puisque le livre Ier de *Pantagruel* parut en cette année.

par une colonie de *Grecs*. Il seroit donc assez naturel de penser que dans cette guerre des *Dypsodes qui envahissent le pays*, et qui assiégent la *grande ville des Amaurotes*, Rabelais a prétendu représenter l'invasion de la Provence par les Allemands (peuple *dypsode* s'il en fut jamais), et le fameux siège de Marseille. »

« La *translation* du bon Gargantua, père de Pantagruel, *au pays des fées*, par la puissante *Morgue*, translation dont profitent les Dypsodes pour sortir *de leurs limites*, et pour assiéger *la grande ville des Amaurotes*, n'est peut-être qu'une allégorie sous laquelle Rabelais nous représente François Ier, père de Henri II, endormi dans les bras de la duchesse d'Étampes, comme Oger le Danois et Artus se laissèrent autrefois enchanter par la fée Morgue. Charles-Quint, bien plus occupé de son ambition que de ses plaisirs, eut en cela un grand avantage sur François Ier; et tandis que ce dernier s'endormoit avec ses maîtresses, l'autre entroit en campagne, et prenoit souvent son ennemi au depourvu. Ce fut à peu près dans une circonstance pareille, que Charles-Quint tenta la conquête de la Provence. »

« La *desconfiture des six cens soixante chevaliers*, dont il est parlé au chapitre XXV, pourroit faire allusion à une fameuse escarmouche qui se passa aux environs de Marseille, lorsque l'empereur l'investissoit, et dans laquelle un parti de *cinq a six cens hommes*, commandé par Montéjan et Boisi, se laissa surprendre, et fut *desconfit tres subtillement* par l'avant-garde impériale. Voyez Mézeray, *Abr. de l'Hist. de France*, année 1536. »

« Cette boëte mystérieuse dont il est parlé dans le chapitre XXVIII, *pleine de euphorbe et de grains de coccognide confits en eau ardente*, dont l'effet fut d'altérer prodigieusement le roi *Anarche* et tous ses capitaines, et qui contribua beaucoup à la victoire que Pantagruel remporta sur

eux, cette boëte, dis-je, ne désigne peut-être autre chose que l'affreuse disette qu'éprouva l'armée impériale dans la Provence, pays sec et stérile par lui-même, et que d'ailleurs les François avoient eux-mêmes dévasté à l'approche de leurs ennemis, afin de leur ôter tous les moyens de subsister. « Le roy, dit Mézeray, fit faire le dégât dans tout le pays, brûler les moulins, abattre les fours, etc. ». Et ne seroit-ce point par allusion à la destruction de ces *fours* et de ces *moulins* que Rabelais a imaginé la fable *des trois cens geants armez de pierres de taille*, dont il est parlé au chapitre XXIX, où il est dit que Pantagruel *les abbattoyt comme ung masson faict des couppeaux : dont a la rupture de ces harnoys pierreux fut faict ung si horrible tumulte*, etc. »

« La mort de Loupgarou, ce chef redoutable des trois cent géans, ne feroit-elle point allusion à la triste destinée d'Antoine de Leve, qui conduisoit le siége de Marseille, et qui mourut devant cette place, moins de maladie, que de honte et de déplaisir. Enfin ce roi Anarche, triste jouet de Panurge et de toute l'armée, et reduit à devenir *crieur de saulce verte*, ne représente-t-il pas au naturel l'humiliation et la honte que ressentit Charles-Quint dans cette entreprise, où il compromit si imprudemment sa réputation, contre l'avis de ses plus sages généraux, et en particulier d'Antoine de Leve, qui se mit à ses genoux pour l'en dissuader? Charles-Quint, en tant qu'empereur d'Allemagne, n'étoit, à la lettre, que le roi d'un état *anarchique*, et fort indépendant. Ainsi Rabelais ne pouvoit mieux le désigner qu'en lui donnant le nom de roi *Anarche*. Voyez ce que dit Mézeray sur la retraite précipitée de ce monarque. Le *dauphin* dont il parle étoit le prince Henri, qui faisoit alors sa première campagne contre les Allemands, et qu'on doit pour cette raison reconnoître encore ici dans le jeune Pantagruel, à qui Rabelais fait faire aussi ses premieres armes contre les *Dypsodes*. Telles sont mes conjectures sur cette

expédition allégorique des Dypsodes. Si elles n'ont pas le degré d'évidence qu'il faudroit pour persuader le lecteur, j'ai du moins cherché à leur donner un air de vraisemblance, en me conformant à la chronologie et à l'histoire, ce que n'a point fait Le Motteux. »

Selon un autre interpréte, qui ne s'y conforme pas davantage, « l'auteur fait d'abord transporter de ce monde-ci dans l'autre, par la fée *Morgue*, le bon père *Gargantua* (François Ier); allusion bien vraie, dit-il, à la triste fin de ce prince, causée non par la fée *Morgue*, mais par La (belle) *Fé-ronnière*, et peut-être aussi à la croyance qu'il donnoit aux fables de chevalerie et d'astrologie judiciaire. « Comme il ne faillit (François Ier) à sa divination. » Voyez Brantôme, tome VII, page 325, et Mézerai, tome II, page 916. Rabelais dit ensuite que *Pantagruel* partit alors soudainement, sur la nouvelle que les *Dypsodes* (les altérés) étoient sortis de leurs limites, avoient gâté un grand pays d'*Utopie*, et tenoient assiégée la grande ville des *Amaurotes*, ce qui n'est, continue le commentateur, qu'une allusion au malheureux soulévement de la Guyenne, au sujet des gabelles, que Henri II n'apaisa qu'en y envoyant une armée, conduite par le connétable de Montmorency et le duc d'Aumale. Les insurgés, au nombre de plus de cinquante mille paysans, s'étoient déja emparé de la grande ville de Bordeaux, et avoient commis le dégât dans tous les environs. Rabelais appelle ces révoltés *Dypsodes* ou altérés, à cause du sel qui leur tenoit à la gorge et sur-tout au cœur. » Selon le même interpréte, le pays d'*Utopie* est le Bordelois et autres pays de la Guyenne, et la ville des *Amaurotes* est la ville de Bordeaux. Mais nous avons déja dit que cette explication, qui est celle de Le Motteux, ne s'accordoit pas avec la chronologie.

Voici la nôtre. Nous avons remarqué que, dans le deuxième livre, comme dans le premier, Rabelais suit dans son roman l'ordre chronologique : dans le chapitre II, il ra-

conte, sous le nom de Pantagruel, la naissance de Henri II, né en 1518; dans le chapitre III, sous le nom de Badebec, la mort de Claude de France en 1524; dans les chapitres X à XIII, sous les noms burlesques de Baiseculet de Humevesse, le procès du connétable de Bourbon et de la duchesse d'Angoulême, en 1522 et 1523. En adoptant donc les bases posées par de Marsy, sans adopter son explication, il faut chercher l'irruption des *Dipsodes* sur les terres des *Amaurotes*, dans un temps antérieur à l'année 1533, époque de la publication du livre II, mais dans un temps qui n'en soit pas fort éloigné; il faut en outre que cette expédition ait été mémorable. D'après cela, *Gargantua translaté au pays des phées par Morgue*, est François Ier, transporté par mer à Madrid, en 1525, par suite de la bataille de Pavie, et du procès du connétable avec la duchesse d'Angoulême. Par conséquent la fée Morgue doit être cette femme altière, aussi spirituelle que belle, qui fut la cause, dit Felibien, de la perte du Milanois, de la bataille de Pavie, et de la prise du roi, par sa haine outrée contre le connétable de Bourbon et le maréchal de Lautrec. » En 1522 elle se fit donner par Semblançay, surintendant des finances, 400,000 ducats que le roi envoyoit à Lautrec, dans le Milanois, pour payer les troupes: ce qui fut cause de la défection des Suisses et de la perte du Milanois. Ou bien cette fée doit être Marguerite de Valois, veuve du duc d'Alençon, et sœur de François Ier, qui l'appeloit sa *mignone*, et qu'elle aimoit tendrement. Elle étoit spirituelle, aimable, engageante, charmante: on la nommoit la dixième Muse et la quatrième Grace. Son frere étant tombé dangereusement malade dans sa prison, et près de mourir, elle obtint un saufconduit pour l'aller voir, avec le cardinal de Tournon, le premier président du parlement, Philippe Chabot, etc.; et elle y resta trois mois pour le soigner, le consoler, et charmer ses maux. Cette *fée* aimoit si tendrement son frère, elle fut si

affligée de sa maladie qu'elle disoit: « Quiconque viendra à ma porte m'annoncer la guérison du roi, tel courrier, fût-il las, harassé, malpropre, et fangeux, j'irai l'embrasser et l'accoler comme le plus aimable gentilhomme. » Elle fut la mère de Jeanne d'Albret, et la grand'mère de Henri IV. Par conséquent aussi, l'Espagne, nommée anciennement l'*Hespérie*, doit être le pays des fées, soit à cause qu'elle est voisine des *Hespérides*, soit parceque les plus anciens romans de chevalerie ont été composés originairement en espagnol. C'est sans doute à cause de l'emprisonnement de ce prince, que Gargantua, féé ou enchanté ne reparoît plus sur la scène du roman qu'au chapitre XXXIV du livre III.

Les *Dipsodes* (dont le nom signifie *les altérés*), qui, *le bruit de la translation* de Gargantua *entendu*, *estoyent issus de leurs limites, et avoyent guasté un grand pays d'Utopie, et tenoyent pour lors la grande ville des Amaurotes assiegee*, sont les Allemands, qui, sous le commandement du connétable de Bourbon, ravagèrent, en 1524, la Provence, grande province de France, prirent Toulon, et assiégèrent Marseille, ville jadis célèbre par son sénat, et dont le nom ancien est *Massilia*, qui paroît être le même que celui de *Massyli* et de *Massyla*, peuple et contrée de la *Mauritanie*, voisine du jardin des Hespérides: ce qui pourroit être cause que Rabelais en fait une ville des *Amaurotes* ou des *Maures*. Mais cette origine pouvoit lui être inconnue, et est trop éloignée du temps où il écrivoit: voici la véritable. Il appelle Marseille *la grande ville* (notez qu'il ne dit pas la capitale) *des Amaurotes*, dont le nom signifie *les gents vêtus de brun*, parcequ'après la prise du roi, la régente ordonna, en signe de deuil, selon Bouchet, folio 218, « que dorenavant on ne porte hautes couleurs, mais *noir ou tanné*, gris ou blanc...; qu'on face jeusnes et abstinences...; qu'on cesse de faire dances, assemblees, jeux, festins, etc., pour appaiser l'ire de Dieu. »

Après la levée du siége de cette grande ville, Pantagruel

en assemble le sénat, chap. XXXI, pour mettre en délibération sa résolution d'aller *prendre d'assault tout le royaulme des Dipsodes*, et de mener les Amaurotes *comme une colonie en Dipsodie.* En effet, après le siége de Marseille levé, le roi, dit Bouchet, folio 214, « s'en alla à Aix en Provence, siege du parlement de ce *grand pays d'Utopie*, ou fut mis en deliberation s'il devoyt suyvir sa bonne fortune, et passer les monts avec son armee, et il fut conclud que le roy feroit marcher son armee en Italie, et iroit en personne. »

L'Utopie de Rabelais est donc la France : c'est l'opinion de tous les commentateurs. Il aura pris cette idée et celle de sa *colonie d'Utopiens*, dans *l'Utopie* de Thomas Morus. Voyez livre I, page 67; et livre II, pages 71 et 78 de cet ouvrage. Alors Pantagruel, qui va conquérir le royaume des Dipsodes, qui y mène une colonie d'Utopiens, est François Ier, qui, en 1524 et en 1528, marcha à la conquête du Milanois et du royaume de Naples; et les *Almyrodes*, dont le nom signifie *les salés*, et qui veulent tenir contre lui, sont les Napolitains, peuple maritime, qu'il nomme ainsi à cause du mal de Naples dont ils ont *salé* les François à chaque expédition que nous avons faite chez eux, depuis celle de Charles VIII, et sur-tout à celle de 1528, dans laquelle, au bout d'un mois, les combats, la peste, et ce mal honteux, dévorèrent six mille hommes de notre armée, et Lautrec, qui la commandoit.

Le voyage de Pantagruel, qui *partit de Paris, sans dire a dieu a nully, car l'affaire requeroyt diligence, et vint a Rouen,* de là *a Hommefleur, ou se mirent sus mer* avec lui, *Panurge, Epistemon, Eusthenes, et Carpalim*, est le voyage de François Ier d'Italie en Espagne en 1525, ou le départ pour l'Espagne, en 1526, du prince Henri, alors duc d'Orléans, qui y fut conduit au-devant du roi, et pour ôtage, avec le dauphin son frère, par la régente; ou l'entrée que fit à *Rouen*, en 1531, la reine Éléonore avec le dauphin, comme gou-

verneur de Normandie; ou enfin le voyage que firent en Bretagne, en 1532, le roi, la reine, et les fils de France; ou tous ces voyages réunis en un seul. Quant aux trois compagnons de voyage de Pantagruel, *Épistémon* est le cardinal de Tournon, qui accompagna, en 1525, la duchesse d'Alençon à Madrid pour visiter François Ier; qui assista, à Fontarabie, à la délivrance des deux fils de France, et à la réception d'Éléonore, en 1530, et qui l'épousa pour François Ier quelques jours après. *Eusthènes* est Hercule d'Est, fils du duc de Ferrare, marié à Renée de France en 1527. *Carpalim* est le maréchal Anne de Montmorenci, qui fut élevé enfant d'honneur auprès de François Ier; qui se trouva à la bataille de Marignan; qui fut pris à celle de Pavie, livrée contre son avis; qui assista aussi à la délivrance des fils de France, et au mariage de Henri II à Marseille, en 1533.

Rabelais semble avoir fait également à dessein confusion et double emploi pour *la grande ville des Amaurotes*, que les Dipsodes tenoient assiégée. Cette ville doit être non seulement la ville de Marseille, mais, pour quelques circonstances de son roman, celle de Pavie, qui fut assiégée à la fin d'octobre 1524, et qui étoit après Milan, dit Bouchet, la principale des Milanois, qu'il a bien pu appeler les *Amaurotes*, à cause de leur duc Louis Sforce, surnommé *le Maure:* c'est pour cela qu'il a déja désigné ce duc par le nom de *corbeau*, et son duché par celui de la *Libye*, qui comprenoit la *Mauritanie.* (Voyez liv. I, chap. II, str. 4.) Cette ville doit être même aussi la ville de Rome, que les Allemands, commandés par le connétable de Bourbon, assiégèrent, prirent, et pillèrent en 1527. On sait que les Romains étoient vêtus de brun, comme l'indique le nom d'*Amaurotes*, et comme le dit Martial, liv. XIV, épigr. 129:

Roma magis fuscis vestitur, Gallia rufis.

Dans ce système, alors *Loupgarou*, ce chef redoutable

des trois cents géants armés de pierres de taille, est le connétable de Bourbon, qui s'échappa de France déguisé et suivi du seul Pomperan, pour gagner Milan, tandis qu'un de ses gentilshommes voyageoit lentement en litière sous son nom et sous ses habits; qui fut tué en effet au siége de Rome, en y montant des premiers à l'assaut, et qui avoit couru auparavant la France et l'Italie, comme un loupgarou. Il étoit grave, silencieux et sévère, et nourrissoit dès l'enfance une haine sombre contre François Ier.

Malgré la confusion des personnes, des lieux et des temps, que l'auteur affecte à dessein, dans ces derniers chapitres du livre II, le roi *Anarche*, roi des Dipsodes, que *Panurge* (notez que c'est Panurge, et non pas Pantagruel) *maria avec une vieille lanterniere bien entamee*, est François Ier, qui, dans sa prison, en 1526, s'offrit lui-même pour mari d'Éléonore, sœur aînée de Charles-Quint, veuve douairière du roi de Portugal, persuadé qu'il seroit plutôt agréé de Charles-Quint que le connétable de Bourbon, à qui il l'avoit promise, mais à qui il faudroit créer un royaume; il la fiança dans sa prison, et il l'épousa en 1530, par suite du traité honteux et onéreux de Madrid, lorsqu'elle avoit déja trente-deux ans, qu'elle avoit été mariée à un petit roi, et promise à un sujet rebelle! Si l'on pouvoit en douter encore, malgré la confusion affectée du roman, le nom d'*Anarche*, c'est-à-dire sans royaume, qui n'est plus roi, et *la petite loge, aupres de la basse rue*, que Pantagruel donna à ce roi et à sa femme, avec *ung mortier de pierre a piler la saulce*, ne laissent aucun doute qu'il ne s'agisse ici de la prison de François Ier, où sa sœur alla le visiter pendant sa maladie, et où fut conclu son mariage avec Éléonore. Peut-on rien lire, nous ne disons pas de plus clair, Rabelais avoit trop d'intérêt à ne l'être pas, et à donner le change aux lecteurs de son temps, mais de plus malin?

Il y eut en effet en France, pendant la prison ou l'enchantement de François Ier au pays des fées, non seulement un interrègne, mais une véritable *anarchie*; et nous avons prouvé, liv. I, chap. II, str. 5, note 3, que François Ier étoit regardé comme un géant, un Hercule pour la taille, pour la force, et pour les exploits. « Ce prince, dit Anquetil, à l'année 1525 (voyez tome IV, p. 307), prit la résolution d'abdiquer plutôt que de se soumettre à la condition humiliante de démembrer son royaume, et écrivit à sa mère et au conseil de ne plus le regarder que comme une personne privée. A l'appui de cette déclaration, il envoya le pouvoir de remettre la couronne au dauphin, et ordre de le faire sacrer au plus tard dans deux mois. »

Dans le chapitre XXVIII, « Pantagruel bailla, pour le roi « Anarche, une boette pleine de euphorbe et de grains de « coccognide, conficts en eaue ardente, en forme de com-« poste, » à un prisonnier qu'il lui renvoyoit : ce roi en ayant mangé et fait manger à ses géants, éprouva, ainsi qu'eux, une si grande altération, qu'ils s'enivrèrent pour l'apaiser, et qu'il fut alors facile de les vaincre. C'est l'emblème des remords que François Ier dut éprouver de nouveau de la perte de la bataille de Pavie, lorsque la duchesse d'Alençon sa sœur alla le visiter dans sa prison, pendant sa maladie, avec Philippe Chabot, qui avoit été pris à cette bataille, et qui devoit être un de ses ôtages pour sa délivrance et sa rançon. L'altération qu'il éprouve de cette drogue, avec tous ses géants, doit être celle qu'il dut éprouver, avec toute la France, quand il fallut, pour le racheter, donner ses deux fils en ôtages, et payer ensuite deux millions d'or pour les délivrer. C'est la même altération que les François éprouvèrent sous son règne, aux noces *salées* de Châtellerault.

Dans le chapitre XXXI, après la victoire de Pantagruel sur *Loupgarou*, Panurge fit le roi Anarche *crieur de saulce*

verte, c'est-à-dire de verjus, sauce aigre qui agace les dents et qui fait grimacer celui qui en mange : c'est encore le même symbole.

Nous savons tout ce qu'on peut nous objecter contre notre explication ; mais que d'autres en trouvent une meilleure, nous serons les premiers à y applaudir : si nous n'avons pu sauver, dans la nôtre, les doubles emplois de personnes, de temps et de lieux, au moins nous avons évité les fautes contre la chronologie, ce qu'aucun interprète n'avoit fait avant nous, comme ce commentaire doit en convaincre, puisqu'ils supposent tous, même l'abbé de Marsy, que Rabelais étoit prophète, en racontant en 1533 des événements qui ne sont arrivés qu'en 1536, et bien plus tard encore!

Quant à la raison plaisante que Panurge donne à Pantagruel, dans ce chapitre, de la différence des lieues en France, cette polissonnerie rabelaisienne pourroit bien faire allusion, 1° à Louis XII, qui étant allé, en 1514, au-devant de Marie d'Angleterre, sa nouvelle épouse, à une demi-lieue au-delà d'Abbeville, « *la baisa*, l'épousa le lendemain, et après avoir *séjourné*, dit Bouchet, folio 193, aucuns jours avec elle en ladite ville, s'en allerent ensemble à Saint-Denis » ; 2° à François Ier : il fit de semblables stations, en 1526, pour Anne de Pisseleu, fille d'honneur de sa mère, qui, jalouse du credit de la comtesse de Châteaubriant, la lui donna pour maîtresse, dès qu'il fut arrivé à Bayonne, à son retour d'Espagne ; et il alla, en 1530, au-devant d'Eléonore, sa fiancée, *par luy tant desiree*, dit le même annaliste, fol. 258, jusqu'à l'abbaye de Capsieux, à deux lieues de Mont-de-Marsan, dans *les Lanes*, où il la fit épouser par le cardinal de Tournon, sans presque aucune cérémonie, et l'amena à Fontainebleau, en faisant de nouveau des stations à Bordeaux, à Angoulême, à Cognac, au

château de Dissay, près de Poitiers, à Blois, et à Saint-Germain-en-Laye.

Cette plaisanterie nous rappelle une réponse sérieuse et célèbre du même temps que La Roche du Maine, gentilhomme françois renommé pour ses saillies, et qui se trouvoit comme ôtage dans le camp impérial, fit à Charles-Quint, qui lui demandoit, après une revue de son armée en Provence, combien il y avoit de journées jusqu'à Paris : « Si par journées vous entendez des batailles, lui dit ce vrai « François, il peut y en avoir douze, à moins que vous ne « soyez mis hors de combat dès la première. »

Peu de temps apres, Pantagruel ouit nouvelles que son pere Gargantua avoyt esté translaté au pays des Phees par Morgue[6], comme feut jadis

6* La fée Morgue tenoit le bon roi Artus, son frère, dans le château d'Avalon, où ce prince goûtoit paisiblement tous les plaisirs de ce lieu enchanté. Oger le Danois y survint, et il y fut encore mieux reçu de cette fée sa bonne amie. Mais, comme les payens avoient pris le tems de l'absence d'Oger, pour s'emparer de Jérusalem et de Babylone, une occasion toute semblable détermine ici les Dipsodes à faire le siége de la ville des Amaurotes. (L.) — Selon un interprête, c'est sous le nom de cette puissante fée que l'auteur déguise ici la belle *Féronière*, femme d'un nommé *Le Féron*, avocat généalogiste, sous François Ier (voyez Fournel, *Histoire des avocats*, tom. II, pag. 233), laquelle fut la cause de la mort de ce prince; mais elle n'étoit pas encore sa maîtresse, puisque ce n'est qu'en 1538 qu'elle lui a inoculé la maladie dont il est mort neuf ans après. Nous pensons que c'est la duchesse d'Angoulême, qui, pour satisfaire sa vengeance contre le connétable, avoit comme enchanté François Ier; ou, ainsi que nous l'avons dit dans le commentaire, la duchesse d'Alençon, sa sœur, qui charma ses peines et son mal dans sa prison, comme la fée Morgue, qui tenoit le bon roi Artus, son

Ogier et Artus ; ensemble que, le bruit de sa translation entendu, les Dipsodes[7] estoyent issus de leurs limites, et avoyent guasté ung grand pays d'Utopie[8], et tenoyent pour lors la grande ville

père, enchanté dans le château d'Avalon. Voyez le roman de Huon de Bordeaux, page 33 et 57, IIe partie. *Phées* est ici pour *fées*, mot qui vient du latin *fata*, destins, sorts, comme le prouve le nom de *fades* qu'on leur donne dans les patois du midi. On lit à ce mot, dans l'Alphabet de l'auteur : « Isles controuvées en l'air par l'auteur, c'est-à-dire qu'on ne peut voir, tant elles sont noires et obscures, *à verbo græco* φαιὸς, qui signifie noir et obscur. » Mais c'est une rêverie fondée sur une mauvaise orthographe et une fausse étymologie.

[7]* Les altérés : du grec διψάδες *sitibundus*, *siticulosus*, δίψα ou δίψος soif, διψάω, j'ai soif, διψὰς, sorte de vipère dont la morsure cause une grande altération. Rabelais donne lui-même l'explication de ce mot, à la fin du chapitre XXVI : « *Dipsodes*, qui vault aultant « a dire comme gents alterez ; car ne veistes oncques gents tant al« terez ny beuvant plus vouluntiers. » Il a évidemment tiré ses *Dipsodes*, des *Dipsades* de Lucien. La *dypsade*, suivant cet auteur est un serpent de la Libye, pays sans eau, dont la morsure cause une altération et des douleurs mortelles. « Ces Dypsodes ou révoltés pour raison de la gabelle sur les sels, sont clairement, dit un interprète, les habitants de Bordeaux et de toute la Guyenne. Il est remarquable que ce fut en effet aussitôt après la mort de François Ier et l'avénement au trône de Henri II, que ces pays maritimes se révoltèrent. Voyez Garnier, tome XXVI, page 153, et Belleforest, *Chronique de France*, page 447. » Selon le même interprète le pays d'Utopie est le Bordelois et autres pays de la Guyenne, et la ville des *Amaurotes*, dont il dérive le nom d'αμαρύσσω, je brille, est la ville de Bordeaux. Mais Rabelais, qui écrivoit en 1533, ne pouvoit pas faire allusion à un fait arrivé en 1547. Voyez notre commentaire historique de ce chapitre et du chapitre II. Nous n'avons point trouvé sous le règne de François Ier, de révolte pour le sel avant 1541.

[8]* Ce nom, dans l'idée de Rabelais, doit désigner la France. Il est

des Amaurotes[9] assiegee. Dont partit de Paris sans dire a dieu a nully[10] : car l'affaire requeroyt diligence, et vint a Rouen[11]. Or, en cheminant, voyant Pantagruel que les lieues de France estoyent petites par trop, au reguard des aultres pays, en demanda la cause et raison a Panurge, lequel luy dist une hystoire que met *Marotus*[12] du

formé du grec οὐ pas, τόπος lieu, lieu qui n'existe pas, pays imaginaire, comme les pays d'*Uti* et d'*Uden;* ou en supposant une légère contraction, de εὖ bien, τόπος lieu, bon lieu, bon pays, pays où l'on est bien. Voyez la note 2 du chap. II.

[9] Capitale de l'Utopie de Thomas Morus. Voyez-en le livre II, tout au commencement. (L.) — Du grec ἀμαυρόω, obscurcir : gens vêtus d'étoffes obscures, sombres, brunes. Voyez la note 2 du chapitre II.

[10] Sans dire adieu à personne.

[11]* En 1531 la reine Éléonore d'Autriche, seconde femme de François Ier, fit son entrée à Rouen, avec le Dauphin, comme gouverneur de Normandie : et en 1532, le roi, la reine, et les fils de France, allèrent en Bretagne. Voyez les Annales de Bouchet.

[12]* La raison rapportée ici de la différence des lieues étant un conte original, il s'ensuit que ce *Marotus* n'est autre que maître François. La qualité de *monachus* ne peut lui être contestée, et comme il a pris le nom de *Marotus*, peut-être par amitié pour *Marot*, il se peut aussi qu'il n'aura pris le surnom de *du Lac* que par allusion au roman de *Lancelot du Lac*. (L.) — Selon un interprète, ce *Marotus du Lac*, *monachus*, est le franciscain Bontier, auteur du fameux roman de Jean de Bethancourt, roi des Canaries. « Ce religieux, dit-il, fut lui-même compagnon de ses expéditions. Isabelle La Canare, l'héroïne de ce roman, étoit de l'île Lancelot, qui étoit ainsi nommée de *Lancelot du Lac*, grand Paladin, amant chéri de la belle Genièvre, épouse du roi Artus Ier : de là le surnom de *du Lac*, que porte le moine, auteur de ce roman, qui est de l'an 1400. Voyez la Bibliothèque des romans, année 1783, tom. VII, deuxième partie, octobre, pag. 69. » Mais Le Duchat a raison.

Lac, *monachus*, es gestes des roys de Canarre[13]. Disant que, d'ancienneté, les pays n'estoyent distinctz par lieues, miliaires[14], stades, ny parasanges, jusques a ce que le roy Pharamond les distingua : ce qui feut faict en la maniere que s'ensuyt : car il print dedans Paris cent beaulx jeunes et gualans compaignons bien deliberez, et cent belles garses picardes, et les feit bien traicter et bien panser par huyct jours, puys les appella : et a ung chascun bailla sa garse avecques force argent pour les despens, leur faisant commandement qu'ilz allassent en divers lieux par cy et par la. Et, a tous les passaiges qu'ilz biscoteroyent leurs garses, qu'ilz missent une pierre, et ce seroyt une lieue[15]. Ainsi les compaignons joyeuse-

[13] * Comme nous avons prouvé chap. XIII du liv. I, et ailleurs que le roi de Canarre est Louis XII, Rabelais doit entendre ici les rois de France par les rois de Canarre. Pharamond, qui est cité ensuite comme un de ces rois, suffiroit seul pour le prouver. Nous croyons donc que le conte libertin des lieues fait allusion à Louis XII qui alla en 1514 jusqu'à Abbeville au-devant de Marie d'Angleterre, pour l'épouser et l'amener à Paris; et à François Ier, qui, à son arrivée à Bayonne en 1526, prit Anne de Pisseleu pour sa maîtresse, et alla, en 1530, jusqu'à Bordeaux, au-devant d'Éléonore d'Autriche, pour l'épouser et l'amener à Paris également, en faisant des stations et des fêtes dans les villes de son passage.

[14] Un *miliaire* étoit, chez les Romains, une mesure itinéraire de *mille* pas; le *stade* en étoit une chez les Grecs, de 125 pas; la *parasange* en étoit une autre chez les Perses, de 30 stades ou de 3750 pas, selon Hérodote, I, 2.

[15] Nos ancêtres ne s'y prenoient pas tout-à-fait si gaiement pour mesurer la lieue. Dans un coutumier de l'Anjou, du XVe siècle, la

ment partyrent, et pour ce qu'ilz estoyent frais et de sejour, ilz fanfreluchoyent a chasque bout de champ, et voila pourquoy les lieues de France sont tant petites.

Mais quand ilz eurent long chemin parfaict, et estoyent ja las comme paovres diables, et n'y avoyt plus d'olif en ly caleil[16], ilz ne belinoyent si souvent, et se contentoyent bien (j'entendz quant aux hommes) de quelque meschante et paillarde foys le jour. Et voila qui faict les lieues de Bretaigne[17], des Lanes[18], de Allemaigne, et aultres

lieue est évaluée à mille tours de roue, ce qui équivaut à-peu-près à 2000 toises. Les gens du peuple, en Sologne, ont une autre manière aujourd'hui de les compter : si leur bâton leur échappe des mains, de lassitude, en voyageant, ils disent voilà une lieue de faite; et en disent autant à chaque fois que cela leur arrive, prenant leur bâton pour une pierre leugaire ou un signe de repos. *Lieue* vient de *leuca* ou *leuga*, nom que les Gaulois donnoient à une mesure itinéraire de 1500 pas; et *leuca* vient du grec λευκὸς blanc, en sous entendant λᾶς pierre, pierre blanche.

[16] Termes du patois languedocien, pour dire : plus d'huile dans l'*écaille* de la lampe à queue. (L.) — En languedocien *calel* et *caleou* signifient en effet lampe à queue; *le gran calel del cel*, la grande lampe du ciel, pour dire le soleil. Mais *calel* ou *caleil* ne signifie pas écaille, comme le dit M. D. L., d'après Le Duchat, ni ne vient pas d'*écaille*, comme semble le croire ce dernier, ni de λύχνος, lampe, comme le dit un autre interprète qui écrit ce mot λύκνος : il vient plutôt de *caliculus*, petit calice, tasse, coquille, d'où notre mot *écaille* vient peut-être lui-même. — [17] Du pays des Landes.

[18] Une lieue commune de Bretagne fait une des meilleures lieues d'Allemagne. Le roman du nouveau Tristan de Léonnois, chap. LXIX. « Il y a trois bonnes lieues germaniques, qui ne sont plus courtes que les communes de nostre païs de Bretaigne. » (L.)

pays plus esloignez, si grandes. Les aultres mettent d'aultres raisons, mais celle la me semble la meilleure. A quoy consentit vouluntiers Pantagruel. Partans de Rouen, arrivarent a Hommefleur[19], ou se meirent sus mer Pantagruel, Panurge, Epistemon[20], Eusthenes[21] et Carpalim[22]. Auquel lieu attendans le vent propice, et calfre-

[19] Petite ville de la Normandie, vis-à-vis de Harfleur. L'histoire du roi Charles VII, mal attribuée à Alain Chartier, appelle celui-ci *Harfleu* : et *Honnefleu*, l'autre que l'édition de Dolet nomme *Hommefleur*, et l'Histoire ecclésiastique de Beze, *Hondefleur*. Ce qui faisant voir que l'origine du nom de ces deux villes, et particulièrement de la dernière, n'est pas bien connue des François mêmes, on ne sera peut-être pas fâché de voir ici ce qu'en a cru H. Ottius, dans sa *Franco-Gallia*, où il n'a pas de peine à prouver qu'un bon nombre de nos mots viennent de l'allemand. Voici donc comme il parle dans ce petit livre, pag. 66 de l'édition qui s'en fit à Bâle en 1670. *Op.*, dit-il, *apud Caletos Harflutum*, Harfleu, Harfluss, *ab influxu Maris: ex alia parte Hinflutum*, Hinfleut, *Belg.* Hinflut. *Germ.* Hinfluss, *à defluxu.* C'avoit été long-tems avant lui la pensée d'André du Chêne. (L.) — Nous croyons que *Honfleur* vient plutôt de *flot*, pour marée, et du nom de sainte *Honorine* qui y étoit en grande vénération, avant que son tombeau fût transporté à Conflans Sainte-Honorine, par la crainte des Normands.

[20]* C'est le cardinal de Tournon.

[21]* C'est Hercule d'*Est*, duc de Ferrare, second du nom; du grec εὐσθενὴς fort, vigoureux. Tel étoit en effet cet Hercule, qu'*Eusthènes* désigne ici. Voyez le chapitre suivant où il dit qu'il est de la lignée d'*Hercules*, et le chap. XXIX où on lit : ce gros paillard d'Eusthènes qui est fort comme quatre bœufs. Ce qui est suivi d'une comparaison de Pantagruel avec Hercule.

[22]* C'est le connétable Anne de Montmorenci. Du grec καρπάλιμος, prompt, et non pas de καρπομαι, tirer service, comme l'écrit un interprète, au lieu de καρπόυμαι, recueillir du fruit, jouir. Notre

tans leur nef, receut d'une dame de Paris[23], laquelle il avoyt entretenue bonne espace de temps, unes lettres inscriptes au dessus :

Au plus aimé des belles, et moins loyal des preux :

P. N. T. G. R. L[24].

étymologie est justifiée par la manière dont Rabelais le fait parler à la fin du chapitre suivant.

[23] * Cette belle délaissée à Paris, est la comtesse de Châteaubriant, délaissée, en 1524, par François Ier, à son départ pour l'Italie; et en 1526, à son retour d'Espagne, pour Anne de Pisseleu. C'est sans doute la même que la *haulte et grande dame de Paris* qui a été outragée par Panurge dans les deux chapitres précédents, si cette grande dame n'est pas plutôt Louise de Savoie, à qui le maréchal de Gié, qui en étoit amoureux, fit un affront. Voyez Anquetil, tome IV, page 161.

[24] L'inscription de l'anneau étoit hébraïque (*comme on le verra dans le chapitre suivant*). Le nom de Pantagruel paroît de même écrit sans voyelles, à la manière des hébreux qui leur substituent des points. Voyez Baillet, part. III, chap. XVIII de ses Auteurs déguisez. (L.)

FIN DU TROISIÈME VOLUME.



TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

LA VIE DE GARGANTUA ET DE PANTAGRUEL.

FIN DE LA TABLE.



